Collection Eubransa/Travaux

ISSN 0398-9488

Pierre BONNAUD

GRAMMAIRE GÉNÉRALE DE L'AUVERGNAT

à l'usage des arvernisants

Cercle Terre d'Auvergne
11 rue des Saulées, 63400 CHAMALIÈRES

AVERTISSEMENT

Cette grammaire n'a aucune intention d'empiéter sur le territoire des linguistes et des dialectologues. Elle est **l'oeuvre d'un arvernisant pour les arvernisants**, écrite pour ceux qui, sur la base des parlers réels, veulent affirmer **la spécificité irréductible de la communauté arvernophone** par son **moyen d'expression identificateur le plus profond et le plus intime, la langue.**

La profusion localiste oppose un obstacle insurmontable à cette émergence culturelle qui est aussi légitime que partout ailleurs. Il s'agissait donc de hiérarchiser les faits en fonction de leur typicité et de leur intégration à la chaîne évolutive propre à la langue. Le but, nullement utopique tant l'auvergnat est cohérent au fond sous une surface confuse, était de donner et d'assigner leur place à tous ceux qui sont significatifs, quel que soit leur lieu d'origine ; et, réciproquement, de montrer en quoi d'autres ne sont que des accidents non indispensables, d'autres encore des intrusions extérieures nuisibles, voire des signes de dégradation cancéreuse dont il faut se garder.

Ce livre n'est pas non plus une grammaire de grammairien : pas de norme ou de référence unique, pas de prétention à légiférer (sans pouvoir, en outre, ce qui serait un comble). Mais des recommandations étayées solidement, s'adressant à l'intelligence, au bon sens, à l'esprit de responsabilité des arvernisants envers leur héritage.

Certes, une unification totale aurait été la meilleure solution. Je garde en mémoire comme une amère blessure la non réalisation du diagnostic décisif de mon ami l'éminent écrivain Henri Devedeux : "Il faut unifier l'auvergnat et l'écrire phonétiquement." Cette voie, d'autres avaient voulu l'ouvrir aux siècles précédents, notamment J.B.J. Tailhandier au XVIIIe siècle, et C.A. Ravel au XIXe siècle. L'unification a failli se produire au XIXe siècle dans le creuset clermontois avant le déchaînement totalitaire du centralisme de la Troisième République. Elle sera un jour imposée -s'il n'y a pas dissolution complète de notre patrimoine linguistique- par la réduction du nombre des défenseurs de l'auvergnat à **nà jeufadà** après disparition des parlers, longtemps étonnamment solides, mais délabrés maintenant par la francisation et tendant à devenir du fr. patoisé. Mais, jusqu'à présent elle fut et reste impraticable pour des raisons complexes dont l'examen ne relève pas de cette introduction.

Aussi bien, une autre voie est suivie ici :

- L'unité de fond de l'auv. est mise en relief sous ses variétés parfois très importantes (et très gênantes culturellement parlant).

- Il apparaît clairement par l'accumulation sans réplique de faits déterminants et irréfu-

tables que **l'auvergnat septentrional**, langue de la majeure partie de la communauté auvergnate, étendue sur le noyau territorial et économique fondamental de l'Auvergne -quelles qu'aient été les acceptions de ce mot-, lié à tout ce qu'elle a pu tenter d'élaborer de conscient (sa capitale, des fragments d'histoire spécifiques), réunit les aspects les plus typiques et les plus cohérents de la langue. Comme ailleurs, ceux-ci résultent du rôle et de l'influence d'une **ville-centre** dans la sélection et l'innovation de traits particuliers.

- **Une variété cantalienne** apparaît comme trop particulière pour être réductible. Elle est décrite plus simplement, car elle est plus simple, plus homogène. Elle a aussi, au milieu de caractères généraux fortement affirmés, **un centre directeur et innovateur, Saint-Flour**, qui a eu une capacité de rayonnement exceptionnellement large compte tenu de sa population et de son importance économique modestes.

- Malgré sa prédominance actuelle écrasante en Velay et en Haute-Loire, la ville du Puy est marginalisée par toutes les lignes isoglosses importantes traversant cette partie de l'Auvergne linguistique. Force est de constater au contraire qu'elles se disposent autour de la capitale gallo-romaine, Ruessio, aujourd'hui Saint-Paulien. Cet agencement parle en faveur de l'ancienneté et de la constance des divisions dialectales auv. et de l'opiniâtreté avec laquelle les populations ont maintenu une originalité remontant au premier millénaire de notre ère. Il invite à baptiser **"paulinoise" la troisième variété fondamentale d'auv.** qui sera mise en relief ici. Traduction linguistique d'une portion de la communauté arvernophone consciente de ses particularités multi-séculaires, l'auvergnat paulinois diffère cependant partiellement de la tradition écrite vellave ayant pour centre contemporain Le Puy : la base générale est certes la même, mais un certain nombre d'apports s'y ajoutent, résultat à la fois du "méridionalisme culturel" d'une ville où les rapports humains bas-rhodaniens ont dominé jusqu'au milieu du XIXe siècle et de l'origine méridionale en Velay d'une partie prédominante des écrivains vernaculaires. Des faits orientaux scellent aussi la participation de l'Yssingelais à la vie culturelle vellave. Tout cela est pris en considération, nonobstant que le souci de cohérence a conduit à remettre en pleine valeur la physionomie paulinoise centrale de la langue de cette région.

- Depuis la parution du Grand Dictionnaire Français-Auvergnat (GDFA), l'influence exercée par cette source sur l'écrit auv. est facile à observer et les écrivains les plus éminents, les plus fortement enracinés dans la langue de leurs origines, tel Emile Brun, m'ont fait l'honneur de me dire qu'ils la mettaient largement à contribution. On peut donc avoir confiance que les besoins d'une expression améliorée, plus précise, plus riche qui se font d'ores et déjà sentir dans la littérature auv. brassent et rapprochent le vocabulaire littéraire et pédagogique utilisé; que les besoins modernes créent un fonds commun de plus en plus important (ils grandissent en effet très vite et même quelqu'un qui aurait le simple propos de mettre en scène des agriculteurs actuels serait amené à y recourir largement) ; et que le réalisme, la nécessité d'être lu poussent à une fusion croissante des variétés dialectales de notre région.

- L'idéal ultime serait en définitive une langue unifiée souplement, préservée de l'uniformité et de l'artificialité par quelques grands "marqueurs d'origine" -de grands traits dialectaux significatifs préservés- enracinant suffisamment l'écrit sans interdire une bonne intercompréhension stimulante avec le secours de l'enseignement des correspondances essentielles, et non bien entendu une intercompréhension approximative paralysante, telle qu'on peut au mieux l'espérer sur des espaces restreints dans l'usage oral actuel.

J'espère que le travail de débroussaillage pénible, compliqué et ingrat auquel je me suis livré en rédigeant cette grammaire jettera les bases solides et sûres de cette évolution.

AVANT-PROPOS

1. PLACE DE CET OUVRAGE PARMI LES ETUDES AUVERGNATES :

Jusqu'à 1971, il n'y eut aucune tentative de grammaire d'ensemble de l'auvergnat : celle de Michalias (1919) malgré son titre concernait le parler d'Ambert, celle de Girard (1925) donnait une image méridionalisée et affadie du dialecte vellave. Divers auteurs abordaient les éléments morphologiques de parlers dont ils étudiaient avant tout le vocabulaire (Chataing, Dauzat, Doniol, Meinecke) ou fournissaient des tableaux comparatifs mettant en oeuvre un matériel plus étendu (Nauton). Mon opuscule de 1971 (**Eléments abrégés de grammaire auvergnate**) était trop sommaire et souffrait de l'application à l'auvergnat de schémas inadéquats. La **Nouvelle Grammaire Auvergnate** de 1974, plus ambitieuse, joignait à ses chapitres morphologiques une étude des particularités (sous-)dialectales et des indications sur l'évolution de la langue. Elle intégrait un certain nombre de faits arverno-bourbonnais, mais non les données très utiles, publiées ensuite par le Cercle Terre d'Auvergne (Auvernhà Tarà d'Oc), d'Aimé Ferrier (Etroussat) et de Marcel Laurent (Vinzelles-Saint-Laure). Elle était très discrète sur l'auvergnat méridional et médian. Elle pâtissait encore partiellement de schémas linguistiques et graphiques "occitans". Sortie trop tôt, elle ne put assimiler deux apports décisifs, celui de l'Ecriture auvergnate (inutilement appelée "unifiée" à ses débuts) dont la pratique se généralisa dans les milieux arvernisants à partir de 1975 (cf. la revue **Bīzà Neirà**), ni les nombreuses enquêtes par questionnaires réalisées à partir de 1973 et poursuivies sans relâche depuis, au point de toucher près de 150 lieux, c'est-à-dire un réseau d'une densité sans équivalent dans les ouvrages publiés avant la thèse de K.H. Reichel. A plus forte raison, l'énorme masse d'indications résultant des enquêtes de ce dernier (à partir de 1981) ne pouvaient y trouver place. Le **Petit manuel de base de l'auvergnat** n'était qu'une mise à jour graphique sommaire de la Nouvelle grammaire... Les **Eléments abrégés de grammaire des parlers du Sud de l'Auvergne et des bordures Nord et Est de la langue** n'étaient pour leur part qu'une addition de mémentos mettant en forme brièvement, pour des usages scolaires, des données contenues dans l'ALMC de Pierre Nauton et dans des morphologies diverses (Ferrier, Laurent, Ally). A partir de 1976, la rédaction du **Fichier Onomastique de l'Auvergne**, déposé au CRDP de Clermont apporta quantité de données sur l'histoire de la langue, dépassant les espérances les plus optimistes. Plus que les textes, tributaires d'intrusions culturelles, de traditions, voire de manies de scribes, et en outre localisés étroitement en quelques points d'activité intellectuelle et d'ad-

ministration, les toponymes et les patronymes sont le conservatoire de l'histoire de notre langue. Les scribes ont pu les déformer mais ils étaient plus extérieurs à eux qu'aux mots du langage et ils avaient moins de prise pour leurs réfections étymologisantes hasardeuses. Plus sincère, l'onomastique est en même temps présente sur tout le territoire auvergnat. Elle projette de vives lumières sur des séquences jusqu'alors ignorées, elle précise l'aire de certains phénomènes, elle ouvre des perspectives sur leur progression et leurs reculs, elle souligne la personnalité de notre langue et l'autonomie de son évolution.

Le **Grand dictionnaire français-auvergnat** (3 vol., 1978-1980) et le vaste supplément accru par une vigilance ininterrompue depuis lors (il reste à publier) a lui aussi beaucoup apporté, non seulement en facilitant la comparaison des formes des mots dans les différentes parties de l'Auvergne (linguistique) mais plus encore en donnant l'occasion de rapprochements jusqu'alors inaperçus, en permettant de distinguer des aires lexicales et donc d'introduire le vocabulaire comme élément de compréhension grammaticale globale, en aidant à identifier les intrusions extérieures, en précisant à la fois la tendance évolutive commune de l'auvergnat et les modalités différentes du processus. L'exploitation de cette énorme source ne fait que commencer. L'intimité étroite de l'auteur avec ce travail réalisé et poli depuis maintenant quelque quinze ans l'autorise cependant à en tirer quelque parti.

Des travaux poursuivis sans relâche sur un matériel de plus en plus fourni sont sorties de nombreuses mises au point diffusées sous forme de feuilles volantes parmi les enseignants de langue auvergnate et parmi les étudiants d'auvergnat moderne de la Faculté des Lettres de Clermont. Elles entrent beaucoup plus dans le détail que la série de mémentos de 1984 : **Mémento abrégé des trois types grammaticaux fondamentaux de l'auvergnat** (bas-auvergnat, cantalien, vellave), mémentos de l'Auvergne médiane et de l'Yssingelais (CRDP de Clermont) qui bénéficient cependant du travail accompli dans plusieurs domaines (clarification morphologique, hiérarchisation des faits, histoire de la langue). Le **Précis de grammaire auvergnate** (1989, CRDP de Clermont) rebrasse synthétiquement ces mémentos. Il y ajoute un tableau des verbes irréguliers amélioré par rapport à celui de la NGA de 1974, un chapitre sur les temps composés propres à l'auvergnat, des tableaux d'équivalence avec le fr. et interdialectaux. Il souffre de son but étroitement pédagogique et de son volume très ramassé. Aucun de ces instruments ne peut tenir lieu de la synthèse relativement étendue qui est maintenant devenue possible. La présente **Grammaire générale de l'auvergnat** a pour tâche de marquer cette étape dans la progression des connaissances sur notre langue.

2. ESPRIT DE CE TRAVAIL :

Le détachement scientifique total envers la matière étudiée est un leurre ou bien une hypocrisie. Je ne nierai pas qu'en consacrant de nombreuses années de ma vie à l'étude de l'auvergnat, je lui ai voué un attachement passionné et indéfectible, qui ne me semble nullement exclusif de clairvoyance. D'autre part, le celtisant François Falc'hun, dans ses **Noms de lieux celtiques, 2 Problèmes de doctrine et de méthode...** (1970) a bien mis en évidence l'intrusion fréquente des idéologies politiques dans le raisonnement intellectuel. Ce dévoiement redoutable s'est accentué après 1968 : le doctrinarisme a fait irruption partout, avec ses nouvelles méthodes empruntées aux philosophies totalitaires : affirmations-massue, "vérité par prétéri-

tion", tabous créés pour intimider, caricature des positions d'autrui, langage multiforme selon la cible visée, ainsi que toutes les variantes du conditionnement mental et du terrorisme idéologique. Pour leur malheur, les langues régionales ont été prises dans le tourbillon de revendications nationalistes soutenues par des groupes infimes, mais actifs, passés maîtres dans l'art d'utiliser les moyens de communication, soutenus pour des raisons philosophico-politiques, voire syndicales par des "compagnons de route" de tous milieux, y compris universitaires. Les défenseurs de l'auvergnat ont été ainsi obligé de mener un combat pénible et souvent répugnant contre l'"occitanisation" niveleuse de leur patrimoine, pervertissant le concept déjà partiellement inadéquat chez nous de "langue d'oc". Ce danger extrême de liquidation totale par assimilation et par dénaturation, cette menace sans aucun équivalent pesant sur notre héritage (rappelons que le français détruit progressivement notre patrimoine, mais c'est par la force des choses, sans prétendre nous interdire de le défendre, d'écrire notre langue d'une façon reconnaissable et sans procéder systématiquement à l'intimidation, à la calomnie et à la tentative de liquidation morale des individus) a eu pour contre-partie de stimuler les énergies et les intelligences à la mesure de l'enjeu. Une étude aussi vigilante que scrupuleuse des caractères internes et externes de l'auvergnat, de son fonctionnement et de son évolution a permis d'élaborer des concepts qui finiront par s'imposer, même si les tirs de barrage d'une science dévoyée et la paresse mentale se conjuguent pour leur faire obstacle. La vérité fait toujours son chemin : au XIXe siècle, le peuple polonais était nié par ses partageants ; les Tchèques ont cherché à assimiler les Slovaques (beaucoup plus proches d'eux-mêmes que nous ne le somme par exemple des Languedociens) pendant des décennies avant de devoir leur concéder l'autonomie culturelle complète ; mieux, les Yougoslaves, qui avaient adhéré au "serbo-croate" qui est leur "occitan", à l'époque de la domination étrangère ont ensuite rétabli les droits de leurs diverses cultures, et cela va jusqu'à l'effort actuel des écrivains et intellectuels croates pour faire accéder leur idiome à la pleine dignité (cf. la naissance d'une littérature en Kajkavien et ses brillantes réalisations). Dès maintenant, par suite de nos recherches et de nos efforts, par l'action illustratrice de nos écrivains qui met en pleine lumière l'originalité de notre langue, il apparaît que **l'auvergnat n'a pas à être enfermé dans le dilemne et dans la dialectique réductrice oc-oïl**. Il doit être considéré en lui-même, comme langage adulte, mais en rapport en premier lieu avec ce qui lui est le plus directement apparenté, **le fonds dialectal original de la France Centrale**. J'entends détailler ici les raisons réelles, objectives, non circonstancielles, appuyées sur des faits de grande signification et de grande fréquence selon lesquels il existe à partir de la romanisation un **espace médioroman** qui n'est pas seulement un lieu de transition et d'interférences entre le Nord et le Sud, mais qui a ses caractères propres. Ce territoire aurait pu donner un ensemble politico-culturel expansif, un langage unificateur aux potentialités équivalentes à celles du français et d'autres langues s'il avait gardé l'importance prépondérante qu'il avait en Gaule à l'époque de la Confédération Arverne et qu'il conserva en partie sous la domination romaine et au haut Moyen Age, pendant toute la phase de formation des langues gallo-romanes. L'histoire médiévale et moderne lui a été contraire : il a été disloqué et laminé entre l'expansion française et des tentatives moins puissantes, mais actives, de domination méridionale. Tout son versant Nord a été francisé et un français populaire rural s'est imposé dans les pays de la Loire Moyenne, en Poitou, Charentes, Berry, Nivernais, dans le Nord du Bourbonnais, en Bourgogne et en Franche-Comté, hyperboliquement pris pour des "dialectes d'oïl", alors qu'il ne s'agissait que de formes archaïques du français mâtinées des restes des dialectes médioromans originaux, variables selon les régions d'origines et

diversement conservées selon les lieux. Sur le versant Sud, il est resté des **langues-charnières**, le limousin, le dauphinois et la plus originale de toutes, l'auvergnat. Proclamer cette originalité n'est pas faire preuve de chauvinisme naïf. Elle est bien démontrable et elle résulte de raisons tout-à-fait objectives, le peuplement précoce dense, la forte compacité économique appuyée sur des relations complémentaires entre les plaines et les montagnes, la large marge d'autarcie que permettait l'exploitation acharnée d'un milieu varié. Il faut cesser de croire que les bandes Ouest-Est de différenciation dialectale qui traversent l'Auvergne et d'autres régions sont des auréoles de pré-francisation au Nord et de méridionalité conservée, ce qui a pour conséquence de dévaluer les parlers auvergnats les plus typiques et les plus riches en spécificité, ceux de Basse-Auvergne et de sous-entendre que la méridionalisation artificielle de l'auvergnat (par l'"occitanisation" ou tout autre moyen qui a été ou pourrait être inventé à cette fin) ne serait qu'une restauration de l'ancienne "langue d'oc" en nos contrées. En fait, dès les origines, les idiomes gallo-romans se sont constitués en grandes unités régionales, conformes aux possibilités de relations et d'échanges du temps et non en deux ensembles homogènes d'"oc" et d'"oïl" dépassant de très loin les possibilités de communication d'une époque de repli et d'anarchie.

La bonne comparaison pour situer exactement l'auvergnat est celle d'une maison dont un côté regarderait vers le Sud et l'autre vers le Nord. Le versant Sud regarde les pays d'oc, il en a quelques aspects, mais la terre d'oc est une autre maison. Le versant Nord regarde des terres de la France centrale auquel il fut longuement apparenté. C'est à elles qu'il ressemble le plus, sans se confondre avec elles, d'autant qu'il a conservé une identité qu'elles ont perdu. L'arête faitière du toit, c'est l'Auvergne médiane, où interfèrent les traits d'oc et médioromans. A l'intérieur, la maison n'est pas une pièce unique indifférenciée, elle comporte des chambres diverses, ce sont les dialectes qui contribuent à lui donner sa physionomie et son ordonnance. L'intérêt des parlers de Basse Auvergne est d'avoir été au coeur de toute l'évolution de la langue, de lui avoir donné ses traits distinctifs et d'avoir anticipé sur le mouvement général en frayant la voie à son évolution, d'être en somme une "salle commune" de la maison. Celui du dialecte Nord-cantalien est un opiniâtre **conservatisme autochtone** sans lequel manqueraient bien des éléments pour reconstituer le cheminement de notre langue. L'arverno-vellave, plus nuancé, est un auvergnat archaïque resté plus proche de l'étymologie par suite des influences extérieures plus "universalistes" qui venaient du grand tronc de communications rhodanien. L'arverno-bourbonnais est un pont précieux jeté vers cette Atlantide engloutie de la zone médioromane septentrionale. La dynamique septentrionale de l'espace français depuis le Moyen Age en a fait le relais très complexe d'influences venues du Nord et de l'Est, mais il est aussi le siège d'évolutions particulières qui ne doivent rien au français et à la "langue d'oïl", laquelle existe bien, mais avec un domaine véritable circonscrit aux origines de la Seine, puis, vers la fin du haut Moyen Age, à la Loire moyenne. Comme en Basse Auvergne orientale et en Velay, mais plus encore, on y voit s'avancer des traits orientaux qui relient l'auvergnat à la grande matrice de la haute Italie et à sa variante conservatrice montagnarde rhéto-romane. La position charnière de l'auvergnat est donc générale entre l'Est (d'une part plus évolutif, d'autre part marqué par l'influence gallo-italique) et l'Ouest (plus immobile), le Nord et le Sud. Il ne faut pas négliger non plus que le français et plus généralement le monde d'oïl (dans les limites initiales rappelées ci-dessus) font partie du flanc Nord de la Romania, où des parentés génétiques l'unissent au rhéto-roman et au gallo-italique, ainsi qu'à tout l'ensemble médioroman : il

faut donc bien savoir distinguer les correspondances génétiques légitimes entre le fr. et l'auv. des intrusions fr. postérieures dans notre langue (et dans beaucoup d'autres, latines ou non !). Toutes ces données essentielles devaient être soulignées liminairement, mais elles seront développées au chapitre II des Préliminaires : L'auvergnat, idiome gallo-roman autonome.

3. ORGANISATION MATERIELLE DE L'OUVRAGE :

Les préliminaires réunissent deux chapitres traitant de la représentation écrite de l'auvergnat et des origines et évolution de la langue. La première partie, consacrée à la morphologie générale et dialectale de l'auvergnat englobe aussi la syntaxe courante de la langue parlée : il est difficile de séparer les catégories grammaticales de leur emploi réel. Les données syntaxiques sont présentées par comparaison avec l'usage du fr., référence générale unique des Francophones que sont aussi les Arvernophones. C'est sans doute dans la seconde partie que j'ai le plus innové en rassemblant notamment les "correspondances interdialectales", l'examen des variantes phonétiques et phonologiques, les données historiques que j'ai pu réunir, l'étude de la formation des mots et des spécificités de l'auvergnat (comme l'euphonisme) dans un seul et même ensemble présenté comme un répertoire alphabétique. Ce système peut donner au premier abord une impression de fouillis ou de hâte. Il n'en est rien. C'est une longue expérience pratique qui m'a conduit à l'adopter : le classement alphabétique des données est est toujours le plus commode, il permet d'atteindre très vite les renseignements recherchés, au point d'ailleurs que ce fait reconnu a conduit récemment à la publication de grammaires alphabétiques d'un rendement excellent (cf. Pierre Desmet : Grammaire alphabétique de l'allemand moderne, 1983). Quelques regroupements synthétiques brefs ont d'ailleurs été introduits lorsque cela paraissait nécessaire à la clarté.

J'insiste sur le fait que, tout en donnant un échantillon étendu des faits proliférant dans les parlers, je n'ai pas oublié l'avertissement de J.B.J. Tailhandier sur l'exhaustivité impossible, si autorisé et si important qu'il sert d'épigraphe sur la page de garde de cet ouvrage. J'ai privilégié les caractères significatifs. D'ailleurs, entre la rédaction et la parution de cette grammaire, la publication de l'étude décisive de Karl Heinz Reichel sur les parlers du Puy-de-Dôme est venue apporter aux dialectologues une matière tellement abondante que tout scrupule m'est ôté d'autant que cet auteur poursuit maintenant ses recherches plus au Sud : c'est donc l'esprit en paix que je livre cet ouvrage de tri, de classement et de hiérarchisation aux arvernisants qui, me semble-t-il, en ont besoin plus que jamais.

PRELIMINAIRES

I. REPRESENTATION ECRITE DE L'AUVERGNAT

1. HISTORIQUE :

L'écrit en auvergnat apparaît au milieu du XVIe siècle. Il a maintenant quatre siècles et demi, pendant lesquels il est resté indéfectiblement attaché à une représentation "phonétique populaire" de la langue : phonétique parce qu'elle cherchait à suivre la prononciation en diction posée au plus près (d'où l'élimination de -s pseudo-pluriel en Auvergne septentrionale et médiane et de toute autre consonne finale qui eût pu engendrer une liaison fautive à la lecture) ; populaire parce que les auteurs s'en sont tenus aux conventions connues, sans vouloir imposer à leurs lecteurs de désapprendre et de réapprendre (d'où par exemple **ou** pour rendre le son ainsi noté en français). Les solutions divergentes de Tailhandier et de Caldaguès (XVIIIe siècle) pour figurer l'atone finale féminine (a, o) ont une base réelle dans la langue, elles ne sont pas un épisode de la "querelle des Anciens et des Modernes". L'"Essai d'un discours à prononcer", du premier nommé, établit avec soin un code simple et assez pertinent. Ravel, qui a réfléchi sur la langue au point d'avoir formé le projet plein d'intérêt d'un "avernat" littéraire, a écrit de plus en plus phonétiquement à mesure que le temps passait. En adoptant l'écriture mistralienne, Michalias se ralliait aussi à un phonétisme modéré. Les conteurs populaires comme A. Bertrand, A. Massebeuf (Brioude), Emile Brun (Mile Touénabrus, Velay) se tiennent avec une grande rigueur au code essentiellement phonétique qu'ils ont choisi. Il n'y a jamais eu en Auvergne de tendance suivie à pratiquer des systèmes étymologisants et archaïsants (latin, troubadours), comme en Languedoc et en Bas Limousin. Les seuls cas de dégradation et de déviation de cette tradition se rencontrent :

- depuis la fin du XIXe siècle, chez des écrivains locaux peu instruits qui mélangent des innovations personnelles souvent incohérentes (un même mot écrit de plusieurs façons à peu de lignes d'intervalles) et des conventions purement françaises, irrationnelles.

- entre les deux guerres, chez H. Gilbert, B. Vidal et les quelques personnes qu'ils ont influencées : ils ont introduit dans notre région les systèmes archaïsants de Roux (Limousin) et Perbosc-Estieu (languedocien), ancêtres de l'écriture "occitane". Déjà critiqués en leur temps de façon mordante par A. Vialatte (qui disait qu'un enfant ayant fait deux ans de latin pouvait les comprendre, mais non ceux qui tous les jours parlaient auvergnat), ils n'ont pas eu

de véritables disciples. Dans le même temps, les systèmes phonétiques ne disparaissaient pas, mais continuaient à réunir le plus clair de l'écrit auvergnat.

L'effort de restauration linguistique et culturelle conduit depuis 1970 a commencé dans la période de confusion mentale sans précédent qui a suivi les événements de 1968. C'est pourquoi nous avons été victimes du mythe "occitan", largement répandu alors par les moyens d'information (désinformation), soutenu par des groupes de pression idéologiques, politiques, syndicaux. Nous avions appelé notre association Cercle Occitan d'Auvergne et adopté l'écriture occitane (dite aussi : classique, traditionnelle, etc...). L'échec pédagogique fut complet (il est impossible de lire, une même lettre ayant divers sons et pratiquement jamais celui qu'on lui connaît actuellement), l'étonnement et l'irritation des patoisants ("ce n'est pas du patois, c'est du portugais", comme nous disait un jour un vieil arvernisant), les implications extra-linguistiques et extra-culturelles de l'occitanisme (sur lesquelles nous nous sommes largement expliqués dans diverses publications : nationalisme et centralisme méridional, visant à engloutir et à effacer l'auvergnat dans une "unité" niveleuse et factice) nous ont détournés de cette voie contre nature. Nous avons alors élaboré (1973-74) le système de l'"écriture auvergnate unifiée" (unifiée dans ses principes, non uniformisée dans sa physionomie), dont la réussite fut éclatante : excellent rendement pédagogique, passage facile de l'écrit à l'oral et réciproquement, reconnaissance immédiate de la langue par les arvernophones, aide puissante à la perception des mécanismes grammaticaux, intégration de tous les dialectes sans déformation, tri automatique des mots du fonds autochtone et des intrus français patoisés... D'où l'habitude prise de dire simplement : **l'écriture auvergnate.**

L'usage abondant (il s'est écrit et publié en écriture auvergnate autant qu'en de très longues périodes précédentes) a peu modifié le schéma initial : quelques simplifications et systématisations, de rares corrections. La plupart des systèmes graphiques ont mis des siècles à se former et à se polir (cf. le français entre le XVIe et le XIXe siècle). En auvergnat, il ne subsiste plus, au bout de quinze ans d'usage que des problèmes bien circonscrits comme celui de la consonne finale des substantifs et mots-outils ayant une forme d'adjectif ou de participe : **seguen(t)** : suivant, **én fuo(rt)** : un fort ; celui de la représentation de certaines diphtongues (ai/aé), de certains rapports voyelles-diphtongues (ei - é - i)... Mais déjà les voies sont tracées non seulement pour leur solution, mais aussi pour les simplifications qui pourraient apparaître utiles à un stade ultérieur de l'existence culturelle de notre langue : cet ouvrage en fera le point.

2. IMPORTANCE DE L'ECRITURE. FONDEMENTS METHODOLOGIQUES DE L'ECRITURE AUVERGNATE :

L'écriture est plus qu'un instrument : son esthétique particulière s'ancre dans les esprits et en fait un cristallisateur de civilisation : d'où la ferveur avec laquelle les adeptes de l'alphabet cyrillique fêtent les Saints Cyrille et Méthode, l'échec des communistes chinois lorsqu'ils ont voulu substituer l'écriture latine aux idéogrammes. Dans un même système général (pour nous l'alphabet latin), les combinaisons spécifiques à chaque langue créent une accoutumance et une sensibilité culturelle. L'écriture auvergnate a été conçue non seulement comme le support de la langue le plus rationnel, le plus commode, le plus accessible et le plus pertinent qu'il est

possible, mais aussi comme un instrument de prise de conscience des caractères essentiels, et de la trajectoire évolutive de la langue.

Elle part du principe fondamental selon lequel l'écriture est le reflet de la langue et non l'inverse. Elle applique un phonétisme modéré, recommandé à la fois par la situation de l'auvergnat (langue sans institutions protectrices, sans enseignement systématique, sans moyens de popularisation étendus et continus) et par la généralisation du phonétisme dans les écritures modernes. L'adjectif "modéré" signifie que l'on écarte tout signe cabalistique incompréhensible au profane et que l'on ne recherche pas une perfection inaccessible dans la représentation des sons. De la même façon, cette grammaire utilisera un langage et des figurations simples afin d'encourager et non d'écoeurer les bonnes volontés.

Elle inscrit la langue dans sa famille, préférant parfois une irrationalité légère, mais entrée dans les habitudes (c, qu) à l'emploi de signes qui n'appartiennent pas aux habitudes courantes d'écriture des langues latines (k, w, y).

Elle offre deux possibilités d'utilisation : littérale, lorsqu'on veut décrire précisément un parler (cf. Bonnaud P. : **Ecrire l'auvergnat**, exposé systématique du système qui montre comment on peut rendre tous les sons existant dans le domaine territorial de l'auvergnat) et **compréhensive** de loin la plus pratiquée, qui privilégie une "représentation moyenne" facilitant l'intercompréhension et l'intégration culturelle interne des variétés de la langue.

Ayant entièrement répondu à tous ses objectifs, le système, en dehors de menues retouches de détail, ne pourrait être perfectionné (vers la simplicité, donc le phonétisme) que dans le cas d'un accord d'unité, qui permettrait d'appliquer des solutions supérieures aux compromis retenus (ts, dz au lieu de ch, j par ex.). On ne devrait s'y engager le cas échéant qu'après avoir bien pesé le pour et le contre : cet ouvrage détaillera les questions qui mériteraient alors d'être examinées.

L'écriture auvergnate surmonte des obstacles sur lesquels nos anciens écrivains avaient buté (ne comprenant pas que le son (ch) est un (s) chuinté devant i et u, ils représentaient par cha à la fois ce (s)chuinté et les groupes ts/tch). Elle permet de régulariser les correspondances interdialectales (par ex. entre **e** et **é**, ce qui résout la difficulté du (é) fermé cantalien, parfois représenté par i dans les systèmes individuels et locaux).

Elle reprend et systématise les meilleurs usages de nos anciens écrivains, tandis qu'elle élimine leurs discordances, les intrusions indues de conventions inadaptées, françaises ou autres : elle ébourgeonne la tige auvergnate de ses rejets parasites : en cela elle est un **instrument de restauration de la langue**, elle met en relief sa dignité, elle jalonne une fidélité historique et culturelle.

Bien qu'elle accorde toujours une **priorité au phonétisme**, elle laisse une **place importante au fonctionnalisme** : elle renseigne sur la formation des féminins, permet de distinguer les personnes de la conjugaison, élimine toute homonymie véritable, génératrice de confusion, elle donne par conséquent une clarté maximum au texte. Par contre, **elle ne recourt que rare-**

ment à l'étymologie : seulement lorsque la discrimination l'impose et lorsque tous les autres procédés simples sont épuisés : on écrira par ex. **pot** : mesure de 15 l. et **lat** : côté, versant, parce qu'il y a tant de mots qui se prononcent (po) et (la) que tous les moyens de distinction disponibles doivent être utilisés. **Lat** est par ailleurs un bon exemple d'une évolution imposée par la cohérence et résultant de multiples confrontations : originellement, nous écrivions laz.

Pour terminer ce paragraphe, on s'arrêtera un instant sur l'argument "occitan" de guerre psychologique selon lequel l'écriture auvergnate est un système "patoisant" (parce qu'elle est apte à rendre exactement tous nos parlers) et "français" (parce qu'elle reprend des conventions ancrées dans l'esprit des Francophones que nous sommes tous, comme **ou**) : en fait, elle est **pan-auvergnate** et peut intégrer sans peine aussi bien des formes très localisées que des énoncés littéraires supra-dialectaux ; d'autre part, un linguiste breton a calculé qu'elle comporte 17 conventions courantes différentes de l'usage français (ce chiffre monterait aux alentours de 25 si l'on ajoutait les conventions particulières notant les parlers localisés). De telles données rendent inutile tout commentaire.

3. PRINCIPES GENERAUX :

● **Fidélité** : on écrit aussi près que possible de la prononciation, en se rapprochant de l'axiome : "une lettre (ou un groupe de lettres fixes) = un son".

● **Simplicité** : par rapport au fr. sont simplifiés et rationalisés les rapports suivants :

- **c, ç, s** : ç est supprimé (garsou : garçon) ; le son (s) du fr. bosse est rendu par **s** (**ss** entre voyelles) ; **c** n'a jamais le son de (s) et ne se rencontre jamais devant **e** et **i** : **passâ** : passer, **rassà** : race ; **selhà** : cil ; **senà** : scène ; **siau** : ciel.

- s et **z** : pour le son fr. (z) de rose, pause, on n'emploie que **z** : **rozà**, **pauzà**.

- j et **g** : **g** a toujours le son (g) de gare. Il s'écrit **gu** devant **e** et **i**, concession aux habitudes de lecture des Francophones (tout comme -ss-, ci-dessus) : **garà** : gare, **dague** : jars. **g** n'a JAMAIS le son de j fr.

- **c** et **qu** : on avait songé à n'utiliser que **c** (cf. ancienne pron. latine, langues celtiques), mais des hésitations de lecture ont conduit à cette double notation du son (k). Par rapport au fr., la rationalisation consiste à écrire toujours **c** devant **a**, **o**, **ou**, **u**, toujours **qu** devant **e** et **i** : **carteî** : quartier, **cand** : quand, **quelà** : cette.

- les consonnes ne sont jamais redoublées, sauf si la prononciation l'exige : il n'y a pas de dd, ff, ll, rr, tt, si fréquents en fr. : **sarâ** : serrer ; **barâ** : barre ; **balà** : balle ; **pautà** : patte ; **nn** est très rare et correspond à deux **n** distincts : **sannâ** : saigner, châtrer, ou à **n** + **nh** : **channhâ** : changer ; mm est issu de l'assimilation du préfixe en avec le mot commençant par **m** auquel il se soude : **emmantelâ** : envelopper (d'un manteau), **emmiardâ** : emmerder. Mais on pourrait écrire enmantelâ, enmiardâ.

• **Facilité et accessibilité** : pour éviter des efforts inutiles (désapprendre - réapprendre), on reprend le maximum de conventions fr. auxquelles tous sont habitués : ou = ou, o = o, u = u. Au total se prononcent comme en fr. : **a**, **an**, **b**, **d**, **e**, **ė** (rare), **eu**, **f**, **i**, **ia**, **io**, **l**, m, **n**, **o**, **on**, **ou**, **oun**, **p**, **qu**, **r**, **t**, **u**, **v**, **z**, plus en général **é**.

• **Dignité et indépendance** : on rejette les conventions fr. inadaptées, on les remplace par des conventions simples conçues pour rendre compte de la réalité de l'**ensemble** des parlers auvergnats : l'auvergnat s'écrit à l'auvergnate et non selon un diktat fr. ou languedocien. S'emploient en particulier différemment du fr. :

- **å**, **c**, **ch**, **g**, **h**, **ĩ**, **j**, **lh**, **nh**, **si**, **su**, **ü**, **zi**, **zu**.

- dans certains secteurs : **ä**, **clh**, **rh** ; **blh**, **flh**, **plh**.

- toutes les représentations des diphtongues et des triphtongues (deux ou trois voyelles prononcées d'une seule émission de voix) qui n'existent pas en fr. : **aé**, **ai**, **au**, **ei**, **eù**, **iau**, **oa**, **oê**, **où**, **uo**, **uoù**, etc...

- les semi-nasales : **en**, **in**, **un**.

• **Cohérence** : toutes les conventions ont une raison d'être aisément accessible, aucune n'est gratuite, ambigüe, trompeuse, il n'y a pas de conventions au second ou au troisième degré comme dans l'écriture "occitane".

• **Fonctionnalité** : en principe, toutes les lettres se prononcent. Cependant, quelques unes sont muettes, mais elles ont une grande utilisé grammaticale :

- en permettant de distinguer et d'identifier immédiatement les personnes du verbe : **-s** caractérise la 2e pers. du sing., **-m** la 1ère du plur., **-z** la 2e du plur., **-n** la 3e du plur. (sauf dans les parlers cantaliens, terminaison **ou**).

- en permettant de former le fém. sur la base du masc. : ainsi les consonnes finales **-ch**, **-d**, **-j**, **-l**, **-n**, **-r**, **-rd**, **-rt**, **-s**, **-t**, **-v**, **-z**. Celles qui pourraient provoquer des fautes de lecture dues à l'influence fr. sont mises entre parenthèses : **danjeirouz** : dangereux, f. **danjeirouzå**, **chi(n)** : chien, f. **chinå**, **garid** : guéri, f. **garidå**. NE PRONONCEZ JAMAIS LES CONSONNES FINALES (seules -r et -s s'entendent dans les parlers du Sud, et quelques autres dans le Sud-Est du Velay et dans le Sud lointain).

- en permettant de distinguer les uns des autres des mots homophones d'une seule syllabe : **can** : camp, **cand** : quand, **cant** ? combien ?

- en aidant à placer correctement l'**ACCENT TONIQUE**, très important en auvergnat, car il est plus fort qu'en fr., il a deux positions courantes possibles (une seule en fr. : dernière syllabe), et il affaiblit les syllabes atones (celles qu'il ne frappe pas), provoquant le changement de timbre des voyelles et des diphtongues entre les syllabes toniques et les atones. Voici

donc, relativement à l'écrit, les règles d'accentuation tonique du système nominal (tous les mots sauf les personnes conjuguées des verbes).

. La voix appuie sur la dernière syllabe des mots terminés par une consonne écrite (mais non prononcée), par **-ï**, **-o**, **-ou**, **-u** et par **-â**, **-ê**, **-î** (dans le cas de ces trois voyelles, l'accent circonflexe indique l'accent tonique final).

. elle appuie sur l'avant-dernière syllabe des mots terminés par **-à** (presque tous les fém. sing.), **-a** (fém. plur.), **-e**, **-i**.

. les formes conjuguées du verbe ont une accentuation spéciale qui doit être apprise et qui sera figurée dans les tableaux de cet ouvrage par le soulignement de la voyelle accentuée (v. § 54).

. les diphtongues et triphtongues portent toujours l'accent tonique en fin de mot. Mais les diphtongues ou pseudo-diphtongues descendantes sont appuyées sur la première voyelle : **aé**, **ai**, **au**, **ei**, **eù**, **où**, ainsi que **îà**, **îa**, **uo** à la fin des mots ; les diphtongues ou pseudo-diphtongues montantes sont appuyées sur la seconde voyelle : ia, -iâ (fin de mot), **-io**, **-iou**, **ieu**, **iu**, oa, **oé**, uo (initiale ou dans le mot). Les triphtongues sont toujours appuyées sur la voyelle centrale : iau, iei, ieù, iéu, uoù (non aio, aia, qui proviennent d'une réduction consonantique interne : chute de r, originellement ario et aria).

Les **CONVENTIONS-CLE** qu'il convient de bien assimiler sont le plus souvent des **signes de recouvrement** (lettre ou groupe de lettres rendant plusieurs prononciations distinctes mais se correspondant exactement dans différents parlers).

- **à** est une voyelle ordinairement **atone** (non appuyée par la voix) placée en fin de mot. Sa prononciation de base est (å), c'est-à-dire intermédiaire entre (a) et (o) ouvert. Autres prononciations possibles : (o) ouvert bref, (a bref), (e). Outre le fém. sing., caractérise aussi certaines personnes du verbe. Suivie de -d et de -t (**chàt** : chat, **ràt** : rat, **chantàd** : chanté) elle est exceptionnellement tonique.

- **ch** et **j**, l'une sourde, l'autre sonore, ont pour prononciation de base :

. **ch** : (ts) devant **a**, **e**, **o**, **ou**, (tch) devant **i** et **u**.
. **j** : (dz) devant **a**, **e**, **o**, **ou**, (dj) devant **i** et u.

Dans certains parlers on a les prononciations suivantes : **ch** : toujours (ts), toujours (ch), toujours (ch) ; **j** : toujours (dz), toujours (dj), toujours (j). Les prononciations (tch), (dj) sont anciennes, en voie de résorption (ch), (j) traduisent l'intrusion du fr., (ts), (dz) et leur variante intermédiaire (tś, dź) avec s et z légèrement chuintés se développent et sont typiques de la zone médioromane (France Centrale) où se trouve l'Auvergne.

- **s** se prononce comme ch fr., **z** comme j fr. devant i et u : (chi) dans les syllabes toniques (che) dans les atones et de même (ji), (je). Ce chuintement est de même nature que le passage

ci-dessus de (ts) à (tch) et de (dz) à (dj) devant les mêmes voyelles. C'est pourquoi les graphies **ts** et **dz**, prononcées tout naturellement (tch) et (dj) devant **i** et **u** eussent été beaucoup plus rationnelles que les **ch** et **j** adoptés par compromis (et presque compromission, puisqu'en fait, ce sont les pron. des zones francisées qui ont fait la loi. Il faut cependant admettre qu'elles ont la justification d'un emploi historique quasi permanent et qu'elles permettent d'éluder le problème des parlers creusois et ambertois restés attachés aux anciennes pron. (tch) et (dj) en toute position. Par contre ts et dz conviendraient parfaitement au système auv. le plus courant puisque les pron. (tch) et (dj) n'interviennent que devant i et u, qui provoquent le chuintement de s et z).

- **lh** a pour pron. de base (ly) comme dans lyophiliser réduit à (y) de yack dans de nombreux parlers ; **nh** se dit comme gn de gagne.

D'un usage moins pan-auvergnat, mais très étendu :

- **clh** : combinaison en une seule émission de voix du ch allemand de ich et de ly de lyophiliser, évoluée parfois en ch allemand de ich seul (il existe aussi une prononciation (ky) comme dans Kyoto, beaucoup moins répandue).

- **ä** a un son très ouvert entre (a) et (è) : régions du Nord et du Nord-Est.

Plus localisés encore :

- **blh** = (bye), **flh** = (fye), **plh** = (plh) palatalisations des groupes bl, fl, pl dans l'Est, en continuité géographique avec l'aire franco-provençale et l'Italie.

- **rh** : r râclé (constrictif vélaire) dans le Cantal.

Enfin, **partout** : **ï** se prononce (yi), **ü** = (yu), **en** = (in) de vin, **in** = i + léger n, **un** = u (fr.) + léger n ; et l'on n'écrit jamais de **-s** au pluriel, sauf dans les parlers du Sud lointain où il se pron. effectivement.

Pour lire un texte auvergnat :

- il ne faut pas prononcer les consonnes à la fin des mots : elles ne sont écrites que pour des raisons grammaticales (ne font exception que les liaisons morpho-syntactiques médianes et méridionales) ;

- à la fin des mots, **-am**, **-em**, **-om**, **-oum** se pron. comme s'il y avait **-an**, **-en**, **-on**, **-oun**. Ils sont écrits ainsi pour caractériser la 1ère pers. du plur. des verbes (P4) et la distinguer au premier coup d'oeil de la 3e (P6) ;

- il faut suivre le code auv. et non le fr. : siache se pron. (chatse) parce qu'en auv. si = (ch) et ch = (ts). Ne prononcez pas non plus à l'espagnole le **ch** et le **j** (qui n'est pas la jota !).

Pour **écrire en auvergnat :**

- il faut identifier correctement les sons et les transcrire selon le code auv. des équivalences entre l'écrit et la prononciation ;

- lorsqu'il s'agit d'un mot variable (verbe, nom, adjectif, mot-outil ayant un féminin), il faut :

. écrire la consonne qui caractérise la personne du verbe que vous employez : **-s**, **-m**, **-z**, **-n**,
. écrire la consonne muette qui reparaît au fém. Noter que la plupart des participes passés sont en **-d** : **garid, batüd, parlàd.**

4. ALPHABET ET COMBINAISONS :

Sans retenir les lettres surmontées d'un accent ou d'un tréma ni les groupes stables correspondant à une pron. donnée, l'alphabet auv. compte 22 lettres : a, b (bë), c (ca), d (dë), e (ë), f (fë), g (guë), h (achà), i, j (dzë), l (lë), m (më), n (në), o, p (pë), q (quë), r (rë), s (së), t (të), u, v (vë), z (zë) ; ï est lu (yi) et ü : (yu).

ë représente un e accentué (tonique). On disait originellement : c (quë) et q (gruos quë), mais il était illogique de transcrire c par une autre lettre, d'où la dénomination rationalisée (ca).

Les groupes de consonnes stables devraient être logiquement insérés dans cette suite. Ils ne le sont pas par simplification pratique. Mais ils ne s'énoncent pas par groupement de lettres simples : on dit **blh** (bÿe), **ch** (tsë), **clh** (clhë), **flh** (fyë), **lh** (lyë), **nh** (nhë), **plh** (pyë), **rh** (rhë).

Les voyelles portant des accents et des trémas ne sont pas non plus classées à part alphabétiquement : **à, é, ù**, etc... On les épelle selon la prononciation (diphtonguée le cas échéant : où).

La lettre **h** n'a pas de son propre. Elle est un auxiliaire pour représenter la palatalisation des consonnes. Dans ces conditions, puisqu'on emploie **ch** (palatalisation de c) on devrait avoir parallèlement gh (palatalisation de g : dz) et également sh (palatalisation de s : sh) et zh (palatalisation de z : j). Ces solutions logiques ont été rejetées pour les raisons suivantes :

. gh, utilisé par nos anciens écrivains parce qu'il ne facilitait pas la lecture : j s'est avéré plus pratique.

. sh et zh à cause de l'effet d'étrangeté aux yeux d'une population dialectalisante qui n'a pas l'habitude des jongleries philologiques.

La lettre x correspond en fr. à (ks) ou (gz) et à correspondu en ancien auv. à (ch). A regret, nous n'avons pas repris cet ancien usage par crainte de l'étrangeté. Quant aux sons (ks) et (gz), on ne les entend que dans des mots fr. non assimilés. Celui qui veut peut donc écrire acsiden et egzamen (le x est inadmissible puisqu'il représente deux sons différents), mais

nous préconisons fermement les formes assimilées : **asiden, izamen.** Donc, au x fr. correspond selon la pron. : **ss, si** et **z.**

On a abandonné sans regret gli, figuration italianisante de **lh** employée par les écrivains du XVIIe au XIXe siècle. Il y a eu aussi des hésitations motivées entre **nh** et gn, puisque **nh** ne s'imposerait que si h était le signe généralisé des palatalisations. Les attestations anciennes montrent le double usage sans donner d'indications déterminantes. On ne s'est pas arrêté un instant à bh, fh, mh, ph, vh, trop étranges : le tréma sur **ï** et **ü** indique avantageusement la mouillure.

Bref, il eut été plus satisfaisant pour l'esprit d'utiliser ts, dz, c en toute position pour (k), g sans u devant e et i, s non redoublé entre voyelles. L'impératif de simplicité et d'adaptation aux conditions réelles a fait pencher la balance vers des solutions imparfaites, mais efficaces.

Nota : En cas de nécessité de prononcer les lettres étrangères (ex. immatriculation, épellation de mots étrangers), on dit : ca-coà (c cédille), ké (k), vë crou (w), quessë (x), ië (y). De la même façon, on pourrait dire : chië (č), tsië (ć), zië (ź), sië (ś), etc...

Phonétisme de base des conventions de l'écriture auvergnate :

"De base" signifie : dans leurs équivalences les plus courantes ou les plus typiques, sans prétendre embrasser toutes les variantes : on sait que des nuances de prononciation existent dans toute langue.

A) Lettre	Valeur de base si différente du fr.	Lettres dérivées et valeur de base	Exceptions à la régularité des rapports écrit-oral en auvergnat courant. Remarques diverses
1 a		à = (a).	1. Compromis avec les habitudes graphiques des
		ä = (a/è)	langues latines (qu).
2 b			2. Compromis avec la pression du grançais (gu,
3 c	toujours (k)		qu, ss).
4 d			3. -m grammatical (-am, -em, -om, -oum, 1ère pers.
5 e		é = (é moyen)	plur. des verbes).
		è = (è)	4. Consonnes finales muettes à valeur grammati-
6 f			cale.
7 g	toujours (g)		5. h n'a pas de son propre.
	dur		6. Le r auvergnat était (et demeure parfois) roulé
8 h			lingual, très léger (presque l) très différent du r
9 i		ï (yi)	roulé apical méridional ; il tend à se prononcer
10 j	(dz)		comme en fr. de nos jours. Il n'y a plus de différence
11 l			entre r et rr (c'est pourquoi on ne redouble jamais
12 m			le -r-) sauf vestiges résiduels et parfois inversés :
13 n			-r simple roulé lingual, rr raclé- devenus négligea-
14 o	(ò) ouvert		bles. Devant consonne, r tend à s'effacer (padre :
15 p			perdre, odre : ordre) alors qu'il se maintient après,
16 q			contrairement à la tendance fr. Lorsqu'il se main-

17 r			tient, c'est avec une articulation affaiblie,
18 s	toujours (s) (ss)		presque escamotée : pourfanã : profaner,
19 t			pourvenï : provenir.
20 u		ü (yu)	7. Noter la représentation diversifiée des palata-
21 v			lisations : néant (chuintements), tréma (mouillures) :
22 z			h et i après consonne (v. plus loin).

Note sur les rapports entre e, é, è : è a disparu de la majeure partie de l'Auvergne où sa prononciation est regardée comme caractéristique d'un "accent pointu" étranger. Il ne se maintient que sur les périphéries orientales et méridionales : dans les massifs de l'Est comme tendance à ouvrir des (é) terminaux ; dans le Sud lointain d'une manière proche de celle des langues d'oc méridionales, y compris discriminative (é atone - è tonique). Mais dans le Sud auv. proprement dit, l'usage discriminatif de è-é n'est plus que sporadique (v. ALMC, Cantal), le maintien de è, rongé par e et én'a plus de logique claire. C'est pourquoi l'écriture auv. courante ne connaît que e et é, ce dernier représentant le (é) moyen si caractéristique de la pron. y compris en fr. régional pouvant à l'occasion être légèrement ouvert ou fermé ; outre les dialectes où il est réellement présent, è s'écrira par ex. lorsqu'on veut faire ressortir les traits d'un parler qui le possède. D'autre part, en AN et AM, on rencontre le timbre (e) à l'O. et au C., le timbre (é) à l'E. et au S. devant l, r, s, t, z et devant le n d'une syllabe suivante. C'est la raison pour laquelle on peut se passer de mettre l'accent en écriture courante : chatelà : pellicule de cheveu, passessà : qu'il passât, neta : net, propre, mĩnjeton : ils mangèrent, pezà : il pèse. La commodité et aussi la prise en considération des habitudes de lecture des francophones aboutissent en général à marquer l'accent au prétérit (mĩnjéton), non au subj. imparf. (passessà), ni au pluriel -er (pron. é) des mots en eir : bacouner : charcutiers (mais : bacounéra : charcutières) ; de même : fransez : français (plur. de franseiz), mais franséza : françaises (cependant franseza possible, car prononcé).

B) Groupes de lettres	Valeur de base	Valeurs phonétiques particulières, exceptions au phonétisme et remarques diverses
aé	(a̲é)	substitut évolutif de ai
ai	(a̲y)	conservé au Sud ; aĩ en finale infinitive tronquée : faĩ : faire
an	(ẵ)	exception au phonétisme : am = (ẵ)
ao	(a̲o)	arverno-bourbonnais
au	(a̲w)	évolue vers (o) long fermé dans le NE
blh	(by)	initialement (bly)
ch	(ts)	**chi** = (tši/tchi) ; atone tšë/tche. **chu** : (tšu/tchu),
clh	(çly)	peut évoluer à (ç) = ch allemand de ich
éa (archaïque)	(éa̲)	remplacé par ia, sauf chez les Protestants du Velay
eau (archaïque)	(éa̲w)	remplacé par **iau**
ei	(éy)	évolue à l'atone vers (é) dans l'Ouest, (i) dans l'Est. -eĩ en finale infinitive tronquée et finale tonique sans consonne
en	(ẽ)	exception au phonétisme : **em** = (ẽ)
eu	(ö)	très répandu au Nord, plus rare au Sud
eù	(ö̲u) = (eu-u)	diphtongue secondaire
éu	(éw)	Sud
èu (rare)	(èw)	Sud, marges

flh	(fy)	initialement (fly)
ia	(ya)	écrit -iâ en finale tonique
ià	(yå), atone	
îà	(i̲å)	
îa	(i̲a)	
iau	(yaw)	
iei	(yéy)	
ieu	(yö)	
ieù	(yöu)	
iéu	(yéw)	Sud
ièu (rare)	(yèw)	Sud, marges
in	(ĩ)	en recul devant en
io	(yo)	tonique correspondant à ià atone
iou	(you)	
ioù	(yow)	
lh	(ly)	évolution fréquente vers (y)
nh	(ny) = fr gn.	n note régulièrement la semi-nasalisation dans an, en, in, on, oun, un
oa	(wa)	exception au phonétisme : (w) = (ou) semi-consonne exprimé
oan	(wa) = (ouan)	tantôt par o, tantôt par u
oé	(wé)	
oei	(wéy)	
oen	(we) = (ouin)	
oi (rare)	(oy)	
on	(o)	exception au phonétisme : -om = (o)
ou	fr (ou)	
où	(o̲w)	répandu au Sud, sporadique au Nord
ouà	(o̲u̲å)	ordinairement écrit uo à la fin du mot
oui	(wi)	Sud (au Nord : oei)
oun	(oũ) = (oun)	exception au phonétisme : -oum = (oũ)
plh	(py)	initialement (ply)
rh	(r raclé)	r final et substitut de l dans le mot (Cantal)
si	(ši) = (chi)	(se) = (che) à l'atone. si secondaire issu de sei non chuinté : va Siro : Ceyrat
su	(šu) = (chu)	s non chuinté dans suo où u représente en fait un (ou) consonne (w)
ua (rare)	(u̲a)	Limagne
ue (rare)	(u̲e)	Limagne
ué (rare)	(u̲é)	Ouest et Nord
un (rare)	(ũ)	résiduel (quelques mots, courants cependant : vun, lün, liun, fun, charun, freichun, grun...)
uo	(wo̲)	corps du mot
uoù	(wo̲w)	Ouest
uu (rare)	(ouw)	Yssingelais
zi	(ži) = (ji)	(ze) = (je) à l'atone. zi secondaire issu de zei non chuinté
zu	(žu) = (ju)	z non chuinté dans zuo (uo = wo)

Nota : En caractères gras dans les tableaux ci-dessus les conventions les plus largement usuelles.

Rappel : Les triphtongues finales -aio̲, pl. -aia̲ sont accentuées sur la dernière voyelle, à la différence des autres triphtongues qui sont appuyées sur la voyelle intermédiaire.

5. ECLAIRCISSEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Nous voulions être pratiques et nous savions que la culture d'expression auvergnate ne disposerait jamais de grands moyens. C'est pourquoi notre système d'écriture ne comporte aucun signe qui ne puisse être tapé avec les caractères d'une machine à écrire ordinaire ou qui requière des imprimeurs spécialisés : ceci explique l'utilisation du tréma (indépendant), de l'accent circonflexe (de même), des accents graves et aigus (liés à certaines lettres sur les claviers).

L'Auvergne est en France et les Francophones ont des habitudes de lecture et d'écriture. Il nous a suffi de les rationaliser lorsqu'il existe une correspondance approximative entre un son fr. et un son auv. Mais l'auv. a aussi ses particularités, irréductibles au fr., d'où des conventions spéciales. Nous ne revenons pas ici sur ch, j, lh, nh, si, su, zi, zu, déjà évoqués, mais donnons seulement des indications sur d'autres emplois :

- **à** : la pron. de base (ă) subsiste sporadiquement sur une dorsale centrale dont on notera à diverses reprises l'importance, de la Haute Combraille à l'Yssingelais. Dans le Sud, on prononce un (a) faible qui tend à s'amuir en diction rapide comme le -e fr. Dans le Nord et dans le Sud lointain, (o) est la pron. la plus répandue. Dans les mots fém., le (o) singulier s'oppose au Nord au (a) très ferme du pluriel. Une graphie -o, -a eût représenté une opposition idéalement claire et un accord sur la langue littéraire et l'expression culturelle pourrait lui donner toute sa valeur (il faudrait prendre garde dans ce cas que les -o toniques finaux devraient porter l'accent circonflexe, comme les -â actuellement). Il faut reconnaître que la tendance à l'oubli des accents est grave de nos jours et que l'opposition sg **-à**, pl. -a requiert une grande vigilance. Mais, tout cela pris en compte, **-à** recouvrant les sons (a), (o), (a), voire (e) est une bonne solution de compromis.

- **e -é.** e est en principe le (e) de "velu". Dans certains parlers du Sud, il peut représenter (é) bref, mais dans certains cas seulement. Les débutants doivent se méfier des habitudes de lecture espagnoles et italiennes. En principe on peut établir : e se pron. comme en fr.

é représente en principe le (é) moyen que 90 % des Auvergnats pron. en fr. pour les (é) fermés et les (è) ouverts de cette langue. La plupart des parlers auv. (Nord, médians, en partie du Sud) n'ont pas de (é) fermé et de (è) ouvert, mais seulement cet (é) moyen, trait médioroman largement dominant dans le Centre et le Centre Ouest de la France, qui fait considérer aux habitants de ces régions que ceux qui distinguent é-è "parlent pointu". La question é/è est donc vaine pour la plupart de nos dialectes, et on écrit **é** pour tous les sons (é) avec leurs différences menues de réalisation.

Cependant les Massifs de l'Est ont un (è) ouvert tonique qu'on écrit ainsi : **è** (trait en continuité avec le franco-provençal où la distinction des deux (é) est très marquée). Dans le Sud, notamment dans le Cantal, mais aussi dans d'autres secteurs certains patoisants écrivent parfois i un son que tous les bons dialectalisants identifient bien : ni un (i), ni un (è), mais intermédiaire entre les deux. Il faut l'écrire **é** car il correspond à **é** de Basse Auvergne (ancien è) tandis que le e de Basse Auvergne correspond à un ancien (é) fermé. La situation actuelle

se présente ainsi :

. e = (e) comme dans "velu" presque partout ; reste d'un (é) moyen bref au Sud,

. é = (é) moyen majoritairement, et (ĕ) c'est-à-dire entre (é) et (i) dans le Cantal et dans quelques autres secteurs du Sud.

C'est la logique de la langue et non un arbitraire orthographique qui impose ces équivalences. Le ê final tonique tend à se fermer, surtout au plur. de mots sing. en -eĩ.

- Il ne serait pas très difficile d'unifier en **c** la graphie du son (k), qu étant plutôt rare (il existe cependant dans des mots de très grand usage comme **que**) : c'est la discontinuité et la faiblesse de l'enseignement qui a fait maintenir une dualité, ainsi que le souci de ne pas égarer de simples patoisants. Dans la mesure où la langue, disparaissant de l'usage spontané, deviendrait avant tout un signe de reconnaissance culturelle, il ne serait pas difficile de rationaliser.

- La question de **s** est plus difficile : on le redouble irrationnellement entre voyelles par nécessité pratique : en écrivant rasâ, fasâ, masâ, pasâ nous avons expérimenté de fausses lectures en (z) et l'anarchie dans l'usage de s/z. De cet inconvénient logique nous avons d'ailleurs tiré un parti avantageux : dans **si** (chi, che), su (chu) le s n'est pas redoublé, même entre voyelles : **sasin** : assassin, assassinat ; ce qui attire mieux l'attention sur le chuintement et permet d'écrire les formes déchuintées avec un double -ss-. Malheureusement nous n'avons pas l'équivalent pour z, n'ayant pas osé écrire zz qui comportait un risque de lecture à l'italienne. Les formes déchuintées ne se distinguent pas non plus à l'initiale : **va Siro** (pron. siro, parce que i est secondaire, résultant de l'évolution de la diphtongue ancienne ei) : Ceyrat. Il faut s'en remettre là à une certaine connaissance de l'usage. Aucun système orthographique courant n'est exempt de ces disparités, très réduites dans le nôtre.

- **clh** résulte de la palatalisation de **cl**, qui reste intact dans le Sud. Cette graphie rationnelle a donc l'avantage de marquer l'apparentement des différentes variantes de l'auv.

- On maintient **v** dans l'écriture des parlers cantaliens qui prononcent (b) également pour faire percevoir cet apparentement, mais aussi parce que (b) est une intrusion méridionale, parfois tardive (XVII-XVIIIe s.) et parce que, dans le Cantal lui-même les parlers d'un croissant septentrional ont maintenu (v). On déconseille b sans prétendre l'interdire, soit pour l'usage strictement local, soit pour la description des parlers (où il est indispensable).

- Les consonnes écrites sont celles que l'on entend : on note selon la pron. **ruole, monle, eipanlà/espanlà, tejou/toujour/torju, rounlâ, foujâ, pennâ, viaje, tratâ** et non, comme le fait l'écriture "occitane" : rotle, motle, espatla, totjoun, rotlar, fotjar, petnar, viatge, tractar. A la fin des mots, les consonnes qui se prononcent effectivement en Auvergne médiane et méridionale sont écrites telles qu'elles se disent, sauf raison morphologique essentielle (d au participe passé prononcé (t) dans le Sud lointain), ainsi que les groupes de consonnes du corps des mots :

. **r** dans les mots f. en -our, dans les monosyllabes, ainsi que le -r cantalien substitut de -l (**trabar** : travail, **manter** : manteau).

. s devant **c**, **ch**, **f**, **p**, **t**, et, dans le Sud lointain **-s** pluriel effectivement prononcé (SE du Velay, Montagne Vivaroise, Gévaudan).

. **t**, la "consonne universelle de substitution" qui existe dans certains parlers du Sud-Est du Velay, remplaçant des consonnes étymologiques différentes, ou même postiche : **bounert** : bonheur, **quert** : coeur, **jourt** : jour, **sirot** : sirop (ex. tirés des oeuvres de Pierre Dessalces).

La plupart des mots où on ne prononce pas de consonne finale n'en reçoivent pas ou bien on n'écrit que celle qui se prononce éventuellement. Voici quelques ex. avec la forme du Nord (sans consonne) et celle du Sud (avec r) : **tā/tar** : tard, **tō/tor** : tort, **lā/lar** : lard. Il ne peut pas y avoir des cas tels que lard, part, jars en fr., crotz, potz, braç, tròç, bosc en "occitan" (auv. : **crou, pou, bro, truo, buo/bo**) obligeant à apprendre par coeur la forme orthographique du mot parce qu'elle ne correspond pas à la forme parlée. On peut avoir **tuo(rs)**, f. **tuorsà** : tors, torse, **vīs(t)**, f. **vīstà** (Sud) : vu, vue, dans des mots variables, mais avec les parenthèses qui avertissent de ne pas se laisser aller à une prononciation fautive.

Les consonnes finales écrites pour des raisons grammaticales sont :

- verbe conjugué : P2 **-s**, P4 **-m**, P5 **-z**, P6 : **-n**. La P1 se termine par une voyelle (**-e** en général, **-ou/-u** en Yssingelais et Plateau de Saint-Bonnet). La P3 peut se terminer : par la consonne radicale au prés. du IIe groupe : **bat, reicond, auv, rend...** ; par **-is** (augment) au prés. du IIIe groupe : **garis, garnīs, eiplis**. Une partie du Sud lointain a **-t** (prononcé) à la P5.

- Participe présent : **-t** (employé en général comme adj., il est variable) ; participe passé : **-d** dans tous les verbes réguliers et la plupart des irréguliers ; une autre consonne, selon la forme du féminin, dans certains irréguliers : **dīt, fait/foet, mez, prez...**

- Noms et adjectifs susceptibles d'avoir un féminin : ch (**blench**), **-d** (part. passé employé comme adjectif), -j (**lounj/lonj**). **-l** (**vantare(l)**), **-n** (**tracassou(n)**), **-r** (**neir**), **-rd** (**via(rd)**), **-rs** (**dīva(rs)**), **parva(rs)**, **-rt** (**fuo(rt), muo(rt)**), **-s** (**dous**, f. **doussà**, avec redoublement de s entre voyelles), **-t** (**pront**), **-v** (**bleuv**), **-z** (**eirouz**).

Les lettres sont couramment entre parenthèses dans le cas de **-l**, **-n**, **-r**, **-rd**, **-rs**, **-rt** par crainte que les habitudes de lecture françaises ne fassent prononcer ces consonnes comme elles le sont en fr.

On n'écrit les lettres que dans le cas de féminins vrais : **fusteir** : charpentier car la femme du **fusteir** est **là fusteirà**, mais : **poumeī/poumeirà** : pommier, **peiruoù**, **peiruolà** : chaudron, car **là poumeirà** et **là peiruolà** ne sont pas des pommiers ou chaudrons femelles, mais des mots fém. différents des masc., le fém. étant en auv. plus grand que le masc. pour une même catégorie d'objets. On écrit **-u**, conformément à la prononciation, la consonne vocalisée reparaissant en -l au fém. : **queu/quelà** : celui-ci, celle-ci.

Seul, un très petit nombre de monosyllabes oblige à un véritable effort de mémoire, ceux où une consonne finale sans justification féminine ou fonctionnelle a pour rôle de distinguer plusieurs homonymes. On en trouvera une liste en appendice de cet ouvrage. Avant de recourir à cette solution qui n'est pas dans l'esprit de notre système, on épuise cependant les autres procédés de discrimination, ce qui restreint au minimum son champ d'application :

. Le genre des mots permet de distinguer **le pa(r)** : parc à bestiaux et **là pa(r)** : part.

. L'accent circonflexe est utilisé couramment pour remplacer deux consonnes disparues : **moû** : mont (différent de **mou** : mot) ; **lâ** : lard, **pâ** : part (au Nord ; au Sud : par), **sâ** : sapin (de sappos). On ne l'emploie pas s'il n'y a pas de besoin discriminatif : **va** : vers (de vars) ne pouvant être confondu avec va : tombeau, etc...

6. EMPLOI DES SIGNES GRAPHIQUES AUXILIAIRES DANS L'ECRITURE AUVERGNATE :

- **Accents.** L'accent **aigu** ne s'emploie que sur **é** pour figurer le (é) moyen caractéristique de l'auv. et éventuellement diverses variantes de ce son. Hors de l'écriture courante on peut noter **ś, ź** pour figurer phonétiquement le son cacuminal de **s** et de **z** (pron. avec la langue touchant les dents serrées) qui apparaît dans quelques secteurs du Sud (notamment dans le Cantal).

. L'accent **grave** s'emploie couramment sur **à**, sur **ù** dans les diphtongues **eù**, **où** et la triphtongue **uoù**. Il figure le è ouvert dans les parlers de bordure et du Sud déjà lointain (inutile dans la majeure partie de notre zone où ce son n'existe pas).

Les accents aigus et graves servent donc à signaler le **timbre particulier** de certaines voyelles.

. L'accent **circonflexe (chabrou)** figure sur **-â, -ê, -î toniques** à la fin des mots. Il est nécessaire, car **-a, -e, -i** atones existent aussi dans cette position. Il est une **indication d'accent tonique** utile pour une bonne lecture. Il a aussi un rôle fonctionnel en caractérisant l'infinitif : **-â, -î**. Cependant, lorsque le (-i) est mouillé, l'indication de la mouillure l'emporte : **sarvï** : servir, **sumï** : suinter. Il n'y a pas lieu de placer un accent circonflexe sur d'autres voyelles finales, ni sur les diphtongues finales, car elles sont normalement toniques. Le GDFA (Grand dictionnaire français-auvergnat) place le chabrou sur toutes les voyelles toniques finales : c'est à la fois parce que la règle définitive n'était pas établie lors de son élaboration et pour garantir la bonne accentuation (cf. les dictionnaires russes accentués alors que l'écriture courante ne l'est pas). On s'en passe dans l'écriture courante qui s'allège et gagne ainsi en cursivité. Il faut cependant se rappeler que l'accentuation tonique du système verbal (formes conjuguées du verbe) est différente de celle du système nominal et que par ex. la 1ère pers. du verbe en **-ou** dans l'Yssingelais est atone alors que les **-ou** des noms sont toniques.

L'accent circonflexe peut jouer un rôle discriminatif (distinctif) sur certains monosyllabes. Ex. : **lou** : le (Cantal, Sud Est), **loû** : les (certains secteurs du Nord). On l'emploie couramment dans le Nord sur les monosyllabes qui ont perdu deux consonnes étymologiques (v. ci-dessus).

- **Le tréma.** a) Il indique la mouillure dans les combinaisons de **d, l, n, t, b,** f, m, **p,** v + ï, de **d, l, n, t** (parfois b, **p**, haut Allier) + **ü.**

b) Il indique un son spécial à l'Est, entre (a) et (è) très ouvert dans -ä qui correspond à -**â** infinitif (tonique) et à -a pluriel (il est alors atone) des autres secteurs : **parlä**, **fennä** : femmes.

c) Exceptionnellement on peut l'écrire sur ë pour noter : soit un (e) tonique dans les monosyllabes, soit un son (e) maintenu devant **l** et **r**, là où les habitudes fr. de pron. risqueraient de faire lire (é) : pëssà : pièce ; mëssà : messe ; chatëlà : pellicule de cheveux ; petarëlà : crotte de chèvre ; më : mer, maire ; së : soif ; dë : doigt. Ceci notamment lorsqu'on tient à garantir une bonne prononciation des parlers du Nord-Ouest.

En résumé, on peut considérer que les formes auv. de base (80 % du domaine) peuvent se passer de è, ä, ë, non de ê qui peut correspondre à une fermeture discriminative et qui rend simple la règle : une voyelle finale a, é, i tonique porte le chabrou. Par contre, à, é, où, â, î, ï, ü sont absolument indispensables.

- **Les parenthèses.** Au début et dans le corps du mot les parenthèses signalent une lettre ou un groupe de lettres qui peuvent exister ou non selon les parlers et les occurrences. Elles ne figurent alors que dans les dictionnaires et ouvrages pédagogiques : pa(r)dre, mou(n)de, (a)ribâ, (e)stranlhâ. L'orthographe courante indique la forme réelle. Lorsque la règle orthographique veut qu'on écrive en fin de mot des consonnes que les habitudes fr. risquent de faire lire fautivement, alors qu'elles sont muettes en auv., il est recommandé de mettre ces consonnes entre parenthèses. Ainsi sont conciliés le rôle grammatical de l'écriture et la pron. correcte. On a vu que les consonnes couramment mises entre parenthèses sont : (-**l**), (-**n**), (-r) après i, (-**rd**), (-**rt**) : proumi(r) : premier (forme de l'Ouest). Les autres consonnes utilisées par l'écriture en fin de mot n'étant ordinairement pas pron. par les lecteurs francophones, le risque de fausse lecture est faible et l'on juge inutile de mettre les parenthèses : par ex. **z** (cf. le fr. nez, chez), -**ch**, -**v**, etc... : **eirouz** : heureux, **bleuv** : bleu, **franch** : franc.

- **Le tiret** : pas de tiret inutile comme dans est-ce-que, Mazeyrat-Crispinhac, suis-moi : on ne l'utilise guère que pour relier deux mots formant un composé : **portà-bejistre** : porte-malheur, **gardà-cou** : garde du corps ; et entre la consonne euphonique et le mot qui suit : **z-à**, **z-ei**, **v-ou** ("ou bien", distinct de vou, pron. neutre : le).

- **Les virgules** ont un usage logique et restreint, moins fréquent qu'en fr. : elles marquent une pause réelle dans l'énoncé ou une bifurcation du sens (elles évitent donc l'équivoque).

- Outre l'élision, **l'apostrophe** peut marquer le pluriel absolu lorsqu'il est semblable au singulier et lorsqu'aucun mot-outil ou élément du contexte ne permet de distinguer. Ces cas sont rares : titres, sigles, logotypes (et, si le cas se présentait, enseignes).

- La chute d'une voyelle finale atone au contact de la voyelle initiale du mot suivant est **de règle dans la prononciation** auvergnate, non dans l'écriture : petïtà einoussentà (pron. = petyiteinoussentâ), n'ome eilandïd (nomeilandyi). L'-a pluriel féminin résiste assez bien (ancienne

voyelle longue) mais on préfère alors intercaler un z- euphonique : vetra z-obra. Les voyelles toniques, diphtongues (même atones) et triphtongues résistent aussi : poésiau eipessad, omei eïnoussent, pereî eibrenchåd, perê eibrenchad. Le z- euphonique n'est habituel qu'entre un mot outil et le substantif qui suit : leù z-abrei, vetrei z-eutî, la z-amîa, et à l'initiale de verbes.

Lorsque l'élision se produit, **l'écriture** la note seulement dans les cas suivants :

. b' = bei : b'én garsou : avec un garçon (rare)
. d' = de : boufe d'aurà : souffle de vent
. l' = le : l'ome, l'auchà : l'oie
. m' = me : m'anïssâ : m'exciter ; mo : m'én simple : comme un fou
. n' = én : n'einoussent : un naif ; nà : n'obrà : une oeuvre, un travail (accompli) ; nen : n'ai : j'en ai. Par contre, nen employé comme mot complet ne doit jamais s'écrire n'en. Par contre, ne = nous ne s'élide pas : ne z-einîjà : il nous ennuie
. p' = pà : p'enviâ : pour envoyer
. qu' = que : qu'eipoutià : qu'écrase, qu'il écrase. Différencier : l'ome qu'aio credåd : l'homme qui avait crié ; et : l'ome que z-aio credåd : l'homme que j'avais appelé. Co ei etc... est ordinairement réduit à qu'ei : c'est ; qu'érà : c'était...
. s' = se : s'eibrassavà : il gesticulait
. t' = te : co t'empeità : cela t'embête
. v' = va : v'Ibreu : Ebreuil, à Ebreuil, vers Ebreuil. Ve = vous se maintient : ve z-eimournhe: je vous casse la figure

Originellement notés avec apostrophe, les vocables suivants sont maintenant écrits en un seul mot : panquérà : pas encore ; tà fuorsà : à toute force ; tensen : ensemble ; tenteir, tenteiramen : entier, entièrement, complet, complètement.

Les parlers de l'Est de la Basse Auvergne peuvent élider l'article défini fém. plur., ce que l'écriture enregistre : l'auchä : les oies (mai : lu omi, lu abri).

- **La coupure des mots par syllabe** est plus rigoureuse qu'en fr. où par ex. on coupe in-habituel, pas-ser, alors que si l'on se fiait à l'énoncé on devrait écrire : i-nhabituel, pa-sser. C'est pourquoi notamment le double ss entre voyelles n'est pas séparé : eipe-ssâ (trois syllabes : ei-pe-sâ).

7. PRINCIPALES FAUTES DE LECTURE ET DE PRONONCIATION A EVITER PAR LES ARVERNISANTS DEBUTANTS :

- Les néophytes ont tendance à accentuer les mots sur la dernière syllabe comme en français. Il faut respecter l'accent tonique : les mots se terminant par **-à**, **-a**, **-e**, **-i** (sans accent circonflexe) sont appuyés sur l'avant-dernière syllabe, ainsi que beaucoup de formes verbales (voyez les tableaux de conjugaison qui les indiquent).

- Prononcez **-à** entre (a) et (o) : (a) ou bien comme un (o) **ouvert bref**. Les autres prononciations, moins résistantes, aboutissent à un amuissement de type fr. N'appuyez pas **-à** (sauf s'il

est suivi d'une consonne écrite), mais émettez-le distinctement.

- En général, le son (o), qu'il s'écrive **o** ou à est ouvert. Ne prononcez jamais comme en fr. "cadeau" (même les parlers auv. qui ont un (o) fermé ne le forment pas ainsi).

- Prononcez bien le **e** comme dans le fr. "velu" et pas (é) comme en espagnol ou en italien : que, te, de, pelâ.

- Ne vous laissez pas influencer par diverses langues étrangères que vous avez pu étudier : j ne se pron. jamais comme la jota espagnole, ne le prononcez pas non plus à l'anglaise, mais le plus souvent (dz) ; (dj) seulement devant **i** et **u** ; ne pron. pas **ch** à la manière fr., anglaise, espagnole : il est le plus souvent (ts), (tch) seulement devant **i** et **u**.

- N'oubliez pas le chuintement de **s** et de **z** en (j) devant **i** et **u**.

- Articulez la mouillure : ĭ = (yi), ü = (yu).

- Ne prononcez **aucune consonne** en fin de mot : elles sont écrites pour des raisons grammaticales. Les fautes de ce genre sont très fréquentes. Il faut veiller à les éviter avec un soin particulier.

- Attention aux indications de pron. qui vous ont été données pour **clh**, **lh**, **nh**, pour les diphtongues et les triphtongues.

8. L'ORTHOGRAPHE EN AUVERGNAT :

Il n'y a pas de norme obligatoire unique : chaque parler est écrit pour l'essentiel selon sa prononciation.

L'orthographe est surtout une question de cohérence : respecter les règles générales de fonctionnement de la langue, ne pas écrire d'une façon ici ce qu'on écrit d'une autre là : encore l'écriture admet-elle des différences dans la notation d'un même mot pour les raisons d'**euphonisme** qui seront expliquées plus loin.

Pour écrire correctement l'auv., il faut :

- Connaître ses conventions, comme pour toute langue.

- Identifier les sons correctement et couper les mots là où il convient sans amalgame fautif ni charcutage inspiré du fr. : **nen** et non n'en, **nà** et non n'à, **nâ** et non n'a.

- Avoir présentes à l'esprit quelques règles comme celles de la conjugaison, de la formation du féminin et du pluriel, de l'alternance entre voyelles et diphtongues ou diphtongues différentes selon que la syllabe est tonique ou atone : cela fait partie de la connaissance de la langue, soit spontanée, soit apprise grammaticalement (aucune langue ne se maîtrise sans un mini-

mum d'efforts, rappelez-vous que même si le fr. est votre langue maternelle, vous devez l'étudier longuement pour le lire l'écrire, l'auvergnat demande un effort réduit au minimum du fait de l'adaptation presque parfaite du système graphique à la nature de la langue).

Néanmoins, aucun système graphique n'est exempt de quelques problèmes (ex. v-b, s-c-z en espagnol, les finales sonores et sourdes dans les langues slaves). Ceux que l'on peut rencontrer en auv. sont les suivants :

- Certains mots-outils très fréquents s'écrivent de la même façon partout, quelles que soient les nuances de prononciation : **là** : la, **nà** : une, **z-à** : il/elle a, **z-ai** ou **ai** : j'ai.

- La prononciation intermédiaire de diphtongues ou voyelles (au-où, ei-aé-ai, é-e, etc...) peut faire question et nécessiter le recours au dictionnaire ou au lexique.

A l'échelon local (l'astérisque indique les phénomènes résultant d'intrusions fr. ou autres) :

● Sud Est (velay Méridional, Montagne Vivaroise) : (os) ou (as) au pluriel féminin doivent être représentés par -às.

● Sur le Haut Allier :

. **d** disparaît de la pron. dans les groupes dï et dü, mais il est maintenu par l'orthographe ;

. en Gévaudan-Margeride : * **v** se prononce (b) dans la plupart des lieux. On préfère l'orthographe **v** qui montre la parenté de nos parlers ;

. * -t final est prononcé au participe passé. Il faut maintenir l'écriture fonctionnelle indiquant le féminin -**d**. En effet, non seulement il n'y a pas d'assourdissement des sonores dans l'immense majorité du domaine auv., mais encore la tendance est plutôt inverse, en outre les consonnes finales s'amuissent et leur conservation traduit des influences extérieures. Enfin, nombreuses sont les langues qui écrivent une sonore pour une prononciation assourdie à la fin des mots, justement dans un cas analogue au nôtre, celui de la **dérivation avec sonore** : c'est un des procédés graphiques les plus répandues dans le monde.

● Dans le Cantal auvergnat :

. * **v** pron. (b) comme en Gévaudan, ci-dessus, dans les deux-tiers de la zone. Mais une frange non négligeable des parlers cantaliens (Artense, Condat, Allanche, Massiac et jusqu'au pied de la Fageole) maintient (v), raison supplémentaire de conserver cette lettre.

. en Salernois (autour de Salers), le fém. pluriel se pron. * (o) comme le singulier par influence aurillacoise : à écrire -**à** dans les deux cas, les mots-outils (articles, etc...) différenciant les nombres, comme dans la langue parlée.

● A l'Ouest de Brioude :

. (rh) râclé issu de -l (ou d'un -r final) est devenu un (-r) ordinaire. Il faut conserver l'écriture **rh** sous peine de rendre nombre de mots inintelligibles : ex. le titre du conte dialectal : **Peirà, marhà bourhà** : pierre, mauvaise borne qui, s'il était écrit : Peirà, marà bourà signifierait : Pierre, houe poil.

- En Basse Auvergne occidentale :

. On peut écrire **ai** : **aé**, conformément à la pron. de ce secteur. Mais il devient aussi souvent (ei), difficile à différencier de **ei**.

- En Basse Auvergne Orientale :

. **ai, au** sont réduits à une voyelle simple *(è), *(o long fermé) par intrusion fr.

. **ei** tonique se maintient, mais, atone, il est pron. comme (i), que l'on peut écrire ainsi si besoin est : **omi** : hommes pour **omei, ipriä** : effriter pour **eipriâ**.

. Les graphies **ch** et **j** semblent avantager ces régions, où on les pron. * comme en fr. En fait, ces prononciations rendent difficiles la distinction de ch, j "normaux" et des sons (ch, j) provenant du chuintement et nécessitent un effort de distinction absolument indispensable si l'on veut conserver la structure linguistique de l'auv. et la compréhension avec d'autres parlers.

. **dï, dü, tï, tü** se prononcent "à la brésilienne" (dji/dje, dju, tchi/tche, tchu). Il faut naturellement éviter de les confondre avec **ji, ju, chi, chu** qui ont les mêmes pron. en auv. courant. Il n'est d'ailleurs nullement difficile de transposer (tchirä) sous la forme **tïrä**, mais cela montre bien les pièges que recélerait le phonétisme intégral en auv. : imaginons "tirer" écrit tïrâ ici et chirä là ! Noter que cette pron. se retrouve aussi en arverno-bourbonnais.

- En arverno-bourbonnais, outre les problèmes communs avec la Basse Auvergne du Nord-Est, on peut noter que la finale féminine atone **-à** s'est *amuie (est devenue muette) comme le -e fr. Cependant, il existe des restes de pron. (a), (o) (cf. les textes des écrivains dialectaux, comme : Lo tou et lo bons mots do Tchen (sic : Lau tou é lau "bons mots" do Tïéne, de J. Royet) qui montrent bien que le -à autochtone authentique est de type auv. : on doit donc écrire **-à**, ce qui d'ailleurs restitue une dignité évidente à l'écrit arverno-bourbonnais.

La somme de ces exemples montre que :

- Les difficultés d'origine indigènes sont très peu nombreuses et limitées.

- La plupart sont dues à des intrusions fr. et méridionales. Cela souligne l'adaptation parfaite de l'écriture auvergnate, si étroitement appropriée à la langue autochtone qu'elle décèle et dénonce quasi-automatiquement les intrusions extérieures.

Par ailleurs, la pratique a abouti à une **interprétation de plus en plus phonétique de l'écritu-**

re auvergnate, éliminant progressivement quelques compromis inutiles avec d'autres systèmes. Au cours de cette évolution, une question nous a préoccupés longtemps : celle de noms à genre unique issus de mots variables (adjectifs, participes passés et présents) ayant par conséquent une consonne finale non prononcée au masc. Devait-on écrire le nom comme le mot d'origine ? Devait-on le distinguer, avec plus de rationnalité, mais au risque de paraître étranges et parfois franchement bizarres ? Après examen de cas nombreux et quelques essais discrets dans **Bīzà Neirà**, la solution est en vue :

- maintien de la consonne finale lorsque le mot d'origine reste effectivement et couramment variable : là freid : le froid ;

- suppression, notamment dans le cas d'anciens participes présents en -ant : le participe présent-adjectif tend à -ent, il est donc devenu différent. Ex : Louvan : Est, Orient ; Entran : Ouest, Occident ; passan (préposition) : durant, pendant ;

- lorsque le mot est issu d'un participe présent en -ent, resté variable mais rare en fait dans l'usage, on peut écrire ou non le -t : prizen/prizent, penden/pendent. La tendance est plutôt à simplifier, sans -t, surtout lorsque le sens du nom s'éloigne nettement du mot d'origine et tend à estomper leurs relations (prizen : cadeau, penden : versant) ;

- lorsque le mot est si transformé que celui d'origine n'est plus reconnaissable, on n'écrit pas de consonne finale : cp. sunaut : là-haut ; de vurau : tout là-haut, par là-haut (originellement : de vers aut).

9. REPERTOIRE DES FAUTES D'ORTHOGRAPHE LES PLUS COURANTES EN AUVERGNAT ET RECOMMANDATIONS POUR LES EVITER :

Elles sont dues à deux causes principales : l'interférence des complications de l'orthographe française ; la mauvaise identification de certains sons et notamment la mauvaise perception de la voyelle tonique et de la voyelle atone. La liste ci-après, classée par ordre alphabétique pour des raisons de commodité, se limite aux fautes grossières. Elle n'est pas un mémento complet d'orthographe (v. Bonnaud P. : Ecrire l'auvergnat).

- **à** : ne s'écrit qu'en fin de mot, ordinairement comme marque du fém. sing. et de 3e pers. sing. des verbes à certains temps. Elle est toujours atone sauf lorsqu'elle est suivie d'une consonne écrite (et non prononcée) dans les participes passés du 1er groupe (**-àd**) et dans un petit nombre de mots ayant un fém. : **chàt, ràt...** (fém. **chatà, ratà**). Hormis ces cas précis, lorsque vous entendez un (o) **tonique** à la fin des mots, il faut écrire -o : **voulio** : je voulais, **tournaro** : il reviendra, **courpo** : corbeau (notamment, comme ces exemples le montrent, à certains temps verbaux et dans des mots masculins).

- **a** sans accent à la fin du mot est en général un fém. plur. **atone** (non appuyé par la voix). Quand la voix appuie sur (a), il faut l'écrire **-ā** (infinitifs, certains mots masculins, mots abstraits en **-tā**, etc...).

- Au participe passé des verbes du 1er groupe, quelle que soit la pron., il serait bon de généraliser l'opposition : sing **-àd** (avec accent écrit), plur. **-ad** (sans cet accent). (à) étant susceptible de plusieurs pron., cela ne peut léser personne. Par contre cela aide à restreindre les variétés excessives de l'auv. écrit et à distinguer instantanément le sing. du plur.

- **c** : jamais écrit devant e, i ; jamais ce, ci, mais **se, si** ; jamais cc, ç. Toujours le son (k) : **lasse** : lacet, **siau** : ciel, **asiden** : accident, **plassà** : place, **carantà** : quarante, **cand** : quand, **cantīto** : quantité, **carteī** : quartier, **câ** : quart, **calefiâ** : qualifier.

- **d** : jamais redoublé : **adesieu** : addition.

- Tant qu'il ne se dégage pas une doctrine d'unité inverse, il y a intérêt, pour éviter la dispersion des formes écrites, à généraliser **ei** lorsque les parlers pron. les uns (éye), les autres (é), les autres (i). Ceci est valable :

. pour les préfixes innombrables **dei-** et **ei-** (mots du fonds populaire),

. pour les plur. de mots en -e : **omei** (**oméye, omé, omi**), netrei, nostei : **nos,** vetrei, voustei: **vos,** nezautrei, nautrei : **nous.**

- **f** : jamais redoublé : **soufle** : salamandre, **boufâ** : souffler.

- **g** toujours le son (gu), écrit d'ailleurs **gu** devant **e, i** : **garà** : gare ; **goa** : guano ; **gourâ** : tromper ; **guenladà** : "braillante" ; **guinhadà** : début d'après-midi. Jamais ge, gi, mais **je, ji** : **passaje, jirafà.**

- **h** : jamais seul, jamais en début de mot : **aricau** : haricot, **ome** : homme.

- **-io** (ou **ié**), **-ias, -io, -iem, -iaz, -ion** sont les désinences constantes de l'imparfait 2 et du conditionnel. Il ne faut donc pas écrire : poulhà, cranhà, voulhà, prenhà mais : **pouio (poudio), cranhio, voulio, prenio. Voulhà** : veuille, **prenhà** : prends existent, mais comme formes de l'impératif et portant différemment l'accent tonique. Ces règles découlent d'un principe plus général : **o** tonique, **à** atone.

Noter que devant une désinence commençant par **i**, il n'y a pas besoin d'écrire lh et nh, sauf s'ils sont contenus dans le radical : **poudio** mais **cranhio** (radical : **cranh-**), tandis que **belīsio** : il bouillait, radical **bel.**

- k n'existe pas. Il est remplacé par c devant **a, o, ou, u,** par qu devant **e** et i.

- **l** : jamais redoublé (exception localisée dans le Sud du Mauriacois et pour un nombre infime de mots où ce redoublement se sent dans la pron.) : **palà** : pelle, **valadà** : vallée, **balà** : balle.

- **lh** : on ne doit pas écrire ill et ilh : **palhà** : paille, **balhâ** : donner, **goulhâ** : bourbier. D'autre

part, voici les critères qui aident à distinguer **lh**, **lï**, **li** :

. On écrit en général lh (pron. (ly) mais qui se réduit à (y) dans de nombreux parlers) pour -ill- fr. : **palhà** : paille, **balhà** : il donne (cf. le mot vieilli : il baille). On l'écrit aussi lorsque le son (ly) ou (y) correspond à gl français : **relhâ** : régler, **lha** : verglas, **lhassà** : glace.

. On écrit **li** qui en général ne se réduit pas à (y) pour li français et devant une voyelle : **liâ**: lier, **liameirà** : bande.

. On écrit **lï** lorsqu'il n'y a pas d'autre voyelle derrière et pour représenter la mouillure normale de cette consonne devant ï : **delï** : épuiser, **belï** : bouillir.

En cas d'incertitude, et faute de pouvoir consulter le dictionnaire, écrivez **lh** devant a, e, **o**, ou, et **l** devant ï et ü (lï, lü) : **lïzâ** : glisser, **lünà** : lune.

- m redoublé est très rare : préfixe **em** + mots commençant par **m** : **emmantelâ** : envelopper d'un manteau, **emmiardiâ** : emmerder (grossier, le terme auv. le plus courant, ressenti comme plus poli, est **embrenâ**). On pourrait aussi bien écrire ce préfixe en : question à l'étude.

- le **n** redoublé est très rare (quelques mots où l'on entend le redoublement ou bien où l'on a n + nh) : **sannâ** : saigner, châtrer, **sinnâ** : signer, **sinnàd** : signature, **channhâ** : changer.

- **nh** : correspond à gn fr. (**ganhâ** : gagner) et s'écrit devant **a**, **e**, **o**, **ou**. Par contre, parallèlement à lh/li, lï on écrit :

. ni pour ni fr. : **niâ** : nier, **deiniâ** : dénier,

. nï (et nü) lorsqu'on représente cette consonne régulièrement mouillée devant (i) et (u) : **nïzâ** : nicher, **deinüd** : nu.

- le son (o) à la fin des mots peut être rendu de trois façons :

. mots fém. sing. et 3e personnes de verbes : -à. **Il est atone.**

. mots masculins en (o) tonique et fém. en (yo) tonique, finale en (yo) de l'imparfait et du conditionnel : **bourlio** : flaque (vaste), **courpo** : corbeau, Bougario : Bulgarie, **batio** : il battait, **parlaio** : il parlerait.

. à + consonne finale dans des mots masculins à finale tonique ayant un féminin introduit par cette consonne : **chàt** : chat, **ràt** : rat, **chantàd** : chanté. Les deux combinaisons -àd et -àt sont les seules possibles. Noter que cet à perd son accent écrit au fém. : il est reporté sur le -à final (atone) conformément à la prononciation.

- **p** n'est jamais redoublé, donc jamais pp : **aprene** : apprendre, **apriendâ** : appréhender.

qu n'est jamais écrit devant a, o : **carteî** : quartier, **câ** : quart, **eicoatou** : équateur.

- **r** n'est jamais redoublé : **barà** : barre, **tarà/tèrà** : terre, **queiràd** : carré, **peirà** : pierre.

- **ss** par contre s'écrit entre deux voyelles, l'expérience ayant montre qu'avec un seul s se multipliaient les fautes de lecture et d'orthographe : **passâ** : passer, **rassà** : race, **ispessà** : espèce, **ispassà** : espace.

- **si** représente le son (chi) -et souvent (che) en syllabe atone. On ne doit jamais écrire le son (ch) en auv. courant comme en fr. Même chose pour **su** pron. (chu). Même chose encore pour **zi** (ji, je) et **zu** (ju). A propos de la bordure Nord, voir sous 8.

- **t** n'est jamais redoublé : **pautà** : patte, **chatà** : chatte, **bouretà** : "bourrette" (génisse).

- **z** écrit toujours le son (z) : **rozà** : rose, **pauzà** : pause, **bouzâ** : bouse de vache. Devant i et u, il écrit le son (j) : **cazi** : presque (pron. caje), **z-ilà** : île (pron. jila), **mouzud** : trait.

Voici en outre quelques compléments synthétiques :

- Par convention on écrit toujours, quelle que soit la pron. : **là** : la, **nà** : une, **z-à/à** : il, elle a (et non la, na, z-o, o), sauf évidemment description phonétique des parlers.

- Attention à ne pas oublier l'accent du **-à** fém. sing., nécessaire pour distinguer du pluriel !

- N'écrivez pas **-s** pluriel dans 95 % du domaine auv. où il n'existe pas. On n'écrit que les **s** réellement pron. dans certaines conditions grammaticales au Sud de l'Auvergne (devant c, ch, f, p, t) et les -s qui reparaissent au fém. : **dous, doussà, rous, roussà**.

- Les parlers actuels sous l'influence du fr., abandonnent parfois les mouillures, qui sont une des caractéristiques les plus typiques de la langue. L'écriture a pour rôle de rendre l'auv. dans ses aspects les plus authentiques et les plus dignes en combattant l'abâtardissement par la pron. francisée. Il faut donc écrire systématiquement :

. **dî, lî, nî, tî, dü, lü, nü, tü** ; **bî, fî, mî, pî, vî** (et bü, **pü** sur le haut Allier).

Ces mouillures sont en effet de règle en bon auvergnat.

- On écrit **nen** : en, **nâ** : aller, **nà** : une, **io** : il et non n'en, n'a, lho.

10. RESSOURCES DE L'ECRITURE AUVERGNATE POUR FACILITER LA COMPREHENSION RECIPROQUE ENTRE AUVERGNATS :

Du fait de son phonétisme de base et de notre refus de toute idéologie uniformisatrice, l'écriture auvergnate donne une image différenciée de dialectes différents (cp. à l'écriture occitane qui, sous prétexte d'unité, impose des solutions languedociennes comme la notation

de groupes de consonnes ou des consonnes finales non prononcées sur plus de la moitié de l'étendue où elle prétend s'appliquer). Mais elle facilite largement l'intercompréhension entre auvergnats en suivant trois préceptes essentiels :

- Les voyelles et les diphtongues atones ont un timbre flou dont on peut noter plusieurs variantes peu distinctes d'une même façon sans inconvénient.

- Il existe des correspondances constantes entre certaines prononciations de consonnes : cela permet d'utiliser des "consonnes de recouvrement". Elles rendent d'une seule façon ces équivalences.

- Il est aussi vain qu'absurde de rechercher la notation de menues vétilles de prononciation. Chacun sait qu'une même personne, à des moments différents ne pron. jamais exactement de la même façon. Elle n'en reste pas moins consciente qu'il s'agit des mêmes sons.

Cela permet des rapprochements considérables, sans inconvénient pour l'usager. Par contre, on laisse distinct ce qui ne serait réductible qu'au prix de conventions à deux ou plusieurs degrés et apparenterait l'orthographe à un rébus ou à un hiéroglyphe : par ex. les changements de **l** intervocalique en **v**, **g**, **rh**, les secondes personnes du plur. des verbes en **-z** (terminaison ordinaire) et en **-t** (extrémité méridionale du Velay, Margeride gévaudanaise) : **voici les listes :**

A. Des principaux signes de recouvrement :

- **a** s'emploie à la tonique où il a un son franc (a) et dans les syllabes prétoniques où de nombreux parlers (ceux qui pron. (o) la lettre **-à**) lui donnent un son (å) intermédiaire entre (a) et (o). Extensivement, il peut aussi recouvrir les infinitifs du 1er groupe et les fém. plur. de l'Est (en -ä) lorsqu'on veut écrire dans des intentions pan-auvergnates (écriture : **-â** et **-a**).

- **à**, finale atone correspond selon les parlers à (a), (o) bref et ouvert, (a) bref et ouvert, (e) bref quasi muet (pron. d'origine fr. qui n'est pas à recommander).

- **ai** peut correspondre à (aye), (aé), (è) réduction du Nord Est. On peut aussi écrire aé, pron. en développement conformément à la tendance générale au relâchement de la tension articulatoire.

- **au** peut correspondre à (aw), (ow) -mais la graphie **où** est souvent indispensable au Sud et dans certains parlers de Combraille centrale et de Limagne-, (o) long et fermé à l'Est.

- **ch** peut correspondre à (ts) dans toutes les positions (Sud Est), (tch) dans toutes les positions (Marche, partie de l'Ambertois), (ts) devant **a**, **e**, **o**, ou et (tch) devant **i** et u dans la plus grande partie de l'Auvergne, (ch) dans toutes les positions sur la bordure Nord (pron. francisée).

- **clh** correspond à (ch allemand de ich + ly de lyophiliser) à l'ouest ; à (ch allemand de ich) en Limagne et Montagne Bourbonnaise ; à (ky de Kyoto) dans une partie des massifs de l'Est.

- **é** correspond à (é) moyen, ni ouvert ni fermé dans la plus grande partie de l'Auvergne ; à un son entre (é) et (i), fermé, dans une partie de l'Auvergne du Sud, notamment le Cantal.

- **ei** correspond toujours à (éye) lorsqu'il est tonique. Par contre, quand il est atone, il correspond à (éye) dans l'Ouest, (iye) au Sud, (é) sur la bordure Nord, (i) dans les massifs de l'Est. Le (ei) tonique final est maintenant écrit -eĩ (pron. <u>é</u>y) : **poumeĩ** ; cp. **<u>o</u>mei**.

- **j** correspond à : (dz) ; (dj) ; (dz/dj) ; (j) dans les mêmes conditions et dans les mêmes lieux que les sons sourds signalés ci-dessus à **ch**.

- **lh** correspond à (ly) de lyophiliser dans l'Ouest et le Sud-Est ; à (y) ailleurs. Il permet d'écrire d'une façon ressemblante aux autres parlers les palatalisations orientales particulières : **blh** (bye), **flh** (fye), **plh** (pye).

B. Des conventions facilitant l'identification grammaticale :

- **à** représente le fém. sing. de la plupart des mots ; la 3e pers. des verbes notamment au présent, à l'imparfait 1 et au subjonctif imparfait ; la 2e pers. de l'impératif.

- **a** représente les pluriels fém. à la fin des mots ; rarement certains infinitifs dialectaux à terminaison atone (vendra, pardra, écriture descriptive des parlers ou localisante).

- **àd** représente le participe passé singulier des verbes du 1er groupe. **-ad** est son pluriel.

- **â** représente les infinitifs des verbes du 1er groupe et certaines terminaisons de mots masculins (rares).

- **d** représente la terminaison de tous les participes passés réguliers (et de nombreux irréguliers) masculins, au sing. et au plur. (fém. **-dà** au sing., **-da** au plur.).

- **ī/ĩ** représente l'infinitif tonique du 3e groupe (ĩ lorsqu'il n'y a pas mouillure de la consonne précédente, ī lorsqu'il y a mouillure). **īe** représente la finale atone de certains mots : **salarīe, voucabelarīe, marsenarīe**, etc...

- **-m** est la lettre finale caractéristique de la pers. 4 (1ère pers. du plur. des verbes).

- **-n**, à la fin des verbes conjugués représente la P6 (3e pers. du plur.) sauf dans le Cantal où la terminaison est **-ou.**

- **o** à la fin des mots est une terminaison masc. ou fém. **tonique** du singulier, différente de la terminaison fém. **atone** en **-à**. Son plur. est **-â.**

- **-s** est la lettre finale de la P2 (2e pers. sing. des verbes).

- **z** est la lettre finale de la P5 (2e pers. du plur. des verbes) dans 90 % de la zone auvergna-

te (on a **-t** à l'extrémité sud du Velay et en Margeride gévaudanaise).

Cependant, l'écriture ne peut pas résoudre à elle seule tous les problèmes. Il faut donc connaître les quelques faits suivants :

C. A ne pas confondre :

- **â** infinitif du 1er groupe (**parlâ**) ; **-â** singulier ou pluriel de certains noms (**bouzâ, courpâ**) ; **-â** terminaison du part. passé du 1er groupe fém. (sing. et plur.) en Yssingelais (**parlâ**) ; fém. plur. du part. passé du 1er groupe en arverno-bourbonnais (**parlâ**, sing. **parlo**).

- **ei** pluriel atone des noms et adjectifs en -e (**omei, preitei**) ; **-eî** finale tonique des noms d'arbres issus du latin -arius : **pereî** : poirier, **poumeî** : pommier (pour distinguer, on écrit maintenant la finale tonique eî, l'accent circonflexe marquant la valeur tonique de toute la diphtongue et non du seul (i) sur lequel il est écrit ; **-eî** sing. tonique de certains mots à pluriels en **-ê** ou infinitifs de verbe (qui peut être substantivé) : **deveî** : devoir, **poudeî** : pouvoir, **vouleî** : vouloir, **veî** : voir ; de même : **faî** : faire, **creî** : croire : ce sont les infinitifs en -re apocopés dans l'Ouest.

- **lou** : le dans le Sud (Cantal, Velay du Sud, Pays Saugain, Margeride, Montagne Vivaroise) ; **loû** : les, masc. dans une partie de l'auvergnat septentrional (Ambertois, Yssingelais, Craponne...).

- les premières personnes du verbe en **-ou** dans l'Yssingelais et les P6 (3e pers. du plur.) du verbe en **-ou** dans le Cantal. Là, il n'y a d'autre parade que l'enseignement et l'attention.

- les P3 en **-is/îs** pour les verbes du 3e groupe au présent (**padîs, garnîs**) et les P2 en **-s**.

- les P4 en **-em, -am, -om, -oum**, le plus souvent toniques, et les P6 en **-en, -an, -on, -oun**, prononcées de la même façon, mais atones et écrites différemment à la fois pour distinguer les personnes et pour rendre compte de cette différences fréquente d'accentuation.

- certaines P2 et P5 qui se pron. semblablement (cependant elles sont distinguées à certains temps par l'accent tonique ; voir les tableaux de conjugaison) mais qui s'écrivent différemment justement dans le but de permettre l'identification sûre et instantanée de la personne du verbe.

II. L'AUVERGNAT, IDIOME GALLO-ROMAN AUTONOME

11. ETENDUE PRESENTE ET PASSEE DE L'AUVERGNAT :

Le domaine linguistique de l'auvergnat correspond pour l'essentiel à l'Auvergne. Mais il ne coïncide entièrement ni avec l'ancienne province, ni avec la région actuelle de ce nom. Il en est de même du provençal, du languedocien, du gascon, du dauphinois, etc... Les divisions politico-administratives sont le résultat des débats des puissants, avec leur issue contingente. Les divisions dialectales résultent des rapports d'échanges privilégiés qui s'établissent dans un espace donné, au sein de la masse de la population : ce sont des provessus différents, aboutissant à des résultats différents. L'assimilation courante des provinces et des territoires des langues régionales vient sans doute de ce qu'on pense que les deux sont du passé et devaient coïncider. Cette très grave erreur devrait être résolument éliminée avec toutes ses conséquences. On doit distinguer :

- La Région Auvergne : elle s'étend sur l'Allier, le Puy-de-Dôme, le Cantal, la Haute-Loire.

- La province d'Auvergne : elle s'étendait approximativement sur le Puy-de-Dôme, le Cantal, l'arrondissement de Brioude. En fait, héritière de la Cité des Arvernes, elle comprenait à l'origine presque toute la plaine bourbonnaise à l'Est de l'Allier. Elle s'avançait aussi jusqu'à Craponne et Saint-Paulien. Par la suite, reculant devant le Bourbonnais, elle perdit une frange septentrionale (jusqu'à la basse Morge) recouvrée après 1789 par le département du Puy-de-Dôme.

- L'Auvergne, telle qu'on la voit à Paris, est décalée vers le Sud du Massif Central (Rouergue, Gévaudan...) dont une partie seulement (Margeride) fait partie du Sud lointain de l'Auvergne linguistique.

- **L'Auvergne linguistique** allait à l'origine du Berry méridional au moins (cf. la toponymie non francisée qui y est clairement de type auvergnat) jusqu'au cours du Lot et aux Cévennes. Réduite au cours des temps sous la pression des systèmes de relations français et languedocien/rhodanien et par le repli de ses sociétés de polyculteurs sur des horizons rétrécis -cause d'accroissement de la fragmentation dialectale- elle comprend :

. le Sud de l'Allier : outre les parlers survivants, les textes vernaculaires de Montluçon, du pays gannatois et du Vichiat sont clairement auvergnats pour toute leur fraction non francisée. La Montagne Bourbonnaise a un dialecte auvergnat modifié par le recouvrement franco-provençal et français. Il serait dérisoire aujourd'hui de prétendre tracer une limite précise entre l'auv. et le fr. (qui est partout).

. Le Puy-de-Dôme et la Haute-Loire tout entiers : le Velay est donc dialectalement auv.

. Les arrondissements de Mauriac et de Saint-Flour dans le Cantal. La limite avec le Guyennais suit la Maronne, la Bertrande, passe par les Puys de Chavaroche, Mary, Peyre-Arse et redescend la vallée du Brezons jusqu'au Nord de Paulhenc d'où elle gagne la Truyère et la gorge du Levandes. Le dialecte aurillacois -comme la toponymie des vallées de la Cère et de la Jordanne-, portent les traces d'une ancienne appartenance auvergnate. Il a été méridionalisé au Moyen Age par la prépondérance des relations économiques avec le Quercy.

. L'Est de la Creuse et de la Corrèze. Dans la première, plus de la moitié du département, jusqu'un peu au-delà du cours de la Creuse est plus apparenté à l'auv. qu'au limousin. Dans la seconde, A. Lanly (1962) a bien montré que l'auv. a reculé depuis les origines : de la Luzège à la Triouzoune, voire à la Diège, à mesure que se disloquait la communauté arverno-limousine incomplète des origines, et sous l'impulsion de groupements féodaux ayant leur siège principal en zone limousine (Ventadour).

. Les plateaux de Noirétable et de Saint-Bonnet-le-Château (Loire), malgré un recouvrement franco-provençal superficiel. Des faits onomastiques donnent à penser qu'un dialecte de type auvergnat a dû occuper autrefois les deux versants de la montagne forézienne (P. Bonnaud, TLPR 1980) avant que le fr. prov. ne rayonne depuis Montbrison.

. Du côté du Sud, la Montagne Vivaroise autour du Gerbier de Jonc, jusqu'à Mézilhac et au Tanargue est clairement auvergnate, tout comme la haute Truyère autour du Malzieu et le haut Allier jusqu'au Mercoire. Au-delà on entre dans le Sud lointain, dont les parlers sont objectivement plus proches de l'auv. que des langues d'oc méridionales. La toponymie montre que la zone auv. a atteint le Rhône, occupé toute l'Ardèche méridionale, s'est avancée jusqu'aux environs de Bessèges et de la Grand-Combe. Le recul a ramené les limites de ce Sud lointain au cours du Lot gévaudanais et au versant Est de l'Aubrac. Mais le recouvrement méridional a été intense en Gévaudan, créant une hiérarchie mentale des faits de langue favorable à l'invasion des formes languedociennes (Camproux, 1958). De même pour les provençales dans la Basse Ardèche. Comme souvent dans des secteurs qui ont subi une telle acculturation, les esprits sont allés au-delà de la réalité, adhérant mentalement au système qui les dépouillait de leur personnalité et les rabaissait. Les traits auvergnats restent suffisants pour que le Sud lointain ne soit pas écarté de cette description. Mais ce sera plus à titre de comparaison que de véritable intégration.

En laissant de côté le Sud lointain, le domaine auvergnat couvre environ 27 000 km2, avec environ 1,2 MH. En le rattachant on arriverait à 33 ou 35 000 km2 et à 1,4 MH. Sur 1,2 MH, on peut estimer vers 1980-85 que 0,8 à 0,9 MH ont une certaine connaissance ou au moins une

teinture d'auvergnat du fait de la grande autochtonie de notre population et que 0,4 MH environ peuvent réellement le parler, chiffres menacés d'une chute verticale très proche puisqu'il s'agit de classes d'âge élevées dans l'ensemble. Vers 1880 encore, avant les brassages de population et la guerre scolaire menée par l'Ecole de la IIIe République, il pouvait y avoir 1,5 M d'arvernophones véritables et l'auvergnat était par ex. dans une situation de fait équivalente ou supérieure à celle de l'estonien, du letton, du lituanien, de l'albanais, tant pour l'usage que pour l'expression culturelle : on mesure à cela le gâchis fait en un siècle.

12. DIVISIONS INTERNES DE L'AUVERGNAT :

Comme dans toute langue non unifiée ou normalisée autoritairement, le détail des parlers varie à l'infini. Cette fragmentation s'accroît avec le recul, à mesure que le fr. exclut la langue régionale des villes, puis des bourgs, de toute expression écrite publique (alors qu'indications et affiches se multiplient) et la confine d'abord au village, puis souvent, au stade actuel, dans des milieux familiaux isolés parmi ceux qui l'ont délaissée.Toute force d'intégration disparaît, deux conjoints de villages voisins en viennent à parler fr. pour surmonter leurs menues divergences. Ceux qui parlaient autrefois l'auv. tout le jour ne faisaient même pas attention à des différences devenues obstacles du fait de la perte de pratique, surtout auditive. Tout cela conduit à exagérer la profondeur et la fréquence des coupures internes et à toutes les mettre sur le même plan. Or, la vérité est que l'auv. se divise en quelques grandes zones dialectales, à l'intérieur desquelles les discordances ne sont pas aussi grandes qu'on veut le dire, tandis qu'il arrive qu'entre elles elles sont réellement importantes : on verra tout au long de ce travail que toute la dynamique évolutive tend à distinguer un ensemble septentrional et l'autre méridional entre lesquels l'Auvergne médiane, lieu d'interférences, est plus déchirée qu'elle ne fait la liaison. C'est la conséquence du fait suivant : comme toute langue, l'auv. a eu ses parlers directeurs, ceux d'une "zone métropolitaine clermontoise" allant du Billomois à la Combraille méridionale et de Riom à Issoire. Ils sont à l'origine des innovations et évolutions qui ont donné sa physionomie spécifique et singulière à notre langue. Ces modifications ont rayonné à partir d'eux, parfois sur de grands espaces, comme les cercles qui s'élargissent lorsqu'on jette une pierre dans l'eau. Si l'auv. avait eu une vie normale, elles auraient fini par créer une forme de langue éminente, un auvergnat commun : il n'y a pas besoin d'un Etat pour cela (cf. le rôle de Turin dans le piémontais, de Barcelone dans le catalan). Dans les textes clermontois du XIXe siècle, on observe sans peine un amalgame de formes qui indiquent que ce grand centre de relations (Tailhandier avait déjà mis l'accent sur ce point au XVIIIe s. : cf. l'éd. de l'**Essai d'un discours à prononcer...** par le Cercle Terre d'Auvergne) était le creuset d'une langue de communication et de culture. La pression fr., sensible dès les XVI-XVIIIe s. selon les lieux, accrue après 1789, devenus irrésistible à partir de 1870 a transformé les anciennes fissures naturelles en fractures profondes, substituant à une ancienne dynamique d'apparentement et d'unité sous-jacente bien révélée par la toponymie (cf. le Fichier Onomastique de l'Auvergne, depuis 1974 et TLPR, 1980) une mise en relief toujours plus accentuée des différences seules. Dans une situation aussi contraire, c'est miracle que la robuste constitution de l'auv. permette encore de bien repérer les traits de sa personnalité unique. On distingue donc trois bandes Ouest-Est, plus le Sud lointain, chacune recoupée par des divisions méridiennes.

- **L'auvergnat septentrional** s'étend jusqu'à une ligne approximative Merlines-Puy de Monté-

nard-Issoire-Champagnac-le-Vieux-Lac de Malaguet-Retournac-Tence. Avant-garde évolutive de la langue, il influence l'auvergnat médian, jusque loin vers le Sud dans l'axe du haut Allier. En son sein les deux divisions les plus significatives sont :

. une variété occidentale et une orientale de part et d'autre d'une ligne approximative Forêt des Colettes-Billom-Issoire. La première, qui contient Clermont a joué un rôle essentiel dans la formation de l'auv. La seconde manifeste une dynamique vocalique accélérée sous la pression du fr. et qui tend à gagner vers l'Ouest de nos jours.

. une variété arverno-bourbonnaise au Nord. La partie occidentale (pays montluçonnais, Combraille bourbonnaise) se différencie peu des parlers combraillais. A l'Est de la Forêt des Colettes apparaissent au contraire de faits très originaux, apparentés au fr. provençal et qui paraissent résulter du transfert vers le Sud des caractères d'une autre bande médioromane autrefois largement étendue en Bourbonnais et laminée par la pression du fr. Ils sont mélangés avec des traits auv. communs et profondément oblitérés par les intrusions fr. Mais la somme des traits originaux (auv. communs et arverno-bourbonnais) est suffisante pour permettre de reconstituer la physionomie de cette zone, reste d'une étendue beaucoup plus vaste. A l'extrémité orientale, la Montagne Bourbonnaise combine un usage mieux conservé et une forte divergence du tronc auvergnat sous l'influence des pénétrations fr. et fr. prov.

. La Limagne, pays des polyculteurs aux horizons très restreints et des bourgeois ralliés au fr. de longue date, montre un mélange peu commun de traits conservateurs, d'évolutionnisme général et d'innovations locales : il en résulte une grande fragmentation. Il est dommage que cet incroyable laboratoire de tout ce qu'une langue peut produire de diversité n'ait pas été étudié minutieusement à temps : il est déjà bien tard en plus d'un lieu.

. Des coteaux de Châtel-Guyon à la Sioule Moyenne s'étend une zone évolutive assez caractérisée (notamment par l'épenthèse de r entre a, o, ou et l. Elle tend à s'élargir vers l'Ouest.

. Le secteur clermontois, au contact de l'Est et de l'Ouest, du Sud et du Nord, était remarquablement placé pour réunir en un tout harmonieux les apports divers qui permettaient aux gens de se reconnaître sur un très vaste espace, d'une importance décisive pour le desin de l'Auvergne : aucune conception auvergnate ne peut ignorer cette réalité fondamentale.

. A l'extrémité Sud-Est de la zone auvergnate septentrionale, l'Yssingelais est dans une situation comparable à celle de la Montagne Bourbonnaise : auvergnat (il s'est formé sur l'ancien itinéraire gallo-romain Clermont-Valence) il a subi un recouvrement franco-provençal qui l'apparente aussi à l'arverno-bourbonnais.

- **L'auvergnat médian** s'étend entre la ligne ci-dessus et une autre passant vers Bort-Massiac-Langeac-Saint-Didier-d'Allier-Tence. La première est la limite de conservation vers le Nord de s devant **c, ch, f, p, t** et de **on / an** tonique. La seconde est celle de l'avance vers le Sud de l'article défini masculin **le** ; à l'intérieur **l** intervocalique après a, o, ou est devenu **-v-**. On distingue :

. une section occidentale jusqu'à Issoire-Signal du Luguet, où le versant Nord est marqué par l'influence des parlers du Nord et le versant Sud (surtout en Artense) plus conservateur.

. une section centrale la plus évolutive : Brivadois et pays coupés qui l'encadrent, influencés par des faits septentrionaux qui remontent l'Allier, avec aussi des interférences assez enchevêtrées (ex. à Brioude et à l'ouest de cette ville, -rh intervocalique au lieu de -v issu de l.

. une section orientale centrée sur le bassin "du Puy" et débordant sur les montagnes environnantes. Le centre évolutif ne paraît pas avoir été Le Puy (d'où les guillemets) mais le Nord du bassin avec l'ancienne capitale des Vellaves Saint-Paulien. La dynamique a été entravée par l'influence conservatrice des relations avec le Midi rhodanien. Le système vocalique est plus stable qu'ailleurs. Il évolue par le NO (ALMC).

- **L'auvergnat du Sud** comporte deux branches principales séparées par la gorge de l'Allier. Celle de l'Ouest (Cantal et Margeride), à l'origine unique (traces dialectales et onomastiques de -g- en place de -l- intervocalique) a été divisée en deux par la formation de l'aire sanfloraine avec -rh- dès le Moyen Age et la limite se situe maintenant à l'Est de la Santoire, tandis qu'on retrouve g plus à l'Est en Gévaudan.

Celle de l'Est, qui montre la même stabilité "étymologisante" relative que l'Est de la zone médiane s'étend sur le Sud Est du Velay et sur la Montagne Vivaroise. Elle déborde à l'O. de l'Allier jusqu'au Chapeauroux ; -l- intervocalique y est conservé.

- **Le Sud lointain** : si on laisse de côté l'Aurillacois et le Nord du Rouergue, qui ont basculé vers le Midi tout en gardant des traces de leur appartenance auv. initiale, il se divise en deux parties :

. la Margeride gévaudanaise de Thoras jusqu'au Lot, avancée méridionalisée par la transhumance languedocienne et les échanges liés à elle, entre la haute Truyère et le haut Allier, plus vivriers et restés plus auvergnats. C'est une zone de -g-.

. le bassin de l'Ardèche (sud du département de ce nom) où ce sont les influences provençales-rhodaniennes qui recouvrent le fond auvergnat. Système vocalique et consonantique plus banal.

Remarque très importante :

Les délimitations précédentes sont purement indicatives. Les chevauchements sont innombrables. Sauf exception locale, il est vain et fallacieux de vouloir décider de l'appartenance de chaque commune.

La division ci-dessus est descriptive, utile surtout en phonétique. Si l'on veut comprendre la dynamique de l'auv., il faut ramener son évolution à trois foyers, un principal et deux secondaires :

- Le foyer septentrional, avec pour centre **Clermont**, ses innovations considérables et la synthèse-hybridation très importante de traits occidentaux, orientaux, septentrionaux et méridionaux. Malgré la tendance à la formation d'un centre secondaire bicéphale Gannat-Vichy, l'**arverno-bourbonnais** trop puissamment étreint par le fr. n'est pas parvenu à son plein épanouissement et ses formes originales restent le plus souvent de type septentrional général. Celles qui s'originalisent seront décrites sous la rubrique AB (arverno-bourbonnais).

- Le foyer **san florain** qui a étendu sa dynamique évolutive du Luguet jusqu'au bassin supérieur de la Truyère (Le Malzieu et environs).

- Le foyer **paulinois** (de Saint-Paulien : l'ancienne capitale, noeud de réseau de voies romaines qui prédomina jusqu'au-delà de l'an 1000, c'est-à-dire pendant toute la période de formation de la langue, est au coeur des particularités autochtones du Sud-Est auv., tandis que Le Puy, capitale postérieure d'une époque de rattachement aux systèmes de relations méridional, est sur la marge de celles-ci). Il s'y dessine fermement les caractères originaux de l'auvergnat du Sud-Est ou **arverno-vellave**, malgré les tendances méridionalisantes des milieux intellectuels ponots qui ont malheureusement freiné l'émergence de la spécificité de leur propre contrée. Cette variété, mésestimée par l'effet d'un complexe d'acculturé, mériterait de voir remise en valeur sa riche substance autochtone.

Cette division en trois est particulièrement utile pour la compréhension des mécanismes grammaticaux (morphologie, phonétique).

Il est surtout très important de bien comprendre toutes les conséquences d'idées simples, mais dont on refuse souvent de voir toutes les implications : l'auvergnat, comme toute langue, a évolué. Si on laisse de côté les perturbations parasites provoquées par le fr., le languedocien, le provençal, cette évolution en a fait une véritable langue néo-latine indépendante, du fait surtout de l'effondrement d'un environnement qui partageait son destin. Cette langue se serait imposée sur l'essentiel de son domaine avec des caractères relativement homogènes si le fr. n'avait pas bloqué puis refoulé et disloqué le processus. Au cours de son histoire, l'auv. a combiné **dynamique et constance autochtone** : cela l'avait fait reconnaître comme un véritable chef de file des idiomes du Centre de la France (cf. la "Langue d'Auvergne" de l'ordre de Malte, P. Bonnaud, **Bïzà Neirà** 1980-4, n° 28, p. 1-4). Malgré les dégradations qui s'accentuent -comme partout- il a conservé une remarquable compacité face au fr., résultat de la grande cohésion de l'ancienne société paysanne nombreuse et dense. Il n'a pas à être reconstruit pour montrer toute sa spécificité et son originalité : il suffit de dégager son noyau fondamental, qui est l'essentiel de la langue, d'une gangue opaque mais en définitive bien mince de francismes et, parfois, de méridionalismes. On peut retrouver à peu de frais et avec peu d'efforts, sans aucune artificialité, tout ce qui fait la valeur identificatrice de cette véritable langue.

Remarque. Les discussions sur patois, dialecte, langue sont risibles quand il s'agit de notre idiome : patois est, qu'on le veuille ou non, objectivement, une appellation péjorative des "parlers" locaux. Le dialecte serait un patois susceptible d'être écrit, mais sans unité : à ce compte, le basque, le breton et tant d'autres langages caractérisés sont des dialectes. La

langue serait la forme culturelle normalisée et stabilisée des dialectes, aboutissant à une expression écrite unifiée. A ce point de vue formaliste on peut opposer fructueusement la conception qui considère qu'il y a langue lorsqu'il y a un système phonétique, phonologique, grammatical, lexical ayant une originalité et une homogénéité de base (en dépit des différences superficielles) : l'auvergnat est bien dans ce cas. Quant à faire de l'auvergnat un dialecte, c'est-à-dire une branche d'une autre langue, ayant ses caractères essentiels en dehors de lui, voire opposés à lui (langue d'oc, "occitan"), v. le § suivant. On peut admettre que l'auv. est une **langue dialectale** du fait qu'un socle commun y supporte et contient des différences dialectales qui peuvent être accusées.

13. RECTIFICATION DE QUELQUES IDEES RECUES PARTICULIEREMENT TENACES ET NOCIVES :

F. Falc'hun (1970) a bien montré à propos de l'origine du breton et de la toponymie gauloise ce qu'on préfère ordinairement dissimuler : les idéologies forment trop souvent l'arrière-plan explicatif réel de beaucoup de conceptions scientifiques dès qu'il y a un enjeu historique. Cela se vérifie aussi pour l'auvergnat, qui souffre de la vision centraliste française, de son reflet méridional tantôt ridicule tantôt agressif et plus récemment de l'idéologisation hargneuse qui s'est emparée de la société française depuis 1968, débordant sur les domaines qui auraient dû demeurer à l'écart : ce n'est pas le lieu d'ouvrir ici le dossier que nous produirons un jour, mais il faut savoir qu'en 1982 et 1983 on a frôlé l'interdiction **administrative** de l'auvergnat. Rien n'a été épargné à notre langue, ni les injonctions dictatoriales, ni des campagnes de dénigrement motivées politiquement et syndicalement (!), ni les assertions ridicules et hautaines (comme celle d'un docte archiviste qui nous reprochait de ne pas y inclure l'Aurillacois, ou celle d'un rapporteur de subvention qui prétendit conditionner celle-ci à l'adoption de l'écriture occitane pour la rédaction du Grand Dictionnaire français-auvergnat). Elles ont eu la réponse qu'elles méritaient. Notre intention n'est pas d'ouvrir des polémiques, mais notre devoir est de renseigner l'avenir et d'empêcher qu'un oubli sans frais tombe sur de tels procédés, qui peuvent se reproduire.

Ceci dit, voici les principales affirmations par lesquelles l'auvergnat est minorisé, nié ou aligné sur des formes de langue tout à fait différentes :

- "L'auvergnat fait partie de la langue d'oc". Les dialectalisants savent et tout observateur honnête confirme l'extrême diversité des idiomes qu'on range sous ce nom : plus grande par la phonétique, la morphologie, le vocabulaire qu'entre les langues scandinaves, équivalente au moins à celle des langues slaves. Cela s'explique aisément par la diversité des substrats et des situations géographico-historiques que le latin a recouvert (v. ci-après § 15). Si l'on tient à maintenir cette notion, il faut alors parler **des** langues d'oc, sous-famille des langues romanes ou néo-latines, reconnaître que cette zone ne concerne pas l'Auvergne à l'origine et seulement par intrusions postérieures, et que l'auvergnat est une **langue-charnière** dont certains traits sont communs ou interférents avec les langues d'oc et d'autres échappent à ce rattachement. Ces derniers (qui ne sont pas fr. pour autant) s'élargissent sans cesse dans la dynamique propre à l'auv. On s'appuie souvent sur l'absence de frontières tranchées : pourtant, les populations sont très conscientes de celles qu'elles reconnaissent entre le Cantal auvergnat et

l'Aurillacois. Les frontières absolues n'existent jamais à l'état naturel dans un même groupe de langues (tout le monde sait que certains faits se retrouvent dans plusieurs langues néo-latines considérées comme indépendantes, parfois même du portugais au roumain, ce qui représente l'écart le plus grand). Celles que l'on établit résultent toujours de l'expansion de centres très éloignés l'un de l'autre, qui laminent les formes intermédiaires par assimilation et par imposition d'une norme officielle. La "frontière oc-oïl", admise au Nord de notre région depuis les enquêtes de de Tourtoulon et Bringuier est un exemple particulièrement pernicieux du blocage de l'évolution des idées dans un état périmé de la connaissance par l'autorité de la chose jugée et le refus d'examen. La réalité est la suivante :

. La science dialectologique débutante du XIXe s. (époque de cette délimitation) ne connaissait pas l'auvergnat. Elle a procédé par rattachement à des modèles moins ignorés par des approximations qui ne sont plus soutenables.

. Elle a saisi un phénomène mobile (l'expansion du français aux dépens de l'auv. ou d'autres langues régionales) à un moment donné. Elle l'a fixé et l'on veut donner une valeur permanente à cet état de choses transitoire, la position de la prétendue "frontière oc-oïl".

. Elle a baptisé langue d'oïl en Bourbonnais ce qui n'est qu'un fr. populaire rural attardé parfois dans des formes du moyen-français, en voie de liquéfaction et ayant perdu déjà l'essentiel de sa fraction originale très proche de l'auvergnat comme le montrent de nombreux articles du Fichier onomastique de l'Auvergne. C'est l'avancée du fr., dont la zone de formation est à 400 km plus au Nord et le fait qu'il est venu buter sur la résistance de l'auvergnat qui sont responsables d'une "frontière" a posteriori, résultat d'un processus d'acculturation et de destruction du dialecte autochtone plus au Nord. Il est donc vain notamment d'opposer la "frontière" avec la "langue d'oïl" à l'absence de "frontière" avec la "langue d'oc" : tous les termes de cette opposition sont inexacts.

- Avant 1968, le concept de "la langue d'oc" et son extension à l'Auvergne, quoique inexacts, ne mériteraient pas d'être combattus. Ils ne comportaient qu'une condescendance agaçante, mais peu gênante pour notre langue : leurs tenants ne cherchaient pas à la modifier de façon suivie et leurs graphies d'inspiration phonétique ne menaçaient pas son intégrité. Depuis l'expansion de l'occitanisme, national-centralisme méridional qui vise à imposer la prépondérance d'une forme de languedocien archaïsé, par le biais notamment d'une graphie uniformisatrice fondée sur lui et laminant nos particularités pour les aligner sur lui, tenter ainsi une pré-assimilation graphique à un idiome étranger et préparer le stade ultérieur de l'assimilation linguistique, les choses ont changé : ne devrait-on pas écrire "maison" ce que nous prononçons et écrivons moeizou (en encourant le reproche d'user d'une graphie "succursaliste française" !), avant le second stade qui consisterait à remplacer "maison" par ostal sans s'arrêter aux formes réelles présentes en auv. stau, estau, oustar ! Le but ultime est de "conscientiser" une "nation occitane" par l'usage d'une "langue une" afin de renouer les fils de son destin autonome puis indépendant autrefois brisé par le "génocide" de la Croisade des Albigeois et la bataille de Muret ! On compte beaucoup sur la perte de la connaissance de la langue réelle par les jeunes générations pour leur faire admettre les solutions uniformes préparées par le rouleau compresseur de l'écriture occitane. Soit l'exemple de "la vache", la/lo

baco en languedocien réel, devenu la vaca, sous une forme archaïsée (mais préservant en languedocien un rapport relativement direct entre l'oral et l'écrit, ce qui n'est plus le cas dans la plupart des situations réelles de l'auv.). Il s'agit bien d'un langage différent de **là vachà** d'Auvergne, en dépit des formes intermédiaires comme (la batcho, lei batso, li batsa, li vatsa), car sinon, tous ces avatars ne sont plus que des intermédiaires entre (la baca) de l'espagnol et (la vach) du fr. et par conséquent "la langue d'oc" toute entière n'existe pas. Nous préconisons pour notre part d'écrire **lo baco** en guyennais (aurillacois par ex.) et **là vachà** en auv. en typisant ainsi la représentation, mais en accord véritable avec l'ensemble des tendances de chacun de ces deux types, irrémédiablement séparés (et de plus en plus) par leur propre évolution.

Ces exemples pourraient être multipliés. Encore sont-ils pris dans la catégorie la plus favorable aux tenants de "l'occitan" ou de "la langue d'oc", car il y a les cas multiples de mots différents ou de formes tellement écartées par l'évolution que le mythe de "l'intercompréhension occitane" n'a plus le moindre fondement. On sait d'autre part que les coupures sont plus efficaces dans certaines directions. On peut trouver un nombre plus grand de correspondances entre l'auv. et le provençal qu'entre l'auv. et le languedocien : or, c'est ce dernier que l'on veut imposer comme modèle graphique d'abord, linguistique ensuite. En définitive, il faudrait revenir à la raison et déposer les idéologies et les ambitions sans moyens pour se rallier au seul point de vue équilibré : toutes les langues latines sont parentes, entre toutes il y a des segments de compréhension interrompus par des segments d'incompréhension et entre l'auv., le languedocien, le gascon ils ne sont pas moindres qu'avec d'autres (le gascon est cité ici parce que les "occitans" lui font la faveur de le reconnaître presque comme un langage particulier : cf. P. Bec : La langue occitane et Manuel pratique de philologie romane, t. I. Il est vrai que P. Bec est d'origine gasconne (!). Cependant tout observateur sérieux prenant en compte la réalité des langues et leurs caractères essentiels ou particuliers en nombre suffisant pour être significatif sera amené à considérer que l'auv. est nettement plus éloigné du languedocien que n'en est le gascon).

- La résistance des réalités et des gens qui les connaissent à l'uniformisation directe a conduit à des schémas intermédiaires à buts tactiques, comme celui du "nord-occitan" qui réunirait le limousin, l'auvergnat et le dauphinois (oblitéré d'ailleurs sous des termes inconsistants et banalisants comme : provençal alpin et vivaro-alpin ; soit dit en passant, cette oblitération par des appellations nullement innocentes malgré les apparences ne s'arrête pas en chemin et a abouti à baptiser l'auv. "nord-occitan central" par des gens qui, dans la vie courante, font profession d'"enracinement"). Le "nord-occitan" serait ainsi un des "quatre dialectes de l'occitan" ce qui vise :

. à noyer l'originalité de l'auvergnat (et des autres langues régionales concernées) dans un ensemble plus vaste qui le dilue et l'affadit ;

. à s'éviter une étude sérieuse des caractères et de la dynamique de ces idiomes, qui pourrait contrarier les solutions de rapprochement avec l'"occitan" méridional qu'on prétend leur imposer : en effet, le "nord-occitan" est censé être "normalisé" sur la base du parler briviste, choisi pour sa proximité avec le languedocien (mauvais choix d'ailleurs : en Lozère méridionales il y a plus proche. Il est vrai que le but tactique était d'arrimer les Limousins

ralliés à la graphie occitane).

La réalité est que le prétendu "nord occitan" se réduit à quelques traits phonétiques et grammaticaux perdus dans l'océan de divergences aveuglantes et massives. Auvergnat, limousin, dauphinois ont chacun leurs caractères propres irréductibles et **divergent de plus en plus au fur et à mesure que le temps passe, chacun suivant sa propre trajectoire.** Si l'on prend les deux plus proches, l'auv. et le lim., on voit que cette divergence porte sur :

. des choix phonétiques différents dans des phénomènes typiques et de grande fréquence (chuintements, mouillures, voyelles) ;
. des choix morphologiques différents (articles, mots-outils, conjugaison) ;
. des mots différents, souvent depuis les origines (cf. l'étude de Lanly, 1962, sur le plateau d'Ussel).

Il y a eu communauté arverno-limousine **relative** au haut Moyen Age (époque du passage du latin aux formes romanes qui le remplacèrent). Elle s'est rompue dès le Moyen Age, les deux régions évoluant différemment de part et d'autre de l'écran de la Montagne Limousine. D'ailleurs, toutes les langues régionales, sauf celles "d'oïl" artificiellement rapprochées par une intense francisation interne, se différencient de plus en plus avec le temps **sur une base régionale** et le **"point de non retour" est dépassé depuis longtemps** (ce qui n'est pas objectivement le cas pour les variantes à l'intérieur de chacune d'elles).

- Une autre opération tactique destinée à servir le but stratégique général est d'élargir le plus possible l'auv. vers le Sud, afin d'y trouver un plus grand nombre de traits méridionaux et de faciliter son annexion et son assimilation (foin de la circonspection dictée par d'innombrables raisons objectives à propos du "Sud lointain" dans le § 12 ci-dessus !) mais à l'inverse d'en retrancher des parties lorsqu'elles "renforceraient" son individualité par rapport aux mêmes formes méridionales. D'où l'affirmation (appuyée sur l'autorité de Ronjat, si peu circonstancié cependant sur le domaine auv. !) que le dialecte de l'Yssingelais ne serait pas auv., mais "vivaro-alpin". Ce diagnostic se fonde sur deux traits jugés décisifs (chute de -d- intervocalique désinentiel, P1 -ou dans les verbes). Or, ils se retrouvent en Bourbonnais (le second sous une forme atténuée mais claire et sans discussion) jusqu'à la Forêt des Colettes (à l'ouest de Gannat : d'où il résulte que le Vivarais et les Alpes s'étendent jusque là. Ne vaudrait-il pas mieux considérer, comme l'examen d'ensemble y invite, qu'il s'agit de l'intrusion de deux traits franco-provençaux indiscutables dans le domaine auv.?C'est un phénomène de contact qui n'a rien à voir avec les "divisions de l'aire d'oc".

A côté de la machine de guerre "occitane" les autres négations de l'auv. sont jeu d'enfant. Il faut pourtant les recenser, tant à cause de l'obstination avec laquelle on les ressasse que du fait que l'occitanisme, faisant flèche de tout bois, les utilise à l'occasion, pour des opérations tactiques, bien qu'elles soient encore plus éloignées de sa philosophie que de la nôtre :

- L'auv. n'existerait pas. Il n'y aurait qu'un ramassis inorganique de patois différents d'une commune à l'autre. Certes, les différences locales sont innombrables. Cependant :

. L'étude de la grammaire auv. montre qu'elle se réduit à trois ou quatre types distincts mais foncièrement apparentés.

. Il y a des tendances générales : phonétiques (articulation relâchée, chute des consonnes finales, palatalisations organisées de même façon partout, d'où des combinaisons de consonnes et de voyelles à peu près générales) ; morphologiques (la grammaire auv. s'est beaucoup simplifiée et régularisée selon une logique propre) ; évolutives (tous les parlers auvergnats sont sur une même trajectoire, les mêmes phonémènes y sont à l'oeuvre, ils sont simplement différemment avancés dans cette transformation ; les écarts à la trajectoire -qui comporte deux à trois cheminements parallèles, ce qui est différent- sont anecdotiques lorsqu'ils sont d'origine autochtone et ne prennent quelque développement particulier que par intrusions parasites, fr. ou méridionales).

- L'auv. n'aurait pas de grammaire (du moment sans doute qu'il n'a pas d'Académie, de normes coercitives, etc...!). La grammaire ce sont les singuliers, les pluriels, les masculins, les féminins, les mots-outils, les personnes des verbes, etc... : l'auv. a tout cela et le patoisant le moins instruit fait ainsi à chaque instant de la grammaire sans le savoir.

- Les intrusions fr. (ou méridionales) en auv. seraient la vie même, des interférences naturelles, voire bénéfiques. Sur cette voie, le destin de notre langue serait ainsi tracé : à chaque génération, la proportion de fr. y croitraît, de façon géométrique d'ailleurs à partir d'un certain degré de dégradation et elle connaîtrait toute entière le sort qui fut autrefois celui des parlers bourbonnais, réduits à un fr. populaire rural contenant une dose homéopathique de caractères originaux d'ailleurs altérés eux-mêmes par la francisation phonétique et morphologique. Ce point de vue est un choix. Il ne peut être celui des gens qui aiment notre langue. Même la disparition de celle-ci comme idiome parlé spontanément ne tranchera pas ce débat : les **afesiunad** de l'auv. savent qu'ils ne peuvent le maintenir que comme expression d'une volonté et d'un choix d'identification culturelle collective. Mais il 'ny aurait plus le moindre enjeu si l'on entérinait par le seul fait qu'elles existent les dégradations galopantes qui se produisent localement. Ce serait aider à liquider l'héritage qui subsiste et peut être ressaisi. Ce serait renoncer à toute affirmation culturelle au profit d'atteintes qui n'auraient même pas l'alibi du large usage.

- L'auv. ne pourrait s'écrire, du fait de ses sons bizarres : argument courant chez des patoisants peu instruits qui ne connaissent que les conventions fr. et savent qu'elles ne peuvent rendre certains aspects de notre langue. Or l'auv. s'écrit depuis plus de quatre siècles. Ses sons sont parfaitement analysables. L'écriture auv., reprenant les meilleures traditions des anciens écrivains en un tout cohérent d'un phonétisme modéré accessible à tous, comme l'expérience le prouve dans tous les milieux, a maintenant réglé définitivement cette question.

14. DIVISIONS CHRONOLOGIQUES DE L'AUVERGNAT :

Cette question reste peu connue. L'onomastique, beaucoup plus riche de perspectives que les textes (elle est présente par la toponymie sur tout le territoire auv. ; elle est plus candide que les textes, ordinairement influencés par des normes ou des formes dominantes ; elle

permet le repérage de formes plus anciennes, de celles qui, buissonnantes, ont tourné court sans se perpétuer et renseignent cependant sur l'histoire de la langue, elle permet de retrouver des étapes absentes de l'écrit) commence seulement à être exploitée dans cette perspective (cf. le Fichier onomastique de l'Auvergne) et permet de poser quelques jalons destinés à être précisés et affinés. L'esquisse ci-après présente un certain parallélisme avec les périodes du français. Est-ce mimétisme inconscient, influence de la documentation disponible ou de la langue dominante ? Ce dernier point est indiscutable, mais sans doute non essentiel. Il paraît raisonnable de penser qu'une logique supérieure réunit les évolutions diverses dans le détail du domaine gallo-roman : la langue n'est pas isolée dans le contexte historique, économique et des relations, et comme les grandes séquences de "l'isthme gaulois" sont substantiellement les mêmes (au moins à l'ouest de la Meuse, de la Saône et du Rhône), on ne peut pas s'étonner de cette périodisation approximativement analogue. On distinguera donc :

- Le **proto-auvergnat** (jusqu'au Xe siècle) qui doit se diviser en deux parties : du IVe au VIIe s. la langue se dégage progressivement du latin comme les autres idiomes romans, et du VIIIe au Xe s. elle se silhouette. On peut essayer de l'approcher par la toponymie : noms de lieux celto-romans dont le composant celtique n'est pas passé dans le vocabulaire auvergnat ultérieur (ex. lutos : boue, d'où Loddes, Loudes, Ludesse, Ludières, etc...) ; noms de lieux germano-romans ; noms romans dont le mode de suffixation (par ex. -eolum > ol) n'est pas représenté dans les témoignages de la langue médiévale. Il faut tenir compte de ce que les noms ont subi l'empreinte des évolutions dialectales ultérieures. L'étude des corrélations diverses permet de penser qu'outre les principales palatalisations, d'autres phénomènes très représentatifs (comme le passage de **l** à **v**, **g**, cf. Nauton P., 1974) étaient déjà parmi les caractères de la langue, plus accusés donc qu'on ne veut l'imaginer ordinairement.

- Le **paléo-auvergnat** (XIe-XVe siècles) ou auvergnat médiéval peut être atteint par l'intermédiaire de la toponymie encore, de l'anthroponymie (c'est l'époque de fixation de l'essentiel de notre patronymie) et par des éléments contenus dans les textes des scriptae française et méridionale : non parmi ceux des Troubadours, trop fidèles au prototype languedocien (du fait que les Troubadours, même d'Auvergne, étaient des errants qui fréquentaient essentiellement les Cours du Midi), mais les chartes "en langue d'oc" inégales d'ailleurs : l'Alphonsine, plus conforme aux normes, est moins utile que celles réunies par Porteau où passent davantage d'arvernismes à travers les "fautes" des scribes ou leurs efforts pour mettre des termes essentiels qui devaient faire foi hors de toute équivoque. En recensant ces données, en ajoutant des gloses dans des textes (cf. Charbonnier 1973), on arrive à la conclusion que les grands traits de l'auv. sont arrêtés (v. Bonnaud : En lisant Emil Lévy). Cette interprétation est plus satisfaisante que la conception affectant de croire que les textes médiévaux en scripta méridionales représentaient la langue de l'Auvergne : la distance entre eux et les premiers écrits auv. authentiques du XVIe s. est telle qu'il eût fallu une succession de bouleversements inouïs dans tous les domaines pour expliquer un changement aussi profond. Comme il n'y a rien eu de tel dans l'histoire de notre région, il faut bien admettre que l'évolution de la langue a été progressive et que beaucoup de caractères constatés au XVIe s. existaient depuis bien longtemps. Cela était d'ailleurs avéré dès la fin du XIVe s. pour certains, telle la disparition généralisée de **s** devant consonne à l'intérieur des mots, attestée par les Comptes des Consuls d'Herment qui montrent aussi le passage de **er** + consonne à **ar**, enregistrant des faits apparus

bien antérieurement dans l'usage oral.

- L'**auvergnat moderne**, depuis le XVIe siècle. L'onomastique reste très utile à sa connaissance. La littérature et les enquêtes s'y ajoutent, sans avoir toute la densité souhaitable. On a laissé perdre beaucoup de choses, notamment dans le vocabulaire non ethnographique et dans la phonétique et la morphologie de parlers quasi-éteints ou laissés sans soin faute d'intérêt des institutions d'état pour le patrimoine régional. Cependant, l'essentiel de la physionomie de la langue peut être retracé. On peut reconnaître une légère différence entre l'**auvergnat moyen** (XVIe-XVIIIe s.) et l'**auv. contemporain** (XIXe-XXe s.). Elle est moins importante pour un parler donné que les divergences interdialectales, qui proviennent souvent de la vitesse d'évolution inégale des parlers : ceux du Cantal et du Sud Est du Velay (les premiers avec plus de conservatisme autochtone, les seconds avec une originalité moins accusée) sont en plein XXe s. très proches de l'auv. médiéval (cf. le passage de **l** à **r/rh** en sanflorain) tandis que ceux de la Limagne annoncent ce que pourrait être l'auv. des siècles à venir, s'il pouvait vivre.

Il faut savoir éviter le piège de l'égalitarisme, hiérarchiser en distinguant l'essentiel de l'accessoire, et **reconnaître le rôle absolument fondamental de la zone métropolitaine clermontoise** dans des évolutions qui ont donné son visage original à notre langue et se sont propagées très loin de leur berceau, de Vichy au Sud du Devès et de la Planèze de Saint-Flour, du Livradois à la Creuse. Cela ne fait pas ombre aux dialectes mais aide au contraire à mieux cerner leur spécificité.

15. LA QUESTION CAPITALE DES ORIGINES : LA ROMANISATION DE LA GAULE :

Commencée dès la conquête (- 125 en Narbonnaise, - 50 ailleurs) la romanisation fut plus lente et plus diverse qu'on ne le croyait autrefois : cf. notamment le témoignage célèbre de saint Jérôme sur l'usage du gaulois au VIe s. à Trêves, grande ville sise dans une des parties les plus romanisées de la Gaule, le Limes rhénan, avec ses garnisons, ses fonctionnaires, son réseau dense de grandes voies romaines. Quant à la diversité due à des causes diverses (origines des légionnaires, administrateurs, immigrants ; circulation lente restreignant l'ampleur des brassages) elle se manifeste entre autres chez nous d'une façon connue également ailleurs, la coexistence en pays de montagne enclavé (Cantal, Massifs de l'Est...) de davantage de vocables celtiques préservés et de mots issus du latin classique et appartenant à un niveau de langue élevé, ensuite éliminés, mais conservés assez longtemps pour figurer en toponymie dialectale : cf. FOA Cols, Ladascols, Les Ignes (collis, latus, ignis). On sait en effet que la circulation des vulgarismes et argotismes est plus développée dans les zones basses.

Elle ne s'est achevée qu'entre le VIIe et le IXe siècle dans l'ouest de la Gaule et dans les contrées montagneuses écartées, donc à une époque où l'Empire romain s'était déjà effondré depuis longtemps (395-476, la première de ces dates étant la plus significative : l'Empire du Ve siècle ne contrôlait déjà plus les territoires sur lesquels il régnait nominalement). Ces faits ont des conséquences générales et régionales :

- La disparition des nombreuses écoles, de l'administration et des fonctionnaires, favorisa les formes populaires évoluées ("latin vulgaire") au détriment de formes cultivées conservatrices.

- Il est certain, d'après la toponymie et le vocabulaire que le Sud-Est du domaine auvergnat, la Limagne et ses abords furent romanisés plus tôt et plus "correctement" que les montagnes et plateaux de l'Ouest et du Centre-Sud (ainsi que certains ilôts des massifs orientaux). Ce fait entraînera un évolutionnisme autochtone plus fort à l'Ouest (cp. par ex. le Sanflorain au Velay).

Les latinistes placent au VIIe s. la fin du latin comme langue parlée et le passage aux langues romanes qui lui succèdent. Les romanistes sont tentés de faire apparaître celles-ci dès le IVe s. (J. Herman : Le latin vulgaire, 1967). Cela signifie que les IVe-VIIe s. sont une période tournante où les caractéristiques des langues romanes se dégagent progressivement de la matrice latine.

Les lieux d'adoption tardive ont conservé le plus de mots indigènes (gaulois dans les montagnes d'Auvergne), bien que leur nombre ait diminué depuis les origines haut-médiévales de nos idiomes pour deux raisons :

. d'une part toute langue possède un système immunitaire permettant d'éliminer les corps étrangers (cf. l'anglais pull-over, largement refoulé par le fr. tricot malgré la position mondiale dominante de la langue de l'emprunt). Il est plus efficace envers les vestiges d'un susbstrat de statut socio-culturel inférieur. Même le langage populaire montre ainsi (à travers le témoignage très riche de la toponymie) la substitution des vocables d'origine latine à ceux qui subsistaient du celtique.

. d'autre part, la résurgence de la tradition cultivée au Moyen Age a joué plus vigoureusement encore dans le même sens. L'auv. a ses cultismes (mots refaits par les scribes sur l'étymologie latine, souvent en rupture avec les tendances phonétiques du langage populaire) qui ne doivent rien au fr. ou aux langues d'oc méridionales tels **deigasieu** : dédicace, **deigoulasieu**: décapitation, **anîdâ** : annihiler, **soubarbâ** : chapiteau, **ganîvelâ** : porche couvert d'église, et tant d'autres. La progression des mots du fonds latin des couches élevées vers les couches populaires s'est produite comme ailleurs. En pays latin (comme en pays slave et à la différence des terres germaniques) il faut toujours tenir compte de la force de la pression exercée par la tradition culturelle écrite sur l'usage parlé.

La romanisation s'est appliquée à des populations diverses : Aquitains (parents des Basques) en Gascogne, ailleurs principalement Gaulois de langue celtique mais qui avaient recouvert des populations indigènes nombreuses et diverses, ce qui d'une part avait donné aux langues celtiques des caractères particuliers (cf. les faits de "syntaxe hamitique" comme disent avec quelque exagération certains linguistes anglo-saxons) et d'autre part avait créé au moins l'esquisse de divisions dialectales en Gaule (l'unité complète du gaulois est insoutenable lorsqu'on voit les divergences du vocabulaire topographique, oro- et hydrographique passé par son intermédiaire dans les dialectes et la toponymie des différentes régions. César l'exclut d'ailleurs formellement).

Par suite, les idiomes qui ont succédé au latin portent la trace de ces substrats et notamment des habitudes articulatoires qui ont modifié les tendances phonétiques de la langue mère

dans l'espace gallo-roman : les palatalisations d'origine celtique, moins importantes dans le Midi (moins gaulois et plus intensément romanisé), modifiées par le contact des dialectes d'occupants germaniques plus nombreux sur le pourtour Nord et Est (jusqu'au fr. provençal compris), contenues par l'usage cultivé dans l'aire de développement du fr. (Bassin Parisien) sont les plus développées dans une aire allant de la Loire au Lot, de la Vendée au Jura et à la Savoie, où l'Auvergne inscrit une gamme particulièrement riche de phénomènes. Voir cartes 1-5.

D'autre part, la comparaison des couches toponymiques anciennes passées dans les dialectes montrera de plus en plus (car elle n'est même pas réellement esquissée) que les idiomes gallo-romans portent aussi la trace des différences dialectales antérieurement développées en leur sein.

Cependant Bodo Müller (Strasbourg 1974) a eu raison de souligner que l'essentiel de la division de l'espace gallo-roman provient des conditions mêmes de la romanisation, dont il faut bien saisir toute la complexité :

- Chronologiquement, il faut distinguer la période romaine, pendant laquelle le latin s'implante dans les villes, dans les contrées les plus accessibles à partir du Bassin Méditerranéen (ce ne sont pas toujours les plus proches) et le long des principales voies de communication ; et la période haut-médiévale (Ve-VIIIe s., localement plus tard, peut-être jusqu'au Xe s.) où il finit par triompher dans l'immense masse paysanne, au cours d'une phase de régression des villes et des communications qui accentua le caractère populaire et l'**assise régionale** des nouveaux idiomes. La victoire définitive du latin tient à deux causes principales :

1 (bien connue). Il est employé comme langue d'évangélisation et de culture par l'église chrétienne, qui s'était d'abord constituée en milieu urbain romanisé et qui se pose en héritière de l'Empire (qu'elle avait contribué à détruire au premier chef) jusque dans son organisation administrative propre : les diocèses recouvrent souvent le territoire d'une civitas gauloise, les provinces ecclésiastiques, les divisions de Dioclétien ou d'autres circonscriptions provinciales romaines). Rappelons que païen vient de paganus : "habitant du plat pays", qui a aussi donné "paysan". De par leur genre de vie, les paysans étaient très attachés à des cultes naturalistes, d'où la christianisation de sommets, de sources, etc... et les légendes qui font des saints évangélisateurs de grands magiciens l'emportant sur les anciens dieux maîtres des forces naturelles (cf. les légendes bourbonnaises rapportées par le docteur Piquand).

2 (ordinairement passé sous silence mais tout aussi importante). Les grandes invasions avaient entraîné une babélisation de la Gaule. On y parlait différentes formes de latin, de gaulois, de germain (voire des langues orientales comme l'araméen dans des quartiers de certaines grandes villes dont Clermont). Cette situation ne pouvait durer. Elle s'est dénouée par le triomphe de la langue la plus avancée et la plus prestigieuse culturellement, gardienne de l'héritage altéré mais admiré de l'antiquité : le latin.

- Qualitativement, le latin a pénétré à des niveaux divers : langue écrite officielle dans les écoles de l'époque romaine ; langue parlée des classes sociales élevées chez les administrateurs (déjà simplifiée par rapport à la précédente) ; langue populaire ("vulgaire") altérée par

les argots, les négligences d'élocution, les vocables de toutes origines chez les légionnaires et les commerçants venus de partout ; langue dégradée et en pleine évolution des débuts du haut Moyen Age. Selon les voies de pénétration, tel ou tel mot a pu avoir un succès régional, tandis qu'un autre pouvait triompher ailleurs. Cela rend compte de particularités de détail nombreuses, tout comme l'origine sociale et ethnique de ceux qui apportaient le latin (cp. l'afrikaner où se retrouvent des dialectalismes néerlandais liés à l'installation ici ou là de très petits groupes de colons d'origine géographique diverse).

- Surtout, **le fait le plus important est le cheminement de la romanisation** depuis ses lieux d'origine jusqu'à ses aboutissements. Le latin a pénétré en Gaule par deux troncs principaux :

. Des voies méditerranéennes (navigation, ports comme Fréjus, Marseille, Arles, Narbonne, etc... ; grande voie terrestre côtière Aurelia-Iulia Augusta reliant l'Italie à l'Espagne par le littoral provençal et languedocien) propagent le latin **péninsulaire** en Provence, en Languedoc, d'une façon très limitée dans l'extrémité méridionale du Massif Central et l'Est du Bassin Aquitain, beaucoup plus lentement aussi en Gascogne (cf. les travaux de G. Rohlfs). **C'est là la véritable origine et le véritable domaine de ce qu'on appelle "la langue d'oc".** Dans cette aire, le gascon possède dès le début un particularisme très marqué, à cause de son développement tardif et de la forte empreinte du substrat "aquitain", paléo-basque.

Cette langue latine méditerranéenne-péninsulaire touche aussi tout le reste de la Gaule par le plus grand axe de circulation de l'Europe occidentale, le couloir du Rhône et de la Saône et les voies qui s'embranchent sur lui tout au long de son parcours vers le Limes rhénan (v. carte 1). Mais, dans presque les trois quarts septentrionaux de la Gaule, elle se combine avec une seconde influence dont il ne faut pas sous-estimer l'importance :

. c'est le **tronc cisalpin**, rayonnant à travers les Alpes et le Jura depuis l'Italie du Nord, surtout à partir de son plus grand centre d'activité et de culture, **Milan.** Il faut bien savoir que, dès l'époque impériale, l'équilibre économique et démographique de l'Italie s'est déplacé vers le Nord, où se trouvent les régions vraiment vivantes. Or, comme l'indique son nom, la Gaule cisalpine était un pays celtique romanisé antérieurement à la grande Gaule, mais dont le latin n'était pas tout à fait semblable à celui de la péninsule : il avait gardé des mots gaulois (et de substrats antérieurs), il était articulé à la manière gauloise. D'où les différences profondes existant de nos jours encore (malgré l'influence cultivée de "la langue de Dante") entre les langues gallo-italiques (lombard, piémontais, ligurien, émilien-romagnol -que personne, soit dit en passant, ne cherche à réduire à l'unité, bien qu'elles soient plutôt moins éloignés entre elles que les prétendus "dialectes" de la "langue d'oc") et l'italien (ainsi que ses congénères dialectalisés de la péninsule). L'influence cisalpine a très fortement prédominé au débouché des cols alpins et du Jura (Alpes du Nord, Suisse, Jura et abords, Champs Décumates) ainsi qu'autour des villes très liées à ces courants de trafic, comme Lyon et Vienne : d'où l'origine de ce que l'on appelle fort improprement le **franco-provençal** (à l'Ouest) et de la branche **rhéto-romane** des Alpes centre-orientales (différentes par l'effet de coupure de l'avance germanique jusqu'en Valais, mais aussi dès l'origine par l'interférence de quelques faits de latin "apennino-balkanique" venus par Aquilée). Elle s'est mêlée ailleurs aux influences méditerranéennes, surtout à partir des deux grandes plaques tournantes de la romanisation, Vienne, puis Lyon. A

la veille des Grandes Invasions, le latin des deux-tiers à trois-quarts de la Gaule (Nord et Centre) se distinguait donc quelque peu de celui du Sud. Mais le Nord-Ouest de la Gaule, "ouest lointain" presque sans villes, mal rattaché au système de relations du monde méditerranéen était latinisé d'une façon plus superficielle, moins stable, moins "cultivée" ou si l'on veut "correcte".

Les Grandes Invasions n'ont amené un nombre important de Germains qu'au Nord de la Seine et sur le littoral de la Manche. Là où existaient de solides conglomérats paysans gallo-romains (Wallonie) avec parfois en plus des villes rayonnantes (Champagne avec Reims, Lorraine avec Metz) leur influence fut marginale : malgré quelques germanismes phonétiques et lexicaux, ces langues régionales frappent souvent par le "méridionalisme" relatif de leurs aspects (ex. : l'imparfait wallon en -ève, qui se retrouve en pays montluçonnais). Au Nord-Ouest de la Gaule (la future Neustrie), moins romanisée en profondeur, l'arrivée des Germains a eu deux séries de conséquences un peu plus notables, aboutissant en définitive à la naissance de la "langue d'oïl" :

. En coupant les liens commerciaux et culturels avec le monde méditerranéen à une époque tournante, les Germains ont empêché la consolidation et la stabilisation du latin. Il s'est mis à évoluer très rapidement sous l'influence des habitudes articulatoires et plus généralement linguistiques des populations celtiques. C'est **l'origine de la "langue d'oïl"** et notamment, par l'intermédiaire du francien (dialecte de l'Ile-de-France septentrionale), du français, la plus divergente des langues romanes par rapport à la mère latine (le même effet de divergence a été produit par le germanique, avec des modalités appropriées au terrain, sur le fr. provençal et les langues rhéto-romanes : c'est pourquoi certaines gloses haut-médiévales -de Cassel par ex.- ou le texte du serment de Strasbourg font l'objet de controverses sur leur contrée d'origine, allant du Poitou à Lyon et à la Suisse). Avant de devenir une des grandes langues de culture de l'humanité, le fr. a été l'héritier du langage roman le plus inculte de la Gaule.

. Le germanique a influencé plus directement le normand et le picard, établis sur un territoire soumis à des vagues réitérées de colonisation germanique jusqu'au IXe s. (après les Francs, des Saxons, des Jutes, des Frisons puis les Vikings danois). Il ne faut cependant pas exagérer cette empreinte sur des dialectes restés toujours bien romans : "la re-romanisation" (Ruckromanisierung de Petri, objectivement liée à l'annexionnisme du IIIe Reich) eût été impossible dans le contexte socio-politique du haut Moyen Age, caractérisée par la prééminence politique, économique et sociale des nouveaux venus.

Ce qui reste entre la zone "d'oïl" du Nord-Ouest et la zone "d'oc" du Sud, à l'origine de la Seine au Lot (Haut Moyen Age) limite ramenée sur la Loire dès le Xe s. (Von Wartburg 1943) comprenant l'Auvergne, peut être appelé **Médioromanie**, c'est-à-dire le pays romanisé du coeur de la Gaule. Il faut le répéter avec force : la toponymie et tous les vestiges originaux de langage subsistant en poitevin, berrichon, bourguignon, comtois (cf. les travaux de Pignon, Svensson, B. Hassebrot, F. de la Chaussée, C. Dondaine...) et sous des formes plus effacées, mais encore reconnaissables ici et là en Orléanais, Touraine, Maine, Anjou, montrent que ce ne sont pas des "dialectes d'oïl". Leur proximité avec l'auvergnat (à l'Est du Morvan, avec le fr. provençal) est aveuglante. Si les conditions politico-militaires avaient été plus favorables et notam-

ment si la Confédération Arverne, non totalement effacée, avait pu se relever de sa destruction par Rome, la zone médioromane aurait secrété une langue de culture sur la base de langues régionales distinctes mais apparentées aptes à disputer l'espace culturel et politico-économique au français (et au "toulousain", si l'on se place au Moyen Age).

La situation linguistique de la Gaule "médiane" à la fin du haut Moyen Age, à l'issue du processus de romanisation, justifiait l'opinion perspicace de Gaston Paris -si souvent vilipendé à tort- selon laquelle nos parlers passent de l'un à l'autre par des transitions insensibles, comme un tissu chatoyant dégradant ses couleurs à la façon d'un arc-en-ciel. Ainsi, à l'origine, presque toutes les formes de langue de la Gaule étaient des **langues-charnières**, propriété que l'auvergnat, très constant dans sa voie spécifique est une des rares à avoir conservé de façon si visible.

Les recherches sur notre langue conduisent à ajouter une observation à creuser et à nourrir par de nouveaux dépouillements : Terracher (1914) a montré depuis longtemps que le poitevin, plus proche du fr., a servi de prédécesseur dans l'avance en zone limousine rurale car dans les relations, il bénéficiait par ricochet du prestige de la langue nationale. On peut remarquer en outre qu'à mesure que les traits poitevins progressaient vers le Sud, ils reculaient au Nord devant une francisation de plus en plus intégrale. Un schéma analogue existe entre la Loire Moyenne et l'Auvergne : le berrichon, qui expirait sur son propre sol sous la pression du fr. mélangeait ses propres caractères aux auréoles de préfrancisation qui s'élargissaient et se relayaient vers le Sud en Bourbonnais : c'est pourquoi l'arverno-bourbonnais, outre ses traits autochtones, outre ceux qu'il doit au fr. provençal par le truchement de l'ancien grand itinéraire de bordure Nord du Massif Central (Bonnaud, TLPR 1981) est aussi le véritable conservatoire de l'originalité berrichonne.

Au coeur de chaque grande bande ("d'oïl", médioromane, "d'oc") se sont progressivement dégagés des **"noyaux forts"** (trois dans chacune pour simplifier, mais avec des dédoublements, car chaque bande était subdivisée : ainsi le berrichon et l'auvergnat, très apparentés mais bien distincts, formaient le compartiment central de la bande médioromane), creusets d'une **somme de combinaisons particulières** à l'origine de ce qui pouvait être leur évolution **autonome** sur une trajectoire **propre**. Là encore, l'auv. est un exemple spécialement démonstratif par la somme d'évolutions décisives qui ont pour origine la région métropolitaine clermontoise.

L'existence de ces "noyaux forts", au point de départ de la cristallisation des langues régionales vient de plusieurs raisons :

- Les unes tiennent à eux-mêmes : plus peuplés (la Basse Auvergne eut une densité de population supérieure à la moyenne fr. jusqu'au XVIIIe s., alors qu'elle est maintenant de la moitié), plus actifs et plus riches que leur environnement (en Auvergne grâce à la greffe réussie au cours du haut Moyen Age du système agricole polycultural perfectionné venu de Gaule Cisalpine), ils ont leur dynamisme propre : les textes populaires clermontois attestent notre **argot**, forme de langue propre aux milieux urbains évolutifs ; les parlers limagnais se sont singularisés et considérablement enrichis par des **"formations expressives"** c'est-à-dire des termes à étymologie imprécise créés par des assonances, analogies, paronymies et dont le

sens est immédiatement perçu par les usagers du langage. Ils ont aussi la **compacité** des sociétés nombreuses qui leur permet à la fois de résister largement et longuement aux influences dénaturantes de l'extérieur et de rayonner en diffusant leurs propres innovations sur les territoires qui sont dans leur orbite.

- Les autres tiennent aux conditions mêmes de la romanisation. De nos jours, l'anglais ou le français, malgré d'énormes moyens d'enseignement audio-visuels et de transmission instantanés sont parlés très différemment dans le monde (il est difficile de comprendre un russe ou un birman anglophones non spécialistes ; le fr. est toujours menacé de créolisation dans les milieux populaires d'Afrique Noire). Or, **la romanisation s'est déroulée à une époque de circulation lente** : piétons, animaux de bât. Bien que les gens fussent alors très remuants, **cela limitait nécessairement leur rayon de relations courantes.** Il était inévitable qu'apparaissent très tôt des nuances, appelées à se développer au Moyen Age entre des milieux régionaux peuplés et évoluées séparés alors par de vastes espaces presque déserts. Et il était **strictement impossible** qu'une même forme de langue se constitue et se maintiennent sur les étendues (300 000 et 200 000 km2) que l'on attribue à la "langue d'oïl" et à la "langue d'oc". D'ailleurs, si des correspondances reconnaissables existent entre auvergnat et provençal, c'est que des liens économiques multi-séculaires ont uni notre région au bas Rhône (Arles, Beaucaire, St-Gilles, Nîmes). Le néant des relations avec le Languedoc et la Gascogne à toutes les époques historiques ne permet même pas d'imaginer par quels processus la langue aurait pu être commune. A tous ces points de vue, les langues populaires issues du latin de Gaule sont bien des **langues régionales** et les regroupements que l'on peut en faire, lorsqu'ils ne sont pas faux ou artificiels masquent leur originalité de destin, leur trajectoire évolutive particulière que montre toute étude sérieuse et sans préjugé.

16. LA TRADITION CULTURELLE :

L'auvergnat n'a pas eu une existence de langue normale : certes, l'expression culturelle est née de façon très saine dans sa capitale indiscutable, Clermont ; elle a failli à plusieurs reprises y réaliser une synthèse naturelle et créatrice (XVIIe siècle, milieu du XIXe) ; elle s'y réimplante maintenant par la volonté de ses défenseurs ; mais d'autre part, elle a été minorisée dans la vie, puis expulsée et, dans la période de recul, le repli et les crispations localistes sont venus perturber encore une situation difficile et stériliser beaucoup d'efforts. La tradition culturelle existe cependant. Si le locuteur spontané, inéduqué par nécessité, préfère un conte en son parler à tout autre chose, quelle qu'en soit la valeur, la disparition d'une foule de patois restaurera l'exigence première de qualité pour ceux qui continueront à s'intéresser à la langue et qui voudront maintenir son expression culturelle. Aussi convient-il dans cette perspective de rappeler les quelques données suivantes :

- C'est dans l'espace clermontois, au sens large, que la tradition culturelle se manifeste avec le plus de continuité et avec une qualité le plus souvent supérieure (sinon toujours). C'est là que l'écrit permet de suivre et de comprendre les évolutions les plus décisives de la langue.

- Le chanoine J.B.J. Tailhandier (Essai d'un discours à prononcer...) est le premier à avoir réfléchi sur la langue au XVIIIe siècle. Il a résumé l'expérience des écrivains clermontois du

XVIIe siècle qui ont donné quelques unes des oeuvres les plus valables de notre littérature.

- Charles-Antoine Ravel, au milieu du XIXe siècle, a nourri le projet d'un "avernat" littéraire qui réunirait les traits les plus valables à ses yeux de l'idiome. Il n'a pu donner le résultat de ses réflexions, mais la lecture attentive de la succession de ses oeuvres montre qu'il entendait privilégier une conception à la fois enracinée et contemporaine de la langue et un appel aux sources populaires (celles qu'il connaissait : dans la région clermontoise).

- L. Péroux-Beaulaton a cherché à transcender le dialecte montluçonnais en lui donnant une expression littéraire relevée au début du XXe siècle. Isolé dans une période défavorable, il n'a pu parvenir à ses fins, mais il a donné quelques aperçus de solutions tout à fait intéressantes.

- Il faut bien mesurer l'ampleur de la rupture provoquée par l'irruption méridionalisante dans une période de reflux : l'adhésion au Félibrige a gaspillé en brindes et hommages le talent lyrique spontané de Michalias, le second Félibrige (Vidal, Gilbert) a introduit un archaïsme sans racine ni fécondité, l'occitanisme a stérilisé ceux qu'il a touchés par son système graphique étranger et hiéroglyphique et en les accaparant par des polémiques idéologiques.

- L'action du Cercle Terre d'Auvergne depuis 1970 marque l'effort le plus conséquent en faveur de l'auvergnat : abondance du matériel recueilli et des oeuvres produites, qualité et recherche de ces dernières, liaison graphique et linguistique avec le terreau populaire, combinaison de l'authenticité dialectale et d'une entreprise ininterrompue pour retrouver avec prudence et mesure, mais avec ténacité et détermination, l'authenticité fondamentale d'une langue épurée et restaurée.

1ère PARTIE :

MORPHOLOGIE GENERALE ET DIALECTALE ET SYNTAXE COURANTE DE LA LANGUE PARLEE

Contrairement à beaucoup de grammaires la morphologie précède ici la phonétique, afin de manifester clairement la volonté de privilégier le fonctionnement vivant de la langue. L'étude en sera conduite par catégories grammaticales classiques (article, singulier et pluriel, démonstratifs, verbes etc...) connues de tous et d'une utilité pratique inégalée. Dans chaque rubrique apparaîtront :

1. Les trois types fondamentaux, **Clermontois** (C), **Sanflorain** (S), **Paulinois** (P). Cette appellation a été préférée à d'autres antérieurement utilisées (bas auvergnat, haut auvergnat, arverno-vellave, auvergnat du Nord, auvergnat méridional...) parce qu'elle a deux avantages : identifiant le foyer directeur où s'est élaboré le type, elle élimine les intrusions peu pertinentes de l'histoire événementielle dans la langue. Il est bien entendu que les termes ci-dessus ne désignent pas une ville seulement, mais tout un espace gravitant autour de la ville : la zone métropolitaine clermontoise (de Riom à Issoire, de Billom à la Combraille occidentale), le pays sanflorain (Planèze et terres adjacentes), le bassin du Puy et son environnement immédiat de plateaux.

On donnera d'abord les modèles les plus typiques, les mieux inscrits dans la dynamique évolutive de la langue, recommandés en outre souvent par leur représentation dans l'écrit et par leur netteté, la clarté de leur système discriminatif, l'absence d'ambigüité, la simplicité.

Puis seront exposés leurs variantes internes et, dans la mesure du possible, des renseignements historiques sur elles, distinguant les formes archaïques et récessives, celles qui prédominent actuellement, celles qui sont en expansion.

2. Les types dialectaux de transition (A) et périphériques (B) viendront en complément avec leurs éventuelles variantes :

A. - **Auvergnat médian** (AM), où se combinent des traits appartenant aussi aux trois types principaux, mais dont le dosage donne ici un résultat original. Son coeur est en Brivadois. Il s'étend en deux directions : vers le haut Allier et vers le Cézalier, les Dore, l'Artense.

B. - **Arverno-bourbonnais** (AB) autrefois très étendu, aujourd'hui limité à une bande de quelques dizaines de kilomètres de large allant de la forêt des Colettes au Vichiat (pays vichyssois). Particulièrement intéressant pour reconstituer les rapports entre l'auv. et un vaste espace médioroman situé plus au Nord.

- **Montagne Bourbonnaise** (MB) variante de l'arverno-bourbonnais où se produit un dosage spécial du fonds auvergnat et des interférences fr. et fr. provençales.

- **Yssingelais** (Y) également caractérisé par la combinaison du fonds auv. et des influences fr. provençales.

- **Sud lointain** (SL) où des formes diverses de méridionalisation recouvrent le fonds auv.

3. Particularités d'emploi. Le fr. étant maintenant la première langue de tous les Auvergnats, l'accent sera mis sur ce qui individualise l'auv. par rapport à l'usage de la langue nationale. Il s'y ajoutera des exemples de tournures idiomatiques de grande fréquence afin de servir le but pratique d'apprendre à maîtriser le **bon usage auvergnat**, par différenciation avec le fr. patoisé qui envahit la langue spontanée quotidienne, dont la détérioration s'accélère brutalement.

III. L'ARTICLE

Ce petit mot est d'une importance capitale en auv. Il est le principal moyen de différencier le masc. du fém. et le sing. du plur. : en Auvergne médiane et méridionale, il est même, avec d'autres mots-outils dont la forme est calquée sur lui (démonstratifs, indéfinis, etc...) le seul à pourvoir à ce dernier besoin. Cette fonction discriminative a provoqué de larges remaniements du système de l'article : elle est la cause principale de l'expansion de **le**, de la formation de nouveaux plur. sans équivoque. Le recul de **lou** n'a pas d'autre cause lorsqu'il coexistait avec un pluriel **loû** que la longueur ne parvenait pas suffisamment à distinguer dans la conversation courante (ex. Massif forézien). Par contre, **leù** est assez distinct de **le** par son timbre pour se maintenir et, lorsqu'il cède devant **lu** c'est pour d'autres raisons (série évolutive palatale ; acceptation du hiatus).

17. L'ARTICLE INDEFINI : ÉN, NÀ *:*

A. Formes. Au masculin singulier **én** (n' devant voyelle) partout, même dans le Sud lointain (et en Aurillacois) sauf en Gévaudan où le languedocien "un" a pénétré. Sur la bordure arverno-bourbonnaise et dans la Montagne thiernoise, én est concurrencé par **in.**

Au fém. sing., la forme pleine correspondante **énà** est seulement utilisée couramment dans le Cantal et dans le Sud lointain. Ailleurs, on a soit la forme abrégée **nà** seule (n' devant voyelle), soit **nà** dans l'usage courant et **énà** en diction appuyée (plateau d'Ussel, Saugues, Centre du Velay) ; **inà** est le fém. de **in** ; **énà** et **inà** ne sont pas élidés par l'orthographe.

Én, nà rattachent l'auv. à la zone médioromane : on écrit "in" le même article en berrichon, poitevin, saintongeais. Son extension marque bien l'ancienne étendue vers le Sud de notre langue, face au languedocien "un", sauf dans le Gévaudan. Il n'y a pas de raison de considérer **én** comme récent sous prétexte que les textes notent "un" : ce sont les habitudes graphiques fr. qui ont provoqué une transcription fautive ; d'ailleurs en fr. régional, beaucoup de gens disent (én) et écrivent un sans même se poser de question. On lit parfois **eun** en Bourbonnais : c'est une intrusion fr. et non une forme indigène (les auteurs ont voulu rendre une nuance de pron., comme ils écrivent "magnier" pour "manier"). **In, inà** sont des formes fr. prov. qui ont empiété : on retrouvera la même zone d'empiètement en maintes circonstances (cependant,

in, **inà** existent sporadiquement ailleurs (K.H. Reichel 1991). Noter que **in** et **ina** se rencontrent en romanche (Darms 1985).

B. Emploi. Dans de nombreuses locutions que seuls l'usage et le dictionnaire peuvent apprendre, **én** se rencontre là où le fr. n'a pas d'art. indéfini et inversement : **sei vendüd m'én amï** : je suis venu en ami (litt. "comme un ami"). La cause est pratiquement toujours la lutte contre le hiatus combinée au besoin de clarté. Surtout, l'auv. fait grand usage de l'indéfini **cauque** comme **art. indéfini vague : cauque Mousu** : un (certain) Monsieur (que je ne connais pas), **caucà empeità** : un obstacle, un ennui (que je ne veux pas préciser pour ne pas avoir à m'en mêler). Il peut sous-entendre une réticence, une critique : **cauque jinerâ s'eibrassavà** : un général faisait de grands gestes. Il veut dire aussi : une sorte de : **cauque gaban** : une sorte de bourgeron. La plupart des langues indo-européennes ont un usage comparable (ex. scandinaves, slaves, etc...).

D'autre part, l'article **én** est **toujours** différent du numéral "un" qui se dit **vun** (variantes : **ien**, **ion**, **iun**, **ven**, fém. **vunà**, **ienà**, **ionà**, **iunà**, **venà**). Ce phénomène est médioroman au sens le plus large : en Poitou, le numéral iun, iune s'oppose à l'article in, ine qui est d'ailleurs parfois aphérésé avec agglutination du nom (Mineau). Il ne se retrouve ni dans la zone d'oïl, ni dans les langues d'oc méridionales. Par contre, il est bien attesté dans la zone gallo-italique : lombard on (article), vun (numéral). Cela montre qu'il s'agit certainement d'un des legs multiples de la Romanité cisalpine ; cf. aussi le roumain un, o, unu, una (le roumain semble issu d'une variante de latin ayant passé par le Nord-Est de l'Italie). On distinguera : **én garsou** : un garçon (quelconque), **vun garsou** : un seul garçon (mâ est inutile ici). Ven peut servir de forme euphonique pour én après voyelle inélidable : tra ven rieu : au-delà d'un ruisseau.

18. L'ARTICLE PARTITIF ET L'ENUMERATION VAGUE :

L'Auvergne médiane et méridionale emploie **de** dans tous les usages : **de po** : du pain, **d'aigà** : de l'eau, **de garsou** : des garçons ; **de drola** : des filles. De même le bassin de la Dore, la Varenne, les Montagnes thiernoise et bourbonnaise.

Par contre, de + article, contracté ou développé, prévaut à l'Ouest :

- **deu po, de l'aigà, deù garsou, de la drola** en Basse Auvergne (variantes seulement au masc. : sg. **do, dou**, plur. **dau, doù** : Creuse et Combraille du Nord).

- sur la **bordure arverno-bourbonnaise : do, de là, dau, de lä** (variante d'origine berrichonne : **da** au plur. pour les deux genres : correspondance avec l'aire topon. Bouchat pour Bouchet).

- en **Mauriacois : der, de là, dei**, plur. aux deux genres.

De se relie à l'usage méridional et fr. provençal. Bien que les formes avec art. soient construites de la même façon qu'en fr., elles ne proviennent pas de cette langue, mais appartiennent au grand ensemble nord-occidental de l'espace gallo-roman (on les retrouve en limousin et partiellement en guyennais). Elles datent à coup sûr des origines de la langue. Les premiers

textes auv. de la région clermontoise les attestent (XVIe s.). Aucun des deux usages n'a de titres à l'emporter sur l'autre (sauf la facilité d'apprentissage pour les débutants pour **de**). Les deux systèmes doivent donc être connus et peuvent être employés à parité. Leur limite passe par Tauves, Murat, Chanonat, Charnat, La Guillermie (K.H. Reichel PPDD).

L'usage littéraire contemporain tend parfois à distinguer : **deù** : des (partitif) et **de leù** (des complément de nom). Cette discrimination intéressante mérite d'être encouragée, car elle semble correspondre à une tendance étendue de la langue : en effet, on retrouve l'équivalente dans une partie du Mauriacois : **dei** (partitif), **de li/de lei** (compl. de nom).

19. L'ARTICLE DEFINI :

A. Formes des trois types fondamentaux :

C (Clermontois)	P (Paulinois)	S (Sanflorain)
le : **le**	**le/lou**	**lou**
la : **là**	**là**	**là**
les (masc.) : **leù**	**loù/loui**	**lei/li**
les (fém.) : **la**	**la/lai**	**lei/li**

Ex. : **le garsou, là rozà, leù garsou, la roza.**
Devant un mot commençant par une voyelle :
- **leù omei** ou **leù z-omei.**
- **la z-ala** : au fém. le z- euphonique de liaison est constant. Il recule au masc. dans la zone septentrionale.

Variantes de C : au masc. sing., deux petites zones résiduelles de **lau/lou** de part et d'autre d'Ambert, sur les hauteurs du Forez (Saint-Pierre-la-Bourlhonne, Saint-Anthème, Viverols) et du Livradois (Fournols, Saint-Germain-Lherm) ; au fém. sing., aucune ; au masc. plur. **lau/loù** (bordure AB et Marche), **lu** (type des coteaux de Grande Limagne méridionale en progression rapide dans les massifs de l'Est), **loû** (Yssingelais ; sporadique ailleurs ; écrit avec un accent circonflexe pour écarter toute confusion avec les parlers auv. ayant **lou** au masc. sing.). Jamais de z- euphonique devant voyelle après **lu** : **lu omei** (omi) ; élision possible : (**lu autri**) ou (**l'autri**) : les autres ; au fém. plur. **lä** dans l'AB et les massifs orientaux de Basse Auvergne avec également élision possible, surtout devant **a** : **l'alä** : les ailes, **l'auvä** : les étincelles.

P : le resserrement des limites fait coexister des formes variées. **Le** est la forme dominante (tout le Velay central jusqu'au Sud du Puy), **lou**, en recul, n'a pour lui qu'un usage littéraire méridionalisant. **Loù** est le correspondant plur. normal de **le**, avançant aux dépens des vestiges de **lous/lou z-** ; **loui** (devant cons. sonore ; **lous** devant ç, ch, f, p, t, **lou z-** devant voyelle) est la forme du Velay méridional et sud-oriental comme du Sud lointain (Montagne Vivaroise et bordures gévaudanaises).

S : ensemble cantalien septentrional (arrondissements de Mauriac et de Saint-Flour) plus le Pays Saugain, très homogène. Bien noter qu'il n'y a qu'une seule forme au plur. **Li**, forme vocalique réduite de **lei** progresse irrésistiblement dans l'usage. Il faut lui accorder partie gagnée. L'ancien **-s**, réduit à une expiration en diction courante dans le Cantal est sur le chemin de la disparition. Il se conserve mieux en Auvergne médiane dans les formes **lous, las, les,**

lis ; de même **z** de la liaison (**lou z-**, **la z-**, **li z-**) atteint dans le Cantal, reste clair dans les autres secteurs cités.

NB : Du fait de l'existence de **la** : les (fém.), on écrit toujours **lȧ** : la, même dans les secteurs où la prononciation est (la), par nécessité de différencier le sing. de la forme la plus répandue du plur. **la.** Il est d'ailleurs indiscutable que (la) sing. est plus bref et moins fermement articulé que (la) plur., ce qui permet de ranger sa pron. parmi les réalisations diverses de -ȧ (v. § 3).

Historique. **Le** provient de ille (cas sujet), **lou** de illu(m) (cas régime). L'un comme l'autre sont héritiers de formes médiévales autochtones et pan-gallo-romanes. En Auvergne, **le** n'est nullement d'origine fr., tout comme en Toulousain et dans les Hautes Alpes orientales. Sa prépondérance a commencé par la Basse Auvergne centrale. Elle est en relations avec d'autres choix analogues (ex. les noms d'agents en **-aire**, issus du cas sujet, tandis que **-adou**, venant du cas régime a été refoulé dans les noms d'instruments ou, comme désignation d'agents, sur les périphéries). Des restes de **le** existent sous la forme **re** (que l'on retrouve en Ligurie et dans le Sud du Piémont, domaine gallo-italique avec lequel l'Auvergne a eu des relations particulièrement importantes originellement et au cours des temps) dans les massifs de l'Est et dans le Cantal (Bonnaud, Bïzȧ Neirȧ 50, 1986-2). Cependant, on peut admettre qu'à la fin du Moyen Age, lors de la disparition de la distinction entre cas sujet et cas régime, le rayonnement culturel du fr. était déjà grand, son expansion territoriale l'amenait au voisinage de la zone auvergnate et que ces faits ont pesé sur le choix finalement fait par l'auv. septentrional. De la même façon, la prépondérance de **lou** au Sud (Cantal, Sud lointain) et son existence dans l'Est sont liées aux rapports avec les zones d'oc et fr. provençale où cet article est dominant, notamment pendant la période de constitution de la langue moderne, à la fin du Moyen Age : si l'Auvergne, au lieu de se fragmenter, avait alors conservé son unité de relations, **le** l'aurait emporté partout dès cette époque.

Le a progressé aux dépens de **lou** à l'époque moderne et contemporaine : cette avance est attestée par l'ALF (Atlas linguistique de France d'Edmont et Gilliéron) en Velay, par diverses sources toponymiques ou écrites en Brivadois et dans les Dore (ex. les noëls du Curé Bourg, le terroir de Brioude appelé Lou Vigneau, etc...). Elle a deux aspects bien distincts :

- Comme phénomène auvergnat, par des rapports avec la zone prépondérante de **le** (Dore, Ambertois, Brivadois, Nord et Centre du Velay).

- Avec en arrière-plan le français, comme cela se manifeste en direction du Sud et de l'Est du Velay plus récemment.

Il faut revenir de l'illusion selon laquelle **le** serait l'article fr. et **lou** l'article d'oc : alors qu'on trouve **le** dans la zone d'oc (v. ci-dessus), on note **lou** : en catalan (**lu** : Tarragonès ; **lo** : Catalan occidental de la Noguera Pallaresa aux abords de Valence) ; en ancien frioulan (**lu**, conservé de nos jours en Carnie, alors que depuis la fin du Moyen Age, **il** l'a remplacé ailleurs).

Le pluriel fém. oriental **lä** n'est pas issu directement du fr. : il entre dans le cadre de l'évolution vers **ä** des anciennes syllabes fermées -as, -ar : cf. **pä** : pas, **bäs** : bas. En revanche, il

semble résulter -via la Bourgogne, où il apparaît aussi- d'un ébranlement du système vocalique produit par l'interférence des palatalisations fr., qui sont en partie différentes des nôtres.

Parmi les formes du plur. masc. qui sont les plus variées :

- l'auv. septentrional avait conservé l'ancien **o** fermé latin -ici masc. plur. illos- et l'avait parfois diphtongué en **au** au lieu de l'assourdir en **ou** : les témoignages sont innombrables dans les écrits moyen-auv. (graphie **au**). Ce fait s'est maintenu jusqu'à nos jours dans le Nord-Est (montagne thiernoise : **portä** : porter, **trobä** : trouver), sporadiquement dans certaines formes d'autres parlers (**draulà** : fille, **rauzà** : rose). L'auv. moyen (XVIe-XVIIIe s.) avait une forme **lau**, tantôt vocalique (lo), tantôt diphtonguée (law). Le premier type s'est maintenu en arverno-bourbonnais (v. ci-dessous) ; le second a donné deux évolutions : **loù** (Marche, Limagne, Velay Central) et **leù**, diphtongaison secondaire discriminative de **leu** qui pouvait se confondre avec **le** (dans une bande allant de la haute Combraille et de la région clermontoise au plateau de La Chaise-Dieu en passant par la Limagne d'Issoire et ses prolongements vers le Nord des Bitu : canton d'Auzon). Si l'on réunit ces deux avatars, on a une grande bande transversale NO-SE au contact de l'auvergnat septentrional et de l'auvergnat médian. On verra plus loin qu'elle est le siège des évolutions les plus décisives et les plus typiques de la langue. Avec son indiscutable prépondérance littéraire, c'est une raison de préconiser **leù** comme forme fondamentale de l'article masculin pluriel, et **loù** comme forme de base en Velay et en Marche.

Ce système très cohérent inclut aussi **lu** pluriel limagnais oriental en voie d'expansion rapide dans les massifs de l'Est : **lu** représente la réduction vocalique de **leù** et non l'évolution palatalisée de **lou**, bien que des interférences soient possibles et même probables. Par contre **loû** s'en écarte : c'est l'assourdissement banal de l'ancien (lo). On le retrouve sur des marges (Massifs de l'Est, plateaux de l'Ouest, Artense septentrionale), en liaison avec des systèmes extérieurs (limousin, franco-provençal).

On voit à travers toutes les indications ci-dessus que **le système auvergnat de l'article défini repose sur l'opposition de timbre vocalique** qui distingue clairement masc. et fém. sing. et plur., sans **-s** pluriel. C'est le type des deux tiers nord de la Gaule (français et langue d'oïl, zone médioromane, franco-provençal, limousin). En haut Limousin par ex. on a lå, la, lou, loù (là où il y a lou, loû, pluriel de même timbre mais plus long que le sing., des incertitudes apparaissent dans la compréhension en conversation rapide : résultat d'enquêtes en Creuse et en Corrèze) ; en Nontronnais **lu** sing. s'oppose à **loù** plur. (cf. les contes d'Henri Delage/Countoviorlo : Jan Picatau) ; c'est l'inverse en Sarladais, dialecte du guyennais.

J'ai recherché en vain des restes toponymiques ou anthroponymiques d'ipse dans l'usage d'article (type : Saporta, en catalan, fait représenté aussi en gascon et en languedocien) : il semblerait que ce phénomène n'est pas remonté jusqu'à nous et appartient à la sphère méridionale de romanisation péninsulaires et "d'oc".

Enfin le pluriel **lei/li** de s est **leis/lis** devant **c, ch, f, p, t**, avec pour le premier une tendance à la pron. (léh) précédant la disparition et pour le second le passage de (lih) à **li** (donc **li** devant toute consonne) compte tenu de la succession des formes (les - lei - li) on rapprochera de l'art.

plur. "les" de l'anc. fr. (Raynaud de Lage : les au cas régime masc. et les au plur. fém.) plutôt que du cas-sujet masc. plur. de l'ancien provençal li (Anglade). Cela ne signifie pas nécessairement un emprunt direct au fr. médiéval, mais plutôt un choix influencé par le rayonnement déjà grand de celui-ci à une époque où les deux cas étaient remplacés par une seule forme dans une ambiance d'évolution globale, économique, politique, culturelle et non pas seulement linguistique. Il reste à savoir pourquoi cette influence s'est manifestée au Sud-Ouest de la zone auv. et non pas dans la zone septentrionale contigüe à l'espace de francisation médiévale de la bande médioromane septentrionale. Il est vraisemblable aussi, compte tenu de ce que l'on sait par ailleurs des rapports entre les timbres (é - e - i, cf. topon.) et du contexte linguistique et relationnel, qu'il ne faut pas négliger le fait que l'italien médiéval eut li (Meyer-Lübke), que le lombard garde i aux deux genres (i pajsan : les paysans ; i donn : les femmes). L'originalité de l'auv. septentrional, indépendant du fr. comme des langues d'oc méridionales dans la formation d'un système à quatre formes distinguées par le timbre vocalique, rappelant en cela l'italien mais différant de lui dans les formes d'origine n'en ressort que plus nettement.

Par ailleurs, d'un point de vue historico-fonctionnel, l'auv. montre deux étapes dans l'évolution du système de l'article :

1) La première, incomplètement discriminative, garde les traces de l'origine démonstrative et ne va pas jusqu'à la distinction complète des nombres et des genres : dans la montagne forézienne, **lou** sg. et **loû** plur. (cf. abbé Chataing) ; en moy. auv. de Basse Auvergne et dans l'AB actuel, l'art. composé (do) où l'écriture distingue le sg. **do** et le plur. **dau** par un procédé orthographique auxiliaire de clarification du discours, tandis que la langue orale ne fait pas cette distinction. On peut ajouter, dans le domaine moins important de la distinction des genres le **li** médian et méridional = les, masc. et fém. Nombre de langues en sont là (cf. ce qui se pron. (i) et (tis) en grec moderne). En somme, on se contente encore partiellement de distinguer ce qui est défini par rapport à ce qui demeure indéfini.

2) La seconde fait de l'article un instrument complet d'analyse de l'objet mentionné avec des formes bien distinctes pour le MS, le FS, le MP et le FP : **le, là, leù, la** (ou variantes dialectales diverses : par ex. les parlers du haut Forez n'en sont pas restés à la position intenable lou-loû, mais ont accédé à une discrimination claire : lou, là, lu, lä, cf. textes de l'abbé Chambas in **Bîzà Neirà**) ; **deu, deù** (voire **de leù**) pour le composé cité ci-dessus. On y voit mis en oeuvre le souci constant des Arvernophones de se faire comprendre sans ambiguïté ni échappatoire et de ne pas hésiter dans ce but à se défaire des entraves héritées : ce qui condamne la notation de tout fait dépassé et non fonctionnel. Et c'est dans ce cadre évolutif fonctionnel que la diphtongaison secondaire **leù** à partir de (leu) issu de **lau**, en garantissant la distinction du sg. et du plur. met en pleine lumière la rupture de l'auv. avec les cadres étymologiques périmés et la mise en oeuvre par lui d'une logique fonctionnelle entièrement indépendante.

B. Formes des types de transition et périphériques :

- **Auvergnat médian : le, là, li** (masc. et fém.) ; **lis** devant **c, ch, f, p, t** (pron. claire du **-s**) ; **li z-** devant voyelle.

- **Arverno-bourbonnais : le, lå, llau, lä. Lå** a subi l'influence de la pron. fr. De même **lä** assez souvent, mais il n'est pas d'origine fr., comme le montre la toponymie (Laspratte, Laspierre) et l'existence du masc. plur. **lau** issu de la meilleure tradition auv. (v. ci-dessus A).

- **Montagne Bourbonnaise : le, lå, loû, lä.** Intrusion de la forme banale fr. provençale au masc. plur.

- **Yssingelais : le, lå, loû, la** : apparentement évident avec le type précédent, conservation de **la.**

- **Sud lointain : lou, lå, loui, lai ; lous** et **las** devant c, ch, f, p, t (pron. claire) ; **lou z-, la z-** devant voyelle. Dans le Sud du Vivarais, l'influence provençale a introduit un plur. unique masc. et fém. **li.** En **Aurillacois**, on a **lei** pour les deux genres, **les** devant c, **ch**, f, **p**, **t** (pron. léss) et **lei z-** devant voyelle. Même évolution vers (léh) qu'en S.

Historique. Actuellement, malgré des résultats différents au plur., l'auv. septentrional et l'auv. médian obéissent à une même opposition : singulier issu du cas sujet, plur. issu du cas régime. Mais **le** a manifestement gagné sur **lou** en Auvergne médiane aux époques modernes et contemporaines. L'Ouest et le centre de l'AM eurent un système analogue ou voisin de celui du Cantal (à l'époque **lou - les/lei**). Dans l'Est de l'AM, ce n'est pas seulement le sg. **le** qui a avancé mais aussi le plur. **loù** (avec perte de tout ou partie des vestiges de -s en Velay Central, v. ALMC 9 et 21). Dans le Sud-Est du Velay, le système est le même qu'en nord-languedocien ce qui s'explique par les influences économiques et relationnelles du Languedoc transhumant et draineur d'hommes. De même, bien entendu dans le Sud lointain. Notons par contre que le guyennais aurillacois avec **lou - les/lei/li/lis** forme ensemble avec le Cantal auv. et laisse transparaître par cette convergence capitale à la fois ses origines auvergnates méridionales et son appartenance médiévale à une sphère de relations médioromanes avant basculement vers le midi aquitain à partir de l'établissement des échanges inégaux de la montagne d'estive (à partir du XIIIe s. cf. Léonce Bouyssou).

Principal instrument discriminatif, l'article pluriel a servi de modèle pour la reconstruction des pluriels de mots-outils variables comme les démonstratifs et les indéfinis. Ex. : **quelou, queleù, quelu, queli** : ces (réfection sur **loû, leù, lu, li** dans le Sud-Est de l'Auvergne septentrionale et en Auvergne médiane) ; **aquestoù** et **aquestoui, caucou** en Velay.

C. Particularités et emplois remarquables :

En bonne langue :

- L'article défini ne s'emploir jamais devant les noms de rivières. Le fait est constant pour les grands cours d'eau : **Siaule** : la Sioule, **Arhanhou** : l'Alagnon, **z-Aleî** : l'Allier, **Leù/Léje** : la Loire. Il faut rejeter une intrusion fr. qui le fait parfois apparaître devant les petits cours d'eau : **Bedo** : le Bedat, **Ambenå** : l'Ambène, **Tîrantenå** : la Tiretaine.

Par contre, l'article se place devant tous les autres noms géographiques sauf les villes et

les villages : **là Bretanhà, l'Euvarnhà, là Fransà, leù Pïreneï, la z-Arpa.**

- L'article défini ne s'emploie jamais devant le nom patronymique, le prénom, le surnom de maison (improprement appelé sobriquet ; il est héréditaire) masculins : **Boune** : Bonnet, **Piare** : Pierre, **Cha Talhan** : Chez Taillant. Il s'emploie familièrement devant le surnom personnel masculin dans l'Est. L'usage de l'article avec un nom de personne masculin est soit péjoratif (cf. la bourrée : **Le Piare, io s'ei maridàd én jou de vendre...**), outrageant voire blessant ; soit la conséquence d'une influence du fr. populaire. Il ne peut se prévaloir du franco-provençal, dont l'usage réel est semblable à celui de l'auv. (cf. Louis Mercier : Contes de Jean-Pierre).

- Inversement, l'article défini est constant devant le nom patronymique, le prénom, le surnom personnel ou de maison féminins. Son absence est affectée ou hostile : **là Joanà** : Jeanne, **là Bounetà** : la femme (de) Bonnet, **chà là Bouieirà** : chez la Bouvière.

Cependant, il n'y a pas plus d'article lorsqu'on interpelle une femme par le prénom que lorsqu'on s'adresse à un homme : **Catï ! Zabelà !** : Catherine ! Isabelle !

Par ailleurs, l'auv. n'est pas entièrement isolé par cette politesse particulière : il existe un usage analogue de l'art. masc. et fém. en frioulan (Marchetti p. 113), mais il se limite aux patronymes. On peut aussi rapprocher du "la" qui précède les patronymes fém. célèbres en italien : la Loren. Il y a probablement un rapport.

Eclaircissons aussi un point de titulature. En bonne langue : **Mousu Ladevià, Mousu le türo** : Monsieur Ladevie, monsieur le curé : jamais "le Mousu" si le titre ou le patronyme suit. Mais : **là Damà** (**là Damà dïreitouzà, là Damà Bounetà**), **là Demeizelà** : Madame (Mademoiselle) la Directrice, Bonnet. Mais, en s'adressant à une dame, à une demoiselle : **Damà ! Demeizelà** (**dïreitouzà, Bounetà**).

On dit toujours : le pa, là ma, le peipï, là meirenà, sauf lorsqu'on interpelle la personne en question (l'interpellation commence alors en général par Au ! - eh ! littéralement, mais sans nuance impolie ou cavalière, contrairement à l'équivalent fr.) et non : papa, maman, pépé, marraine comme en fr. soutenu (cf. l'usage fr. populaire régional).

D'autre part **le pa, là ma, là fennà, l'ome, le garsou, le gâ, là fïlhà**, etc... sont normalement employés pour dire : mon père, ma mère, ma femme, mon mari, mon fils, ma fille. On n'utilise le possessif que pour insister ou éviter une ambiguïté. **Pai** (paire, poère), **mai** (maire, moère) sont des mots ressentis comme officiels et administratifs dans une grande partie de l'Auvergne.

20. L'ARTICLE COMPOSE :

La grande originalité de l'auv. est qu'il **tend à refouler les formes contractées** (type : aux, des), **au profit de formes développées** qui rappellent la construction de l'espagnol au pluriel (a las, de los). Une vaste zone centrale (C, AM) élimine en outre la préposition **à** génératrice de hiatus, au profit des équivalents courts d'"avec" (**bei** en C, **mei/me** AM). Pour la compréhension générale du phénomène, v. le chapitre sur les prépositions et le § sur l'euphonisme, IIe

partie. L'évolution ci-dessus est inégalement développée : absolue en C et AM elle est tendancielle en AB, MB, P. Elle peut être contrariée en diction rapide par des contractions que la langue écrite n'enregistre qu'exceptionnellement, celles de **pà/pe** : par, pour, **va/vé** : vers, à, **dĩn** : dans : pàl, val, dĩl.

A. Formes des trois types fondamentaux :

	C	P	S
au :	**bei le**	**ei**	**ar**
à la :	**bei là**	**à là**	**à là**
aux (masc.) :	**bei leù**	**où / oui, à loui**	**ai, à lei/li**
aux (fém.) :	**bei la**	**à lei** / à lai	**à lei**/li
du	**deu**, de le	**dei**	**der**
de la :	**de là**	**de là**	**de là**
des (masc.) :	**de leù**, deù	**doù** / de loui, doui	**de lei/li**, dei
des (fém.) :	**de la**	**de lei** / à lai	**de lei/li**, dei

Toutes les variantes de l'article défini signalées au § 19 sont évidemment possibles dans ces combinaisons. En P on peut avoir **de lous, de las, dous**, ous, en S **leis, lis deis** devant c, **ch**, **f**, **p**, **t** et, devant voyelle, les formes signalées précédemment avec **z-**.

Noter le risque de confusion entre **dei** = du en Velay (P) et **dei** = des en S et préférer dans ce dernier cas **de lei** : des, qui lève toute équivoque dans l'intercompréhension. En C, **deù** est le plus usité. On peut cependant préconiser au moins à l'écrit **de leù** comme évitant toute confusion avec **deu**, sing. Il faut cependant bien voir sa difficulté d'emploi dans la conversation rapide et dans la poésie rythmée. Les formes développées **de le, de leù** (et var.) sont surtout largement représentées sur les périphéries, du Cantal occidental au Velay en passant par le Bourbonnais. L'adoption de **de leù** dans l'usage littéraire et pédagogique serait donc, outre son utilité, une contribution à une unité saine de la langue, intégrant les diversités fonctionnelles les plus valables.

Exemples d'utilisation de la série **bei...** : **pourtà le paque bei le Mousu** : apporte le paquet au Monsieur ; **vendéton bei deu moude d'è Ri** : ils ont vendu à des gens de Ris ; **qu'ei bei là fennà que voule (mâ) parlâ** ; c'est à la femme que je veux parler.

Variantes. 1) Pour au, à la, aux : **C : eu**, d'à là, eù, d'a la (bordure Ouest) ; ou, à là, où, a la (Creuse) ; o, à là, où,a la/lä (Limagne du Nord) ; ei, à là, au, a la (Ussel-Dordogne). **P** : eu/où, à là, a loù, a la (Velay du Nord). **S** : ei, à là, ai/as, ai/as (Saugues).

2) Pour du, de la, des : **C** : dou, de là, doù, de la (Creuse) ; do, de là, deù, de lä (Limagne du Nord) ; dou, de là, dau, de la (Ussel-Dordogne). P : deu/dou, de là, **de loù**, de la (Velay du Nord). **S** : dei, de là, de lei, de lei (Saugues).

Ces formes ne manquent pas d'intérêt, notamment celles qui sont développées, comme **de**

loù du Velay du Nord. Mais leur profusion, leur clarté souvent moindre dans la discrimination pousse à les réserver à des usages strictement locaux et à s'en tenir pour l'enseignement et l'écrit aux indications du cadre ci-dessus. Noter qu'**eu**, **eù**, reste d'une forme contractée encore très vivant à l'Ouest, est assez courant tant dans la langue parlée qu'à l'écrit.

Historique. Un usage aussi original que **bei le...** n'apparaît pas dans les textes clermontois du XVIIe s. ni même dans une partie de ceux du XIXe s. Il est difficile de croire qu'il se soit affirmé sur un aussi vaste espace en cent cinquante ans, au cours desquels la langue reculait, se fragmentait et subissait davantage la pression fr. On peut penser que les écrivains, tributaires de comparaisons avec la langue dominante et de conceptions esthétiques en provenant, auront jugé l'usage populaire "grossier" et "incorrect" : la perception insuffisante, voire le refoulement des spécificités les plus précieuses caractérisent souvent le comportement culturel des idiomes minorisés. Il convient au contraire d'assurer le triomphe de ces formes, qui font ressortir la valeur et la personnalité de notre langue.

L'usage étendu de **bei le** introduisant un complément indirect, ainsi que celui d'autres prépositions qui ne sont contractables qu'exceptionnellement (på, va) est lui-même à l'origine de l'apparition des types **de le, de leù**, plus récents et plus localisés, par effet de masse et analogie.

B. Formes des types de transition et périphériques :

- **Auvergnat médian** : me le, me lå, me li ; dei, de lå, de li (plur. deux genres). En Cézalier, on trouve au plur. as, å li, a z- (devant voyelle), das, de li, da z- (K.H. Reichel, Ardes) ; as, das devant les sourdes ; å li, de li devant les sonores.

- **Arverno-bourbonnais** : o, å lå, au/**â**, å lä/**â** ; do, de lå, dau/**da**, de lä/da.

- **Montagne Bourbonnaise** : o, å lå, **å loû**, a lä ; do, de lå, **de loû**, de lä.

- **Yssingelais** : ou, å lå, **å loû**, a la ; dou, de lå, **de loû**, de la.

- **Sud lointain** : Secteur Vivarais : ei, å lå, oui, å lai ; dei, de lå, doui, de lai
  Secteur gévaudanais : al, å lå, ai/as, å lai/å las.
  (Aurillacois : ol, o lo, ei, o lei ; del, de lo, dei, de lei).

Les contractions pel et dil sont courantes, vel peut se rencontrer ; "avec" se dit **am/an**. Partout l'usage de ces formes est purement mécanique. Les différences avec le fr., très nombreuses, tiennent en fait au système de prépositions et seront éclaircies au chapitre qui en traite.

Bien noter qu'au fém. plur. on écrit a (pron. : a franc) dans les zones d'Auvergne du Nord à oppositions vocaliques sing. plur., **å** ailleurs : cp. **å lå** (sing.), a **la** (plur.), **å li** (plur. d'AM).

IV. FEMININ ET PLURIEL

21. LE FEMININ :

La plupart des féminins sont en **-à**. Le pluriel est en **-a** (**ä** dans l'Est). Toutes ces terminaisons sont atones.

Pour les mots masculins qui ont un féminin, il faudrait des énumérations longues et fastidieuses pour expliquer la formation de celui-ci, s'il n'y avait une commodité fonctionnelle de l'écriture auvergnate qui simplifie tout : on écrit la consonne finale non prononcée qui reparaît au fém., si bien qu'il suffit d'ajouter à pour obtenir le fém. Lorsque les habitudes de lecture fr. risquent de faire prononcer fautivement cette consonne ou ce groupe de consonnes, on les met entre parenthèses. Les consonnes et groupes de consonnes susceptibles d'être écrits sont : **ch** : blenchà : blanche ; **-d** (tous les participes passés des verbes réguliers et de nombreux irréguliers), **-j** : lounjà : longue ; **(-l)** : vantarelà : vantarde ; **(-n)** : trementounà :turbulente; **-r** : neirà : noire ; **(-rd)** : viardà : verte ; **(-rs)** : dïva(rs) : divers, bata(rs) : bâtard ; **(-rt)** : fuortà : forte ; **-s** (redoublé devant -à) : doussà : douce ; **-t** : dïtà : dite ; **-v** : bleuvà : bleue ; **-z** : eirouzà : heureuse.

Les plus répandues sont **-d**, **-(n)**, **-r**, **-z** : innombrables participes passés, adjectifs en -ou(n) et -ouz, -eir.

Si le masc. se termine par **-e**, cette lettre est remplacée par **-à** au fém. : brave, bravà : belle; jente, jentà : jolie.

Rappelons aussi la féminisation en **-à** des prénoms et des patronymes : là Marselà Pradounà : Marcelle Pradon.

Il existe également des adjectifs en **-à** au masc. comme au fém. Ce sont en fait des 3e personnes du singulier de verbes en **-â**. Ces mots sont invariables : son toutounà : ils sont vétilleux. Les mots variables en **-ou/-où**, ont leur fém. en **ovà** : arfanoù, arfanovà : orpheline. Ceux en **-ieu** ont leur fém. en **-ïvà** : tardïvà : tardive (sauf nieu, fém. niévà : neuve). Ceux en **-eu** font **-évà** : neu, névà : neuve. Ceux en **-au** font **-alà** : nuviau : nuvialà : nouvelle, liau, lialà :

loyale, umiau, umialà : humble, natürau, natüralà, jinerau, jineralà... Les mots en **-ique/-īque** ont un fém. en **-icà/-īcà** (mais la terminaison équivalente en bonne langue est souvent en **-eir**, **-eirà**) : dramatīcà. Les adjectifs en **-é(l)**, fém. **-élà** peuvent aussi s'écrire -ê si l'on redoute la pron. fautive de -l. Cependant, il vaut mieux s'en tenir à la règle en mettant -l entre parenthèses ce qui doit être suffisant pour assurer la bonne prononciation.

En dehors des mots en **-à**, sont également féminins par origine étymologique :

- les mots abstraits en **to/-tâ**, pl. **-tâ** correspondant au fr. -té, lorsqu'ils sont admissibles et non remplaçables par une formation auv. authentique en -essà : bonto, lībiarto, capasito...

- des mots en -io : noms de pays (Remanio, Bougario) ou divers : vīlanio : vilénie ;

- les mots en **-aio**, correspondant au fr. -erie : boulenjaio : boulangerie (le vrai mot est fournaio), marsaio : mercerie. Rappelons qu'on écrit **-o** car le son (o) est tonique alors que **-à** est toujours atone. Le plur. est en **aia** (accentué sur le dernie **a**, sans accent circonflexe en tant que triphtongue) ;

- les mots en **-azou** (variante **-azuo, azue**) dérivés de verbes en **-â**, correspondant en principe aux mots fr. en -aison, mais incomparablement plus nombreux et équivalant aussi à des terminaisons multiples dont -ation. De même les mots en **-ezou/-zou** (var. **ezuo, ezue**) dérivés des verbes en -e et ceux en **izou/īzou** (var. **īzuo, izue)** : fenazou : fenaisons, vīrazou : traduction, eichandezou : chauffage, réchauffement, eiplizou : éclosion. Cette série est très abondante.

- Des mots en **-ou** (Nord), **-our** (Sud) indiquant une qualité tels que chalou : chaleur, freichou: fraîcheur, ravour : clarté. **-ou** s'étend jusqu'au Brivadois et au Velay Central, mais -our subsiste dans des ilôts conservateurs plus au Nord (Sud du Livradois par ex.).

- D'autres mots sont aussi fém. par origine étymologique : lébre : lièvre, sau : sel, moeizou/meizou : maison, chirbe/chonde : chanvre, mo : main, frau : friche...

Voici d'ailleurs la liste des principaux mots particuliers dont le genre diffère en auv. et en fr., dans un sens ou dans l'autre :

DIFFERENCE DE GENRE ENTRE L'AUVERGNAT ET LE FRANÇAIS :

Masc. auv., fém. fr. forme masc.
aize : aise
armaje/armari : armoire
courmâ/courmalh : crémaillère
deute/dieute : dette
eicaire : équerre
eimaje : image
eitable (estable) : étable
eivarpï : vipère
encluje/enclhume : enclume
erpe : herse
lĩsieu : lessive (produit)
olĩe : huile
pare : paire
prunou : prunelle
quĩlheĩ/tĩlheĩ : cuillère
reloje : horloge
reulh : rouille
treule : tuile

/ : variantes
( ) : forme méridionale
en gras : forme la plus usitée
NOTA : Les noms en -à étant fém. balajà : balai, etc... sont fém.

Fém. auv., masc. ou fém. fr., forme masc.
chan (chon) : terrain de parcours
chanau : cheneau, chenal
chĩrbe (chonde) : chanvre
euraje/ouraje : orage
frau : friche
lébre : lièvre
nau : nef, bac
sarmen : sarment
sarpen, sĩa(r)/sé(r) : serpent
sau : sel
son : sommeil

Fém. auv., masc. fr., forme fém.
atà : acte (théâtre, droit)
careimà : carême
credà : cri
eipĩjà : épi
eubledà : oubli
feneirà : fenil
madieirà : abattis (de bois)
meidià : midi
messounjà : mensonge
onlhà : ongle
pĩbounà : peuplier
pĩnhà (penchà) : peigne
reità : reste(s)
saulà/sablà : sable

Genre variable, forme masc. genre prédominant ( )
afaĩ/afaire/afoére (m) : affaire
alh (m) : ail
araire (m) : araire
arjen (m) : argent (métal)
chaud : chaud, chaleur
cô/cuo : coup, fois (m ; f en AB)
eume (oùme) (m) : orme
freid : froid
purezĩ (m) : pleurésie
ren/eiren (f) : rein(s)
sauze (f) : saule
siziau (m) : ciseaux

Formes masc. et fém. synonymes :
dülhadà (a) dülhou : aiguillon
(e)issaià-eissaje, isseĩ : essai
pereirà-**pereĩ** : poirier
poumà-**pon** : pomme
poumeirà-**poumeĩ** : pommier
sentĩmà-sentĩme : centime
mais :
seu : sou
sounà : pièce de deux sous (ou 2 F)

D'autre part, à côté des formes prédominantes poumeĩ : pommier, pereĩ : poirier, on note dans l'Est des mots fém. : poumeirà, pereirà. Cependant on n'écrit pas poumeir et pereir car là poumeirà, là pereirà ne sont pas des arbres femelles et poumeĩ, pereĩ ne sont pas des arbres mâles. Ce sont des mots différents pour désigner le même arbre.

Certains parlers du Nord-Est, sous l'influence fr. substituent -e, pl. -i aux formes féminines normales -à, -a/ä de certains mots : lünete, plur. lüneti.

Dans une même série d'objets le fém. est plus grand que le masc. : so/sa : sac, sachà : grand sac ; peiroù : chaudron, peirolà : grand chaudron.

Vé(lh) : vieux a un équivalent masc. irrégulier venu du fr., mais assimilé et tellement employé qu'il faut le connaître : vu (mieux que vueu ; vieu : forme fr. à proscrire car vieu : vif, vivant en auv. authentique. Le Cantal a une forme régulière compte tenu de la phonétique dialectale : vier, fém. vielhà).

Il n'y a pas de mots récents en -à en auv. : coulégue : collègue, entregand, fém. entregandà : arriviste. Les "collega" et "arrivista" occitans sont des intrusions hispaniques grossières qui n'ont pas de raison d'être dans notre langue. Mémà, tout comme meime : même ne sont que du fr.

22. LE PLURIEL :

Comme toute la Romania occidentale, l'Auvergne a connu le pluriel en -s (prononcé) issu de l'accusatif latin. Plus ou moins anciennement, plus ou moins complètement, l'écrasante majorité de nos parlers s'en sont libérés. Le seul secteur où la conservation de -s peut être considérée comme d'origine autochtone est le Sud-Est du Velay et la Montagne vivaroise, entourés de toutes parts (même vers le Vivarais méridional) de territoires où il a disparu et connaissant par ailleurs la conservation d'autres consonnes finales. La forte méridionalisation des parlers du Gévaudan n'empêche pas que -s ne se maintienne entièrement qu'à partir des approches du Lot et même qu'à l'Ouest (Le Malzieu) comme à l'Est (jusqu'au Mercoire) sa disparition soit très large, tandis que la Margeride gévaudanaise montre son alternance (devant sourde) avec son substitut vocalique i (devant sonore). Plus à l'Ouest, dans la zone guyennaise, la méridionalisation accomplie n'a pas préservé -s, purement et simplement disparu en Aurillacois presque partout (sauf quelques secteurs proches du Lot et de la Truyère) ou réduit à l'aspiration (h) devant **c**, f, **p**, t. On peut distinguer trois bandes d'inégale importance selon la disparition plus ou moins complète de -s :

1. **Dans le Sud lointain**, le conservatoire montagneux vivaro-vellave (Mézenc, Montagne vivaroise) et la bande de méridionalisation du Gévaudan Central conservent largement -s clair et distinct. Cependant, même dans le premier nommé, les deux prémices de la dégradation se manifestent :

- sonorisation devant voyelle : lou z-, la z- : les, masc. et fém.

- vocalisation devant consonne sonore : la z-estelài brilhou : les étoiles brillent.

Ils s'étendent largement dans le Nord du Gévaudan et le Sud du Velay. Dans le Vivarais méridional, la remontée de l'influence provençale a largement éliminé -s et le pluriel est de type 2 ci-dessous.

2. **En Auvergne médiane et méridionale**, les mots sont pour la plupart devenus invariables, à l'exception des mots-outils qui sont les seuls à porter la marque du pluriel : li vachà : les vaches, li z-ome : les hommes. Cette évolution est la plus complète dans l'axe du haut Allier, puis à l'Ouest du cours d'eau. En Velay Central, le système de l'article peut montrer des restes de la vocalisation de - s et sa conservation devant **c**, **ch**, **f**, **p**, **t** : c'est un des aspects de la diffé-

rence phonétique entre l'Ouest et l'Est de la zone méridionale : las fennå, lai vachå, lous petiot, loui garsou. Un autre vestige de -s dans cet ensemble est qu'il peut se maintenir dans la chaîne parlée, en dehors des mots-outils, si l'on a des initiales **c**, **ch**, **f**, **p**, **t** : lis petiotas poulas cancarinoun ; de même la vocalisation existe dans la chaîne parlée, dans certains secteurs de l'Est : lei bravai vacha. Mais l'invariabilité des noms et adjectifs courants se développe irrésistiblement. A la limite Nord de l'Auvergne Médiane (coteaux et Limagne d'Issoire), **-s** a pratiquement disparu sauf sous la forme transformée de **z-** euphonique devant voyelle, on ne le trouve même plus dans les mots-outils devant **c**, **ch**, **f**, **p**, **t** : li poula, li vacha, li stiava : les étoiles, li z-abre (ou abrei, là où la remontée des faits de Basse Auvergne se fait sentir, dans l'axe de l'Allier et sur les hauteurs qui le bordent à l'Ouest).

Il est clair que dans **toute cette zone on va vers un pluriel de type "français réel" ou provençal, où les mots invariables sont seulement distingués par des mots-outils eux-mêmes réduits à une forme simple et unique** comme le li du Cézalier septentrional et du Brivadois, **nosti**, **vosti**, **cauqui**, **queli**, etc... avec tout au plus le z- purement euphonique de liaison avec les mots commençant par une voyelle, dépouillée de tout rapport avec le -s initial. Remarquer que le pluriel des autres mots-outils se calque sur celui de l'article unifié (en -i dans les ex. ci-dessus). Même calque aux confins de l'auv. médian et de l'auv. septentrional où l'article pluriel n'est pas unifié et où on a un pluriel des mots-outils en **-eù**, **-u**, **-ou** au masc., **-a** au fém. conformément à l'art. leù, lu, loû, la.

3. Selon un schéma habituel, **l'auv. septentrional** est parvenu plus loin et plus complètement à l'élimination de **-s**, ce qui est à mettre en rapport avec la chute précoce et généralisée des consonnes finales : un mouvement de cette nouveauté et de cette ampleur met nécessairement du temps à se réaliser.

- A l'Ouest, le **z-** euphonique de liaison devant voyelle se maintient plus ou moins : largement en haute Combraille, plus faiblement en Limagne où il tient mieux au fém. (la z-aucha) qu'au masc. (lu omei). A l'Est l'acceptation du hiatus est généralisée (lu omi, lä auchä) ou bien il est évité par l'élision (l'auvä : les étincelles). Cette différence vient de ce que la chute des consonnes finales a été plus précoce dans l'auv. centro-occidental, à une époque où dans l'environnement, **-s** ou d'autres consonnes finales restaient sensibles ; à l'Est, le phénomène a eu lieu alors que ces souvenirs avaient disparu tout autour (cf. en Livradois des toponymes comme Lospeux : les puys, qui attestent un maintien plus prolongé de -s).

- L'ancienneté de l'évolution, évidente dès le XIVe siècle (cf. les Comptes des Consuls d'Herment) et sans doute bien antérieure compte tenu du retard d'enregistrement dans un écrit gouverné par la norme de gens instruits, s'est traduite par la **réfection complète des pluriels sur la base de l'opposition des timbres vocaliques entre le sing. et le plur.**, affectionnée par l'auv. septentrional. Les principaux pluriels vocaliques sont les suivants :

1. Timbre (å/o) au sing., (a) au pluriel :
   a) noms et adjectifs fém. en **-å** : rozå .... plur. **-a** : roza
   b) participes passés en **-åd** : parlåd (ouest, Ambertois, Yssingelais) .... **-ad** : parlad

c) noms masc. en **-o** issus d'un ancien a (mêmes secteurs) : couto : côté ;
pro : pré .... **-â/a** : coutâ, pra

d) noms masc. en **-io** (mêmes secteurs) : bourlio : flaque .... **iâ** : bourliâ

e) noms fém. en **-aio** (fr. -erie) (mêmes secteurs) : marsaio : mercerie .... **aia** : marsaia

2. Singulier en **-e** : ome, brode : cassant .... **ei** : omei, brodei
Cet -ei, atone, se pron. (i) dans l'Est.

3. Timbre (é) au sing, étymologie -ellum : coutê : couteau .... **iau** : coutiau
Remarque : les mots en -ssê font au pluriel -siau (un seul -s- à cause du chuintement : poessê : échalas, poésiau, issê : excès, isiau.

4. Timbre (ei) au sing., tonique, écriture **-eî**
a) étymologies diverses : plazeî : plaisir .... **-ê** : plazê
On peut aussi rencontrer l'inverse (plazê, plazeî) et l'invariabilité (plazê-plazê). Pour l'usage soigné, préférer l'alternance ci-dessus qui a l'avantage d'être sans ambigüité et mieux coordonnée avec les autres alternances vocaliques (cp. au point 3 ci-dessus -ê-, -iau).
b) noms et adj. masc. écrits **-eî**, **-eir**, étymologie -arius :
- en -eî (mots sans fém.) : poumeî : pommier .... **ê** : poumê
- en -eir (mots à fém. en -eirà) : marseir : mercier, f. marseirà .... **er** (é fermé) : marser
f. marséra
c) Le souci de cohérence pousse à préconiser un plur. **-ez** pour les noms de nationalité en **-eiz**, f. **-eizà** (la situation des parlers est assez confuse et surtout fortement influencée par le fr.) : franseiz, fransez, f. franséza.

5. Timbre **-o/uo** au sing., étymologie -olum : eitüro/eitüruo : écureuil ..**où**, **uoù** : eitüroù/-uoù

6. Noms et adj., timbre (u) au sing., (ou) ou pluriel :
- écriture **-u** : champanhu : champignon, jeujelhu : ajonc ..... **ou** : champanhou, jeujelhou
- écriture **-uz**, f. **uzà** : quiriuz : curieux .... ouz : quiriouz
(Cependant cette opposition est plus rare dans les adj. que dans les noms : -ouz vaut en général pour le sing. et le plur. (K.H. Reichel PPDD 1991).

7. Noms. Singulier en **-eu** diphtongué secondairement en **eù** au plur. par souci de clarté discriminative sur les plateaux occidentaux : neu : nuit, pl. neù, peu-peù : puys, feu, feù : feux, anadeu, anadeù : orvets, cheù : choux. En Livradois, les mots en **-au** passés à **-eu** peuvent avoir un pluriel en **-eù** (également plur. de **-au**) : dïïau/dïïeu-dïïeù : défauts.

Les types 1a, 2, 3 sont répandus partout, 4 fut généralisé en moyen auv. (cf. les manuscrits du XVIIe siècle et le témoignage de Tailhandier), il subsiste en Limagne (M. Laurent, Vinzelles) et en Yssingelais (v. ci-après), les autres sont répandus dans le vaste espace occidental (de Clermont au cours de la Creuse) qui a toujours joué le rôle moteur dans les innovations auvergnates. Certains secteurs de Limagne orientale ont un système inverse de 5, à sing. **-ou** et plur. **-u** : moeizou, moeizu (cf. Jaffeux, Moissat) : il est clair que ce type est influencé par la forme

de l'article défini masc. plur. : loû (ou loù, devenu leù) dans un cas, lu dans l'autre.

Les mots abstraits en **-to** (bonto, lîbiarto) lorsqu'ils existent en correspondant au fr. **-té** (mais : freiressà : fraternité, brudessà : brutalité, etc...) se rattachent au type 1c. Pour ce dernier les mots sont en **-â** invariable à l'Est, alors que la variation 1e (-aio, -aia) s'y observe.

Finalement, peu de catégories de mots échappent à la variation. Voici des exemples qui montrent la force de cette tendance :

- Les déverbaux (dérivés de verbes) fém. si nombreux en **-azou**, **-ezou**, **-izou/-îzou** se diphtonguent à l'Ouest en **-azuo**, **-ezuo**, **-izuo/-îzuo** (sing.) opposé au plur. **-azua**, **-ezua**, **-izua/-îzua.**

- Les mots en **-i** atone ordinairement invariables, peuvent avoir une forme en **-ïe** et suivre le modèle 2 : salarïe, salariei, olïe, oliei : huiles.

- Les infinitifs substantivés du groupe II (-e) varient : leù beurei : les boissons. Par contre, les infinitifs en -â et -î résistent : vartï : avertissements, le mïnjâ : la nourriture (ne se met pas au pluriel).

- A Aurières (K.H. Reichel) les mots issus de -ellum de la série mantê, chapê, coutê, nuvê ont un singulier francisé (vu le secteur) en -iau : mantiau, chapiau, nuviau, mais la langue actuelle a encore assez de vitalité pour avoir créé un pluriel vocalique différent : mantieu, chapieu, nuvieu.

- En Limagne, dans l'Est, dans certains secteurs de l'ouest, des mots originellement dépourvus de **-e** de soutien de la consonne finale évanouie font reparaître celle-ci avec un plur. en **-ei** rajouté : cha(r), charei : chars, melhu(r), melhurei : meilleurs.

- Un exemple particulièrement frappant du développement des pluriels vocaliques est donné par des mots originellement en -et. Après chute de **-t**, le (é) originel s'est assourdi en (e). Ils s'alignent sur le type 2 : pounhe, pounhei : poignets, paque, paquei : paquets, boune, bounei : bonnets, dë, dei : doigts, etc... On peut juger d'après cela de la pertinence de l'écriture "occitane" qui prétendrait faire écrire ponhets, paquets, bonets (il paraît que c'est notre graphie qui est "succursaliste française" ou "patoisante française" face à la graphie "nationale" occitane !).

- Autre cas très significatif : les adjectifs (rares) en **-e(t)**, fém. **-età** ont un plur. masc. en **-ei** et un plur. fém. en **-eta** : blenche(t) : pâle, délavé, blanchâtre, blenchei, blenchetà, blencheta ; fale(t) : fauve, falei, faletà, faleta.

La tendance naturelle de la langue (maintenant contrariée illégitimement par l'isolement et la francisation) **est donc de généraliser les pluriels vocaliques et l'opposition des timbres vocaliques,** avec des automatismes très simples développés par analogie.

L'Yssingelais (avec le plateau de Saint-Bonnet-le-Château) qui appartient à la bande de

l'auv. septentrional, présente les types 1a, b, c, d, e, 2, 3a (et parfois b). Le type 4 donne au plur. -ér (ou -ér) avec (-r) sensible : cf. Dürr, Saint-Pal-de-Mons. Mais il ajoute aussi quelques oppositions de timbre particulières :

8. Certains mots en -â (initialement -al) ont un plur. en -au : pourtâ, pourtau : portails, journâ, journau, maneichâ, maneichau, trabâ, trabau.

9. D'autres de même catégorie peuvent avoir un plur. en -or : maneichâ, maneichor : maréchaux. Cet -or est la réduction d'un -ador initial, il y a donc utilisation d'une autre terminaison étymologique par la morphologie dans un but discriminatif et fonctionnel.

10. Des mots en -éu (-éu) font aussi -or : mouchéu, mouchor : mouchoir, labouréu, labouror : laboureurs.

Quoique sporadiques, ces pluriels montrent eux aussi la force et la généralité de la tendance. Particulièrement intéressant est le type 8, qui s'inscrit remarquablement dans la logique générale des pluriels sensibles auvergnats.

N.B. : K.H. Reichel (PPDD 1991) distingue dans le Puy-de-Dôme 9 catégories de pluriels sensibles dont un maximum de 8 dans un parler donné. Pour l'essentiel la matière est la même, naturellement, mais classée autrement. Les différences tiennent aux raisons suivantes :

1. K.H.R. relève tous les faits dialectaux de sa zone d'étude où il disposait d'éléments locaux qui me faisaient faute. En tant que dialectologue, il ne hiérarchisait pas et n'apparentait pas (cf. le traitement de l'opposition de timbre o/a).

2. Inversement, cet ouvrage cherche à retenir avant tout les faits fonctionnels significatifs de l'auv. septentrional et admet de se passer d'indications localisées. Certaines des catégories signalées par K.H.R. manquent ici, sans qu'il ait paru indispensable de les rajouter. Je renvoie les personnes intéressées à cette thèse.

3. En outre, les indications concernant l'Yssingelais n'étaient pas dans les limites du territoire prospecté par les PPDD et ne peuvent naturellement s'y trouver.

Il faut bien voir qu'il n'y a pas contradictions ou lacunes réciproques, mais deux approches distinctes d'une même matière, qui se trouve être proliférante.

En arverno-bourbonnais, le pluriel en -iau (-ïau après d et t pour signaler la pron. (dj) (tch)) a empiété sur le sing.(l'eichaviau, lau eichaviau : les écheveaux) sous l'influence du fr. (cf. couteau, originellement coltel au sing. dans le fr. médiéval). Mais, étant donné l'abondance des -eau(x) en toponymie et en anthroponymie entre l'Orléanais et le Massif Central et sa rareté ou son inexistence au Nord de la Seine, on peut se demander si -eau(x) n'est pas un apport de la bande médioromane septentrionale au fr.

Dans l'Ouest a été soulevée parfois la question du "pluriel limousin" : dans les mots fém. en

-à (accentués sur l'avant-dernière syllabe), le plur. en -a devient accentué et l'ancienne voyelle tonique prend le timbre atone : vachà (va̲tsă), vachâ (vătsa̲). De fait, on le rencontre en Creuse, il pénètre un peu dans le Puy-de-Dôme (cantons de Pontaumur et d'Herment pour part). Il peut se rencontrer isolément un peu plus à l'Est. Mais, hormis l'extrême Ouest, il n'a jamais pu étendre son domaine, l'auv. occidental est pour l'essentiel resté ferme sur l'accentuation et le timbre des voyelles (va̲tsă, va̲tsa). Il est à noter que ce déplacement d'accent tonique est ambigu : forme détournée de francisation de l'accentuation tonique, il permet à l'inverse de maintenir fermement la voyelle finale contre la tendance francisante à l'amuir.

Dans les **noms composés**, l'élément verbal reste invariable, les autres varient selon leur fonction au sein de l'expression et selon l'euphonie : leù panà-mo : les essuie-mains ; la chabra-louvà : les grues (engins), sing. chabrà-louvà ; deù vïrà-Marion : des gifles ; de sarà-piastrei : des avares ; son leissà-m'eitâ : ils sont je m'en fichistes (litt. : laisse-moi être tranquille).

En définitif, ce qui domine le registre des pluriels vocaliques auvergnats, c'est l'**automatisme en fonction du timbre de la voyelle finale**, sans aucune considération de genre : on dit : la lébrei : les lièvres (sg. là lébre) ; lorsque "saison" se dit sazu, son plur. est sazou, mais s'il se dit sazou son pluriel est invariable (sauf un petit secteur de l'Est où on a sazu). En somme, en dehors des alternances générales ou répandues énumérées ci-dessus, les autres terminaisons sont invariables : ainsi notamment celles en **-â** (ne provenant pas d'**-al**), **au, ou, où** qui sont tout de même fort nombreuses : on peut donc avoir soit pourtau : portail, portails, soit pourtâ : portail, pourtau : portails (surtout à l'Est). Par contre, on a des mots à quatre formes lorsque les terminaisons en (e) et (é tonique) sont susceptibles d'avoir un féminin : dadé(l) : imbécile, m. pl. dadiau, f. dadelà, f. pl. dadela ; moule(t) : mou (pron. moulë), m. pl. moulei, f. mouletà, f. pl. mouleta.

Singuliers à sens collectif : le moude/mounde dans le sens "les gens" veut le verbe au pluriel (au sing. dans le sens "le monde"). D'une façon générale, l'auv. à la différence du fr. préfère pratiquer l'accord avec le sujet logique plutôt qu'avec le sujet grammatical : nà teirà de marjei dragounéton tà là semanà : une série de tempêtes sévit pendant toute la semaine. Cet usage est souvent calqué en fr. populaire régional. **Teirà, troupà, vïjan, sembladà** etc... donnent lieu à cette construction.

V. L'ADJECTIF QUALIFICATIF

23. QUELQUES PARTICULARITES DE LA FORMATION DES ADJECTIFS. RAPPORTS AVEC LES NOMS ET LES VERBES :

L'adjectif qualificatif ne forme pas une catégorie bien délimitée : il se substantive (le petiot : le petit), tandis que des noms peuvent, beaucoup plus rarement, s'employer comme adjectifs (z-ei fedou(n) : il est dingue, litt. "poulain") ; il annexe couramment des formes verbales ou pseudo-verbales : toutounà : méticuleux à l'excès (P3 du prés. de l'indicatif), nïnhorlà : discordant (d'après nïnhorlà : (cela) fait un bruit discordant ou sf : cacophonie). Ces derniers sont invariables en principe. Cependant chez certains locuteurs, notamment en Basse Auvergne où les oppositions de timbre entre sg. et plur. sont la règle, il existe une tendance au pluriel analogique en **-a**. Le participe présent n'existe plus que dans le rôle d'adjectif sur une grande partie du domaine (encore préfère-t-on d'autres modes de dérivation) : nà menà couvenentà : une conduite convenable (mais : én roudau perissouz : un brasier mourant). Les règles de formation du fém. et du plur. ne distinguent pas les adj. des substantifs : c'est ainsi que les adj. en (e) ont leur fém. en **-à** et leur plur. en **-ei**, **-a** : brave, bravà, bravei, brava ; bravoune(t), bravounetà, bravounei, bravounetà ; ceux en **-o(n)** issus de -anum font **-onà**, **-a(n)**, **-ana** : soubro(n) : supérieur, soubronà, soubra(n), soubrana ; creitio(n) : chrétien (refoulé par l'intrus fr. creitien dans les sens dépréciatifs de : naïf, bêta, que la langue littéraire et pédagogique n'a pas à accepter), creitionà, creitia(n), creitiana. Noter que les parlers AB ont gardé les terminaisons en **-ian**, (**-ianà**, **-ian**, **-iana**/**-ianä**) : ansian, ansianà, ansian, ansiana/-ä.

De la même façon, l'adj. et le nom partagent la représentation et le mode de formation des diminutifs et des augmentatifs :

- Dans le **Sud lointain et dans le Cantal**, les augmentatifs en **-as**, fém. **-assà**, restent assez courants, quoique moins que dans les langues d'oc méridionales (caractère montagnard plus réservé). Il en est de même pour les diminutifs, souvent en **-et**, fém. **-età** du fait de la pron. (ĕ/i) qui maintient la clarté de ce suffixe.

- En **Auvergne septentrionale et médiane**, la situation est bien différente :

• Les augmentatifs sont limités à quelques noms et pratiquement fossilisés : pourassâ : peur terrible ; nacâ : grand nez, blair ; velhacâ : plutôt vieux. Des mots comme fadinhas : fade ; garinhas : sardonique ; damas : bête, idiot, n'ont pas la moindre valeur augmentative. On peut considérer l'augmentatif comme disparu de la langue, sauf sur les marges les plus méridionales.

• Les diminutifs sont d'un emploi restreint. Ils concernent des adj. de qualité (bravou(n)), bravoune(t)), jentou(n)), petitou(n)), des hypocoristiques de prénoms (Piarou, Joantou, lâ Catïnou), des adoucissements de mots qui pourraient être mal pris (velhachou(n) : un peu vieux), des parties du corps des enfants (nazou : petit nez, menou : menotte) : ils sont en **-ou/-ou(n)**, rarement différents (**-achou(n)**). La terminaison **-et(â)** est devenue rarissime, l'assourdissement de (é) en (e) lui ayant fait perdre toute consistance (cf. les mots nombreux en **-e** dépourvus de toute nuance diminutive. Mais il ne s'agit pas d'un simple fait phonétique : il transparaît dans ce recul des termes affectifs quelque chose de la réserve profonde du tempérament auv. Il existe aussi un diminutif dépréciatif substantif, à signification condescendante, méprisante ou envieuse, en **-ichou(n)**, **-alhou(n)** : mousuralhou : petit monsieur prétentieux ; marandïchou(n) : personne sans importance faisant l'importante.

• L'opposition de formes augmentatives et diminutives est rarissime : pïgrelâ : grand pic épeiche ; pïgrelou ; petit pic épeiche, épeichette. C'est un héritage qui n'est plus vivant.

De tout cela résulte que c'est dans la suffixation que les adj. auv. montrent quelque originalité : par ex. **-a(rd)** et **-aud** pour le fr. -âtre : neira(rd), grizaud ; la transformation de la finale -ouz de deux façons : sg. **-uz**, plur. **-ouz** par alignement sur les oppositions de timbre vocalique des noms ; ou bien passage de **-ouz** à **-ou(n)** presque général dans le Nord et dans l'Est de l'Auvergne septentrionale et plus ou moins avancé dans le reste de cette bande et en Auvergne médiane ; la facilité de formation d'adj. nouveaux par quelques grandes séries productives, notamment en **-eir**, **-ouz/-ou(n)** etc... (v. plus loin le "répertoire alphabétique des correspondances inter-dialectales..." : le vocabulaire, beaucoup moins figé qu'en fr. peut toujours s'enrichir d'adj. nouveaux.

La question de la **place de l'adj. qualificatif** reste insuffisamment éclaircie. On manque d'études statistiques, prolongées et approfondies sur des échantillons de bonne langue, notamment parlée. Il faut se défier de l'usage des patois francisés actuels qui tendent à s'aligner sur la langue nationale, tout comme des théoriciens méridionaux qui voudraient imposer artificiellement la position derrière le nom. D'après mes observations que je reconnais incomplètes:

• Certaines oppositions sont semblables à celles du fr. : ome grend, grend ome.

• L'adj. se place **plus souvent qu'en fr. actuel** après le nom dans les usages banals ou courants. Mais il faut tenir compte que ce dernier, sous l'influence de l'anglais (par l'intermédiaire des journaux et autres médias qui livrent sans contrôle des traductions de dépêches des agences de presse anglo-saxonnes dominantes), place plus souvent l'adj. devant le nom qu'autrefois. L'auv. n'a manifestement pas (encore ?) été touché par cette évolution. Dans l'usage pédagogique et littéraire soigné que nous envisageons, il convient de rester fidèle aux tendan-

ces naturelles des langues latines et de ne pas se laisser prendre au piège par la pré-anglicisation de l'usage français : donc mettre l'adjectif derrière le nom toutes les fois qu'une nuance du type ci-dessus n'impose pas le contraire (ne pas se laisser prendre non plus aux pseudo-nuances). Il semble que la différence principale avec le fr. concerne les adj. brefs qui sont plus couramment placés derrière le nom en auv. ainsi que l'usage de deux ou plusieurs adj. pour qualifier un nom : le mounde demenezid marvelhouz de la catena : le merveilleux monde en réduction des poupées.

• D'autre part, la position de l'adj. devant le nom peut signifier la volonté de le mettre en relief pour une raison particulière de sens (il faut alors qu'elle soit réelle) ou bien un usage poétique qui ressortit de la même intention (licence courante), ou l'appartenance à une expressions convenue d'ordre fixe (ex. : én boun garsou, én paubre ome, én petĩt coumiarsou(n), én grend ome : dans ces derniers cas, mêmes nuances qu'en fr. selon que l'adj. est placé avant ou après le nom).

24. LES DEGRES DE COMPARAISON :

A. Comparatif :

1. Egalité : to... mo/coumȧ : to beitiȧ mo nȧ chortȧ : aussi bête qu'une oie (charrette) ; to grend mo se pa (coumȧ soun pa) : aussi grand que son père. To peut avoir comme équivalent **ta** et sous l'influence du fr. **tan** et **ton** (sud).

2. Supériorité : mai/pu... que. Mai et **pu** sont parfois interchangeables. Cependant, **mai** s'emploie de préférence avec un verbe, un nom ou un pronom, **pu** avec un adj. ou un adverbe : le Tieu de Basi z-ei pu naut que le Peu de Doumȧ : la Banne d'Ordanche est plus haute que le Puy-de-Dôme ; vansȧ pu bravamen ! : avance plus lentement ! ; m'en boelẽ mai que m'ére pensȧd : il m'en a donné plus que je n'avais pensé ; mais de mounde qu'antan : plus de gens que l'année dernière. "De plus" se dit de mai, ou plus simplement mai : z-adiessȧ be massȧd cauquei tĩlo mai : il aurait bien pris quelques kilos de plus. Une construction idiomatique assez fréquente, au Nord comme au Sud, renforce la position de **mai** : z-ei fuo(rt) mai que ilh (= z-ei pu fuo(rt) que ilh) ; z-ei naut mai que fuo(rt) (= z-ei pu naut que fuo(rt)). Mai que est alors considéré comme un bloc indissociable et inaltérable et devient indépendant du type de mot qui suit.

N.B. : Noter la confusion de **mai** et de **mei** : meilleur en (mé/méy) dans les parlers de l'Est. D'où le fr. régional : "tu en veux mieux ?"

3. Infériorité : mĩn... que, pa to... mo/coumȧ. Au Sud on trouve aussi pu pau...que : mĩn grossȧ que sȧ mai(re) : moins grosse que sa mère ; pa to meschont coumȧ li z-austrei : pas aussi méchant que les autres ; pu pau roustĩd que grilȧd : moins rôti que grillé.

N.B.1 : **d'en mĩn...d'en mĩn...** : moins... moins ; **d'en mai... d'en mai** : plus... plus ; **d'en mai... d'en mĩn** : plus... moins ; **d'en mĩn... d'en mai** : moins... plus : d'én mĩn n'ȧ, d'en mai nen voù : moins il en a, plus il en veut ;**d'en mai/d'en mĩn... d'en mĩer/d'en pĩer** : plus/moins... mieux/pire.

N.B.2 : cha mĩn : de moins en moins ; **cha mai** : de plus en plus.

N.B.3 : deù/de leù, de la traduit le plus simplement et le couramment "des plus" : queu moeitre z-ei pa de leù fuo(rt) : ce maître n'est pas des plus forts.

N.B.4 : melhu : meilleur (sud : melhour), invariable : là soupà z-ei melhu que l'aigà belĩdà : la soupe est meilleure que le potage ; **mĩer** (miei, mei) : mieux ; **pĩer** (piei) : pire : le mĩer que lĩ puod aferĩ : le meilleur qui puisse lui arriver ; qu'ei be co pĩer : c'est bien (ça) le pire.

Dans certains secteurs de la Limagne, des massifs de l'Est, sur le plateau de Saint-Bonnet, **melhu** est variable comme s'il se disait melhure, f. melhurà, pl. **melhurei, melhura**.

B. Superlatif :

1. Relatif : le pu... de, le mai... de : le pu grend simple deu vialaje : le plus grand idiot du village ; le mai Joan-fennà : le plus soumis à sa femme : **mai** et **pu** s'emploient comme pour le comparatif.

N.B. : là drolà là pu jentà : la fille la plus jolie (là est répété devant pu ; situation semblable au fr. et différente des langues d'oc méridionales) ; le pu brave siio be que... le plus beau serait bien que..., **le mĩn... de** : leù mĩn moaz de lhu rassà : les moins mauvais de leur espèce.

2. Absolu : "très" se traduit par **bĩn** ou **prou**, le second plus appuyé que le premier : bĩn brave : très gentil ; prou pezant : très lourd ; sei bĩn guechid : je suis très fatigué. On voit donc que prou signifie à la fois "assez" et "très" selon le contexte et les intentions de celui qui parle, ambigüité (souvent plus théorique que réelle) très rare en auv. L'usage familier de tro pour beaucoup, très, bien est fort courant : M'en sevente pa tro : je ne m'en rappelle pas très bien. Z-ei tro bravou(n) : il est très (si) gentil. On dit aussi **rede** : rede bou(n) cf. limousin et poitevin-saintongeais.

On peut aussi redoubler l'adjectif, mais c'est assez rare : qu'ei vrei vrei (qu'ei 'rei 'rei) : c'est très vrai, tout-à-fait vrai ; z-ei reche reche : il est très (immensément) riche.

Autres équivalents : **te ple** : "tout plein", très ; **t'à foet/t'à fait** : tout-à-fait, très ; **cau sàb cant**, en général après l'adjectif : très, énormément ; **atenan**, après l'adj. : très, beaucoup (Est) ; **mai que mai** : extrêmement : pezont mai que mai : extrêmement lourd (Sud).

Ex. : te ple brave : très beau ; t'à foet dezavenhe : très désagréable ; penouz cau sàb cant : extrêmement pénible ; reche atenan : immensément riche ; bouchafouz mai que mai : extrêmement sujet aux accès de colère.

Dans le Nord de la Basse Auvergne se rencontre un mot très intéressant : **basseĩ** : très, extrêmement, que l'on peut rapprocher de l'italien assai, du piémontais assè, plus que du fr. assez, compte tenu du sens : c'est certainement un des traits italiques qui ont suivi notamment l'ancien itinéraire de bordure nord du Massif Central et un de ceux qui attestent la réalité

médioromane de notre langue. Il y a aussi un sens "assez", mais correspondant en fait à "beaucoup" ce qui ne contredit pas, mais appuie le rattachement précédent (cf. cependant le fr. "bien assez" : beaucoup dans "j'en ai bien assez", etc...).

On trouve aussi en Basse Auvergne **tra** : extrêmement, au plus haut point, et autres sens de "superlatif extrême" : tra bou(n) : extrêmement bon. C'est le même mot qui, en tant que préposition, signifie "au-delà de" : tra l'aigâ : au-delà de la rivière, de l'autre côté de l'eau. Il entre en composition avec des mots divers : trasségre : suivre sans relâche, mais plus simplement comme correspondant du fr. trans- : traferâ : transférer, trapourtâ : transporter, etc... L'origine étymologique est le lat. trans, comme pour très, dont il excède les sens (cf. aussi le portugais tras). Il n'est pas impossible cependant qu'il y ait un croisement avec un dérivé d'extra, comme l'est le lombard stra dans strabon : très bon, etc... Tra est particulièrement utile dans la composition verbale ou adjectivale, susceptible de fournir des dérivés utiles pour rendre une action "ultime", aux dernières limites ou au-delà de ce qu'implique le mot simple.

Nota : "pas très" = **pa to, pa tro** : Lha z-ei pa to/ pa tro bravà : elle n'est pas très belle. Les deux formules sont souvent employées indifféremment par le langage courant peu soigné. Cependant, il y a en réalité une nuance : pa to bravà : pas si belle qu'on ne dit, expression restrictive : pa tro bravà : vraiment pas très belle, jugement dépréciatif.

VI. LES NUMERAUX

25. CARDINAUX :

Les variantes locales sont indiquées entre parenthèses :

0 re, zen, nun
1 vun, f. vunà (iun, ion, ien, ven, vien)
2 dou, f. doa (duos, f. duoi, duä)
3 trei/tri
4 catre
5 sin
6 siei (sei)
7 sé (sete, séte)
8 veu (vué, ieut)
9 nieu/noù (neu)
10 dié (dei, dï, déze, dèts)
11 vounje (ounze)
12 douje
13 treje (traze)
14 catorje (catorze, cartoze)
15 tĩnze (tĩnje, quĩnze)
16 seje
17 darassê (dazassê)
18 dozieu (dozué, dazeù, dazieut)
19 dazanieu/dazanoù (dazaneu)
20 vĩn

21 vĩntavun (vĩntaiun...)
22 vĩntadou, f. vĩntadoa
23 vĩntatrei
30 trentà
34 trentà catre
40 carantà/crantà (crontà, Sud)
50 sincantà (sincontà, Sud)
60 seissantà (seissontà, Sud)
70 seissantà dié
73 seissantà treje
80 catre vĩn
90 catre vĩn dié
99 catre vĩn dazanoù/dazanieu
100 sen
101 sen vun
517 sin sen darassê
1000 mĩlà (invariable : dou mĩlà)
1024 mĩlà vĩntacatre
1288 mĩlà dou sen catre vĩn veu
1 000 000 vun meliou
4 000 000 000 catre meliã

• Rappelons que le numéral "un" est toujours différent de l'article indéfini, trait médio-roman spécifique. Par comparaison à d'autres nombres, vun veut dire "un seul" : N'as vedüd dou, trei ? - Pa, vun : Tu en as vu deux, trois ? - Non, un seul.

● Le fém. de 2, doa, est employé dans les composés lorsque le nom fém. est exprimé : trentà doa pessa : trente-deux pièces. Mais si par ex. on compte des pièces sans dire le mot, on énoncera : trentà vun, trentà dou, etc... Noter que ce fém. de 2 existe en frioulan (doi, fém. dôs) et ne saurait être considéré comme une spécificité d'oc et catalane.

● La série de 21 à 29 est écrite en un seul mot par commodité. Il n'y a par ailleurs pas de trait d'union entre les chiffres.

● Il n'y a pas lieu de fabriquer une version auv. du type septante, huitante/octante, nonante : aucun indice solide de son existence ne peut être relevé, sauf chez les Protestants du Velay (de Félice) où il peut provenir de la zone fr. prov. voisine ou du fr. de Suisse via le protestantisme. Le comptage par vingtaine est bien ancré dans différentes familles de langues indo-européennes : cf. gaulois, danois. On ne voit donc pas pourquoi il serait illégitime en auv.

● Comme en italien, mais à la différence du fr., on énonce toujours : mīlà nieu sen trentà vun : 1931 et jamais "dix-neuf cent trente et un", tant pour les dates que pour d'autres comptages : armavà mīlà siei sen soudâ : il armait seize cents soldats.

Nota : Devant une voyelle, dans le Nord : dou v-an, doa ura, trei/tri an, catre ura (élision dans la pron. et non à l'écrit) sin ura, siei ura, veu/vué ura, nieu/noù ura. Dans le Sud, l'ancienne consonne finale reparaît souvent en liaison. Devant a-, la liaison est plus courante : doa z-ala comme dou v-an (mais il y a peu d'a- initiaux en auv. septentrional). Noter aussi : doa parja : deux pages ; mais : parjà dou : page (numéro) deux.

26. ORDINAUX :

Premier : pourmeir (proumeir, proumîer, proumī(r) ; proumier est une intrusion franco-méridionale, v. IIe partie la mise au point sur les avatars d'-arius ; second : segound. Les autres ordinaux sont en (**ime/-īme** (Nord) et **-eime** (Sud) : trizime : 3e ; trejime : 13e ; sietīme : 6e, setīme : 7e. L'influence fr. a introduit des formes intruses en -iéme, sans valeur. Leur développement a été contrarié par une parade : on préfère remplacer ces ordinaux sentis comme étrangers par le cardinal : ribê en līmeruocrantà : il arriva 40e (en 40e position) ; z-ei le siei de là clhassà : il est le 6e de la classe ; lou trei de là corhà (Sud) : le 3e de l'équipe. Le langage parlé soigné ne connaît plus que ces tournures, mais on ne peut rejeter les formes en -ime/-īme ou -eime qui peuvent s'avérer indispensables dans des usages culturels. L'exemple unique de trezen : couteau de mauvaise qualité (région thiernoise), litt. le treizième de la douzaine est trop isolé et trop éloigné par le sens pour autoriser une "restauration" (hypothétique) d'un ordinal en -en à la manière languedocienne. Par analogie avec : le siécle vīn : au/le vingtième siècle, on dira : le siécle vun (dou) davan (van)/pri le Crī : au/le premier (second) siècle avant/après Jésus-Christ, plutôt que le siécle pourmeir (segound) ou le pourmeir (segound) siécle, aussi étrangers l'un que l'autre au géniede la langue.

27. COLLECTIFS :

Un couple : én pare ; un groupe de six : nà siezenà ; une huitaine : nà veutenà ; une dizaine :

nȧ diezenȧ/deizenȧ ; deux douzaines : doa doujena ; une trentaine : nȧ trentenȧ ; une centaine: nȧ sentenȧ.

Rien n'interdit en auv., où la formation des mots est beaucoup moins figée qu'en fr. d'utiliser cette terminaison collective -enȧ en la joignant aux nombres les plus divers, notamment pour les vingt premiers nombres.

28. NOMBRES FRACTIONNAIRES, POURCENTAGES :

La moitié : lȧ meito (meitâ) ; un tiers : vun tia (tiar) ; le quart : le câ (car) ; les 7/9e : de nieu pâ sé (litt. : de neuf parts sept) ou : de nieu sé pâ (moins courant) ; les 28/63e : de seissantȧ trei pâ vĩntaveu/de seissantȧ trei vĩntaveu pâ.

Idiomatismes : 100 % : le sen deu sen ; 20 % : vĩn deu sen. D'où : 37,12 % : trentȧ sé-douje deu sen ; 79,04 % : seissantȧ dazanieu-zen catre deu sen. On voit qu'on ne dit pas "virgule" ou tout autre mot quand il y a des décimales.

Expression : z-ȧ (tê) le sen deu sen : il a une pension à 100 % (fr. région. : il a le 100 du 100).

29. MULTIPLICATIFS :

Il faut préférer les formes assimilées phonétiquement : duble/dubïe, treple/trepïe, cadreple/cadrepïe, sinteple (sintepïe, sieteple/sietepïe, seteple/setepïe, veuteple/veutepïe, diezeple/diezepïe, senteple/sentepïe, ainsi que les verbes correspondants dublâ/dubiâ, treplâ/trepiâ, cadreplâ/cadrepiâ, etc... deu sietüpiad : des sextuplés.

Comme dans le cas des collectifs, la liste n'est pas aussi étroitement fixée qu'en fr. et on peut former ces composés avec de nombreux nombres.

Cependant, **le véritable bon usage parlé auv. est tout autre** : dou cô, trei cô, etc... : dou cô leù z-autrei : le double des autres, t'eu tournarei sen cô : je te le rendrai au centuple ; nen vendiê dié cuo pu fuo(rt) : cela décupla ses forces. Le gro rendê sé cô : le grain rendit au septuple. Il faut évidemment donner la préférence à ce procédé populaire authentique.

30. OPERATIONS :

2 + 5 = 7 : dou moé (é, mai) sin, co fai sé, ou : dou moé sin sé.
5 - 2 = 3 : sin mĩn dou trei, ou : co foé ... fai...
4 x 7 = 28 : catre cô sé vĩntaveu (co foé... fai...).
Retenues : boute trei, garde catre : je pose 3, je retiens 4. J'abaisse : davale.
21 : 6 = 3, il reste 3 : vĩntavun partïd en siei, co foé (co fai) trei, damuorȧ trei.
7^2 : sé queirȧd (sing.) ; racine carrée : roè queirȧd
3^3 : trei tioubȧd ; racine cubique : roè tioubȧd
Elever au carré, au cube : mountâ le queirȧd, le tioube.

31. DATE :

• Les noms de mois commencent par une majuscule, notamment pour distinguer ceux qui sont monosyllabiques (Mâ, Mai, Eu) de leurs homonymes.

• En bon auv. on emploie toujours le cardinal : le vun d'Abriau : le 1er avril.

• Le 4 mars 1982 : le catre deu mei de Mai (de) mïlà nieu sen catre vïn dou ; le 25 septembre : le vïntasin de Setembre.

L'usage fr. se répand sur les ruines de la langue parlée. Il faut maintenir fermement deu ou de entre le quantième et le nom de mois. L'emploi de de entre le mois et l'année n'est pas constant, surtout au Nord (tendance à la brièveté et horreur de la répétition propre à ces dialectes).

Avec les noms de mois monosyllabiques (Mâ, Mai, Juen, Eu) il est habituel de rajouter mei de (mois de) : mei de Mâ, mei de Mai, mai de Juen, mei d'Eu (l'italien en use couramment de même bien que les noms ne soient pas mononsyllabiques : nel mese di maggio ed in settembre od ottobre). Cependant on ne le fait ordinairement pas dans les énumérations de mois et dans les dates : le 16 mars : le seje de Mâ.

Au mois de... : eu/le mei de... : eu mei de Jirveî, le mei de Jirveî (janvier). En avril, en mai : le mei d'Abriau, le mei de Mai, ou plus brièvement : l'Abriau, le Mai, ou encore : pà l'Abriau, pà le Mai.

Noter : d'eiviâ : en hiver, de beuten : en été, de primà : au printemps (ou : l'eiviâ, le beuten, là primà) ; là dareià : en automne. De la même façon on dit : de matï, de matïnadà, de tanteu, de sé(r) : le matin, dans la matinée, l'après-midi, le soir (employés adverbialement). Mais : va meidià, va meineu : à midi, à minuit.

Ujan : cette année-ci (queità/tïtà nadà) ; antan : l'année dernière (l'an passàd, là nadà passadà) ; l'an que vê : l'année prochaine ; là semanà entran, le mei entran : la semaine prochaine, le mois prochain (ou : là semanà, le mei que vê) ; le mei de Setembre : en septembre, au mois de septembre ; le siécle vïn : au XXe siècle (et, naturellement : le vingtième siècle).

Les noms de jours de la semaine ont deux formes :

A. Employés absolument : dïlü, dïmâ (dïmar), dïmécre, dïjeu (dïjoù), dïvendre, dïssate/dïssande (mot qu'on retrouve aux deux extrémités de la bande septentrionale, Yssingelais et extrême Ouest, Meinecke : Lastic), dïmenche/dümenje : dïssate vïntanieu de Setembre : samedi 29 septembre (date seule ; dans une phrase on dit plus couramment : co se passê le sate vïntanieu de Setembre).

B. Employés avec un déterminant, article ou autre mot-outil : le lü que vê : lundi prochain ; te fau venï tïte vendre : il faut que tu viennes ce vendredi ; si me sevente qu'érà cauque sate

va lå fī de Nevembre : si je me souviens bien, c'était un lundi de la fin de novembre. Seul dīmenche/dümenje reste entier : le dareir dümenje de Feureī : le dernier dimanche de février cf. l'étymologie : dominicus.

32. HEURE :

Comme l'italien et l'espagnol, mais à la différence des langues d'oc méridionales, l'auv. dit : la trei : 3 heures, la veu : 8 heures (litt. : les trois, les huit). On dit : lå meidiå ou : meijour (ce dernier sans article) : midi ; meineu (plus souvent que : lå meineu) : minuit ; lå vunå : 1 heure.

Articles équivalents à la : lä (Est), **lei/li** (Cantal, Auvergne médiane), **lai** (Sud lointain). On ne dira jamais 18 h, 19 h dans la conversation courante. On précise éventuellement : de velhadå, deu sé (ser, serå, lou bassérå) : du soir ; deu matī : du matin ; deu jou : du jour ; de lå neu : de la nuit : la trei deu jou/de lå neu : trois heures du jour, de la nuit. Dans les horaires de type officiel, on ne peut rejeter sommairement un énoncé du type : le tran de dozieu trentå sé : le train de 18 h 37, malgré l'intrusion évidente et l'abandon de l'article, à cause de la brièveté qui est avantageuse (et de l'existence de montres affichant 24 h !). Mais il faut défendre l'usage populaire au maximum : le tran de la siei mai trentå sé de velhadå ou mieux encore : le tran de lå demīer de la siei mai sé de velhadå (v. ci-dessous).

Trois heures juste, précises : dreit la trei ; un peu avant 3 h : la trei mencå (mancå) ; un peu après 3 h : la trei mai ; aux alentours de 5 h : va la sin ; å 5 h : la sin, på la sin, va la sin selon la nuance ; à l'heure juste : dreit på l'ürå.

Dans l'intervalle des heures, il existe deux façons de compter, l'une banale (1), l'autre idiomatique (2). On retrouve cependant ce système dans diverses langues (ex. : catalan, langues scandinaves, tchèque, etc...) mais rapporté ordinairement à l'heure suivante, alors qu'en auv. c'est à l'heure passée. L'arabe, au moins égyptien, a une construction exactement semblable à la nôtre ! (J. Jomier et J. Khouzam). Voici un exemple complet entre 2 et 3 h :

	(1)	(2)
2 h 5'	la doa mai sin	la doa passada de sin
2 h 10'	la doa mai dié	la doa passada de dié
2 h 12'	la doa mai douje	la doa passada de douje
2 h 1/4	la doa le cā	le cā de la doa
2 h 20'	la doa mai vīn	lå dīmīer de la doa mancå dié/la doa dīmīer mancå dié/mīn dié
2 h 25'	la doa mai vīntasin	lå dīmīer de la doa mancå sin/la doa dīmīer mancå sin
2 h 28'	la doa mai vīntaveu	lå dīmīer de la doa mancå dou/la doa dīmīer mancå dou
2 h 30'	la doa dīmīer/demīer	lå dīmīer de la doa
2 h 35'/3 h - 25'	la trei mancå/mīn vīntasin	lå dīmīer de la doa mai sin/passadå de sin, la doa dīmīer mai sin
2 h 40/3 h - 20'	la trei mancå/mīn vīn	lå dīmīer de la doa mai dié/passadå de diè, la doa dīmīer mai diè

3 h - 1/4	la trei mancà/mīn le cā	pas de différence avec la col. précédente
3 h - 10'	la trei mancà/mīn diè	" "
3 h - 5'	la trei mancà/mīn sin	" "
3 h - 3'	la trei mancà/mīn trei	" "
3 h - 2'	la trei mancà/mīn dou (non doa) ..	" "
3 h - 1'	la trei mancà/mīn vun (non vunà)	" "

On voit que dans le type 2, c'est la demie-heure entre le quart et moins le quart qui fait l'objet d'une construction particulière. On peut entendre, mais très rarement : le cā de la doa mancà sin et le cā de la doa mai sin pour 2 h 10' et 2 h 20'.

Noter : midi et quart : le cā de là meidià ; minuit moins le quart : meineu mancà le ca (donc : là meidià et meineu, conformément à ce qui a été dit ci-dessus) ; midi vingt cinq : là meidià mai vīntasin, là meidià dīmīer mancà sin ; zéro heure trente trois : là vunà mancà vīntasé, meineu mai trentà trei, là dīmīer de meineu mai trei.

Mancà et mīn sont strictement équivalents. On peut employer indifféremment l'un ou l'autre. On préfère souvent mancà / mencà par volonté de se démarquer du fr. Bien noter la différence entre passada (accord avec un pluriel) et passadà (accord avec un singulier).

Noter : Courà z-ei co ? : quand est-ce ? Cau ura z-ei co ? : quelle heure est-il ? Pà cau urà : à quelle heure ?

Enonciation d'une durée en heures : doa ura (urada), trei ura, catre ura, sin ura, siei ura, sé ura, veu/vué ura, nieu/noù ura, donc sans liaison. Dans le Sud, les anciennes consonnes finales peuvent reparaître en liaison : doa z-oura, trei z-oura, sinc oura, siei z-oura, set oura, ieut oura, noù oura.

Durées diverses : comme journadà : journée et nadà (Sud : annadà) : année, on a : semanadà, mezadà, bīmezadà, trimezadà, sieimezadà, dīcadà, dīzanadà : durée d'une semaine, d'un mois, bimestre, trimestre, semestre, décade, décennie ; bīmezadeir, trimezadeir, etc... : bimestriel, trimestriel... ; droumīsséte sei ura (ou : siei urada) : j'ai dormi six heures (de temps). J'ai relevé (et sans doute sauvé in extremis) en haute Combraille : le vīraneu : la journée de 24 h (cf. le dygn/døgn des Scandinaves).

VII. LES DEMONSTRATIFS

Seul (avec le haut Limousin) de toutes les langues latines, l'auv. présente l'originalité d'utiliser l'ancien démonstratif de proximité comme démonstratif du temps présent. Proximité et éloignement sont définis par des adverbes accolés au démonstratif courant.

33. L'ADJECTIF DEMONSTRATIF DU TEMPS PRESENT :

A. Formes des trois types fondamentaux :

	C	P	S
ce	**tĩte**/queite	(a) **queste**	**aqueste**
cette	**tĩtå**/queitå	(a) **questå**	**aquestå**
ces (masc.)	**tĩtei**/queitei	(a) **questoù/-oui**	**aquestei/-i**
ces (fém.)	**tĩta**/queita	(a) **questa/-ai**	**aquestei/-i**

Lorsque (a) est entre parenthèses, cela veut dire qu'il est prononcé ou non selon les parlers et selon le débit posé ou rapide de la diction.

Variantes : En C, **tĩte** est une forme palatalisée évoluée plus courante en Limagne (au XIXe siècle, le parler clermontois avait **quite**) et à l'Est. **Queite** est resté plus près du type originel et se rencontre davantage à l'ouest et dans des parlers montagnards à évolution plus lente. Le **a**-initial ne subsiste plus isolément qu'en quelques secteurs de Limagne (surtout orientale). Le **-ei** terminal du masc. plur. peut se prononcer (i) dans l'Est, où on a aussi **-ä** au fém. plur.

En P, les parlers qui ont les terminaisons plurielles en **-oui**, **-ai** ont plus généralement le **a**-initial que ceux qui ont un pluriel de type septentrional fondé sur les oppositions de timbre vocalique. Le **-i** final étant une vocalisation de **-s**, ce **-s** se retrouve devant les mots commençan,t par **c, ch, f, p, t** : **aquestous ten** : ces temps-ci, **aquestas passada** : ces périodes -ci.

S : très homogène, avec **-i** comme évolution de **-ei**, rétablit aussi **-s** en principe devant **c, ch, f, p, t**, mais son passage à une prononciation aspirée préalable à la disparition est dominant et rend ce **-s** quelque peu fictif dans la prononciation courante réelle. Variantes plurielles :

aquessei, aquessa(s).

Noter que, comme la plupart des mots-outils, et notamment les plus usités, les démonstratifs alignent leurs terminaisons sur les formes du discriminatif par excellence, l'article défini. Cependant, au pluriel masc. de C, l'attraction des pluriels **-ei** des mots en **-e** l'emporte.

Historique : Il est tout à fait exceptionnel de rencontrer l'emploi du type queite/aqueste avec la signification de proximité dans la majeure partie du domaine auv. (quelques parlers limagnais ou vellaves, mais même là cet usage est rare), si bien que l'on peut dire que le transfert de sens vers le temps présent est une caractéristique auvergnate. Lorsqu'elle se dégrade, vers le Sud du Velay et du Vivarais, vers le Gévaudan, cela veut dire que l'on sort de l'auv. proprement dit pour entrer dans des bandes périphériques de transition avec d'autres types linguistiques. En moyen auv. (XVIIe siècle), queite avait encore assez ordinairement le sens de proximité. Il l'a gardé plus ou moins jusqu'au XIXe siècle. Le passage de la proximité générale à la proximité dans le temps se fait tout naturellement. Ce qui est original, c'est le fait de limiter l'usage à cette dernière catégorie mentale. De nos jours, un emploi autre du type queite/aqueste semblerait étranger et incongru à la plupart des Arvernophones.

La réfection des formes du pluriel sur l'article a progressé davantage au Sud-Est (Velay). Elle atteint l'Allier dans le secteur d'Auzat à travers les plateaux de Craponne, La Chaise-Dieu, Champagnac où on a : (a)queiteù/-ou/-u (cp. leù, loû, lu).

B. Formes de transition et périphériques :

- **Auvergnat Médian (AM)** : (a)queste, (a)questà, (a)questi (pluriel deux genres ; -is devant **c, ch, f, p, t**). On rencontre aussi au pluriel questeù (masc.) et questa (fém.) dans le secteur de la Limagne d'Issoire et de ses bordures jusqu'aux Bitu (coteaux d'Auzon) ; et le pluriel deux genres **-ei** vers le Sud du Brivadois (**-es** devant **c, ch, f, p, t**).

- **Arverno-bourbonnais (AB)** : queite (ou quet), queità (quetà), queitei (quetei), queitä(quetä).

- **Montagne Bourbonnaise (MB)** : quete, quetà, quetou, quetä.

- **Yssingelais et Plateau de Saint-Bonnet (Y)** : queite, queità, queitei/queitou, queita. On rencontre aussi : aqueite, -à, -ei, -a et (a)quite, -à, -ou, -a/ei (fém. plur. du plat. de Saint-Bonnet).

- **Sud lointain.** Ici, le démonstratif aqueste, quoique toujours utilisé pour le temps présent, l'est aussi pour indiquer la proximité : aqueste, aquestà ; aquestoui (-ous devant **c, ch, f, p, t** : Montagne Vivaroise)/aquestes (Gévaudan) ; aquestài (-às devant **c, ch, f, p, t** : Montagne Vivaroise)/aquestàs ou aquestos (Gévaudan). En Aurillacois on a : oqueste, oquesto, oquestei (pluriel deux genres, -es devant **c, ch, f, p, t**, mais souvent réduit à une aspiration).

C. Emploi :

Queite/tîte/aqueste s'emploie avec tout mot qui implique un laps de temps présent : tîte

sate, tĩtà semanà, tite mei, tĩtà nadà. On peut même rencontrer : tĩtà diezanadà : cette décennie-ci ; tĩte siécle : ce siècle-ci, à condition qu'on les oppose à tous les autres. Par contre, on a : dĩn queu ten... : en ce temps-là (formule au début des contes). Noter : L'ai mã vedüdã tĩtà nadà : je l'ai bien vue cette année-ci ; mais : là vediéte quelà nadà que z-érem tensen en counjĩer va le La Chambou : je l'ai vue cette année où nous étions ensemble en vacances au Lac Chambon (l'emploi du prétérit coupe le lien avec le temps présent et est exclusif du démonstratif du temps présent, tout comme les autres temps du passé, sauf exception ci-dessous de type tĩtà neu).

Comparer : dei quelà sazou matà moé chaudà : en cette saison humide et chaude (elle est indéterminée, c'est un fait climatique général) ; dei queità sazou matà... : en cette saison-ci humide... (c'est précisément de la saison présente dont il s'agit).

Noter : tĩtà neu : cette nuit (qui s'écoule ; ou qui vient de s'écouler si on est juste à la fin : dans ce cas on peut exceptionnellement employer un temps du passé ; ou qui arrive si on est juste au début : c'est toujours le laps de temps présent).

34. L'ADJECTIF DEMONSTRATIF COURANT :

A. Formes des trois types fondamentaux :

	C	P	S
ce	queu	cou/(a)quei	aquer
cette	quelà	(a)quelà	aquelà
ces (masc.)	queleù/queù	coù/acoui	aquelei/-i
ces (fém.)	quela	(a)quelai	aquelei/-i

Même remarque qu'au § précédent pour le (a-) initial entre parenthèses et pour les formes en -i, remplacées par -s devant c, ch, f, p, t.

Variantes : En C qué, que au masc. sing. (v. ci-dessous) ; au masc. plur., la forme brève queù est très employée, queleù (plus oriental en moyenne) est plus clairement discriminatif mais convient moins à l'énoncé rapide et au vers. On trouve aussi coù, sing. répandu (Combraille septentrionale et Centrale, Marche), plur. quei, quĩer. Au fém. plur. quelä à l'Est.

En P on a aussi aqueloui (aquelous devant c, ch, f, p, t) au masc. plur. vers le Sud et (a)quela au fém. plur. vers le Nord. D'une façon générale, plus on va vers le Sud et plus a- initial se conserve.

Aucune variante notable en S, très homogène, -i gagnant aux dépens de -ei ; -r final d'aquer est l'évolution normale de l'ancien l qui redevient l au fém. et au plur.

Le masc. sing. devant voyelle rétablit le -l originel : quel (aquel) ome : cet homme. La pron. du fém. devant une voyelle est la même (koel), mais l'écriture maintient -à : quelà armà : cette âme (v. § 6, l'élision).

B. Formes de transition et périphériques :

- **Auvergne Médiane (AM)** : (a)quei, (a)quelà, queli/aquelei (deux genres) ; vers la bordure livradoise : queleù, quela ; vers les Bitu : aquelou, aquelei ; dans le canton d'Ardes : qui, quelà, queli, mais queles, quelas devant **c**, **ch**, **f**, **p**, **t** (K.H. Reichel).

- **Arverno-bourbonnais (AB)** : cau, (a)cà, (a)coù, ca. Des formes proches de C se rencontrent aussi.

- **Yssingelais, plateau de Saint-Bonnet (Y)** : (a)queu, (a)quelà, (a)quelou, (a)quela ; (a)quelei au fém. plur. sur le plateau de Saint-Bonnet, évolution diphtonguée d'(a)quelä.

- **Sud lointain**, plusieurs variantes : Montagne vivaroise : quei, (a)quelà, coui, quelei (-i devient -s devant **c**, **ch**, **f**, **p**, **t** ; Sud Vivarais : aquê/aquel, aquelà, queloui, aquelài : même là le a- initial montre des faiblesses.

- **Gévaudan** : aquel, aquelà (-o), aqueles, aquelàs (-os). (En Aurillacois, on a : oquel, oquelo, oquelei (pluriel deux genres).)

Historique : Le problème le plus intéressant est posé par le masculin septentrional et oriental. Il semble clair en effet que le domaine auvergnat voit s'affronter deux avatars de accu-illum dont les rapports sont compliqués par la question des pluriels sensibles : originellement aquel et (a)cau, le premier méridional et le second médioroman apparenté au gallo-italique (cf. piémontais col, coj, pron. Koul, Kouy). Cau, icau, cou, (a)quei, aquer dévoilent aisément leur appartenance. En Basse Auvergne, le singulier queu provient de quel par l'intermédiaire de qué (chute de -l) puis "que" (assourdissement de e), la forme finale représentant un renforcement discriminatif de "que". Le pluriel est une évolution de cau passant par coù et aboutissant à queù par palatalisation de cette dernière forme (ou directement à partir de cau diphtongué). Les vastes secteurs de Combraille centrale et septentrionale qui ont coù au singulier (type septentrional bourbonnais) ont quei, quîer au pluriel, tandis qu'au XIXe siècle encore le singulier de la zone métropolitaine clermontoise que, qué avait pour pluriel cau (cf. article lau) : cf. chez l'écrivain Jean Roy, de Gelles sg. qué, pl. cau, acau.

Il y a donc une imbrication des deux types qui doit supposer une familiarité des deux systèmes et finalement, faute de centre de décision capable de diriger l'évolution (du fait de la francisation de Clermont) des évolutions divergentes en une sorte de "symétrie inverse". Ces faits ne font que souligner davantage (de la même façon que pour l'article défini) la position clé de la bande de **queu-queù/queleù** qui s'étale du plateau d'Eygurande à celui de La Chaise-Dieu avec un épaississement significatif entre Riom et Auzon, dans les Limagnes du Sud et les montagnes voisines. Ces formes se recommandent non seulement par leur forte implantation littéraire, mais encore par leur situation charnière, tant dans la géographie que dans l'évolution historique de la langue. Génétiquement différent de queù, queleù est une réfection du type méridional sur les formes de l'article pluriel (leù).

Nota : J'expliquais antérieurement queu par vocalisation -l de quel et queù par diphtongai-

son secondaire discriminative (cf. neu, neù : nuit, nuits). La répartition géographique et historique des formes qué (encore présente de la Combraille à la région clermontoise), que (sporadique), cau (zone métropolitaine clermontoise au XIXe siècle), coù (Combraille), lau (article pluriel de la zone métropolitaine clermontoise), la préférence de l'auv. pour la chute de -l (préférence limousine pour la vocalisation) semblent conduire plutôt à l'explication présentée ci-dessus. Pour queù, l'influence de leù a dû aussi se manifester.

C. Emploi et formes remarquables :

La proximité est précisée par **d'atï** et l'éloignement par de **lai/d'alai/d'eilai** ajoutés à **queu...** Dans le Nord du Velay et l'Est du Brivadois, **d'eisieu** marque la première, **d'atïe** le second. Lorsque les parlers du Sud lointain n'emploient pas aqueste, ils peuvent marquer la proximité par **d'eisï** ou par **d'atï**, l'éloignement par **d'atï** ou **d'alai** selon les lieux (usage prédominant dans la réalité parlée).

Les emplois pronominaux de ces formes précisées dominent. Lorsqu'il y a emploi adjectival, on dira : queu garsou d'atï : ce garçon-ci, quelà drolà de lai : cette fille-là (rare). Il n'y a jamais d'usage explétif comme en fr. par ex. : "Cette fille-là ne me dit rien qui vaille" : quelà drolà me pareis re de valou.

Noter : à côté de queite matï : ce matin, queite tanteu : cet après-midi, etc... on peut dire brièvement : matï, tanteu/tantuo : le véze matï : je le vois ce matin, z-ei tï tanteu : il est là cet après-midi. (nuances de matï : ce matin de bonne heure ; de tanteu : tout l'après-midi).

Mais "le matin, l'après-midi", etc... adverbiaux se disent : de matï, de tanteu (de sér : le soir, etc...) v. § 31. Matï et tanteu utilisables avec les nuances ci-dessus.

35. LE PRONOM DEMONSTRATIF ET LES EXPRESSIONS PRONOMINALES :

Mêmes formes que l'adjectif démonstratif de proximité et d'éloignement : **queu d'atï, de lai** : celui-ci, celui-là ; **quelà d'ati, de lai** : celle-ci, celle-là ; **queù/queleù d'atï, de lai** : ceux-ci, ceux-là ; **quela d'atï, de lai** : celles-ci, celles-là, avec toutes les variantes locales données au § 34. On trouve aussi les formes abrégées **queu tï, queu lai, quelà tï**, etc... Noter qu'en AB (arverno-bourbonnais), on dit : **cau tï, cau lai, cà tï, cà lai, coù tï, coù lai, ca tï, ca lai** (sans trait d'union et avec la pron. (tchi)).

Les enquêtes de K.H. Reichel (PPDD 1991) ont montré qu'au besoin le sujet parlant, soucieux de bien distinguer un objet d'un autre, peut recourir à des renforcements discriminatifs complémentaires : coù tï é coù tï lai : celui-ci et celui-ci là (litt.), quei tï mai l'eutre : celui-ci et l'autre, qui d'atï é qui d'assai : celui-ci et celui-là. On peut aussi avoir un pron. non renforcé et un autre renforcé : quelà... mâ pa quelà d'atï : celle-ci... mais pas celle-là ; quei tï é quei : celui-ci et celui (là) : cette liberté exprime une fois de plus la prééminence de la clarté de l'énoncé sur la formule grammaticale.

Le pron. démonstratif neutre est **co** : ceci ou cela, ça. Variantes : **cou** (Nord), ca, ou (AB

avec pénétrations plus au Sud). Co est la forme de la conversation courante partout, sauf dans le Sud lointain (aco, que l'on rencontre aussi en élocution posée en auv. médian et méridional ; en Aurillacois : ocuo). Si l'on a besoin de préciser : **co tī** (plus courant que co d'atï), **co lai** (plus courant que co delai).

Co traduit aussi :

- "ça" devant un verbe : co vai : ça va ; co faro : ça ira (AB : **ou** : ou faro quemà co : ça ira/fera comme ça).

- "Il" devant un verbe impersonnel : co tounà : il tourne ; co foé/fai ven : il fait du vent (AB : ou pleu : il pleut). On dit en général : fau/chau : il faut, mais certains parlers limagnais régularisateurs ont : co fau : il faut.

- "Il" impersonnel derrière le verbe dans une interrogation, surtout en auv. occidental : lai fau co nâ ? : faut-il y aller ? ; co vai co ? : cela va-t-il ? ; ça va ? ; en AB : fau-t-ou zau dï ? : faut-il le dire ? ; mais : ou voé ? : ça va ?.

En de nombreux secteurs du Nord on dit cou au lieu de co (traitement phonétique du monosyllabe atone). K.H. Reichel a signalé dans des secteurs de contact le double emploi de **co** et d'**ou** : ou va coumà co : ça va comme ça.

Expressions très fréquentes :

- "C'est" : **qu'ei**, cou ei (autres formes : ou ei AB, cu i Est, acou ei Sud, aco's Sud lointain et certains secteurs d'Auvergne méridionale).

Qu'ei : c'est, se distingue clairement de que z-ei : qui est : qu'ei Juan que z-ei se peirī : c'est Jean qui est son parrain. Mais qu'ei pour : qui est n'est pas impossible et d'autre part la construction c'est... qui... n'est pas aussi fréquente, de très loin, en auv. qu'en fr. : il faut être attentif à ne pas se laisser imposer le calque de la langue nationale.

A la différence du fr. officiel, mais conformément au fr. parlé courant, il n'y a pas de plur. : qu'ei : c'est, ce sont ; qu'érà : c'était, c'étaient, etc... Exemples aux différents temps : co sidiê/co fudiê : ce fut, ce furent ; co siro : ce sera, ce seront ; co siio : ce serait, ce seraient ; que co siache : que ce soit ; que co sidiessà/fudiessà : que ce fut ; co z-ei eitàd : ça a été ; co z-érà eitàd : ça avait été, etc...

Qu'ei pa : ce n'est pas, ce ne sont pas ; ei co ? : est-ce ? ; ei co pa se ? : n'est-ce pas lui ? "Est-ce que" ne se traduit pas ; "n'est-ce-pas" sans complément se dit : pa'rei (litt. : pas vrai?).

- "Ce que" : **co que** (sa que Est, so que Sud ; se que fr. patoisé à rejeter) : dïjà me co que vezeis : dis-moi ce que tu vois ; tut co que z-aio foet : tout ce que j'avais fait.

Parfois, **de que** remplace **co que** : sabeis pas de que barjeis : tu ne sais pas ce que tu

bafouilles. Le fr. "de ce que" avec "de ce" explétif se traduit par **que** : le vartïssê que se frai vendio : il l'avertit de ce que son frère viendrait. Mais : le vartïssê de co que voulio faî : il l'avertit de ce qu'il voulait faire.

Co que traduit aussi "ce dont" : co que me sevente : ce dont je me souviens.

- "Celui qui, celui que" : en proposition indépendante ou en position de sujet en début de phrase **cau** ou **queu que** : cau (queu que) le faro rî z-ei panquérà neisud : celui qui le fera rire n'est pas encore né ; queu que veze tï : celui que je vois là. En position de complément et quand il s'agit de personnes, celui qui, celle(s) qui, ceux qui se disent cau suivi du verbe au sing. : dïn l'eime de cau parlà euvarnhàt : dans l'esprit de celui (celle(s), ceux) qui parle(nt) auvergnat. Ce cau est sans doute originellement une des formes du démonstratif (cf. § 34) mais il est maintenant assimilé à l'interrogatif invariable dans l'esprit du sujet parlant. En auv. septentrional, il faut rejeter fermement le méridionalisme article + que (lous que parloun : ceux qui parlent, possible au Sud).

- "Que ça" : co, qu'o (AB), qu'aco (Sud) : foudio pa co toumbessà : il ne faudrait pas que ça tombe. Le "que" disparaît pour des raisons d'euphonisme, mais il peut subsister dans les variantes AB et Sud où la chaîne des mots est différente. L'élimination euphonique de la conjonction que est la règle devant qu'ei, qu'érà et les formes avec co : z-ai pensàd qu'érà se neboud : j'avais pensé que c'était son neveu ; veze co siro tejou pari(r) : je vois que ça sera toujours pareil ; creze pa co siache to eizàd : je ne crois pas que ce soit si facile. La séparation de co et de qu'o est difficile à établir, surtout sur les plateaux de l'Ouest.

En fin de phrase, "que ça" se rend bien différemment : co mencavà mâ co ! : il ne manquait plus que ça ! ; z-ei pa to beitià mo co : il n'est pas si bête que ça ; mais on a aussi : pa to qu'aco : pas tant que ça ; pa pu qu'aco : pas plus que cela ; co peteu qu'aco : ça plutôt que ça. Remarquez l'usage euphonique d'aco, qu'aco se prononçant plus aisément que : que co.

- "Ça y est" : à côté de co lai z-ei, co i ei, etc... on a notamment à l'Ouest un vestige figé très employé de tournures autrefois plus répandues : **ca i ei**, où il serait séduisant de voir dans ca un avatar non palatalisé du latin casa (ce n'est pas théoriquement impossible, la toponymie arverno-bourbonnaise montrant des exemplaires assez nombreux de non palatalisation : cf. FOA), mais où il est infiniment plus plausible d'avoir un pron. démonstratif : v. ci-dessus la série arverno-bourbonnaise. On sait que les rapports constants entre AB et plateaux de l'Ouest ont entraîné emprunts et influences.

Ca a aussi quelques autres emplois, manifestement euphoniques : ca co balharo : ce que cela donnera.

VIII. LES POSSESSIFS

36. ADJECTIFS POSSESSIFS :

A. Formes des trois types fondamentaux :

	C	P	C
1 mon	me, moun	moun	moun
2 ton	te, toun	toun	toun
3 son	se, soun	soun	soun
4 notre	netre, noutre	nouste	noste
5 votre	vetre, voutre	vouste	voste
6 leur	lhu	lhour	lour
1 ma	må	må	må
2 ta	tå	tå	tå
3 sa	så	så	så
4 notre	netrå, noutrå	noustå	nostå
5 votre	vetrå, voutrå	voustå	vostå
6 leur	lhu	lhour	lour
1 mes (masc.)	meù	moù/moui	mei/mi
2 tes	teù	toù/toui	tei/ti
3 ses	seù	soù/soui	sei/si
4 nos	netrei, noutrei	noustoù/noustoui	nostei/nosti
5 vos	vetrei, voutrei	voustoù/voustoui	vostei/vosti
6 leurs	lhu	lhoù	lour
1 mes (fém.)	ma	ma, mai	même chose
2 tes	ta	ta, tai	qu'au masc.
3 ses	sa	sa, sai	
4 nos	netra, noutra	nousta, noustai	
5 vos	vetra, voutra	vousta, voustai	
6 leurs	lhu	lhoù	

Variantes :

C. Les formes doubles de la première colonne ne sont pas des vraies variantes : la première est celle de la diction rapide ou courante, la seconde celle de l'insistance : la traduction peut en être : mon propre... notre propre... Son emploi renforce affectivement l'expression de la possession. Les seules variantes réelles sont :

- lhurà (fém. sing.), lhurei (masc. plur.), lhura (fém. plur. ; Est : lhurä) dans une partie de la Limagne et des massifs de l'Est ;

- lhou, ressenti comme pluriel de lhu en certains secteurs de la bordure Nord. Dans la plupart des lieux, lhu est cependant invariable ;

- aux trois personnes du masc. plur. : mau, mou, mu ; tau, tou, tu ; sau, sou, su, formes homologues de celles de l'article masc. plur. Pour d'autres formes locales, v. K.H. Reichel, PPDD 1991.

P. On a aussi : nuoste, vuoste, nuostà, vuostà. Moù, toù, soù, etc... sont un peu plus septentrionaux que moui, toui, soui où -i conserve le souvenir vocalisé du -s pluriel, qui reparaît devant c, ch, f, p, t. La prononciation réelle de la série du fém. plur. est mei, tei, sei, noustei, voustei dans une grande partie du Bassin du Puy et des plateaux voisins (on peut d'ailleurs écrire de cette façon) ; mai, tai, sai... sont les formes conservatrices plus méridionales. Là aussi, -i est remplacé par -s devant c, ch, f, p, t. On a aussi lhour et lhur, lur à la place de lhoù, qui est ici une recommandation discriminative.

C. On peut avoir au Nord lhour au lieu de lour. La réalité de -s rétabli devant c, ch, f, p, t à la place de -i dans mei, tei, sei... est souvent aléatoire : en diction rapide, il est couramment remplacé par une aspiration plus ou moins sensible. Les formes en -i gagnent spontanément et sont donc à préférer.

Historique : Les réfections du plur. sur l'art. pluriel sont là encore plus avancées au Sud, où il s'agit du principal moyen discriminatif, tandis qu'au N. les oppositions de timbre vocaliques se font encore en partie sur le modèle des substantifs et des adjectifs : netrei, voutrei... : les besoins de clarté diffèrent.

Les formes de diction rapide ou courante **me, te, se, netre, vetre...** sont largement répandues sur les plateaux de l'Ouest et en Limagne où elles avancent avec un développement encore incomplet jusqu'en Brivadois (cf. les oeuvres d'A. Massebeuf). Elles apparaissent assez récemment dans les textes, mais il faut tenir compte du retard d'enregistrement de l'écrit, de la pression de modèles divers (écrits antérieurs, fr., parfois langues d'oc méridionales). Cela n'enlève rien à la valeur de ces formes, qui permettent d'introduire une nuance intéressante dans le langage par opposition aux formes d'insistance. De plus, il faudrait une bonne fois se débarrasser de la tendance latine à figer la langue sur des formes de référence figées et accepter carrément celles qui s'inscrivent dans une logique naturelle et justifiée, afin d'éviter la coupure entre l'écrit et l'oral.

Le type **me, te, se** résulte d'un traitement atone d'un o fermé, après oralisation et donc disparition de **n**, largement représenté en auv. septentrional, courant dans les monosyllabes atones et étendu à **netre, vetre**, traités comme proclitiques, donc également atones. L'ancien **n** reparaît en liaison : me n'armà, se n'amï. Dans l'état actuel de la phonétique auv., mon, ton, son, notre, votre, assez courants au Nord et qui purent avoir une justification à d'autres époques, ne sont plus que des intrusions fr. à écarter résolument.

B. Formes des types de transition et périphériques :

Le fait remarquable essentiel est l'existence d'une vaste bande à cheval sur l'auv. du Nord, médian et méridional, allant de La Chaise-Dieu à la Margeride et qui remplace lhu/lhour de la P6 (3e pers. du plur.) par un type variable qui est à l'Est : **soun, sà, seù, sa/sä** et à l'Ouest **soun, sà, sei/si** (plur. masc. et fém.). Les personnes 3 et 6 se confondent donc : soun garsou : son fils ou leur fils, seù biau : ses boeufs ou leurs boeufs, sens éclairé par le contexte.

- **Auvergne Médiane (AM)** : moun/me, toun/te, soun/se, nouste ou noste, vouste ou voste, soun/se ou lhu ; mà, tà, sà, noustà ou nostà, voustà ou vostà, sà/lhu ; (pluriel deux genres) : mi, ti, si, nosti, vosti, si/lhu. Les Limagnes du Sud ont des pluriels entièrement refaits sur l'article leù : meù, teù, seù, nosteù, vosteù, lhureù.

- **Arverno-bourbonnais (AB)** : me/moun, te/toun, se/soun, noute, voute, lhou ; mà, tà, sà, noutà, voutà, lhou ; mau, tau, sau, nouto, vouto, lhou ; ma, ta, sa, noutä, voutä, lhou (on a aussi lhurou, lhurä au plur.).

- **Montagne Bourbonnaise (MB)** : mon, ton, son, note, vote, lhou devant consonne, moun, toun, soun, lhour devant voyelle ; mà, tà, sà, notà, votà, lhou devant cons., moun, toun, soun, lhour devant voyelle ; mou, tou, sou, noti, voti, lhou/lhour ; mä, tä, sä, notä, votä, lhou/lhour.

- **Yssingelais (Y)** : moun, toun, soun, noùtre, voùtre, lhu ; mà, tà, sà, noùtrà, voùtrà, lhu ; mou, tou, sou, noùtrei, voùtrei, lhu ; ma, ta, sa, noùtra, voùtra, lhu. On a aussi à la P6 : lhurà, lhurou/lhurei, lhura.

- **Sud lointain** : moun, toun, soun ; mà, tà, sà ; moui, toui, soui ; mai, tai, sai (mous, tous, sous, mas, tas, sas devant c, ch, f, p, t) partout. A la P6, lhour dominant à l'Est (Vivarais, Veley), lur au Centre (Gévaudan), lour à l'Ouest ; aux P4 et 5 on a noste, voste (diphtongués : nuoste, vuoste en Montagne Vivaroise), fém. nostà, vostà (nuostà, vuostà), plur. masc. nostoui, vostoui à l'Est, nostei au Centre et à l'Ouest (nostous, vostous, nostes devant c, ch, f, p, t), plur. fém. nostai, vostai (nostài, vostài et, devant c, ch, f, p, t : nostas, vostas. Formes diphtonguées également au pluriel en Montagne Vivaroise).

Par comparaison : le dialecte aurillacois-guyennais se montre ici conservateur avec nostre, buostre. Dans le Sud du Vivarais le pluriel provençal, unique pour les deux genres et extérieurement semblable à celui d'Auvergne médiane, a pénétré : mi, ti, si, nosti, vosti (lur).

Dans les secteurs les plus méridionaux, lhour, lour peuvent prendre une forme plurielle avec -s.

C. Emploi :

Comme en fr., forme masculine devant un mot fém. commençant par une voyelle. Dans ce cas me, te, se deviennent me n', te n', se n' : me n'abre, se n'eitialà.

On a vu au chap. de l'article que celui-ci remplace ordinairement le possessif pour exprimer la parenté directe dans le langage parlé : l'ome : mon mari, là fennà : ma femme, le garsou : mon fils. E là filhà ? Et votre fille ? (en s'adressant à quelqu'un). Mais la clarté de l'énoncé reste essentielle et l'emporte sur la mécanique idiomatique : si le besoin s'en fait sentir, on revient à l'emploi du possessif : ve parle de mà fīlhà : c'est de ma fille (et non d'une autre) que je vous parle.

La même exigence fait pénétrer **lhou** de l'AB en auv. septentrional comme plur. de **lhu.** Elle est à l'origine des fém. et plur. sensibles lhurà, lhurei, lhura des bordures septentrionales et orientales.

Même usage qu'en fr. pour les phrases du type : prê se chapê : il prend son chapeau (et non l'équivalent du type d'oc méridional : se prenguet lou capel). Par contre : zeu boutê dĩn mà mo: il me l'a mis dans la main. Il n'y a pas de règle absolue : comme toujours en auv., l'euphonie joue un grand rôle, c'est la tournure qui "vient le mieux" qui est préférée.

37. LE PRONOM POSSESSIF :

A. Formes des trois types fondamentaux :

		C	P	C
1	le mien	le mieu	le/lou miéu	lou mione
2	le tien	le tieu	le/lou tiéu	lou tione
3	le sien	le sieu	le/lou siéu	lou sione
4	le nôtre	le noutre	le/lou nouste	lou noste
5	le vôtre	le voutre	le/lou vouste	lou voste
6	le leur	le lhu	le/lou lhour	lou lour
1	la mienne	là mià	là miéu	là mionà
2	la tienne	là tià/toà	là tiéu	là tionà
3	la sienne	là sià/soà	là siéu	là sionà
4	la nôtre	là noutrà	là noustà	là nostà
5	la vôtre	là voutrà	là voustà	là vostà
6	la leur	là lhu	là lhour	là lour
1	les miens	leù mieù	loù/loui miéu	lei/li mione
2	les tiens	leù tieù	lous tiéu	leis/lis tione
3	les siens	leù sieù	loù/loui siéu	lei/li sione
4	les nôtres	leù noutrei	loù/loui nouste	lei/li noste
5	les vôtres	leù voutrei	loù/loui vouste	lei/li voste
6	les leurs	leù lhu	loù/loui lhour	lei/li lour

1 les miennes	la mia	la/lai miéù	lei/li miona
2 les tiennes	la tia/toa	la/las tiéu	leis/lis tiona
3 les siennes	la sia/soa	la/lai siéu	lei/li siona
4 les nôtres	la noutra	la/lai nousta	lei/li nosta
5 les vôtres	la voutra	la/lai vousta	lei/li vosta
6 les leurs	la lhu	la/lai lhour	lei/li lour

Variantes : En premier lieu, toutes les formes localement variables de l'article peuvent se substituer à celles de ces tableaux.

En C, les formes là toà, là soà, en position septentrionale et qui se retrouvent en arverno-bourbonnais sont particulièrement intéressantes pour leur proximité de l'étymon latin. On rencontre : là lhurà, leù lhurei, la lhura (v. § 36).

En P, on rencontre aussi le mieune, tieune, sieune ou mione, tione, sione comme en S, avec fém. là mieunà, masc. plur. loù mieunei, fém. plur. la mieuna. Les P4 et P5 masc. plur. peuvent être noustei/noustou, voustei/voustou (avec réapparition de -s devant c, ch, f, p, t).

En S, grande homogénité. Etant donné le timbre (a bref) de -à et -a final, on peut se rallier à la graphie du tableau ci-dessus par souci d'intercompréhension auvergnate, ou écrire aussi le plur. -à.

En Planèze et dans quelques autres secteurs, on trouve une hybridation : type lou miéu pour le masc. et type là mionà pour le fém.

En P et S on peut trouver maintenues plus largement que pour l'adj. des formes pronominales avec -r aux P4 et P5 : là nostrà, là vostrà... Les formes correspondantes cohérentes ont été retenues.

B. Formes des types de transition et périphériques :

Dans la **bande médiane de La Chaise-Dieu à la Margeride** dont il a été question au paragraphe précédent, la P6 est : le sione, là sionà, leù sione/lei sione, la siona/lei siona, avec la même confusion entre les P3 et 6 que pour l'adjectif possessif.

- **Auvergne Médiane (AM)** : le mione, le tione, le sione, le nostre, le vostre, le sione/le lhu ; là mionà, là tionà, là sionà, là nostrà, là vostrà, là sionà, la lhu ; li mione, lis tione, li sione, li nostri, li vostri, li sione ; li miona, lis tiona, li siona, li nostra, li vostra, li siona.

N.B. Ces formes et la présence du type le mione/mieune en P posent évidemment la question du type de référence dans la zone P. Seule peut trancher la pratique pédagogique et littéraire consciente. Les solutions les plus simples (celles du tableau par ex.) sont sans doute les meilleures.

- **Arverno-Bourbonnais (AB) :** le meu, le teu, le seu, le noute, le voute, le lhu ; lå miå, lå toå, lå soå, lå noutå, lå voutå, lå lhu ; lau meů, lau teů, lau seů, lau nouto, lau vouto, lau lhou ; lä miä, lä toä, lä soä, lä noutä, lä voutä, lä lhou.

Au palmarès des correspondances cisalpines, particulièrement riche en AB, on ajoutera les formes lombardes moeu, toeu, soeu, équivalents de meu, teu, seu, et toa, soa répondant à toå, soå.

On rencontre aussi le type le miene, lå mienå, etc... qui, compte tenu du contexte de pression fr. n'est pas à promouvoir. Egalement lau lhurou/lhurei et lä lhurä au plur. de la P6.

- **Montagne Bourbonnaise (MB) :** le miene, le tiene, le siene, le notre, le votre, le lhou ; lå mienå, lå tienå, lå sienå, lå notrå, lå votrå, lå lhou ; loû miene, loû tiene, loû siene, loû notre, loû votre, loû lhou ; lä mienä, lä tienä, lä sienä, lä noträ, lä voträ, lä lhou.

Mais on note les variantes : le miau, le tiau, le siau, lå miå, lå tiå, lå siå, loû miau, loû tiau, loû siau, lä miä, lä tiä, lä siä, plus proches du type auv. principal.

- **Yssingelais et Saint-Bonnet (Y) :** le miéu, le tiéu, le siéu, le noûtre, le voûtre, le lhu ; lå miå, lå tiå, lå siå, lå noutrå, lå voutrå, lå lhu ; loû miéu, loû tiéu, loû siéu, loû noutrei, loû voutrei, loû lhu ; la mia, la tia, la sia, la noutra, la voutra, la lhu.

- **Sud lointain (SL).** Le type lou miéu, tiéu, siéu, lou nostre, lou vostre, lou lhour/lour domine, avec peu de variantes (miou, tiou, siou en Gévaudan). Le féminin est plus varié : lå miéu à l'Est, lå mionå en Gévaudan (et lo mio en Aurillacois). Le Gévaudan utilise plus largement le -s du pluriel. Au Sud du Vivarais, type subprovençal : lou miou, lå miou, li miou (masc. et fém. plur. communs).

Historique : Dans quelle mesure le type mione/mieune/miene est-il d'origine fr. ou influencé par le fr. ? C'est à l'heure actuelle impossible à déterminer. Toute langue menacée ayant cependant intérêt à garder ses distances avec la langue menaçante, il est permis de recommander à ceux qui veulent défendre et promouvoir l'auv. de préférer le type **le mieu, lå miå** partout où l'usage ne le rend pas étranger, soit dans la plupart des secteurs, les deux séries étant remarquablement enchevêtrées dans la moitié Est. Pour l'autre catégorie, **lå mionå** semble préférable à mieunå, mienå par sa meilleure différenciation du fr. En l'absence de certitude historique sur ses origines, il serait aventureux et outrecuidant de la condamner.

C. Emploi : Deux idiomatismes intéressants :

- Ce qui est à moi, à toi, à lui, etc... se dit : co mieu, co tieu, co sieu, co noutre, co voutre, co lhu (co lhou) : qu'ei co mieu : c'est à moi, cela m'appartient (cf. le fr. populaire régional : c'est ça mien).

- C'est à ma soeur : qu'ei de må so ; c'est à Marie : qu'ei co de lå Marî ; la maison est à Pierre : lå moeizou z-ei de Piare.

Comparez la tournure analogue du romanche ladin : la chasa ais da Maria : la maison est à Marie, qui montre qu'il ne s'agit nullement d'un type "d'oc".

IX. LES RELATIFS

38. Il n'y en a que deux :

1 **que** traduit qui, que, dont, lequel : l'ome que vê : l'homme qui vient ; l'ome que véze : l'homme que je vois ; l'ome que te parle : l'homme dont je te parle ; la bezunha que parlon : les choses dont ils parlent (cf. le fr. populaire régional : c'est celui que je te parle) ; zeu dïssê bei se frai, que se moétu zeu dïssê... : il le dit à son frère, lequel le dit à son tour...

Nota : 1. Dans le sens de "dont", **que** n'est pas suivi le plus souvent de **nen** : en, à la différence des langues d'oc méridionales : voyez les ex. ci-dessus.

2. "dont" partitif se traduit par **de cau** ou : **entre/entremeï cau** : tïnze proussona, entre cau veu fenna : quinze personnes dont huit femmes. On peut dire aussi **de que**, forme plus relâchée, mais assez courante ; "dont acte" : d'acoutï.

3. **Que** auvergnat est :

- relatif : v. ci-dessus.

- interrogatif : que valeis tü don ? que veux-tu donc ? Souvent remplacé par **de que** : de que dïzon ? que disent-ils ?

- exclamatif, mais souvent précédé de **de** ou remplacé par **cant** lorsqu'il s'agit d'une quantité : de que ! euzon dï co ! : quoi ! ils osent dirent ça ! cant de mounde ! : que de monde ! cant de privenensa ! : que de prévenances !

- conjonction : lï dïssê que lï faio veire : il lui dit qu'il lui ferait voir. La conjonction **que** est omise couramment au contact du démonstratif pour des raisons euphoniques, afin d'éviter la répétition difficile du son (K) et d'une voyelle d'avant : qu'ei pa suråd queu vï sidiessâ de bounâ gardâ : il n'est pas certain que ce vin soit de bonne conservation. Même chose au contact de **co** et **co** est alors souvent ressenti par les Arvernophones comme **qu'o**, c'est-à-dire que + o, ancien pronom personnel latent : foudio co (qu'o) se dezenganessâ : il faudrait que ça se

décoince.

- la traduction de "car" : zeu sabio, que lï z-aion deijo dït : il le savait, car on le lui avait déjà dit.

- la traduction de "où" de temps : le ten que la beitia parlavon : le temps où les bêtes parlaient.

2 **cau, invariable et sans article** derrière préposition, correspond à "lequel" avec préposition :

- **bei cau** : auquel, à laquelle, auxquels, auxquelles ; avec lequelle, laquelle, lesquels, auxquels. Quand on a besoin de préciser le sens "avec", on emploie la forme pleine **embeï**.

- **på cau** : par/pour lequel, laquelle, lesquels, auxquels.

- **soubre cau** : sur lequel... **seu cau** : sous lequel... **darï cau** : derrière lequel... **van/davan cau** : avant lequel... **tra cau** : au-delà duquel... **på cau** : par lequel/pour lequel (**por cau** s'il y a nécessité de distinguer le sens "pour"), etc...

Ex. : le moude bei cau vendê : les gens à qui il a vendu ; lå fennå embeï cau prenio se marende : la femme avec laquelle il prenait son repas ; lå bezunhå på cau t'ai mandåd : la chose pour laquelle je t'ai fait appeler, etc...

Cau est aussi l'interrogatif-exclamatif "quel ?!". Dans les parlers où celui-ci se traduit par des formes variables (v. le chap. sur les interrogatifs et exclamatifs), ces dernières sont précédées de l'article : bei le quen : avec lequel, etc...

X. INTERROGATIFS ET EXCLAMATIFS

39. PRONOMS ET ADJECTIFS :

Il serait artificiel de distinguer les interrogatifs des exclamatifs et même les pronoms des adjectifs comme on le verra ci-après pour "lequel".

A. Formes des trois types fondamentaux :

	C	P	S
qui ?	cau ?	cau ?	can ?
que ?	de que ?	de que ?	de que ?
que !	cant !	cant/cont !	cont !
quoi ?!	de que ?!	de que ?!	de que ?!
quel ?!	cau ?!	quen ?!	can, conhe ?!
quelle ?!	cau ?!	quenå ?!	canå, conhå ?!
quels ?!	cau ?!	quenou ?!	can, conhe ?!
quelles ?!	cau ?!	quena ?!	canå, conhå ?!
lequel ?	cau, le cau ?	quen ?	canun ?
laquelle ?	cau, lå cau ?	quenå ?	canunå ?
lesquels ?	cau, leù cau ?	quenou ?	canuni ?
lesquelles ?	cau, la cau ?	quena ?	canuni ?

Remarquer le type invariable **cau** de **C**, par opposition aux types variables de **P** et **S**.

Variantes : Elles sont nombreuses en **C** et en **P**, alors que **S** reste homogène sauf détails.

- EnC : types variables de l'Est :
quel ? quin, quen, cun, tün, tion ?
quelle ? quinå, quenå, cunå, tünå, tionå ?
quels ? quini, quen(eù), cunei, tünei, tionei ?
quelles ? quinä, quena, cuna, tüna, tiona ?

Pour "lequel", etc..., on place l'article devant les formes ci-contre.

- En P, types variables, diversement répartis ; pour "lequel", en position méridionale :

quel ? tün, tion, quion ? lequel ? caiun ?
quelle ? tünȧ, tionȧ, quionȧ ? laquelle ? caiunȧ ?
quels ? queiun, tün, tion ? lesquels ? caius, canezunes ?
quelles ? queiuna, tüna, tiona ? lesquelles ? caiunȧs, canezunȧs ?

- En S, on note aussi des pluriels en -s, simples (canus, canunȧs) ou doubles, c'est-à-dire que chaque élément composant issu de quantus unus a son propre pluriel (canezus, canezunȧs).

B. Formes des types de transition et périphériques :

- **Auvergne Médiane (AM)** : dans l'ordre ci-dessus pour quel ? et lequel ? (début de la série comme en C) : can, canȧ, cani ? (plur. deux genres) ; caiun, caiunȧ, caiuni ? (plur.deux genres).

- **Arverno-bourbonnais (AB)** : semblable à C, sauf lequel ?... : le cun, lȧ cunȧ, lau cunei, lä cunä. Pour quel ?... on a aussi, à côté de cau (le plus répandu) : cun, cunȧ, cunei, cunä.

- **Montagne Bourbonnaise (MB)** : cau ? qui ? ; cun, cunȧ, cun, cunä ? quel ?... ; le cun... ? lequel ?

- **Yssingelais et Saint-Bonnet (Y)** : cun, cunȧ, cun/cunei, cuna ? le cun ? etc... Variantes assez nombreuses : tün, quen, quion, plur. tünei, quenou, quionou ? etc...

- **Sud lointain (SL)**. Pour "quel" le type variable quente/conte (-ȧ, -es, -ȧs) prédomine. Pour "lequel" en Vivarais on a contun, f. contazunȧ (ou quentun, quentunȧ), en Gévaudan contun, canazunȧ.

(En Aurillacois : "quel" : con, conho... "lequel" : lou con, lo conho...)

Historique : cau est le descendant direct du latin qualis, qui ne variait pas au fém. : l'auv. se montre là extrêmement fidèle à la langue mère, comme dans d'autres cas, ce qui montre que, lorsqu'il ne l'est pas c'est par une évolution indépendante qui est à son crédit. Presque tous les types variables sont composés de quantus + unus, mais les besoins discriminatifs ont pu amener la réfection du plur. sur l'article défini, si courante dans les mots-outils et particulièrement nette dans des formes comme quenou (cp. quelou). On remarquera donc que globalement, c'est la zone septentrionale en principe plus évolutive qui se montre ici la plus conservatrice.

On notera la simplification totale de l'auvergnat septentrional, la simplification relative sur un seul type des parlers cantaliens, le maintien de deux types distincts (cau - quen) en Velay et dans le Sud-Est, l'inversion de construction en Auvergne médiane (qualis unus pour "lequel"), la divergence entre deux évolutions de part et d'autre de l'Auvergne Médiane.

C. Emploi :

- le type **cau**, totalement invariable, ne se modifie pas non plus devant voyelle : cau urà z-ei co ? quelle heure est-il ? cau engreu ! quelle nausée !

- Pour "auquel ? duquel ?" etc... ajouter préposition et articles convenables : bei le cau, bei là cau ? deu cau ? de là cau ? de leù cau ? de la cau ?

En P : ei quen, à là quenà ? où quen ? dei quen ? de là quenà ? de loù quenou ?

En S : ar conhe, à là conhà, à lis conhe, der conhe, de là conhà, de lis conhe, de lis conha ?

- Dans l'usage pronominal, cau ? s'emploie absolument, tandis qu'avec complément on dit cau ? ou le cau ? : Balhà me mà chamïzà ! - Cau ? Donne-moi ma chemise ! - Laquelle ? Cau de leù dou prene ? lequel des deux dois-je prendre ? Sabe pa cau z-ei le melhu : je ne sais pas lequel est le meilleur. Mâ (le) cau me vale z molouvâ ? Mais lequel voulez-vous m'emprunter ? Finalement on peut dire que **cau** seul rassemble l'écrasante majorité des usages et que "le" est facultatif et peu usité en bonne langue. Il sert cependant pour éviter une ambigüité : cau valez veî ? qui voulez-vous voir ? Le cau valez veî ? Lequel voulez-vous voir ?

- Bien noter qu'après un pronom interrogatif on n'a aucun besoin de placer un pronom après le verbe : cau valeiz veî ? **et non** : cau valeiz vous veî ? (v. ci-après).

- Pour "qui est-ce ?", on peut dire selon les circonstances : **cau ?** (cau parlà ? qui est-ce qui parle ?), **cau z-ei co ? cau z-ei-t-eu/cau z-ei** io ? **cau z-ei** lhà ? **cau** son ilh ? **cau** son lha ? **cau** cou ei ?

40. ADVERBES, FORMULES ET PHRASES INTERROGATIFS :

A. Adverbes :

où : **ente** (forme largement majoritaire ; abrégée monosyllabique **ent** surtout à l'Est ; un des mots les plus polymorphes de l'auv. : endoun S, ounte P, mon(te) AM, lan que, lavou AB, vounte, etc...). Où donc, où diable ? endon ? Mais où de temps se dit **que** : le ten que z-érà soudâ : le temps où il était soldat.

- Quand ? : **courà ?**, différent de la conjonction : **cand** : courà vendras ? cand voudrei : quand viendras-tu ? quand je voudrai. Dans l'Est du Velay, courà traduit quand en toutes circonstances.

- Combien ?! **Cant** (Sud : Cont) ?! Mieux que combe.

- Comment ?! **mo de que** ? ma ou ei?coumà ? quemà don ?

- Pourquoi ? : **pà de que ?**, **pasqui** est employé également, surtout dans l'interrogation indi-

recte ; à quoi (cela sert-il) ? : **de que** (co sarvïs co) ? ; en quoi (cela me concerne-t-il) ? : **pre de que** (co me dezà co) ?

B. Formules interrogatives :

Est-ce lui ? : ei co se ? ; est-ce que tu viens ? : veneis tü ? ; qu'est-ce que tu dis ? : de que dïzeis ? ; qu'est-ce que c'est que cela ? : qu'ei co co tï ? ; cela se peut-il ? : co se poud co ? ; qu'est-ce que cela peut te faire ? : de que co te poud faire ? ; qu'ei co (que co) te poud faire ? ; n'est-ce pas ? : pa 'rei ?

C. Phrases interrogatives :

- Surtout **dans le Sud, l'intonation de la voix** peut suffire à indiquer l'interrogation : vendron? viendront-ils ?

- Surtout **au Nord et à l'Ouest, le pronom personnel inversé** existe et il n'y a aucune raison de penser qu'il résulte d'une influence fr., car il est plus courant dans la bouche des bons dialectalisants que des patoisants médiocres qui calquent des formules fr. avec mots interrogatifs, et il est courant dans les dialectes italo-ladins des Alpes et autrefois dans la plaine padane. Ex. : Vendras tü ? Viendras-tu ? vendro io/vendro t-eu ? viendra-t-il ? vendrez vous ? viendrez-vous ? vendron ilh ? viendront-ils ? Il est inutile s'il y a un mot ou une expression interrogatifs en tête de phrase : de que vezez ? : que voyez-vous ?

- Les **parlers bas-auvergnats** emploient aussi un idiomatisme correspondant à peu près au fr. "est-ce que ?", bien que fort différent : **si** (pron. che) : si couneissez caucà eistuérà de queu biaé ? : est-ce que vous connaissez une autre histoire de cette sorte ? ; si nen valez mai ? : en voulez-vous davantage ? ; si courio cand co aferissê ? : est-ce qu'il courait quand cela est arrivé ? ; si nous vendrez veire ? : est-ce que vous viendrez nous voir ? ; si là plassà Jaudà de quelà vedüdà retïrà le ten vu ? : est-ce que la place de Jaude de cette photographie rappelle l'ancien temps ? Bien remarquer qu'il s'agit là d'interrogations directes. L'interrogation au moyen de **si** dérive certes sans doute de l'interrogation indirecte et son emploi premier -mais non exclusif- est d'inviter à faire quelque chose : si sez dïn le ca de me rensenhâ ? : pourriez-vous me renseigner?**Si** peut même être suivi du conditionnel ou du subjonctif imparfait qui indiquent une interrogation à la fois "votive" (voeu formulé) et dubitative (sera-t-il exaucé ?) : si me pourtaiaz (pourtessaz) rîer leù lïbrei preitad ? : pourriez-vous me rapporter les livres prêtés ?

On voit l'apparentement avec les tournures fr. comme : "si on passait par le gué ?", mais l'usage auv. est beaucoup plus large et plus souple.

En Yssingelais, on dit **si jarà** pour "est-ce que ?".

- **L'arverno-bourbonnais et une partie septentrionale de l'Auvergne du Nord** possèdent un **interrogatif universel** apparenté au fr. populaire t'y (c'est-y ?) et au prov. ti (qui en vient sans doute) : **tu,** qu'il ne faut pas confondre avec le pronom personnel de la 2e personne du singulier

et qui est valable pour toutes les personnes : ei nîrei tu ? : irai-je ? est-ce que j'irai ? ; te vendras tu ? : viendras-tu ? ; o vendro tu ? : viendra-t-il ? ; ne vendrem tu ? : viendrons-nous ? ; ve vendrez tu ? : viendrez-vous ? ; ei vendren tu ? : viendront-ils ? ; la vendren tu ? : viendront-elles ?. Dans le Nord-Est, le pron. démonstratif co joue le même rôle (cf. K.H. Reichel, BN n° 65) : Poudio co avî de sä ? Pourrais-je avoir du sel ?

- Naturellement, les interrogatifs des paragraphes précédents sont largement utilisés en toutes sortes de circonstances.

- On remarquera que l'écriture auv. ne s'embarrasse pas de tirets dans les formules interrogatives. Dans vendro t-eu il y a tiret à cause du t euphonique.

D. Idiomatismes exclamatifs et interrogatifs :

- Le fr. populaire "qu'est-ce que... !" ou "qu'est-ce que j'ai pu... !/qu'il a pu... !" etc... se rend tout simplement par to (littéralement : tant) : to co pleudiê tîtå neu ! qu'est-ce qu'il a pu pleuvoir cette nuit ! to me bîtansê queu d'atï ! qu'est-ce qu'il a pu me harceler, celui-là ! to co m'einîjå ! qu'est-ce que ça m'embête ! to z-ei eibeitïd ! qu'est-ce qu'il est abruti ! to me pialå ! qu'est-ce qu'il me "court sur l'haricot" !

- Par contre, interrogativement : de que m'embrenå, queu d'atï ? qu'est-ce qu'il m'emmerde, celui-là ? (c'est-à-dire en fr. officiel : pourquoi... qu'est-ce qu'il a à...) ; de que me valeis : qu'est-ce que tu me veux ?

XI. AFFIRMATION, RESTRICTION, DOUTE, NEGATION

41. AFFIRMATION :

- Sur un ton neutre : **oei** (variantes : oi Velay et Sud, oa Yssingelais, Combraille Centrale...).

- Sur un ton respectueux ou ironique, selon l'intonation et le contexte : **o be** ; oui certes : **obobe** ; volontiers : **o be oei.** K.H. Reichel (1991) a trouvé des vestiges de l'affirmation médiévale o (employée seule) en plusieurs points de ses enquêtes serrées dans le Puy-de-Dôme (notamment sur les bordures occidentales (pron. o fermé).

- Si affirmatif, si fait, si si : **sî be.** Noter que ce sî, tonique (cf. l'accent circonflexe) est prononcé (chi) et se distingue de **si** conditionnel, prononcé (che). Mais on ne l'emploie jamais sans be.

- Sûrement, certainement : **surȧd, suradamen, sediour** (Sud : de segur) ; bien sûr : **be su** ; c'est sûr : **qu'ei surȧd** ; bien entendu : **pȧ le su.**

- Vraiment : **pȧ de vrei** (souvent : pȧ de **'rei**).

- D'accord : **d'aboutî, d'acoutî, coussent** (adjectif, "consentant" d'oû fém. coussentȧ, fém. plur. coussenta) : sei d'aboutï/d'acoutï ; lȧ Marî z-ei coussentȧ. **Faze be** : oui, d'accord ; oui.

- Des formules du genre : "je t'assure que", "je te garantis que", "je t'affirme que" sont rendues par : te feurtïsse, te reiponde que... Je te l'assure, etc..., explicatif ou non, se dit : t'en reiponde (extrêmement usité).

Le jargonnant "absolument !" pour "oui" correspond à : **pȧ le su !** (qui, lui, est naturel) et le non moins jargonnant "tout à fait" à su, **be** su, suramen, d'origine fr. mais totalement assimilés et inexpugnables.

42. RESTRICTION :

L'idiomatisme auv. le plus important est **mâ** : ne... que, seulement, donc (mâ veut dire aussi: mais). Variantes : mä (Est), mė, mės (Sud) : venhå mâ ! : viens donc ! (adoucissement de l'impératif) ; chabe mâ de ribâ : je viens seulement ("juste") d'arriver ; couneisse mâ co : je ne connais que cela. Ce mâ est décalqué en fr. populaire régional par la célèbre tournure : "j'arrive que, viens que, attends que, c'est que moi".

Nota : ne... que trop : mâ prou : zeu sabe mâ prou : je ne le sais que trop. Mâ correspond aussi le plus souvent au "enfin" explétif fr. par lequel on cherche à attirer l'attention en début de parole : Mâ, qu'ei mo co : Enfin, c'est comme ça.

Mâ (étymologie latine magis : plus) est typique de la zone médioromane et de ses origines gallo-italiques : cf. limousin noumâ, berrichon mais que : à moins que (auv. mâ que : pourvu que), milanais domà, piémontais mach. Noter aussi que parmi les langues latines le catalan possède només. D'autre part, il serait intéressant et peut-être utile de recenser les langues où existe une particule spécialisée analogue : cf. bare, berre, bara dans les langues scandinaves, maar, pas en néerlandais. Le type mâ a-t-il subi une influence germanique lointaine ou s'est-il développé d'une façon entièrement indépendante ? On peut faire les remarques suivantes qui, si elles n'impliquent aucune conclusion formelle, sont troublantes :

- Le parler du pays gannatois possède **baren** : cela ne risque pas, pas de danger que... qui pourrait être apparenté au bara scandinave. La distance sémantique **baren-mâ** ne semble pas infranchissable.

- Ce sont des Germains orientaux, dont les langues étaient proches du germanique septentrional scandinave, qui ont occupé les régions concernées par le type mâ et variantes : Lombards, Burgondes, Visigoths. Le néerlandais maar : mais, ne... que/seulement, donne aussi à réfléchir.

- Peut-être : **biau** (beliau, Sud : beléu) ; peut-être bien : **biau be** (beliau be, beléu be) ; peut-être bien que oui, peut-être bien que non : **biau be, biau ji**. Dans le bon usage, biau est toujours en tête de préposition : **biau** vendro tïtâ semanå : il viendra **peut-être** cette semaine.

- Il me semble que : **si m'ei vï** (m'ei z-eivï que...), **m'ei vejaire** : vê moaz, si m'ei vï : il me semble qu'il devient méchant.

- Probablement, sans doute : **mïte, danjeirouz** (danjeron, janderon), **saique** (Sud). Cela risque, c'est probable, cela se pourrait : **danjeirouz** : Sez vous vale tï ? -Danjeirouz, Mousu ! : Etes-vous domestique ici ? - Cela se pourrait, monsieur (formulation réticente ou ironique).

43. DOUTE :

Tiens ! tiens, tiens ! (dubitatif) : **té don !** ; crois-tu ? croyez-vous ? : **Crezeis ? Crezez ?** ; est-ce vrai ? **vrei ? de vrei ?** (souvent pron. et écrit : **'rei, de 'rei** ?) qui traduisent aussi le vrai-

ment ?, dubitatif. **A mâ** ? (littéralement : "ah mais ?") est une expression de doute intraduisible (également d'étonnement légèrement indigné) ; qui sait ? : cau sàb ? ; est-ce que je sais ? savoir ? : **sa ieu** ? ; savoir où ? : **mâ ente** ? ; savoir quand ? : **mâ courà** ? ; savoir qui ? : **mâ cau** ? ; savoir quoi ? : **mâ de que** ? ; savoir comment ? : **mâ coumà** ? ; savoir jusqu'où ? : **mâ joucà l-ente** ? ; savoir jusqu'à quand ? : **mâ joucà courà** ?, etc...

44. NEGATION :

- Non, ne... pas : **pa**. Seuls les parlers du Mauriacois disent : ne... pa. Ailleurs pa traduit ne... pas. Non se dit aussi : **nou, no**. Oh non ! : o **pa** ! ; certes pas, non pas : **pa pa, nou pa, sarta pa** ; je ne sais pas : **sa pa** (forme abrégée de : sabe pa ; de même : sa be : je sais bien).

- Négations catégoriques, absolues : non, absolument pas : **nei** (litt. n'ei : n'est pas, avec l'ancienne négation tombée en désuétude) ; **gro** (litt. : "grain"), **ji** (latin genus), **brezà** (litt. : "miette", cp. le fr. je n'en ai mie) : nen valem brezà : nous n'en voulons absolument pas.

Gro et **ji** veulent aussi dire : pas de, suivi d'un nom : gro d'eulanha : pas de noisettes, ji de seù : pas d'argent. Ils s'emploient donc pratiquement comme l'allemand kein ; **gro** est plus employé à l'Ouest, **ji** à l'Est et au Sud. L'emploi de **pa** n'est pas réellement fautif, mais il "fait français", **gro** et ji sont considérés comme plus authentiques, surtout lorsqu'il y a quantité mesurable ou nuance d'exclusion totale.

Gro et **ji** signifient "aucun" en fin de préposition, sans complément : nen veze gro/ji : je n'en vois aucun (mais : pavun se moutrê mâ : pas un ne se montra, il n'y en eut même aucun pour se montrer).

Gro, **gro deu tout** : pas du tout.

- Ni... ni... se traduit presque toujours par **pa... nï**, très rarement par **nï... nï** qui laisse une impression de fr. patoisé, mais est cependant indispensable dans certains cas.

- Ne... plus : **pu** (Sud : **pa mai**) ; ni non plus : **nïmai / nïmoé** : nïmoé ieu : ni moi non plus. Bien noter l'ordre des mots, inverse du fr. dans : **re pu, re mai** : plus rien ; **jamoé/jamai pu** : plus jamais ; **narmà pu** : plus personne.

- Ne... jamais : **jamoé/jamai**. Ce mot signifie aussi "jamais on ne vit, jamais on n'aurait pu penser, jamais je n'aurais cru", dans des formules très usitées : déjà chez Laborieux : jamai tau guiarà : jamais on ne vit une telle guerre ; jamoé nà salepaio de là sortà : jamais on n'aurait pu imaginer une telle crapulerie ; jamoé nà tau recordà : jamais il n'y avait eu une telle récolte. C'est surtout dans des tournures implicitement comparatives, notamment avec **tau** qu'elle vient spontanément à l'esprit de celui qui parle.

Noter : pà pa : pour que ne pas : preje pà pa que venhe : je prie pour qu'il ne vienne pas. **Re pu mâ, re mâ** signifie littéralement "rien que" mais aussi : "ne... plus que" : le la vé(lh) z-ei re pu mâ/re mâén goulhâ : l'ancien lac n'est plus qu'une flaque. Dans ce sens, préférer re pu mâ à re mâ, plus ambigu. **Faze pa** : non, pas d'accord, ou simplement : non.

XII. LES INDEFINIS

45. Avec l'article et les démonstratifs, les indéfinis sont un des piliers de la discrimination dans le système nominal auvergnat : terminaisons harmonisées sur les oppositions de timbre sing. plur. dans les parlers à mots variables, maintien des distinctions de nombre dans ceux dont les mots restent invariables. Ils sont présentés ci-dessous à partir de l'ordre alphabétique fr., avec variantes et remarques à chaque terme :

- aucun : **pavun**, f. **pavunà** (var. paven, paiun, paion, etc...) ; ji (Est) ; gro (Ouest) ; nen (Mauriacois) ; ca de (extrême Sud, intrusion méridionale, puisque ca, héritier de caput, n'est pas palatalisé). Pavun s'emploie en toute position ; ji ou gro en fin de proposition : pavun se deinonsiê : aucun ne se dénonça ; nen prenguê pavunà : il n'en prit aucune ; nen veze gro : je n'en vois aucun.

- Autre : **autre, autrà, autrei,** autra. On trouve austre, austrà, austri, austra (ou austri, plur. deux genres) en Auvergne Médiane, avec -s- postiche analogique ; arte, artà (Cantal), plur. arti. D'autres : deù z-autrei, de la z-autra, bien plus courant que d'autrei, d'autra. Noter : **autrei dou, autra doa** : deux autres ; autrei trei câ d'ürà : encore trois quarts d'heure. Même règle en italien : altri tre giorni : trois autres jours, altri due soldati : deux autres soldats. Le moyen fr. connaissait encore cette tournure (cf. Grévisse).

- Certain(s) : **cauque, caucà, cauquei, cauca.** Pronom : **deù z-u, de la z-una, cauquei z-u, cauca z-una** : deù z-u carculon deutramen : certains pensent autrement. "Un certain, une certaine..." : cauque, caucà (un peu protecteur) ; én dît, nà dîtà : cauque Loi, caucà Joanà : un certain Louis, une certaine Jeanne ; én dît Vardeî, nà dîtà fennà Peinïdà : un certain Verdier, une certaine Madame Pény. La première formule marque davantage l'ignorance, le désintérêt, la désinvolture, la seconde, plus officielle, l'incertitude mêlée au regret de ne pas savoir ou au désir de savoir. En Mauriacois on trouve **cha** (latin caput : tête), invariable : cha cô : certaines fois.

- Chacun : **chatün, chatünà** (variantes : chation, chatien) ; chascun dans le Sud ; cadun en

Cantal et Sud lointain, type méridional d'origine intruse : chatün pourtå så crou : chacun porte sa croix. La forme chacun est du fr. patoisé à rejeter. **Chatün vun, vun que sio** : tout un chacun. Il existe un pluriel, **leù chatü** : les quidams, les gens ordinaires ; **la chatuna** est un équivalent familier de "toutes celles", **leù chatü (moé la chatüna)** : les uns et les autres (fam.).

- Chaque : il faut préférer la tournure idiomatique indigène, **chatün, chatünå** à chaquen, chacå, ressenti comme fr. Dans le Sud, chasque, chascå ; cadå, masc. et fém. dans le Sud du Cantal et le Sud lointain comme adjectif. Souvent remplacés par "tout" : vale veî chatün ome, chatünå fennå = vale veî te leù z-omei, ta la fenna : je veux voir chaque homme, chaque femme. Comme cadun, cadå, non palatalisé, est un intrus méridional, dans les mêmes secteurs géographiques.

- Maint : **te ple, sa pa cant, bîn de** : countê te ple (sa pa cant) de furla : il raconta maintes balivernes ; te zeu dîsséte sa pa cant de (bîn deù) cuo : je te l'ai dit maintes et maintes fois ; z-aio couneisud bîn de la draulessa : il avait connu maintes filles légères.

- Même :

1) adjectif : **parîer/pari(r), parierå/parirå, parîer/pari(r), pariera/parira**, bien meilleur que meine/méme ou mémå, fr. patoisé : la parira proussouna : les mêmes personnes.

2) pronom : **le parîer** : etc... : qu'ei pa lå parirå : ce n'est pas la même.

3) adverbe : **nieu, meimamen** : qu'ei nieu pa 'rei : ce n'est même pas vrai. Nieu pa : même pas, pas même, ni même (dans ce dernier sens, on dit aussi : **nî mai/moé**).

4) tout de même, quand même : **pamî.**

5) moi-même, lui-même : **mai ieu, mai se.** Distinguer de : **ieu mai** : moi aussi.

Noter : fajaz zeu te sou ! faites-le vous-même. Voyou toi-même : nieu/mai te, gregand !

- N'importe qui : **cau que sio** ; n'importe quoi : **que que sio** ; n'importe où : **ente que sio** ; n'importe quand : **cand que sio** ; n'importe comment : **mo que sio** ; n'importe combien : **cant que sio** ; n'importe lequel : **(le) cau que sio.** Sio est un ancien impératif-subjonctif, aujourd'hui figé dans des expressions (conjugué, il ne montre que des vestiges rares dans les parlers, notamment en arverno-bourbonnais).

- Nul : mêmes traductions que pour "aucun".

- Nulle part : **enleu** (Ouest), **enlio** (Est, Sud), **endenlio** (Velay, Yssingelais).

- On :

1) rarement traduit par **nan** (var. non, nen) qui est l'équivalent et le calque du mot fr. lui-même calque du germanique. On l'emploie pour exprimer sans engagement une idée très générale et souvent vague : nan zeu dîz : on le dit ; nan japå : on parle (péjor.).**Nan** est préférable en auv. septentrional et médian (nen peut se confondre avec le pronom adverbial signifiant "en"). **Non** est une forme du Sud (**on** possible dans le Sud lointain).

2) rarement, dans des phrases très générales et surtout au Sud on peut entendre la forme pronominale du verbe : s'en parlå cô ? en parle-t-on ?

3) rarement traduit par la P2 (2e pers. du sing. du verbe) : vezeis le chaê d'atï lai : on voit le château là-bas. Peut s'employer même avec des personnes qu'on ne tutoie pas. Surtout à l'Est. On peut de même employer la P5 : Lhà tê seù piau pà là fedürà, dîiaz cauque chi(n) : Elle a les cheveux dans la figure, on dirait un chien.

4) souvent traduit par la P4 (1ère pers. plur.) si la personne qui parle s'inclut dans le "on" : zeu farem : on le fera ; lai vem ? on y va ? Rappelons que, fonctionnellement, "on" est le substitut de "nous".

5) le plus souvent par la P6 (3e pers. plur.) si le sujet s'exclut, qu'il soit non concerné ou par prudence : nen parlon : on en parle (nen ne veut pas dire ici "on" mais "en"). Cet emploi prépondérant marque un processus de distanciation et d'objectivation bien en accord avec la mentalité auv.

Nota : Quoique peu employé, le type **nan/nen/non** pose un problème intéressant. Il est certain que **nan** n'est pas la forme originelle. On peut envisager deux filières :

a) purement phonétique et mécanique : à partir d'on (homo), transformé en **an** (non, nan avec consonne euphonique) puis en **nen** par un mode de dissimilation courant en auv. du fait de l'interversion historique habituelle des trois voyelles semi-nasales (an-en-on). Cette filière se heurte à deux difficultés : il faudrait que le passage à nan soit médiéval (époque de généralisation de l'échange réciproque entre (an) et (on)) : on n'en a aucun indice ; d'autre part, il semble bien d'après les parlers que **nan** soit issu de nen par volonté de distinguer avec le pronom adverbial **nen** : en.

b) non résulte de homo, nen de l'article indéfini én par la même évolution qui fait concurrencer "man" par "en/ein" en norvégien. Nan provient de la même volonté discriminative que ci-dessus. Dans ce cas, l'auv. souligne encore son originalité dans le cadre gallo-roman. Il reste une convergence-interférence dans le Brivadois ou **nan** peut représenter un aboutissement phonétique à la fois de non et de **nen** selon les secteurs.

- Personne : **narmà dedü** (var. dendü, dengu, degu, degus). Narmà ("pas une âme") est une forme centrale d'origine clermontoise, ayant rejeté le type dedü, originellement répandu partout, vers le Sud et vers les périphéries : narmà sàb ca co boélaro : personne ne sait ce que ça donnera. Plus personne : **narmà pu** (cp. **jamoé pu** : plus jamais ; **re pu** : plus rien). Comparer la construction italienne : nessuno piu.

- Plusieurs : **puzieu**, invariable ou variable (puzieurei, puzieura, notamment bordures N, E et Limagne). Sud : puziour (ordinairement invariable) ; **cauquei, cauca** et pronom : **cauquei z-u, cauca z-una** ; **mai que d'un** : nen massê puzieu : il en ramassa plusieurs ; prenhaz nen mai que d'un : prenez-en plusieurs ; vediê cauca fenne davan là lïzà : il vit plusieurs femmes devant l'église ; m'en foudio be cauquei z-u : il m'en faudrait bien plusieurs.

- Quelconque :

1) **cauque, caucà... que sio** : caucà ganïpà que sio : une quelconque prostituée.

2) dans le sens de "médiocre" : **tau que tau** : qu'ei mâ tau que tau : c'est bien quelconque, (débrouillez-vous) d'une manière quelconque : **de cauque biaé (que sio).**

- Quelque(s) : **cauque, caucà, cauquei, cauca** (Sanflorain : carque, carcà, carqui pl. des deux genres), qui traduit aussi "un" dans un sens très vague (très employé) : cauca fenna : quelques femmes ; caucà fennà : une femme (inconnue de moi et sans intérêt) ; prenhaz mâ caucà ganîlhà : prenez donc un (ou plusieurs) beignet(s). **Cauque** exprime diverses formes d'approximation :

. fr. "environ" : lai z-à cauquei trentà tîlemétrei d'enjoucà va Bousso : il y a environ 30 km jusqu'à Boussac ; me nen foudio cauquei (cauca) tînze : il m'en faudrait environ 15 (on peut dire aussi : pau prî dans ce cas) ;

. fr. "dans les" : cauquei sen métrei, cauca vîn proussouna : dans les 100 m, dans les 20 personnes ;

. fr. "une sorte de, une espèce de" : me moutrê caucà ganîlhà : il me montra une sorte de chiffon ; cauque frelampîer de moaz biaé : une sorte d'individu (d'escroc) de mauvaise mine ; caucà brelîngà : une espèce de breloque ; par contre : foutüd frelampîer ! : espèce de (sacré) salaud ! ; foutüdà garsà ! : espèce de (sacrée) garce !

Toutes sortes d'autres traductions sont possibles selon le contexte : si carculê lai z-aio tî cauque denjî : il pensa qu'il y avait là un danger inconnu ; enquérà caucà sarmatà de queu paï !: encore une ritournelle bizarre de ce pays !

- Quelque chose : **caucare** (Ouest), var. carcare (Cantal) ; **tîcan** (Est), **tîcon** (Sud), var. tîcoen, queicoun ; **saique.**

Noter la construction caucare drole : quelque chose de bizarre ; caucare mai : quelque chose de plus.

- Quelqu'un : **cautün, cautünà, cautü/cauquei z-u, cautüna/cauca z-una.** Variante : coûcun, coûcus (Sud), carcun (Sanflorain) ; caution (Est, Brivadois) : cautün eichinlavà : quelqu'un sonnait ; ieu, nen sabe be cautünà : moi, j'en sais bien une ("quelqu'une") ; nen veitî cauquei z-u : en voici quelques-uns. Noter la construction : **cautün mai** : quelqu'un de plus/en plus, une personne de plus.

- Quelque part : **endacan** (var. : entîcan, entîcon), enquesien/enquesian (Velay, var. d'ente que sio) ; en cauque endreit. Ailleurs se dit endacan mai.

- Quelque peu : **cauque pau, cauque petît, én tan pau, tan si pau.** Comparez : un peu : **én petît, én pau, tapau** (ce dernier dans l'Est).

- Quelque temps : **petît de ten, pau de ten, carque ten** (attention : **cauque ten** veut dire : autrefois ; syn. **d'én ten** ; attention ! : **eutreten** : à d'autres époques/périodes, en d'autres temps).

- Quiconque : **cau que sio** (Sanflorain : car que sio).

- Rien : **re** (var. ren, rè AB, res SL). Rien et rian (Y) sont du fr. patoisé.

Noter : dïzio pa re : je ne disais rien : **pa re !** : certes pas ! Rien du tout se dit **mâ re** (après un verbe) ou **re deu tout** (autres cas).

- Tel : **tau.** Var. en Sanflorain : **tar.** Invariable : tau lå ma, tau lå fïlhå : telle mère, telle fille. A côté de : jamoé tau guiarå (Laborieux), on note la construction : ve z-empeitaz pa dïn nå diarå tau ; damandave pa nå grasiå tau.

- Tout : **tut, tutå, tutei, tuta** ; forme plus conservatrice non palatalisée : **tout, toutå, toutei, touta.** On peut aussi avoir, en accord avec les pluriels sensibles septentrionaux : **tut, tutå, tout, toutei.** Dans les emplois adjectivaux, souvent remplacé par des formes abrégées : **te, tå, te, ta.** Pour des raisons euphoniques, **tå** peut représenter l'ensemble du sing. et ta l'ensemble du pluriel : **tå le vïjan : toute l'équipe ; ta leù z-omei : tous les hommes.**

Treitut/treitout : tout le monde, absolument tous, est très employé dans le Nord et dans l'Est : mencaz pa de venï treitout ! ne manquez pas de venir tous sans exception. C'est un emprunt fr. ancien et acceptable. Le mot a d'ailleurs disparu en fr. Pour "tout le monde", **toutei** peut suffire et s'emploie très fréquemment : toutei s'en lanhon : tout le monde s'en plaint.

NOTE FINALE : Aux personnes qui désireraient avoir une collection plus complète des formes locales des indéfinis, la thèse de K.H. Reichel (PPDD, 1991) apportera des satisfactions consistantes.

XIII. LE PRONOM PERSONNEL ET LES TOURNURES IMPERSONNELLES

46. LE PRONOM PERSONNEL SUJET ATONE :

Il est inusité dans la majeure partie du domaine auvergnat : les formes du verbe conjugué sont assez distinctes pour qu'on puisse s'en passer : menem : nous conduisons, partïsson : ils partent. Cependant on se sert plus ou moins de :

- **ieu** à la première personne : ieu mene : je conduis (si ieu est appuyé par la voix, la signification est : moi, je conduis). Cela s'explique par le calque du fr. populaire (moi je conduis) et par la faiblesse de la désinence -e, il y a donc une raison intruse et une raison autochtone à cet usage.

- **io** et **eu** : il à la troisième personne du singulier ; **io** (également : iau, qui a l'inconvénient d'être analogue à une variante moyenne-auvergnate de ieu, subsistant isolément ; cf. les enquêtes de K.H. Reichel) s'emploie dans le centre et dans l'Est, assez largement ; **eu**, forme de l'Ouest, serait plus avantageux pour une bonne discrimination des personnes. Mais il est peu courant dans sa zone : io sarê là puortà : il ferma la porte ; eusibe partïssê t-eu teusituo : c'est pourquoi il partit immédiatement.

Le pronom fém. **lhà** : elle, est bien moins usité. Dans la prononciation courante, il se différencie d'ailleurs mal de **io**. Ces faits, ainsi que l'usage de **se** pour le masc. et le fém. (§ 47) et la rareté de l'emploi de **ilh** et **lha** (3e pers. plur.) montrent un désintérêt de l'auv. pour les oppositions de genre et souligne que les variations de timbre vocalique final dans lesquels entre la formation du fém. (-à) sont avant tout un système d'oppositions automatiques où la discrimination singulier-pluriel est plus importante que celle entre le masc. et le fém. On notera que **io** et **eu** sont de véritables pron. atones, tandis qu'ieu et **lhà** sont des pron. en principe toniques pouvant aussi avoir un emploi atone.

Dérivés d'illum, **io** et eu se correspondent comme feu-fio, leu-lio, jeu-jo, enleu-enlio.

Par opposition au reste du domaine auv., le pron. pers. sujet atone est de règle en arverno-bourbonnais, dans la Limagne du Nord-Est et dans le pays thiernois :

Modèle arverno-bourbonnais :

1	je	**ei**
2	tu	**te, t'**
3	il	**o**
	elle	**là**
4	nous	**ne, ei**
5	vous	**ve, ous**
6	ils	**ei**
	elles	**la**

Remarques et variantes :

1 souvent réduit à (i), plus rarement à (é). ei z- devant voyelle, (i) sans liaison
2 te est également la forme tonique de ces zones. Typiquement médioroman
3 ol devant voyelle

4 **ne** peut s'élider devant voyelle : n'
5 **ve** peut s'élider devant voyelle : v' ; ous est une évolution de vous
6 souvent réduit à i, parfois à é ; ei z- devant voyelle, i sans liaison
ei ou i au fém. comme au masc. dans divers parlers (MB, etc...)

L'emploi du pron. pers. sujet atone doit être mis en rapport avec les formes du verbe : or, si certains parlers (arverno-bourbonnais) confondent dans la pron. les trois personnes du sing. d'une part, et les P4 et 6 du pluriel d'autre part, d'autres maintiennent entre certaines d'entre elles une distinction qui reste intacte dans le NE de l'Auvergne. On ne peut donc dire que le pronom a généralement le rôle distinctif des personnes qu'on lui attribue en fr., puisque :

- Dans nombre de cas, seules les formes des P1 et 3 auraient besoin du pronom, ce qui nous ramène à la situation d'Auvergne septentrionale mentionnée ci-dessus avec ieu, eu-io.

- Le pron. **pluri-personnel ei** s'emploie à trois personnes : dans ce cas, ce sont les terminaisons du verbe qui établissent la discrimination !

- Le type d'énoncé "moi, je..." si courant en fr. populaire est pratiquement absent. Donc, il peut y avoir dans cet usage :

● une part de calque du fr. sans les raisons qui ont rendu le pron. sujet atone nécessaire dans cette langue. Cette part est plus indiscutable pour les extensions tardives dans le NE de l'Auvergne que pour l'AB proprement dit ;

● une part d'innovation autochtone : tout se passe comme si ces parlers utilisaient le pronom comme une **annonce et une mise en relief du verbe**, élément le plus important de la phrase. Il ne faut pas oublier non plus que la romanité cisalpine avec laquelle cette zone présente tant de correspondances utilise couramment le pronom personnel sujet atone (romanche) ou le double pronom sujet (frioulan, langues gallo-italiques) : ce qui réduit d'autant la part possible d'influence fr. directe. Pour comparaisons, pronoms atones du piémontais : i, it, a, i, i, a (i semble le parent direct de ei, malgré sa répartition un peu différente) ; du frioulan : o, tu, al, o, o, a (même principe du pronom pluripersonnel). On ne peut s'empêcher également de comparer P1 ei = (i) à la forme contractée de l'italien io : i'.

47. LE PRONOM SUJET TONIQUE ET APRES PREPOSITION :

Comme en fr. ces deux catégories se confondent : **moi** je parle ; il est derrière **moi.**

A. Formes des trois types fondamentaux :

		C	P	S
1	moi	**ieu, me**	**iéu**	**iou**
2	toi	**tü, te**	**tü**	**tü**
3	lui, soi	**se**	**z-elh**	**z-er**
	elle	**lhà**	**z-elà**	**z-elà**
4	nous (masc.)	**nezautrei/nautrei**	**nouzautroù**	**nouzarte/ narte**
	nous (fém.)	**nezautra/nautra**	**nouzautra**	**nouzarta/narta**
5	vous (masc.)	**vezautrei/vautrei**	**vouzautroù**	**vouzarte/varte**
	vous (fém.)	**vezautra/vautra**	**vouzautra**	**vouzarta/varta**
6	eux	**ilh**	**z-éloù**	**z-élei/-i**
	elles	**lha**	**z-éla/-ei**	**z-éla**

Remarques et variantes (dans l'ordre des personnes) : 1,2 : **me, te** en voie d'extension en AN à partir de la zone AB. 3 : on écrit **z-elh** (pron. (zéy)) pour distinguer de la forme verbale z-ei : il est. 4,5 : **nautrei, vautrei, narte, varte** (et fém.) sont les formes abrégées de nezautrei, vezautrei, nouzarte, vouzarte. Narte, nouzarte, varte, vouzarte peuvent aussi être invariables au fém. De toutes façons le son final atone de cette zone distingue souvent fort mal (e) et (a). En Velay on a aussi (un peu plus vers le Sud) : nouzautrei/-es, nouzautràs, vouzautrei/-es, vouzautràs. On rencontre également les terminaisons en -ou correspondant à l'article plur. loû, comme celles en -où correspondent à l'article plur. loù. 6 : **ilh** se prononce (yi). L'orthographe le distingue de lï : lui et de ï : leur (complément d'attribution), tandis que la pron. les confond souvent. En P, à côté de z-élei, qui a le défaut d'être analogue au masc. cantalien, z-éla, dépourvue d'ambigüité, est préférable.

B. Formes de transition et périphériques :

- **AM** : 1 ieu/iéu. 2 tü. 3 z-elh, z-élà. 4 nouzautrei, naute, nouzate (fém. en -a). 5 vouzautrei, vaute, vouzate (fém. en -a). 6 z-éli/-ei/z-esse, z-éla.

- **AB** : 1 me. 2 te. 3 se, rilhà. 4 nautrei, -ä. 5 vautrei/-ä. 6 lhou, lhuzautrei, lhouzautrei ; rilhä, lhuzauträ, lhouzauträ.

Les formes **me** et **te** et d'autres formes arverno-bourbonnaises débordent notablement sur la Basse Auvergne. Aux P4, 5, 6, il y a une certaine tendance à la confusion du masc. -ei et du fém. -ä dans la pron. (v. § 46 pour ces confusions). En cas de nécessité, certains parlers y remédient par des plur. en **-o/-ou** au masc. (nautro, vautro : cf. nouto, vouto pour le possessif, formes analogiques sur l'article lau avec modification de timbre du o final).

Comme me et te, le type P6 **lhuzautrei, lhuzautra** tend à pénétrer en AN, mais avec des nuances de sens : insistance sur le nombre et surtout opposition d'"eux" pris en bloc à

d'autres dont on parle ou auxquels on pense.

- **MB** : 1 me. 2 te. 3 se (masc. et fém.). 4 nous. 5 (v)ous. 6 lhou (masc. et fém.).

Remarquable simplification du type précédent et confusion admise du masc. et du fém. aux P3 et 6 : v. ci-dessus AB, § 46 et ci-après emploi de se.

- Y : 1 iéu. 2 tü. 3 ilou, se, ilà. 4 nouzautri, nouzautra. 5 vouzautri, vouzautra. 6 ĩli, ĩla.

- SL : 1 ièu. 2 tü. 3 guél/z-él/(i)él, eu, guélà, z-élà, (i)élà. 4 nouzautres/nantres, nouzautràs/nantràs. 5 vouzautres/vantres, vouzautràs/vantràs. 6 guéles/z-éles/(i)élous, f. en -às, éli (masc. et fém.). Les types guél, nantres, vantres en Gévaudan, les autres en Vivarais.

En Aurillacois on a : ieu, tü, guél, guélo, nautrei, bautrei (ou : nautre(s), nautro(s), bautre(s), bautro(s)), guétses, guetso(s).

En Marche, aux limites occidentales de l'auv. apparaissent les formes renforcées initialement, mais passées au sens courant : métu, tétu, sétu : moi, toi, lui (cf. oeuvres de Jacques Audouze). Elles se retrouvent en haut limousin et **en poitevin-saintongeais** ; cf. aussi fr. fam. itou.

C. Emploi :

Le pronom sujet tonique s'emploie :

- Pour insister : nezautrei, sabem sejâ : nous, nous savons faucher.

- Pour préciser le sujet en cas d'ambigüité : se me zeu dïssê (pa lhà) : lui me l'a dit, pas elle. Exemples après préposition : joucà ĩlh : jusqu'à eux ; davan nezautrei : devant nous.

Dans une énumération, "moi" passe avant les autres, contrairement au fr. : ieu, Joan moé Piare : Jean, Pierre et moi (cas de la plupart des langues latines : cf. ital. siamo venuti io e Luigi).

Se vaut pour le masc. et le fém. et même pour la P6 si la distinction du genre est sans importance ou va de soi, ou si celle du nombre va de soi : Là Joanà carculê : se (ou : lhà) que z-érà to fiarà... : Jeanne réfléchit : elle qui était si fière... ; touchavon leù bioù davan se : ils poussaient les boeufs devant eux ; lha tĩravon lhu manïd dareî se : elles tiraient leurs enfants derrière elles (en effet se = lui et **soi** : on peut remplacer lhà, ilh, lha par se lorsqu'on peut remplacer sans trop d'artificialité, elle, eux, elles par "soi"). A comparer, mutatis mutandis naturellement, au réfléchi invariable italien sè (lui, eux, elles). Mêmes usages en poitevin (sé) et en berrichon (soé).

"Vous" de politesse se dit **vous** : Passarei mâ pri vous : je passerai après vous (sing. et plur.) Dans la phrase interrogative ou exclamative on se sert de **nous**, **vous** après le verbe :

Reipondrez vous mâ, diable z-à ! : est-ce que vous allez finir par répondre, sapristi ! ; zeu sabem nous be ? : le savons-nous bien ? ; mâ vezautrei, crezez vous que zeu poudrez faî ? : mais vous, croyez-vous que vous pourrez le faire ? De même après l'impératif seul : massem nous ! : rassemblons-nous ! Mais non après l'impératif suivi d'un infinitif complément : sachem ne rejentâ : sachons nous conduire (ne se rapporte à rejentâ, non à sabem).

Bien noter la série de la phrase interrogative qui emploie le pronom sujet atone à la P3, nous à la P4, vous à la P5 : sa (sabe) ieu ? sabeis tü ? sâb-t-eu (sâb io) ? sâb lhà? sabem nous ? sabez vous ? sabon ilh ? sabon lha ?

Noter aussi que vous de politesse sert pour une et pour plusieurs personnes. Et notez la nuance : eipiaz mâ dareî vous : regardez derrière vous (à des personnes considérées) ; eipiaz mâ dareî vezautrei (à des gamins, à des gens avec lesquels on a des relations très familières).

Dans le langage courant me et te concurrencent ieu et tü dans une grande partie de l'Auvergne septentrionale : cha me/te : chez moi/toi : cp. ital. : me, te après préposition.

On peut employer lhuzautrei, lhuzautra (eux, elles autres") soit pour insister particulièrement, soit pour prendre ses distances vis-à-vis des gens dont on parle.

N.B. : Le type nezautrei, vezautrei, lhuzautrei ("nous autres...") n'est pas limité aux langues romanes (cf. danois : vi andre). C'est un fait répandu d'expressionnisme populaire.

48. "IL" NEUTRE ET IMPERSONNEL ("il tonne, il fait du vent", etc...) :

On emploie :

- ordinairement co : co tounà, co fai ven, co voudio viarnâ : il voudrait neiger,
- dans le Sud lointain, le verbe seul : trounà, fai d'aurà,
- en arverno-bourbonnais (AB) : ou : ou tounà, ou foé (de) ven.

Co a bénéficié d'une extension remarquable dans tous les usages de cet "il" neutre et impersonnel fr. : c'lai z-à : il y a (c' : abréviation de co) ; lai z-à co : y a-t-il ? ; lai fau co nâ ? : faut-il y aller ? ; foudio co pa ? : ne faudrait-il pas ? ; co vai co ? : cela va-t-il ? Il y a même des parlers des Limagnes et périphéries qui vont jusqu'à dire : co fau : il faut, co fau pa : il ne faut pas (habituellement : fau, fau pa). Le ou arverno-bourbonnais atteint les mêmes emplois extensifs maxima : fau-t-ou ? fau-t-ou pa ?

49. PRONOMS REFLECHIS ET RECIPROQUES :

Réfléchi : je me lave (moi-même) ; réciproque : nous nous battons (entre gens différents).

A. Formes :

La série d'Auvergne du Nord (C) : me, te, se, ne, ve, se sera comparée avec profit au

	C	PS
1 me	me	me
2 te	te	te
3 se	se	se
4 nous	ne	nous
5 vous	ve	vous
6 se	se	se

roumain : mă, te, se, ne, vă, se. La convergence évolutive avec cette grande langue latine montre l'intérêt de cet aboutissement auv. et combien il serait absurde de vouloir ramener l'auv. à des modèles "normatifs" languedociens ou plus généralement méridionaux. Ce n'est pas la seule : cf. J.L. Courriol, traducteur de Marin Sorescu, en postface à sa version fr. de "Paysans du Danube" : "nos voisins, agriculteurs vellaves, dont le patois recèle tant de ressemblances avec le roumain". Or, il y en a de plus frappantes encore dans d'autres parlers auv.).

B. Variantes :

Elles sont en nombre infime. On peut trouver nus, vus, nous, vous dans le Nord (ces dernières réimposées par le fr. et à rejeter). En AB, P6 lhu : ei lhu virian (v. Tixier) : ils se transformaient (le pron. complément d'attribution lhu élargit son rôle tendant vers celui de pron. complément général).

Noter la régularisation sur le même timbre en auv. septentrional. Cependant, on emploie nous (P4), vous (P5) après un impératif (règle générale pour le pronom placé après la forme verbale : teinem nous : pressons-nous ; coeijaz vous : couchez-vous. Dans l'interrogation, la situation est différente malgré les apparences : ne batrem nous ? : nous battrons-nous ? ; ve lavarez vous ?. : vous laverez-vous ? Car le pron. réfléchi-réciproque est bien ne, ve, tandis que nous, vous sont des "pron. pers. interrogatifs" supplémentaires dont la présence est liée à une manière de formuler l'interrogation (cf. X-40 C, ci-dessus).

C. Emploi :

Le Nord-Est, comme le fr. prov. voisin et le provençal, emploie se aux P3, 4, 5, 6 : ei se boutétem d'acoutï : nous nous mîmes d'accord ; ous se batez ? : vous vous battez ? Le réfléchi réciproque s'énonce donc : 1 me, 2 te, 3 se, 4 se, 5 se, 6 se.

Les formules du genre "il se prend le chapeau" sont complètement étrangères à l'auv. et ne peuvent exister qu'à titre d'intrusions ou d'interférences dans le Sud lointain. Mais on dira aussi bien : prê le chapê que prê se chapê, rappel de cet emploi extensif de l'article à la place du possessif.

Lorsque le pron. réfléchi ou réciproque complète un infinitif complément d'un verbe conjugué qui a lui-même un pron. complément, il peut disparaître pour alléger la phrase. Cette disparition est de règle si les deux pron. compléments sont de même forme : tîtâ me deigrapï : laisse-moi me détendre ; te mene peuzâ lai : je t'emmène te reposer ; ve leisse prizentâ (te sou) : je vous laisse vous présenter. Mais elle reste fréquente dans les autres cas où se s'imposerait logiquement, que la personne soit la même ou non : tîtâ le deigrapï : laisse-le se détendre ; co le faio eimaiâ pà re : cela le ferait s'inquiéter pour rien. Par contre, le pron. se maintient si une préposition s'interpose : le pelê pà se prizentâ : il l'appela à se présenter ;

(s')eissaiavà de se travïrâ : il essayait de se retourner ; ne carculem de ne maridâ : nous pensons nous marier.

N.B. : On dit pratiquement toujours : se pensâ : penser et le plus souvent se carculâ : penser, réfléchir, examiner. De telles constructions existent dans divers idiomes gallo-romans centraux et méridionaux (cf. Alibert, Dict. : me pensavi) et peuvent s'expliquer d'après la nuance recueillie par F. Mistral, TDF : se pensa : penser en soi. Cela rend vraisemblablement inutile le recours à un héritage Visigotique (cf. langues scandinaves : tanke sig) malgré l'isolement de la Gallo-romania méridionale dans l'ensemble néo-latin et la présence haut médiévale des Germains orientaux dans ces régions.

50. PRONOM COMPLEMENT DIRECT ("il me voit", moi, accusatif latin) :

A. Formes :

		C	P	S
1	me	me	me	me
2	te	te	te	te
3	le	le	lou	lou
	la	là	là	là
4	nous	ne	nous	nous
5	vous	ve	vous	vous
6	les (m.)	leù	loù/loui	lei/li
	les (f.)	la	la/lai	lei/li

B. Variantes et remarques :

P3 et 6 : toutes les variantes de l'article.

A la P3 masc., il existe, au moins dans la littérature, des restes fugitifs de lou issu du cas régime en AB (nulle part ailleurs en auv. septentrional par contre !). Dans la zone paulinoise centrale, "le" article se dit **le**, mais "le" pron. pers. complément se dit **lou** (v. ci-dessous, § C).

C. Emploi :

• En auv., il faut bien distinguer "le" = lui et "le" = cela. Dans ce deuxième cas, on dit **zeu**, issu de hoc, devenu ou, puis assourdi en eu et précédé de z euphonique. Les variantes sont alignées sur l'article défini masc. plur. en Auvergne du Nord : **zau, zou, zu.** En arverno-bourbonnais et dans certains secteurs de l'Ambertois, du haut Allier, du Cantal et du Velay, s'est conservé le **ou** originel. Mais on a surtout des formes avec consonne euphonique : **zou** (Cantal), **go** (Mauriacois), gou (Gévaudan, Cantal), vou (Est, Brivadois, Velay ; distinct de **v-ou** : ou bien), cette dernière particulièrement répandue.

Ex. : le veze be : je le vois bien (lui) : zeu veze be : je le vois bien (cela).

• Comme en italien, on peut dire : ribavà dareî nezautrei : il venait derrière nous (veniva dietro a noi) et ne ribavà dareî : fr. pop. rég. "il nous arrivait derrière" (ci veniva dietro). Par contre, il n'y a pas d'équivalent de la tournure mi è vicino : z-ei ran ieu, z-ei vezi(n) bei ieu, z-ei me vezi(n) (différent de : qu'ei me vezi(n) : c'est mon voisin).

Remarques : ● Lou = le pron. pers. complément de la zone paulinoise centrale peut naturellement être expliqué comme un reste d'une situation où l'on avait aussi lou article (mais au

cas régime), la forme en recul s'étant réfugiée dans un usage particulier plus restreint, comme c'est souvent le cas. Mais par-delà, il est plus utile d'observer :

- que le parler se procure ainsi une discrimination supplémentaire riche de valeur fonctionnelle,

- qu'une situation analogue (article : le, PPCD : lou) existe dans certains parlers poitevins conservateurs des environs de Niort. C'est une correspondance médioromane de plus. Comparer aussi l'italien il (article), lo (pron. pers. complément) et le catalan el, lo. En espagnol, lo, d'un usage moins étendu, existe aussi comme pron. complément.

De la même façon qu'ils distinguent **le-lou**, ces parlers vellaves pron. (lo) le pron. pers. complément **lå** et (la) l'article **là** (pour l'orthographe lå v. § 7).

• **Le,lå** s'élident, non **leù, la**. Ce qui entraîne des différences dans la forme du verbe à initiale vocalique qui suit, sans consonne euphonique dans le premier cas, avec dans le second: l'euio vedüd, l'aio vedüdå, leù z-euio vedüd, la z-aio vedüda.

51. PRONOM COMPLEMENT D'ATTRIBUTION ("il me donne", à moi, datif latin) :

	C	V	S
1 me	me	me	me
2 te	te	te	te
3 lui	lï	lï	lï
4 nous	ne	nous	nous
5 vous	ve	vous	vous
6 leur	lhu, ï	lhu, lhour	lour, lhour

Les variantes, insignifiantes, sont celles des P4 et 5 (nus, vus) et P6 (v. "leur", VIII, 36).

Lï et ï sont différenciés par l'orthographe plus que par la prononciation (ï est à l'origine du "y" fr. régional dans "j'y donne" : je leur donne). Préférer lhu, qui lève toute ambigüité. On peut comparer l'usage de ï à l'emploi familier de gli pour loro en italien.

Emploi. 1. En bonne langue, le **pron. complément précède le groupe verbal** au lieu de se placer entre la forme conjuguée et l'infinitif comme en fr. : lï seubrei dï : je saurai lui dire. Le complément est par contre en position intermédiaire si le groupe verbal est coupé par une préposition : le moude que son på se troubâ chabon tejou på se troubâ : les gens qui doivent se rencontrer finissent toujours par se rencontrer. De même lorsque le pronom représente le réfléchi d'un verbe pronominal : såb se teizâ : il sait se taire (verbe se teizâ ; cependant il peut y avoir aussi là un fait d'euphonisme, car v. les ex. a contrario ci-après) ; cela vaut également en principe pour le réciproque, surtout si le verbe conjugué est accompagné d'un adverbe : valon be s'acourdâ : ils veulent bien s'entendre. Mais on peut aussi trouver l'alignement sur la règle générale : ne poudrem rencontrâ : nous pourrons nous rencontrer. Il semble plus rare avec la forme "se". Cependant : se poudon veî : ils peuvent se voir. Il arrive donc que la règle générale puisse être étendue aux verbes pronominaux par simplification et attraction du type le plus courant de construction, ce qui peut être considéré comme un fait de la langue familière, plus ou moins recevable selon le niveau auquel on prétend s'exprimer. Par contre, les pronoms non réfléchis-réciproques ne doivent jamais être en position intermédiaire : seubrei lï

dï est une intrusion française sans aucune justification.

2. L'ordre des pronoms compléments est beaucoup plus simple qu'en fr. : à toutes les personnes, il est : attribution puis direct (CA + COD), datif puis accusatif, alors qu'en fr. la combinaison des personnes 3 et 6 entre elles donne un ordre inverse (il **le lui** donne) ainsi que 1, 4 + 3, 6 après impératif (donne le moi, donnez les nous). Ex. : même ordre qu'en fr. 1 ou 2 + 3 ou 6 : te zeu pourtarem : nous te l'apporterons ; me là balhon : ils me la donnent.

Ordre différent du fr. 3 ou 6 + 3 ou 6 : lï zeu balhe : je le lui donne ; lhu leù fazion veï : ils les leur faisaient voir. Le fr. populaire régional est un guide précieux : "je lui le donne, ils leur les faisaient voir, donne-moi le" (balhà m'eu/balhà me zeu).

Voici la liste des combinaisons principales de 3 et 6 où l'ordre des pronoms est différent du fr. : **lï le, lï là, lhu le, lhu là, lï leù, lï la, lhu leù, lhu la, lï zeu, lhu zeu** (et variantes, v. les tableaux morphologiques correspondant à ces mots). De la même façon, après impératif : **me le, me là, me zeu, me leù, me la, ne le, ne là, ne leù, ne la**, ne zeu. Même chose dans l'éventualité rare de 2, 5 + 3, 6 (tournures familières du type : prenhà te là, fachà te zeu).

Certains parlers (par ex. en haute Combraille) probablement par transposition semi-consciente de la différence avec le fr. dans l'ordre 3, 6 + 3, 6 montrent parfois l'ordre inverse de celui qui est de règle (et du fr.)dans les séries 1, 2 + 3, 6 : zeu te dïrei face à la forme dominante te zeu dïrei/t'eu dïrei : je te le dirai. Or, il convient de noter l'existence d'une construction analogue en Aurillacois : lou t'ensignarai : je te le ferai connaître (Vermenouze, cf. A. Levadoux : Glossaire... à la rubrique ensigna). On remarquera la situation géographique occidentale de cet ensemble.

Nota : Distinguer "y" = lui, leur, issu de lï, ï en fr. populaire régional (j'y ai dit), calque de l'auv. ; et "y" = le, fr. populaire général (j'y fais pas) rare en Auvergne, plus fréquent en Bourbonnais et dans les nouvelles générations, moins enracinées.

3. **La régularité** de la position du pron. complément distingue l'auv. du fr. en maintes circonstances : dïjaz zeu pa bei se : ne le lui dites pas : fajaz zeu pa, maleirouz ! : ne le faites pas malheureux ; cf. cependant le fr. pop. courant : dites-le pas..., faites-le pas...

52. PRONOMS ADVERBIAUX :

- "En" : **nen** qui doit être écrit en un seul mot. Ne jamais écrire n'en. Devient **n'** devant voyelle et **en** après voyelle élidée : nen voule, n'ai,t'en balharei : j'en veux, j'en ai, je t'en donnerai.

Ne pas confondre **nen** avec **nen** qui en certains parlers veut dire "on". Ne pas confondre **n'** avec la négation : **n'**ai pa : je n'en ai pas. A côté de en pron. adverbial, il existe en dans le gérondif (en chantâ : en chantant), **en** = avec (abréviation d'embeï, notamment massifs de l'Est, Ambertois), **ent** = où (abréviation d'ente ; le -t est purement orthographique et ne se prononce pas).

- "Y" : **lai** au Nord, ï au Sud. Lai est toujours placé devant le verbe ou le groupe verbal et non

entre le verbe conjugué et l'infinitif, comme le fait le fr. : Lai sei pà partï : je vais y partir ; lai me menê : il m'y conduisit ; lai te poudias tüâ : tu pouvais t'y tuer ; ï suit les mêmes règles en bonne langue, bien que sa proximité morphologique avec le fr. puisse parfois se répercuter sur sa place. Dans une expression comme : lai vau nâ mîer de tanteu : il vaut mieux y aller l'après-midi, noter l'accumulation des différences syntaxiques avec le fr. et la tendance de l'auv. à ne pas fractionner le groupe verbal.

XIV. LE VERBE

Le verbe est la catégorie de mots la plus variable. D'autre part, la conjugaison a été très simplifiée et régularisée, surtout en auvergnat septentrional qui, comme toujours, a le plus avancé dans la voie originale de la langue, tout en étant assez bien à l'abri des perturbations apportées par les influences extérieures sur les périphéries. De ces deux constatations résulte la méthode d'exposition qui sera adoptée ici :

- Toutes les formes essentielles seront recensées.

- Mais des tableaux dialectaux détaillés occuperaient une place excessive, accableraient le lecteur sous le poids d'une profusion écrasante, donneraient une idée fausse de complication là où règne au contraire la simplicité.

Les diversités seront donc présentées dans les paragraphes introductifs, notamment sur la structure des formes conjuguées, avec des indications précises de localisation. A partir d'elles et des modèles fondamentaux, il sera sans difficulté de construire les temps de chaque secteur dialectal. Si ceux-ci comportent un modèle aberrant, il sera fourni (ex. : l'imparfait de la Montagne Bourbonnaise).

Quant aux **verbes irréguliers**, il faut être conscient dès le début qu'ils le sont beaucoup moins qu'en français. Le cas le plus commun est qu'ils se conjuguent sur un radical particulier (crez-, vez-, faz-, etc...) différent de celui de l'infinitif (crei-, vei-, fai-) à l'exception du futur et du conditionnel, construits sur ce dernier.

Souvent leur irrégularité se limite à un petit nombre de formes (P3 **du présent de l'indicatif, thèmes du prétérit-subjonctif imparfait, de l'impératif-subjonctif présent**), à des réfections qui sont en fait des régularisations plus ou moins avancées (type faze, vaze). Tout bien considéré, il n'y a que deux verbes réellement irréguliers et "imprévisibles" en auv., l-esse/d-esse : être et nâ : aller. Encore pour ce dernier les parlers limagnais ont-ils trouvé la parade en reconstrui-

sant toute la conjugaison en nanhâ, sur un modèle entièrement régulier du groupe 1 (verbes en â). Même vî : avoir n'est pas très irrégulier. De toutes façons, les formes de l-esse et vî seront données à chaque temps, ainsi que celles qui font l'irrégularité des autres verbes irréguliers les plus usités. Dans la liste générale des verbes irréguliers, un seul modèle sera fourni (autrement il faudrait un livre), avec cependant en plus les formes véritablement particulières et représentatives de secteurs assez larges, qui souvent ne sont pourtant que le résultat de l'application d'un point simple de phonétique dialectale : ainsi, vorhe : je veux (Cantal) semble assez différent au premier abord de vole/vuole/voule, mais il provient du passage normal de -l- intervocalique à rh après a, o, ou.

La phrase de Tailhandier ("travail... aussi inutile qu'il serait dégoûtant à quiconque oserait l'entreprendre") s'appliquerait ici encore mieux qu'ailleurs à une vaine recherche d'exhaustivité. Si l'on y renonce, on peut gagner par contre une place, un temps, un intérêt précieux pour la compréhension du système verbal de l'auvergnat, qui montre une réelle originalité, une complète autonomie et manifeste ainsi d'une façon particulièrement claire et tangible l'indépendance et la dignité de notre langue.

ESQUISSE PRELIMINAIRE DE L'ORIGINALITE DE LA CONJUGAISON AUVERGNATE :

Rien ne montre mieux que la conjugaison à quel point l'auv. évolue en fait comme une langue romane indépendante qui se rit des classifications dans lesquelles on veut le corseter et parfois le diluer pour le détruire (cf. "occitan"). "Originalité" doit être compris :

- dans sa dynamique et dans ses aboutissements ;
- par rapport au fr., seule "langue de référence" universelle pour les Francophones ;
- par rapport aux langues d'oc, si diverses, si dépourvues de toute unité réelle et à leur visage idéologique "l'occitan", auxquels il est impossible de réduire notre langue.

I. Dynamique générale : Par l'origine, l'auv. est une langue gallo-romane, rien d'autre. Mais ce qui compte c'est qu'il a évolué en accentuant sans cesse son indépendance.

- **Vers la simplification-régularisation** : réduction des différences entre les 3 groupes ; progrès des plus simples (I surtout, puis III aux dépens de II) ; unification des désinences par temps quelle que soit la conjugaison, sauf quelques vestiges (P3 du présent, imparfait).

- **Vers une discrimination fonctionnelle** : les anciennes distinctions mécaniques, grammaticales, d'origine latine, entre les conjugaisons (groupes) sont remplacées par une distinction fonctionnelle (v. ci-dessous réel-irréel), d'où un maniement plus simple, une conjugaison plus expressive, un discours plus clair, plus adéquat, plus lié aux nuances de l'esprit de ceux qui parlent qu'au mécanisme grammatical.

- **Vers une accentuation unifiée par temps** (cf. notamment passé défini, imparfait, imparfait du subjonctif : avant-dernière syllabe aux 6 personnes).

- **Vers un nouvel agencement des éléments composant la forme verbale** dans l'esprit des locuteurs : division accrue de la terminaison en infixe (ou pseudo-infixe) et désinence : ainsi,

-ave, issu d'une désinence latine (abam) fonctionne maintenant comme av + e/-eis, -à, -em, -az, -on. De même pour -ess-e, -ét-e/ér-e.

Les formes verbales sont maintenant perçues par celui qui parle et par celui qui entend comme regroupées en deux blocs, distingués par les désinences, et notamment par la P5 : -ez dans le bloc réel, -az dans le bloc irréel.

BLOC REEL	BLOC IRREEL
(CAS COMMUN)	
- Présent, indicatif et subjonctif - Futur	- Imparfait, indicatif et subjonctif - Passé défini (prétérit) - Impératif - conditionnel
(ARVERNO-BOURBONNAIS)	
- Ensemble de l'indicatif	- Ensemble du subjonctif, impératif, conditionnel
(Le sujet parlant décide et agit ; action réelle qui a lieu ou aura lieu) (a eu lieu en plus en AB et est considérée comme une donnée)	Il y a incertitude sur l'obéissance à l'ordre (impératif). La condition peut ne pas se réaliser (cond.) ; le passé est irratrapable, donc devenu irréel de ce fait dans le cas commun.
Ces nuances sont traduites par la forme même des désinences de la P5 :	
timbre (é) dominant	tendance vers (timbre a) dominant

Il y a donc une perception auditive immédiate et quasi-instinctive de ces deux grandes catégories mentales, devenues fondamentales dans l'esprit des arvernisants.

II. Evolutions caractéristiques et particularités des temps :

- **Présent :**

  - Tendance septentrionale à l'unification de la voyelle radicale à la place de l'alternance ("d'oc", du catalan...) : pourtâ, pourte ; seuvâ, seuve.
  - Elargissement de l'utilisation : futur, passé de narration.

- **Présent du subjonctif.** Dans les verbes réguliers, seule la P3 (-e) diffère du présent de l'indic. D'autre part, la notion d'éventualité qu'il rend tend à s'amalgamer à celle d'incertitude et de doute. Par suite, à l'inverse du fr., le subj. présent recule devant le subj. imparfait :

  - Dans l'emploi.
  - Dans la forme : en Cantal, haut Allier, les P4 et 5 du subj. imparfait envahissent le subj. présent et amorcent sa substitution.

Par ailleurs, il peut être remplacé par le futur en cas de certitude de réalisation.

- **Imparfait :**
  - Les deux types d'imparfait ne sont pas un phénomène "occitano-catalan", ni même "occitano-hispanique" (cf. esp., port.) : le piémontais, langue italique les a aussi.
  - L'arverno-bourbonnais a presque achevé l'unification sur l'imparfait 1 (-ave), type italique.
  - Au Sud, notamment en Cantal, s'amorce une unification sur l'imparfait 2 dont les formes envahissent les P4 et 5 de l'imparf. 1 (chantaiom, chantaiaz).

- **Prétérit :** Le prétérit en -t- d'Auvergne du N n'est pas une bizarrerie isolée, mais appartient à un type italique, esquissé en italien (ripetetti) et pleinement développé en romanche-ladin.

- **Subjonctif imparfait** : Les formes rhéto-romanes de ce temps sont aussi proches de celles de l'auv. que celles des langues d'oc.

Aucune langue néo-latine ne donne au subj. imparf. une extension et un dynamisme analogues à ceux de l'auvergnat.

- **Participe passé :**
  - Personne n'a jamais contesté sérieusement l'appartenance auv. des parlers arverno-bourbonnais gannatois (type le plus original et le plus cohérent de ce secteur dialectal de notre groupe). Or, ils éliminent le -d- désinentiel. Même chose en Yssingelais. Liaison de ce fait avec tout l'ensemble franco-provençal et gallo-italique.
  - Le participe passé auv. avec -d- a ses correspondants les plus proches dans le groupe rhéto-roman et non dans le groupe d'oc. En haute Engadine (ladin), on note même des formes telles que : salüdo, salüdeda, rendieu, rendida qui s'apparentent étroitement aux types auv. originaux à grande extension (salüdàd, rendüd) ou tendanciellement bien représentés (salüdàdà).

- **Verbes irréguliers :** L'auv. se caractérise, parmi toutes les langues latines, par l'acharnement multiforme qu'il met à combattre l'irrégularité :
  - Unification des radicaux dans la plupart des cas (ex. : tourse, toursio) ;
  - Réfection des personnes irrégulières sur un modèle unique (ex. : P1 du prétérit en -t-);
  - Réfection régularisantes sur la base du radical du subj. présent (cf. le plus irrégulier des verbes auv. devenu entièrement régulier en Limagne sur la base nanh-) ;
  - Résorption massive des irréguliers au profit de synonymes réguliers.

- **Pronom personnel :**
  - L'absence de pron. personnel sujet atone n'est pas un fait d'oc mais concerne presque toutes les langues latines.
  - L'emploi arverno-bourbonnais du pron. pers. sujet atone est original : peu discriminatif des personnes mais annonce du verbe en tant que mot principal de la phrase.

53. FORMES NON CONJUGUEES RELEVANT DU SYSTEME NOMINAL :

Ce sont l'**infinitif**, les **participes présent** et **passé** et le **gérondif**. Ils appartiennent au système nominal parce qu'ils se composent comme des noms ou des adjectifs dont ils remplissent souvent la fonction: le mînjâ : la nourriture, én vîran : un tournant, leù partïssent : les émigrants, n'endechàd : un handicapé, n'entresenhàd : un intellectuel, dreilanhàd : rectiligne. Ce rattachement a plus d'importance qu'en fr., car :

- alors que les mots fr. sont uniformément accentués sur l'avant-dernière syllabe, l'accent tonique change de place en auv. Or, ses règles de placement sont différentes dans le système nominal et dans le système verbal et ceux qui viennent d'être nommés suivent le premier des deux.

- Les féminins et les pluriels sensibles des noms et des adjectifs se retrouvent chez eux, bien différents des désinences de la conjugaison et beaucoup plus distincts de la forme de base qu'en fr.

A. Infinitif : Il y a **trois conjugaisons distinguées par leur infinitif :**

- **Groupe I** : Verbes en -â, avec un seul irrégulier nâ : aller. Plus de 80 % des verbes auvergnats et la quasi-totalité de ceux qui se créent : parlâ : parler ; eicondiâ : congédier.

La terminaison de cet infinitif ne doit pas être confondue avec celle des participes passés (du 1er groupe également) en arverno-bourbonnais et yssingelais, ni avec quelques substantifs en -â issus d'un ancien augmentatif-intensif -as : bouzâ : bouse.

- **Groupe II** : Verbes en -e ; terminaison atone où le r infinitif latin est maintenu exceptionnellement, mais devant -e : batre, tracondre : disparaître, maure : moudre. Peu nombreux, mais en général très usités. Certains, qui ont une conjugaison à peine moins embarrassante qu'en fr. tendent à sortir de l'usage au profit de verbes réguliers d'autres groupes : ex. : eichandre : réchauffer au profit d'eichandï.

Comme en piémontais ("verb fosonant"), certains verbes ont un double infinitif, en -e et en -ï : planhe/planhî : plaindre, tene/tenï : tenir, eichandre/eichandï : réchauffer, partre/partï : partir, sortre/sourtï (et seutâ, autre verbe) : sortir... C'est une étape de transition vers le remplacement des verbes du 2e groupe par des verbes du 3e, peu sensible dans l'auxiliaire aveire/agure/vî.

Par contre, la plupart des verbes irréguliers se relient plus ou moins étroitement au 2e groupe : tene, prene, l-esse, etc... et leur conjugaison y reste ordinairement ancrée fermement.

A partir de la même origine latine -ere, on a aussi des infinitifs dissimilés : poudê/poudeî, voulê/vouleî plus fréquents que poudre/poeire, voudre/vougure.

Noter que eitre/l-eitre/l-estre est du fr. patoisé. Le bon auv. l-esse, d-esse est bien vivant et

doit être défendu. On le trouve notamment en Livradois, sur l'Allier brivadois et le haut Allier, en Velay, par secteurs ailleurs. Il est attesté par la littérature de Basse Auvergne des XVIIe et XIXe siècles.

• Groupe **III** : Verbes en -î/-ï : garî : guérir, sumï : suinter. Ils sont caractérisés par un **augment de conjugaison** (selon les temps et les lieux : **-iss-**, **-is-**, **-ich-**, **-idi-**, **-igu-**) analogue au fr. -iss de "nous finissons", mais bien plus généralisé dans la conjugaison, ce qui leur donne une bien plus grande homogénéité qu'en fr. et dans les langues d'oc méridionales : par suite, sentis comme tout à fait réguliers, ils sont très vivants, créant peu, mais s'enrichissant à partir de certaines séries (notamment la série médioromane -ezî) et des verbes en -e (ci-dessus).

Irréguliers : le Centre et l'Ouest font un large usage d'infinitifs raccourcis (apocopés), en général semblable à la P3 de l'indicatif présent, mais distingués d'elle par le chabrou : faî, jaî, creî, veî, dï, rî : faire, être couché, croire, voir, dire, rire.

Les infinitifs auv. se substantivent plus facilement qu'en fr. mais sans la généralité de certaines langues, romanes ou non, car ils sont concurrencés par d'autres modes de formation des substantifs déverbaux (dérivés des verbes) beaucoup plus usités (v. les chapitres sur la formation des mots).

La zone auv. possède une butte-témoin rarissime sur le sol de la Gaule : dans la petite zone protestante de l'Est du Velay, l'ancien -r de l'infinitif, disparu ailleurs, demeure prononcé : parlar, garir.

N.B. : Nous inversons la numérotation des groupes II et III par rapport au fr. que nous ne sommes pas obligés de suivre, en adoptant un ordre plus rationnel, plus commode et mieux adapté à la conjugaison auv.

B. Le gérondif :

En fr., le gérondif est formé par en + participe présent : en faisant, en venant. Cela se rencontre aussi dans le Sud Lointain, affecté par les interférences méridionales, et se maintient partiellement en auvergnat méridional et médian, tandis que l'auv. septentrional n'en connaît plus que des épaves rares ou périphériques, emportées par le flot montant du type **auvergnat en + infinitif** : en faire, en parlâ, en tracondre, en venï.

Ce type n'est pas inconnu d'autres langues régionales gallo-romanes (par ex. gascon, cf. G. Rohlfs). Mais son développement en Auvergne résulte d'un processus entièrement autochtone et indépendant : parti de la région clermontoise à l'époque contemporaine (ou à la fin de l'époque moderne ?), servi par les incertitudes phonétiques du part. présent (v. ci-après) il s'est largement étendu, débordant sur le fr. populaire régional rural (j'ai relevé : "en faire, en venir" dans la Montagne Thiernoise) et refoulant en + participe présent vers les bordures. En direction du Sud, son avance est plus importante qu'on ne le croit souvent : l'ALMC fournit en + part. présent dans ses tableaux morphologiques (où l'interférence du fr. dans l'esprit du sujet parlant est possible et presque naturelle) mais en + infinitif dans divers textes ethnographi-

ques, notamment cantaliens. Sa pénétration en Velay est aussi indiscutable : mais si on veut l'étudier de près, il faut prendre des gérondifs dans la conversation, dans la chaîne parlée plus que dans des enquêtes fractionnées par mots ou dans des textes littéraires qui peuvent exercer inconsciemment une anti-sélection par référence implicite, voire inconsciente à la norme fr. ou à une tradition pseudo-littéraire mal comprise.

En auv. en + **infinitif** entre dans la catégorie des réactions instinctives de la langue saine à la francisation. Il s'est développé à partir des groupes II et III, où le participe présent était particulièrement débile, long ou entaché du soupçon de francisation. Il a gagné ensuite le groupe I : les épaves de en + participe présent subsistent dans cette dernière, c'est aussi là que l'on rencontre les bastions de résistance du Sud.

Par son originalité face au fr. et aux autres idiomes, par sa signification pour la défense de la langue, par sa commodité et sa simplicité, le nouveau gérondif **en + infinitif** est une acquisition inestimable de l'évolution auvergnate, qu'il convient de protéger et de promouvoir par tous les moyens.

Emploi du gérondif : Il est plus étendu qu'en fr. Le gérondif peut remplacer toute une proposition subordonnée : en ribâ, là fennà deu cambaradà lï dïssê... : quand elle arriva, la femme de son camarade lui dit (traduire : en arrivant... serait fautif en fr., car ce serait la femme du camarade qui devrait arriver, alors que c'est une autre. Si l'on veut dire que c'est la femme du camarade qui arrive, il faut mettre en ribâ à la fin : là fennà deu cambaradà lï dïssê en ribâ).

"Tout en filant" peut se traduire de deux manières : en tut fialâ ou entre fialâ. Cette seconde tournure a pu devenir un gérondif simple ("en filant") en Livradois.

C. Le participe présent :

En fr., le part. présent est unifié en -ant, quelle que soit la conjugaison : parlant, bâtissant, battant, faisant... En auv. on avait autrefois une terminaison -ant au groupe I (verbes en -â), -ent aux autres. Cette opposition subsiste dans le Sud Lointain (avec en général -ont au groupe I). Il en reste des vestiges ailleurs notamment périphériques. Mais dans la plus grande partie du domaine, il existe de nos jours une tendance très forte à unifier, donc à simplifier et à régulariser, fait entièrement positif qui doit être accompagné et soutenu par ceux qui ont le souci de l'originalité et de l'avenir de la langue. **-ent** dans le Nord et en Velay, **-ont** dans le Cantal et sur le haut Allier. Ex. type du Nord : parlent, batent, garissent.

Il faut bien voir aussi que le recul d'-ant a une autre raison profondément ancrée dans la perception phonétique des Auvergnats : la terminaison **-and** est catégoriquement péjorative (v. chapitre sur la formation des mots) et très mal ressentie par le locuteur et l'auditeur ; -ant est aussi perçu (à tort, mais qu'importe) comme fr. Ajoutons que la généralisation d'**-ent** (ou **-ont**) est une défense contre la subversion par le fr. (ent plus efficace car plus clairement distinct).

Les emplois du participe présent sont très restreints, presque uniquement comme adjectifs ou substantifs. Dans ce cas, ils peuvent être variables, d'où le maintien orthographique de -t

qui ne se prononce que tout à fait exceptionnellement (dans le bastion de conservation étymologisant des Protestants du Velay) : seradȧ chantentȧ : soirée chantante, semanȧ venentȧ : semaine suivante, la partïssenta : les émigrantes.

Certains substantifs issus du participe présent se sont détachés de son évolution, gardant une terminaison en (an). On remarque que ce sont des mots sans féminin. Il ne faut donc pas écrire de -t dans ce cas : én vïran : un tournant, Louvan (Est ; avec majuscule ; cp. louvan : levain) ; Entran : Ouest.

Nota : La phonétique brivadoise qui remplace (en) par (an) a conduit à la généralisation de la terminaison -ant dans ce secteur. C'est à partir d'elle qu'on est passé à -ont, qui se substitue à -ant dès qu'est franchie la ligne de remplacement d'(an) tonique par (on) tonique qui traverse le Brivadois ; au Sud-Ouest de cette ligne (Cantal du Nord auvergnat), c'est donc la terminaison unique -ont qui prédomine.

Emploi comme adjectif. Il est beaucoup plus rare qu'en fr. : n'eistuérȧ prenentȧ : une histoire captivante ; nȧ peirȧ bourlentȧ : une pierre brûlante ; nȧ menȧ couvenentȧ : une conduite appropriée. Mais, beaucoup d'adj. en -ant en fr. ont des correspondants auv. en -ouz ou -eir : farnïssouz : frémissant ; brezenouz : tremblant ; eichuissouz : écoeurant ; dïvartïssouz : divertissant ; deirunïssouz : fondant ; griclhouz : grinçant ; crousinouz : craquant ; croucouz : croquant ; deigaleir : amusant ; dezabardeir : insouciant, bien des lieux d'Auvergne recensent nȧ Peirȧ Branleirȧ : une Pierre Branlante (toponyme), etc...

D. Le participe passé : Formes des trois types fondamentaux :

Radical	Genre-Nombre	C	P	S
I. PARL-	masc. sing.	I. -ȧd, II. -üd, III. -id	-ad, -üd, -id	-ad, -üd, -id
II. BAT-	fém. sing.	-adȧ, -üdȧ, -idȧ	-adȧ, -üdȧ, -idȧ	-adȧ, -üdȧ, -idȧ
III. GAR	masc. plur.	-ad, -üd, -id	-ad, -üd, -id	-ad, -üd, -id
	fém. plur.	-ada, -üda, -ida	-ada, -üda, -ida	-ada, -üda, -ida

N.B. : Le modèle ci-dessus est modifié orthographiquement (ü ou u, ï ou i) selon que le rapport consonne voyelle implique ou non la mouillure : batüd mais neisud, garid mais sumï.

L'accentuation tonique, marquée par le soulignement est en tous points conformes aux règles du système nominal, y compris pour -ȧd (ȧ tonique, car suivi d'une consonne et non pas en finale absolue).-ȧd se pron. (a) ou (o) de la Marche à la Limagne et de l'Ambertois à l'Yssingelais sur la bande à cheval entre l'auv. septentrional et l'auv. médian dont on a déjà souligné la position-clé. L'opposition -ȧd (a/o) -a (â) reproduit la discrimination de type 1 (§ 22) entre sing. et plur. par le timbre vocalique caractéristique de l'auv. septentrional. On a dans l'Est quelques embryons d'une opposition analogue au gr. II (-ioud, -üd). Bien inscrite dans la logique de la langue, l'opposition -ȧd -ad est d'une grande utilité pour l'identification morphologique. On peut préconiser son extension **orthographique** à l'ensemble de l'auv., car elle n'enfreint la logique d'aucun parler : -ȧ possède le timbre (a) dans les parlers ayant -ad -ad, donc la pronon-

ciation ne serait pas affectée et l'écrit serait doté d'un moyen d'identification morphologique appuyé en outre sur un des traits les plus originaux de l'auv. Le timbre (o) du PP Gr. I se retrouve en limousin et en ladin de la haute Engadine : inabito : inhabité (le fém. inabiteda montre lui aussi un parallélisme remarquable avec le -ä auv. On trouve également : passeda : passée en émilien-romagnol, parlaa f. parlada, fini f. finida en lombard, etc... ce qui montre l'ampleur des correspondances gallo-italiques de notre idiome. Dans l'Est, le fém. plur. a pour voyelle finale -ä et dans le nord-ouest (Combraille centrale et septentrionale), on peut trouver -ädå, -äda : parlädå, parläda cf. K.H. Reichel, Les Ancizes. Le "pluriel limousin" en (-oda) est sporadique sur les plateaux de l'ouest, mais, à la différence de la province voisine, il ne s'est ancré sérieusement sur aucun secteur géographique de quelque consistance. C'est bien heureux, car il ne peut faire de doute qu'il s'agit en fait d'une évolution d'origine fr. (accentuation finale), bien qu'elle ait la contrepartie favorable d'interdire l'amuissement de la voyelle finale. Elle heurte par contre le sens du rythme de la langue qu'ont la presque totalité des arvernisants.

L'ancien parler clermontois et de nombreux parlers marchois ont au gr. I leur masculin unifié sur le timbre (o) : parlåd : parlé, parlés. On voit à travers ces données s'entrebattre continuellement deux cheminements de l'évolutionnisme auv. : l'opposition sing.-plur. par le timbre vocalique et la tendance à l'invariabilité, mais sur des bases évolutives proprement auv.

Les formes du part. passé ont servi parfois d'argument pour affirmer l'appartenance à l'occ. Or, cela résulte d'une documentation insuffisante :

- Le catalan est bien plus proche des langues d'oc méridionales que l'auv. et plus personne ne songe de nos jours à l'annexer à celles-ci.

- Les exemples ladins et gallo-italiques cités plus haut (on pourrait en ajouter d'autres : cf. rendü, f. rendüda, cusi, f. cusida dans O. Peer 1962) sont bien plus proches de l'auv. que celles des langues d'oc méridionales, à l'exception du Sud lointain où se sont maintenus les -s du pluriel : or personne ne réclame le rattachement de l'auv. aux groupes rhétique ou italique.

Il serait beaucoup plus objectif et fécond de reconnaître ici encore l'autonomie évolutive complète de l'auv. et sa position-charnière particulièrement intéressante au sein du galloroman et en relation avec l'italique d'autre part.

On peut remarquer la grande unité d'ensemble du système, au milieu de ses menues variations vocaliques. Elle n'est enfreinte qu'en arverno-bourbonnais et en yssingelais où l'on a :

	Arverno-bourbonnais	Yssingelais (si différence)
MS	-o/â, -ü, -ï	
FS	-o, -io, -io	-â, -üå, -ïå
MP	-â, -ü, -ï	
FP	-â, -iâ, -iâ	-üa, -ïa

La disparition de -d- au fém. (cp. fr. et fpr) dans des parlers indiscutablement auvergnats par ailleurs, souligne le caractère de langue-charnière de l'auvergnat.

Dans l'usage scolaire, nous préconisions souvent l'écriture du masc. -åd, -ad, -üd, ïd, bien que la

phonétique de ces secteurs élimine le -d- intervocalique des désinences, ce qui fait qu'il ne reparaît pas au fém. : c'était pour faciliter la pratique et le passage de textes d'une région à l'autre. Ce point de vue se défendait aussi pour toute personne qui veut faire passer une "logique pan-auvergnate" avant d'autres considérations. Mais il est clair que la logique grammaticale, elle, ne s'accommode pas du -d masculin postiche : il vaut mieux franchir carrément le pas et reconnaître cette différence essentielle en adoptant l'orthographe ci-dessus. Par contre, dans les secteurs du Sud lointain où, par interférence méridionale, le -t étymologique du part. passé reste prononcé, il n'y a aucun inconvénient à écrire au masc. le -d (prononcé (-t), donc) qui reparaît en (d) au fém. : l'écriture de la sonore pour une sourde finale s'inscrit dans la logique morphologique de ces dialectes eux aussi. Par ailleurs, c'est un des procédés graphiques les plus employés dans le monde dans des conditions analogues. Et il est amusant de voir les "Occitans" défendre là une phonétique qu'ils piétinent ailleurs à plaisir.

Participes passés des auxiliaires :

	C	V,C	AB	Y	SL
L-esse/d-esse :	**eitàd, eitadà,**	**estad, estadà**	eito, eito	eitâ, eitâ	estad, estadà
être (1)	**eitad, eitad**	**estad, estada**	eitâ, eitâ	eitâ, eitâ	estads, estadàs
		(Brivadois : stad)			
Vî/aveire, agu-	**düd, düdà**	**adüd, adüdà**	dü, dio	adü, adüà	agud, agudà
re : avoir	**düd, duda**	**adüd, adüda**	dü, dia	adü, adüa	aguds, agudàs

(1) Un mouvement parti d'Italie a éliminé le p.p. issu d'essere au profit de celui de stare, y compris dans une langue ayant conservé les deux types distincts comme le catalan (estat p.p. d'esser et d'estar, cf. Xuriguera J.B.) ou l'italien lui-même (stato) et n'a épargné que les extrémités de la Romania (esp. et port. estado-sido ; roum. fost) : il englobe donc l'italique, le gallo-italique, le rhéto-roman, le gallo-roman et le catalan.

Verbes irréguliers. La plupart des irréguliers ont un participe passé en **-d** : pourdüd, tendüd, voudüd... Il peut y avoir des terminaisons en **-t**, et **-z** commandées par la formation du fém. : dìt, fait/foet, prez, mez, fém. dìtà, faità/foetà, prezà, mezà. Mais la tendance à la régularisation existe là aussi, plus avancée en auv. septentrional comme il se doit : prendüd = prez : pris ; metüd = mez : mis ; eicrisud ou eicridüd = eicrit : écrit.

Emploi : Le verbe d-esse se conjugue avec lui-même comme auxiliaire : sei eitàd : j'ai été, cf. le fr. pop. régional : je suis été. Ce part. passé est variable, à la différence du fr. été. On verra plus loin (temps composés et surcomposés) cette même variabilité plus étendue que dans les équivalents fr. La construction "être été", majoritaire dans les langues romanes coïncide en grande partie avec l'extension du type stato-eitàd (v. ci-dessus) quoiqu'elle soit un peu moindre (cf. fr.).

Il convient de distinguer : z-on tracondüd (peut-être temporairement) ; son tracondüd : ils ont disparu (définitivement).

A la différence du fr., le participe passé employé avec "avoir" ne s'accorde avec le com-

plément direct placé avant que si celui-ci est un pronom personnel : quelà vachà, l'ai chatadà antan : cette vache, je l'ai achetée l'année dernière. Mais dans les phrases avec complément nominal suivi ou non de que, il n'y a pas d'accord : là vachà qu'ai chatàd : la vache que j'ai achetée ; canhà vachà z-as vendüd (K.H. Reichel, PPDD 1991, p. 216) : quelle vache as-tu vendue ? L'usage auv. différent du fr. officiel semble conforme à l'usage actuel du fr. parlé (cf. les ministres qui déclarent : "les décisions que nous avons pris"). Mais en fait, l'observation du fr. parlé actuel montre qu'il tend à l'invariabilité totale du part. passé, alors qu'en auv. la variabilité ne donne aucun signe de faiblesse : il n'y a pas rapprochement entre les deux langues, mais une convergence provisoire, accidentelle et ponctuelle. L'auv. se sépare ici de toutes les langues néo-latines, sauf l'italien qui lui a tant légué (cf. ital. l'Italia que ho conosciuto : l'Italie que j'ai connue ; équivalent auv. : l'Italio que z-ai couneisud). Plus près de nous, l'ALMC montre dès l'Aurillacois le système d'accord analogue au fr. qui est aussi celui des langues d'oc méridionales.

54. FORMES CONJUGUEES : AUGMENTS, DESINENCES ET ACCENTUATION DU SYSTEME VERBAL :

A. Structures du verbe conjugué en auvergnat septentrional :

Radical	Augments		Désinences			
	de conjugaison	de temps-mode	1	1 A	2	3
	iss	-av-	1 -e	(-à)	-io	-rei
	(-is-	-ét- (-ér-)	2 -eis	(-as)	-ia	-ras
	-idi-, -igu-	ess (-ési)	3		-io	-ro
	-ich-)	-egu-	4 -em		-iem	-rem
			5 -ez	-az	-iaz	-rez
			6 -on		-ion	-ron

Le **radical** reste intact dans toute la conjugaison des verbes réguliers (parl-, bat-, gar-). Dans beaucoup de verbes irréguliers, il ne subit que des altérations très limitées (P3 de l'indicatif présent, thème du subj. prés.-impératif) : ex. poudê, poude, poud, puod, que pouche. Dans d'autres, l'altération du radical est compensée par une réfection très étendue sur certaines formes qui introduit une régularité secondaire (veire, veze, vezio) tandis que c'est la P3 de l'ind. prés. qui conserve la forme du radical (vei, mais aussi forme évoluée : veu). L'irrégularité du thème du prétérit et du subj. imparfait est très limitée (la voyelle du radical est altérée par un jeu de différenciation entre tonique et atone). Il n'y a que trois verbes où le radical est rendu méconnaissable à divers temps : nâ, d-esse, vî. Ce sont au fond les seuls irréguliers véritables.

L'augment de conjugaison s'applique aux temps à désinence 1 et à l'imparfait du groupe III (seuls le futur et le conditionnel en sont exempts). La forme -iss- existe à tous les temps concernés sur la bordure Nord. Cette simplification tend à gagner vers le Sud et s'est déjà largement étendue en Limagne et sur les plateaux de l'Ouest ; -is- est son altération à l'imparfait sous l'influence de la désinence commençant par un -i : elle impose le chuintement et provo-

que la modification orthographique : garisio, pron. (garicho) ; -idi- est la palatalisation de l'ancien augment -igu-, conservé sur les périphéries et au Sud, au thème du prétérit et du subj. imparfait : partïdiê (partïssê, partïguê), partïdiessà (partïssessà, partïguessà) ; -ich- est la forme prise par l'augment au thème du subjonctif présent et de l'impératif : que gariche, partïchaz, susceptible elle aussi d'être remplacée par -iss- : que partïsse, partïssaz.

Une langue aussi maltraitée que l'auvergnat et dont la survie repose sur la volonté des néo-arvernisants aurait besoin de faire simple : c'est pourquoi la langue d'enseignement et de culture devrait s'arrêter à une forme unique de l'augment -iss- (avec seulement la modification mécanique en -is- d'origine phonétique à l'imparfait), quel que soit l'amour personnel que tel ou tel d'entre nous peut porter aux autres formes.

N.B. : Il est question ici de l'auvergnat septentrional. Au Sud, la dualité -iss-, -igu- est inévitable.

Les augments de temps-mode s'appliquent comme suit :

-av- est celui de l'imparfait 1 (verbes en -â). En arverno-bourbonnais, il peut former l'imparfait de n'importe quel verbe : t'aves : tu avais, ei prenave : je prenais, ne garissavem : nous guérissions. Il se prononce (ab) dans la majeure partie du Cantal et de la Lozère.

-ét- est celui du passé défini (prétérit). Peut-être plus ancien qu'on ne croit (il se retrouve en romanche ; une génération spontanée parallèle serait tout de même un grand miracle et ce n'est pas à l'époque moderne que ces deux langues ont pu se transmettre un emprunt aussi significatif), il triomphe à l'époque moderne dans la région clermontoise de l'ancien augment -er- et d'autres concurrents comme -em-, accidentel dans les Noëls. On l'observe de la Creuse à la Montagne Thiernoise. Vers le Sud, il s'avance jusqu'à une ligne approximative Laqueuille-Issoire-Olliergues. Son originalité et la correspondance rhéto-romane en font une acquisition particulièrement précieuse à sauvegarder et à promouvoir à tout prix. L'ancienne forme -ér- subsiste en Auvergne médiane et méridionale et par plaques périphériques dans la Marche et la zone arverno-bourbonnaise. Dans le Sud lointain, le (é) peut être ouvert (-èr-).

-ess- est l'augment du subjonctif imparfait. Son alter ego méridional -ési- (pron. éch) apparaît sporadiquement en Basse Auvergne (Limagne orientale) sur un faisceau méridien que l'on retrouvera avec la désinence P4 -oum.

-egu- apparaît en Auvergne médiane et méridionale au thème du prétérit (passé défini, subjonctif imparfait) des verbes du groupe II et de certains irréguliers : bateguére, respondeguê. Ses vestiges en auvergnat septentrional sont en voie de disparition rapide et d'ores et déjà presque complète. Son élimination est une simplification évidente. En Velay, on a fréquemment une forme syncopée qui altère le radical : respounguê : il répondit ; parguê : il perdit ; escounguèroun : ils cachèrent.

Les désinences forment trois séries que la commodité conduit à examiner dans l'ordre inverse :

3. **Futur** : formées du -r de l'ancien infinitif et du présent du verbe vî (avec une modification orthographique légère à la P1, v. ci-après, présent), elles sont toniques.

2. **Imparfait 2** (verbes en -e, -î/ï en dehors de la zone AB) **et conditionnel**. Elles sont toniques. Quoique issues par contraction de la même terminaison latine qu'-av- (v. § 57) tout se passe comme si elles provenaient d'une contraction de l'imparfait de vî et comme si par conséquent les deux temps concernés étaient périphrastiques au même titre que le futur. Elles sont jointes au radical dans l'imparfait 2, à l'infinitif dans le conditionnel. Le -r final de l'infinitif, autrefois prononcé a disparu presque complètement en auv. septentrional (quelques épaves rares et menues en Limagne orientale et dans quelques secteurs de massifs principalement orientaux), en auv. médian et très largement en auv. méridional où il subsiste surtout au gr. II et dans des irréguliers. Par contre, il se maintient solidement dans le Sud lointain, au contact des langues d'oc méridionales qui le conservent. Sa disparition, qui progresse partout, entraîne l'identité de l'imparfait 2 et du conditionnel dans le gr. II (batio), non dans la plupart des verbes irréguliers du fait des différences de radical (fazio-faio, prenio-prendio) ; et aussi le double i du conditionnel groupe III, le premier appartenant à l'infinitif, le second à la désinence: partîio : je partirais.

1. Celles des **autres temps** dont l'examen permet de comprendre le fonctionnement de la conjugaison auv. Il faut donc les étudier en détail, personne par personne en dégageant l'originalité et les problèmes du type irréel (1 A) opposé au type réel (1).

P1. Uniforme sur presque tout le domaine auv. : -e sauf Yssingelais oriental, plateau de Saint-Bonnet-le-Château, Montagne Bourbonnaise et certains verbes AB ; universelle sauf un nombre infime de verbes (sei : je suis, z-ai : j'ai, vau : je vais...) dont plusieurs ont été alignés (faze : je fais au lieu de fau qui ne se conserve qu'en quelques secteurs du SE du Velay et du Sud lointain ; vaze : je vais en auv. médian). Atone. Il n'y a nulle part de P1 en -i malgré une tentative au moins de falsification "occitane" en ce sens (transcription d'un conteur cantalien-margeridien).

P2. Les pron. sont diverses : (é), (éy), (i), atones. La graphie compréhensive **-eis** recouvre les trois. La pron. (éy) se rencontre sur les plateaux de l'ouest et le haut Allier. L'auv. littéraire et pédagogique les adopte pour garantir la meilleure distinction avec la P5 -ez. -s final est un indicatif de personne, non prononcé sauf en de rares secteurs du Cantal et du Sud lointain.

P3. Elle varie avec chaque temps et doit donc être examinée avec chacun. Elle est donc le refuge de ce que la conjugaison auv., si régularisée, peut comporter de difficulté résiduelle.

P4. -m est un indicatif de personne dans le modèle général (-em) et dans toutes ses variantes (-am, -om, -oum). On pron. donc (en, an, on, oun). Cette graphie, un des archaïsmes rarissimes admis par l'écriture auv. a pour origine la nécessité de bien distinguer la P4 de la P6 (-on, -an, -oun, -en) compte tenu de toutes les variétés dialectales. Subsidiairement, elle aide à comprendre le maintien du son nasal non oralisé (v. second partie : "oralisation"). Dans le Sud, la désinence est tonique partout : on peut donc l'opposer à celle de la P6 en -n, atone partout. Dans le Nord, l'unification de l'accentuation tonique par temps (v. ci-après, D) supprime cet

avantage mnémotechnique.

P5. -z est un indicatif de personne muet, sauf dans certains parlers du Cantal et dans le SL (pron. s ou z). Cette graphie et l'accentuation tonique (dernière syllabe) permettent de distinguer P2 (-és) et P5 (-ez) là où le timbre est le même. Mais beaucoup de parlers différencient ce dernier (ei - é, i - é) et c'est la solution adoptée par l'auv. littéraire et pédagogique (ALEP) : -eis, -ez.

P6. -on massivement prédominant est atone, pron. comme le -on français et analogue aux formes de toute la zone médioromane. Le maintien du son nasal est dû à la conservation de l'ancien -t étymologique (lat. -unt) prolongée suffisamment pour l'avoir protégé contre l'oralisation. Le timbre pose un problème intéressant : les manuscrits du XVIIe s. portent -on ou -oun, mais comme ils n'ont été définitivement établis qu'au XVIIIe s. ce peut être un choix de transcription. Y a-t-il sous cette dualité une situation évolutive ? A la fin du XVIIIe s. et au début du XIXe, Sanitas (Pontgibaud) écrit -oun dans un secteur qui dit -on de nos jours. -on est-il un résultat de l'"effet Terracher" (avance de traits médioromans plus septentrionaux en éclaireurs d'une pron. plus près du fr.) ? Est-il implanté beaucoup plus anciennement, jusqu'à être une tendance permanente de la langue sous l'influence du substrat gaulois (-ont, cf. Ricolfis 1981) ? La question a aussi une autre dimension : l'auv. a connu l'opposition étymologique des désinences du gr. I (-as, -am, -az, -an) et des autres (-és, -em, -ez, -on), dont il ne subsiste que des vestiges fugitifs et complètement désarticulés en AN (notamment en Limagne, où l'on trouve tout). Une réorganisation générale, beaucoup plus étendue que celles qui ont pour origine habituelle la région clermontoise, très avancée déjà au début de l'époque moderne (cf. Noëls) a effacé cette opposition sans signification discriminative au profit d'une répartition fonctionnelle fondée sur l'opposition de la P5 (-ez : réel ; -az : irréel ; v. ci-après), tandis que les désinences des autres personnes étaient pratiquement unifiées. C'est à la P6 que l'unification est allée le plus loin. Peut-on en conclure que c'est par là qu'elle a commencé ? En tous cas, il semble clair que le triomphe d'-eis, -em, -ez, -on est le résultat d'un phénomène de fréquence : les auxiliaires l-esse et vĩ, les irréguliers très employés se terminent ainsi et finalement leur nombre d'occurrences surpasse celui des verbes en -â quoique ceux-ci soient de loin les plus nombreux (80 %).

Le type irréel (Bonnaud, 1986) concerne le prétérit, l'imparfait (indicatif et subjonctif), l'impératif. Il a pour pilier le timbre (a) de la personne 5, qui se retrouve dans certains parlers à la P2 et sous le timbre modifié (å) aux P1 et 3 de l'imparfait. Il exprime des faits engloutis dans un passé irratrapable, un ordre qui peut n'être pas obéi. Inversement, le futur est conçu comme devant se produire (il est d'ailleurs souvent remplacé par le présent) et le subjonctif présent est une éventualité normalement réalisable (dès qu'il y a le moindre doute, le subj. imparfait le remplace) : ce sont des temps réels. Noter qu'on retrouve -az à l'imparfait 2 et au conditionnel, qui remplissent aussi les conditions de l'irréalité. La simplification de l'accentuation (uniformisation pénultième) est entrée en conflit avec l'étendue du timbre (a) à la P2 et éventuellement aux P1 et 3. Elle l'a cependant emporté le plus souvent (d'où la prédominance de la série 1 -e, 2 -és/-eis, 3 -à, 4 -em, 5 -az, 6 -on). De toutes façons, les obstacles à l'achèvement d'une conjugaison irréelle sont bien montrés par les P4 et 6 : ni -am, ni -an dans les parlers qui ont 1 -à, 2 -as, 3 -à, 5 -az ce qui doit aussi s'expliquer par la situation de l'auv. médiéval

où (on) tendait à remplacer (an) et par les nécessités ressenties de discrimination, jointes à la force expansive du modèle simple. Si celui-ci a été enfreint avant tout à la P5, cela suggère que c'est dans l'impératif (ordre susceptible de n'être pas obéi en particulier par un groupe où les ferments de résistance sont plus nombreux) que se trouverait la racine mentale de cette cascade de phénomènes : car tout auditeur d'une phrase auvergnate associe automatiquement le timbre (a) à l'irréalité, au doute, à l'incertitude, à l'impuissance.

Les parlers du Sud et périphériques connaissent pour la plupart l'uniformisation des désinences quelle que soit la conjugaison, ce qui tend à appuyer l'hypothèse qu'il s'agit d'un phénomène médioroman de grande ampleur, mais beaucoup d'entre eux ont un type 1 unique. La notion d'irréalité existe cependant, autrement découpée mais limpide (Bonnaud, 1986). On a trois situations :

- dans le Cantal, l'opposition réel-irréel est exactement analogue à celle d'Auvergne du Nord ;

- en Velay oriental et Yssingelais, de même, présent et futur (réels) s'opposent à tout le reste (irréel), mais il y a quelques dégradations (subj. présent) ;

- en arverno-bourbonnais le bloc irréel comprend le subjonctif présent et passé, le conditionnel, l'impératif (pour ce dernier dans les parlers les plus proches du bas-auvergnat essentiellement), opposés à l'ensemble de l'indicatif : on est ici plus proche d'une "logique grammaticale fr.".

Ainsi une même logique, celle de l'**unification de tous les groupes opposée à la différenciation par temps réunis en deux blocs** selon leur signification profonde, réelle ou irréelle, existe partout, mais avec des réalisations différentes dont il reste à percer les tenants et aboutissants linguistiques, historiques, sociaux...

B. Variantes principales possibles des désinences :

	1	2	3
1	-ou, -u	-ié, iéu, -iou	
2	(-as)	-iés	
3		-ié	
4	-am, -om, -oum	-iam, -iom, -ioum	-rom
5	(-az) -et		
6	-an, -en, -ou, -oun	-ien, ian, -iou, -ioun	-ran, -ren, -roù

Remarque générale : Les P4 et 6 réunissent la plupart des variantes largement répandues. Celles de 2, 3, 5 sont quasi-insignifiantes. Celles de la P1 sont géographiquement très marginales. Il faudrait ajouter les paradigmes aberrants que l'on découvrira temps par temps, mais qui sont finalement rares. En définitive, si l'on n'exagère pas les modestes différences de prononciation vocaliques et si l'on prend garde que l'orthographe, en les fixant, en accroît

l'importance, on est surtout frappé par la grande unité substantielle de la conjugaison auvergnate.

- **Désinence 1. P1** : -ou occupe l'Est de l'Yssingelais ; -u le concurrence sur le plateau de Saint-Bonnet-le-Château, ou en AB dans les verbes à radical terminé en -i.

P2 : -as n'est plus qu'un vestige sporadique sans assise étendue et stable.

P4 : -am dut avoir un vaste domaine bordier au NO, au N et à l'E du Velay. Il subsiste sporadiquement en Marche, en arverno-bourbonnais (rare) et dans l'E du Velay. Il existe aussi en Brivadois où il s'est développé secondairement comme conséquence mécanique de la phonétique du secteur (passage de (en) à (an)). -am, comme -an, est artificiellement étendu par l'usage littéraire en Velay.

-om est la forme caractéristique du Cantal.

-oum se rencontre par places disloquées sur un faisceau méridien allant de la Varenne au Haut-Allier et à l'Ouest et au centre du Velay (défavorisé par l'usage littéraire, v. ci-dessus -am).

P5 : -az vestige dans les mêmes conditions qu'as (sauf bien sûr pour les temps irréels, v. § précédent). -et avec le -t prononcé se rencontre en Gévaudan et dans l'extrême Sud du Velay. Noter que le ladin possède des formes en -at et en -as homologues des formes auv. (et qu'il les écrit différemment, selon le bon sens, sans créer le monstre -ats comme les "occitans" voudraient redonner vie au médiévisme -etz, devenu absurde).

P6 : -an dans les mêmes secteurs que -am (différenciés par l'accent tonique) ; -en en arverno-bourbonnais où il domine, à côté de -on et de -an et pénètre largement en Limagne du Nord ; -ou dans le Cantal ; -oun dans le Sud-Est et le Sud lointain.

Bien noter que -ou peut être une terminaison de P1 en Yssingelais et de P6 dans le Cantal, ce qui devrait ouvrir les yeux sur les limites de l'usage dialectal.

L'accentuation ne diffère en rien de celle indiquée au paragraphe A.

Nota : La désinence arverno-bourbonnaise -en est apparentée à celles du Limousin (-en) et du fr. (-ent) malgré l'amuissement de cette dernière. Mais leur orgine commune est cisalpine, comme le montre la désinence lombarde -en. La répartition géographique empêche de faire d'-en une intrusion limousine.

- **Désinence 2.** -ié, -iés, -ié, -iem, -iaz, -ien en pays Saugain et sporadiquement dans le haut Val d'Allier : noter que les P4 et 5 restent conformes au modèle général. -ieù, -iou sont des P1 de l'Yssingelais. -iom et -iou sont les P4 et 6 du Cantal. -iam, -ian, -ioum, -ioun se rencontrent dans les mêmes secteurs que -am, -an et -oum, -oun de la désinence 2 : on voit quelle est la cohérence du système.

- **Désinence 3.** -rom, -roù : Cantal. Le Sud lointain a -rem et -roù ; -ren en arverno-bourbonnais ; -ran dans les secteurs périphériques où l'on a -am, -an.

L'histoire de toutes ces désinences reste à faire. Les terminaisons yssingelaises (-ou, -u, -iéu, -iou) dérivent directement de la P1 latine -o et se retrouvent en franco-provençal et en Italie : c'est donc la marge géographique d'un grand phénomène translinguistique. Les variantes des P4 et 6 représentent des choix différents accompagnés de traitements phonétiques particuliers dans les mêmes séries de désinences qu'en auv. septentrional. On remarque que les dialectes des bordures Nord (arverno-bourbonnais, certains parlers marchois) et Sud-Est (Velay) répugnent moins à la confusion de certaines personnes (2-5, 4-6). Ce qui implique une situation de transition et la marche en direction du pron. personnel sujet atone discriminatif (déjà utilisé au Nord). Leur situation est d'ailleurs dans le prolongement du fr. provençal où s'observent les mêmes tendances. Le -om cantalien peut être un avatar phonétique de -am ou le dérivé d'un prototype particulier semblable au fr. -ons. Ses rapports avec -oum sont à définir. Le -ou (P6) cantalien, issu de -oun est la seule forme verbale oralisée : exemple intéressant de la tendance auv. à pousser jusqu'au bout les simplifications-régularisations analogiques dégagées des pesanteurs étymologiques. On a vu ci-dessus l'origine de -as, -az. Quant à -et du Sud lointain, il est un reste différemment évolué d'une forme médiévale méridionale. La série de l'imparfait 2 du haut Allier (ié...) est apparemment semblable ou proche du provençal : y a-t-il là un reste des relations humaines avec le bas Rhône ? Ce n'est pas sûr : ié se retrouve en divers points du Val d'Allier, plus au Nord, où ces rapports étaient faibles. Une évolution indépendante à tendance convergente est plus probable. Il reste à l'éclaircir dans le cadre général du dialecte concerné.

C. Emploi : vouvoiement et tutoiement en auvergnat :

Le vouvoiement semble bien être la forme spontanée du pluriel de politesse des langues indo-européennes. En Europe occidentale, la France du Nord est certainement le foyer diffuseur de son usage cultivé. Mais il ne s'ensuit pas que notre vouvoiement est d'origine fr. : il relève d'habitudes générales plus anciennes, comme le montre la résistance du gallo-italique et du rhéto-roman à la pression italo-allemande en faveur de la 3e personne : l'Italie du Nord fait un grand usage populaire de la P5, le frioulan l'emploie, le Rumantsch-Grischun qui privilégie les formes populaires autochtones l'officialise (Darms 1985). En Italie, le P3 et le P6 se sont implantés au XVIIe s. sous l'influence de l'usage cérémonieux des Espagnols alors maîtres d'une partie du pays.

Il reste que la société arvernophone des derniers siècles avait son code de politesse quelque peu différent du fr. Outre qu'on n'y serrait guère la main, voici le résume de l'usage parlé :

- Dans les régions de montagne, on tutoyait beaucoup plus largement, reste de l'usage antique dans la conversation d'individu à individu : dans les rapports parents-enfants, entre gens du même sexe quel que soit l'âge, avec des restes de tutoiement entre hommes et femmes malgré les progrès des tabous de la Contre-Réforme (tutoiement = signe apparent de possession physique). Peu à peu des usages "nouveaux" (ensuite dépassés par la société fr.) s'étaient implantés : vouvoiement des parents (et par suite des grands-parents et beaux-

parents) et entre hommes et femmes. Par contre, les adultes d'un même sexe de tous âges continuaient à se tutoyer et les enfants à tutoyer les adultes étrangers. Le vouvoiement a pu être regardé comme un "mode relationnel" de la vie en couple (cf. H. Devedeux : Là Bravounà).

- En Limagne, les goûts cérémonieux de l'époque moderne fr. s'étaient largement introduits et on vouvoyait tout inconnu adulte (ou toute relation éloignée et occasionnelle) avec une obstination qui excitait les moqueries agressives des montagnards, mécontents de voir leur propre usage méprisé par leur "modèle universel" de civilisation.

- Le "nous" individuel de majesté ou de modestie a toujours été ressenti comme complètement étranger. Il est impensable, sauf par moquerie. On prend ses responsabilités en disant "je".

D. Accentuation du système verbal :

Les formes conjuguées du verbe ont une accentuation spéciale. Elle est indiquée par le soulignement qui évite toute incertitude dans les tableaux ci-après. Cependant, il est possible d'énoncer des règles assez simples :

1. Les P1, 2, 6 des temps simples sont accentuées sur l'avant-dernière syllabe.

2. Originellement, et encore en Auvergne médiane et méridionale, les P4 et 5 le sont sur la dernière syllabe.

3. En auvergnat septentrional, la thèse de K.H. Reichel montre l'avance foudroyante de la régularisation de l'accent tonique à l'époque présente : le présent de l'indicatif et du subjonctif, l'imparfait 1, le prétérit, l'imparfait du subjonctif sont totalement ou très majoritairement accentués sur l'avant-dernière syllabe à toutes les personnes. L'impératif lui-même est atteint (avec un môle de résistance principal à la P5). Cette unification a commencé aux temps irréels non périphrastiques grâce à la distinction très claire des P2 (-eis) et 5 (-az). Dans la mesure où elle se propage aux temps réels, l'usage littéraire et pédagogique a intérêt à privilégier l'opposition P2 -eis, P5 -ez.

4. La P3 est accentuée sur l'avant-dernière syllabe des formes se terminant en -à. Les autres le sont sur la dernière syllabe. Cela s'explique par le fait que la dernière syllabe n'est pas en fait une désinence véritable, mais un élément du radical (tracond) ou un augment (garis). Elle a pu aussi être influencée par la conjugaison de divers temps et verbes : cf. Joseph Anglade 1969, Meyer-Luebke 1979 et ci-après prétérit (parlê : il parla).

5. A l'imparfait 2, au conditionnel, au futur construits avec des désinences qui sont ou ont été senties comme étant en fait des réductions du présent et de l'imparfait de vî, l'accentuation des six personnes est uniformément sur la dernière syllabe. Pour le passé défini (prétérit) les deux logiques mentales qui semblent s'y confondre (réfection sur la P6, alignement des désinences sur l'imparfait d'esse) se conjuguent pour donner par contre l'accentuation uniforme sur l'avant-dernière syllabe.

6. Bien qu'elle ait été dépassée par le mouvement d'unification de l'accentuation par temps, l'accentuation pénultième des six personnes aux temps du passé a des correspondances étendues dans d'autres langues néo-latines et notamment en rhéto-roman (romanche, ladin, frioulan) et gallo-italique : vu l'ampleur et la diversité des autres rapprochements, ce n'est certainement pas une convergence fortuite.

55. TEMPS SIMPLES REELS : LE PRESENT DE L'INDICATIF ET DU SUBJONCTIF :

Dans les verbes réguliers, la conjugaison de l'indicatif et du subjonctif présent est similaire, sauf à la P3. Dans certains parlers cependant, les verbes du groupe III (-ī/-ï) ont un augment (infixe) différent : -iss- (indicatif), -ich- (subjonctif) : c'est le cas dans l'Ouest, une partie du Cantal et du Sud-Est. Mais le plus souvent -iss- vaut pour les deux.

Dans les auxiliaires et les irréguliers au contraire, le subjonctif présent est caractérisé :

- par une profusion de formes divergentes qui s'expliquent sans doute par le recul de son emploi (v. ci-après), surtout pour d-esse.

- par un thème distinct (forme du radical distincte), commun avec l'impératif. Comparez : poud-/peuch-, ven-/venh-, ten-/tenh-, dïz-/dïj-, faz-/fach- ou faj-.

A. LE PRESENT DE L'INDICATIF :

1. Types fondamentaux, verbes réguliers :

	C		P	S
I PARL-	1	-e	-e	-e
II BAT-	2	-eis	-eis	-eis
III BAR- ISS -	3	parlà, bat, garis	de même	de même
	4	-em	-em	-om
	5	-ez	-ez	-ez
	6	-on	-oun	-ou

Nota : Lorsqu'aucune voyelle finale n'est soulignée, cela veut dire que l'accent tonique porte sur l'avant-dernière syllabe (P1, 2, 3, 6).

La consonne finale du radical des verbes du gr. II ne se prononce pas mais doit toujours être écrite (intangibilité du radical).

Variantes des types fondamentaux :

C. Dans les Massifs de l'Est -eis peut se prononcer (i). Il n'y a pas lieu d'écrire -is sauf dans les descriptions à tendance phonétique et à but strictement local, car normalement ei atone a la pron. (i) dans cette zone ; -eis peut recouvrir toutes les pron. (éy, é, i) voire (ä). Cependant

(ä) correspond en fait à -äs, évolution phonétique normale de -as du groupe I, vestige dans ce groupe ou étendu analogiquement aux autres sporadiquement dans les massifs orientaux. Des épaves de -as (très rares), et de -az (un peu moins, à cause de la discrimination avec -eis) existent sporadiquement notamment en Limagne et Livradois. Mais il arrive alors que ce -az soit étendu analogiquement aux autres groupes. Ce sont des vétilles locales : la tendance claire et presque achevée est à l'unification sur le modèle ci-dessus.

P et S. La seule variante notable au tableau est que la P5 maintient fréquemment -az- au gr. I. Mais l'évolution est entamée (ai puis ei) ou accomplie en divers lieux. Un certain nombre d'écrits vellaves portent -am et -an : c'est le résultat d'un choix de formes orientales par les auteurs (v. ci-dessous Y). La réalité indiscutable des parlers est -em et -oun.

Il est clair que prévaut l'orientation vers une unification de tous les groupes dans l'ensemble du domaine. La P3 est le seul môle de résistance cohérent à cette évolution.

2. Types de transition et périphériques :

- Auvergne médiane (AM). Comme en C. Seules variantes en direction du haut Allier : P4 -am, -om, P6 -an, -oun.

- Arverno-bourbonnais (AB). Les parlers sains maintiennent l'opposition des désinences des P1, 2, 3. D'autres les confondent en un son (e) voisin du e sourd fr. A la P6, -en, qui se retrouve en Limagne du Nord et Varenne. Les verbes en -iâ/-iä ont leur P1 en -iou : ei enviou : j'envoie.

- Montagne Bourbonnaise (MB). 1 -ou, 2 -és, 3 -à, 4 -em, 5 -ez, 6 -on.

- Yssingelais (Y). 1 -ou, 6 -an. On peut aussi trouver 4 -am.

- Sud Lointain (SL). P4 -em, P5 -ez/-et mais -az/-at au groupe I, P6 -ou(n).

3. Irrégularités du radical :

1) Auvergne médiane et méridionale : **-an** à l'atone, **on** à la tonique : chantem, chonte. Cette évolution fut pan-auvergnate au Moyen Age, avant de reculer en auv. septentrional, sans doute par régularisation analogique (les formes en -an- sont les plus nombreuses) et "correction autonome" sans qu'on puisse exclure la collaboration de l'influence fr.

- **ou** à l'atone, **au** à la tonique : pouzem, pauze (poser) ; souvem, sauve (sauver).

- **ou** à l'atone, **o** ou **uo** à la tonique : pourtem, porte/puorte (diphtongaison en uo courante en Velay).

On verra (phonétique) que l'alternance de timbre entre atone et tonique est une caractéristique générale de l'auv.

2) Auvergne septentrionale : - an/on subsistent à l'état d'épaves très réduites (Varenne, Bassin durollien).

- eu/au : peuzem, pauze, seuvem, sauve. Notamment dans les parlers montagnards conservateurs du Sud-Ouest.

- o/ou : pourtem, porte. Ici et là.

Cependant la **logique uniformisatrice et régularisatrice** a joué : -**an**- presque partout (chantem, chante) ; eu au Centre et à l'Ouest, au à l'Est (seuvem, seuve ; sauvem, sauve) ; pour le couple o/ou, 3 évolutions :

- en Limagne **ou/ou** : pourtem, pourte. C'est la plus régulière, puisqu'elle coïncide avec toutes les formes atones en -ou- (pourtâ, pourtaio, pourtarei, pourtéte, pourtesse, etc..). Comme toujours elle représente le modèle évolutif de la langue vers la simplicité.

- dans l'Ouest **uo/uo** : puortem, puortà. Ces formes sont liées à la tendance invétérée des parlers occidentaux à la diphtongaison secondaire. Mais elles peinent à s'étendre à toute la conjugaison et ne sont donc pas une véritable alternative à ou/ou.

- dans le Nord-Est : **o/o** : portem, portà. Le phénomène est lié à la tendance auv. très prolongée à conserver les timbres (o bref ouvert) et (o fermé) ou sa diphtongaison en (au) ramené ensuite à (o fermé) par réduction. Il est donc clair que ce sont des formes d'arrière-garde qui ont par ailleurs le soutien du modèle fr. (nous portons, je porte, nous sauvons, je sauve).

L'examen objectif conduit donc à considérer les évolutions **an, eu, ou** comme un progrès digne de l'attention des pédagogues et des écrivains.

4. Particularité orthographique de la désinence :

Principaux verbes terminés à l'infinitif par consonne + iâ et faisant -ïe à la P1 du présent de l'indicatif et du subjonctif :

ampiâ : s'emparer de, annexer
atacapiâ (s') : (se) rejoindre
catefiâ : taper sur la tête, rendre fou
chatiâ (chastiâ) : punir, châtier
coufiâ : confier
coupiâ : saisir, agripper
deiliâ : délier
deiniâ : dénier, nier
eibeubiâ : stupéfier
enviâ : envoyer
fiâ (se) : se fier
gapiâ : accaparer
jutefiâ : justifier
liâ : lier
medefiâ : modifier
niâ : nier
piâ : observer (que)
ralefiâ: raréfier
sasuliâ : assommer
verefiâ : vérifier (et tous les verbes en -fiâ correspondant au fr. -fier) : calefiâ, cantefiâ, etc...

5. Emploi :

En gros analogue à celui du fr. Cependant plus large :

- Le présent est souvent utilisé à la place du futur souvent immédiat, mais aussi couramment sans nuance particulière ni nécessité d'un mot précisant l'avenir. Comparez : Lai vau doumo : j'irai demain ; lai te foudro nâ - T'eimaiâ pa, lai vau : il faudra que tu y ailles - Ne t'en fais pas, j'irai. Ces procédés sont courants en fr. populaire.

- Le présent sert souvent de passé de narration pour donner de la vie à ce qu'on rapporte : Qu'érà là veipradà. Seute defuorà, sègue le simentàd, peù de que veze ? : C'était le soir. Je sors dehors, je suis le trottoir et que vois-je ? Cela se trouve en fr. Mais en auv. le mélange des temps est beaucoup plus courant et moins astreint à des précautions stylistiques : Fazio de là linhà. Te pr'én cuo ribà. Ne sem pialhàd. Pri co me coursê, paurà mamà ! : Je coupais du bois de chauffage. Tout à coup il arrive. On s'est disputé. Après cela, il m'a poursuivi, j'aurais voulu que tu voies !

6. Les auxiliaires d-esse/l-esse et vî/aveire :

D-ESSE			VI		
C	P	S	C	V	S
1 sei	sei	sei/sou	z-ai	(z-)ai	z-ai
2 seis/sias	sias	sas. sios	z-as	(z-)as	z-as
3 z-ei	(z-)ei	z-ei/és	z-à	(z-)à	z-à
4 sem	sem	sem/som	z-em	(z-)ave̲m	z-avo̲m
5 sez	sez	sez	z-ez	(z-)ave̲z	z-ave̲z
6 son	soun	sou	z-on	(z-)on/an	z-où

Nota 1 : A la P2 d'esse, la généralisation de **sias** en C dans l'usage littéraire et pédagogique rendrait parfaite la discrimination des personnes du paradigme.

Nota 2 : La prononciation de la P1 de vî est à peu près partout (ei). L'écriture ai, un des archaïsmes rarissimes de l'écriture auv., a pour but d'empêcher toute confusion avec la P3 d'esse : ei. L'écriture z-à est compréhensive. Cependant, le monosyllabe n'étant pas atone, on peut aussi écrire z-o.

Le z- euphonique est entre parenthèses pour le type vellave P pour signifier qu'il est représenté à l'ouest, le reste de ce dialecte ne l'employant pas. En S (Cantal) z- est courant jusqu'au Sud de la Planèze, absent au Sud du Sanflorain et en Mauriacois. On rappelle que l'écriture avec tiret a justement pour but de rappeler que cette consonne n'est pas totalement soudée à la forme verbale (bien qu'elle soit absolument constante sur une très vaste zone) et peut s'en séparer comme une pièce de meccano.

Variantes des types fondamentaux :

En C, z- euphonique est absent dans les Massifs de l'Est et en Varenne. Il subsiste des épaves contradictoires de formes divergentes des P1 et P2 (1 si, 2 seis ou 1 sei 2 sis) voire d'autres formes de la P1 (sieu). Elles sont insignifiantes. En P, pratiquement aucune variante par rapport à ce tableau. En S, se rappeler que -v- se pron. souvent (b). On peut trouver P4 sem, bien plus rarement P4 z-avem.

Types de transition et périphériques :

- AM : seules variantes par rapport au type P : P4 et P6 d'esse sont parfois sam et san/soun.
- AB : P1 d'esse : su à côté de sei. P4, 5, 6 de vî : avem, avez, an.
- MB : P1 d'esse : su. P4, 5, 6 de vî : em, ez/aiez, an.
- Y : esse : siéu/siou, sias, ei, sem, sez, soun ; avî : ai, as, à, avem, avez, an.
- SL : esse, Gévaudan : soui, sios, es, sem, set, soun. Sud Vivarais : soui/siou, siés, es, sem, sez, soun ; aveire : ai, as, à/o, avem, avet/avez, on/où.

Note comparative : On remarquera qu'aux personnes 4 et 5 de vî, l'auv. septentrional a des formes abrégées (z-em/em, z-ez/ez) qui ont des correspondants en espagnol (hemos) et en catalan (hem, heu à côté des formes développées havem, haveu). Exemple intéressant de ces "correspondances erratiques" ou "à intervalles" qui existent dans les langues latines à côté de celles "de proximité" et de celles "d'axes de relations" (plus significatives et dont font partie les correspondances médioromanes et italiques).

Note sur l'emploi : Du fait de l'analogie fréquente prononciation entre les P1 et 2 du présent ind. d'esse, on place assez souvent ieu devant sei lorsqu'une ambigüité est possible.

B. LE PRESENT DU SUBJONCTIF :

1. Types fondamentaux des verbes réguliers :

		C	P	S
I PARL-	1	-e	-e	-e
II BAT-	2	-eis	-eis	-eis
III GAR- ISS -	3	-e	-e	-e
ICH -	4	-em	-em	-om
	5	-ez	-ez	-ez
	6	-on	-oun	-ou

Nota : L'augment (infixe) du groupe III -iss- est le plus courant. Il est remplacé par -ich- notamment dans l'ouest. Dans le Cantal et une partie du Gévaudan, -ich- a été réduit à (ch) par les lois de la phonétique dialectale : on peut donc écrire phonétiquement -isie, -isies, -isie, -isiom, -isiez, isiou ; ou : -iche, iches, iche, -ichom, ichez, ichou. Seule la P3 est distincte du présent de l'indicatif. Ce qui a d'importantes conséquences sur l'emploi (ci-après).

Les seules variantes notables concernent les P4 et 5 des verbes du groupe I en Cantal (S)

et en Velay (P) : -asiem/-asiom, -asiaz. Si le groupe III est atteint, la désinence devient -igasiem/-igasiom, -igasiaz. Ce sont des formes de l'imparfait du subjonctif qui envahissent le présent (v. ci-après pour l'explication). L'intérêt de ces parlers est d'avoir un paradigme clair et régulier. C'est pourquoi on a retenu le modèle ci-dessus.

Cependant, noter sur le haut Allier et en Montagne Vivaroise des désinences **-iả, -ias, -iả, -ioum, -iaz/-iat, -ioun**, refaites (sauf l'accent) sur l'imparfait 2 et qui tendent à rattacher le subj. prés. au "bloc irréel".

2. Types de transition et périphériques :

- AM : comme C. Parfois : P4 -am, P6 -oun (vers le Sud) et aux P4 et 5 -egasiam, -egasiaz (gr. II), -igasiam, -igasiaz (gr. III).

- AB : -e/-ia, -ias, -e/-ia, -iam, -iaz, -ian. Ces désinences rattachent le subjonctif présent au bloc irréel, ce qui est une tendance des bordures septentrionales et sud-orientales de l'Auvergne.

- MB : -en, -os, -o, -am, -az, -an : même tendance, avec perturbations issues du franco-provençal forézien au singulier.

- Y : -ou, -eis, -e, -am, -az, -an. Même remarque. Singulier mieux conservé (P2, 3).

- SL : on retrouve, diversement dosés :

  . La pénétration de -asiem/asiom, -asiaz au groupe I (Gévaudan, haut Allier) ;

  . Un mélange de formes proches du type courant,(surtout au pluriel),et de la Montagne Vivaroise (surtout au sing.) dans le Sud du Vivarais.

Par ailleurs, mêmes remarques qu'en A3 ci-dessus pour la résorption des irrégularités du radical.

3. Evolution et emploi :

Les emplois mécaniques (propositions surbordonnées à des verbes le plus souvent négatifs de perception, opinion, volonté...) sont en principe les mêmes qu'en fr.: vale pa que nen pourte: je ne veux pas qu'il en porte. Cependant :

- On ne s'en sert presque jamais après falê/chalê : falloir. La tournure constante est : **pron. personnel complément + forme appropriée de falloir + infinitif** : te foudro venï : il faudra que tu viennes.

- Fidèle à sa préférence qui est de faire prévaloir la nuance qu'on a dans l'esprit sur le mécanisme grammatical, l'auv. réserve davantage le prés. du subj. à l'idée d'**éventualité**, et peut utiliser d'autres temps si la pensée ne la contient pas : carculeis tü que chabesson pà

ribâ ? : penses-tu qu'ils finissent par arriver (pour ma part, j'en doute, c'est pourquoi je me sers du subj. imparfait) ; creze pa que vendron : je ne crois pas qu'ils viennent (et même je suis à peu près sûr qu'ils ne viendront pas, d'où l'emploi du futur, temps réel et positif).

Dès lors s'enclenche une dialectique régressive de ce temps :

- Les besoins de l'usage distinct diminuant, la conjugaison tend à s'aligner sur celle du présent de l'indicatif, dont seule diffère la P3.

- Ce rapprochement diminue le rendement du présent du subjonctif pour exprimer une nuance particulière. Or, l'éventualité est une notion fragile qui peut éclater entre la réalité (d'où progrès du futur) et l'incertitude (d'où avance du subj. imparfait). C'est ce dernier temps qui est le plus dangereux pour le subj. présent, car il a pour lui sa facilité de substitution dans les propositions subordonnées, ses formes très distinctes et le caractère sceptique de l'Auvergnat. C'est pourquoi il ne le remplace pas seulement dans les usages, mais tend même à le détruire de l'intérieur, comme le montre l'invasion de son paradigme aux P4 et 5 des dialectes cantalien et vellave. En définitive, l'évolution auv. est radicalement inverse de celle du fr. qui a éliminé le subj. imparfait au profit du présent.

4. Les auxiliaires d-esse et vî :

D-ESSE			VÎ		
C	P	S	C	P	S
1 siache/siaje	siaie	siache	z-ache/z-aje	z-aje	z-ache
2 siacheis/siajeis	siaies	siacheis	z-acheis/z-ajeis	z-ajes	z-acheis
3 siache/siaje	siaie	siache	z-ache/z-aje	z-aje	z-ache
4 siachem/siajem	siaiam	siachom	z-achem/z-ajem	z-a jam	z-achom
5 siachez/siajez	siaiaz	siachaz	z-achez/z-ajez	z-ajaz	z-achaz
6 siachon/siajon	siaioun	siachou	z-achon/z-ajon	z-ajoun	z-achou

Remarques : Ces deux verbes sont bien représentatifs de certaines tendances de l'auvergnat :

- En auv. septentrional, unification de l'accentuation sur l'avant-dernière syllabe.
- En Velay et dans le Cantal, P5 en -az, caractéristique du "bloc irréel".

Ces faits montrent que, dans la mesure où il reste un temps vivant et distinct (il l'est ici grâce à son radical + augment), le subjonctif présent subit l'attraction du "bloc irréel" puisque les deux caractères ci-dessus s'observent dans les temps du passé qui ne sont pas d'origine inchoative.

Les variantes sont nombreuses, mais habituellement peu significatives. On note comme dans la conjugaison régulière la pénétration des désinences du subj. imparfait : agasiem/

agasiom, agasiaz ; sagasiem/sagasiom, sagasiaz.

Parlers de transition et périphériques :

- AM : siache, siacham/sagasiam, siachaz/sagasiaz ; z-aje, z-ajam/z-agasiam, z-ajaz/z-agasiaz.
- AB : siou, sias, sia, siam, siaz, sian ; aie/aiou, aias, aie/aia, aiam, aiaz, aian.
- MB : siaie, siaies, siaie, siaiem, siaiaz, siaion ; aie, aies, aie, aiem, aiaz, aion.

Bien prendre garde à prononcer ces formes selon le code auvergnat et à ne pas se laisser abuser par la ressemblance orthographique apparente avec le fr. : (chou, cha, cha, chan, chaye, chayé, chayèn, chayon, aye, ayé, ayèn, ayon).

- Y : sizou, sizeis, size, size, sizam, sizaz, sizan ; aiou, aieis, aie, aiam, aiaz, aian.
- SL : siajà, siajàs, siajà, siajom, siajaz/siajat, siajou(n).

L'accentuation est fluctuante en AB. Elle est du type auv. septentrional, comme il est normal, en Y. On voit que l'attraction des terminaisons "irréelles" est forte dans les zones périphériques et que le basculement est achevé en AB.

56. TEMPS SIMPLES IRREELS : L'IMPERATIF :

A. Types fondamentaux :

	C	D-ESSE	VI	P	C
I PARL-	2 -à	siachà/siajà	achà/ajà	-à	-à
II BAT-	4 -em	siachem/siajem	achem/ajem	-am, -oum	-om
III GAR- ISS	5 -az	siachaz/siajaz	achaz/ajaz	-az	-az

Noter que siachà d'une part, ajà de l'autre sont les formes les plus répandues.

Ce type simplifié s'est largement étendu dans toutes les directions. Les variantes de l'auv. septentrional sont réduites à des vestiges sporadiques de l'opposition entre la lère conjugaison (-à, -am, -az) et les autres (-à, -em, -ez). Au groupe III, l'augment -ich- est très répandu à l'Ouest. En P et C, on peut noter :

- Le maintien de l'opposition des conjugaisons dans de vastes secteurs avec P2 vend, bat, garis, P5 vendez, batez, garissez.

- L'expansion autour du haut Allier d'un type à augment sur le thème du prétérit et du subjonctif imparfait aux P4 et 5 des conjugaisons II et III par ex. en P : bategasiem (-iam), bategasiaz, garigasiem (-iam), garigasiaz ; sagasiem (-iam), sagasiaz ; agasiem (-iam), agasiaz.

- Dans des secteurs méridionaux, une P2 en -es dans les auxiliaires : siaches, ajes (on a

aussi : siaje, aje).

Les thèmes du Sud voire d'Auvergne Médiane sont très imbriqués et mélangés à l'infini. Chacun est libre de sa langue spontanée. Mais pour l'enseignement et l'usage culturel, on ne saurait trop recommander le type simplifié ci-dessus qui a l'avantage de sa simplicité, de sa régularité et de représenter une des tendances les plus originales de l'auvergnat.

Historique : En effet, le développement des désinences en **-à** et **-az** est fonctionnel et représente l'application du principe d'expression sensible de l'irréalité par le timbre (a) de la voyelle finale. On peut alors se demander pourquoi la P4 n'a pas été alignée sur cette évolution par l'adoption de la désinence -am aux dépens de -em (-oum, -om), alors même que le "modèle" d'une telle régularisation existe sur les périphéries nord et est. Il ne semble pas que le mouvement mental de transformation de l'impératif soit inachevé, mais bien que -em reflète une logique différente de celle des personnes 2 et 5 : en effet, celui qui parle est inclus dans l'exhortation de la P4 et quant à lui, il a réellement l'intention d'agir et de payer de sa personne. Même s'il dit : chantem mâ : chantons, le "mâ" représente la part proprement exhortative, celle qui risque de ne pas s'accomplir par le manque de volonté d'ensemble des interlocuteurs ; le verbe lui-même représente la fraction "réelle" de l'action que le locuteur souhaite imposer en donnant l'exemple : elle a donc une désinence "réelle".

Il existe partout des restes de l'ancien état de choses, l'opposition mécanique et phonétique des conjugaisons. Ils sont inconsistants dans le Nord et plus importants en Auvergne médiane et méridionale. La régularisation "irréelle" est postulée par tous les corrélats de l'évolution de la conjugaison et seul le désordre, la fragmentation et les figements introduits par le recouvrement fr. l'ont empêchée d'aller à son terme partout.

Les irréguliers sont souvent construits sur le même thème que le présent du subjonctif : tenhaz : tenez, venhaz : venez, voulhaz : veuillez... (v. les tableaux).

B. Types de transition et périphériques :

- Auvergne Médiane : Seul le Brivadois et le haut Allier se distinguent du type dominant :

- Par une P4 en -am en Brivadois (tendance phonétique générale du dialecte).
- Par une P5 en -eiz sur le haut Allier. La pron. est bien (éy) ou éventuellement (ay).
- Par les P4 et P5 -igasiam, -igasiaz au groupe III en Brivadois. On a aussi sagasiam, sagasiaz (soyons, soyez), agasiam, agasiaz (ayons, ayez).

- Arverno-Bourbonnais : Distinct seulement par la P4 -am (donc : -à, -am, -az).

- Montagne Bourbonnaise : Distinct seulement par :sia, siam, siaz et aia/aie, aiam, aiaz.

- Yssingelais : La P4 est -am ; on note sizeis, sizam, sizaz ; aieis, aiam, aiaz. Dans les verbes irréguliers, la P2 -eis est assez fréquente : volheis (veuille), podeis/poucheis (puisse-tu).

- Sud lointain : I -à, -em/-om, -az ; II, III bat, garis, -em, -issem/-issom, ez/-issez. Les impératifs d'esse et d'aveire sont très diversifiés, mais les types représentés existent ailleurs. Ex. P2: sios, sajios, siaje, sio ; ajios, aje, ajes.

Pour sio, v. subjonctif présent § 55.

C. Particularités d'emploi :

- L'impératif négatif ne diffère pas du positif dans la plus grande partie du domaine auv. Sur les périphéries méridionales seulement (Sud de P et C, SL), la P2 se termine comme la P2 de l'indicatif présent : fachés pa : ne fais pas. A la différence du fr. le pronom personnel se place après l'impératif négatif pronominal : azardaz vous pa de me menassâ ! : ne vous risquez pas à me menacer !

- **L'impératif nu ou "de commandement"** est catégorique et sans réplique : venhe : viens ! Il est rare, tant à cause du tempérament prudent des Auvergnats, qui répugnent à l'affrontement sans raisons véritables que par suite du mécanisme mental de la "logique de l'irréel" déjà décrit. On ajoute **mâ** le plus souvent : venhaz mâ ! : venez donc ! On pourrait appeler **"exhortatif"** ou **impératif d'exhortation** cet emploi où, dans l'esprit du sujet parlant, mâ finit par faire corps avec la forme conjuguée. Mâ est presque constant avec les P4 et 5 (on a moins de prise sur un groupe), moins général à la P2 ou au pluriel "de politesse" (on a davantage barre sur certains individus). Par contre, mâ est très rare à l'impératif négatif. Sa nuance est l'exhortation impuissante. Une forme encore plus atténuée, qu'on pourrait appeler **"sollicitatif"** accompagne l'impératif de sieuplai : dïjaz, sieuplai : pouvez-vous me dire, dites-moi s'il vous plaît.

- **L'impératif passif** se construit comme en fr. : siachaz tournad pà la sin : soyez rentrés à cinq heures ; siachaz pa deimatàd pà lhu manïgansa : ne soyez pas désarçonné par leurs intrigues. Dans de telles constructions, pas de **mâ**.

- A la différence du fr. et, semble-t-il, de la quasi-totalité des langues latines, on peut entendre un impératif dont l'apparence est celle d'un passé actif mais dont le sens réel est un futur "accompli" et qu'on pourrait appeler l'**impératif comminatoire** car il rappelle un ordre antérieur qui n'a pas été exécuté, mais qui doit l'être désormais sans faute : L'ajaz troubàd cand tournarei (queu dedau) ! que vous l'ayez trouvé quand je rentrerai (ce dé à coudre) ! Zeu z-ajaz peuzàd ente ve damandéte ! que vous l'ayez posé où je vous ai demandé (de le faire) ! Il est ordinairement sans **mâ**, cependant, si **mâ** s'ajoute, à la différence des autres emplois il renforce l'injonction : L'ajaz mâ troubàd ! : que vous l'ayez trouvé sans faute (je n'accepterai aucune excuse) ! La construction est assez souple, mais on préfère le complément placé avant le groupe verbal, comme il est normal en bonne langue et aussi par euphonisme -z-ajaz zeu semble impossible). On voit qu'en fr. il est traduit par un subjonctif. Certes, en auv. le subjonctif peut se construire assez facilement sans **que**. Mais la désinence **-az** montre bien qu'il s'agit d'un véritable impératif. Il est facile de comprendre qu'il ne s'emploie qu'aux personnes 2 et 5.

- **Impératifs anciens.** Vene, toujours usité dans le Sud, est fossilisé au Nord en appel, principalement destiné aux animaux. Ane, complètement figé, est extrêmement fréquent. Il signifie

va, allons, allez ! avec tous les sens de ces mots fr. et s'emploie dans beaucoup d'autres usages exclamatifs. Té ! tiens ! n'existe plus que comme exclamation de doute ou de perplexité (accentués si l'on répète : té, té !).

- La formule courant fr. "écoute ! écoutez !" pour attirer l'attention en début de parole ou plus ou moins explétive, a un correspondant en auv. : **vejà** ! **vejaz** ! (litt. : "vois : voyez !" ce qu'on entend en fr. populaire régional).

57. TEMPS SIMPLES IRREELS : L'IMPARFAIT :

A. Caractères généraux :

1. L'imparfait latin se terminait en -abam, -ebam, -ibam selon les groupes. Il est directement continué par l'italien (parlavo, ripetevo, servivo), par le frioulan (fevelavi, savevi, sintivi), par le romanche (gidava, temeva, vendeva, partiva). A l'autre extrémité de la chaîne des langues romanes, le fr. a aligné toutes les personnes de tous ses verbes sur la terminaison très évoluée en -ais et le roumain a un type en -am à peu près homogène. Entre ces deux bornes, un cas intermédiaire réunit, du Piémont au Portugal un ensemble de langues qui possèdent deux conjugaisons distinctes de l'imparfait, une en -av- pour les verbes du premier groupe, l'autre en -ia pour le reste. L'auv. s'y rattache en principe (-a̲ve, -io̲), mais comme toujours dans une position charnière dont il faut bien cerner les tenants et aboutissants. En effet, les situations de transition ne manquent pas et ne sont pas limitées à lui :

2. Le ladin d'Engadine a regroupé en -aiva trois des quatre conjugaisons rhétiques (saludaiva, giodaiva, rendaiva), y compris avaiva (avait) signe infaillible d'un mouvement unificateur qui pouvait aboutir sans l'immobilisation grammaticale survenue depuis le XVIe siècle. Le groupe IV est en -iva : cusiva, partiva (Peer).

Même les grammaires scolaires de l'italien (S. Camugli) nous apprennent que : "les imparfaits en -eva et en -iva sont souvent contractés par la chute de v : volea : il voulait, finiano : ils finissaient". Divers dialectes pratiquent largement cette contraction (Meyer-Luebke) : il est clair que c'est le chemin de -ia/-io, il serait bien étonnant d'ailleurs qu'on ne prononce pas -ia quelque part même pour les verbes en -ere, tant c'est la pente naturelle, de même qu'en pays ladin ou romanche il est inévitable que le langage parlé transforme ici ou là cusiva et partiva en cusi̲a, parti̲a.

L'ancien français, qui a procédé par la généralisation de -ebam (Raynaud de Lage) conjuguait partoie, partoies, partoit, partoient, mais : partïens (partïons), partïez aux P4 et 5 ce qui est bien un fait de mixité. Une mixité voisine, mais plus proche de l'origine étymologique et répartie un peu différemment (plus systématiquement) existe dans certains parlers arverno-bourbonnais de la zone centrale (entre le bassin d'Ebreuil et Vichy-Cusset) où l'on dit -a̲ve, -a̲ves, -a̲và au sing. et -i̲am, -i̲az, -i̲an au plur.

3. Cependant, **l'arverno-bourbonnais**, allant jusqu'au bout de la simplification régularisation a élaboré dans son bastion le plus typique, la région gannatoise, une conjugaison unifiée en -ave (variante -äve/-ève en pays montluçonnais, cp. wallon -ève) :

I PARL-	1	-ave
II BAT-	2	-aves
III GAR- ISS -	3	-avà
	4	-avem
	5	-avez
	6	-aven

Nota : -aves se pron. (avé) ou (ave) ; -avà est parfois assourdi en (ave) ; -avem et -aven ont bien la prononciation auvergnate (avén). Les confusions sont palliées par le pronom personnel sujet atone, d'usage général : ei, te, o/là, ne, ve, ei/la (et variantes).

Ce type est général : ei prenave, ei fazave, ei voulave, ei nave, parfois même ei ave (j'avais). Cependant, il existe pour "avoir" et "être" une autre tendance : ou bien confusion des deux sous forme **i eio** (j'avais, j'étais), **eias**, **eio**, **eiam**, **eiaz**, **eian** ; ou bien distinction **de i eio** : j'étais, **ei aio** : j'avais, restes en tous cas de la conjugaison en -io. On a aussi parfois des formes en -ié (v. ci-après). Quant à celles en -eu ou -o (i éto : j'étais, ol éteu : il était, etc...), ce sont de pures intrusions bourguignonnes ou berrichonnes, elles sont en dehors de la substance de la langue. De même, nombre de formes actuelles de la Montagne Bourbonnaise (Bonnaud, 1982).

On voit d'après ce qui précède que l'unification en **-ave** est le résultat d'une évolution autochtone. Cependant, quand on se rappelle le nombre de faits qui rapprochent l'arverno-bourbonnais des groupes rhétique et italique, on se dit qu'il doit y avoir quelque chose de plus et que les systèmes de relations ont dû prolonger de façon médiate mais efficace les rapports du temps de la romanisation et influencer le choix des formes unifiées par imprégnation, en dehors de la conscience de ceux qui parlaient : en effet l'unification en **-ave** marque au moins une convergence avec ces groupes linguistiques et elle ne peut être accidentelle puisqu'elle n'est pas isolée.

L'arverno-bourbonnais n'est pas coupé du reste de l'auv. : le type **eio** est commun avec presque toute la Grande Limagne, dont de nombreux parlers possèdent aussi -aven à la P6 (surtout en Varenne), tandis que les formes alternantes -avam, -avaz, -avan s'y rencontrent tout comme en Bourbonnais. Par là, la logique unificatrice-simplificatrice si consubstantielle à l'auvergnat s'introduit sans doute.

4. Cependant, la langue y a résisté plus qu'ailleurs : c'est le résultat du conservatisme d'ensemble de la conjugaison dans les idiomes héritiers du latin fortement souligné par J. Herman (Le latin vulgaire). Pour être commune à des langues qui sont restées par la suite dépourvues de tout système d'interrelations (de l'Auvergne au Portugal), la distinction des deux imparfaits est nécessairement très ancienne (période "romane", c'est-à-dire de passage du latin vulgaire aux langues modernes, en gros IV-VII ou VIIIe siècles). C'est une dissimilation accentuée à partir d'-ebam/-ibam (la contraction italienne volea en montre bien le mécanisme). On considère que des verbes particulièrement répandus (surtout habebam > avia : Anglade) ont joué un rôle directeur.

Pourtant, malgré la lenteur "anormale" de l'évolution, l'auv. n'est pas resté immobile comme on va le voir ci-après.

B. L'imparfait 1. C'est celui de tous les verbes en -â, y compris nâ (nave ; Sud : anave).

		C	P	S
I PARL-	1	-ave	-ave	-ave
	2	-aveis	-aveis	-aveis
	3	-avà	-avà	-avà
	4	-avem	-avoum	-aiom
	5	-avaz	-avaz/-avat	-aiaz
	6	-avon	-avoun	-avou

Nota : Le souci discriminatif constant de l'auv. a provoqué le refoulement de l'ancienne P1 -avà au profit de -ave : ainsi les P1 et P3 se distinguent sans équivoque. Il subsiste des épaves de -avà principalement aux limites Sud de l'auv. septentrional.

Les variantes de C sont infimes : P2 -äs (vestige de l'ancienne conjugaison en -â, modifié phonétiquement), P5 -äz dans les Massifs de l'Est, pénétration de P6 -aven en Limagne. Il faut surtout remarquer l'unification très avancée de l'accentuation (avant-dernière syllabe) commune à tous les temps passés "irréels". Inversement, P et S conservent l'accentuation oxytonique des P4 et 5.

En P, on peut avoir P5 : -aveiz, -aviz, ou la pénétration du type cantalien -aiaz. La littérature a souvent emprunté les terminaisons yssingelaises et orientales -avam, -avan, mais la dominante des parlers est bien celle ci-dessus (ALMC et nos diverses enquêtes). En C, noter d'abord que -v- se pron. (b) dans une grande partie de la contrée (intrusion méridionale de l'époque moderne, les cantons cantaliens du N et du NE gardent la pron. v). Les P4 et 5 correspondent à un mécanisme déjà mentionné, et par ailleurs répandu en auv., la chute de v au contact des voyelles a et ou. Il aboutit à une intrusion de l'imparfait 2 dans le paradigme. On a déjà vu que les P4 et 5 sont le défaut de la cuirasse de la conjugaison cantalienne (pénétration du subj. imparf. dans le subj. présent). Cela montre bien que les rapports des deux imparfaits ne sont pas définitivement stabilisés et que si le type 1 tend à s'étendre au N, c'est donc ici le type 2 qui empiète.

Mais surtout le Mauriacois a développé un modèle divergent où -g (gu) remplace -v- : -ague, -agueis, -agà, -aiom, -aiaz, agou. C'est une fause correction résultant la perception de l'équivalence v-g dans les mots où un -l- originel se transforme ainsi : cela montre en tous cas que les dialectalisants connaissent plus que leur parler et cherchent à le défendre contre les atteintes qu'ils décèlent ou croient à tort déceler.

Formes de transition et périphériques :

- Y : parlavou (-avous), -aveis, -avà, -avam, -avaz, -avan (accentuation septentrionale unifiée).

- AM : -ave, -aveis, -avà, -aiam, -aiaz, -avon (Brivadois ; les autres types d'Auvergne médiane se rapprochent soit du Nord, soit du Velay).

- SL, pluriel : -avion, -aviaz, -avoun (Gévaudan), avoum, -a(v)iaz, avou(n).

Le verbe d-esse est très irrégulier, au point qu'on pourrait croire qu'il constitue à lui seul un troisième type de conjugaison. Mais en réalité, c'est l'irrégularité du radical qui donne cette impression car les désinences sont les mêmes que celles de l'imparfait 1 et les évolutions sont semblables à celles qui viennent d'être retracées, tant pour l'accentuation que pour les formes.

C	P	S	Y	AM (Brivadois)	SL
1 z-ére	ére	z-ére	èrou	z-ére	ère
2 z-éreis	éreis	z-éreis	èreis	z-éreis	ères
3 z-érà	érà	z-érà	èrà	z-érà	èrà
4 z-érem	éroum	saiom	èram	saiam	siom/éroum
5 z-éraz	éraz/ériaz	saiaz	èraz	saiaz	siat
6 z-éron	éroun	z-érou	èran	z-éron	èroun/èrou

Nota : En Velay et en Cantal, le (é) tonique est tantôt moyen de type auv., tantôt ouvert de type archaïque et extérieur. On a donc noté le (é) moyen vers lequel tous les parlers d'Auvergne vont inévitablement. Sur les périphéries, (è) s'est mieux conservé.

Si l'on ne s'arrête pas à des vétilles, le nombre de variantes réelles est très faible, les plus divergentes étant, comme précédemment aux P4 et 5 du Centre Sud à cheval sur l'Ouest du Velay, le Brivadois et l'E. du Cantal. Le Mauriacois et le Sud du Sanflorain n'ont pas de **z-**, conformément à leur habitude.

C. L'imparfait 2 réunit les groupes II et III, le verbe vî, les irréguliers sauf nâ. Conjugaison-type:

	C	P	S
II BAT-	1 -io	-io	-io
III GAR- IS -	2 -ias	-ias	-ias
Z-A-	3 -io	-io	-io
	4 -iem	-iom	-iom
	5 -iaz	-iaz	-iaz
	6 -ion	-ion	-iou (-ioù)

En C, aucune variante significative (sauf sporadiquement -ié, v. ci-dessous).

En P, on trouve P4 -iam, P6 -ian à l'ouest et au NE.

En S, la P2 en -is/-ïs (batïs, garissis, aïs) est répandue en Mauriacois (elle déborde largement l'Auvergne dans le bassin de la Dordogne). On peut avoir -ioù à la P6. Le -v- du radical de vî ne reparaît que dans le SE du Cantal et le Sud lointain (z-abio/abio).

Les formes de transition et périphériques divergentes sont réduites à leur plus simple expression :

- Y : P1 -iéu/-iou, P4 -iam, P6 -ian.

- AM : Dans le Pays Saugain et sporadiquement du Pays Gannatois aux Limagnes du Sud, on peut avoir : -ié, -iés, -ié, -iem, -iez, -ien (cp. provençal) variablement mélangés aux désinences courantes. Le paradigme est rarement complet et sa présence est épisodique. Il apparaît donc

qu'il s'agit d'une alternative avortée au modèle général. Des emplois discriminatifs des deux types existent en Limagne (par ex. P1 -ié, P3 -io) mais d'une manière peu ferme et très partielle, alors que l'auv. est habituellement très friand de toutes les différences morphologiques qui peuvent contribuer à enlever toute équivoque à l'énoncé : c'est bien la preuve qu'-ié est une alternative globale mais vaincue, la langue n'ayant pas éprouvé la nécessité de la mettre à profit discriminativement.

Toutes ces données concernant les désinences de l'imparfait 2 valent aussi pour le conditionnel, la similitude étant totale entre elles.

Dans de nombreux parlers, un peu partout, l'imparfait de falê/chalê : falloir (régulièrement : falio/chalio) est aligné sur les formes du conditionnel (foudio/choudio) ou rapprochées d'elles (foulio/choulio) par suite de l'attraction de ces formes très employées.

58. TEMPS SIMPLES IRREELS : LE PRETERIT ET LE SUBJONCTIF IMPARFAIT :

Ils sont étudiés ensemble pour les raisons suivantes :

- Mêmes désinences irréelles (notamment P5 -az) et même tendance à l'unification antépénultième de l'accentuation en auv. septentrional (analogue à celle de toutes les langues latines. Ici c'est l'auv. méridional qui se distingue.)

- Même thème. Cela n'apparaît que pour certains irréguliers en Auvergne du Nord (prendiéte-prendiesse, voudiéte-voudiesse). Par contre en Auvergne médiane et méridionale, on le voit dans les groupes II et III et dans la plupart des irréguliers : il convient de noter une fois de plus un processus de régularisation bien plus marqué en auv. septentrional.

A. Le prétérit (ou passé simple, passé défini, parfait) :

1. Considérations générales :

L'italien, le français, l'espagnol, le portugais ont un PD dérivant directement du modèle latin, le roumain un type hybride. L'auv. appartient à un vaste ensemble où il a été refait : catalan (dans sa forme simple ancienne, maintenant remplacée par une construction périphrastique), langues d'oc méridionales, franco-provençal, langues rhéto-romanes et gallo-italiques (aujourd'hui disparu ou italianisé, mais originellement v. Brero 1969, p. 43).

Cette réfection s'est faite sur deux bases distinctes selon les idiomes :

- A partir de la P6 du PD médiéval issu du latin, en -r- : catalan, langues d'oc, frioulan, franco-provençal, piémontais.

- A partir de la P3 en -t- : romanche-ladin ; italien pour partie (ripatetti).

Fidèle à sa position charnière, l'auv. possède les deux types : en -t- dans une bande qui

couvre la majeure partie de l'auv. septentrional des Massifs de l'Est à la Creuse, moins le SE (Ambertois, N du Velay, Yssingelais) ; en -r- ailleurs : Auv. médiane et méridionale et partiellement sur la périphérie arverno-bourbonnaise. Cette disposition pousse à voir dans le type en -t- un développement secondaire apparu indépendamment en Auvergne du Nord et ayant remplacé -r- dans un certain rayon. L'existence de formes en -m- à la fin du Moyen Age et au début de l'époque moderne (attestation, mais restreinte et fragile, dans les Noëls) va dans le même sens : il a pu y avoir au Moyen Age (cf. Anglade : "dès le XIVe siècle on rencontre des formes qui répondent à celles d'aujourd'hui") une sorte de perturbation de cette conjugaison, accompagnée de réfections diverses dont -t- s'est progressivement dégagé. Cependant, les choses ne sont pas aussi évidentes. On va essayer de les discuter ci-après :

- La réfection sur -t final de la P3 suppose que ce -t était audible. Or, sa débilité fut précoce précisément dans la zone où se produit la prétendue reconstruction du temps sur lui (cf. le développement de la graphie -eix pour ets en plein Moyen Age). D'autre part, les faits de langue qui ne sont pas sélectionnés par une leçon écrite dominante ne viennent pas immédiatement au jour dans les textes, mais après une période d'exclusion souvent longue. Le XIVe s. est précisément la période où la scripta méridionale interrégionale qui s'étendit jusqu'à la Loire et avait pour base le languedocien se désagrège, permettant l'émergence de faits régionaux jusqu'alors occultés mais qui n'en existaient pas moins. Donc, la présence de -t- peut être beaucoup plus ancienne, tandis que -m- qui ne s'est enraciné nulle part peut être considéré comme un accident (s'il n'est pas dû au départ à une faute de copiste ou à une incertitude graphique ensuite admise et essayée par quelques épigones).

- La répartition de -t- n'est pas conforme à la géographie des innovations nées en Basse Auvergne qui se présente toujours comme une vaste ellipse dont la grande dimension est N-S et gonflée vers l'Ouest. Ici, il s'agit d'une bande E-O régulière de 60 à 80 km de large. On pourra dire que c'est à cause de la résistance au changement de la flexion verbale (cf. § 57) mais celle-ci jouerait sur l'étendue du phénomène, non sur une disposition aussi aberrante. On peut aussi envisager un "cultisme auvergnat" d'origine ecclésiastique, passé ensuite dans la langue populaire. En pays latin de telles influences ne sont pas rares et l'aire de -t- coïncide assez bien avec celle de certains cultismes graphiques auv. comme -at et -eix dont l'origine semble se situer dans les monastères ou écoles de scribes d'entre Clermont et Menat-Ebreuil. Mais c'est tout de même improbable, d'autant que l'auv. n'est pas le terrain de prédilection des formes savantes mais au contraire des modes d'expression populaires. Il faut aussi prendre garde que -t- apparaît en Limousin septentrional et occidental jusqu'aux limites du Saintongeais : ex. offritint : offrir, dans un texte de La Rochefoucauld (Charente) du XIXe s.

- Tout semble donc se passer comme si -t- s'était propagé sur une grande voie Est-Ouest venant d'Italie : ce ne pourrait être que l'ancien itinéraire romain passant par Lyon, Feurs, Vollore, Clermont et allant ensuite vers l'Ouest plutôt vers Niort ou Poitiers que vers Limoges par un chemin encore apparent sur les cartes, nettement plus septentrional en Marche que la RD 931 actuelle. Les formes italiennes et ladines semblent en effet placer l'origine du phénomène en Italie. Pourtant cette hypothèse se heurte à deux difficultés : d'une part les faits de ce genre ont plutôt emprunté l'itinéraire ancien de bordure Nord du Massif Central (cf. l'abondance particulière des traits italiques en arverno-bourbonnais) où précisément -r- se conserve

en concurrence avec -t- ; d'autre part les formes en -t- semblent manquer dans l'intervalle en pays franco-provençal (mais elles peuvent avoir été effacées et refoulées).

A l'issue de cet examen, il semble qu'on puisse penser que :

- Le -t- a été une alternative à -r- dès les origines de la reconstruction du PD, peut-être dès le haut Moyen Age ou au moins le coeur du Moyen Age.

- Même si le foyer auv. s'est développé de façon autonome, il n'a rien inventé seul et doit donc avoir été en relations avec un ensemble italo-rhétique plus important qui est à l'origine de l'alternative. Les relations de l'Auvergne avec l'Italie ont été multiformes et suivies. Cependant, pour un fait de cet ordre, la correspondance plaide plutôt pour son ancienneté, à l'époque haut-médiévale où l'Italie, quoique déclinante était encore le centre économique et culturel dominant de l'Europe Occidentale avant que la France du Nord ne prenne le relais.

- Il a pu coexister dans diverses régions allant de l'Atlantique au Frioul et à la Toscane deux types de réfections. Elles ont pu soit être refoulées (Italie par suite du poids de la tradition latine "correcte"), soit triompher diversement selon des systèmes de relations et des rapports d'influence qui restent à étudier dans le détail.

Quoi qu'il en soit, le prétérit en -t- est une originalité d'une valeur identificatrice exceptionnelle en auv., il contribue à faire de l'auv. la langue la plus originale de la Gaule et un maillon du plus haut intérêt des liaisons avec les domaines italique et rhétique. Sa place dans la littérature et la culture est nettement prépondérante. Il doit être défendu et promu, non pour remplacer les formes en -r- de ceux qui veulent en user, mais contre les tentatives réductrices d'inspiration extérieure telle que l'"occitanisation" de notre idiome.

Dans l'un et l'autre cas, la réfection est restée incomplète :

- La P3 était "intouchable" du fait de son usage massif et s'il est vrai qu'en auv. sept. elle a servi de base à la réfection ; -et ne subsiste que dans quelques parlers gévaudanais très marginaux. Partout ailleurs on a -ê (ou sa variante -ĩ en AB et parties de la Combraille).

- L'auvergnat septentrional est avec le limousin septentrional un bastion de la conservation de l'ancienne P1 -e̲i̲ (tonique), quoiqu'elle se soit résorbée en plaques particulièrement nombreuses de la haute Combraille à l'Yssingelais, c'est-à-dire sur la bordure sud de l'auv. sept. Elle a pu se réduire à -ĩ en AB et parties (importantes) de la Combraille, ce qui rappelle les corrélats médioromans de cette conservation : cf. poitevin chanti : je chantai. Cependant, les formes régularisées en -éte et -ére sont maintenant dominantes. Il est inutile d'écrire -eĩ du fait de la spécificité de l'accentuation verbale.

Quant au type en -r- on ne peut qu'être frappé de son analogie avec la conjugaison de z-ère, imparfait d'esse : cette convergence a certainement contribué à sa stabilisation et à son affermissement.

2. Modèles de conjugaison et variantes :

a) **Modèle du Nord :**

		AB (Variantes)	Y (Variantes)
I PARL-	1 -éte/-ei	-î	-érou
II BAT-	2 -éteis	-îteis (-éreis)	-éreis
III GAR- ISS -	3 ê	-î	-ê
Z-ADI-(z-agu-)	4 -étem	-item (-érem)	-éram
SIDI-/FUDI-	5 -étaz	-itez (érez)	-éraz
(sigu-/fugu-)	6 -éton	-iten (-éren)	-éran

Nota : Au groupe III, l'infixe **-idi-** (palatalisation de -igu) est répandu en Basse Auvergne. En AB, z-adï, sidï, fudï, etc. : -ï réunit le -i du radical accru de l'augment et celui de la désinence.

En Ambertois, il suffit de remplacer -t- par -r- pour avoir le paradigme, les désinences étant entièrement semblables au modèle courant. Dans les Massifs de l'Est on peut avoir P5 -äz.

Dans la Montagne Bourbonnaise, les personnes du sing. sont unifiées (1 -î, 2 -is, 3 -î), celles du pluriel sont en -irem, -irez, -iron (distinctes du futur par l'accentuation à la conj. III).

Les P1 et 3 de l'AB et parfois le reste du paradigme en -t- pénètrent jusqu'à la Combraille Centrale.

Les formes palatalisées de vî (z-adi-) et d'esse (sidi-/fudi-) sont dominantes en Basse Auvergne. Les formes non palatalisées subsistent par plaques ou surtout sur la périphérie orientales. P. Miremont voit en Périgord Noir une nuance de sens dans l'utilisation des deux racines d'esse, si- et fu-. Rien de tel en Auvergne où tous les parlers connaissent les deux et les emploient indifféremment parfois dans une même phrase. Il n'y a donc pas non plus l'esquisse d'une division géographique des deux. En AB, sigu- et fugu- sont aussi employés que sidi- et fudi-. L'Yssingelais ne connaît que sigu- et fugu-.

b) **Modèle du Sud :** Outre l'absence de -t-, il conserve l'accentuation oxytonique aux P4 et 5. Il a aussi un augment au groupe II, inexistant ou disparu au Nord. L'augment du groupe III est différent.

	P	S	AM	SL
I PARL-	1 -ére	-ére		
II BAT- EGU	2 -éreis	-éreis		
III GAR- IGU	3 -ê	-ê		
Z-AGU	4 -éroum	-érom	-éroum/-érom	-éroum
SAGU-/SIGU-	5 -éraz	-éraz		
FUGU-	6 -éroun	-érou	-éron	-éroun

Le -é- de la désinence est moyen ou ouvert, plus ouvert sur les périphéries. Les P4 et 5 subissent des perturbations considérables en Cantal, Brivadois, haut Allier, Gévaudan : intrusions des désinences de l'imparfait 2 - conditionnel ou du subjonctif imparfait notamment (cf. ALMC). Elles sont légitimes puisqu'elles existent et ne sont pas d'origine extérieure. Mais les

consigner, les utiliser dans l'enseignement et la littérature ne peut conduire qu'à l'anarchie et à des difficultés accrues d'intercompréhension. Il serait de l'intérêt absolu de ces parlers de s'en tenir aux modèles ci-dessus qui sont clairs, réguliers, qui existent et qui ne hérissent pas inutilement la grammaire auv. de chevaux de frise.

En Velay, des formes contractées du groupe II sont courantes : responguère : je répondis, parguére : je perdis, escounguère : je cachai. C'est en général la syllabe -de- qui disparaît.

3. Emploi :

Contrairement au fr. où il a disparu de la langue parlée et à d'autres langues latines (italien, espagnol) où son usage oral décline, il ne montre aucun signe d'affaiblissement spontané en auv. comme dans toutes les langues qui possèdent un prétérit distinct de l'imparfait, il rend une action bien située dans le passé et entièrement terminée lorsqu'on parle. Il est donc loin d'être un simple instrument de narration. Il faut, pour rester fidèle à l'esprit de notre langue, défendre énergiquement le PD contre les empiètements du passé composé, d'origine fr. Pour bien comprendre l'usage du PD et du PC en auv., il faut :

- être conscient de la précision chronologique du PD : Leù mieu z-adiéton toutei le sartefi̇̈co : les miens (mes enfants) ont tous eu le certificat. Evénement important et donc bien daté dans l'esprit de celui qui parle.

- Voir si l'action a ou non des conséquences jusqu'à maintenant. Distinguer : vendiéton dïssate : ils sont venus samedi (et depuis ils sont repartis) ; son ribad dïssate : ils sont arrivés samedi (et ils sont toujours là si bien que les conséquences de leur venue sont encore perceptibles). Mais même si les gens sont encore là, on peut dire : ribéton dïssate, si l'on veut insister sur le moment où cette arrivée s'est produite. Il faut insister une fois de plus sur le fait qu'en auv. la nuance que l'on veut mettre en relief prévaut toujours sur la catégorisation grammaticale.

B. Le subjonctif imparfait :

1. Considérations générales :

Comme dans les autres langues latines possédant ce temps, le subj. imparfait dérive des formes brèves (-assem, -issem) du plus-que-parfait du subj. latin (en -avissem, -ivissem), avec trois types de désinences :

- Celles du Nord proviennent directement du modèle latin, mais unifiées pour tous les groupes en vertu du principe général de régularisation exposé précédemment (unification des désinences par groupes de temps, opposition réel-irréel). Si bien qu'en fait la désinence originelle est une terminaison où -ess- (comme -ét-/-ér- du prétérit) est maintenant invariable comme un infixe, tandis que la véritable désinence est réduite à la série irréelle -e, -eis, -à, -em, -az, -on, atones, car -ess- est accentué à toutes les personnes (type des temps passés "irréels").

- L'arverno-bourbonnais où la situation est pleine d'interférences présente un modèle tout à fait original en -essio, -essias, -essio, -essiaz, -essian.

● Il est bien auvergnat dans la mesure où -ess- vaut pour toutes les conjugaisons, et se comporte comme un infixe stable.

● Il en diffère profondément dans celle où la véritable désinence est celle du conditionnel (et de l'imparfait 2, qui tend cependant à être éliminé ici) et accentuée.

Cette évolution s'explique facilement par le rapprochement des deux temps-modes utilisés si fréquemment en commun dans les couples de propositions conditionnelles (o foudio que ne venguessiam). Il en résulte un "bloc conditionnel" qui se distingue remarquablement parmi les séries de désinences de la langue : il souligne qu'à travers ses réalisations différentes, voire divergentes, l'auv. privilégie toujours une logique expressive d'intelligibilité et de clarté par rapport aux filières étymologiques, mécaniques, etc...

Faire bien attention que le double -ss- signifie le non chuintement de s devant i conformément à ce qui a été expliqué au ch. I.

- Dans le Sud-Est du domaine (Velay et Montagne Vivaroise), la conjugaison est plus ou moins mixte (notamment : singulier septentrional, plur. méridional). C'est dans le Cantal et autour du haut Allier qu'on trouve complètement réalisé un troisième type de terminaison, pron. (éche, éché, éche, échon, écha, échou, ou bien avec è). Nous l'écrivons selon la logique phonétique de notre système graphique -ésie, ésies, ésie, -ésiom, -ésiaz, ésion. Néanmoins, il faut savoir que cela recouvre un type génétique esche (le groupe sch a en effet évolué vers la pron. (ch) dans cette contrée). C'est sans doute là que se marque le mieux la division de fait de l'ancienne désinence en un groupe infixe-désinence. En effet, -esc- est une réfection sur la base de la conjugaison latine en -scere (v. le développement de cette question au § 55 B : subjonctif présent), ce n'est plus l'héritier direct de la terminaison latine.

NOTE TRES IMPORTANTE : Les formes du subjonctif imparfait existant en rhéto-roman (romanche, ladin, frioulan) sont tout aussi proches des formes auv. que celles "d'oc".

2. Modèle de conjugaison et variantes :

a) **Modèles du Nord :**

		C	AB
I PARL-	1	-esse	-essio
II BAT-	2	-esseis	-essias
III GAR- ISS	3	-essà	-essio
Z-ADI-	4	-essem	-essiam
SIDI-/FUDI-	5	-essaz	-essiaz
	6	-esson	-essian

N.B. : L'augment palatalisé -idi- (évolution de -igu-) est fréquent au groupe III en Basse Auvergne.

On peut trouver les formes non palatalisées z-agu-, sigu-/fugu-, mais elles reculent (marges et vestiges). Elles sont bien représentées en AB à côté de z-adi-,

sidi-/fudi-. Les variantes sont insignifiantes : la P1 -essà ancienne se conserve par places de la haute Combraille à l'Yssingelais en passant par le Nord du Velay (ces deux ensembles conservent la plupart des archaïsmes de l'auv. septentrional). Elle recule devant -esse par souci discriminatif (P3 -essà).

En AB, des formes plus voisines de celles de Basse Auvergne, voire semblables (sauf P6 -essen) existent aussi. La Montagne Bourbonnaise montre quelques différences plus marquées : 1 -isse, -issen, 2 -issos, 3 -isse, 4 issiam/-issiom, 5 -issiaz/-issaz, 6 -issen. Cela provient d'intrusions orientales (franco-provençales, bourguignonnes).

En Yssingelais on a : -essou, -esseis, -essà/-esse, -essam, -essaz, -essan. Outre la P1 particulière comme toujours, noter l'interférence vellave à la P3 (-esse) et les désinences du pluriel conformes aux timbres courants sur les bordures orientales de l'Auvergne (AB, Y, Velay or.) : -am, -az, -an. Accentuation antépénultième de type septentrional. Aguessou, seguessou répondent au prétérit aguérou, seguérou.

b) **Modèles du Sud :**

		P	S
I PARL-	1	-esse/-ésià	-ésie
II BAT- EGU	2	-ésseis/-ésias	-ésies
III GAR- IGU	3	-esse/-esià	-ésie
Z-AGU-	4	-ésioum	-ésiom
SAG-/SIGU-	5	-ésiaz	-ésiaz
FUGU-	6	-ésioun	-ésiou

Les variantes sont insignifiantes : le SL oriental (Vivarais méridional) suit pratiquement le type P (parfois -ésiam à la P4) et le Gévaudan ne se distingue guère du Cantal que par P5 -ésiat et P6 -ésioun).

3. Emploi :

L'imparfait du subjonctif français est un temps fossile réservé aux discours officiels d'académiciens, au langage affecté avec parfois un doigt de dérision. En auv., il est non seulement obligatoire en toutes sortes de circonstances, d'emploi parlé naturel et évident, mais encore expansif, tant par ses formes que par son usage :

- **Obligatoire par concordance des temps** dans les subordonnées après une principale au conditionnel : foudio be que s'en deipeitesson : il faudrait bien qu'ils s'en débarrassent.

- Employé chaque fois qu'on veut laisser entendre le **doute** ou l'**incertitude** : creze pa que le poudiesson junhî : je ne crois pas qu'on puisse le rejoindre ; crezeis-tü que co mo menquessà ?: crois-tu vraiment que cela puisse me manquer ? ; te tournarei teù seù le mei que vê - Zeu fadiesseis ! : je te rendrai ton argent le mois prochain - Puisses-tu réellement le faire ! Il est possible de laisser entendre des doutes subtils, ironiques, injurieux, plaisants par ce seul moyen très usité.

Le développement de l'usage fonctionnel aux dépens des mécanismes purement grammaticaux explique le recul de la concordance des temps après une principale au passé : s'eitouna-

vâ que nieu leù z-eitüdîer euvarnhat z-on le gueu de tournâ cha lhu parent ta la fi de semanâ : elle s'étonnait que mêmes les étudiants auvergnats aiment rentrer chez leurs parents toutes les fins de semaine ; z-adiesson le gueu est possible grammaticalement. Mais il est éliminé en fait au profit du présent de l'indicatif (réalité) et non du présent du subjonctif (éventualité) parce qu'il impliquerait le doute.

- Extensif par ses formes : on a vu au § 55 que ses désinences envahissent le paradigme du subjonctif présent cantalien aux P4 et 5. C'est donc qu'à l'inverse du fr. le subj. imparfait a tendance à éliminer le subj. présent. Cela s'explique aisément par la grande ressemblance du subj. présent avec l'indic. présent, par la volonté de faire ressortir l'idée d'éventualité et par la facilité avec laquelle le subj. imparfait peut assumer cette notion qui peut basculer aisément dans l'incertitude.

- Extensif par ses emplois : il se substitue souvent au conditionnel de la principale dans un couple de propositions conditionnelles : zeu poudiessaz, zeu fadiessaz vous ? : si vous le pouviez, le feriez-vous ? Le rapprochement avec l'italien s'impose aussi ici : se ci fosse l'obbligo : s'il y avait obligation...

On ne peut manquer de rapprocher cela de l'emploi (certes plus généralisé) du subj. imparfait comme conditionnel dans les langues rhétiques (romanche, ladin, frioulan) et dans certaines langues gallo-italiques, notamment le lombard (Proverbi milanesi) : un des faits multiples et significatifs qui rapprochent l'auv. de la latinité cisalpine et alpine.

D'autre part, le subjonctif imparfait reste utilisé dans les parlers franco-provençaux notamment foréziens, dans les mêmes conditions qu'en auv. (cf. Louis Mercier, Contes de Jean-Pierre, Roanne, 1972, en dialecte du Roannais) et les dialectes médioromans du Centre de la France, quoique francisés, gardent de nombreux vestiges de ces usages (poitevin, saintongeais, berrichon). Il est donc clair qu'on n'a pas affaire ici à un type d'oc, ni médioroman même au sens le plus extensif, mais à la conservation d'un usage roman à très large extension, dépassant les groupes de langues distincts issus du latin.

Bien noter que, beaucoup plus largement que le subjonctif présent et à la différence du fr., le subj. imparfait auv. se passe très souvent de "que", notamment dans les principales où il remplace le conditionnel et dans les cas innombrables où il rend le doute et l'incertitude. Cela donne une souplesse et une légèreté remarquable à la phrase auvergnate : z-ai vedüd de me ten/é lâ vediesse enquérâ/quelâ pransâ subïmâ... : j'ai vu pendant ma vie/et puissé-je le voir encore/ce suspens sublime...

59. FUTUR ET CONDITIONNEL PRESENT :

Ces deux temps dits "périphrastiques" sont en principe construits comme dans les autres langues romanes avec l'infinitif + le présent du verbe avoir (futur) et l'infinitif + les désinences de l'imparfait d'avoir et de l'imparfait 2 (conditionnel présent). Cependant :

- Les désinences du futur sont adaptées orthographiquement et diffèrent de la conjugaison

du présent d'avoir aux P1 et 3 : on écrit z-ai et z-à pour des raisons discriminatives et compréhensives, mais les prononciations les plus courantes sont (zéy) et (zo). Ici on a -ei et -o.

- L'ancien -r final de l'infinitif a disparu partout sauf dans l'ilôt très archaïsant des Protestants du Velay Oriental et toute conscience, même latente, de son existence s'est évaporée. C'est pourquoi :

● On ne l'entend plus dans les conjugaisons vivantes (groupes I et III, auxiliaires) du conditionnel à l'exception du Sud lointain (Gévaudan, Vivarais méridional).

● On ne l'entend plus dans **tous** les verbes conjugués au conditionnel en Auvergne septentrionale et médiane et dans une notable partie du Velay méridional et du Cantal Oriental. Certains parlers méridionaux ne le conservent qu'au deuxième groupe et dans les verbes irréguliers qui lui sont apparentés : sa disparition s'y poursuit (cf. les tableaux de l'ALMC).

● Il vaut mieux dans ces conditions considérer que le -r qui se maintient au futur fait partie intégrante de la désinence : c'est ainsi que le locuteur le perçoit d'ailleurs aujourd'hui.

- Au deuxième groupe et dans les verbes irréguliers apparentés, le -r de l'infinitif est conservé (cf. batre, tracondre). C'est ce qui explique sans doute sa résistance relative dans les parlers méridionaux (on peut même trouver quelques épaves jusqu'en auv. septentrional).

- Un certain nombre de verbes irréguliers modifient leur radical au futur et au conditionnel. Leurs correspondants fr. font d'ailleurs de même en général : voulê (voud-), valê (veud-), neisse, couneisse et tous les verbes en -eisse (neit-, couneit-), prene (prend-), tene (tend-), venï (vend-).

Futur : L'homogénéité de la conjugaison est telle qu'il est inutile de distinguer les trois grands types régionaux. On a donc :

			Variantes possibles
I PARLA-	1	-rei	
II BAT-	2	-ras	-räs (massifs de l'Est)
III GARI-	3	-ro	
	4	-rem	
	5	-rez	-ret (haut Allier)
	6	-ron	-roù (Cantal, Sud lointain), -ren (arverno-bourbonnais) -ran (Yssingelais)

- **L-esse : sirei** (Nord), **sarei** (Sud).

- **vî : z-eurei** (Nord, var. aurei), **z-ourei** (Sud).

Noter que la désinence s'ajoute au radical dans le groupe II, dans la mesure où elle intègre

le -r de l'infinitif conservé exceptionnellement.

Emploi :

1. Le futur est assez souvent remplacé par le présent dans la conversation courante : M-eu dïzeis moé zeu faze : tu me le diras et je le ferai.

2. Il tient lieu très souvent du futur immédiat français : zeu faras tü v-ou pa ? -Zeu farei be : Vas-tu le faire oui ou non ? - Je vais bien le faire. Les calques du fr. (zeu vau faire...) ont beau se multiplier, cela ne leur donne aucune légitimité. Ils restent des intrusions grossières, d'autant plus illégitimes que l'auv. possède plusieurs tournures autochtones pour bien faire ressortir l'immédiateté : v. le § 63.

3. Le futur peut remplacer le subjonctif présent dans une subordonnée s'il y a une idée de certitude : creze pa que vendro : je ne crois pas qu'il vienne (en fait je suis pratiquement sûr qu'il ne viendra pas).

Conditionnel présent :

Conjugaison-type			Variantes possibles
I	PARLA-	1 -io	-iéu, -iou, -ious (Y)
II	BAT- (R)-	2 -ias	-is (partie du Mauriacois) ; -iäs (Massifs de l'Est) -ios (SL)
III	GARI-	3 -io	
		4 -iem	-iom (Cantal, SL, parties du Velay) ; -iam(parties du Velay,AB)
		5 -iaz	-iat (haut Allier)
		6 -ion	-iou (Cantal), -ioù (SL), -ian (AB, Y)

- Le -(R)- indique qu'à côté de batio (forme du Nord analogue à celle de l'imparfait), on a batrio au Sud (et dans une partie de l'Auvergne médiane, plus de rares vestiges au Nord).

- L-ESSE : **siio** (Nord), **saio** ou **sario** (Sud).

- **Vî : z-euio** (Nord ; **auio** à l'Est et en AB) ; **z-ouio** ou **z-ourio** (Sud).

- Une variante globale mérite une attention spéciale : **-ié, -iés, -ié, -iem** (ou **-iom**), **-iez** (ou **-iaz**), **-ien** (cp. provençal). On la trouve non seulement dans le Pays Saugain mais aussi, plus ou moins esquissée à certaines personnes ou réalisée à la plupart, le long d'une verticale partant du Bourbonnais Central auvergnat et passant par les Limagnes du Sud. Il semble donc qu'elle a représenté une alternative (avortée en définitive) au type dominant. Des hybridations existent. Elles montrent parfois un embryon d'emploi discriminatif en AB et Limagnes du Sud (-ié, -ias, -io), mais la langue s'accommode en général de la confusion des P1 et P3, P2 et P5 dans la prononciation sans le moindre embarras, ce qui mérite d'être souligné tant l'auv. attache de prix à la clarté du discours (v. ce qui a été dit au sujet de l'imparfait 2).

- Autres variantes : les P1, 2, 3 en Montagne Bourbonnaise, intrusions extérieures fr. prov. : -ren, -ros, -reu. On retrouve -eu ou -ieu (P3 ou P1 et P3) épars en AB. En Montagne Bourbonnaise et dans quelques secteurs vellaves ont été ou sont notées des traces de la conjugaison archaïque -aria, -arias, -aria, -ariam, -ariaz, -arian. Les trois personnes du plur. coexistent en MB avec le sing. ci-dessus. On sait que la morphologie des périphéries est sujette à conserver des archaïsmes et vulnérable aux intrusions.

Emploi :

En gros semblable au fr. Cependant l'auv. affectionne le subj. imparf. au point de l'employer assez couramment dans la proposition principale conditionnelle à la place du cond. présent : me paubre, zeu seubesse, t-eu dïssesse mâ : mon pauvre ami, si je le savais, je ne manquerais pas de te le dire. Cette tournure est considérée comme élégante et admirée par les vieux patoisants les plus compétents.

La conjonction de la proposition subordonnée à la conditionnelle se dit **si** (pron. che) dans le Nord et dans une partie de l'Auvergne médiane (cf. fr., espagnol, catalan), se plus au Sud (cf. autres langues latines sauf roumain). Le romanche dit sche, presque analogue à l'auv. septentrional en apparence, mais appartenant à la lignée de **se**.

Nota : Dans la phrase conditionnelle subordonnée, le **si** (pron. che) ne s'élide pas dans l'écriture mais dans la pron., ce qui peut être important dans la versification : si én rouland vê (pron. : chén roulan vé) : s'il vient un vagabond.

60. TEMPS COMPOSES ACTIFS :

Ils se construisent comme en français. L'auxiliaire employé avec le participe passé est ordinairement le même. Cependant, sur la bordure arverno-bourbonnaise et dans une partie de la Basse Auvergne, notamment en Limagne et en Combraille du Nord, vî/aveire a pu s'étendre aux dépens de l-esse dans des verbes de changement d'état où le fr. utilise être : z-à mountàd sunaut : il est monté là-haut, z-on vendüd simplei : ils sont devenus fous, z-ai nàd là feirà : je suis allée à la foire. Notons que pour : "être allé", l'auv. préfère dire : sei eitàd, z-éron eitàd et dans ce cas tous les parlers sains restent fermes sur l'usage : le verbe l-esse se conjugue avec lui-même comme auxiliaire. L'extension de vî provient des dialectes médioromans plus septentrionaux de la France Centrale. Elle est inégale : z-à mountàd est plus étendu que z-à vendüd.

- **Passé composé** : z-ai parlàd, batüd, batîd, prez/prendüd, voudüd, dît... Mais il faut se rappeler que l'auv. réel (non le français patoisé !) emploie très souvent le passé défini (prétérit) là où le fr. se sert du passé composé : aspect perfectif d'événements achevés (entièrement situés dans le passé) et bien datés dans l'esprit de celui qui parle.

- **Plus-que-parfait** : z-aio parlàd, batüd, batîd, prez/prendüd, voudüd, dît...

- **Passé antérieur** : z-adiéte (z-aguère) parlàd, batüd, batîd, prez/prendüd, voudüd, dît... Ce temps ne s'emploie que dans des subordonnées de temps : cand z-adiê saràd là puortà, se

travïrê : quand il eut fermé la porte, il se retourna.

- **Futur antérieur :** z-eurei (z-ourei) parlåd, batüd, batïd, prez/prendüd, voudüd, dïl... Le plus souvent dans des subordonnées de temps, mais aussi dans des propositions indépendantes, comme en fr. : z-euro eubledåd : il aura oublié.

- **Passé composé du subjonctif :** que z-aje (z-ache) parlåd, batüd, batïd, prez/prendüd, voudüd, dïl...

- **Plus-que-parfait du subjonctif :** que z-adiesse (S: z-aguésie) parlåd, batüd, batïd, prez/prendüd, voudüd, dïl...

- **Conditionnel passé :** z-euio (z-ouio, ourio) parlåd, batüd, batïd, prez/prendüd, voudüd, dïl...

- **Passé de l'infinitif :** vî (aveire) parlåd, batüd, batïd, prez/prendüd, voudüd, dïl.

61. TEMPS COMPOSES PASSIFS :

Ils se forment comme en fr. Cependant, il convient de bien prendre garde à l'accord du participe passé, sensible à l'oreille et non uniquement orthographique. De plus, dans les temps bi-composés (participes passés d'"être" et du verbe conjugué), il faut bien se rappeler la variabilité d'eitåd, alors qu'"été" est invariable. Voici des exemples des différents temps avec le verbe blassâ : blesser.

- **Présent :** sei blassåd, z-ei blassadå, sem blassad, son blassada.

- **Imparfait :** z-érå blassåd, z-éreis blassadå, z-erez blassad, z-éron blassada.

- **Passé défini :** sidiê (fudiê) blassåd, sidiéteis (fudiéteis) blassadå, sidiétem (fudiétem) blassad, sidiétaz (fudiétaz) blassada.

- **Futur :** sirei blassåd, siro blassadå, sirem blassada, siron blassad.

- **Conditionnel présent :** siias blassad, siio blassadå, siiaz blassad, siion blassada.

- **Présent du subjonctif :** que siache pa blassadå : qu'elle ne soit pas blessée, que siache pa blassåd, que siachem pa blassad, que siachaz pa blassada.

- **Imparfait du subjonctif :** que sidiesså (fudiesså) pa blassåd/blassadå, que sidiessem (fudiessem) pa blassad/blassada.

- **Passé composé :** sei eitåd blassåd, z-ei eitadå blassadå, sem eitad blassad, son eitada blassada.

- **Plus-que-parfait :** z-ére eitåd blassåd, z-érå eitadå blassadå, z-érem eitad blassad, z-éron

eitad blassad.

- **Passé antérieur** : cand fudiéte eitàd blassàd, cand sidiê eitadà blassadà, cand fudiétaz eitad blassad, cand sidiéton eitada blassada.

- **Futur antérieur** : cand siras eitàd blassàd/eitadà blassadà, cand sirez eitad blassad/eitada blassada.

- **Conditionnel passé** : siio eitadà blassadà, siiaz eitad blassad.

62. TEMPS SURCOMPOSES :

Ils existent aussi en fr., mais il y sont peu usités : on ne les entend que dans la conversation soignée de gens instruits. Au contraire, l'auv. en fait grand emploi pour rendre une action qui s'est produite dans le passé à une date incertaine et dans des conditions qu'on ne saurait préciser. En somme, c'est un passé vague. Il est facile d'en avoir déjà une idée à travers le français populaire régional qui l'utilise beaucoup : je l'ai eu su, je l'ai eu connu, j'en ai eu fait, j'en avais eu mangé, si je l'avais eu su, je l'aurais eu prévenu. Les sens du fr. courant qui sont ainsi exprimés sont : "il m'est arrivé de...", "il s'est trouvé que..." et plus populairement : "je me suis trouvé de...", "il a pu arriver que...", "il a pu se trouver que...", etc...

Les temps surcomposés se forment avec : une forme conjuguée de vî au temps convenable + le participe passé accordé de vî + le participe passé accordé du verbe conjugué. Deux temps manquent : le prétérit (passé défini) puisqu'il correspond à des faits bien situés dans la mémoire de celui qui parle et par voie de conséquence le passé antérieur. Par contre, le subjonctif imparfait est courant, son affectation au doute et à l'incertitude s'accordant parfaitement avec le passé vague. Voici des exemples :

- **Passé surcomposé** : zeu z-ai düd seubud : j'ai bien pu le savoir, il a pu m'arriver de le savoir ; l'ai düdà vedüdà : il m'est arrivé de la voir, je l'ai bien vue mais quand ?

- **Plus-que-parfait surcomposé** : L'aio düdà mandadà : il lui était arrivé de la convoquer, il s'était trouvé de la convoquer, il avait pu la convoquer ; la z-aion düda mandada.

- **Futur antérieur surcomposé** : zeu z-eurei düd euvïd : j'aurai pu l'entendre, il se peut bien en effet que je l'ai entendu ; leù z-euro düd engueitad : il aura pu les regarder, il aura pu se trouver qu'il les ait regardés.

- **Conditionnel surcomposé** : ne z-euio düd credàd : il nous aurait sans doute appelé (dans ce cas-là) ; la z-euion düda credada : ils n'auraient pas manqué de les appeler.

- **Subjonctif imparfait surcomposé** : L'adiesse mâ düdà vedüdà : si seulement j'avais pu la voir, si j'avais eu la chance de la voir ; la z-adiessaz mâ düda vedüda : si seulement vous les aviez vues, etc...

Outre le passé vague, les temps surcomposés expriment aussi une nuance d'incertitude générale dans le souvenir : zeu z-ai düd lejid : je l'ai eu lu, peut vouloir dire que non seulement on ne se rappelle pas quand, mais qu'on n'a pas le souvenir précis de ce qu'on a lu.

Dans certains cas, les temps surcomposés peuvent exprimer une nuance de "suracomplissement" : l'à düd batïnàd teusituo : il a eu vite fait de lui clouer le bec, il te lui a cassé le morceau !

On voit la grande richesse de signification idiomatique de ces temps très vivants, qui sont d'un maniement difficile et lourd au premier abord pour le francophone, mais qui viennent tout naturellement à l'esprit du véritable arvernisant et qui expriment réellement l'esprit de la langue, sans comparaison avec ce que seraient les transpositions littérales du fr. qui leur correspondent. Aussi toute personne qui a l'ambition de maîtriser l'auvergnat doit s'exercer assidûment à les former dans un premier temps, puis à les employer et à les penser réellement.

63. TEMPS COMPOSES PROPRES A L'AUVERGNAT :

Ce sont en fait des tournures syntaxiques très originales qui rendent des nuances de temps présentes en fr. sous des formes bien différentes ou bien sans équivalent dans la langue de l'Etat.

- **Passé immédiat** : En fr. "je viens de...". En auv. il y a 2 degrés :

  - Verbe au présent + mâ : ribe mâ : je viens d'arriver (j'arrive sur l'instant).

  - Verbe au passé, en général prétérit (mais l'imparfait est possible) + adeî : ribéte adeî : je suis arrivé il y a un instant (mais maintenant ce qui compte est que je suis là ; il y a un instant **déjà** que je suis arrivé) ; ribavon adeî: ils arrivaient il y a un instant (ils étaient en train de débarquer).

On peut aussi employer chabe (mâ) : chabe mâ de sejâ nà lüzarnà : je viens de couper une luzerne ; chabe de passâ nà semanà d'enfiâ : je viens de passer une semaine infernale ; chabe dreit de m'en seventâ : je viens juste de m'en souvenir.

Il faut fuir comme la peste de calque du fr. vene de...

- **Futur immédiat** : En fr. "je vais...". Cette tournure fait actuellement des ravages dans le fr. patoisé qui tient trop souvent lieu d'auv. L'étude soigneuse de l'usage de bons locuteurs âgés montre qu'elle est étrangère à la langue qui se sert :

  - soit (**le plus souvent**) du **futur simple**. Il ne faut pas oublier que le fr. "je vais..." perd de plus en plus la nuance d'immédiateté pour remplacer le futur ordinaire. Ce n'est pas le cas en auv. : chantarei "z-ai mâ sin seù" : je vais chanter "je n'ai que cinq sous". Si l'on place mâ après le futur, l'idée d'immédiateté est clairement exprimée : zeu dïrei mâ : je vais le dire.

● soit du **présent + mâ** : me louve mâ : je vais me lever ; credà pa, lai vau mâ : ne crie pas, je vais y aller. On remarque que mâ, accompagnant le présent, signifie à la fois le passé et le futur immédiat selon les situations. C'est la notion de laps de temps présent que l'auv. affectionne de distinguer (cp le démonstratif tĩte/queite) ;

● soit du **présent + teusituo**/tositeu/tositeĩ (tout de suite, immédiatement) : zeu faze teusituo : je vais le faire ;

● soit **sei pà + infinitif** : sei pà partï : je vais partir, je **suis sur le point de** partir ;

● soit, presque exclusivement avec care, le futur redondant : vau nâ care : je vais aller (aller) chercher (puisque care : aller chercher).

Noter que lorsqu'il y a un déplacement effectif pour réaliser l'action considérée, l'emploi de nâ est correct : lai zeu vau prene (va le Ponteumeu) : je vais aller l'y prendre (à Pontaumur).

- **Forme progressive** : En fr. "je suis en train de...". En auv. : **sei partĩd pà** (je suis parti pour), **sei prĩ** (litt. : je suis après) + infinitif : vezeis be que sei prĩ sitâ deu buo : tu vois bien que je suis en train de scier du bois ; sei prĩ zeu carculâ : je suis en train d'y réfléchir ; son prĩ beure : elles sont en train de boire (si on dit : son mâ prĩ beure, la nuance est de : laisse-les tranquilles car il leur faut le temps de boire) ; sei partĩd pà sejâ : je suis en train de faucher.

- **Futur différé ou de destination. Sei pà + infinitif,** dont on a vu ci-dessus qu'il peut aussi exprimer le futur immédiat (je suis sur le point de...) rend la destination, l'objectif, le but recherché au bout d'un certain délai : z-ei pà faĩ (faire) medesĩ : il se destine à être médecin, il fait des études pour devenir médecin.

- **Futur hypothétique** ou temps exprimant ce qui risque de se produire, en général **impersonnel,** parfois avec un sujet inanimé, formé à l'aide du verbe **"vouloir" au présent** de l'indicatif ou du conditionnel. Sens fr. "cela risque... il semble que cela va..." : co voù (voudio) s'eibelâ : il semble que le temps va s'améliorer ; co voù pa tene : cela risque de ne pas tenir ; co lï voù petâ pà la ma : cela risque de lui éclater dans les mains (ou, au fig. : de mal se terminer pour lui) ; co voudio lïzâ : le sol semble glissant, il y a risque de glissade ; co se voudio eipessâ : il y a danger que cela se casse.

On peut même avoir l'imparfait, ce qui exprime une sorte de **futur hypothétique du passé** : le so lï voulio davalâ pà la ren : le sac semblait devoir glisser sur ses reins, il semblait que le sac allait glisser de ses épaules ; co se voulio eipessâ : il semblait que cela allait casser. Le fr. populaire régional calque très largement cet usage ("ça voudrait faire beau, ça voulait se casser, ça veut pas tenir").

- **Futur convenu : z-ei dĩt que + verbe conjugué** traduit le fr. : je dois (sans obligation) + infinitif : z-ei dĩt que telefounaro dïmâ : il doit téléphoner mardi.

Nota : deure : devoir de l'argent, rarement devoir, obligation, v. ci-après.

- **Autres constructions verbales de grande fréquence différentes du fr. :**

• j'ai beau + inf. = **poude be + inf.** : poude be fessoulhâ, l'eicharpau jitȧ enquérȧ : j'ai beau sarcler, le chardon pousse toujours ;

• tout en + participe présent = **en tut + infinitif** (cas particulier du gérondif) : en tut chamīnâ : tout en marchant ;

• il n'y a qu'à... = **sufīz de...** : sufīz de zeu seulouvâ : il n'y a qu'à le soulever ;

• je n'ai qu'à... = **tene mâ de...** : tene mâ de me teizâ : je n'ai qu'à me taire ;

• je n'ai plus qu'à..., il ne me reste plus qu'à = **me damourȧ mâ de** : me damourȧ mâ de me teizâ : je n'ai plus qu'à me taire ;

• il faut + subj. = **pronom complément + fau/chau + infinitif** : me lai fau nâ : il faut que j'y aille (jamais de subjonctif après falê/chalê en bon auvergnat) ;

• proposition incise (dit-il, fit-il, répliqua-t-il, observa-t-elle, etc...) : **si + prétérit** : si dīssê, si fadiê, si rebīquê, si piê. Si vient du latin sic et se pron. (che) ;

• expression de **l'âge avec le verbe d-esse** : sem deu pari(r) ten : nous avons le même âge ; z-ei deu ten de Mechau : il a l'âge de Michel ; de cau ten seis ? quel âge as-tu ? Par ailleurs : bei vīn nada de ten : à l'âge de vingt ans ;

• il y a + expression de durée : **co fai** : co fai be sen nada : il y a bien cent ans ; co fai mâ trei semana : il n'y a que trois semaines ;

• être + nom de métier, d'état : **faī(re) le/lȧ...** : fai/foé le maneichau, lȧ garianȧ : il est maréchal ferrant, elle est entraîneuse (de cabaret) ;

• équivalents de "devoir". Il faut bien distinguer :

. L'obligation : **Te fau** eitudiâ : tu dois étudier. Co tenio d'esse : cela devait être.

. L'engagement : **Z-érȧ dīt que** vendion : ils devaient venir (litt. : il était dit qu'ils viendraient).

. La dette : Lī **devion** trei milȧ fran : ils lui devaient trois mille francs. L'emploi de deure dans le sens d'"être obligé de" n'est cependant pas incorrect, mais il est beaucoup plus rare qu'en fr.

. La supposition : **si creio/dīio** que mencȧ pa de parpalhoù : elle ne doit pas manquer de soupirants. Le verbe est à la P1 ou à la P4. Cette tournure traduit aussi "on dirait que..." (qu'elle ne manque pas de soupirants). Dans ce cas, elle peut aussi se mettre à la P6 (si creion, si dīion), notamment pour prendre du recul personnellement par rapport à la supposition ; et elle peut employer d'autres verbes : majinaion... : majinaion/dīion/creion que se pre-

chon : on dirait qu'ils approchent. On peut aussi dire : **si pareis...** : si pareis co deifoudrinà : ça doit être affolant ; ou employer le conditionnel : co ve deifoudrinaio.

- "être capable de", "être incapable de" : **l-esse (pa) dĩn le ca de** : son dĩn le ca de pa zeu seubre ! : ils sont capables de ne pas le savoir ; sei pa dĩn le ca d'eu faî : j'en suis incapable ;

- **sa be** : je sais bien, **sa pa** : je ne sais pas sont des formules apocopées courantes à la place de sabe be, sabe pa ;

- **z-à pà, tê pà** : il a de quoi + infinitif : z-à pà se deipeità : il a de quoi de débrouiller ;

- expression de "c'est, ce sont..." etc... contrairement à l'usage français officiel, mais conformément à celui du français populaire réel, l'auvergnat emploie le singulier seul : qu'ei (var. cou ei, sud : co's) : c'est, ce sont ; qu'érà (cou érà) : c'était, c'étaient ; co siro (co saro) : ce sera, ce seront ; co siio (co sario) : ce serait, ce seraient ; co fudiê/co sidiê (co fuguê, co saguê) : ce fut, ce furent ; que co siache (siaje) : que ce soit, que ce soient ; que co fudiessà/sidiessà (fuguésie, saguésie) : que ce fût, que ce fussent. Ex. :qu'ei ma fìlha : ce sont mes filles ;

- traduction d'"il y a". Les combinaisons sont nombreuses. Voici les plus courantes réunies en tableau :

IL Y A	IL N'Y A PAS	Y A-T-IL ?	N'Y A-T-IL PAS ?
c'lai z-à, cou lai z-à	**c'lai z-à pa**	**c'lai z-à cou ?**	**c'lai z-à cou pa ?**
lai z-à	**lai z-à pa**	**lai z-à co ?**	**lai z-à co pa ?**
i z-à, ou i z-à	i z-à pa	i z-à co ?	i z-à co pa ?
i à (Sud)	i à pa	i à co ? i à t-eu?	i à co pa ?
cou z-à, cou n-à (NO)	cou z-à/n-à pa	cou z-à cou ?	cou z-à/n-à cou pa
n-à, ou n-ï à (AB)	ou n-ï à pa	n-à t-ou ?	n-à t-ou pa ?
tê, co tê, ou tê/ten(Est)	ou tê pa, co tê pa	tê co ? tê ou ?	tê co pa ? tê ou pa ?
sai à (Ambertois)	sai à pa	sai à co ?	sai à co pa ?
IL Y EN A	IL N'Y EN A PAS	Y EN A-T-IL ?	N'Y EN A-T-IL PAS ?
c'lai nen z-à	**c'lai n'à/nen z-à pa**	**c'lai n'à/nen z-à co ?**	**c'lai n'à co pa ?**
lai n'à	**lai n'à/nen z-à pa**	**lai n'à/nen z-à co ?**	**lai n'à co pa ?**
i nen z-à	i n-en z-à pa	(i) nen z-à co ?	(i) nen z-à co pa ?
n'i à	n'i à pà	n'i à co ?	n'i à co pa ?
ou nen z-à	ou nen z-à pa	ou nen z-à co ?	ou nen z-à co pa ?
cou nen z-à, cou n'à	cou n'à/nen z-à pa	cou n'à/nen z-à co ?	cou n'à/nen z-à co pa ?
co/ou nen tê	co/ou nen tê pa	ou nen tê co ?	nen tê co pa? ou nen tê pa?
sai n'à	sai n'à pa	sai n'à co ?	sai n'à co pa ?

Nota : 1. Les formes d'avoir se conjuguent selon le modèle courant : c'lai z-aio, c'lai z-euro co pa ? c'lai n'euio co pa ? etc...

2. Les formes avec i sont figées en Auvergne du Nord où "y" se dit lai. La forme la plus logique est donc cou lai z-à, mais les abréviations c'lai z-à et lai z-à sont plus habituelles. Les types avec i sont normaux dans le Sud, ceux avec ou caractérisent les bordures septentrionales et le Nord-Est, le sai ambertois est l'équivalent local de lai dans cette expression.

3. Remarquer que dans le Nord-Est, le verbe tene remplace vî dans tous ses emplois sauf comme auxiliaire. K.H. Reichel a cependant relevé des usages auxiliaires de tene. **Tê** est la forme auvergnate courante, **ten**, très rare, est très marginal.

4. **Qu'ei mâ se que + indicatif** ou subjonctif (surtout imparfait) : il n'y a que lui qui...

Qu'ei pa mâ se que... : il n'y a pas que lui qui... ; **z-ei pa te sou pà + infinitif** a le même sens ; z-ei pa te sou : il n'y a pas que lui (employé absolument).

64. TABLEAU DES PRINCIPAUX VERBES IRREGULIERS :

Les formes de base (P1 : première personne ; masc. sing. pour les participes) sont données après l'infinitif dans l'ordre de l'exposé grammatical précédent : PPr (participe présent), PP (participe passé), PI (présent de l'indicatif), PS (pr. du subjonctif), I (impératif), II (imparfait de l'ind.), PD (prétérit), IS (imparfait du subj.), F (futur), C (conditionnel). Les personnes irrégulières de certains temps (en général la P3) sont indiquées. Un seul modèle bas-auvergnat est constant. Les autres ne se distinguent de lui la plupart du temps que par de simples différences phonétiques et sont faciles à reconstituer d'après le chapitre ultérieur sur les traits dialectaux (XX). Cependant, lorsque la distance devient grande, les formes dialectales les plus particulières sont mentionnées entre parenthèses, précédées de l'indicatif abrégé de la division territoriale (P, S, AM, AB, MB, Y, SL) ou bien sans mention particulière lorsqu'il s'agit de l'ensemble ou de vastes secteurs de l'auv. méridional (le plus souvent).

On rappelle une fois pour toutes que :

- les temps composés utilisent en général les mêmes auxiliaires qu'en fr. Sur la bordure arverno-bourbonnaise on peut cependant rencontrer l'auxiliaire aveire avec des verbes tels que nâ (aller), sotre (sortir), venï.

- La plupart des verbes en -re irréguliers en fr. ou dans les langues d'oc méridionales sont régularisés sur le modèle de batre en auvergnat.

- Dans le cas du double infinitif (-re, -î/i) le second, devenu plus courant, suit la conjugaison III régulière et le premier, peu à peu éliminé, la conjugaison II régulière (fuje/fujî : fuir).

- Certains des irréguliers les plus difficiles à conjuguer ne s'emploient qu'à l'infinitif, au participe passé, aux temps formés sur l'infinitif comme le futur, ou bien sont purement et simplement remplacés par un verbe régulier en -â, ce qui n'est qu'un cas particulier de la simplification générale de la conjugaison déjà signalée : maure (moulïnâ), fuje/fujî (se seuvâ), comme sotre/sortre (seutâ à l'Ouest), crebï (ne s'emploie plus que pour "recouvrir les semail-

les" ; il est remplacé dans les sens généraux de "couvrir" par coatâ ou brejâ), durbï (seulement au Sud, ailleurs badâ). Des verbes comme junhe, teisse, tenhe sont en fait à peu près totalement remplacés par des réguliers en -i comme junhî (joindre, atteindre, rejoindre), teisî (tisser), tenhî (teindre ; tenhe peut exister comme inf. irrégulier de tene dans l'Est). Le mouvement de régularisation-simplification sur les conjugaisons I et II est irrésistible et général. Il serait absurde de se priver des facilités qu'il offre.

- **ANA** : v. nâ.

- **BEURE/BIURE, BIOURE** : boire. PPr bevent ; PP bedüd (begud) ; PI beve, 3 beu ; PS beve, 3 beve ; I bevà, bevem, bevaz ; II bevio ; PD bediéte (beguéte, beguére) ; IS bediesse (beguésie) ; F beurei ; C beuio ; on a aussi : buve, buvio, budiéte, budiesse, buio.

- **CARE** : aller chercher ; employé uniquement à l'infinitif (nâ care : aller chercher). Var. : périphérique : quére.

- **CHALÊ** : falloir, impersonnel, équivalent de falê : PP choudüd (chougud) ; PI chau/chou ; PS chalhe ; II chalio (chaguio) ; PD chouguê ; IS chouguesse (chouguésie) ; F choudro ; C choudio (choudrio).

- **CHEUBRE** : être contenu dans, entrer dans. On n'emploie guère que les personnes 3 et 6 pratiquement régulières (conj. II : cheub, cheubon ; cheube, cheubon ; cheubio, cheubion ; cheubessà, cheubesson ; cheubro, cheubron ; cheubio, cheubion. Le PD cheubê, cheubéton est rarissime) et le PP cheubud.

- **CLHAURE/CLAURE** : clore, fermer,enfermer ; rarissime au Nord, rare au Sud, ordinairement remplacé par sarâ : PP clheuz/clauz ; PI clheuve/cleuze, 3 clheuv/clauz ; PS clheuve/clauze, 3 clheuve, clauze ; I : à peu près inusité ; II clheuvio/clouzio ; PD clheudiéte/clouguére ; IS clheudiesse/clouguésie ; F clheurei/clourei ; C clheuio/clau(r)io. Il n'y a pas en principe de collision avec clheuvâ : clouer (ex. : clheuvarei : je clouerai), sauf au présent.

- **COUNEISSE** (infinitif très diversifié : counître, counütre, counioutre...) : connaître. PPr couneissent ; PP couneisud (counedüd, counegud) ; PI couneisse, 3 couneis ; PS couneisse, 3 couneisse ; I couneissà, couneissem, couneissaz ; II couneisio ; PD couneisséte (counediéte, couneguére) ; IS : couneissésse (counediesse, couneguésie) ; F couneitrei ; C couneitio (couneitrio).

On remarquera que les formes-types sont pratiquement régulières. Se conjuguent de même les autres verbes en -eisse, notamment : pareisse : sembler, paraître ; neisse : naître.

- **COURE** : courir. PPr courent ; PP couredüd (couregud) ; PI coure, 3 cour ; PS coure, 3 coure ; I courà, courem, couraz ; II courio ; PD courediéte (coureguére) ; IS courediesse (coureguésie) ; F courei ; C courio.

Il existe une variante courî, entièrement régulière (conj. III) et très répandue. On rencontre

aussi les variantes courète, couresse, régulières et préférables, car allant dans le sens de la tendance de la langue à la régularisation.

- **COUZE** : coudre. PPr couzent ; PP couzud ; PI couze,3 couz ; PS couze,3 couze ; I couzà, couzem, couzaz ; II couzio ; PD couzéte (couzeguére) ; IS couzesse (couzeguésie) ; F coudrei ; C coudio (coudrio).

La variante couzî, très répandue est entièrement régulière (conj. III).

- **CRANHE/CRANJE** (autre infinitif : cranître) : craindre. PPr cranhent ; PP cranhud(cranjud); PI cranhe (cranje),3 cran (cranj) ; PS cranhe, 3 cranhe (cranje, cranje) ; I cranhà, cranhem, cranhaz (cranjà, cranjem, cranjaz) ; II cranhio (cranjio) ; PD cranhéte (cranjéte ; cranhére, cranjére) ; IS cranhesse (cranjesse ; cranheguésie, cranjeguésie) ; F crandrei (cranjerei, cranherei, cranîtrei) ; C crandrio, cranjio, cranîtio.

Ces difficultés sont souvent éludées par la conjugaison entièrement régulière de la variante cranï (cranïsse, cranïsio, cranïsséte, cranïrei, craniio, I cranïssà, PP cranïd, etc...). Des formes comme cren, crendrei sont du fr. patoisé.

- **CREÎ/CREIRE** : croire. PPr crezent ; PP crezud (cregud) ; PI creze, 3 crei ; PS creze, 3 creze ; I crezà/crei, crezem, crezaz ; II crezio ; PD crezéte (crezeguére, creguére) ; IS crezesse (crezeguésie, creguésie) ; F creirei ; C creio (creirio).

- **CREISSE** : croître. PPr creissent ; PP creisud ; Pi creisse, 3 creis ; PS creisse, 3 creisse ; I creissà, creissem, creissaz ; II creisio ; PD creisséte (creisseguére) ; IS creissesse (creisseguésie) ; F creisserei (creitrei) ; C creisseio (creisserio).

Souvent remplacé par creisî, régulier ou mieux encore par pourfîtä, eumentâ (I conj.).

- **DEURE/DIEURE** : devoir (de l'argent, une reconnaissance, etc...). PPr devent ; PP dedüd (degud) ; PI déve, 3 deu/dieu ; PS déve, 3 déve ; II devio ; PD dediéte (dieuguéte, deuguére) ; IS dediesse (dieuguesse, deuguésie) ; F deurei, dieurei ; C devio.

- **DÏ, DIRE** : dire (parfois deire dans le Sud). PPr dïzent ; PP dït, dïzud ; PI dïze, 3 dïz ; PS dïje 3 dije (parfois dïche dans la région clermontoise) ; I dïjà, dïjem, dïjaz ; II dïzio ; PD dïsséte (dïguére) ; IS dïssesse (dïguésie) ; F dïrei ; C dïio.

- **DOÙRE** : faire mal (se doùre : avoir mal, souffrir) : PI 3 doù, me doule... ; PS doule, me doule ; II doulio, me doulio ; PD doudiê, douguê (me douléte, me douguére) ; IS doudiesse, douguésie, me doulesse, me douguésie ; F douro, me dourei ; C douio, me dou(r)io.

Devenu rare, remplacé par : faire mau et par padï/patï, régulier. Les formes doure (infin.) et dou (prés. P3) existent aussi : le verbe est alors pratiquement régulier.

- **EICRÎ** est entièrement régulier en Auvergne du Nord, sauf au PP : eicrit : eicrissent ;

eicrisse ; qu'eicrisse (ou : eicriche) ; eicrissà (ou : eicrichà) ; eicrisio ; eicrisséte (eicridiéte) ; eicrissesse (eicridiesse) ; eicrirei ; eicriio.

Il y a des restes d'**eicrieure**, conjugué irrégulièrement comme **escrioure** d'Auvergne méridionale : PPr escrivent ; PP escridüd, escrigud ; PI escrive,3 escriou ; PS escrive ,3 escrive ; I escrivà, escrivem, escrivaz ; II escrivio ; PD escriguére ; IS escriguésie.

Plusieurs composés (beaucoup moins utilisés qu'en fr.) suivent l'un ou l'autre de ces modèles. Ex. : **tracrî** : transcrire, tracrisse, tracrisio, tracrisséte, etc... Mais attention ! on a marcâ pour : inscrire et prescrire, deipîntâ ou d'autres verbes pour : décrire, etc...

- **FAÎ/FAIRE, FOÉRE** (FÂ, rare sur les périphéries méridionales). PPr fazent ; PP fait/foet ; PI faze, 3 fai/foé ; PS faje/fache, 3 faje, fache ; I fajà, fajem, fajaz ou : fachà, fachem, fachaz ; II fazio ; PD fadiéte (faguére) ; IS fadiesse (faguésie) ; F farei ; C faio (fario).

Dans le Sud Est (Sud du Velay et abords) s'est parfois conservé le présent de l'indicatif irrégulier qu'on trouve dans les textes bas-auvergnats du XVIIe s. : fau, fas, fai, fazem, fazez, fon. On voit bien ainsi comment a été régularisée la conjugaison de ce temps sur la base des P4 et 5.

Tous les verbes en **-aire** s'alignent sur fai(re). Ex. : **plaire, traire** : tirer, jeter, couler fort ; **se jaire** : se coucher (jaire : être couché) ; jaire peut être remplacé par coeijâ, **retraire** est remplacé par retïrâ : ressembler. Noter qu'on peut aussi écrire : **faére, jaére, plaére**, etc...

- **FALÊ** : falloir, impersonnel. PP foudüd (fougud) ; PI fau ; PS que falhe ; II falio ; PD foudiê (fouguê) ; IS foudiessà (fouguesse) ; F foudro ; C foudio.

Noter le grand parallélisme avec chalê ; falê, utilisé en Auvergne du Nord est authentiquement auv. et ne vient pas du fr.

- **LEURE** : luire. PPr leuzent ; PP leudüd ; PI leuze ou leuve,3 leuz/leuv ; PS leuze/leuve, 3 leuze/leuve ; II leuzio/leuvio ; PD leudiéte ; IS leudiesse ; F leurei ; C leuio.

On emploie surtout le composé **traleure** : resplendir. Pour leure on préfère dire : lüzentâ ou d'autres mots de conjugaison simple. **Dîtreure** : détruire, comme leure, ordinairement remplacé par deimoulï.

- **MAURE/MOURE** : moudre. PP moudüd. Autres formes utilisées : PI moude, 3 moud ; PS moude,3 moude ; II moudio ; PD moudéte ; IS moudesse ; F moudrei ; C moudio ; **moulînâ** : moudre le café.

- **MOUZE** : traire : PPr mouzent ; PP mouzud ; PI mouze, 3 mouz ; PS mouze, 3 mouze ; I mouzà, mouzem, mouzaz ; II mouzio ; PD mouzéte ; IS mouzesse ; F mouzerei/moudrei ; C mouziio (intrusion de la conjugaison de mouzî). Peut être remplacé par mouzî et aiâ, tous deux réguliers.

- **NÂ** (ANÂ). Ce verbe est de loin le plus polymorphe de l'auv. Ses variétés défient la description. On ne donne ci-après qu'un choix des plus caractéristiques. PPr (très rare) nent (anent) ; PP nàd (anàd) ; PI vau, vas, vai/voé, vem, vez , von (S : vaze, vazeis, vai, vazem/ anom, vazez/anez, vazou ; région thiernoise, présent refait sur voé : voéde, voédis, voé, voédem, voédez, voédon ; on trouve aussi nanhe, 3 nanhà, refait sur le PS) ; PS nanhe, nanheis, nanhe, nanhem, nanhez, nanhon ; I vai/voé, nem, naz/nanhà, nanhem, nanhaz (S : vai, anem/anom, anaz) ; II nave (anave) ; PD néte (anére) ; IS nanhesse (anésie) ; F nïrei (anarei) ; C nïio (anaio/anario).

Nota : à côté de s'en nâ, le Nord a aussi se nâ : s'en aller. Les parlers limagnais avancés tendent à développer la régularisation totale (verbe du gr. I) sur le radical du subj. présent étendu à tous les temps **nanh-**, voire sur **nan-** : Pi nanhe ; II nanhavà ; PD nanhéte ; F nanharei ; C nanhaio ; PP nanhàd. C'est au moins une bonne solution pédagogique.

- **PAREISSE** : v. couneisse.

- **PLANHE/PLANJE** (sud ouest) : plaindre. V. cranhe/cranje. Il existe aussi planï, régulier (Ambertois), IIIe conj., comme cranï et d'autres équivalents réguliers du gr. I, très usités (greuzâ, lanhâ... qui correspondent le plus souvent à : se plaindre).

- **PLEURE** (Ouest)/**PLOÙRE** (Est) : pleuvoir, impersonnel. PPr pleuvent/ploient. PP pleudüd (pleugud, ploiud) ; PI (co) pleu/ploù ; PS pleuje/plouve ; II pleuvio/pluio, plouvio ; PD pleudiê (plouguê) ; IS pleudiessà (plouguésie) ; F pleuro/plouro ; C pleuio/plouio.

- **POUDEÎ** (poudê, poeire, pougure) : pouvoir. PPr poudent ; PP poudüd (pougud) ; PI poude ou puode, pode, 3 poud, puod, pod ; PS peuche ; II poudio ; PD poudiéte (pouguére) ; IS poudiesse (pouguésie) ; F poudrei (poeirei) ; C poudio (poeio).

- **PRENE** : prendre. PPr prenent ; PP prendüd (régularisation), prez ; PI prene, 3 prê ; PS prenhe, 3 prenhe ; I prenhà, prenhem, prenhaz ; II prenio ; PD prendiéte (prenguére) ; IS prendiesse (prenguésie) ; F prendrei ; C prendio (prendrio).

- **QUEURE** : cuire, faire cuire. PPr queuzent ; PP queut ; PI queuze, 3 queuz ; PS queuze, 3 queuze ou queuche ; I queuzà, queuzem, queuzaz ; II queuzio ; PD queuzéte ou queudiéte ; IS queuzesse, queudiesse ; F queurei ; C queuio.

- **RASSEBRE/ARSEBRE** : recevoir. PPr ressebent/arsebent ; PP rassebud/arsebud ; PI rassebe/arsebe, 3 rasseb/arseb ; PS rassebe, 3 rassebe ; I rassebà, rassebem, rassebaz/ arsebà, arsebem, arsebaz ; II rassebio/arsebio ; PB rassebéte/arsebéte (rassebeguére) ; IS rassebesse/arsebesse (rassebeguésie) ; F rassebrei/arsebrei ; C rassebio/arsebio.

De même se conjuguent : coussebre : concevoir ; parsebre : percevoir (le plus souvent remplacé par parsenhâ, régulier). Il y a un polymorphisme luxuriant de l'infinitif : resseure, arseure, rasseupre, rassaupre, etc...

· **RÎ** (rire, S : reire) : rire. PPr rizent ; PP rizud/ridüd ; PI rize, 3 riz ; PS rize, 3 rize ; I rizà, rizem, rizaz ; II rizio ; PD risséte (s : riguére) ; IS rissesse (s : riguésie) ; F rirei ; C riio (S : parfois ririo).

· **SEUBRE** (saubre, saupre, sagure) : savoir. PPr sabent ; PP seubud (sougud, seubegud) ; PI sabe, 3 sàb ; PS sache ; I sachà, sachem, sachaz ; II sabio ; PD seubéte (seubeguére, souguére) ; IS seubesse (seubeguesse, souguésie) ; F seubrei (soubrei) ; C seubio (soubrio).

· **SÉGRE** : suivre. PPr seguent ; PP sedüd (segud) ; PI ségue, 3 ség ; PS ségue, 3 ségue ; I ségà, seguem, segaz ; II sedio (seguio) ; PD sediéte (seguéte, seguére) ; IS sediesse (seguésie) ; F segrei ; C sedio (seg(r)io).

Une conjugaison en -â (segâ), régulière, refaite sur l'impératif existe dans la Limagne. Aparségre : apercevoir se conjugue de même.

· **SINTRE** : sentir. PPr sintent ; PP sintüd ; PI sinte, 3 sint ; PS sinte, 3 sinte ; I sintà, sintem, sintaz ; II sintio ; PD sintéte (sinteguére) ; IS sintesse (sinteguésie) ; F sintrei ; C sintio (sintrio).

Il existe une conjugaison régulière : sintï qui déborde ordinairement sur le futur et le conditionnel de sintre (sintïrei, sintïio).

· **SOTRE/SORTRE** : sortir. PPr sourtent ; PP sourtïd ; PI sorte, 3 so(rt) ; PS sorte, 3 sorte ; I sortà, sourtem, sourtaz ; II sourtio ; PD sourtéte (sourtïguére) ; IS sourtesse (sourtïguésie) ; F sourtïrei ; C sourtïio.

On voit dans cet irrégulier, qui n'est plus utilisé que sporadiquement dans l'Est, la pénétration des formes régulières de sourtï, qui peut aussi être conjugué intégralement selon le gr. III régulier. Une autre régularisation intervient avec la généralisation des formes en -ou- dans sortre : sourtre, sourte, sourtà. Ne pas oublier que tout l'Ouest emploie seutâ (soutâ en Mauriacois), régulier du groupe I.

· **SUFÏ** : suffire. PPr sufizent ; PP sufïdüd ; PI sufïze, 3 sufïz ; PS sufïze/sufïche, 3 sufïze/sufïche ; I (presque inusité) sufïzà, sufïzem, sufïzaz ; II sufïzio ; PD sufïsséte/sufïdiéte (sufïguére) ; IS sufïssesse/sufïdiesse (sufïguésie) ; F sufïrei ; C sufïio.

Existe aussi sous la forme eisufï ; concurrencé par bouzï, régulier groupe III.

· **TENE** (tenhe, tenï) : tenir. PPr tenent ; PP tendüd (tengud) ; PI tene, 3 tê ; PS tenhe, 3 tenhe ; I tenhà, tenhem, tenhaz ; II tenio ; PD tendiéte (tenguére) ; IS tendiesse (tenguésie) ; F tendrei ; C tendio (tendrio).

Tene a aussi le sens d'avoir, posséder. Tenï est un leurre : il n'y a pas de conjugaison sur le IIIe groupe. Aucune confusion avec tendâ : tendre, verbe régulier du premier groupe.

- **TOURSE** (tuorse, torse) : tordre. PPr toursent ; PP toursud ; PI tourse, 3 tours ; PS tourse, 3 tourse ; I toursà, toursem, toursaz ; II toursio ; PD toursète/tourdiéte ; IS toursesse (tourdiesse) ; F tourdrei ; C tourdio.

Le -r- tend à s'effacer dans de nombreux parlers. On peut avoir des formes en -uo- exactement homologue de celles en -ou-. L'ancien participe passé tuors/tuort n'existe plus que comme adjectif.

- **VALEΐ/VALE** : valoir. PPr valent ; PP veudüd, vadüd ; PI vale, 3 vau ; PS valhe ; II valio ; PD veudiéte ; IS veudiesse ; F veudrei ; C veudio.

Nombreuses collisions avec vouleΐ : au présent (Nord), dans les autres temps (Sud, à cause de la phonétique en -ou- au lieu de -eu-).

- **VEΐ/VEIRE** : voir. PPr vezent ; PP vedüd (vegud) ; PI veze, 3 vei/veu ; PS veje ; I vejà, vejem, vejaz ; II vezio ; PD vediéte (veguére) ; IS vediesse (veguésie) ; F veirei ; C veio (veirio).

- **VENΐ** : venir. PPr venent ; PP vendüd (vengud) ; PI vene, 3 vê ; PS venhe ; I venhà, venhem, venhaz ; II venio ; PD vendiéte (venguére) ; IS vendiesse (venguésie) ; F vendrei ; C vendio (vendrio).

Venΐ est un leurre : pas de conjugaison sur le IIIe groupe. Seules collisions avec vendre : vendüd, vendrei, vendio.

- **VIEURE** (viure, vioure) : vivre. PPr vieuvent, vΐvent ; PP vieudüd (vieugud) ; PI vΐve, 3 vieu (viu, viou) ; PS vΐche ; I vΐchà, vΐchem, vΐchaz ; II vΐvio ; PD vieudiéte (vieuguére) ; IS vieudiesse (vieuguésie) ; F vieurei ; C vieuio.

Le Cantal utilise vΐscâ, régulier gr. I, refait sur le PS vΐsque.

- **VOULEΐ** (voulê, vougure) : vouloir. PPr voulent ; PP voudüd (vougud) ; PI voule, 3 vou/voù/vô ; PS voulhe ; I voulhà, voulhem, voulhaz ; II voulio ; PD voudiéte (vouguére) ; IS voudiesse (vouguésie) ; F voudrei ; C voudio (voudrio).

Il existe aussi une conjugaison vuole : il suffit de remplacer -ou- par -uo- partout. On trouve des restes de l'opposition o tonique -ou atone, surtout au Sud. Les parlers de Basse Auvergne emploient souvent vale (v. valê) pour voule (tout le présent).

Il est fortement recommandé d'utiliser partout le modèle le plus simple, le plus clair, le plus régularisé, d'autant que c'est une tendance très nette de la langue.

65. ESSAI DE CLASSEMENT PAR TYPES DES VERBES IRREGULIERS AUVERGNATS :

1. PRELIMINAIRES :

- Les irrégularités de la P3 du présent relèvent souvent de simples automatismes phonétiques, comme la vocalisation de -l final : voù/vou/vo : il veut, vau : il vaut.

- De même, le thème du prétérit et du subjonctif imparfait est souvent "faussement irrégulier" : légère modification de voyelle devenue atone, à quoi s'ajoute l'augment de temps palatalisé (-di-) ou non (-gu-). Il ne sera pas compté, mais figurera entre parenthèses dns le tableau ci-après.

- Il y a en général un peu plus d'irrégularités (résiduelles, puisque les parlers ont évolué moins vite) dans le Sud que dans le Nord. Avec cependant de très rares exceptions : anâ est moins irrégulier que nâ (également dïre et rire/reire).

- Si l'on recueille les formes les plus régulières, déjà apparues et appelées normalement à s'étendre, on se rend compte qu'une série de verbes considérés comme irréguliers sont en fait réguliers sous réserve de menues variantes phonétiques en voie d'élimination. Ainsi : cheubre : être contenu dans ; mouze : traire ; ressebre/arsebre : recevoir ; coussebre : concevoir; sintre: sentir. L'inf. sourtre rend régulier (sur la conj. II) le verbe sortre (seul l'infin. archaïque est irrégulier ; sourtï est entièrement régulier sur la conj. III) ; planje : plaindre, cranje : craindre sont réguliers sur la conj. II, tout comme planï (planî), cranï (cranî) réguliers sur la conj. III à la différence de planhe et cranhe qui conservent une menue irrégularité de type 1A. Coure : courir, est régulier avec les formes couréte et couresse au prétérit et au subj. imparfait.

- On ne comptera pas non plus les dérivés relevant du système nominal à formes variables, tels les participes passés du genre ridüd : ri, faït/foet, dït.

2. CLASSEMENT SELON LA VARIABILITE DES RADICAUX PRINCIPAUX :

Type 1 : Deux formes principales du radical :

A. Futur et conditionnel distincts de tout le reste : couneis|se et tous les verbes en -eisse (pareisse, neisse...) -couneit- ; cranh|e, planh|e- crand- pland- ; tours|e : tordre - tourd-

B. Infinitif + futur et conditionnel opposés au reste : clhau|re : clore - clheuv-, clheuz- ; crei|re - crez- ; leu|re : luire - leuv/leuz- ; mou|re : moudre - moud- ; beu|re : boire - bev- (buv-) (bedi-/begu-) ; deure : devoir - dev-.

C. Thème du subjonctif présent (+ impératif s'il existe) opposé à tout le reste : poud|eî : pouvoir - pouch- (des irrégularités particulières à divers parlers sont dues à la chute de -d- au contact de voyelles comme o et ou : infin. poeire).

Type 2 : Trois formes principales du radical :

A. Infinitif (+ prétérit et subj. imp.)	Prés. indic. et divers	Prés. subj. et impératif
veire : voir (vedi-/vegu-)	vez-	vej-
vieure : vivre (vieudi-, vieugu-)	vīv-/vieuv-	vĭch-
pleure : pleuvoir (pleudi-, pleugu-)	pleuv-	pleuj-

B. Infinitif	Présent de l'indic. et du subj.	Prétérit
ri(re) : rire	rĭz-	riss (rigu-)

C. Infinitif (et divers temps)	Prés. du subj.	Prétérit (et subj. imp.)
fal-/chal/ê : falloir (P3 : fau/chau)	falh-/chalh-	foudi-/chougu-

On ne tient pas compte de réfections du type choulio, foulio pour chalio, falio.

Type 3 : Deux verbes avec quatre formes principales du radical :

- **Fai(re)** ; fa- (fut. cond.) ; faz- (prés., imp. ind.) ; faj- (subj. prés., impératif) var. fach- (fadi-fagu-). En fait le radical de base est fa- et l'infinitif est dissimilé (cf. aussi foére) : cf. l'infinitif fâ dans une partie du Cantal.

- **Dī(re)** : dĭz- (présent, imparfait) ; dĭj- (subj. prés., impératif) ; diss- prétérit analogique du Nord, qui indique que ce verbe est en train de s'aligner sur la conj. III régulière, ce qui est plus avancé pour rī et déjà réalisé pour eicrī (alors qu'escrioure du Sud reste irrégulier à 2 formes : escriou-, escriv- (+ escrigu- au prétérit et subj. imparf.).

Une **quatrième classe** (on ne peut parler ici de "type") est formée par les **irréguliers profonds** au nombre de **trois :**

- **Nâ**. Le thème du présent comprend : une forme traditionnelle complètement irrégulière (vau) ; une forme refaite par analogie avec faze (vaze) déjà plus régulière ; en Limagne (ce qui n'étonnera pas) une forme refaite sur le subjonctif lui-même refait sur un type palatal : nanhe.

Le futur et le conditionnel sont conjugués sur nĭ- : nĭrei, nĭio.

Le subj. présent et l'impératif sont régularisés sur une conjugaison palatale : nanhe, nanhà (mais il y a beaucoup de restes d'impératif irrégulier).

L'imparfait et le prétérit sont réguliers sur le radical de l'infinitif n- : nave, néte.

Dans le Sud, anâ n'est irrégulier qu'au présent (vaze, avec P4-P5 souvent sur an-, régulier) et au subj. présent (anonhe, naje, vaje, etc...).

- **Vī/aveire** : avoir possède : un type présent entièrement vocalique (z-ai) ; un type du subj. présent et de l'impératif : aj-/ach- ; un type du futur et du conditionnel (z-eurei, z-euio ou

z-ourei, z-ouio) ; le prétérit et le subj. imparfait (z-adiéte, z-adiesse) dérivent de la forme vocalique sans -v- du présent. Cette chute de -v- est régulière au contact de la voyelle a (comme de o et ou). Cependant des parlers du Sud ont pu conserver le -v-.

- **D-esse/I-esse** (eitre, l-estre ne sont que du fr. patoisé) comporte :

. Un présent formé sur l'infinitif (radical s-) mais tout de même irrégulier (P3).
. Un imparfait tout-à-fait irrégulier : z-ére (cependant les désinences sont régulières).
. Un radical si- au futur et au conditionnel : sirei, siio.

Ce radical comporte un augment intégré, au subj. présent et à l'impératif : siache/siaje, siachâ/siajâ.

. Un double radical : fu- (fudi-, fugu-) et si- (sidi-, sigu-) au prétérit et au subj. imparfait. Le second est déjà une forme de régularisation. Ils ont pu avoir autrefois une nuance de sens (cp. guyennais). De nos jours, ils sont strictement équivalents et interchangeables là où on les rencontre tous les deux, car fu- est en moyenne plus septentrional que si- (K.H. Reichel PPDD).

XV. LES MOTS-OUTILS INVARIABLES

66. LES ADVERBES ET LOCUTIONS ADVERBIALES :

Les grammaires classent diversement les adverbes : ex. ceux d'"intensité" qui ne se rencontrent pas dans toutes. Ici, comme dans tout le reste de cet ouvrage, on privilégie d'une part le côté fonctionnel, de l'autre la mise en relief des différences d'usage avec la seule "langue de référence" des Arvernophones, le français. C'est pourquoi par ex. ne figurent pas "que" (v. § 38, relatifs) ni "où" (traité avec "quand" pour des raisons que l'on verra au chap. des conjonctions).

A. Adverbes de manière :

Ils sont si nombreux qu'ils relèvent du dictionnaire. Cependant, les différences avec le fr. dans leur formation sont si fréquentes qu'un développement sur cette question est nécessaire.

● Théoriquement, aux adverbes fr. en -ment correspondent des adverbes auv. formés sur le féminin de l'adjectif ou du participe passé + men : paubramen : pauvrement, brivamen : brièvement, selüdamen : solidement, brudamen : brutalement, rudamen : rudement, eizadamen : facilement, maleizadamen : difficilement. Exceptionnellement il peut arriver qu'un adv. auv. de ce type corresponde à une locution adverbiale fr. différente : deitarmenadamen : avec détermination. Mais c'est le contraire qui est vrai le plus souvent : les formes en -men, jugées longues et lourdes sont remplacées diversement :

- Par l'adjectif seul : rede : rapidement, rudement, raidement ; proubable : probablement (cependant c'est une intrusion fr. Véritable auv. : mĩe) ; clha(r) : clairement ; queiràd : carrément ; desseparàd/-ad : séparément.

- Par des locutions adverbiales variées. Elles peuvent être des "mots ad hoc" : mĩe; prou: suffisamment ; basseĩ : considérablement, énormément. En général cependant, ce sont de véri-

tables locutions adverbiales comme : de vrei, på de vrei (på de 'rei, de 'rei) : vraiment ; på le mai : essentiellement ; pa parî : différemment ; på le bou(n) : agréablement ; på le moaz : désagréablement ; på rî : risiblement ; deu cuo à lå tîlhå, p'alachou : automatiquement ; biaé bounarmå (ou : mialouzamen) : mielleusement ; biaé encre, biaé rielüd (ou : engounhouzamen): sombrement. Noter qu'heureusement se dit : eirouzamen, mais heureusement que... : bouneu que. Comme on le voit, les modes de formation des locutions adverbiales sont plus variés qu'en fr. Le plus courant est préposition + mots divers (adjectif, nom, verbe) mais il y a aussi des groupes nom + adjectif et les constructions avec prépositions sont multiples : comparer aux ex. ci-dessus : sen barjå : carrément ; bei n'argueu : orgueilleusement ; de bouzinadå, de varalhå : tumultueusement ; te d'én lan (ou : de lonj, de fiau) : couramment ; bei queu : courageusement ; sen remesieu a une foule de signification : impitoyablement, implacablement, décidément, à coup sûr, etc...

Il convient souvent d'analyser la signification réelle de l'adverbe pour obtenir une bonne équivalence auv. : le fr. "absolument" peut ainsi être rendu par : feurtîd, suråd, på le su (affirmation) ; tå fuorså, på le tout ("je veux absolument que...") ; sen remesieu (il refusa absolument).

Eviter avec soin une dégradation analogue à celle du fr. actuel qui, sous l'influence de l'anglais, tend à placer l'adverbe de plus en plus souvent devant le participe passé, alors que le génie de la langue le veut derrière. En auv., ce fut toujours plus net encore et doit le rester (cf. l'adj. devant et derrière le nom, V.23) : s'éron gambîd feurtîdamen : ils s'étaient installés solidement (fr. en voie d'anglicisation : solidement installés).

● Autres adverbes très courants, par ordre alphabétique fr. :

- ainsi : mo co, mo co tî (formules les plus répandues ; Sud : coumå co), d'aneisî ; au sens de "par conséquent" : lendon (Sud : adouncå/-ås). Bel et bien : bounaber (Cantal).

- bien : be, bîn (bian et bien sont des formes fr. non assimilées à rejeter).

Nos textes du XVIIe siècle montrent qu'alors encore l'auv. employait uniquement be, avec tous les sens. Mais bîn est devenu impossible à éliminer : assimilé phonétiquement, il bénéficie surtout d'une spécialisation de sens : on l'utilise surtout avec les verbes vî et d-esse ainsi que dans les significations de "très, beaucoup". Be sert avec les autres verbes et dans le sens de "certes" : zeu vale be : je le veux bien ; le crezétem be padre : nous avons bien cru le perdre ; zeu z-ai be dît : je l'ai bien dit, oui, certes, je l'ai dit ; son bîn bravei : ils sont bien (très) aimables ; z-on bîn de l'auzå : ils ont bien (beaucoup de) du culot. Comme toujours en auv., la nuance de sens qu'on veut souligner l'emporte sur l'automatisme grammatical. Dans les formes composées des verbes (avec l'auxiliaire vî ou d-esse), be l'emporte, mais quelques incertitudes peuvent apparaître (en bonne langue s'entend ; en fr. patoisé, bîn gagne, dégradation à combattre).

- comme : mo (ma, coumå) ; comme ci comme ça : mo co mo co, ensi qu'enseî.

- couché : de lounj, jadüd, coeijåd.

- à croupetons : d'à grapau.

- debout : de pé, plantàd, dreit (ces deux derniers : adjectifs, variables).

- à genoux : de juone ; de janoulhou (Sud).

- mal : mau ; en plus mal : en d'en pîer.

- de même : pariramen, eutreto/eutretan.

- mieux : mîer (miei, mei) ; en mieux : en d'en mîer ; tant mieux : d'en mîer. V. § 24 la confusion phonétique de mei avec mai dans l'Est.

- en ordre, en file, en rang, par catégorie, un par un, au fur et à mesure : på teirå, d'à på (par) teirå, teiråd (adj. variable), de teirå.

- pire : pîer (piei, pei) ; en pire : en d'en pîer ; tant pis : d'en pîer.

- à plat ventre : d'abouchou.

- plutôt : petuo, peteu (Sud : puto).

- à quatre pattes : d'à grapetou/de grapetou.

- sans doute : mîle, saique, janderon (dissimilation de danjeirouz, v. négation).

- seul(s) : te sou.

- surtout : soubretout (Sud : mai que mai).

- à tatons, dans l'obscurité : à l'arbalhou.

- en vain : på re, re faî/faire.

- vite : rede, t'en puostå, vîtamen (Sud : vîste, vîstamen). Lentament se dit : dussamen, d'agrâ ; bélamen et d'aize (Sud).

B. Adverbes de quantité et d'intensité :

- assez : prou. **Nota** : ce mot veut aussi dire : beaucoup, très. Cela dépend du contexte.

- aussi : meitou/moétu (cp. poitevin mé itou, moué itou ; origine anc. fr. "et à tout"). Périphéries : tabe, tabê.

- autant : be to/be ton, eutreto/eutretan, tartan, outanmai/eutanmai.

- autrement : deutramen ; ne pas... autrement : pa mai, pa deutramen : se moutrê pa mai : il ne s'est pas autrement manifesté.

- beaucoup : bîn, te ple, beuco/biauco (Velay : beico, Cantal : berco), mo tout, d'à muo(rt), cant é cant, cau såb cant, atenan (Est). Familièrement on emploie souvent tro : lî vale tro mau : je lui en veux beaucoup : t'én cant correspond plutôt à : quantité de, force, moult : pri t'én cant de bevenda : après moult (force) libations.

- bien des... : prou de.

- combien : cant, combe (combîn est du fr. patoisé). Cant est préféré dans les emplois interrogatifs et combe dans les exclamatifs, surtout seul (o combe !) ou en fin d'énoncé.

- davantage : mai ; bien davantage : prou mai ; encore davantage : én boun mai.

- environ, à peu près : pau prî, l'entu/l'entou de.

- extrêmement : basseî, outre : basseî entriboulhàd : extrêmement compliqué ; outre liun : extrêmement loin.

- fort : prou ; qu'ei prou maleizad : c'est fort difficile.

- guère : gueire/gaire. On dit souvent (mais non obligatoirement) : pa gueire, loc. passée en fr. populaire régional.

- moins : mïn/mï/men ; de moins en moins : cha mïn ; encore moins : én boun mïn ; un peu moins : én gro mïn.

- nullement, aucunement : marcà, pa marcà, pïcà, pa pïcà, brezà.

- pas du tout : gro, ji, brezà.

- pas mal de : bou(n) petït de, boun pau de, pessà de.

- petit à petit : cha petït, cha pau.

- peu : petït (prédominant au Nord), pau (Est et Sud) : un peu : én petït, én pau, tapau (Est) ; très peu, à peine : toutïchâ ; peu de choses : camen re, cazi re, petït de bezunhà.

- à peu près : pau pri.

- plus : pu, mai. Pour l'emploi, voir § 24, les degrés de comparaison ; de plus en plus : cha mai ; un peu plus : én petït mai ; un "bon peu" : én gruos mai.

- presque, quasi, quasiment : camen/queimen, cazi/caje (ce dernier en Yssingelais).

- quelque (approximation) : cauque ; quelque peu : cauque petït, cauque pau, cauque bousî.

- rien : re, re deu tout, nien ("néant"). Rian et rien sont du fr. patoisé à écarter. Ren (rè en Montagne Bourbonnaise) sur les bordures Nord. On dit souvent : pa re, qui dans une exclamation signifie "ah ! non, certes pas !".

- tant : to (localement : ta ; tan est du fr. patoisé) ; tant et tant : to mai to ; tant soit peu : to petït, to si pau.

- tout : tut/tout (tut, pron. palatalisée étendue à partir de la Limagne ; tout : périphérique (large) et méridional).

- très : bïn (forme familière la plus courante, influencée par le fr. pop.) ; tro (fréquent) ; to (pron. sur un ton plus neutre que to : si, tant... !) ; tra (issu du lat. trans ; confondu sur la bordu-Nord avec tra issu de tro par phonétique dialectale ; quoique présent dans la langue parlée, peut-être aussi considéré comme relevant d'un niveau de langue élevé, litt. et scient.) ; mo tout (langage familier) ; fran (Ambertois, montagnes de l'Est).

- trop : tro/tra. S'emploie plus largement qu'en fr. notamment dans le sens de "très", "beaucoup", "si" : exclamatif : z-ei tro bravounà ! : elle est si mignonne !

C. Adverbes de lieu :

- ailleurs : endacan mai ; d'ailleurs : d'alhu (Sud : d'alhour).

- alentour : te le tu.

- arrière : rîer, enrîer ; en arrière : à l'endareî/endarîer.

- autour : le tu, te le tu.

- avant, devant : davan, van ; en avant : davan ; par devant : på davan ; sur/vers l'avant : va van, på le davan ; aller de l'avant : nâ/nanhâ van.

- en bas : d'en bas (Velay : avâ, eissavâ ; Cantal : avar) ; vers le bas : va bas, d'arbas ; par en bas : på d'en bas, d'atï bas ; tout en bas : de trabas.

- céans : sian (plus vivant qu'en fr., notamment en Limagne).

- ci-après, contre, dessous, dessus, devant, inclus : pri, ran, seu, soubre, davan, dïn sai.

- contre : joutå.

- de côté : d'enqueire, de couto.

- dedans, en dedans : endïn.

- dehors, en dehors : fuorå/forå, defuorå ; de dehors : de defuorå.

- derrière : darî/dareî ; par derrière : på darî.

- dessous, en dessous : enseu ; par dessous : p'enseu ; de dessous : d'enseu.

- dessus, au-dessus : ensoubre ; par dessus : p'ensoubre ; de dessus : d'ensoubre.

- à droite : d'à mo dreitå, va (lå) dreitå.

- à gauche : d'à mo mansâ, va (lå) mansâ.

- en haut : d'en naut, sunaut ; là-haut : sunaut ; tout là-haut : de tranaut ; par là-haut : de vurau ; par en haut : på sunaut, på d'en naut.

- ici : sai, tï (atï). En auv. la distance ne s'apprécie pas comme en fr. : ran : tout contre ; sai : ici tout près ; tï : ici, là ; lai : là, déjà loin ; d'atï lai : là-bas ; delai outre : extrêmement loin, hors de la vue ; d'à tracondüd : à l'infini. Noter aussi : par ici, par là : pratï ; d'ici à là, de là à là: d'atï atï ; par ici (en passant par ici) : de sai ; par là-bas : d'eilai, d'atï lïn, peralïn, d'entïnalai ; jusque là : joucå tï.

- loin : liun (var. : lïn, lian ; lon/loun dans le Sud ; loen est du fr. patoisé ; luoi en V.).

- nulle part : enleu (Ouest)/enlio (Est et Sud).

- partout : de partu.

- près, proche : pri, preche ; tout près : pri ; ran est en fait employé (le plus souvent) comme préposition : ran ieu : tout près de moi. Cependant son usage comme adverbe est parfaitement possible : venhå ran : viens ici tout près.

- quelque part : endacan.

D. Adverbes de temps :

- d'abord : d'en proumeir ; au premier abord : en proumeir, de proumeir veî.

- alors : don, lendon. Don est utilisé surtout dans les usages semi-explétifs du fr. : veneis don ? : alors, tu viens ? Il signifie aussi "donc" consécutif ("donc" exhortatif : mâ). La notion de temps est bien plus nette dans lendon. Var. : alürà (Nord), adoun, adouncà (Sud).

- cette année : ujan ; l'an dernier : antan, l'an passàd ; l'an prochain : l'an que vê.

- aujourd'hui : aneù (aneî, anu, anué).

- auparavant : pà davan (pordavan : Limagne) ; d'endavon, de davos (Velay).

- aussitôt : teusituo/tositeu, situo/siteu (Y : siteî) ; te liau ; tanliau (Velay), ousiteî (Yssingelais), tanléu (Cantal, Sud) ; teusituo/tositeu traduit aussi "immédiatement, sans délai, tout de suite".

- autrefois : cauque ten, d'én ten, dïn le ten, eutreten/autreten.

- bientôt : dïn re, betuo, beteu (Y : beteî).

- en un clin d'oeil : dïn re de ten.

- déjà : deijo, deidïjo.

- demain : doumo (demo) ; après-demain : pri-doumo ; le lendemain : l'endoumo/l'endemo ; le surlendemain : le rei-doumo, l'endoumo passàd ; demain matin, soir : doumo le matï, le sé(r) ; le matin, le soir : de matï, de sé(r) ; l'après-midi : de tantuo/tanteu (Y : tanteî).

- dernièrement : dareiramen/dariramen.

- désormais : d'eurà en sai.

- dorénavant : d'eurà en sai, d'avourà en sai.

- encore : enquérà (encrâ ; Sud : encarà) ; pas encore : panquérà. Dans le sens d'"en plus" : mai : deù z-autrei mai s'en fouton : d'autres encore s'en moquent.

- ensuite : pri co, senamprê, apressà. Sud : apeissà ; arverno-bourbonnais : peussà, emprê, semprê.

- hier : eire, azî ; hier soir : arsê, azî le sé(r) ; avant hier : davan eire.

- de bonne heure : d'abourà (d'ourà) ; tout à l'heure : teusituo/tositeu (tout agour ; Velay : tout coutïnen ; Cantal Sud : toutarà).

- il y a un instant : adeî. Cet adv. est d'origine italique, cf. italien adesso, lombard adess.

- jadis : ansienamen, dïn le ten ; d'endavos (Velay).

- jamais : jamoé/jamai.

- lentement : dussamen, belamen, jentamen, bravamen, d'aize (Sud, Brivadois).

- longtemps : lounten.

- maintenant : eurà, avourà (agour/agourà ; Sud : aiarà).

- naguère : co foé/fai pa gueire/gaire.

- de nouveau : tournâ (placé après le verbe).

- parfois : deù cuo (var. : de cô, da cô, de co qu'i å), på ca, på men, per via (Yssingelais).

- puis : peù (var. : pei, pué, pu).

- quelquefois : cauque cuo ; chacuo/chaco.

- rarement : ralamen, rale (adj. pouvant être employé adverbialement).

- souvent : soen (var. : souven ; souventå fe : Velay).

- tantôt : tantuo (var. : tanteu, tanteî Y.).

- tard : tâ (Sud : tar) ; plus tard : pu tâ.

- tôt : tuo (var. : teu, tei).

- toujours : tejou (var. : Nord : tourju, torju ; Sud : toujour), te le ten (forme populaire surtout en Limagne, cf. fr. pop. "tout le temps") ; sens d'"encore" : enquérå : son enquérå tï : ils sont toujours là ; sens d'"en tous cas" : mâ : mâ co de massåd : toujours ça de pris.

- tout de suite : teusituo/tositeu, tout de cô, daiéra AB, tout coutinen Limagnes du Sud, Velay.

Teusituo est employé bien plus largement que le fr. "tout de suite" ; le fr. pop. régional "tout de suite", qui en est la transposition, signifie aussi : actuellement, en ce moment, pour le moment, pour l'heure, à l'heure qu'il est, maintenant.

- Vite : t'en puostå, rede, vîtamen (Sud : vïstamen, vïste). **Nota** : vîtamen que ...! : vivement que.

67. EXCLAMATIONS :

On réunit sous ce titre des catégories de mots diverses. C'est dans ce domaine des exclamations jaillissant spontanément de la sensibilité la plus brute et la plus profonde que se mesure de la façon la plus frappante l'originalité d'une langue. On sait que dans pratiquement tous les idiomes du monde on dit ah ! et oh ! De fait, l'auv. dit a ! mais vo ! En auv. un avion supersonique fait nå sebradå et non un bang, un oiseau fieulå (= siffle) et non chante. Voici une série d'indications dans divers domaines :

A. Interjections :

Les principales sont classées dans l'ordre alphabétique français des mots ou des notions.

- ah ! : a ! (étonnement appuyé) a be ! ai ! (Sud) ; ah ben oui ! : mâ be ! mâ si !

- aïe ! : aiou ! ëm !

- allez, allons, va ! : ane ! (ancien impératif figé et invariable) ; aller/allons, ça va, ça va bien ! : boutå ! tïrå !

- attention ! gare ! : garà ! parà te ! paraz vous ! Garà est de loin le plus courant; atensieu! est du fr. patoisé, devenu très courant avec la dégradation des parlers, mais naguère inutilisé par nos devanciers.

- arrière ! en arrière ! : enrîer ! arî ! jio !

- en avant ! : aï (pron. ayi), aé ; et en avant ! : é ardï don !

- bah ! : bo ! marchà ! marchaz (mâ) ! tïraz mâ ! (Sud) ; bastà !

- bigre ! : fondre ! boufre ! pà moun archà ! tetïnà ! bigre de bigre ! : tetïnà de tetïnà !

- chute ! : sët ! teizà te ! teizaz vous !

- commisération : paubre ! paure ! vo paure ! (de loin le plus répandu) ; maleirouz ! bounajen ! beusenhe/biausenhe ! (surtout Est) ; pechaire ! ne se rencontre qu'assez loin vers le Sud.

- cric crac!: crau ! crau crau !

- dame ! : té !

- défi : o be ! biau ! té ! obole ! biau sabeis/sabez ! (selon les situations).

- diable !:bougre ! foutre ! (selon l'ampleur de la surprise) ; au diable ! : diable sio de... !

- diantre ! : dianà ! dianre ! bougre ! pà mà fë ! per aco ! (Ambertois, Sud).

- eh ! allo ! hello ! : au ! (sous la forme francisée "oh !" cette exclamation très populaire, empiète largement sur le fr. populaire régional).

- eh bien ! eh ben ! : be don ! ; eh bien mon vieux ! : é be vale !

- espèce de... ! : bougre de ... ! foutüd... ! (selon la violence de l'apostrophe).

- étonnement, admiration : vo l'armà ! (litt. : oh l'âme !).

- excitation d'un chien, d'un animal : së, së !

- fichtre !:bougre !

- "foutre" ! cette exclamation a un immense champ d'usages en auv. : perplexité, surprise, colère, etc...

- hein ! : é !

- qu'importe, n'importe ! : mo que sio ! bou ! (s'émet avec un souffle) ; bastà pà co ! (Nord) ; empenïmen ! (Velay) ; rai d'aco ! (Cantal et Sud).

- merde ! : miardà ! nà bounà miardà !

- Mon Dieu ! : Bra boun Dieu ! (bra est évidemment l'abréviation de brave).

- oh ! oh là la ! oh mon Dieu ! : vo ! vo puten ! (extrêmement répandu et ancré, même si puten, qui n'a ici aucune signification grossière, est d'origine française).

- paurà mamà ! exclamation de surprise douloureuse, de résignation (litt. : pauvre maman !)

- peuh ! : beu !

- pouah ! : pou ! (s'émet avec un souffle).

- sacrebleu ! : mardaé ! mardï !

- sapristi ! : credï ! (cf. cré Dieu ! qui en est à l'origine) ; diable z-à ! (litt. : "diable a").

- soit ! : sio ! sio be !

- surprise intense : voa ! Cette interjection est passée en fr. régional et impressionne toujours vivement les originaires d'ailleurs installés en Auvergne. Surprise joyeuse, admirative: a frai ! (litt. : ah frère !).

- tiens ! : té ! avec une très grande variété de nuances allant de la surprise, de l'étonnement dubitatif au doute (mise en doute d'une affirmation) en passant par l'appel de celui à qui on veut remettre quelque chose, etc...

- tenez ! : tenhaz mâ !

- pas vrai ! "c'est pas vrai !" du fr. actuel, n'est-ce pas ! : pa 'rei !

N.B. : L'ancienne forme de vrai : verai, attesté par le NF Veray (pron. Vëre) n'est plus restaurable, car la phonétique auv. actuelle ne peut admettre deux syllabes. D'où : vrei, réduit le plus souvent à 'rei : qu'ei 'rei : c'est vrai. La confusion phonétique possible avec rei : arrière engendre des jeux de mots : én rei de baban : un vrai plouc (mais par contre on distingue parfaitement : le rei deù baban : le roi des ploucs).

B. Onomatopées :

- bang ! : zan !

- bing ! : zon ! (avec un bourdonnement dans la voix).

- boum badaboum ! : ban badaban ! brou ! brou pataplou !

- crash ! (franglais des bandes dessinées) : grë !

- dring ! (téléphone) : dran ! dren !

- flic flac ! plic ploc ! floc ! : plou ! plou plou !

- glop ! : pla !

- grr ! : ron ! (avec un r roulé et un ronf lement de la voix).

- hop ! hop là ! : oupe !

- pataplouf ! : patateu ! badadrou !

- patatras ! : patrî ! patrâ ! pataflâ !

- onomatopée des pleurs (fr. : bouh ! ouin !) : in ! (en insistant sur le i).

- plouf ! : vlou ! pataflou !

- splash ! (franglais des bandes dessinées) : fla ! (dit très sèchement).

- tagada tsouin tsouin ! : dïguelou ! dïguelou dïdou !

- taratata ! : tadarâ !

- tatatatata... ! (onomatopée de mitrailleuse) : tarara, tarara, tarara ! (r râclé).

- tic tac ! : tan... tan ! taque taque ! (dit brièvement, mais avec le premier e très sensible).

C. Salutations, exclamations diverses, explétifs familiers :

La politesse auvergnate authentique était d'aborder la personne rencontrée avec une phrase aimable sur ce qu'elle faisait, étant supposée faire, l'endroit où elle allait, le temps qu'il faisait (beaucoup moins courant) et sans se serrer la main, geste encore perçu comme inhabituel dans une partie de la population des campagnes. Les formules françaises ont largement pénétré et il ne reste que des vestiges de l'ancien art de vivre :

- Boujou (bounju, bounjour) sont devenus communs, tout comme boun ser, à reveî/reveire, d'à te/vous mai veire, et surtout bounà neu, particulièrement courant.

- Pour prendre congé cependant, la formule auvergnate la plus répandue et de plus authentique est moénajaz vous/meinajaz vous. Sur la bordure nord, on peut avoir parfois le fr. adî/adieu, tandis qu'au sud le méridional adîsiâ s'entend dans certains secteurs. En quittant quelqu'un qui travaille : eubraz mâ ! fr. pop. régional : travaillez bien !

Pour commencer une phrase, de même que diverses langues disent explétivement "alors, ben, well, pues, bueno, pois", etc..., l'auv. dit couramment : don, be. De nombreux parlers mettent ane et mâ à toutes les sauces, en émaillant les phrases sans justification de sens. Pourtaz pa penà ! au sens littéral ou dubitatif fait aussi partie des habitudes de langage familier.

Au début d'une lettre : brave Mousu, brave amî, jentà Damà, jentà Demeizelà, jentà mià, me brave Piare, mà jentà Mietà sont de rigueur. A la fin : bounamen, bîn bounamen, de boun queu sont les plus courants. Le style parlé (ane ! moénajà te/moénajaz vous !) est possible entre familiers. Il n'y a pas d'usage respectueux très établi. On dirait sans doute : Mousu le Dîputàd, Mousu le Prizidant, Mousu le Dîreitouz/le Pourfessouz, Damà Dîputadà/Prizidantà/Dîreitouzà/Pourfessouzà, etc... et à la fin de la lettre : bei l'eunou/eunouràd de ve salüdâ, bei me raspeî tenteir/bei meù raspê tenter. On est bien loin en tout cas des inénarrables "Car Amic... Amistats occitanas" qui encadrèrent les lettres en français des législateurs occitanistes des années 70 ("char" en auv. évoque le prix. Ecrire "char ami" reviendrait à dire "coûteux ami").

Parmi les invocations à la divinité on peut noter : bouneu de Dieu ! : grâce à Dieu, Dieu soit loué ! ; Dieu de bounto/de pîdo/de grasià/pîdouz ! : Dieu de Miséricorde ! ; Dieu ! : mon Dieu ! ; Bounà Damà ! Bounà larje ! larjà ! : Sainte Vierge ! ; le Boun Dieu faje/fache que... ! : Dieu fasse que... !

D. Jurons, blasphèmes :

Beaucoup moins employés que dans le fr. contemporain, surtout dans les régions de montagne où, jusqu'à une date très récente, le langage était particulièrement châtié. Les jurons

sont assez souvent calqués sur le modèle fr. : de Dieu ! : nom de Dieu ! On peut cependant signaler, plus originaux : foutredieu ! : b... de Dieu ! p... de Dieu ! ; putà Dieu ! p... de Dieu ! ; diable empud ! diable (me) fue/fuje, (le) diable me tabaze ! : le diable m'emporte ! ; foutüd/foutüdà..., argau de... ! : putain de... ! ; chià Dieu !, litt. "chie Dieu !" correspond à des combinaisons fr. comme putain de putain, putain de sa mère, bordel de bordel, etc... Par opposition à ces grossièretés, truo de... (litt. : "trognon de..."), trasse de... (Sud) sont des adresses gentilles, à peine péjoratives, souvent employées pour des enfants ou pour des adultes auxquelles on accorde des circonstances atténuantes très larges.

E. Argot :

L'argot est lié à des sociétés urbaines où des fractions de population se considèrent comme exclues par le système dominant et se créent un code marginal. L'argotisme est l'extension cancéreuse de l'argot dans des sociétés à la dérive comme on le voit chez les anglophones et les francophones actuels. L'auv. a son argot : quelques témoignages clermontois du siècle dernier nous sont parvenus sur les thèmes les plus habituels, argent et sexe. Les gros villages limagnais au genre de vie semi-urbain et aux classes sociales différenciées ont aussi un argot, mais faute de collecte assidue on a laissé périr l'essentiel avec les "histoires d'hommes" (jamais racontées en présence de femmes) qui se disaient surtout dans les caves du pays viticole. Elles n'étaient pas facilement dévoilées aux étrangers d'ailleurs. Il est douteux qu'on puisse en faire une moisson beaucoup plus ample que le GDFA. Ex. : niau, cristà (Limagne), menoulhà (pays vichyssois) pour "fric, pèze, oseille", etc...

Il y eut un argot de métier (cf. falhâ lou bron : parler l'argot des émigrants cantaliens), dont des épaves restent à recueillir dans divers parlers où ils sont passés. Tous les parlers possèdent d'autre part un "semi-argot" de mots ou d'expressions ressentis comme peu relevés : on trouvera des exemples d'emploi dans certaines poésies de P. Bonnaud ou dans des contes brivadois (A. Bertrand, A. Massebeuf).

D'autre part, dans le domaine sensible par excellence, celui du sexe, l'auv. ne manque pas de provisions : une vingtaine de mots pour les divers états de prostituée, quatre pour "maquereau", une quinzaine pour le coureur de femmes, six pour la coureuse d'hommes, quatre pour le bordel, des expressions pittoresques pour diverses circonstances telles qu'enlever le pucelage (faire petâ gueitou). Les sens atténués de ces mots sont aussi représentés, tels que : vo l'empeità ! (oh ! l'obstacle, la difficulté !) pour "quel bordel !", etc... Le sexe de l'homme fait l'objet d'une riche série de comparaisons originales ("levier chaud", "vilbrequin", etc... : v. le GDFA). La désignation globale la plus grossière de celui de la femme est farfoei, mais il y a naturellement des termes de détail (v. le GDFA).

F. Langage vulgaire, injures :

L'auv. d'il y a peu de générations pratiquait très peu les vulgarismes. Ils demeurent moins répandus qu'en fr., mais ils ont progressé avec l'imprégnation par la langue nationale et la dégradation de celle-ci. Voici une série d'exemples qui ne sont pas des décalques du fr. : co me sità le tieu : ça me fait chier ; vo là drilhà ! : quelle chiasse ! nà miardà pà te ! : je t'emmer-

de ! ; cau foutand : quel emmerdeur ! ; co m'embrenâ : ça m'emmerde ; ne siton le tieu : ils nous emmerdent ; tîtâ de m'embrenâ : arrête de m'emmerder ; qu'ei n'embrenâ : c'est emmerdant ; nâ foutüdâ embrenâ : un vieil emmerdant/emmerdeur ; qu'ei foutant : c'est chiant ; z-ei foutant : il est chiant ; brenouz, foeirouz, miardouz : merdeux ; chiâ te la braia ! : va te faire chier ! ; diable te foute ! : tu m'emmerdes !

- caque, baralhâ : con (branlaud est un équivalent atténué) ; foutüd bougre, moez chi(n) : sale con ; velh argau : vieux con ; paubre foutüd caque ! : espèce de pauvre con ! ; n'eicoupï de sia : un sale petit con ; pu beitiâ que l'aigâ z-ei lounjâ : plus con que la lune est vieille ; chi(n) fatüâd ! : gros con ! ; on remarque que les correspondants auv. sont moins orduriers que les termes fr.

- miardansou, gafounhâ, blatarâ : merdier ; miardejâ : merdoyer.

- tieu (tiu, tiou) : derrière plus que cul ; foaron, tiaulâ/tiaular : cul ; cou chiâ pâ le pareir partü : ils sont cul et chemise ; tieu foeirouz, tieu brenouz, tiaulâ foeirouz, brenouz ! : espèce de trou du cul, pauvre trou du cul ; fînâ bagâ est un équivalent très atténué, puisqu'il s'emploie même parfois pour des enfants (litt. : fin anus) ; lâ fînâ bagâ ! : quel trou de balle ! etc...

- charunhâ ! : salaud ! ; foutüdâ charunhâ ! : espèce de salaud ! ; salepiand/saloupiand : salopard ; gampâ, fateirâ, sampâ, ganïpâ : salope ! ; foutüdâ sampâ ! : espèce de salope ! ; treuiâ, treuiandâ, salepâ, petafînâ : saloper ; salepaio, saloupadouirâ(Sud), caiounaio, foutraio: saloperie ; gramou, fufâ, gourlâ ! : saleté !

- troiâ, caiâ ! : vache ! (litt. : truie) ; cau troiâ ! : quelle vache ! ; qu'ei reunhâ : c'est vache; foutramen, bougramen : vachement.

- velhâ gorâ ! : vieille putain ! ; queu/quelâ foutre/foutrâ de... : ce/cette putain de... ; foutüd..., argau de... : putain de... ; putaneir : putassier.

- garsâ, gampassâ, gourlassâ, gazilhâ : garce ! ; foutüdâ rigâ ! : sale garce !

On ne peut guère développer ce florilège. L'auvergnat est moins riche que le fr. Cependant, on n'a pas cru devoir laisser de côté ces modes d'expression, puisqu'ils existent.

G. Cris des animaux, appel des animaux :

Le conteur brivadois Albert Massebeuf, grand connaisseur de la vie rurale, a exprimé le désir d'enregistrer une cassette d'appel et de guidage des animaux et bestiaux. Fasse le ciel qu'il puisse la réaliser ! On se contentera ici de quelques points de repères.

- Le coq auv. fait cacalacâ ou couqueleque !, la vache : mou !, le cochon : run, run, le chien : uoù, le chat : mia !, un rongeur : cra cra cra, etc...

- En beaucoup de lieux (mais il y a des variations régionales importantes), on appelle la volaille en répétant : petît, petît, petît !, les moutons avec : belou, belou ! (d'un ancien mot signifiant : beauté) ; les vaches avec : venhe sai, venhe !, ou bien té, té, té, té, té ! (qui s'emploie aussi sur un ton différent pour rappeler un chien), le chat avec : mïne, mïne, mïne ! etc...

- On peut rappeler avec quelque nostalgie certains commandements des bergers de naguère : vai là car d'ennaut (d'en bas) ! : va la chercher en haut, en bas ! ; pïcà là, pïcà là ! : mords-la, mords-la ; pïcà là eu pé ! : mords-la au pied ; atï, lai (pour écarter une vache qui dépasse le partie allouée du pré) ; passà sai, té, té, petïtou ! : pour rappeler un chien qui prend trop de goût à mordre les vaches (s'il est particulièrement récalcitrant, petïtou se transforme en : charunhà !) ; vïrà là, vïrà là : fais-la tourner, ramène-la ; etc...

H. Injonctions, exhortations :

Dans la grande variété de ces exclamations, on peut retenir celles qui suivent, très fréquentes :

- à bas ... ! : à tieu ! d'à tieu !

- allons ! allez ! va ! : ane !

- assez ! prou ! prou dït ! prou foet/fait !

- bien ! : bïn, qu'ei bïn ! ; très bien ! : t'à fait bïn ! t'à fait brave !

- bravo ! : brave ! ; bravissimo ! magnifique ! superbe ! merveilleux ! : outremïer !

- ça va ! ça va bien ! (= ça suffit) : reità ! reitaz ! co sufïz !

- courage : ardï ! Mais : ardï don ! est une exclamation de désapprobation envers un comportement bizarre ou répréhensible.

- gare !:garà ! garà te ! garaz vous ! parà te ! paraz vous ! ; gare à lui ! : garà se !

- halte !: o ! totï ! totï lai ! reità ! reitaz ! reità te ! reitaz vous ! (arestà, arestaz...), rancà ! halte à la subversion ! rancâ/rancaz là seuvarsieu !

- ma foi !: mïfe ! bo ! (concession, résignation), fe de moun armà ! (conviction) par ma foi ! moun archà ! pà moun archà ! pà mà fe (per mà fe, Sud), mà fïgà, moun argà ! ; ma foi oui ! : mardiabe !

- à mort ! crabe... ! crabon... !

- paix ! : pasiensà !

- patience ! (= du calme !) : pasiensà ! Ce mot veut dire aussi : rira bien qui rira le dernier, je lui revaudrai cela, je me vengerai, etc... (précédé de o mâ ! le plus souvent).

- parbleu ! : pardieu !

- pardi ! : pardïnà ! mardïnà !

- au poteau !: p'én pïque !

- silence !:cheu don ! teizà te ! teizaz vous !

- stop !:rancà ! tï ! atï ! arieu ! sie ! pru !

- vive!: vïchà ! (vïscà ! Sud).

Il existe des correspondants moins vulgaires à certaines expressions françaises comme : "un tel aux chiottes !" : foutre de tau !

68. CONJONCTIONS ET LOCUTIONS CONJONCTIVES :

A. Coordination :

- d'ailleurs : d'alhu (Sud : d'alhour) ; par ailleurs : eutralhu/autralhou.
- ainsi : mo co, mo co tï, d'aneisî ; Sud : coumà co, atau ; ainsi que (coordination) : mo.
- aussi : eitabê, eitampau, eusibe ; S. : estapau.
- car : que.
- cependant, pourtant, néanmoins : pamï/pamen, maï nï mï.
- c'est pourquoi : d'aneisî, eitabê, eusibe, estapau (Sud).
- donc : don, lendon ; adouncà (Sud). Don signifie aussi : alors ! Lorsque donc n'est pas consécutif : mâ.

Nota : Don sert aussi de mot pseudo-explétif servant à annoncer qu'on va parler lorsqu'on prend ou reprend la parole comme par ex. : alors, eh ben, ben, bon en fr., well en anglais, pues ou bueno en espagnol, pois en portugais, etc... **Be** est également possible dans cet usage (non: é be, fr. patoisé). Les deux ne s'emploient pas aussi indifféremment que leurs correspondants d'autres langues, cependant : celui qui dit **don** affirme, expose, tranche, etc..., celui qui dit **be** exprime une certaine perplexité, indécision, etc...

- en effet : de fait, cp. avec l'italien difatti ; à cet effet : pà co faî.
- enfin : enfï, pà chabâ, d'enseirà. Sens restrictif : pamï ; sens vague : bo la ! mais enfin : mâ foutre ! (sens de : quoi qu'il en soit) : sio be !
- et : é s'emploie partout, mais pas partout le plus fréquemment. Dans l'Ouest, on affectionne : peù. Dans le Nord et l'Ouest on dit : moé ou mai : les deux étaient à l'origine de simples variantes phonétiques. La tendance est à distinguer : moé = et, sens neutre et mai : et en plus, et encore.
- mais : mâ (variantes de l'Est : mä et du Sud : mè, mès). Voir par ailleurs les emplois idiomatiques innombrables de ce mot.
- moyennant quoi : bei co d'atï, de co vê que, cou si foé que...
- ni : pa... nï et : nï... nï selon les usages : v. le chapitre sur la négation.
- or : mâ, enseirà.
- ou : v-ou ; ou bien : v-ou be, v-ou be don. Distingué orthographiquement de vou, pron. personnel neutre (le, cela de l'Est et du Sud) et de vous : vous.
- par conséquent : d'enségà ; en conséquence : por ensi (pron. énche).
- d'une part... d'autre part... : d'én lat/couto... de l'autre...

- du reste ; au reste : på le damouran, mai nï mï.

- si seulement... ! må que... mâ si... ! (avec subjonctif imparfait).

- non seulement... mais encore : pa mâ... mâ mai...

- soit... soit : sio... sio. Le "soit" affirmatif est : sio be !

- tantôt... tantôt : de cô... de cô/deù cuo... deù z-autrei (cuo)..., situo... situo..., courå... courå.

- à vrai dire : på dï 'rei, på be dï.

B. Subordination :

- afin que, pour que : på que (variantes de på : pe, por, pér) + subjonctif.

- ainsi que : mo + indicatif.

- alors que : (de temps) deu ten que ; (opposition) à leu que/à lio que, alors même que : nieu mo.

- après que : pri que (var. : aprê que...) + indicatif (fait positif) ou subjonctif (éventuel ou douteux).

- attendu que : vedüd que, på le fait que.

- aussi... que, autant... que : to... mo (var. : coumå, ma) ; d'autant (plus) que : de to (mai) que.

- aussitôt que, dès que : teusituo que (var. : tositeu/siteu/situo que).

- avant que : davan que, van que...

- bien que, quoique : nieu que, meugro que, malagrâ que, tout que, en deipï que. N.B. : quoi que : que que.

- comme : mo (var. : ma, coumå) ; comme si : mo si.

- au cas où, pour le cas où, des fois que : på ca que.

- à condition que : mâ que + subjonctif imparfait.

- depuis que : depeù que (var. dezempeù, despeù que) ; entro que (Velay).

- dès que : situo que ; dès lors que : d'eipreî que.

- du fait que : på le fait que.

- une fois que : én cuo/cô que ; toutes les fois que, chaque fois que : tå leù cuo que, chatün cuo que.

- jusqu'à ce que : joucå/d'enjoucå + subjonctif. On supprime souvent que, qui alourdit ; teicå ; Sud : juscå, duscå (qui se retrouve en Pays Gannatois) suivi ou non de : que.

- au lieu que : en plasså que.

- loin que : liun que (var. : lon, lïn).

- lors même que : cand be + indicatif ; dès lors que : d'eipreî que.

- lorsque : cand (S. : cond).

- maintenant que : eurà que (var. : avourà, agourà que).

- de (telle) manière que : de fassou que, de tau biaé que.

- de même que... de même : parî mo... parî.

- à mesure que : pà poursieu que.

- dans la mesure où : pà to que (avec les variantes de pà signalées ci-dessus), pà là pâ que.

- à moins que (... ne pas) : mâ si... (+ verbe à l'indicatif)... (pa) ; d'autant moins que : de to mïn que (d'autant plus que : de to mai que).

- du moment que : deu men que.

- où que : ente que. Peut être suivi de l'indicatif, du subjonctif présent ou imparfait selon la nuance qu'on veut exprimer.

- outre que : tra que, delai que.

- parce que : pasqui (var. : pasque, pà de que ; au Sud : per de que, per so que, perquê). Nota : pourquoi : pasqui ? pasqui don ? pà de que ? pér de que ?. Au Nord, préférer le couple le plus courant : pà de que ? pasqui...

- pendant que : deu ten que, deumentre que.

- de peur que : pà pau que, suivi du subj. présent ou imparfait, selon la nuance.

- au point que : pà fï que ; au point de : pà fï de ; à tel point que : pà tau fï que.

- pour peu que : mïndramen que, mâ que + subj. imparf., labî que ; tapau que (Limagne et Sud).

- pour que : pà que ; pour que... ne... pas : pà pa que.

- pourvu que : mâ que + subjonctif imparfait.

- puisque, étant donné que : peù que, dït que, feurtïd que.

- quand : cand (S. : cond).

- quand bien même : nieu cand, nieu, tan acou/to cou, nieu be si + subj. imparfait.

- que : que (v. les développements discriminatifs au chapitre sur les relatifs).

- de quelque façon (manière) que : de cauque biaé que suivi le plus souvent de l'indicatif ; on met le subjonctif seulement pour exprimer les nuances propres à ce mode en auv.

- quelque... que : nieu... mo + indicatif.

- sans que : sen que suivi du subj. Sen que + indicatif = sans quoi.

- sans compter que : d'eutremai que.

- sauf que : fuorà que, sâ que, mencà que.

- si... que : to... que, suivi de l'indic. ou du subj. selon la nuance : to simple que z-ei/

siache : si fou qu'il soit.

- si bien que : to be que, sufi̊z que (signifie aussi : quoi qu'il en soit) ; en Velay : Dieu saȃb que.

- si ce n'est que : si n'ei que, mâ.

- si tant est que : si se puod que, på to/tan que + subj. imparfait.

- soit que... soit que : sio que... sio que. Cependant cette formule est rare. On dira plutôt : sio vê, sio damuorå : soit qu'il vienne, soit qu'il reste (remarquer l'indicatif).

- en/de (telle) sorte que : de tau biaé que, to be que, de sortå que, suivi de l'indicatif ou des subj. présent ou imparfait selon la nuance.

- tandis que : å leu que/å lio que, deumentre que, (deu) tandieu/tandï que ; pour indiquer la concomittance : deu ten que.

- tant que : to que (var. : ta, ton).

- tellement... que : si to... que.

- tel que : tau, tau que, mo ; tel quel : tau que (rappel : tau que tau : médiocre).

- tout... que : to... mo : to pasient mo z-érå : tout patient qu'il fût. Remarquer l'indicatif.

- vu que : vedüd que (Sud : vist que).

N.B. : On remarque ci-dessus que, fidèle à lui-même, l'auv. emploie après les prépositions des temps et modes qui reflètent les nuances de la pensée plus que les exigences de mécanismes grammaticaux.

C. Note concernant l'usage de "quand" et de "où" :

- Quand positif se dit **cand**, interrogatif : **courå** ?, y compris dans l'interrogation indirecte: lï damandê courå vendio : il lui demanda quand il viendrait. Dans le Sud, la forme phonétique de cand est **cond**. Elle a été parfois refoulée. Dans ce cas, c'est sous l'influence fr. et il conviendrait de la rétablir.

- Où de lieu : **ente** ; où de temps : **que** : le ten que la beitia parlavon : l'époque où les bêtes parlaient. "Où" est un des mots les plus polymorphes de l'auv. A côté de la forme dominante ente, on trouve : ent (Est), endoun (Cantal), con (Ambertois), mon (Brivadois), ounte (Velay et Sud lointain), lan que (arverno-bourbonnais).

D. Note sur l'usage de "que" :

On a vu au § 38 la grande diversité des emplois de que auv. comme conjonction, il peut être omis pour des raisons euphoniques au voisinage de co, cau, queu, queù : mâ co roudesså ! : pourvu que ça marche ! ; dïssê cau vendiesså le proumeir paiaio på leù z-autrei : il dit que celui qui viendrait le premier paierait pour les autres ; se pensê queù z-omei z-éron vendüd simplei : il pensa que ces hommes étaient devenus fous. L'omission est la plus générale avec co et en Basse Auvergne.

69. LES PREPOSITIONS :

C'est le chapitre le plus original de la grammaire auv., au moins dans une vaste zone centrale qui a réorganisé l'usage pour tenter d'endiguer le développement du hiatus consécutif à la chute généralisée des consonnes finales : d'où le recul d'"à", préposition vocalique accroissant la fréquence du hiatus, au profit d'autres commençant par une consonne. Cependant l'analyse détaillée de l'usage montre que :

- Ce phénomène ne suffit pas à tout expliquer. De nombreux idiomatismes (notamment l'usage de **bei** et de **pà** ou de leurs équivalents, très élargi par rapport à tous les idiomes romans, y compris les plus voisins) touchent plus ou moins les périphéries et dépassent largement la zone des remaniements généralisés (cf. notamment l'usage élargi d'an/am, dont le sens premier est "avec", dans le Sud).

- Une sorte de "logique populaire" ayant notamment sa façon propre de concevoir l'espace (cf. ce qui a déjà été dit de la gradation de l'éloignement au § des adverbes de lieu) l'a emporté sur la logique grammaticale qui domine dans les langues où a sévi l'acculturation par l'analyse grammaticale, tant le fr. ou les autres idiomes latins officiels que les langues d'oc méridionales.

- Cette logique populaire privilégiant toujours le besoin expressif sur les mécanismes automatiques, il en résulte une grande souplesse et une extrême finesse de nuances.

- L'analogie s'y exerce de proche en proche, au point de favoriser de plus en plus les usages les plus compacts, surtout celui de **pà**, puis **bei**, **va**, **de**.

Les traits les plus saillants du système sont donc en définitive :

- L'usage général élargi de **pà** et **de** ;

- l'emploi élargi de **bei** dans une grande partie du domaine ;

- l'omission des prépositions dans de nombreux cas où les langues voisines les utilisent. Le fait atteint son maximum sur le moyen Val d'Allier (cf. les oeuvres d'Andrée Homette, d'Auzat-sur-Allier).

A. Liste des prépositions et locutions prépositives principales (dans l'ordre alphabétique fr., mot souche lorsqu'il s'agit d'une locution prépositive) :

- à : bei (var. nombreuses : bé, mé, me, an/am, Yssingelais : oùb, oùbe ; les formes longues : embeî, dambeî, dembu, etc... sont de moins en moins utilisées, sauf raison euphonique ou insistance) ; va (vé, voé) ; pà (pe, per, por) ; de ; à (même sur les périphéries et surtout à l'Ouest, on tend à charpenter à : d'à, qu'il faut bien distinguer du d'à guyennais signifiant : de).

- après : pri (prîer, prié ; Sud : aprê) ; d'après : de pri, silan ; d'après ce que : de se que.

- auprès de : ran, ra, razibu ; ran se : auprès de lui.

- avec : bei et ses variantes (v. ci-dessus).

- à cause de : bei... pà cheuzadà, à razou de, rapuo, rapuo bei ; à cauzà de, pà cauzà de, à cauzà que ne sont que du fr. patoisé ; pour cause de : pà razou de, pà cheuzadà de. L'usage le plus répandu est rapuo seul : rapuo se paî : à cause de son père.

- chez : cha. Cette forme est authentiquement auv. (cf. les lieux appelés Chadieu : casa dei), tandis que chi, chu, chè ne sont que du fr. patoisé : chä peut être une évolution phonétique normale dans l'Est.

- contre : coutre (forme phonétique archétypique ; countre, contre, Sud : countrà ; ran (indique la juxtaposition : venhà sai, ran ieu : viens ici, contre moi) ; denviâ (tous sens).

- dans : dïn ; variantes : dei (Nord), dïnc (extrême Sud), den (sporadique : périphéries, secteurs du Cantal) ; pà (v. ci-après).

- de : de, pà, de va/de vé (origine) ; d'à (pénétration de l'usage guyennais en Mauriacois).

- en deçà de : de sai : de sai Miouzà : en deçà de la Miouze.

- en dedans de : endïn. Traduit aussi : à l'intérieur de .

- en dehors de : fuorà/forà. Traduit aussi : à l'extérieur de, hormis, hors.

- au-delà de : delai/delaé.

- depuis : depeù (var. nombreuses : depu, depué, dempeù, endepeù, denjepeù, dezempeù, dempei(s) (Velay), deipussà, etc...).

- derrière : dareî/darî (Sud : darié).

- dès : situo/siteu (Y. : siteî).

- devant : davan.

- en/au-dessous de : enseu.

- au-dessus de : ensoubre.

- durant : passan (distinct maintenant du participe présent passent, donc sans -t ; plus usité que le fr. durant). Noter la construction : là neu passan : durant la nuit (mieux que : passan là neu).

- entre : entre, entremeî (ce dernier très courant).

- envers : enviâ.

- jusqu'à : d'enjoucà, joucà : teicà (Auvergne Médiane occidentale) ; entro (Velay), d'enjuscà (Sud).

- loin de : liun de (Sud : lon de).

- le long de : de lonj : de lonj le viau : le long du sentier.

- malgré : meugro (maugrâ, malagrâ), en deipï de.

- au milieu de : entre, entremeî, pâ le mîtan de (eu mîtan de).

- au moyen de : bei le biaé de.

- par, pour : pâ (var. : pe, pér, pre, por). Devant voyelle : p' : p'én cuo : pour une fois. Lorsqu'il y a nécessité de distinguer "par" et "pour", on dit : pâ et por : queù pâ cau moé por cau z-ai batalhâd : ceux par qui et pour qui j'ai combattu. Pour ne pas : pâ pa.

- parmi : entremeî, entre.

- pendant : passan, penden, deumentre.

- au pied de : eu tieu de.

- près de, tout près de : ran, razi (Velay : darajî/d'â razî).

- sans : sen (var. : son, Sud ; san, Brivadois, normal phonétiquement dans ce secteur).

- sauf : sâ, mencâ, mâ pa.

- selon, suivant : silan, seguent, de pri/d'aprî.

- au sommet de : d'ennaut le/lâ/leù/la...

- sous : seu (var. : sau, sou).

- sur : soubre (var. : sur, bordures Nord et Sud) ; de (rivières : va Viarhanovâ d'Aleî : Villeneuve-sur-Allier) ; pâ (étendue) : pâ l'eichinâ : sur le dos.

- à travers : tra, traviâ, pâ.

- voici : veitï ; beaucoup plus rares : veisî, tia (tï-as), tiaveî (tï-aveiz). Dans l'extrême Sud : atï l'as, atï l'aveiz.

- en voie de : partïd pâ, pâ chamï de, pâ viâ de.

- voilà : ja, jatï, vejatï (originellement : vejaz tï), veiquio, atîvou, ague (arverno-bourbonnais). **Nota** : exclamatif : voilà, et voilà ! : tï don : veitï don !

B. Les substituts de la préposition "â" :

Il est impossible de donner un répertoire complet. Seule la familiarisation progressive avec l'esprit de la langue peut guider dans ce domaine parfois délicat. Cependant, on peut dégager les traits principaux suivants :

1. â n'a d'usage comparable au fr. et autres langues latines que sur les bordures Nord et Sud. A l'Ouest, on dit d'â : d'â me paî : à mon père ; d'â Sant Jarmo : à Saint-Germain ; d'â/â se maintient dans les principaux cas suivants :

- **manière** : d'â lâ franseizâ : à la française ; marchâ d'â pé franseiz : marcher à toute allure, au pas de gymnastique ; d'â chavau : à cheval, à califourchon ; d'â lâ gargaletâ : à la régalade ; d'â pâ teirâ : à la suite ; eu deipartï de : à la différence de.

- **souhaits** : d'â vous mai veire : au revoir, au plaisir de vous revoir ; d'â voutrâ bounâ sando : à votre bonne santé.

- La littérature montre à dans des usages où on le ressent comme fr. actuellement et où il tend à reculer, voire disparaître : a la noù : à neuf heures (noter l'alignement euphonique d'à sur le pluriel **a**), de plus en plus remplacé par **pà** ou **va** (pà : délai, précision ; va : approximation, heure courante) ; queu vouiaje coutê d'à Prietou mai d'à ieu (Roy) : ce voyage coûta à Priest et à moi ; mé rafuze à là tentasieu : je résiste à la tentation (prière populaire combraillaise).

- **L'à d'attribution** est remplacé par bei (v. ci-dessous). Cependant : "pà tü le jou, pà ieu là neu" : "à toi le jour, à moi la nuit" (conte) car en fait il y a destination dans l'esprit de celui qui parle.

2. **L'à** de localisation est diversement rendu :

- Les noms géographiques de villes, bourgs, villages, etc... sont précédés de **va (vé, voé)** ou **d'è** dans l'Est, même s'il n'y a pas de préposition en fr. : va Clharmou veut dire : Clermont, à Clermont, vers Clermont, selon le contexte ; va Siaule : à la Sioule. En Livradois on a è : localisation, vé : direction : è Tünlhâ : Cunlhat, à Cunlhat, vé Tünlhâ : vers Cunlhat (témoignage de l'éminent écrivain Lucien Gachon, arvernisant d'origine).

- L'étendue dans un lieu, la disposition sur une certaine surface sont rendues par **pà** : pà le soul : au soleil ; le jitê pà là ruià : il le jeta à la rue ; pà le sou : à terre ; pa le siau : au ciel.

- Les points cardinaux sont précédés de **va** : va Meidià : au Sud ; va Bïzà : au Nord ; va l'Entran : à l'Ouest ; va le Louvan : à l'Est (ou : va Neu, va Jou).

- L'emplacement précis en ville ou dans un lieu : on ne met pas de préposition : z-ei vendüd Embar : il est venu à Ambert ; dreit davan ribâ Rian : juste avant d'arriver à Riom ; damuorà Bareirà va Suire : il habite à la Barrière d'Issoire ; le meneton garà Laqueulhà : on le conduisit à la gare de Laqueuille (remarquer garà Laqueulhà comme on dit : plassà Jaudà : place de Jaude) ; z-on batïd barî (de) là Garà : ils ont construit au quartier de la Gare.

- Il n'y a pas non plus de préposition lorsque la ville est mentionnée comme une entité historique ou politique : Roumà é là Chinà : Rome et la Chine ; sitâ Clharmou mo chavialà : citer Clermont en tant que capitale.

3. Il y a une foule d'idiomatismes traduisant tout à fait différemment des expressions fr. avec "à" : qu'ei co mieu (tieu, sieu, noutre, voutre, lhu) : c'est à moi (toi, lui, nous, vous, eux) ; pîte én moaz cuo : je m'attends à un mauvais coup ; co que lï falio dï : ce qu'il avait à lui dire.

4. Répandu en Ambertois, **en** n'est pas un emploi particulier de l'adverbe ou de la préposition **en** mais une forme abrégée de embeï, correspondant donc à bei : en là portà ! à la porte ! ; dïssê en son pare : il dit à son père.

C. Emplois de bei :

Bei (et ses équivalents) veut dire "avec" : venhà bei ieu : viens avec moi. Il remplace en

règle générale l'à d'attribution : dïssê bei se fraî : il dit à son frère ; z-on vendüd bei deu moude de va Clharmou : ils ont vendu à des gens de Clermont ; bei là vïtessà que lejisse ! : à la vitesse où je lis ! ; puortà me queu razadou bei te pa : apporte ce rasoir à ton père ; parlaz l'euvarnhât bei vetrei drolei : parlez l'auvergnat à (avec) vos enfants ; casséte nà chambà mei mà mare (chanson thiernoise) : j'ai cassé une jambe à ma mère ; foére deù couplimen bei cautün : faire des compliments à quelqu'un ; damandaz bei Piare : demandez à Pierre ; venguê bei là Marietà: il dit tout-à-coup à Mariette ; qu'eu s'en prenhe embeî là meito de Clharmou (F. Perdrix) : qu'il s'en prenne à la moitié de Clermont ; la sardïna bei l'olïe : les sardines à l'huile ; én chapê bei plouma embeî deù garliau : un chapeau à plumes avec des grelots.

La masse énorme des usages de ce type fait de bei le substitut le plus courant d'à, en fréquence absolue sinon en catégories de cas (pà l'emporte alors).

Bei s'emploie aussi dans d'autres significations : le dezê bei seje bala : il l'atteignit de seize balles ; meipareir bei le franseiz : différent du français ; bei nà prisizieu tenteirà : d'une totale précision ; armàd bei én (b'én) satou : armé d'un gourdin ; poudez faî bei ieu co que valez : vous pouvez faire de moi ce que vous voulez.

D. Emplois de pà :

Pà a les sens premiers de "par" et "pour" : en passâ pà là feirà : en passant par la foire ; partï pà là sità : partir pour être scieur de long ; dïjaz mâ pà veî : dites pour voir...

Il remplace souvent à : pà le penden de Bïzà : au versant Nord ; pà le raviâ de là Meidià : au versant Sud ; le tenon pà la z-eicola : il le tiennent à l'école ; boutê le so pà l'eichinà : il mit le sac au dos ; z-euras deu mau pà le bïlhâ : tu auras du mal à l'habiller ; atessâ pà coumpï là mesieu : aptitude à accomplir la mission ; pà tü là lïbiarto ! : à toi la liberté ; n'abounamen pà le journau : un abonnement au journal ; rizarvàd pà Mousu le Dalegàd : réservé à Monsieur le Délégué ; n'eipieunà p'eicartâ : une épingle à linge ; sei vendüd pà fenazua : je suis venu aux genaisons ; pà foére, pà tournâ foére : à faire, à refaire ; pà prene v-ou pà leissâ : à prendre ou à laisser ; pà ratüperâ teusituo : à récupérer immédiatement ; pà vendre, pà farmâ : à vendre, à louer ; pà diclharâ bei leù z-empau (la talha) : à déclarer aux impôts ; parà te pà vïrà : apprête-toi à tourner ; là cordà pà le coei : la corde au cou ; pà ségre : à suivre ; brezà pà brezà : miette à miette.

Pà s'emploie pour "dans" et "sur" chaque fois qu'il y a mouvement ou action dans un espace délimité : vïravà pà là moeizou : il tournait dans la maison ; s'eivïrondâ pà leù buo : se promener dans les bois ; s'einassâ pà le simentàd : se casser le nez sur le trottoir ; la z-eitiala pà le siau : les étoiles dans le ciel ; l'abresso pà l'eichinà : le sac tyrolien sur le dos ; nà flanelà pà la ren : une flanelle sur les reins ; gardê là canotà pà là tiétà : il garda la casquette sur la tête ; pà le chamï deu bou : sur le chemin du bourg ; pà là crovà : dans le chemin creux.

Autres emplois idiomatiques (sans prétention d'exhaustivité) : rendaz reipounsà mâ bei la quesieu marcada pà na crou : répondez seulement aux questions marquées d'une croix ; sei vendüd pà care deu vï : je suis venu chercher du vin ; preissàd pà lai nâ : pressé d'y aller ; qu'ei

enquérà le men pà ve faire marcâ : c'est encore le moment de (pour) vous faire inscrire ; z-ei davalàd de pà Brifon : il est descendu (il a immigré) d'un village de la commune (des environs) de Briffons (si l'on disait : va Brifon, cela signifierait soit : du bourg de Briffons ; soit : de la commune de Briffons sans considération du lieu précis).

E. Emplois de va :

Le sens premier est "vers", "en direction de", mais il a été très largement dépassé : néton va l'eitialà : ils allèrent en direction de l'étoile ; voé Bilhan : vers Billom ; faron là nossà va Rouio : ils feront la noce à Royat ; vau va Clharmou : je vais à Clermont ; leissaz venï va ieu leù petït manïd : laissez venir à moi les petits enfants ; va Clharmou z-ei chavialà de l'Euvarnhà : Clermont est la capitale de l'Auvergne ; va Chambaleirà z-ei nà jentà vialà : Chamalières est une jolie ville. Lorsqu'une ville est citée comme une entité et non comme un lieu, va ne s'emploie pas : Roumà z-ei muortà pà cant de razou : Rome (l'empire romain) est morte pour de nombreuses raisons ; Marselhà pardessà mâ ! : si seulement (l'Olympique de) Marseille pouvait perdre !

En Livradois on distingue : vau va Sant Diei : je vais à (vers) Saint-Dier ; è Seusilanje : à Sauxillanges.

Va la vounje signifie : vers onze heures ou à onze heures (quand on n'insiste pas sur la précision).

En extension de "vers", va indique la proximité, les alentours de : passéton va Bajouvà : ils passèrent aux abords de Bajouve ; te pïtarei va là fon : je t'attendrai aux environs de la fontaine ; z-éron semblad và là grenjà, sen se prechâ : ils étaient rassemblés aux alentours de la grange, mais sans s'en approcher.

Observez les constructions idiomatiques : là feirà de là seuvajinà va Mefaran : la foire à la sauvagine de Montferrand ; le sementéri de va Biaule : le cimetière de Biollet ; dïn le sementéri va Biaule : au cimetière de Biollet (va seul pour éviter l'accumulation lourde de prépositions ; se quintâ va l'aigà, va le mimï : se pencher sur l'eau, sur le bébé).

F. Emplois de de :

De auv. recouvre à peu près tous les usages du "de" fr., non sans nuances. Mais il y a de nombreuses extensions vers différents sens :

- Lieu : Va Sant Mourize d'Aleî : Saint-Maurice-sur-Allier ; Marsilho de Coumbralhà : Marcillat-en-Combraille ; è Vourdeira de Sant Remeî : Voirdières, dans la commune de Saint-Rémy ; passà de sai : passe par ici, de ce côté-ci.

- Matière : z-ei de cheine : il est en chêne ; n'eipïntou de fia : une barre de fermeture en fer.

- Manière ou attribution : nà drolà de mour rechinhàd : une fille au visage renfrogné ; nà

proussounà de biaé avenent : une personne à l'air avenant ; deù garsou de biaé engourdiàd : des garçons à l'aspect (l'air, l'allure) enthousiaste ; Fatürto de Letra : Faculté des Lettres ; le cante de chiéquei poustau : le compte chèque postal ; de pezant pourtâ : lourd à porter ; d'ei-zad lejî/fai(re) : facile à lire, à faire ; de maleizàd dî(re) : difficile à dire ; de boun fai(re):agréable à faire ; de moaz fai(re) : désagréable à faire ; de mauto : à tort ; de juone/de janoulhou : à genoux ; de grapetou :à quatre pattes ; preite de credâ : prêt à crier ; iarbà de sin coutâ : plantain (herbe à cinq côtés) ; qu'ei de mà fennà : c'est à ma femme ; là feirà de là seuvajinà : la foire à la sauvagine ; m'envîte de ta nossa (Jarsaillon) : je m'invite à tes noces ; de mezurà pà l'ome : à la mesure de l'homme.

- Liaison entre le verbe conjugué et l'infinitif qui suit : de est le lien normal : leù fourséton de se lenhâ : on les obligea à s'aligner ; reusidiê de l'emparâ : il réussit à lui échapper ; qu'ei de seulenhâ : c'est à souligner ; si co vendiessà de se deicourompre : si cela venait à s'interrompre ; charchavà de le veire entremeî leù boeissou : il cherchait à le voir parmi les buissons ; tachavà mian de le bussâ va le gavaure : il cherchait à le pousser vers le précipice ; chabranlavà de (pà) se prechâ : il hésitait à s'approcher ; s'issaiavà de me fînâ : il essayait de me duper ; se boutê de purâ : il se mit à pleurer. Ce n'est pas un fait d'oc : on trouve aussi cette construction en lombard par ex.

- Moyen : nientàd deu jiau : anéanti par le gel ; flachid de là freid : flétri par le froid ; moujàd de nà talüjà : terrassé par une entrave (on peut aussi employer pà et bei).

G. Emplois de en, dîn pour "à" :

En là puortà ! : à la porte ! ; en plassà de : à la place de ; se boutê en sà plassà : il se mit à sa place ; menâ en là feirà : "mener en bateau" (litt. : mener à la foire) ; z-ei damouràd en là meizou : il est resté à la maison ; damouron tî en grouâ là besinà : ils restent ici à laisser faire, sans réagir (litt. : "à couver la vesse") ; en cau sàb pîtâ : à qui sait attendre ; creire en leù mîraclhei : croire aux miracles ; nâ en l'eicolà : aller à l'école. Ce type d'expression est plus spécialement répandu dans les montagnes de l'Est, notamment en Ambertois et dans les contrées avoisinantes.

Dîn le sementéri : au cimetière ; dîn là lîzà : à (dans) l'église. Mais : là toumbà se troubà endacan pà le sementéri : la tombe est quelque part dans le cimetière ; marchavà pà là lîzà : il marchait (de long en large) dans l'église ; pà là salà grend : dans la grande salle.

H. Prépositions françaises non traduites :

1. Après des verbes de mouvement ou volitifs : judâ, menâ, pourtâ + infinitifs : judà me trapâ quelà eipleità : aide-moi à attraper cet outil ; le vale menâ beure trei cheupîna de ségà : je veux l'amener à boire trois chopines de suite ; pourtaz me mînjâ sieuplai : apportez-moi à manger s'il vous plaît ; pourtâ maure là recuordà : apporter la récolte à moudre.

2. "à" n'est pas traduit : z-ai mau la den, la ren, là tiétà, etc... : j'ai mal aux dents, aux reins, à la tête ; z-aio freid leù pé, la ma, etc... : il avait froid aux pieds, aux mains... ; mo co

z-euras chaud le cou : ainsi tu auras chaud au corps ; co foé melhu soubretout leù endrê ribad: il fait meilleur surtout aux endroits abrités ; z-érà blassàd le beiclhe : il était blessé au flanc ; l'aion ferid le suque : ils l'avaient blessé au crâne ; s'ei endouràd la queussa moé la ren : il s'est courbaturé aux cuisses et aux reins ; chatünà eucazieu lï rapelarei : à chaque occasion je lui rappellerai ; credâ là judà : crier à l'aide ; credâ là rasseirà : crier au racisme ; jouâ l'eute droeine : jouer à l'hôte jovial ; te leù z-ajei : à tous les âges ; s'abarjâ le proumeir ran : se hisser au premier rang ; nà fennà tà ridadà là fedürà : une femme au visage tout ridé ; Bareirà de va Suire : à la Barrière d'Issoire ; demîer mou(rt) : à demi-mort ; tà fuorsà : à toute force ; venï l'abou : venir à bout ; se vezio pa dié métrei : on ne voyait pas à dix mètres ; jouâ le balou : jouer au ballon ; jouâ leù z-Endia(n) : jouer aux Indiens ; qu'ei ieu de jouâ : c'est à moi de jouer.

3. Autres prépositions françaises non traduites : trei cuo là semanà, le mei, l'an : trois fois par semaine, par mois, par an ; davan le tüâ : avant de le tuer ; idiomatismes divers : delai la poula : à la Saint-Glinglin (litt. : "au-delà des poules") ; traviâ là routà : en travers de la route ; tra l'aigà : au-delà de la rivière.

Nota : L'étude exhaustive de l'emploi des prépositions est impossible, puisqu'on ne peut embrasser toutes les nuances qui viennent à l'esprit dans la variété infinie des situations et parce que le locuteur auv. a beaucoup plus de liberté que celui d'autres langues par rapport aux mécanismes grammaticaux. On conseillera donc au lecteur intéressé de suivre la rubrique "En bon auvergnat" de la revue Bïzà **Neirà** où la question est abordée sporadiquement (entre autres).

XVI. PRINCIPES SIMPLES DE VERSIFICATION REGLEE

Le sens de la langue de nos auteurs anciens (XVIe-XIXe s.) les protégrait contre les vers faux. Ceux qu'on rencontre exceptionnellement chez eux (quelques uns sont signalés dans les rééditions critiques de **Bīzà Neirà** comme celle de **La Vendenha** n° 60) peuvent être expliqués le plus souvent par une différence entre la prononciation de leur époque et l'actuelle. A partir de la fin du XIXe s., l'apparition de rimeurs peu instruits, puis de gens ayant une connaissance -et plus grave encore une perception- insuffisantes de la langue dans laquelle ils s'expriment multiplie les errements. Or, il suffit de l'application de quelques principes simples pour les éviter :

1. Le comptage des syllabes (pieds) se fait comme en fr., notre (e) sourd et toute voyelle terminale atone entrant pour un pied dans le total de chaque vers : Le safre coulou de san : 7 pieds.

2. Alors qu'en fr., chez les chansonniers notamment, e muet peut être amui comme il l'est dans la pron. courante de diction rapide et remplacé par une apostrophe ("en douce, je m' pousse"), le rythme auv. ne tolère pas une telle licence. "Telten" (te le ten : toujours) est sans doute la seule exception, conformément à la pron. générale et constante de cette expression populaire. A fortiori -à est prononcé et compté.

3. L'élision a cependant lieu, elle est constante pour -e et -à devant un mot commençant par une voyelle, sauf suspension de la voix matérialisée par une virgule : mais c'est un cas de hiatus rare et mal supporté. L'élision d'-a (pl. fém.) est une licence : les poètes évitent de se mettre dans ce cas dans la mesure du possible (type : beitia einoussenta) non plus que dans celui d'écrire "beitia z-einoussenta qui n'est plus conforme à la perception de la langue actuelle (sauf au Sud). L'élision d'une voyelle tonique ou diphtongue finale est impossible (type : venï autre : 4 syllabes) et il vaut mieux chercher à éviter ce hiatus qui obère gravement l'harmonie de la lecture.

4. Comme dans la métrique fr. traditionnelle, un vers terminé par une syllabe atone ("rime féminine" en fr.) a un pied de plus qu'un s'achevant par une syllabe tonique : cand eubrâ z-érà nà meralà (9 pieds)/là bounà menà én passaz-mâ (8 pieds). Lorsque le vers -surtout long, type alexandrin- possède une césure très nette, soulignée de préférence par une virgule, le rajout peut atteindre deux syllabes, une à la césure et une à la fin (7 + 7 correspondent à 6 + 7 ou à 6 + 6 pour l'alexandrin). Cependant la combinaison 7 + 7 donne une impression de lourdeur et de déséquilibre : elle est donc rare ; 7 + 6 (terminaison atone du premier hémistiche et tonique du second) semble encore plus déséquilibré et ne peut être qu'exceptionnel. En dessous de l'octosyllabe, il n'y a pratiquement jamais de césure. Les combinaisons courantes sont donc (T: terminaison tonique ; A : terminaison atone) :

- alexandrin : 12 T (6 + 6) - 13 A (6 + 7)
- octosyllabe : 8 T (4 + 4) - 9 A (4 + 5)
- heptasyllabe : 7 T - 8 A
- hexasyllabe : 6 T - 7 A
- pentasyllabe : 5 T - 6 A
- tétrasyllabe : 4 T - 5 A
- trissylabe : 3 T - 4 A

5. L'alexandrin a pénétré de façon tardive en auv., à une époque où sévissaient des rimeurs imitant le vers romantique ou parnassien. Il n'est donc pas autant inscrit dans la pratique des "faiseurs de vers" qu'en fr. et il convient de limiter son usage avec soin, aux sujets nécessitant de l'ampleur, du souffle, de la majesté ou de la solennité véritables, au genre épique même si c'est celui de l'épopée populaire.

6. Le nonasyllabe est presque absent. L'octosyllabe est de très loin le plus pratiqué dès les origines de la versification auv. Les vers plus courts sont cependant utilisés largement.

7. La rime s'organise comme en fr. d'après la dernière syllabe tonique (donc jamais -à, -a, -e, -i, -ïe) : De mà vïdà passanjeirà/que s'en voé sen remesieu/va cau tarà de mesieu/va cau ribà messounjeirà...

8. L'auv. ne recherche ni allitération ni rimes internes au vers.

9. Les combinaisons rimées sont les mêmes qu'en fr. : rimes plates AA TT ou TT AA très pratiquées par les écrivains du XVIIe s. et par la poésie populaire ; croisées (TA TA, AT AT) et embrassées (T A A T, A T T A) courantes plus récemment. Les mélanges très rares, n'existent que dans quelques pièces très longues du XVIIe s.

10. Attention à bien couper en cas de décomptage des syllabes : là - jar - ga - ssà - se - ca - fïs : ss étant un simple expédient graphique pour un seul son, les deux s ne doivent jamais être séparés, à la différence du fr., tout comme à la fin des lignes d'ailleurs ; par contre on sépare sin-nâ, fen-nà puisqu'ici les deux n correspondent à deux sons différents.

11. Parmi les vers réglés, distinguer la poésie rythmée et rimée (ex. ci-dessus au point 8) et

celle qui est seulement rythmée donc sans l'alternance des terminaisons atones et toniques, beaucoup plus rare ; qu'ei mo nà fon que traé (6 T) sen bezoun qu'ajem së (6 T) qu'ei m'én chamï que voé (6 T) endîn moé fuorà se (6 T) qu'ei m'én via coufle d'aigà (7 A)... Cet exemple permet de voir aussi qu'un monosyllabe terminé par e peut être tonique (së, se), ce qui est beaucoup plus rare pour les polysyllabes (cand leù chant dïzion caucare 8 T).

12. Nombre de formes fixes venues de la littérature fr. ne sont que des intrusions tardives (sonnet...), accidentelles (rondeau...) restées artificielles. La poésie auv. préfère en général des agencements plus simples. Elle connaît cependant des arrangements de rimes notamment sur cinq vers à la fois originaux et relativement complexes.

13. Le passage de l'adjectif devant le nom est une licence poétique courante en auv.

14. Les différences de niveau de langue, courantes en fr., sont rarissimes dans la poésie auv. : ainsi, malgré la pron. habituelle on a pratiquement toujours "te le ten" et à peu près jamais "telten" : le locuteur auv. ne serait pas capable de l'exprimer, mais il sent que la structure de sa langue repose sur un système généralisé de syllabes ouvertes : une atteinte à celui-ci n'est pas à ses yeux une licence, une audace, une provocation, mais plutôt un barbarisme qui ne peut avoir de justification que tout à fait exceptionnelle.

SECONDE PARTIE :

REPERTOIRE ALPHABETIQUE DES CORRESPONDANCES INTERDIALECTALES, DES VARIATIONS PHONETIQUES, DES FAITS PHONOLOGIQUES, DES QUESTIONS CONCERNANT LA FORMATION DES MOTS. NOTES DE PHILOLOGIE HISTORIQUE

L'ordre alphabétique évite ou limite les oublis de l'auteur, il facilite et accélère les recherches du lecteur, il élimine bien des faux problèmes de plan. Sa clarté sans équivalent pousse les pédagogues des grandes langues à l'utiliser (cf. la grammaire entièrement alphabétique de l'allemand moderne de Desmet). Mais lui-même a ses difficultés. Il faut donc préciser qu'on suit ici celui de la matière auvergnate traitée, dans l'ordre de l'écriture auvergnate. Lorsque des termes français s'intercalent, c'est à une place purement alphabétique : il n'y a pas de double liste. Mon travail se circonscrit à l'auvergnat : ce sont ses variations au cours des quinze siècles de son existence qui ont fait l'objet de mes soins ou, à défaut celles des quelques siècles que nous pouvons seulement appréhender bien souvent. Il n'y a pas de rubriques latines, à la différence des ouvrages classiques de philologie romane. Cependant lorsque le recours au latin facilite la compréhension de faits proprement auvergnats (comme la descendance d'-arius), il n'est pas esquivé.

Contenu : Cette seconde partie recense à leur place :

· **Tous les traitements particuliers de quelque importance et de quelque signification.** S'ils ne sont pas traités, on renvoie à l'emplacement où ils le sont. Ce sont : les préfixes, traitement à l'initiale, dans le corps du mot, à la terminaison, les suffixes ; les phénomènes purement phonétiques de différenciation dialectale ; les faits phonologiques, phonético-morphologiques ou morpho-syntaxiques (ex. : l'euphonisme) ; les équivalences inter-dialectales de toutes origines ; les données historiques que les textes ou l'onomastique (toponymie et patronymie) permettent d'atteindre.

· **Tous les problèmes concernant la formation des mots.** Il s'est créé des vocables à toutes les époques de la vie de l'auvergnat, depuis la mutation haut-médiévale du latin au proto-auvergnat jusqu'à nos jours où petarê : cyclomoteur, vïratelà : magnétophone ; vïrà-mezicà : tourne-disque, chandialà : gratte-ciel, barà : bloc de grand ensemble (et bien d'autres !) sont des créations populaires authentiques, en passant par les scribes du Moyen Age qui firent entrer dans la langue des mots comme deigoulasieu : décapitation, décollation, deigasieu :

dédicace, parseirà : champart, par nos auteurs du XVIIe s. contre-réformateur qui adaptèrent le vocabulaire philosophique et mystique des grands textes chrétiens, par nos écrivains qui, de propos délibéré comme Ch. A. Ravel, ou par simple nécessité, comme la plupart, sentaient le besoin d'une expression congrue et précise. Toutes les langues ont formé au cours de leur existence des dizaines de milliers de mots. Celles qui veulent réellement vivre le font et le feront encore. Il n'y a aucune raison pour que l'auvergnat, héritier légitime et à part entière de la grande souche latine, reste seul privé du bénéfice de ce processus historique naturel, alors que des écrivains veulent témoigner pour lui, que des enseignants le propagent et que tous ont besoin d'un vocabulaire aussi riche, naturel et approprié que possible. Je présente donc toutes les propositions que m'ont inspirées des études minutieuses, diligentes, prolongées, régies par l'anxiété de connaître et la volonté d'éviter les erreurs. Je ne cache pas mon opinion : l'auvergnat, langue d'essence populaire, a le droit d'accéder au langage de toutes les époques, y compris à venir, dans le respect de sa nature, en **privilégiant les modes de formation éprouvés** qui lui sont propres, auxquels il a donné un développement original et particulier abondamment attesté. Il ne doit pas être banalisé par des importations massives inassimilées.

- Cela pose la question des **cultismes.** Il faut bien distinguer les mots populaires qui représentent le génie évolutif spontané de la langue et les cultismes, créés par les scribes et érudits pour nourrir le langage intellectuel à partir de mots ordinairement latins : ces derniers, plus proches de l'étymologie, enfreignent plus ou moins la phonétique historique authentique de la langue à laquelle ils ne peuvent être opposés, même s'ils ont droit de cité pour répondre à des nécessités particulières. Or, à côté des cultismes proprement dits (envensieu, partensà), l'auvergnat moins encombré de pédanterie que beaucoup d'autres langues qui ont subi davantage la férule des grammairiens, a ses propres procédés de traitement populaire des emprunts cultivés (arcole, nientazou), ses propres filières de construction du vocabulaire abstrait (mots en -azou, -izou, -eir, -eirà, -ansà, -ensà, -anje, etc...). En fr. ils ont existé au Moyen Age avant d'être refoulés par la cuistrerie renaissantiste, ce qui a contribué à couper la langue de culture de l'idiome populaire et accumulé une cascade de conséquences socio-culturelles et socio-psychologiques négatives. Ayons cet exemple funeste à l'esprit pour éviter de le suivre ! Il faut que **la puissante sève populaire de l'auv., attestée aussi par l'extraordinaire floraison des "formations expressives"** d'étymologie incertaine, mais parlant à l'esprit des Arvernophones (notamment dans les parlers limagnais), soit jalousement encouragée à jaillir dans le langage cultivé des "studiosi" d'aujourd'hui et de demain.

- Et quant à la formation des mots nouveaux dont la plupart appartiennent aux registres intellectuel et technique, n'oublions pas que beaucoup d'entre eux **n'existent** pas encore en auv. et que les mauvais patoisages de mots fr. n'ont pour eux aucun usage, aucune tradition : profitons-en pour renouer avec les modes de formation préférés de notre langue, comme cela se fait légitimement partout.

Géographie des phénomènes et abréviations. J'ai cherché à donner une idée approchée de la répartition de tous les phénomènes importants, sans viser à une précision dans la localisation qui ne convient pas à une synthèse et que tous ceux qui sont familiers de la matière savent illusoire, voire ridicule. Lorsque des abréviations ont été employées dans ce but, en voici la clé : ALEP : auvergnat littéraire et pédagogique.

- AB : arverno-bourbonnais (avec éventuellement distinction de MB : Montagne Bourbonnaise).

- AN : auvergnat septentrional (peut inclure l'AB dans nombre de cas qui seront signalés).

- N : Nord : ensemble d'AB, AN, plus souvent, le Centre et l'Ouest de l'AM).

- AM : auvergnat médian, de l'Artense à Tence par les Dore, le Cézalier, le Brivadois, le Velay Central.

- AS : auvergnat méridional (Cantal, Margeride, haut Allier, Velay méridional, Montagne Vivaroise).

- O : Ouest (à cheval sur l'Ouest de l'AB, l'AN et l'AS : Mauriacois).

- E : Est (à cheval sur les mêmes, de la Montagne Bourbonnaise au Velay).

- Ct : Cantal (ensemble de l'auvergnat cantalien), V : Velay (faits vellaves présents dans les trois bandes AN, AM, AS qui se partagent le Velay), Y : Yssingelais (partie de l'AN présentant un important recouvrement par le franco-provençal, notamment forézien), MV : Montagne Vivaroise, SL : Sud lointain, phénomènes auv. dans les dialectes de transition de Margeride Gévaudanaise et du Vivarais méridional.

Les autres secteurs sont en général en toutes lettres.

Esquisse d'un classement hiérarchique. Les faits se hiérarchisent naturellement. Certains sont plus importants et plus étendus que d'autres. Il faut secouer le joug d'un terrorisme pseudo-démocratique qui, en nivelant empêche de comprendre. Reste que l'établissement de cette hiérarchie, évident dans certains cas, clair dans d'autres, est difficile ailleurs. C'est pourquoi je me suis contenté de quelques grandes catégories indicatives : (phénomène) **commun** (lorsque son extension ou son développement tendanciel couvrent la plus grande partie du domaine) ; **typique** (sans être aussi général, il s'inscrit dans la logique stable et évolutive de l'auv.) ; **historique** (important pour comprendre les transformations de notre langue, mais dépassé par sa marche en avant propre, sans intrusion fr.) ; **dialectal** (bien localisé dans un secteur géographique donné) ; **local** (quasiment accidentel puisqu'on ne le trouve que sur un territoire d'étendue très restreinte) ; **à étudier** (lorsque les tenants et aboutissants des formes actuelles se prêtent à plusieurs explications entre lesquelles il n'est pas possible de trancher pour le moment) ; **historique** (fait du passé ou résiduel dépassé par l'évolution de la langue) ; **alternant** (correspondances supra-dialectales entre Nord et Sud, Est et Ouest, etc...).

- **a-** originel au début des mots disparaît dans les vocables populaires autochtones en Auvergne du Nord et dans une grande partie de l'Auvergne médiane (tendance marquée jusqu' en Paulinois : queste : ce). Il se maintient dans le Sud : chabâ/achabâ : finir ; ribâ/aribâ : arriver ; reitâ/arestâ : arrêter. En AB et Mauriacois notamment, a- prosthétique non étymologique est fréquent : acoumencâ : commencer, aproufîtâ : profiter. En AN, on rencontre quelques cas rares d'a- prosthétique en Yssingelais (apê : peau) et en haute Combraille, secteur où par ailleurs l'aphérèse des a- étymologiques est la plus systématique : arieu : ruisseau, assou : soue à porcs. En AN, a- étymologique peut aussi être remplacé par ei- (issu de ex, mais ayant perdu tout sans d'extériorité ou d'exclusion) : eilounjâ : allonger. Par ces traits, l'auv. manifes-

te bien sa puissance d'innovation et sa logique devenue au cours des temps de plus en plus indépendante de ses racines étymologiques latines et médiévales. La prononciation de cet a-, lorsqu'il existe suit les règles de l'atone (ci-après). Vu son extension, l'aphérèse d'a- est un phénomène **typique** de l'auv. Il atteint son maximum de rigueur dans la zone nord-occidentale (Clermont-Combraille).

- **-a** pluriel féminin, atone, pron. (a) franc sans allongement de type limousin, sauf tendanciellement ou sporadiquement dans l'Ouest (Creuse-Combraille). Aspect écrit courant du pluriel féminin du Sud qui ne s'oppose pas toujours dans la prononciation au sing. -à (v. morphologie, § 22, pluriel). Correspondants périphériques : -ai, attesté par L. Péroux-Beaulaton en pays montluçonnais au début du XXe s., cette graphie témoignant de la diphtongaison par vocalisation de -s final ; -ä dans un vaste ensemble oriental (v. cette rubrique) qui est l'évolution vocalique réduite du cas précédent ; -à, pron. (o) franc en Salernois ; -às/-ài selon la consonne qui suit dans le SE du Velay, la MV, et les parlers du Sud lointain (Vivarois et Gévaudanais), avec pron. (os, oi) plus fréquente que (as, -ai). Tous ces phénomènes forment une **chaîne logique coordonnée** qui est **commune** à tout l'auv. -a est l'évolution d'un ancien -as. La chute d's, bien attestée par les Comptes des Consuls d'Herment (1389) est sans doute bien antérieure en Basse Auvergne occidentale qui a inauguré le phénomène : cf. Aurières, Aureria en 1230, Aureyra en 1263, Aureira en 1355 sans qu'il y ait lieu de douter que ces leçons rendent un pluriel ni qu'il s'agit d'une forme authentiquement auvergnate, même si c'est dans des textes en latin.

- **-a-** tonique, pron. (a) franc. Se change en -o- devant -n + voyelle au Sud: semanà/semonà: semaine, chabanà/chabonà : cabane ; -a- est aussi l'écriture du a prétonique, pron. (a) partout ou à = (a, e) et (å̆) là où -à = (a, o) : AN, sauf exceptions (Combraille Centrale), SO (Salernois), SE (Velay SE, MV, SL). Cette alternance prétonique est un **phénomène alternatif typique** de l'auv., tandis que le timbre d'-a- tonique est commun à tout le domaine. Lorsque le son (a) est tonique à la finale de polysyllabes sans féminin, on écrit -â : bouzâ : bouse(s) de vache ; tous les infinitifs du Ier groupe : parlâ...

- **-à** termine presque tous les mots du fém. sing. : fennà : femme, drolà : fille, eirouzà : heureuse, batüdà : battue ; pardentà : perdante ; de nombreuses P3 de divers temps du verbe : parlà : il parle, parlavà : il parlait, parlessà : qu'il parlât ; la P2 de l'impératif : parlà : parle ! ; des adjectifs le plus souvent invariables, mais parfois alignés sur l'alternance féminine sg -à/pl. -a issus de la P3 de l'indicatif présent des verbes : toutounà : méticuleux, vétilleux. Terminaison toujours atone. Pron. : (å̆/o) dans la plus grande partie de l'AN, en Salernois, en VS, MV, SL ; (à) bref tendant souvent à s'assourdir en (e) (du fr. "velu") et de là à s'amuir en AM et AS occidental (Mauriacois, Sanflorain). En AB, on rencontre des restes de pron. (a) solides en MB, plus notables en pays gannatois, où apparaît aussi (o) (cf. Royet, Sussat) que l'on retrouve aussi en pays montluçonnais (il y est plus solide). La francisation (e, puis amuissement) a largement subverti ce secteur et devrait y être refoulée par l'usage pédagogique et cultivé.

- **à** est tonique s'il est suivi d'une consonne, notamment :

. dans le PP masc. sing. des verbes du Ier groupe : chantàd ; -àd représente la pron. (o) ou

(å) répandue dans l'Ouest de la région clermontoise, à l'O. de la Creuse, à l'Est dans l'Yssingelais, l'Ambertois, les plateaux du VN. Ailleurs -àd est une convention discriminante du sing., pron. (a) comme le plur. : on peut donc écrire aussi -ad (l'intérêt pédagogique de -àd comme marque grammaticale le recommande cependant). Dans l'ancien parler clermontois et en Creuse, -àd pron. (o) tonique vaut pour le sing. et le plur.

. dans divers mots à fém. où il est ordinairement suivi d'un -t et où il représente les **pron. (o, å) : chàt** pl. chat, ràt pl. rat. Noter que si la pron. (o, å) tonique affecte des mots sans fém., on écrit -o : courpo : corbeau (pl. courpâ), bourlio : flaque (pl. bourliâ).

Des substantifs brefs en -à, identiques à la P3 du présent des verbes en -â, expriment une action et du fait de leur brièveté concurrencent les déverbaux en -adà, -amen, -azou/-azuo : roucà, jucà : choc, heurt, badà : ouverture, eitroussà : massacre, etc... Ils se forment très librement et sont notamment courants dans les expressions.

- **-â** terminaison tonique pron. (a) à l'infinitif ler groupe et dans quelques autres mots. Devient ä tonique dans le NE. Le son (a) tonique final s'écrit aussi -a + consonne : dans les mots ayant un fém. où cette (ces) consonne(s) reparaît/-aissent : garinhas : sardonique, greza-rd) : grisâtre, euvarnhat : auvergnats ; dans des monosyllabes où une consonne purement orthographique joue un rôle discriminatif : lat : côté , à la P5 de l'impératif : prenhaz : prenez ; au participe passé masc. pl. des verbes du ler groupe : parlad : parlés.

La langue littéraire moderne et l'usage pédagogique courant devraient s'en tenir quant aux substantifs à l'opposition sing. -o (bouzo, courpo, bonto) -pluriel -â (bouzâ, courpâ, bontâ : bouses, corbeaux, bontés), que l'on rencontre dans un très vaste espace occidental (de Clermont à la Creuse) et oriental (Yssingelais, parties autres du Velay, Ambertois). Dans les usages dialectaux, -â peut être aussi singulier : bouzâ-bouzâ, courpâ-courpâ, bontâ-bontâ.

- **a finale masculine de mots latins** : tema, collega. Les érudits des langues d'oc méridionales ont cru bon d'adopter le -a des langues latines méditerranéennes comme l'espagnol. Je n'ai pas une pratique suffisante pour dire s'il s'agit de la tendance naturelle de ces idiomes ou une volonté de se séparer du fr. en s'inféodant au besoin à un autre type linguistique (cf. par ex. le grand nombre de professeurs d'espagnol parmi les occitanistes). Ce que je puis affirmer par contre, c'est que l'auv. **téme, coulégue** n'est pas du tout un alignement pur et simple sur le fr. Il représente une assimilation à la normalité de la langue : terminaison masc. -e, fém. -à. Celle-ci est puissante, elle touche même des mots originellement fém. du fonds autochtone : z-ei nïnhorle : c'est un criailleur discordant et pénible (là nïnhorlà = le bruit discordant par ex. d'un violon qui grince). Lorsqu'elle est enfreinte, on peut être certain que c'est dans du fr. patoisé sans valeur : le "mémà" garsou : pour le pareir garsou (meime, francisme avéré, est cependant en général soumis à l'alternance -e masc. -à fém.). Même remarque pour les noms en -ïste (et non ïstà) qui n'ont pas d'équivalent autochtone. Mais on peut toujours utiliser journalou(n) au lieu de journalïste et seusialeir au lieu de sousialïste (v. -eir).

- **ä** pron. entre (a) et (è) très ouvert, mais susceptible d'une évolution francisée vers (é) (Varenne). En général terminal, tonique (infinitifs ler groupe) ou atone (fém. pl.). Issu d'anciennes syllabes fermées en -ar et -as, ce qui explique aussi la plupart des cas (rares) où l'on trouve le son dans le corps du mot : parlä : parler ; fennä : femmes ; bächolà : comporte ; le cas

de bräve est aberrant et doit supposer la pénétration de cet emprunt par un l' intermédiaire d'une région où le phénomène est extensif (Bourgogne ?). Consignée par Tailhandier vers 1730, cette évolution a dû pénétrer en Auvergne aux XV-XVIe s. par le NE en provenance de cette partie de la France où le son a un grand développement, en même temps que oé (v. cette rubrique), mais sans parallélisme absolu dans la progression. Largement représenté dans le NE de l'Auvergne, ä s'avance à l'O jusqu'au secteur Les Ancizes/Chapdes-Beaufort, Pontgibaud (a conservé à partir de La Goutelle, Gelles, Cisternes). Plus au N sa pénétration en Combraille du N et Combraille bourbonnaise est de type métastasique dans le tissu de -a resté assez solide. Vers le Sud, règne en Livradois et Plateau de La Chaise-Dieu, Ambertois et (plus partiellement) plateau de Saint-Bonnet. Bien implanté à Issoire au début du XXe s. (cf. Delanef), s'est avancé jusque vers Massiac (cf. notre enquête sur cassette), au pays coupé du Doulon et de la Senouire (Monclä : Montclard), au bassin paulinois (cf. ALMC : boussäd, cluvä). Sur ces marges le phénomène change de signification et devient soit un équivalent phonétique automatique (Livradois méridional), soit un discriminateur morphologique (v. les paradigmes verbaux de Cistrières sur l'ALMC), soit un "subvertisseur" partiel. Implanté dans les secteurs de Billom, Riom et dans l'Est de la banlieue clermontoise. Phénomène oriental d'importation, intéressant dans certaines de ses manifestations discriminatives, mais très dangereux par le danger de dérive francisante qu'il recèle, il doit être cantonné dans l'usage dialectal spontané.

- **able**. La terminaison latine -abilis, reprise dans les mots du langage cultivé a donné, selon les langues romanes, des avatars savants (fr. -able, italien -abile, esp. -able) ou semi-populaires voire populaires c'est-à-dire conformes à la phonétique générale de la langue (romanche -avel, port. -aivel, wallon -ave). En auv., la forme -able manifestement venue du fr. met l'arvernisant dans le malaise. Il cherche à l'éviter par des périphrases : dïn le ca de : capable de ; pa dïn le ca de : incapable de. Mais ce n'est pas toujours possible.

Cette même terminaison n'est guère plus satisfaisante sous la forme palatalisée en -ablhe dans les massifs de l'Est. Or, il existe deux équivalents indigènes attestés qui ne demandent qu'à être réactivés et à servir :

1. Un texte sincère du concours Chambon, issu de la Montagne Bourbonnaise (Arfeuilles) nous a fourni **fazaule** : faisable, facile. La terminaison assimilée **-aule** est doublement en accord avec le traitement spontané du groupe bl (cf. taulà : table) et avec la tendance auv. à privilégier la phonétique populaire. On objectera qu'elle peut venir de Bourgogne (cf. Etaules : étables, toponyme bourguignon, par comparaison à l'auv. eitable/estable. Mais celui-ci a gardé une forme cultivée à cause du rôle des ecclésiastiques dans l'introduction d'un nouveau mode d'élevage réglé avec stabulation en Auvergne). D'autres influences bourguignonnes ou médioromanes septentrionales se sont manifestées sans menacer la langue. En l'espèce, s'il s'agissait bien de l'une d'entre elles, elle aiderait à défendre son originalité. Elle est cependant inégalement recevable : aisément dans des mots courts à radical bien connu (rizaule : risible, dïzaule : "dicible"), plus difficilement dans des mots longs, complexes et gardant leur aspect de cultisme.

Nota : J'ai cru longtemps que "diaoul" : diable (Etudes Bourbonnaises 1878, lieu : Saint-Pont) était le fruit de la celtomanie du grand ethnographe Victor Tixier, soit imagination, soit plutôt coup de pouce au mot véritable. Il me semble à la lumière de fazaule qu'il n'en est rien et que l'AB possède ou au moins a possédé une forme **diaule**. Or le mot breton diaoul, invoqué

par V. Tixier, fait partie de l'énorme stock de mots d'origine latine introduits à l'époque romane, lorsque le dialecte armoricain ("gallo") non encore francisé, appartenait au grand tronc médioroman d'entre Seine et Lot. Il y a là une présomption favorable.

2. -adîer : v. cette rubrique.

- adà. Terminaison à forme de participe passé fém., toujours extrêmement productive et donnant un nombre illimité de substantifs déverbaux expriment une action réalisée ou le résultat concret d'une action : sejadà : fauchage (achevé), ensemble de ce qui est fauché ; farinadà : crêpe (faite avec de la farine). L'auv. distingue très nettement cette nuance de l'action en cours (-azou/-azuo) ou de l'action, tout simplement (-amen) : v. ces rubriques. Plur. -ada. correspond théoriquement au fr. -ée, mais le champ sémantique est plus vaste et décalé. Commun à tout l'auv., -adà peut aussi être une terminaison collective au sing. à sens plur. : là labouradà: les labours, la terre labourée. Réduit à -â de la Forêt des Colettes à l'Yssingelais.

- -adï. Terminaison de noms à valeur collective : plentadï, pïcadï : plantation d'arbres, varsadï : céréales versées dans un champ ou ensemble des provins d'une vigne, malhouladï : vigne marcottée. Toujours productif, souvent sous une forme déverbale légèrement péjorative: sitadï : sciure (sens originel), plaintes insistantes et agaçantes (cf. : co me sità le tieu : cela m'exaspère). Dénomme aussi des processus longs : parladï : causerie, conférence, ralhadï : interview. Correspond théoriquement au fr. -is, mais plus fréquent et les mots, eux, diffèrent ordinairement (cf. taillis, talhedï (rare) et plus fréquemment : sennadï, boursilhadà, etc...). Commune à tout l'auv.

- adîer : suffixe déverbal de l'ouest, s'ajoutant au radical : eichampadîer : jetable, batadîer : susceptible d'être battu, "battable" dans les groupes I et II et au radical augmenté de -iss- au groupe III ferissadîer : vulnérable. C'est l'équivalent autochtone le plus authentique et le meilleur pour -able. Sa réactivation et sa reprise par l'usage pédagogique et littéraire seraient de la plus grande utilité pour la restauration de la dignité de la langue auvergnate. Sa facilité de construction, sa perception facile par les arvernophones et arvernisants le rendent également efficace.

- -adou : évolution du lat. -atorem, ancien cas régime (v. -aire), cette terminaison a été spécialisée sur presque tout le domaine auv. dans la dénomination des instruments et mécanismes : ventadou : tarare ; mountadou : plan incliné d'accès à la grange (sens traditionnel), monte-charge (sens moderne). L'auv. s'oppose ainsi au languedocien ou aux dialectes intermédiaires ayant subi son influence (ventaire : tarare, avec pénétration jusqu'au Centre du Velay, cf. ALMC 1015). Les mots auv. dérivent des infinitifs du ler groupe. La dérivation du Gr II (verbes en -e) est en -edou, -dou : eichandou : calorifère ; celle du Gr III (verbes en -î/ï) en -idou/ïdou : rejidou : cabinet de toilette, boudoir. La forme conservatrice -adour ne subsiste qu'en Sanflorain et dans le Sud du Livradois. Sur la périphérie, on note des formes réduites par la chute de -d- : -or en Y, -ao en AB : mouchor, mouchao : mouchoir. Toujours sur la périphérie, restes d'emploi d'-adou comme nom d'agent : cf. Col des Dansadoux (danseurs) près de Viverols et en AB : à côté de parao : plane, crouzao : croiseur : chassao : chasseur, peichao : pêcheur. -adou correspond aussi au fr. -ateur ou -eur dans les mots du langage technique et cultivé : eurdenadou : ordinateur, jineradou : générateur, eichaladou : ascenseur. Seuls des

mots rares sans rapport aisément identifiable avec un verbe indigène peuvent échapper à cette assimilation : riatou : réacteur, condensoù : condensateur, motou/metou/moutour : moteur. Mais ils n'ont aucune tradition fixe pour eux et riarjidou, coudensadou n'auraient rien de scandaleux. -adou est un suffixe très précieux pour assimiler des termes techniques apparaissant continuellement en grand nombre désormais. Sous réserve des quelques variantes périphériques mentionnées ci-dessus, on peut le considérer comme commun à tout l'auv.

- **-adre** : autre évolution d'-atorem, sans doute populaire, issue du cas régime de la langue médiévale, conservée en patronymie, notamment cantalienne : Tournadre : tourneur, Gagnadre : défricheur ("gagneur" de terre), Senadre : sénateur. V. aussi -adou, -aire, -atorem. N'a plus aujourd'hui qu'un intérêt historique.

- **-aé** : graphie alternante possible de l'évolution phonétique de ai vers cette diphtongue, répandue surtout dans l'Ouest auv. du Bourbonnais au Mauriacois : biaé : façon, jaé : il couche, traé : il lance. Utilisée surtout en finale tonique, évitée en général dans le corps des mots (aigà) et certains mots grammaticaux brefs dont l'usage tend à être unifié : mai : plus. On remarque le déplacement suivant dans l'Ouest de l'AN : ai vers aé, alh vers ai : murai-muraé : miroir ; rambalh-rambai : hantise, souci.

- **-aen** : les érudits et écrivains locaux du Bourbonnais ont fait un sort à cette diphtongue, présentée comme caractéristique de leurs parlers (et qu'ils écrivent le plus souvent aïn). Elle l'est peut-être, mais comme résultat inachevé d'un processus de francisation (cf. une prononciation tout à fait analogue dans le fr. populaire régional du plateau de Saint-Bonnet-le-Château) : chemaen : chemin, vaen : vin et ce nonobstant le maintien de nasales finales (deman, pan), car l'aboutissement indigène ne serait en tous cas pas celui-ci (cf. dei : dans).

- **ai** : cette graphie recouvre en syllabe tonique les sons (aye) dans l'AS et le SL, (aé) ailleurs (mais des Cantaliens écrivent spontanément aé, tel J. Mallouet, ce qui signifie la pénétration au S. de cette dernière variante). Parfois (en AN, surtout à l'O), ai représente (ei) et n'est plus alors qu'une convention graphique de rapprochement avec les autres parlers auv. A l'E de l'AN, s'est réduit à un (è) ouvert correspondant à la graphie fr. ai de la France du N et du CE. On peut aussi écrire aé vue l'extension large et la justification évolutive du phénomène. Conformément à une tendance typique de l'auv., cette diphtongue tonique devient (ei) à l'atone, pratiquement partout sauf quelques secteurs périphériques : aigà : eau, eigâ : irriguer, niveler. Comme indicatif morphologique dialectal, -ai final peut représenter le fém. pl. atone, ancienne diphtongue (cf. L. Péroux-Beaulaton) et l'infinitif Ier groupe tonique dans la Combraille bourbonnaise. C'est la forme intermédiaire entre -as, -ar et le ä qui en est l'avatar actuel le plus habituel. V. aussi à -aire pour l'évolution (a) et à aé (phonétique et rapports ai-alh).

- **-aio**, terminaison de substantifs féminins, évolution cultivée ou semi-cultivée du latin -aria dont l'aboutissement populaire est -eirà. S'applique à deux catégories principales de noms :

. boutiques et commerces : marsaio : mercerie ; fournaio/boulenjaio : boulangerie ;

. noms abstraits correspondant ou non au fr. -erie : reibaio : rêverie ; s'il s'agit de noms de qualité, ils tendent, comme -erie fr. à être péjoratifs : cheitïvaio : malignité, perversité, farou-

jaio : férocité. Leur correspondant appréciatif est en général -essà (v. cette rubrique) et leur équivalent fr. souvent -té.

A distinguer de **-alhà**, **pl. alha**, terminaison qui en est tantôt indépendante, tantôt en constitue une variante, susceptible d'être dépréciative, mais moins régulièrement que le fr. -aille : rafatalhà : racaille, gens insignifiants ; pegandalhà : vauriens paresseux ; soudatalhà : soldatesque. C'est donc un collectif à forme sing. et sens plur. Lorsqu'on emploie le pluriel, c'est pour renforcer le contenu méprisant du mot : quela pegandalha : ces cliques de coquins paresseux professionnels.

Le pluriel d'**-aio** est **aia**, sans chabrou final puisque cette triphtongue n'existe que là et toujours accentuée sur la dernière voyelle. La variante méridionale -ario est circonscrite : -aio -aia peut être considéré comme **commun** à tout l'auv.

Néologismes : -aio peut aussi servir pour fournir des équivalents aux mots anglais en -ing : marchandaio : merchandising, frenchizaio: franchising.

- **-aire,** terminaison de substantifs masculins, fém. -airà, pl. -airei, -aira spécialisée dans les noms d'agent où elle a éliminé sa concurrente -adou sur la majeure partie du domaine (v. -adou) : chassaire : chasseur ; peichaire : pêcheur. Noter que la pron. plurielle est (<u>é</u>rei, <u>é</u>ra), l'articulation nette de la finale fonctionnelle l'emportant sur la diphtongue qui est réduite à une voyelle, malgré sa tonicité : illustration de l'emprise de la fonctionnalité et du souci de clarté démarcative de l'auv. A partir de là, certains parlers évolutifs, notamment limagnais, prononcent (ére, éra) au singulier : Marcel Sarron qui signale le phénomène à Prompsat a cependant tort de croire à une origine différente et à une finale distincte lorsqu'il s'agit des habitants d'un lieu : pronsadaire, nazadaire (Ennezatois), rouiadaire (Royatois), clharmoudaire, remanhadaire, etc... De fait -aire est le mode commun de désignation des habitants dans l'Auvergne limagnaise, concurrencé par d'autres terminaisons (-oun notamment) dans des régions montagneuses à l'écart. -aire correspond au fr. -ateur dans les noms d'agent de formation récente : doubaire : réparateur, gambïssaire : installateur (il n'y a pas lieu de distinguer une forme en -eire dans les dérivés des verbes des groupes II et III). Il est cependant concurrencé par -ou(n)/ -ouz sur les marges septentrionales et au Nord-Ouest. Pour les noms et adjectifs correspondant au fr. -eur (y compris souvent -ateur) il subit la concurrence rude de -eir, d'usage plus commode (prononciation plus facile) qui forme tous les adjectifs et tend à se développer parmi les substantifs, phénomène très ancien à l'Ouest (cf. laboureir : laboureur, attesté anciennement par le patronyme Labourier, par ex. en Combraille Centrale). Dans l'Ouest de l'AM (Dore, Artense, Cézalier) et en Ambertois, -aire a évolué phonétiquement vers -are : chassare : chasseur (cp. fare : faire, mare : mère, pare : père...). -aire vient du latin -ator (cas sujet de l'ancienne langue), tandis qu'-adou vient d'-atorem (cas régime). On notera qu'ici, l'auv. se range pour l'essentiel dans les deux tiers septentrionaux de la Gaule par opposition au petit tiers méridional : cp. trouvère-troubadour, fait ancien : cf. Bonnaud P. : Témoignages onomastiques de re, ancienne forme de l'article sujet en auvergnat, FOA et **Bïzà Neirà** n° 50. Des patronymes comme Tournaire et Gagnaire se rencontrent de la Basse Auvergne au Velay, tandis que Tournadre et Gagnadre (issus du cas régime : v. la rubrique -adre) sont originaires du seul Cantal. L'opposition éminemment pertinente en auv. entre -aire : suffixe des agents et -adou : suffixe des instruments, moyens, mécanismes est typique de notre langue à un haut degré.

- **-aje**, terminaison de substantifs masculins. Regroupe deux catégories de mots, non dis-

tincts à l'origine, mais que l'usage auv. a séparés : les uns sont généraux sans nuance particulière : aje : âge, viaje : voyage, eiretaje : héritage. D'aucuns sont des intrusions fr. (aje, irremplaçable, vouiaje à remplacer par viaje, attesté en AB, coura je = valhensà emprunt assimilé, aventaje : beuvïdà). Les autres, en majorité, sont ressentis comme péjoratifs : arcandaje : escroquerie, varassaje : action de remuer avec bruit et dégâts en tous sens. Le locuteur auv. n'aime pas ces mots, sentis comme fr., ce qui est sans doute à l'origine de la nuance dépréciative. Les mots fr. en -age ont ordinairement pour correspondants des mots auv. en -amen, -adà, -azou/-azuo : ancramen, ancrazou : ancrage. Les parlers cantaliens ont la variante -ache (pron. atse) ou -achi (pron. atchi) : eirétache, ache.

Le refoulement d'-aje vers les emplois péjoratifs est une caractéristique particulière et **typique** de l'auv.

- **Alternances vocaliques entre les syllabes toniques et les syllabes atones.** Caractéristiques de l'auv., elles résultent de la faible tension articulatoire : une diphtongue ou une voyelle se modifient de façon à exiger un effort d'émission moindre lorsqu'elles passent de la position tonique à l'atone : ainsi de a devenant (å), de é-e, de è-(ě) (au Sud), de i-e, de o-ou, de u-e ; pour les diphtongues de ai-ei-é/i ; de au-(o)/eu, de ei-i, de où-ou. Les monosyllabes, même toniques, suivent couramment l'évolution de l'atone : chau-choù-chou : il faut ; fau-feu : hêtre.

Cependant ce phénomène phonétique s'est beaucoup compliqué sous l'exigence double d'une économie articulatoire sans cesse plus poussée et de la pénétration (phonologique) des soucis de clarté discriminative si caractéristiques du fonctionnalisme de l'auv. A la première se rattachent deux phénomènes :

1. La récession des oppositions tonique-atone et la fixation sur le timbre de l'atone : pourtâ, pourtà, seutâ, seute (au lieu de pourtâ, porte, seutâ, saute).

2. Le développement de **eu** et **e**, solutions d'économie articulatoire maxima, dans les syllabes initiales et prétoniques au détriment des évolutions de o (o, ou, au).

A la seconde ressortit le transfert de l'opposition vers la discrimination terminale du sing. et du pluriel : les pluriels vocaliques sensibles de l'auv. concernent aussi bien des syllabes toniques que des atones et l'on voit même des diphtongues secondaires (eù, au, autrefois -ai) voire une triphtongue (uoù) apparaître comme marques du pluriel de voyelles simples (eu, o, autrefois à) ou de diphtongue (dans le cas de uoù).

L'auv. a ainsi fait preuve d'une capacité de réaménagement sans aucun équivalent dans l'ensemble du gallo-roman, voire des langues romanes, ce qui souligne une fois de plus son indépendance évolutive totale : ces alternances sont donc un fait **typique** de l'auv.

- **-am** désinence P4 des verbes en Yssingelais, parties du Velay centro-méridional, Brivadois et montagnes voisines. Prononciation : (an). Correspond à la forme littéraire dominante -em. Semble résulter d'une convergence d'origine dans son extension actuelle : en Brivadois et abords le passage phonétique généralisé de (en) à (an) ; au Sud-Est, la simplification-unification sur le modèle du Gr. I à la différence de la majeure partie de l'auv. qui a adopté la terminaison des Gr. II et III. Fait **dialectal**. Sporadique en Marche, discriminatif en AB.

- **-amen.** Terminaison de substantifs déverbaux issus des verbes en -â mais aussi des

autres conjugaisons par effet de masse et extension analogique : deigalamen : amusement ; deigalhamen : gaspillage. Ces mots expriment des actions, réalisations, processus, avec un sens plus dynamique qu'-adà et moins qu'-azou. Se forment pratiquement à volonté et sont compris immédiatement : c'est une des grandes séries productives de l'auv. Ils sont beaucoup plus nombreux que les mots fr. en -ement. -amen est aussi la terminaison des adverbes de manière : mais v. ce qui a été dit là-dessus au § 65, adverbes. Suffixe commun à tout l'auv. (la variante AB -emen résulte à l'évidence d'une francisation). La conservation du timbre nasal -en est due à la protection prolongée de l'ancien -t étymologique (v. oralisation).

- **an.** Prononcé comme en fr. Dès le Moyen Age, l'auv. a connu la même tendance à passer d'(en) à (an). Il en existe des témoignages dialectaux nombreux. Mais il y a résisté et par démarcation spontanée de la langue nationale ses locuteurs ont refoulé an, y compris de ses positions autochtones : cf. le développement du part. présent -ent à la place d'-ant, d'-ensà au détriment d'-ansà, etc... L'influence du fr. sur les patois actuels réintroduit -an- (renjâ, rensenhâ meilleurs que ranjâ, ransenhâ). Il convient que l'usage soigné respecte et accompagne la défense et la promotion d'-en-.

D'autre part, au Moyen Age, l'instabilité des semi-nasales particulière à la zone médioromane a eu pour conséquence l'échangeabilité d'(an) et (on) : cf. endacan : quelque part, tïcan : quelque chose en Basse Auvergne à la place d'endacon, tïcon conservés au Sud ; v. aussi les spéculations sur la P6 du verbe, § 54. Le passage inverse d'(an) à (on) a été beaucoup plus répandu, quasi général : cf. les exemples donnés par le FOA. Ultérieurement, le retour à (an) s'est produit au Nord, sous l'influence conjointe des scribes de Basse Auvergne et du fr. Certaines "buttes-témoins" (Lezoux : cf. les poésies de Thaurin Saint-Roch ; bassin durollien : cf. Concours scolaire E. Chambon) ont cependant gardé le témoignage d'(on), de même que l'onomastique (cf. Duron à côté de Durand). Mais un nouveau mouvement de réaction à l'influence fr. s'est produit à partir de l'époque moderne, progressant en même temps qu'elle de l'arverno-bourbonnais aux Dore : c'est lui qui a provoqué l'extension d'(en) (ci-dessus) : on voit la complexité des rapports entre l'auv. et la langue dominante et la ténacité de notre idiome dans la préservation de son originalité ; cf. Durin à côté de Duron, Durand.

A l'époque de l'échange (an-on), cette voyelle en syllabe terminale ouverte tonique avait été oralisée (perte de la résonance nasale) : d'où po (cp. AB : pan), doumo/demo (AB : deman), soubro(n) : supérieur, soutro(n) : inférieur (cf. Latga Soubro et Soutro, toponymes cantaliens), creitio(n) : chrétien (puis dépréciativement : niais là où le fr. creitien a pénétré). Ces formes restent les plus valables.

Le passage d'an à on se produit uniquement en syllabe tonique dans la conjugaison de l'AS (en guyennais, il est général) : chontà, chonteis, mais chantom, chantez). -an est aussi la désinence atone de la P6 en Yssingelais et autres parties du Velay oriental généralisé par de nombreux écrivains vellaves aux dépens d'-oun son concurrent -pourtant mieux représenté-du noyau central paulinois. L'évolution an-on et réciproquement est un fait auv. typique, rattaché à un vaste ensemble médioroman.

En finale nominale, -an a trois origines : ancien -am (fan : faim) ; ancien -an + consonne (qui n'est plus pron. mais peut demeurer écrite pour des raisons morphologiques : Entran : Ouest ; vieuvant : vivant, sm.) ; changement de timbre (en-an, par ex. en Brivadois).

- **"Ancienne langue"**. Nom conventionnel de l'idiome dans lequel sont écrits les textes médiévaux ; autrefois considéré comme un "Koinè (langue commune) d'oc". On conclut plus justement aujourd'hui qu'il s'agissait d'une "scripta méridionale" (langue écrite de la France du Sud) et que sa base régionale n'est pas le Limousin, mais l'Aquitaine toulousaine : donc même les textes d'Auvergne ne peuvent représenter l'auv., pas plus que les textes fr. de l'évêché de Liège ne correspondent au wallon médiéval. Le bon sens et l'expérience auraient dû le faire admettre plus tôt : les premiers textes en auv. authentique (XVI-XVIIe s.) se comprennent parfaitement, ils sont moins éloignés des parlers actuels correspondants que ceux-ci d'autres parlers auv. actuels. Les derniers textes médiévaux (XIII-XVe s.) sont incompréhensibles au dialectalisant moderne ou, au mieux, demandent de grands efforts pour aboutir à une compréhension imparfaite. S'il s'agissait de la même langue, une telle distance supposerait entre le XIVe et le XVIe s. des bouleversements sociaux et historiques bien plus grands que ceux des derniers siècles : disparition et substitution de population, immigrations massives, acculturation brutale, etc... Il n'y a rien eu de tel. Les textes médiévaux ont toujours été nettement distincts de la langue régionale, quoique à des degrés divers : moins dans le Cantal ou le Velay, beaucoup plus en Basse Auvergne. Certains documents permettent tout au plus de repérer quelques formes auv. anciennes, noyées dans une langue étrangère où elles se sont glissées par faute de scribe, inadvertance ou volonté expresse d'éviter une erreur sur un nom de lieu, une équivoque sur un terme coutumier. C'est évidemment utile, mais la source historique véritable pour la connaissance de l'auv. médiéval, ce sont les noms de lieux et de famille remontant à cette époque, qui reflètent la réalité parlée sans l'écran d'une norme et s'étendent sur tout le territoire alors que les textes proviennent d'un très petit nombre de lieux. D'autre part, les textes étaient tributaires de leurs auteurs ou scribes : les Troubadours, errant attachés le plus souvent aux cours méridionales ou ambitionnant de rivaliser avec elles, écrivent une langue sans arvernisme. Parmi les chartes, l'Alphonsine n'en compte pratiquement pas non plus, celle de Montferrand très peu, d'autres, plus "rurales", davantage (cf. Bonnaud P.: En lisant Emil Lévy). Même des textes "semi-populaires" comme les Strophes du Saint Esprit ou le fragment de pièce de théâtre de Riom-ès-Montagnes portent la trace d'une tradition écrite savante et sont fort loin des Noëls des XVIe-XVIIe s. Il convient donc de replacer les textes médiévaux en "ancienne langue" dans leur contexte réel : expansionnisme culturel du Comté de Toulouse et des régions méridionales gravitant dans son orbite, concurrent de l'expansionnisme fr. qui, supérieur, finit par le refouler. Il n'y a plus personne aujourd'hui pour croire que Guillaume IX d'Aquitaine écrivait la langue du Poitou. La situation de l'Auvergne était exactement analogue. L'argument parfois avancé selon lequel la "langue d'oc médiévale" présente dès ses débuts une unité surprenante comparativement au domaine d'oïl où existaient des formes écrites plus variées ne prouve rien : le prestige méditerranéen (héritier de Rome) et l'arriération de nombreuses régions méridionales (fait qui s'est prolongé bien après le Moyen Age) suffisent à expliquer l'unité d'une mince couche de gens instruits, tandis que la richesse et de développement de la France du Nord au Moyen Age stimulait le désir d'accéder à la culture et la variété des essais locaux en ce sens.

- **-and.** Terminaison d'adjectifs et de noms ressentie comme **typiquement** péjorative : pegand : coquin ; arbaland : aventurier, vantard et querelleur ; peland : affecté ; sarpelhand : cuistre ; frondiand : pédant ; fenhand : paresseux, sans moralité, méprisable. La force avec laquelle la nuance dépréciative s'impose à l'arvernophone a pu jouer dans certains glisse-

ments comme la généralisation d'-ent au participe présent. La terminaison -ant recouvre un ensemble de phénomènes plus hétéroclites : forme alternante d'-and avec le même sens en Limagne ; mots devenus péjoratifs par attraction (viant : petit propriétaire rural parcellaire obligé de compléter son revenu en louant ses services, puis indolent et paresseux) ; anciens participes passés devenus adjectifs (foutant : rageant, "chiant") ; intrusions françaises (valhant pour valhent ou valent). -ant est aussi une ancienne désinence de participe présent Ier groupe, conservée ici et là ou généralisée en Brivadois par phonétique dialectale (v. § 53).

- **-anje.** Bien attestée au nord-ouest (par ex. chez L. Péroux-Beaulaton), ce suffixe déverbal forme des notions concrètes, tandis que sa correspondante féminine -ansà, bien plus répandue s'applique à des notions abstraites : damouranje : habitat, clhamanje : clameurs, dĩssanje : locution, dutanje : doute, seganje : suite (d'un chef). Comme tous les déverbaux, est susceptible de mise à contribution pour former les mots nouveaux : elle mérite la dénomination de **typique.**

-anje est aussi la terminaison de quelques verbes très courants, alternante sud-occidentale à -anhe (de la Combraille du Sud au Cantal) : cranje/cranhe : craindre ; planje/planhe : plaindre. Dans la zone d'-anhe, on trouve aussi l'alternance purement phonétique plonhe, cronhe, v. ci-dessus à -an-.

- **-ansà.** Terminaison féminine extrêmement courante de substantifs déverbaux issus de verbes en -â : retĩransà : ressemblance, coutrenhansà : contrainte, coutunhansà : continuité, teizansà : silence. Ces exemples montrent que la correspondance avec le fr. -ance est loin d'être générale ; surtout la série est bien plus large qu'en fr., équivalent souvent à -ité, en concurrence avec -essà : majouransà : majorité, mĩnouransà : minorité. En outre, -ansà demeure productive, alors qu'-ance a culminé au Moyen Age puis reculé. La situation s'apparenterait plutôt à celle de l'italien et des langues gallo-italiques. Evolution : -ansà peut s'étendre à des dérivés de verbes autres que ceux de la première conjugaison par "effet de masse" et sans doute aussi par influence indirecte du fr. Inversement, beaucoup de parlers, notamment septentrionaux, tendent à hyper-corriger en -ensà. Il y a donc deux pôssibilités pour la langue littéraire : maintenir fermement la distinction entre -ansà issue du groupe I et -ensà issue d'autres verbes ; accepter comme une simplification le développement d'-ensà. La tendance de l'auv. à la simplification-régularisation peut parler en faveur d'-ensà, ainsi que le souci de démarcation vis-à-vis du fr. Mais il serait prématuré de trancher, l'observation de l'usage des écrivains et pédagogues ouvrira la meilleure voie vers la solution. Quant au sens, -ansà/-ensà exprime des qualité ou des abstractions. Le suffixe est **commun** et **typique**, mais son application reste à **étudier.**

- **-ao.** Ce suffixe arverno-bourbonnais correspondant à -adou peut être repris par la langue littéraire et pédagogique pour former des noms d'engins, mécanismes, appareils, en vertu : 1) de sa brièveté parfois utile, 2) de l'idée bien ancrée chez les sujets parlants que ces formes septentrionales ont un caractère soit de familiarité, soit (ici) de modernité : crouzao : croiseur; trabourdao : pont-transbordeur.

D'origine **dialectale**, ce suffixe trouve un brevet de **typicité** dans ces transferts d'usage.

- **Aphérèse.** Retranchement typique de la syllabe initiale d'un mot caractéristique de l'auvergnat septentrional et d'une partie de l'auv. médian, moins répandu dans le Sud, mais cependant tendanciel dans le Cantal oriental et le Velay méridional. Les deux cas les plus répandus sont : a- en auvergnat septentrional et médian ; e- en auv. médian (v. ces rubriques). Les autres cas sont plus isolés comme nà (issu d'énà), mo (issu de coumà).

L'aphérèse touche en principe les mots populaires, mais la tendance est si puissante qu'elle peut atteindre des mots savants : nalezâ : analyser, natemio : anatomie, straourdenarïe: extraordinaire. Elle n'est pas exclusive de prosthèses, soit sporadiques dans sa zone de développement principale (assou, arieu), soit très développées en arverno-bourbonnais (tendance médioromane d'origine plus septentrionale qui se combine avec la transformation de re- itératif en ar-). En Mauriacois, l'aphérèse est plus rare que la prosthèse (acoumencâ, aproufitâ). Comme toujours dans cette catégorie, les cultismes présentent une situation hétéroclite du fait de la variété d'origine ou d'époque des formations ou des emprunts : tantôt l'aphérèse tend à s'appliquer (ex. ci-dessus), tantôt elle n'existe pas : cp. nientâ : anéantir, anïdâ : annihiler (mot d'origine arverno-bourbonnaise). Pour les formations de mots nouveaux susceptibles d'être aphérésés, les réactions des locuteurs ne sont pas uniformes : une certaine décantation doit se produire.

- **Apocope.** Retranchement d'une syllabe à la fin d'un mot. Ce phénomène atteint principalement l'ouest de la Basse Auvergne et la syllabe re : paî : père, maî : mère, fraî : frère, traî : jeter, afaî : affaire (mais il y a d'autres exemples tels cho : chose, dans le bassin durollien). Bien en accord avec le goût auvergnat de la concision, il n'est pas contradictoire avec l'élargissement par -e de soutien qui se produit principalement dans la même région : laite : lait, pronte : abrupt, raide. Dans le premier cas, l'abrègement des mots ne menace pas la compréhension exacte. Dans le second, un besoin de discrimination a été ressenti (d'où aussi : laide : laid ; cp. prond : profond). Ces phénomènes sont typiques des exigences de clarté du discours auv.

- **ar-.** Cette syllabe a connu un développement énorme en auv. Elle recouvre des évolutions très composites et toutes remarquablement typiques :

1. Comme préfixe, ar- correspond au re- fr. de répétition ou itératif : arplijâ : retirer, arsébre : recevoir, artïrâ : retirer, arblendâ : resplendir. Traitement médioroman typique largement représenté dans le Centre de la France (Nivernais, Berry, Poitou), généralisé en AB, il a pénétré largement dans l'AN surtout à l'Ouest (jusqu'aux environs de Pontaumur), plus sporadiquement en Limagne (jusque vers Riom-Clermont) et dans le Nord-Est, il est aussi présent en Y et V. Même s'il est d'origine extérieure (Bourbonnais ; pénétration à partir de l'époque moderne semble-t-il en même temps qu'un faisceau d'autres phénomènes tels oé et ä), il est naturalisé et non français. La raison de son succès est l'euphonisme qui rend les formes en ar- plus harmonieuses que re- ou ra- (qui lui correspond plus au S, notamment dans l'axe de l'Allier et le Cantal). La langue littéraire et pédagogique use d'ailleurs d'ar- et de ra- en fonction du résultat euphonique, rejoignant ainsi une tendance fondamentale et invétérée des parlers spontanés. En auv. véritable, re- a une autre fonction dans le vocabulaire populaire "secondaire", celle de correspondre au fr. ra- (remassâ, repelâ : remettre bout à bout, ajouter une extrémité à une chaussette : sens qui montre bien l'arvernité du phénomène).

2. Dans le corps des mots, remplace -al- dans des mots divers, la plupart semi-cultismes apparus dans la langue au Moyen Age, en vertu d'une transformation alors courante dans la zone gallo-romane et liée à la pron. lambdatisée de r et vélaire de l : arcole : alcool, marve : mauve.

3. Dans le Cantal, cette substitution à -al- est plus étendue : arte : autre (originellement artre, du lat. alter) ; trabar : travail et tous les mots terminés auparavant en -al ou -alh (d'abord dépalatalisé en -al). La pron. râclée (rh), dominante à l'intervocalique, se retrouve assez souvent en finale, mais l'écriture note seulement r pour éviter l'étrangeté (et parce que ce r uvulaire simple existe aussi).

4. Dans le corps des mots, -ar- remplace -er- atone (devenu initialement -iar- en syllabe tonique : cf. tiarà : terre), dans la majeure partie du domaine auv. (sauf l'extrême Sud-Est) lorsqu'on avait originellement -err- (cf. mezarrar, Comptes des Consuls d'Herment) ou -er + consonne : charchâ : chercher, sarchâ : rechercher, farâ : ferrer, sarâ : serrer, fermer, pardre : perdre (pouvant aboutir à padre), partü : trou, parsijà : pêche (fruit). Les glossaires montrent une extension immense du phénomène dans la zone médioromane centro-occidentale et en fr. prov. La carte d'entarâ/entaramen dans l'ALMC 1601 déborde largement le domaine auv. dans le Sud-Ouest jusqu'en Rouergue. Par ailleurs, -ar- est répandu dans les langues gallo-italiques, prolongement oriental de la Médioromanie : ex. romagnol où tous les -er- sont remplacés par -ar-, toniques, atones, entravés ou non. Il semblerait donc que le phénomène, très ancien et sans doute originel malgré les notations -er- d'après la scripta médiévale méridionale est d'origine cisalpine, de type médioroman extensif (espace Seine-Lot, Océan-Adriatique), particulièrement typique de notre langue et de son environnement culturel. Il a été refoulé au Sud sous la pression médiévale-moderne des langues d'oc méridionales, dans le cadre de la dépendance économique provoquée par la montagne d'estive et des échanges inégalitaires : Ferrières-Saint-Mary (v. de l'Alagnon) se dit toujours Fareira, -ar- existe dans le secteur de Neussargues et Farreyres, dans la v. du Brezons, difficilement attribuable à l'influence de scribes clermontois, atteste son autochtonie dans le Sud du Sanflorain. La toponymie atteste également -ar- de façon claire en Velay-Yssingelais : cf. Tarsou (commune de Beaux-Malataverne). Au Nord-Est, -ar- pron. (är) a pu apparemment revenir à -er- dans des notations sommaires (du Pays Thiernois à l'Ambertois). En AN, le type médioroman septentrional unifié -ar- s'est propagé aux dépens de -iar- dans les syllabes toniques : tarà gagne sur tiarà : terre et atteint la bordure des Dore. La langue littéraire et pédagogique actuelle ont bien saisi la valeur d'identification d'-ar- et le mettent résolument en avant.

- **-are** : remplace -aire dans les noms d'agent en Ambertois et par place en Auvergne médiane et du Nord-Est : chassare : chasseur ; peichare : pêcheur. C'est une équivalence dialectale purement phonétique.

- **-are/-ari/-arïe.** Une tendance heureuse à la spécialisation discriminative, digne d'être généralisée par la langue littéraire et pédagogique, distingue les noms en -ari/-arïe (forme palatalisée en développement à partir de la Limagne) et les adjectifs en -are, correspondant à la terminaison fr. d'origine cultivée -aire : salarïe : salaire ; marsenarïe : mercenaire ; melïtarïe: militaire (noms) ; eurdenare : ordinaire ; marsenare : mercenaire ; melïtare : militaire (adjectifs). Discrimination méritant d'être élevée à la dignité de typique.

- Argot. A distinguer de l'argotisme -affectation pseudo-intellectuelle de parler habituellement un argot à tendance triviale- l'argot est une nécessité objective de toute société connaissant le phénomène urbain-industriel : code de rechange pour une portion de la société reléguée à un statut inférieur, recréant l'illusion d'une hiérarchie complète dont les argoteurs seraient les maîtres, instrument de démarginalisation illusoire mais mettant à l'aise temporairement son usager, moyen aussi d'exprimer une agressivité verbale envers les membres de la société institutionnelle. L'Auvergne a toujours eu au moins une vraie ville (Clermont) et eu des groupements ouvriers anciens et relativement stables comme à Thiers et à Montluçon. L'auv. y a vécu assez longtemps pour que l'argot y naisse sous ses aspects les plus inoffensifs : travestissement de notion à allure humoristique (bouitià : "taule" = prison), concepts "machistes" (jau : un "vrai mâle", poatà : mec), choses de l'argent (cristà, niau, menoulhà : fric, pèze, pognon) et du sexe (variété importante de mots autour des notions de "pine", de "cul" ; fadâ : coller une maladie vénérienne, richesse indiscutable de description des actes sexuels les plus divers et de la prostitution, etc...). Certains parlers ruraux ont même (ou ont eu) des embryons innocents d'argot (eitelou : potache) : v. le GDFA où je suis conscient de n'avoir pu réunir que des restes épars, car il eût fallu s'y prendre à la fin du siècle dernier, quand l'auv. était encore bien présent dans l'usage ou l'esprit des habitants des villes et restait le moyen essentiel d'expression de collectivités rurales où les ferments de dislocation se prêtaient à l'apparition de l'argot. Il eût fallu collecter systématiquement les "histoires d'hommes" racontées autour des tassou en tatâ le vï et sur les fourmourê des caves : je n'ai guère pu moi-même accéder à ces cercles très fermés. En se hâtant, il serait sans doute possible encore de recueillir des glanes. Cependant, l'aptitude à l'expression argotique demeure chez l'arvernophone ; l'argotisation du langage fr. crée des "besoins" argotiques et les créations ne sont pas toutes des transpositions simples du fr. : parler d'homosexualité n'étant plus tabou, quelques mots intéressants (fort dépréciatifs ou railleurs) sont apparus sur ce thème. Le champ est donc ingrat, mais pas totalement infertile pour qui travaillerait avec beaucoup de diligence et un doigté protéiforme.

- **-as.** 1) Terminaison d'adjectifs, fém. -assà : gras ; fadïnhas : fade, insipide ; garinhas : sardonique ; fadas : "tête folle", hurluberlu.

2) La terminaison de substantifs -as, assez rare, ne s'est meintenue que dans le Sud du Sanflorain, en Margeride, dans le Velay méridional et la Montagne Vivaroise : bouzas : une bouse, pour la forme prédominante bouzâ. Cette dernière peut subir l'attraction de -o, pl. -â : bouzo, bouzâ. **Dialectal.**

3) Terminaison atone de la P2 des verbes en -â à certains temps. Ne subsiste plus qu'à l'état de vestiges, principalement de la Limagne orientale au Velay et sur les périphéries. Remplacée en général par -eis. **Historique.**

- **-at.** Les graphies toponymiques auv. font converger sous cette apparence deux origines distinctes (outre des assimilations paronymiques) :

. -atum et participes passés anciens : type Murat, Regheat. Existe dans toute l'Auvergne, y compris en AB.

. -acos -acum. Cette graphie est apparue en Basse Auvergne (Limagne centrale et méri-

dionale) à la fin du XIIe et au XIIIe s. Elle traduit l'affaiblissement (depuis une époque antérieure impossible à déterminer exactement) des occlusives finales (ici : K) et le développement consécutif de -t, "l'occlusive sourde universelle de substitution" qui manifeste la dégradation des consonnes finales en auv. Cette graphie dominante aussi dans toute la Marche (cf. les nombreux autres traits partagés entre la Basse Auvergne et la Marche et le rôle probable des itinéraires et relais culturels -abbayes- de bordure nord du Massif Central dans leur propagation) s'est avancée vers le Sud partout où l'influence des scribes bas-auvergnats s'est fait sentir : par ex. dans le Brivadois, jusqu'au N de la planèze de Saint-Flour (Talizat, où une forme Talaisago de 963 indique une sonorisation bien auv., cp. aussi les NL lombards comme Vanzago) et dans les vallées de la Rhue et de la Santoire qui ont toujours appartenu jusqu'à la Révolution à des circonscriptions de Basse Auvergne. Les traditions d'écrit (droit écrit, etc...) de la haute Auvergne aurillacoise et mauriacoise et du Velay ont préservé la graphie -ac (mais la pron. est -â). On doit remarquer que la très grande majorité de la zone de -at en est venue à la pron. (o) : va Rouio, Chavano, etc..., parallèlement à des évolutions telles que -àd (part. passé masc. sing.), -o (courpo, bourlio, etc...). J'ai même cru un moment que la graphie -at avait été une manière d'enregistrer ce changement. Mais il est postérieur et les scribes du Moyen Age, bien dignes en cela d'imitation, écrivaient assez phonétiquement : donc la pron. était (at) avec t sensible. **Historique.**

- **-ator(em).** Suffixe latin. L'aboutissement dans la langue médiévale était **-aire** au cas sujets, **-adre** (forme populaire) et **-ador** (semi-cultisme) au cas régime. Par la suite, l'auv. a évolué d'une manière entièrement indépendante et distincte des langues voisines, notamment les langues d'oc méridionales :

. **-aire** a été spécialisé dans la formation des noms d'agent : tournaire : tourneur, ganhaire : défricheur, verefiaire/engardiaire : contrôleur.

. adou (héritier d'ador ; adour rare dans quelques secteurs montagneux comme le haut Livradois méridional ou les périphéries méridionales) est employé pour les noms d'instruments, appareils, mécanismes, etc... : ventadou : tarare ; eurdenadou : ordinateur.

Cependant, **-adre** est la terminaison de noms de famille cantaliens (Tournadre, Gagnadre : cp. avec Tournaire, Gagnaire et avec l'opposition de l'article le/lou, issue elle aussi de choix divergents dans l'ancien couple cas sujet-cas régime). Et sur les périphéries, -adou ou ses avatars (ao en arverno-bourbonnais, -or en Yssingelais) valent tant pour les agents que pour les instruments : ex. Pas des Dansadoux : Pa de loû Dansadou : Col des Danseurs, près de Viverols ; chassao : chasseur, peichao : pêcheur, parao : plane (instrument de sabotier). **Historique et dialectal.**

- **au.** 1) Diphtongue tonique, pron. (aw). Réduite à (o) fermé long dans le Nord-Est et partiellement en arverno-bourbonnais, où cependant la pron. diphtonguée subsiste dans certaines séries de mots (-iau) ou plus largement dans certains parlers. Au existait aussi comme diphtongaison d'o initial fermée en ancien auvergnat, cf. Haoudour, NF relevé au cimetière de Lavelle dans le pays des Couzes (situation sans doute prolongée assez longuement dans une partie des parlers en moyen auv. : aufensâ : offenser, aubeï : obéir, audou(r) : odeur). Aujourd'hui réduit à (o) fermé long comme à la tonique dans les mêmes contrées, sauf chez les Protestants du Velay où (aw) subsiste.

2) En position atone, passe à eu- dans les syllabes prétoniques en auv. occidental : eurelhà : oreille, eufensâ : offenser, reubâ : voler.

3) L'évolution eu s'étend à la syllabe tonique dans de nombreux parlers de la haute Combraille au Livradois, non seulement dans des monosyllabes (feu : hêtre, peu : peur), mais aussi dans des polysyllabes : beitieu : bétail, reubà : robe, pouieu : tas. Cette transformation, redoutable par les confusions de mots qu'elle engendre, doit être maintenue en dehors de l'usage pédagogique et littéraire.

4) L'unification sur le timbre eu est une contribution bienvenue à la simplification de la conjugaison : seuvâ, me seuve : sauver, je me sauve, reubâ, reubon : voler, ils volent.

5) V. au § 22 (pluriel), l'usage discriminatif d'-ieu comme plur. d'-iau dans le parler d'Aurières (K.H. Reichel).

6) A l'atone, au passe à ou en Auvergne Médiane et à -où (ow) dans le Sud : cf. les séries eudou/oudour/oùdour : odeur ; eufensâ/oufensâ/oùfensâ : offenser ; eubledâ/oubledâ/oùbledâ: oublier.

7) Finale vocalisée issue d'-al dans la majeure partie de l'auv. septentrional et médian, jusque très loin vers le Sud : foudiau : giron, davantiau : tablier, pourtau : portail dans le bassin de Saint-Paulien. L'Yssingelais a le système discriminatif sing. -â, plur. -au : pourtâ, pourtau ; chavâ, chavau. Dans le Cantal, la terminaison correspondante est -ar : chavar, pourtar,jénerar; dans la Margeride et divers secteurs du Sud-Est, de l'Ambertois au Velay méridional, elle est -â : chavâ, pourtâ, jinerâ. Situation confuse pour trabâ/trabau/trabar, du fait d'interférences fr. : trabalh, travalh (à rejeter de l'usage soigné).

- **-aud.** Suffixe issu vraisemblablement du germ. ancien waldan : gouverner, via l'anthroponymie. S'adjoint à des noms ou à des adjectifs pour former des mots s'employant aussi couramment comme noms que comme adj. et indiquant :

. une qualité : bounaud : débonnaire ; branlaud : instable mentalement ; türlaud : soiffeur.

. une origine, notamment géographique, surtout dans l'ouest (Creuse et Combraille) ce qui s'accorde bien avec le fait que les anthroponymes en -aud sont particulièrement fréquents dans le Centre-Ouest de la France (Poitou, Charentes, Limousin) : roumbieraud : habitant de la Rombière (nom déguisé d'un village creusois dans les Crounïca de là Roumbierà de Jacques Audouze).

. une appartenance, légèrement dépréciative (pelaud : citadin) ou non (vialaud : citadin, braiaud : paysan).

Originellement suffixe supra-dialectal **occidental** plus ou moins largement repris par l'ALEP.

- **Augmentatifs.** Ils sont en **-as** dans les dialectes de transition avec les langues d'oc méridionales (Gévaudanais, Sud du Vivarais et à un moindre degré Montagne Vivaroise et SE du Velay). Plus au Nord, ils sont pratiqueement inexistants, conséquence d'un trait bien arrêté du caractère auv. qui déteste la mièvrerie et les manifestations affectives trop marquées. Les mots originellement augmentatifs, réduits à -â (bouzâ, boulhâ, goulhâ, bourliâ) ne sont plus du tout ressentis comme tels et subissent d'ailleurs l'attraction de -o (bouzo, bourlio...) dans les

secteurs où existe l'opposition sing. -o/plur. -â. Trait **dialectal** méridional et ailleurs **historique.**

- **-aule.** Suffixe, issu du lat. -abilis, équivalent du -able fr. (v. cette rubrique et aussi -adîer). Origine dialectale au Nord-Est. Peut être utile à la langue commune (ALEP).

- **Automatismes dans la correspondance des timbres vocaliques.** Deux sortes d'automatismes existent **typiquement** en auv. :

. Phonologies, discriminatifs, pertinents, par ex. les pluriels vocaliques atones et toniques, les désinences vocaliques de la conjugaison, l'opposition (é-a) de la P5 (temps réels, temps irréels : v. lère partie).

. Phonétiques, mécaniques, résultant de la diversification des parlers et sans utilité pour la clarté du discours (obstacle à l'intercompréhension au contraire). Voici les correspondances principales :

● Initiale : zéro -a : reitâ/arestâ, tialâ/atiavâ (Nord/Sud) ; zéro -e + consonne : spïnchâ/espïnchâ/espïnchâ (Auvergne médiane/autres dialectes) ; eu-au-/où-/ou- (valable lorsqu'une consonne précède eu : Peuleneiz : Polonais). Certaines de ces différences ne sont pas reprises par l'écriture : ai/aé/é, ei/i/é (et dei/di/dé).

● Corps des mots : e-ou : mïtelejio/mïtouloujio (Nord/Sud).

● Finale : -ê-eî-iau (er) : mantê/manteî/mantiau/manter. Dans le Nord, iau, phonologique, est le plur. d'-ê ; -eî-ê : plazeî/plazê : plaisir (général/Velay), dans le type général, ê, phonologique est le plur. d'-eî ; -où-(uoù)-o : eitüroù (eitüruoù) eituro/escuro : écureuil.

- **-azou.** Suffixe déverbal de noms concrets ou abstraits indiquant actions, déroulements, processus. Formé à partir des verbes en -â : fenazou : fenaison, proupiazou : spécificité, ravieucazou : résurrection, supazou : salissement, eibelazou : rétablissement du temps. Ces mots se forment à volonté et sont compris immédiatement : d'où l'importance capitale du procédé pour la formation de termes nouveaux. D'autre part, ils sont préférables à des intrus fr. patoisés en -asieu en nombre de circonstances. Variante très répandue : -azuo, pl. -azua (Ouest et Sud-Est surtout). La pron. pouvant être (azouo, azoua) on peut aussi écrire -azouà, -azoua (rarement employé ; la question de l'écriture -azuo -deux syllabes- ou -azouà -trois syllabes- doit être prise en considération en métrique). En Limagne du Nord et du Centre, variante -azue sans chuintement, avec plur. semblable ou -azuei. Le développement énorme de ce suffixe est un trait **typique** et **commun** de l'auv.

- **bï.** Mouillure régulière pron. (byi) ; en finale devient bïe, pron. (byë) : tébïe : tiède, gobïe : gourd, dadais. Plusieurs dépalatalisations locales : (bzi sans chuintement, bze) en Artense : (bzioure) : boire ; (bd) en Haute Combraille occidentale (bdeure) : boire. N'apparaissent pas à l'écrit, sinon dans la description de parlers locaux. Par contre bï est une propriété **commune** intégrée à l'ALEP.

- **bl.** Ce groupe est palatalisé en blh (pron. originelle blÿe, évoluée byë) dans l'Est de la Basse Auvergne et en AB : blhanchà : blanche ; v. aussi -able, -ible, cl, fl, pl. Correspondances

dans une vaste zone orientale fpr., gallo-italique, italienne. Le maintien du groupe -bl- pose des problèmes sérieux en auv. : spontanément, l'auv. vocalise b. L'influence fr. a contrarié ce mouvement dans les cultismes (v. les rubriques -able et -ible). La question reste en partie à étudier.

- **bre** : correspond normalement à bri en bonne phonétique auv. à l'atone, avec parfois extension à la tonique : brecâ : astiquer, d'où brecà : elle astique, plus courant que brecà : brique (possible à côté de bricà). En finale tonique, bri se conserve toujours : abrî : abri (préférer : ribà), tübrî : semer. Traitements **communs**, soit en général, soit tendanciellement.

- **bü** : mouillure limitée à quelques mots comme büre= bure : beurre dans le secteur du haut Allier ; cf. la même disparité entre pï et pü (à ces rubriques). **Dialectal.**

- **Chuintement.** Touche les consonnes **s** et **z**. "Conditionné", il est de règle devant **i** et **u** (noter la différence avec les chuintements limousins qui se produisent devant les autres voyelles). En recul sous la pression du fr. sur les bordures nord et est. Ce recul est plus marqué devant **u** (sucre) que devant **i** (sibre). L'usage pédagogique et soigné doit viser à maintenir ce trait distinctif essentiel de la langue. Dans le Cantal septentrional, un chuintement cacuminal (langue touchant les dents jointes), incomplet, existe devant les voyelles autres qu'i et u : en cas de besoin (description de parler) peut se noter ś et ź. Dans le Sud-Est (Montagne Vivaroise) où ch et j se pron. toujours (ts) et (dz), on observe cependant des pron. cacuminales devant i et u (ts, dz). Cela souligne l'apparentement de la pron. de ch, j avec les chuintements (tch, dj devant i et u, ts, dz devant les autres voyelles dans la majeure partie des dialectes auv.).

Les évolutions secondaires si (provenant de sei), su (de sou), zi (de zei), zu (de zou) ne sont pas chuintées en général : va Siro : Ceyrat, suchou : billot, fenazu : fenaison, va Maziro : Mazeyrat. Cependant : certaines pron. de Limagne montrent une sorte de chuintement cacuminal qui souligne la tendance invétérée de l'auv. à reconstituer ou à étendre analogiquement les chuintements : è Lezu : Lezoux ; d'autres parlers limagnais et péri-limagnais ont carrément franchi le pas et chuintent normalement si, su, zi, zu secondaires : suchou, bezunhà. Cependant, cela ne se produit pas lorsque la finale **-zu** est le singulier discriminé d'un plur. **-zou** qui était autrefois la forme commune aux deux genres : eiplizu/eiplizou : éclosion(s), fenazu/fenazou : fenaison(s). On peut notre pourtant parfois l'esquisse du chuintement cacuminal incomplet, image de la lutte inachevée entre la régularisation morphologique et la pression des grandes tendances phonétiques de la langue.

Les chuintements conditionnés sont un grand fait médioroman, indifférent à la prétendue "limite oc-oïl", chaque langue régionale ayant d'ailleurs son système propre de relations conditionnées : outre l'auv. et le lim., cf. aussi le guyennais (Miremont), le berrichon (Jaubert et toponymie).

- **ch.** Historique et géographie actuelle de la pron. : Tailhandier (Essai d'un discours à prononcer...) atteste la pron. générale (tch) en Limagne au début du XVIIIe s. Elle subsiste en Creuse, mordant sur la Combraille occidentale (ex. Prondines, H. Devedeux) et dans l'Ambertois. Cela laisse penser qu'elle fut pan-auvergnate. Elle se maintient presque partout devant **i** et **u** (cp. le chuintement de **s** et **z** dans la même position). Devant les autres voyelles prévaut la

pron. prépalatale (ts). On ne sait ni où ni quand elle a pénétré en Auvergne ou bien s'y est formée spontanément en premier lieu. Les possibilités sont les suivantes :

. une influence directe même différée d'un état ancien du fr. semble exclue par la date tardive du témoignage de Tailhandier.

. une influence de la Bourgogne, dont proviennent d'autres innovations du moyen auv. (comme -ä). Resterait à comprendre que (ts) ait stagné sur la bordure nord avant de s'étendre largement, tandis qu'ä, signalé par Tailhandier en Limagne orientale s'était avancé plus vite, mais devait demeurer plus circonscrit.

. une influence franco-provençale par l'intermédiaire des parlers orientaux : c'est en Velay oriental que (ts) s'est généralisé devant toutes les voyelles. On suit la trace d'autres phénomènes orientaux jusqu'à l'Allier (ex. plur. de mots-outils variables refaits sur celui de l'article). Mais aucun n'a atteint une étendue comparable. L'absence de (ts) en toutes positions dans les Monts du Forez limiterait la voie d'accès au Velay : or les relations Auvergne-Velay sont faibles à l'époque moderne.

. un phénomène proprement auv., parallèle à l'ancienne évolution fr., mais très décalé chronologiquement et ne se réalisant pas dans les mêmes conditions. Il est difficile de croire à une substitution très rapide de (ts) à (tch). Il est donc probable que le phénomène nouveau était implanté quelque part en Auvergne bien avant Tailhandier. Où ? Peut-être dans la bande zonale allant de la Haute Combraille au plateau de Craponne par les Limagnes du Sud, où sont concentrées tant de particularités archétypiques de l'auv. Cela réintroduirait la possibilité d'influence fpr. par l'aile orientale, la propagation, elle, se faisant par des voies et moyens purement auv. sur lesquels une meilleure connaissance des systèmes de relations anciens pourrait jeter des lumières.

. une aire de formation sud occidentale, allant de l'Artense à la haute Combraille est également possible, en relations avec le bas-limousin et le guyennait où l'extension de (ts) est -ou a été- maxima, et avec d'autres évolutions de ce secteur. Mais comment la propagation aurait-elle pu se faire de ces lieux écartés et sans prestige jusqu'au coeur de la zone clermontoise ?

. la préexistence de (ts) sur (tch), supputée par G. Keller ne semble appuyée sur rien et va à l'encontre du peu de choses sûres que l'on sache.

. la pron. fr. (ch) paraît avoir eu deux modes de pénétration :

- par contact, en nappe, non sans résistances prolongées (P. Duchon atteste (ts) au tournant des XIXe et XXe s. dans le canton de Varennes et ce ne peut être un franco-provençalisme tardif ; les correspondances fpr. de l'AB oriental peuvent cependant contribuer à expliquer le maintien prolongé de (ts) dans ce secteur très oriental) ;

- par l'influence de villes commerçantes et de contrée migrantes comme Thiers et ses environs : c'est d'ailleurs en pays thiernois que (ch) avant le plus loin vers le Sud (plus à l'Ouest : Limagne et Combraille du Nord).

L'écriture ch est phonologique, réunissant plusieurs réalisations qui se correspondent exactement. Le passage à la rationalité phonétique ts (y compris devant i et u puisque s est

chuintée devant ces voyelles) ne pourrait résulter que d'une unification éventuelle de la pratique littéraire et pédagogique. Dans ce cas, ts conviendrait aussi pour la réalisation (tch) devant i et u en vertu du chuintement régulier de s- devant ces voyelles. Les chuintements conditionnés décrits ci-dessus sont un des aspects les plus **typiques** de l'auv.

- **clh** a une localisation bas-auvergnate (couvre la plus grande partie du Puy-de-Dôme sous ses réalisations diverses) et une provenance double :

. palatalisation de cl : clhidà : claie, beiclhe : flanc, raclhamâ : réclamer.

. palatalisation de fl : clhu : fleur. Moins étendue que la précédente, notamment au Nord (ce peut être le résultat du rétablissement de fl par influence fr.) et en Ambertois (fl conservé). S'articule avec la palatalisation flh (pron. fyë) en Livradois où, par suite fi se réduit à la pron. évoluée de clh (ç) : cf. (çio) = fio : feu.

Le phénomène a le maximum de développement en auv. occidental. Il se prolonge d'ailleurs dans le Cantal du Nord et jusqu'en Margeride septentrionale par la pron. (cl') de cl (cf. ALMC 112). Il est probablement originaire d'une matrice Clermont-Combraille du Sud riche en faits archétypiques auv. Clh n'est nullement une variante instable : en cas d'évolution de la pron., il n'y a jamais de retour à (cl) -sauf francisation- mais :

. réduction à (ç = ch allemand de ich) sur la bordure nord. Cette même pron. est très répandue dans la zone médioromane septentrionale. Mais il semble bien s'agir là d'une évolution médioromane à grande extension et non d'une influence septentrionale sur l'auv.

. évolution dépalatalisante (Ky) comme dans Kyoto dans une partie des massifs de l'Est. Becquevort (Arconsat) atteste l'antériorité de (ç).

Clh peut être considéré comme **typique** de l'auv. septentrional et des versions de l'ALEP reposant sur celui-ci.

- **cou-/que- initial.** 1) cou- est l'équivalent assimilé normal du fr. con- issu du préfixe latin con- (cum). Il est bien attesté : coufessâ : confesseur, coudanâ : condamné, coutrassâ : contrarier, etc... Il doit donc être rétabli là où le fr. a introduit frauduleusement con-. Com-, devant p, m, b maintient mieux le son (ou) : coumenïcâ, couomprene, mais subit aussi l'attraction du type dominant : couparazou, couparâ à côté de coumparazou, coumparâ. Les trois leçons coutre-, contre-, countre- (non countra- sauf secteurs très méridionaux) existent dans les parlers et l'évidence de coutre- est nettement moindre que celle de cou-. Dans le corps des mots, le type auv. est -con- dans le Nord, -coun- dans le Sud : reicondre/escoundre : cacher, -on- se défendant ici à la lumière de la conservation courante du timbre (o) à l'atone, surtout à l'Est et au Nord de la zone auvergnate septentrionale.

2) Dans un certain nombre de mots très fréquents, le type assourdi arverno-bourbonnais que- a largement dépassé les limites de cette division dialectale et des formes telles que quemun : commun, quemunansà : communauté, quenutre : connaître, quenussent : savant, érudit, spécialiste, "scientifique" (sm. anglo-saxonisme) se sont répandues très largement en auv. septentrional. Comme souvent dans de tels cas, les deux formes (coumunà/quemunà : commune) peuvent être employées conjointement, mais non concurremment dans un même parler, le tri se faisant en fonction du débit (que- en débit rapide et familier, cou- en débit

pondéré et soigné) ou, d'une manière bien plus typiquement auv. encore, selon l'euphonie. La longueur du mot et la fréquence de l'emploi jouent en faveur de que- qui permet un énoncé plus rapide et plus bref : peitre quemunaleir : prêtre communaliste, quenussent (beaucoup plus fréquent que couneissent, et avec des sens plus larges). Alternance **typique.**

- **cre.** Correspond à cri atone en bonne phonétique auv. : credâ : crier, crestianezâ : christianiser. Même les parlers méridionaux portent la trace de cette évolution : cf. cantalien crédâ et non cridâ. Comme pour bre, cre s'étend à la tonique dans les verbes (credon : ils crient) par simplification-régularisation de la conjugaison, et moins généralement dans les autres mots (creme/crime : crime). V. aussi bre, dre, fre, gre, pre, tre, même évolution. Evolution **typique.**

- **ct.** Groupe fr. d'origine latine dans les mots du vocabulaire cultivé : préfecture, acte, exact, facteur... Imprononçable en auv. véritable, est simplifié de la même façon que sc : c devient -i après e- et disparaît après d'autres voyelles lorsque le mot correspondant existe : prefeitürâ, atà, cataratà : cataracte (maladie des yeux), fatΰrà. Mais souvent les mots sont autres : piatou(n) : facteur, casid : compact. Evolution **générale** et **typique.**

- **cu/cü.** En principe distincts, mais souvent confondus dans la réalité par suite d'attractions et de tendances phonétiques analogiques :

. dépalatalisation de tü : porcu : trou (partü), cujâ : tutoyer (tüjâ).

. prépalatalisation de cu : cürâ : curer, cüro : curé, cübrî : semer (l'aboutissement normal est la palatalisation türâ, türo, tübrî).

Attesté par Tailhandier pour le parler limagnais, notamment clermontois au XVIIIe s., ce traitement est répandu en arverno-bourbonnais, Combraille, Marche, Yssingelais, plateau de Saint-Bonnet, Velay Central, soit surtout deux blocs, occidental et oriental qui se retrouvent souvent dans leurs traits phonétiques "conservateurs autochtones". Il est imbriqué avec tü très étroitement et par taches. Les deux cas ci-dessus font d'ailleurs comprendre que les locuteurs oscillent entre l'un et l'autre. Mais la prédominance de tü est actuellement forte. Il semble bien, d'après ces observations, que les deux phénomènes initialement distincts, ont convergé vers une palatalisation accrue puisque dans une phase plus récente ils subissent l'érosion incertaine d'une tendance dépalatalisante marquée par d'autres faits (v. aussi dï, tï, gu).

Les correspondances médioromanes sont particulièrement nombreuses et convaincantes (poitevin, berrichon), prolongées en fpr. (notamment forézien) et dans la zone gallo-italique. **Historique** et **typique**, devenant **dialectal.**

- **d.** Cette consonne est faible en position intervocalique. En témoignent notamment sa disparition dans les désinences devant a, o, ou en AB, Yss. (parlâ, gario/garià, mouchao...) et son atténuation allant jusqu'à l'amuissement sur le haut Allier et sporadiquement en Basse Auvergne dans des formes telles que poudio : je pouvais (d'où pouio, poeio). **Dialectal.**

- **d-** : lettre euphonique initiale : d-esse/l-esse : être. Peut être soudée entièrement au mot suivant : desplacâ : expliquer, deubeï : obéir. Origine : la préposition **de.**

- **da** : pour de/dé dans des mots de toute sorte, notamment verbes : dalegâ : déléguer ; dalïberâ : délibérer ; damandâ : demander ; davalâ : descendre, dévaler ; daribâ : dériver ; Danï : Denis, Danïzà (forme courante : Nïzou) : Denise. Le timbre (a) est à l'évidence euphonique, car il n'y a jamais eu de (è) ouvert dans cette position. **Typique.**

- **dé** : figure à l'initiale de cultisme auv. ou d'emprunts : dégoulasieu : décapitation, dégasieu : dédicace, débïnâ : dénigrer, débïtâ : abîmer. Subit l'attraction linguistique et orthographique de dei-.

- **de** pour **di** : dans les mots qui n'appartiennent pas directement au fonds populaire ancien, de- correspond à di- fr. : destïngâ : distinguer ; destrebiâ : distribuer ; destrebiazou : distribution ; demenï : diminuer. V. aussi di- et da-. **Typique.**

- **dei-**. Préfixe extrêmement répandu et spontanément productif. Pron. moy. auv. et actuelle (soignée) (déy), réduite à (dé) sur les bordures ouest et nord, à (di) voire (dï) par assimilation analogique dans l'Est, pron. (déy = presque diy) dans le Sud. Originellement des-. Ce dernier maintenu dans la pron. de l'Auvergne médiane du Velay et du Sud lointain devant c, ch, f, p, t. Dans le Cantal auv. (comme en guyennais voisin) des- dans ces positions devient (déh-), étape vers (dé) atteint parfois dans la pron. des jeunes générations : descrï/descrioure : décrire, deipeitâ/despeitâ : débarrasser (mais Mauriacois dezapeitâ), deitialâ/destiavâ (dehtiagâ, dehtiarhâ, mais aussi dezatiagâ en Maur.). **Typique.**

- **dei-** est le préfixe privatif auv. par excellence, correspondant souvent au fr. in-, im- : deidïdàd : incontrôlé, deicoutranhàd : incontesté, deicouvenensà : inconvenance, incongruité, deizenguenàd : incohérent, deicoussulàd : inconsolé... Mérite d'être repris dans les formations nouvelles nécessaires aux besoins cultivés nouveaux de la langue (littérature). **Typique.**

- **Dérive phonétique.** Lorsque l'évolution phonétique fait passer d'un son à un autre, il arrive que les choses n'en restent pas là mais que le nouveau son suive les transformations de celui qu'il rejoint : ainsi i et **u** secondaires, issus de ei et ou ne provoquent pas en principe le chuintement de s et **z**, mais les parlers limagnais les plus avancés ont franchi le pas de les traiter comme des groupes **si, zi, su, zu** "normaux", chuintés ; de même le passage de **si** à la pron. (che) ira jusqu'à (chu) retrouvant une "normalité" du chuintement : sumà : cime, trasumâ : franchir. Ce phénomène ne se limite pas aux groupes chuintés mais atteint de nombreuses évolutions vocaliques. Le fait semble plus répandu en auv. que dans les autres langues gallo-romanes et latines. On peut penser que c'est la conséquence de l'évolution générale très "endogène" de l'auv. qui n'a pas eu à subir des redressements par contacts et par traditions de scribes aussi efficaces qu'ailleurs ; et aussi du prestige du "modèle limagnais" qui se trouve en même temps correspondre aux parlers les plus évolutifs : ce qui est l'exception marginalisée ailleurs a tendu à devenir une référence ici.

- **di-** pour dé- : dans les mots n'appartenant pas directement au fonds populaire auv., c'est l'adaptation spontanée des cultismes ou semi-cultismes d'origine latine : dizeiretâ : deshériter, dicourâ : décorer, dicourasieu : décoration, dizeunou : déshonneur. L'attraction assimile souvent ce préfixe à dï- (dans la pron. et dans la graphie). La tendance populaire à substituer di-

au dé- fr. est une assimilation arvernisante positive. Elle devrait être généralisée dans l'usage littéraire et pédagogique. **Typique.**

- **dï, dü.** Mouillure la plus absolue de l'auv., avec tï, tü (v. cette rubrique et celle sur les mouillures en général). Générale : son absence signifie francisation ou méridionalisation. La réalisation normale est (dyi, dyu). On note (dji/dje) et (dju) en AB et dans le NE, ce qui entraîne une modification orthographique de la triphtongue iau : budïau = (budjau), budiau = (budyau). En AB, Marche, Combraille, Yssingelais, Saint-Bonnet, Velay Central on observe guï, gü : guïre, gürâ. Tailhandier relève cette pron. en Limagne au XVIIIe s. (v. cu/cü). En Limagne orientale, apparaissent les dépalatalisations en (dz) : (dzere) = dïre, (dzura) = dürâ. Une autre pron. limagnaise "écrase" i même à la tonique (petïe) = petït, (padïe) = padï. Dans l'Est, la finale de participe passé groupe II -düd devient -dioud : pardioud, voudioud. Il y a aussi des extensions telles que diourâ. Par assimilation, di- issu de dei- est souvent pron. dï ; du issu de -dou résiste mieux : pardunâ. Phénomène commun à pratiquement tout l'auv.

- **Diminutifs.** Langues ferme et virile d'un peuple retenu dans ses émotions, l'auv. utilise peu les diminutifs, à la différence des langues d'oc méridionales. Seul le Sud lointain influencé par le provençal et le languedocien (Gévaudan, Montagne Vivaroise, Sud du Velay) en fait un certain usage, mais spontanément plus rare en milieu paysan que dans celui des bourgs (enquête personnelle dans le secteur du Gerbier de Jonc, notamment à Sainte-Eulalie). Les diminutifs ne s'appliquent guère qu'aux petits enfants et petits animaux, autrement ils sont mièvres ou moqueurs. La phonétique de la langue a favorisé -ou(n) : petïtou(n) : tout petit, bravou(n) : gentillet, Piarou : Pierrot. Le type -et, -età n'existe (moins répandu) que dans le Sud. Dans le Nord et l'Auvergne Médiane, -et s'était réduit à un (e) sourd sans relief ni signification, perdant l'accent au profit de la syllabe précédente : il a disparu. **Typique.**

- **Diphtongaison et pseudo-diphtongaison secondaires.** Elles touchent soit des voyelles initiales, soit des voyelles réduites (issues elles-mêmes de diphtongues). Répandues en auv. septentrional, surtout à l'Ouest. Mais le cas d'o/au/où montre bien qu'il s'agit d'une tendance pan-auv. Exemples principaux :

. ai devient (é) puis aé : biaé : moyen, allure ; raé : rayon ; faé : charge ; aé résulte aussi du simple changement de timbre d'ai : tout l'Ouest ;

. eu devient eù qui a le plus souvent une signification morphologique de pluriel : parapleù, peù : puys, bureù : bureaux, teù : ifs ;

. l'ancien o fermé était devenu au en toutes positions en auv. médiéval (cf. le patronyme du pays des Couzes Haoudour). En moy. auv., Combraille Centrale, AB on a toujours -siau issu de -tionem/-sionem : pourfesiau : profession, parfesiau : perfection. Dans le Sud, au- initial est devenu où : oùdour, oùfensâ, oùblédâ, oùnourâ, oùbeï. Cet où tend à redevenir voyelle (ou) en Auv. médiane ;

. o devient uo (wo) dans l'Ouest et le Sud- Est, principalement après labiale b, f, m, p, v, mais aussi extensivement : puortâ : porter, puostà, fuo(rt), muo(rt), buo : bois, forêt, vuo : voeu, cuorlä : couler (Sioule Moyenne) ;

. aen (coteaux gannatois) est d'origine fr. : vaen : vin, chemaen : chemin, raen : rein.

Fait **typique** et général, avec ses particularités **dialectales.**

- **Diphtongue tonique, voyelle en syllabe atone.** Une caractéristique fondamentale de tout l'auv. est d'opposer une diphtongue tonique à une autre, plus facile à émettre ou à une voyelle simple (réduite) dans les syllabes atones. Cas principaux :

. ai (tonique) -ei (atone) : aigà : eau, eigâ : niveler ; aigre, eigrezî : aigrir ;

. au (tonique -eu (Nord)/ou (Sud)/au (Est, réduit à o fermé) à l'atone : au : or, deuràd (dourad, daurad) : doré ; eureir : aurifère ;

. où (tonique) -ou (atone) : peiroù : chaudron, peirouleir : chaudronnier ;

. ei tonique se maintient à l'atone, sauf sur les bordures Nord (pron. é) et Est (pron. i) mais on y conserve l'orthographe, sauf description phonétique des parlers ;

. les monosyllabes suivent couramment (mais non généralement) le sort de l'atone : chau/choù/chou : il faut.

Typique et commun.

- **Dissimilation discriminative.** A partir d'un même étymon, voire d'un mot auv. unique ont pu se fixer des variantes distinctes à la fois par la prononciation et par le sens. Ainsi : pegand : coquin, fripon, vaurien, paresseux et pacand : brutal, brusque, primitif : prim : mince et prime : tranchant ; pront : rapide et pronte : raide, escarpé.

Avide de clarté, la langue littéraire élargit déjà ce procédé spontané en différenciant les homonymes par l'utilisation de variantes phonétiques dans un sens différent (v. la liste d'homonymes à la fin de cet ouvrage). Les besoins d'une langue de culture riche et claire ne peuvent qu'y faire recourir davantage encore. Il existe d'ailleurs dans toutes les langues. Mais en fr. il distingue surtout les cultismes de formes populaires, tandis qu'en auv. les premiers eux-mêmes, tout en ayant leur physionomie propre, subissent un ajustement très étroit à la phonétique populaire.

- **d-t.** Compte tenu de la substitution fréquente des sonores aux sourdes en auv. et de l'existence attestée des formes indigènes avec sonores dans le Sud et dans les montagnes conservatrices du Nord, il ne faut pas hésiter à rétablir : foundà : fonte, pardà : perte, vendà : vente, etc..., aux lieux et places des intrus fr. patoisés tels que fontà, partà, ventà.

- **(dz).** Dépalatalisation de d mouillé par ï et ü en Limagne Orientale. Voir la rubrique dï-dü. Ne s'écrit pas, sauf description phonétique des parlers. **Dialectal.**

- e sourd, comme (e) de "velu". Son bref en développement continuel aux dépens de (é, o, ou, u, eu), principalement dans les syllabes atones et dans les mots longs et savants : patelejio, tepegrafio, telegrafio, televezieu. Cette extension atteint jusqu'à eu et ou toniques en Ambertois : felhà : feuille, sepà : soupe. Extension maxima aux dépens d'é dans l'Ouest : pessà, messà, velhà.

Tend à remplacer i après br, cr, dr, fr, gr, pr, tr, dans les syllabes atones, mais aussi par extension dans les toniques, notamment de la conjugaison : credâ : crier, cadrelhâ : quadriller,

trechâ : tricher, credà : il crie, trechà : il triche. Remplace également i au voisinage d'une syllabe mouillée ou chuintée : tradesieu, condesieu. De même encore, dans les syllabes chuintées si et zi atones, i écrit (du fait que le chuintement ne peut être provoqué que par i et u) se pron. (e) : zigâ : arranger, cheusideirà : champ de chardons. Remplace u (même issu de ou) dans l'E, notamment Ambertois : sepà : soupe.

Remplace l'ancienne terminaison -et en Auv. du N et Médiane : fale(t) : fauve (adj), vale : valet, pounhe : poignet, paque : paquet. Le plur. est en -ei. Dans les adj., quatre formes : fale(t), faletà, falei, faleta en vertu de l'automaticité des plur. auv.

Disparaît par aphérèse à l'initiale devant les groupes sc, sch, sf, sp, st en Brivadois, Limagnes du Sud, Paulinois, Cézalier : scovà : école, schempâ : jeter, sfatâ : déchirer, spanlà : épaule, strafejad : sournois. Les emprunts sont assimilés par la phonétique populaire : splicâ : expliquer.

La graphie ë ne s'emploie réellement que dans quelques monosyllabes : më : mer, maire, së: soif, dë : doigt. On peut aussi l'utiliser devant l, r, ss si l'on veut éviter toute ambigüité de lecture, compte tenu de la pression fr. : chatëla : pellicules de cheveux, pëssà : pièce, bërnouz: merdeux (metathèse ; autrement e devient a ou ia devant r). Voir aussi ën.

-e est la terminaison de la P1 de divers temps du verbe dans toute l'Auvergne sauf dans l'Est de l'Yssingelais (-ou), le Plateau de Saint-Bonnet (-ou/-u), l'arverno-bourbonnais à l'Est de la Forêt des Colettes (-ou dans les verbes dont l'infinitif est en -ia, -iä).

L'extension du son (e) n'est pas datable à cause de la variété du phénomène et du manque de documents anciens se rapportant à ses bastions (Ouest, Ambertois). Les textes clermontois du XIXe s. suggèrent qu'on écrivait e un (é) moyen, rimant avec des (é) qui semblent indiscutables. Il est possible que l'influence fr. ait contribué à ce développement, mais il faut se garder d'une assimilation sommaire : non seulement l'(e) auv. est beaucoup plus généralisé que l'(e) fr., notamment dans les cultismes (televezieu), mais il existe aussi dans des mots populaires ou le fr. a (é) ou (è) : messà, pessà, pelà : il appelle.

Phénomène fondamental et typique.

- e de soutien : c'est un (e) sourd rajouté au mot pour maintenir la prononciation d'une consonne finale qui autrement tomberait. Ce phénomène se produit :

. principalement dans des monosyllabes afin de les distinguer d'homonymes : laite : lait (différent de lai : là) ; pronte : abrupt, rapide (différent de prond : profond) ;

. dans des polysyllabes pour préserver le charpente consonantique de mots qui, abrégés par la chute de la consonne finale deviendraient inintelligibles : fïdele, soutïle : fin, subtil, Alantïque : Atlantique, Falïpe : Philippe ;

. il soutient surtout -l et -t, ce qui suggère une origine médiévale : -l a été une des premières consonnes finales menacées de chute et -t, comme "occlusive générale de substitution" avait alors pris une grande extension et subissait particulièrement la tendance à la chute de la consonne.

. Cette suggestion est appuyée par la géographie : le -e de soutien est le plus répandu en Auvergne occidentale où la chute des consonnes finales a été particulièrement étendue et

complète et où un besoin discriminatif a été ressenti devant les conséquences alors nouvelles de cette innovation. Dans les massifs orientaux de Basse Auvergne, on a fréquemment lait et pront par ex.

. Dialectalement, la tendance à la disparition absolue de la consonne finale en Auvergne occidentale trouve son expression dans les infinitifs apocopés qui perdent -re malgré la présence du -e final : faî : faire, traî : jeter, creî : croire, veî : voir, etc..., et des mots tels que mai : mère, pai : père, frai : frère, pour maire, paire, fraire...

- é. Phonétiquement, c'est un (é) moyen tel qu'il existe dans le fr. des régions centrales de la France. A remplacé les (è) ouverts disparus de l'auv. septentrional, puis a reculé (ci-après e-é-ĕ, è). En auv. méridional, sauf SL, existe dans les syllabes toniques finales restées fermées ou non (veder, vedeî).

Graphiquement, on représente aussi de cette manière (ĕ) intermédiaire entre (é) et (i) en auv. méridional, en syllabe atone : védélâ : vêler. Par suite la diphtongue ei se pron. (ĕy), sauf en finale.

- è ouvert a perdu toute pertinence en auv. moderne et n'est plus qu'une survivance résiduelle :

. Il a été totalement éliminé de l'auv. septentrional et largement de l'auv. médian. Réintroduit cependant par des infl. franco-prov. et fr. sur quelques bordures orientales (région thiernoise surtout) surtout en finale. Ecrit -ay en toponymie et patronymie.

. Dans le Sud, il ne subsiste en partie que dans les syllabes toniques ouvertes. Même là, il a pu être en partie éliminé : v. ci-après.

. Le Sud Lointain lui-même enregistre son recul : par ex. le gévaudanais dit (bedèl) à la différence de (bedér) cantalien (avec é moyen) mais (mĕcho) à la place de mèchà.

L'élimination de plus en plus poussée d'(è) est typique de l'auv. dont les locuteurs voient en (è) une des caractéristiques les plus frappantes du "parler pointu" qu'ils réprouvent.

- e, é, (ĕ), è (correspondances intra-auvergnates) :

1. En auv. nord-occidental, (e) tend à se généraliser : fadiete, messà, perà, chatelà ; (é) ne se trouve qu'on finale tonique initialement (è) entravé : vedê ; cependant, les réfections morphologiques discriminatives ont pu limiter encore sa place : deveî, franseiz. L'ancien (è) est devenu -ia- dès le Moyen Age en position entravée par l ou r + consonne, y compris lorsque la seconde consonne était l ou r : tiarà, eiviâ, vialà, eitialà (distinguer : eitialà de stella, eitelà d'astula). Noter que les protestants du Velay ont gardé (è) tonique : vèl : veau, bartavèlà : babillarde.

2. Seule différence en auv. nord-oriental : le remplacement d'(è) par (é) : fadiéte/faguére, messà, pérà. V. aussi à è la réintroduction intrusive d'(è) en quelques secteurs.

3. En Auvergne Médiane et Méridionales règne plus de confusion :

. en auv. médian central, (e) pénètre largement. Il a à peu près la même extension qu'en auv. NE. L'ancien (è) est remplacé par (é) ou (e) selon les positions (é en syllabe tonique

finale initialement entravée) et les lieux (en allant vers le S, (ě) prend plus de place).

. en auv. méridional, Est et Ouest de l'auv. médian, (è) peut se maintenir en syllabe tonique ouverte, (é) se rencontre en syll. tonique finale fermée mais peut être remplacé par (ě) : (bedér, artěr) ; (e), partout ailleurs, remplace les anc. (é) fermé et tend à assumer la même place qu'(e) du Nord, surtout à l'Ouest (Cantal).

. dans le Sud Lointain lui-même, le recul d'(è) est flagrant : gèv. (měchà) : mèche ; il se maintient par contre dans la position tonique finale entravée où l'auv. mérid. l'a abandonné : (bedèl) ; le développement de (ě) général, excepte pourtant, comme partout ailleurs, la finale libre atone qui est (e) ou (é) très bref : parle.

Il semble clair que si l'évolution pouvait aller librement à son terme, (ě) jouerait le même rôle général qu'en auv. sept. et qu'on devrait aboutir à : Auv. N. et Médian central : (e) (é), Auv. S. et Médian O et E : (ě) (é).

Il serait donc rationnel d'écrire e pour les sons (e) et (e) et é pour é. Mais en l'absence d'enseignement organisé et généralisé, et d'une perception suffisamment claire des correspondances intra-auv. par les locuteurs et les lecteurs, on préfère actuellement pour des raisons de commodité et d'habitudes de lecture réunir sous é les pron. (é) et (ě) méridionales, tandis que quelques (é) du Nord ne sont pas distingués : pessà, messà (qui peuvent aussi se pron. avec (e) : v. ci-dessus). C'est un des points mineurs sur lesquels l'écriture auv. peut évoluer pour se rapprocher de la rationalité inter-dialectale. Equivalences **typiques** de l'auv.

- **ê**. Représente le (é) moyen dans l'écriture de cette voyelle lorsqu'elle est tonique finale. On le trouve en particulier :

. à la P3 des prétérits : parlê : il parla ;

. au sing. des noms issus d'-ellum dans le Nord : mantê. Le plur. est **iau** ; les correspondants sont manteî (Velay), manter (Cantal), mantèl (Sud Lointain), mantïau (pl. mantïau, AB). Le type ê s'avance loin vers le Sud : Saint-Paulien bavarê : bavette (plur. bavarê) ;

. au plur. septentrional autochtone des noms terminés par -eî : deveî, devê : devoirs (v. correspondances graphiques au § 22, pluriels : er, ez). Dans ce cas-là, la pron. tend à se fermer ;

. on écrit parfois ainsi des adj. comme vantaré(l) : vantard : vantarê. La première graphie est plus rationnelle. Egalement issu d'-ellum.

Nota : Les dérivés d'-ellum se recontrent dans toute la Gaule (cf. toponymie). Cependant, ils ont le maximum d'extension dans la zone médioromane : en auv. ils ont gagné aux dépens d'-etum, et aussi bien au Sud, comme le montre la toponymie du Massif Cantalien. Les incertitudes graphiques de la toponymie entre -el et -et (un même lieu peut être écrit Travet ou Travel selon les sources) ne peuvent refléter simplement des choix arbitraires de scribes, mais, surtout là où -et a gardé le timbre (é), la perception d'une quasi-identité de sens des deux suffixes aux yeux de l'usager arvernophone. Ceci explique les gains d'-ellum aux dépens d'-etum (réduit à un (e) atone et inconsistant), bien attestés par les pluriels en -eaux/-iaux en toponymie : ex. les Orleaux (= lisières) près d'Authezat, les Martiniaux d'Arconsat, les Raveaux (évolution plus complexe er-é-iau à partir de reversum). Phénomènes **typiques**.

- **ea, éa.** Diphtongue de l'auv. médiéval : car la comparaison avec -eau suggère que malgré la graphie la pron. (ia) existait déjà en auv. moyen (XVIe-XVIIIe s.). Issue ordinairement d'è + l/r + cons. : fear : fer, eitealà : étoile. Passée à -ia- : fia, eitialà. S'est conservée en Yssingelais jusqu'au milieu du XIXe s. (cf. les oeuvres de l'abbé Meiller). Les Protestants du Velay ont gardé des traces de ces diphtongues : meal : miel, téalà : toile (de Félice). Mais on s'étonne de voir cet auteur, si attaché à la représentation phonétique exacte, donner par ex. bea- comme transcription "populaire" de (bya) dans son dictionnaire p. 71. **Historique.**

- **eau.** Triphtongue de l'auv. médiéval. La rime prouve qu'au XVIIe s. c'était un archaïsme graphique : la pron. limagnaise était déjà (iau) ou, au moins, la transformation était en cours. Conservée en Yssingelais jusqu'au milieu du XIXe s. (cf. Meiller). A moins que chez cet auteur il s'agisse du même réflexe graphique conservateur que chez nos transcripteurs des XVIIe-XVIIIe s. et chez de Félice, v. ci-dessus ea-éa. L. Péroux-Beaulaton donne à croire qu'eau triphtongué subsistait dans la Biâche au NE de Montluçon au début du XXe s. **Historique.**

- **edà, età, (-et).** Le suffixe -edà indique les collectifs végétaux dans le Sud : oumedà : ormaie, varnedà : aulnaie. Cf. aussi Lomenède et Delhomenède, NL et NF du Brivadois. Dans le Nord, le collectif végétal était représenté autrefois par -et (cf. toponymie : Olmet, Frissonnet, Sapey, Vernet etc...). L'assourdissement en -e a rendu impossible la distinction avec le végétal simple (eume : orme) ou enlevé toute consistance à ce suffixe. D'où la substitution du fém. **-età** (eumetà, NF Homette). Le nom de Labessette se dit Là Bessedà à Condat-en-Feniers : -età serait-il une francisation ? Il semble plutôt qu'on est dans un secteur d'interférence entre le type de Basse Auvergne poussé en avant par les scribes et la version méridionale. Il reste qu'edà semble mieux en accord avec la phonétique auv. dans son ensemble, plus favorable aux sonores qu'aux sourdes et devrait bénéficier de l'appui pédagogique et littéraire. La question reste cependant à étudier.

- **édre.** Continue le lat. -estris : souledre : vent d'Est ("vent solaire"). Il en résulte que la forme assimilée de cultismes ayant cette origine devrait être restaurée (seuvédre : sylvestre, tarédre : terrestre et, différent mais voisin : palédrà : palestre). V. aussi **-idre** issu d'-istrum. Il faut rappeler que tous les mots du "fonds gréco-latin" ont subi une assimilation au moins partielle dans toutes les langues, sinon on n'aurait pas tensieu, attention, attenzione, atención, atenção, atenție, etc... On ne voit pas pourquoi l'auv. serait seul privé de ce droit, alors que le modèle existe. Ne pas se laisser intimider. -édre continue aussi -itorem dans les mêmes secteurs (surtout cantaliens et voisins) ou -adre (v. cette rubrique) continue -atorem : cf. le NF Teyssèdre (écriture francisée). **A étudier encore.**

- **efiâ.** Forme assimilée bien attestée de la terminaison cultivée issue du lat. -ificare et représentée en fr. par -ifier : verefiâ, ralefiâ, jutefiâ, manefiâ... Cet avatar s'accorde bien avec la préférence auv. pour les dérivés pop. ou semi-populaires et elle est assez originale pour qu'on n'éprouve pas le besoin de s'aligner sans répondant ni racines sur l'-ificar méridional préconisé par les "occitans". **Typique.**

- **egue** : une des deux assimilations possibles avec -uogue de la terminaison savante issue du grec -ogos et correspondant au fr. -ogue : prelegue/preluogue, dialegue/dialuogue. Pour les

noms de profession fr. en -ogue, v. -ejeir. La question reste à étudier encore.

- ei. **A. Phonétique.** La plus extensive et la plus solide des diphtongues auv. Réalisée (ĕy/iy) dans le Sud. Se réduit à l'atone seulement au NE (i) et sur la bordure N (é) : l'orthographe enregistre le maintien dominant en notant dei-, ei-, et -ei comme plur. d'-e quelque soit le dialecte. Correspond en syllabe atone à (ai) des syllabes toniques : aigà : eau ; eigâ : niveler. Correspond régulièrement au fr. oi en AB : beire : boire ; aveire : avoir (opposition sans doute systématisée d'après veire).

B. Morphologie verbale. Terminaison d'infinitifs irréguliers, soit prédominante, soit dialectale et des noms déverbaux qui en proviennent : deveî : devoir, poudeî : pouvoir, vouleî : vouloir, valeî : valoir (on trouve aussi fréquemment -ê). Terminaison tonique (sans chabrou, du fait des particularités d'accentuation du système verbal, formes conjuguées) de la P1 du prétérit en moy. auv. et de nos jours en divers secteurs allant du Sud de la Marche à l'Yssingelais en passant par la Combraille, l'Ambertois, le Velay septentrional et central. Tend à être remplacée par les P1 régularisées déjà dominantes -éte et -ére/-ère. Au lieu d'-ei, on peut avoir ï en AB et dans une partie septentrionale de la Combraille jusque vers Les Ancizes. Pour -eis/-és, -eiz/-ez (P2), v. les § sur la morphologie verbale de la Partie I.

C. Morphologie nominale. -ei, plur. atone d'-e (omei) ; -eî sing. tonique d'-ê, v. § 22.

D. Formation des mots. ei- initiale de mots abstraits et cultismes correspondant au fr. i- : eideià : idée ; eimaje : image. Cette démarcation spontanée et volontaire du langage populaire par rapport au fr. doit être généralisée par l'usage littéraire et pédagogique puisqu'elle contribue à distinguer l'auv. du fr. Pour -eî/-eir issu d'-arius, v. ci-après.

E. eî vellave issu d'ellum. C'est une évolution récente par diphtongaison secondaire d'-ê final issu de la chute de -l, comme le montrent les réclames ponotes en dialecte de l'Armana dous Payesons (1906) : vedê, agradaré(l) ; et à notre époque même les écrits d'Emile Brun : eschavê. Feindre de croire qu'il s'agit d'une palatalisation d'-el et l'écrire -elh afin de sauver la consonne finale n'est autre chose qu'un procédé de guerre psychologique destinée à imposer les principes de l'écriture "occitane".

F. Déverbaux et autres noms en -eî -ê. L'usage littéraire et pédagogique ne peut se contenter de la constatation énoncée ci-dessus au § B : pour des raisons de clarté il lui convient de préférer le sing. -eî (avec plur. -ê) qui élimine tout risque d'erreur dans la formation des pluriels, puisque les mots à sg. -ê (type chapê) ont -iau au plur. : antereî : intérêt, plazeî : plaisir, poudeî : pouvoir, vouleî : volonté, vouloir : il en résulte qu'à l'infinitif correspondant des verbes la forme en -eî (largement répandue, d'ailleurs) est préférable à celle en -ê (poudê, voulê).

Tous ces faits de grande extension sont typiques de l'auv.

- **-eî/-eir** issus du lat. -arius. Le timbre (ei) tonique est à la fois le plus largement et le plus anciennement attesté. Au Nord, c'est un sing. alternant avec le plur. (é) fermé : pereî, perê : poiriers, pourteir, pourter : portiers. La graphie -eir s'applique aux mots ayant un fém. (pourteirà, pourtera), -eî à ceux qui n'en ont pas (noter que poumeirà, pereirà ne sont pas des arbres femelles, mais une autre forme du nom d'un même arbre). L'extension d'-eir est beaucoup plus

grande qu'en fr., car une foule d'adj. se terminent ainsi (deigalheir : gaspilleur, dezabardeir : insouciant, prodigue). Un NF comme Cutivet ("cultivateur" : cutîveir, avec substitution de suffixe due aux habitudes orthographiques françaises. Localisation : Combraille Centrale) montre quelle a été l'ampleur de cette formation en auv. De même, **-eir** semble l'équivalent autochtone authentique du fr. -ique (dîmouneir : diabolique) et -iste (seusialeir : socialiste), tandis qu'-eirà correspond à -isme (seusialeirà). Il y a en outre beaucoup d'autres équivalences plus particulières (Rechà Branleirà : Roche Branlante, près de Rochefort-Montagne, Cutivet, NF pour cutîveir : cultivateur). Cette évolution d'-arius est caractéristique d'une grande transversale médioromane et gallo-italique et son origine sans doute cisalpine-milanaise : cf. poitevin et berrichon (é), écrit -er, fém. -ère dans les dialectes et la topon. (v. FOA, par ex. Bonardère, La Moulère) ; franco-provençal ; lombard : danee : argent (de denarius), massee : fermier.

La pénétration d'(ié) fr. écrit -ier est marginale sur la bordure nord. Au contraire, celle du (-ié) languedocien-provençal est importante en Velay et Cantal. Mais la topon. (Genebret : Bessamorel, Brives-Charensac ; Soubrey : Salettes) et le fém. plus conservateur tant dans la topon. (La Besseyre, Tarreyres, etc... : ex. innombrables) que dans les dialectes (au masc. ier correspond le fém. -eirà en Velay-Montagne Vivaroise, -ieirà dans le Cantal) montrent bien que -eir/-ê fut pan-auvergnat. Il y a lieu de croire d'ailleurs qu'-ier lang. prov. est une francisation si l'on prend en considération le voisinage géographique : (ei) médioroman au Nord, (er) gascon et ibérique au Sud. Ces faits recommandent de considérer ei(r) comme la forme auv. fondamentale.

Le gévaudanais **-io** (poumio : pommier, fustio : menuisier) semble une assimilation phonétique dialectale du type -ié. Il en est sans doute de même du **-îer** de haute Combraille (poumîer, fournîer) évoluant en (iye) puis **-î**, largement représenté sur les bordures nord et ouest. On retrouve -î très largement répandu dans le Centre de la France, en fpr., dans l'Est et le Nord-Est jusqu'en Wallonie. Plutôt qu'un type périphérique fr. ou "d'oïl" il semble qu'il s'agisse d'une réaction assimilatrice de langues régionales gallo-romanes soumise à la pénétration du fr. Cependant, le frioulan (aventurîr : aventurier, in "Ce Fastu ?" revue frioulane, LXI 1985, 2, p. 219) ouvre la voie à une autre hypothèse : n'a-t-il pas pu y avoir dans le NO de la Romania Occidentale deux évolutions enchevêtrées concurrentes d'-arius, avec timbres dominants (i) et (é) d'où se seraient extraites les solutions divergentes des langues médiévales et modernes diverses de ce vaste territoire géographique ? cf. en ce sens les corrélats occidentaux bien indigènes d'(i) : tiètà, fiètà, nîer plus proche de nigrum que neir. Il y a aussi la possibilité qu'(i) soit une évolution "lotharingienne" (Nord-Est du gallo-roman) propagée en vertu de l'"effet Terracher" : les langues et dialectes plus proches de l'idiome dominant avancent en éclaireurs plus ou moins autonomes de celui-ci et souvent bien avant lui. Sans remettre en cause l'antériorité ou au moins la prédominance culturelle et géographique d'-eî/-eir en auv., cela peut au moins inciter à admettre les variantes assimilées phonétiquement **-îer/-î/-i(r)** et -io (cette dernière pose un petit problème graphique, le fém. étant -ièrà : il serait absurde de noter fustior, et il faut se résoudre à une irrégularité fustio-fustièrà). Par contre, -ié/-ier/-à demeure plus que suspect et devrait être éliminé de l'usage littéraire et pédagogique. L'auv. atteint ici quelques uns de ses aspects les plus typiques.

- L'alternance **-îer/-ei/-eir** a connu des extensions analogiques : ex. mei/mîer : mieux, pei/pîer : pire, tei/tîer : tesson. Le type -îer est alors utilisé largement par la langue littéraire et

pédagogique, soit du fait de l'origine occidentale des auteurs, soit par souci discriminatif envers des homonymes : cf. mei : mois, tei : toit, pei : pis, etc...

- **-eix.** Des NF répandus comme Boucheix, Valleix, etc... donnent à penser que la graphie -eix apparaît au Moyen Age pour figurer l'évolution phonétique de la terminaison plurielle -ets issue de -etum (v. cette rubrique). Le maximum de densité des toponymes et patronymes en -eix se trouve en Auvergne du Nord-Ouest, en Marche et sur le plateau d'Ussel, mais on les rencontre aussi dans toute l'Auvergne et le Limousin, les spécimens se raréfiant et s'égaillant toutefois dès qu'on sort de la zone septentrionale arverno-limousine, sa forteresse et sans doute sa zone d'origine entre Clermont-Menat-Ebreuil et la région de Guéret sur les anciens itinéraires E-O de bordure nord du Massif Central. Comme toutes les séries toponymiques nombreuses et ayant connu une existence prolongée (au moins plusieurs siècles), celle-ci se détache de ses origines étymologiques et socio-économiques, la graphie -eix recouvrant progressivement des origines diverses qui n'ont plus rien de commun avec les locatifs pluriels et communautés familiales des origines. **Historique.** Tout différent du -eix gascon.

- **-eiz**, f. -eizà, pl. -ez, -eza. Terminaison quasi-générale des noms et adj. de nationalité. Correspond au fr. -ais, -ois, -ien ou autres : franseiz, chineiz, vianameiz, belïveiz, arjentïneiz (quand le nom de pays se termine en -io, le dérivé reste en -eiz et non en -ieiz, difficilement prononçable : remaneiz : roumain). Exceptions rares : alemand, russe, bougare... L'usage populaire montre des interférences fr., des accommodements divers, parfois avec des jeux de mots: autrechien/eutrechien, rusien, italien, meriquen... Ces cas mériteraient examen pour sortir de l'anarchie et aboutir à une solution auvergnate congrue. V. aussi -ian/-io(n). Initialement, on écrivait comme en fr. : noms avec une majuscule, adj. avec une minuscule. On simplifie maintenant en écrivant toujours une minuscule comme la plupart des langues. Dans la réalité des parlers, trois combinaisons sont possibles : -eiz, -eizà, -eiz, -eiza ; -ez, -ezà, -ez, -eza ; et la solution discriminative ci-dessus qui mérite par sa clarté d'être privilégiée par l'usage littéraire et pédagogique et considérée comme **typique.**

- **-ejâ/-eiâ, -iâ.** Terminaison verbale indiquant des processus d'une certaine durée aboutissant à des changements concrets : neirejâ : noircir, vanejâ : se dissiper progressivement, blenchiâ : blanchir. -ejâ domine dans le Sud lointain, le Cantal et s'avance jusqu'à la haute Combraille ; -eiâ a été presque partout réduit à -iâ qu'on trouve surtout de l'Ambertois au Velay. Ailleurs domine le type médioroman -ezî (v. cette rubrique). Phénomène alternatif dialectal, repris partiellement par l'ALEP.

- **-ejeir**, pl. -ejer. Correspond à -ogue, -ogiste (nom de professions) et à -ogique (adj.) : pedelejeir : pédologue, fezielejeir : physiologiste, physiologique.

- **-ejidà.** Correspond à -ogisme : nielejidà : néologisme.

- **-ejio.** Correspond à -ogie : (a)nelejio : analogie, eistelejio : histologie ; pl. -ejiâ.

- **-elà** : fém. de -ê issu de -ellum, forme des noms exprimant une idée de quantité, multiplicité, intensité : chatela : pellicules (des cheveux), vïratelà : tourne-disque.

- **-elhâ.** Plus complètement assimilée qu'-ilhâ, cette terminaison verbale, apparentée au fr. -iller (éparpiller), mais beaucoup plus répandue, indique un processus : eipoudrelhâ : atomiser, pulvériser. Trois sortes de dérivés :

. noms en -adà, -amen, -azou/-zuo : eipoudrelhamen, eipoudrelhazou : atomisation, pulvérisation ;

. noms correspondant à la P3 du présent : mandrelhà : intrigue ;

. adj. en -adîer : eipoudrelhadîer : atomisable, pulvérisable.

Typique.

- **-en. A. Prononciation et graphie.** Correspond au son d'in dans vin. S'écrit -em à la P4 des verbes (la pron. initiale (-ém) est conservée aux limites Sud-Est, en Vivarais) ; et devant b, m,p: mais on peut se demander si cette concession aux habitudes d'écriture des langues latines est aussi justifiée que d'autres et si la notation en ne serait pas une rationalisation bénéfique : il n'y a aucune modification du son devant ces consonnes. On écrit én l'art. indéfini : l'accent n'est pas nécessaire à la pron., mais utile à la discrimination.

B. Interchangeabilité des semi-nasales an-en-on. En fr. (an) a gagné sur (en) depuis l'époque moderne (cf. la pron. des Canadiens francophones). En auv., on distingue deux époques :

. échange an-on au Moyen Age, phénomène médioroman extensif de l'océan à l'Italie du Nord (v. an) ;

. recul d'(an) au profit d'(en) depuis l'époque moderne, inverse du fr. et sans doute en réaction contre lui, car il se développe du Nord au Sud, jusque dans les Dore et en Velay-haut Allier : les bilingues ayant remarqué qu'(an) fr. correspondait à (en) auv. ont eu tendance à hyper-corriger pour ne pas avoir l'air de fransilhâ.

C. Oralisation d'(en). La tendance auv. à l'oralisation des semi-nasales en syllabe libre est générale : cf. chansou, bou(n), moude, vï, comme : vê : il vient, tê : il tient. Elle a pris plus d'extension en AB, s'étendant à des syllabes initialement entravées (adv. de manière en -amê, -amâ dans le secteur de la Forêt des Colettes, Ferrandon). Dans la Montagne Bourbonnaise moyenne, sa généralisation bouleverse la physionomie des mots, avec un (è) ouvert typique des marges orientales : rèdre : rendre, trèblâ : trembler, s'èrichezî : s'enrichir, vè : vent, dè : dans. L'évolution dei : dans s'est avancée beaucoup plus loin vers le Sud, notamment en Combraille occidentale.

D. Morphologie verbale. La P6 atone -en, entremêlée au type auv. dominant -on et à -an, se rencontre sur la bordure nord, depuis la Limagne orientale (Marcel Laurent : Vinzelles-Saint-Laure) jusqu'à la Creuse où elle rejoint le type limousin analogue (oeuvres de Jacques Audouze). C'est un des aspects de la mutabilité générale des semi-nasales rappelée ci-dessus.

Toutes les évolutions médioromanes ci-dessus sont typiques de l'auv. comme des autres idiomes du Centre de la France.

- **-ën**, nasale arverno-bourbonnaise, écrite diversement par les auteurs patoisants : un, eun. Elle se rencontre derrière (dz) et (ts), les combinaison résultant de la dépalatalisation des groupes dï et tï : (matsën) : matin, (jardzën) : jardin ; v. aux rubriques "dï, dü" et "t mouillé par ï

et ü d'autres aboutissements de ces combinaisons éminemment évolutives en auv. et dans toute la France centrale. S'écrit seulement dans les textes dialectaux et les descriptions de parlers. C'est en tous cas un son indigène à la différence d'aen, autre phonème habituellement présenté comme caractéristique de l'AB (v. cette rubrique). **Dialectal.**

- **-eon** (ëõ). Diphtongue signalée par V. Tixier (Saint-Pont, XIXe s.) et L. Péroux-Beaulaton (Biâche, au NE de Montluçon, début du XIXe s.). Ne semble plus courante. Des recherches pressantes seraient nécessaires pour juger si elle a disparu. Elle est/était une évolution de -on/-oun : peon : pont. **Dialectal** et semble-t-il, **historique.**

- **-éon.** Terminaison fr. Correspondant auv. : -ieu (Sud : -iou) : courdieu/acourdiou : accordéon.

- **-ér.** Terminaison dialectale du Velay oriental, corresp. à l'auv. courant -eu ou -u, au fr. -eur : bounér : bonheur, malér : malheur, d'alhér : d'ailleurs. Le -r est prononcé. **Dialectal.**

- **-ër,** où ë conserve le son (e) de "velu", est la métathèse de re en AB et en Limagne. L'inverse existe aussi : bërnouz : merdeux, embërnâ : emmerder, bërlaud : imbécile, va Breze : Berzet (va Barze est la forme type). L'évolution conduit à -ar- : barzâ : briser, parzâ : priser, estimer (Limagne). De même : Narvejà : Norvège, etc... Supra-dialectal septentrional et médio-roman.

- **-essà.** Terminaison de mots abstraits : soulessà : solitude. Equivalent autochtone authentique du fr. -itude ou -ité dans la plupart des cas : freiressà : fraternité, brudessà : brutalité, rufessà : rugosité, proussounessà : personnalité, atessà : aptitude, prontessà : promptitude, darudessà : opiniâtreté. Important pour la formation de mots nouveaux conformément au génie de la langue. V. aussi -eto. **Typique.**

- **-étacisme -iotacisme.** L'Ouest et le Nord tendent à pron. (é) -étacisme- là où l'Est et Sud pron. (i) -iotacisme : notamment dans les réalisations d'ei atone (v. cette rubrique) ; ou dans l'opposition -elhà-ilhà, -elhâ-ilhâ : eurelhà-ourilhà : oreille, mandrelhâ-mandrilhâ : intriguer. **Typique.**

- **-eto.** Equivalent au sing. de la terminaison fr. -ité, pl. -etâ. Dans l'Est et le Sud, -etâ aux deux genres. -itâ est une forme incomplètement assimilée : igaleto : égalité. Cf. aussi -to (lïbiarto). Exceptions principales : verito : vérité, charito : charité. Mais il y a le plus souvent d'autres suffixes : soutransà : infériorité, soubransà : supériorité, et surtout les noms en -essà (v. cette rubrique). En AB, -itadà, démarque du fr., mais assimilée : charitadà : charité, veritadà : vérité, lïbartadà/lïbertadà : liberté. **Typique et dialectal.**

- **-etum.** Cette terminaison latine était locative générale, aux sens bien plus étendus que l'avatar gallo-roman -et réduit aux collectifs végétaux. Elle devait même être un équivalent supra-régional septentrional du locatif gaulois -acos : les formes anciennes en -ei des toponymes devenues -é, -i, -y, -ey par la suite sont parfois si précoces (fin de l'époque mérovingienne) qu'on se prend à douter d'une évolution aussi rapide de -ac à -ei. On se demande aussi si -etum

et -acum n'étaient pas interchangeables ou pratiqués simultanément par les gallophones et les romanophones lorsqu'on voit les leçons en -ei et -ac s'entrecroiser dans les formes anciennes poitevines et les dérivés en -ec/-ecq de type Ruffec, Joanziecq, Luriecq données aussi en -et dans une bande du Poitou et des Charentes au Forez en passant par le Bourbonnais et le Berry. La terminaison -etum est devenue le point de départ des collectifs végétaux de Basse Auvergne (Olmet, Frissonnet, Chassignet) ou **-édà** issue d'-eta est très rare (Cormède ?) tandis que cette variante fém. prédomine en Auvergne méridionale, plus proche en cela aussi des langues d'oc méridionales. Cependant, l'auv. septentrional a été amené à refaire une forme fém. (La Sapette) qui a d'ailleurs ses correspondants en fr. provençal, car la finale **-et**, en s'assourdissant en (e) perdait toute consistance et valeur déterminative (cf. les évolutions parallèles de boune, pounhe, etc...) les toponymes en -et doivent dater du haut Moyen Age ou du début du Moyen Age, car au coeur de celui-ci apparaît le substitut **-eix**, correspondant à une pron. (eiç) puis (eih) (eh), issu de -ets (x représentait les évolutions en (ç) puis (h) de l'ancien s final en voie de disparition). Sans doute née dans la partie nord de l'ensemble arverno-limousin (la zone des anciens itinéraires de bordure nord du Massif Central et d'abbayes bénédictines importantes comme Ebreuil et Menat est un lieu possible), la graphie **-eix** qui s'est propagée plus ou moins vers le Sud, mais moins continûment, n'a rien à voir quant à l'étymologie et aux phénomènes représentés avec le -eix aquitain.

D'autre part, en Bourbonnais autrefois auv. ou péri-auvergnat et dans le Nord-Est de la Basse Auvergne, -etum, -eta ont donné des équivalences évolutives particulières -at et -atte (Le Bouchat, Poumarat, La Pouzeratte, La Muratte...) qui ont des correspondants sur un espace médioroman immense (cf. par ex. les nombreux Pérat, Coudignat, Nougeat, Bouchat, etc... de Poitou et de Saintonge). Cette évolution ne s'explique réellement que dans un contexte de concurrence entre les dialectes médioromans récessifs et le fr. envahissant : dans un premier temps les parlers autochtones encore vigoureux se défendent lorsque les locuteurs perçoivent le danger par des fausses corrections et fausses régressions (ici de (é) vers (a)) analogues à ce que des époques plus récentes ont connu ou connaissent avec le remplacement d'an par en. En Poitou, où le phénomène s'est produit, Pougnard avait appelé "franco-provençal" le parler d'Aiript pour exprimer cette vérité de "parler intermédiaire" aux évolutions enchevêtrées. Cela lui a été reproché par des dialectologues plus attachés à la lettre qu'aux faits. Pignon lui, avait reconnu que l'infinitif -â du Niortais n'était pas un héritage limousin direct et que l'(-a) final résultait de la convergence de plusieurs suffixes en (é) : -et, -er, etc... Mais, faute du recours à la toponymie, conservatoire véritable des transformations dialectales, et de la perception de la présence dans la conscience des locuteurs d'un double registre linguistique persistant après le recul littéral du limousin, il avait considéré (-a) comme un phénomène secondaire détaché de tout substrat. Les survivances et corrélations nombreuses que l'on perçoit dans tous ces dialectes "de transition" laissent penser qu'il y a bien filiation médiate entre l'ancien (a) et le nouveau par l'intermédiaire d'une application "corrective" mécanique d'équivalences analogiques supposées. **Historique.**

- **eu.** Pron. un peu comme le eu de feu, mais plus fermé qu'en fr. Un des sons les plus répandus en auv. septentrional : s'étend aux dépens d'o, ou, ui, au, mais recule devant e. Il faut distinguer des évolutions déjà anciennes, plus récentes, et plutôt dialectales :

. Dès le moyen auv., uei(t) médiéval était remplacé par eu dans la région clermontoise.

De là eu s'est propagé jusqu'à devenir prédominant : neu : nuit, aneu : aujourd'hui, peu : puy. L'équivalence conservatrice ué est rare (Haute Combraille, Velay, AB) : ué/vué : huit. -u se trouve en AB : nu, anu, pu. -ei, plus répandu s'enchevêtre avec eu dans une méridienne centrale, de l'AB au Sanflorain et au Velay : nei, aneî, pei : par ex. dans le bassin de Saint-Paulien, -eu au N, -ei au S. -eu est entré dans les alternances discriminatives : v. -eù.

. Au Moyen Age uéc et ioc alternaient dans une petite série caractéristique de mots. Leur évolution actuelle est -eu (à l'Ouest) et -io (à l'Est) : fio : feu, lio : lieu, enlio : nulle part = feu, leu, enleu : donc feu n'est nullement un francisme.

. eu initial remplace l'ancienne diphtongue auv. au- issu de o fermé (v. au) : eufensâ, eubledâ, eubeï, eudou, eunou. Se maintient bien même dans les mots longs : eurganezâ, alors que dans le corps du mot il a cédé sa place à e : patelejio : pathologie.

. Dans l'Ouest, -eu est l'équivalent d'-iau : peu : cheveu (piau), beu : boeuf (bioù), mais seulement dans quelques mots où cette différence de traitement est ancienne. Par contre, biau : peut-être, fiau : fil, partout.

. En AB, eu correspond régulièrement au fr. ui : dîtreure : détruire, feure : fuir, breure : bruire, leure : luire, traleure : resplendir, reluire.

Le développement et l'évolution de ce son sont des faits **typiques** de l'auv.

- **eù**, diphtongue secondaire issue de uei par eu et pron. (eu + u) d'une seule émission de voix. Alterne avec **eu** :

. soit phonétiquement : neù, aneù, peù : nuit, aujourd'hui, puis/puy ;

. soit phonologiquement. Dans ce cas représente le pluriel face au sing. : peu : puy, peù : puys, neu : nuit, neù : nuits, beu : boeuf, beù : boeufs, notamment en Haute Combraille.

. C'est aussi un pluriel de mots-outils : leù, meù, teù, seù. Il a pour équivalent évolué u dans une partie de la Limagne et des massifs de l'Est : lu, mu, tu, su.

. Remplace au, ou, où en Livradois : feù : hêtre, fieù : fil, meù : mal, è Selheù : Ceilloux. Ce traitement se retrouve en Haute Combraille. **Typique.**

- **éu**, pron. (é̱w, é̱ou), répandu dans le Sud-Est (Velay) correspond ordinairement à **eu** du Nord dans certaines positions ou origines étymologiques : pousiéu = pousieu : potion ; brasséu: berceau ; janéu : genou (remplace -où dans ces deux ex. paulinois ; en Paulinois on note : néu au NO, noù au NE et SE : neuf).

L'évolution d'éu vers eu est inévitable à terme : ce n'est plus qu'un fait **dialectal.**

La pron. èu avec (è) ouvert se rencontre surtout dans le Sud Lointain, confirmant qu'(è) est un son marginal résultant d'interférences méridionales ou orientales. Fait dialectal marginal.

- **EUPHONISME.** Fait essentiel, non accessoire et devant donc être enregistré par l'écriture. Souvent en auv. un même mot se présente d'un instant à l'autre sous des formes variables. Cela provient de trois raisons :

1. La norme est loin d'être ressentie aussi tyranniquement qu'en fr.

2. Les gens connaissent ordinairement plusieurs parlers qui interfèrent dans leur conversation. C'est la preuve que le purisme local inventé par quelques patoisants semi-instruits et enquêteurs n'a pas de raison d'être.

3. L'essentiel des variations est cependant gouverné par l'euphonie qui n'est pas seulement un ensemble de procédés anti-hiatus ("lettres euphoniques") mais a bien d'autres manifestations. Elle donne au mot des formes légèrement différentes selon son environnement, de sorte qu'il vienne mieux et soit perçu plus agréablement à l'oreille. L'euphonie, caractéristique fondamentale, étendue, identificatrice de l'auv. ne doit être éliminée sous aucun prétexte. Son bannissement sous couleur de normalisation grammaticale, graphique, etc... altèrerait irrémédiablement les caractères de la langue. Sans l'euphonie, l'auvergnat n'est plus l'auvergnat. Par **contre, il ne faut pas la confondre avec des vétilles de prononciation locale sans signification ni justification fonctionnelle.** Elle a deux sortes de manifestations :

I. **Euphonie passive** : elle a cherché à lutter contre le hiatus (rencontre désagréable à l'oreille de deux voyelles consécutivement à la chute de consonnes finales) par des **lettres euphoniques** largement répandues dans la conjugaison du verbe et avec d'autres mots : **z-** (la plus courante), **v-**, **l-** répandues dans de vastes secteurs, voire presque partout pour certains mots (v-ou : ou bien, dou v-an : deux ans), **d-** (d-esse : être), **n-** (périphéries nord), **g-** (Mauriacois). Bien fixées dans certains parlers, surtout à l'Ouest et au Nord, ces lettres sont moins largement implantées à l'Est où le hiatus est accepté sans difficulté et au Sud où subsistent davantage de consonnes finales : leù z-amï (Ouest), lu amï (Est). Le **z-** euphonique de liaison (surtout plurielle) tend à reculer sauf devant une voyelle analogue à celle qui termine le mot-outil précédent (inélidable). Il se maintient mieux dans les féminins que dans les masculins : la z-auva, leù einemï. Le **z-** euphonique verbal lui, se maintient fermement, voire s'étend vers le Sud-Est (cf. les oeuvres d'Emile Brun). Autre aspect de l'euphonie passive : les P4 en -em ou -am, les P6 en -on, -en, -an qui ne sont employées ni à la manière auv. générale selon les groupes de temps, ni à la manière d'autres langues gallo-romanes (selon les conjugaisons) dans l'oeuvre de l'écrivain creusois Jacques Audouze, très fidèle à l'oralité.

II. **Euphonie active** : choisit telle variante de préférence à telle autre selon l'emplacement dans la phrase ou le mode d'élocution (début, milieu, fin, diction courante, diction soignée, pause, versification...). Par ex., on verra employer selon les cas :

. -eir, -ïer, -i(r) dans les adj. et noms de métiers correspondant au fr. -ier. Même des parlers usant de -eir préfèrent -i(r) pour se démarquer du fr. : parïer/pari(r) plutôt que pareir : pareil. Par contre, -adeir et -adïer par ex. sont séparés par une distinction de sens (v. ces rubriques).

. -ouz/-ou(n) (pron. ou) sont distinguées par leurs formes fém. -ouzà, -ounà dans les parlers centraux et occidentaux (-ounà est préféré à l'Est, -ouzà au Sud).

. Une terminaison -antà (en Limagne) est moins péjorative qu'-andà et sert ainsi à exprimer une nuance subtile.

L'euphonie est à la fois un mécanisme "bien disant" de la langue et une manifestation de la liberté de choix de l'arvernisant. Il faut accepter de bonne grâce ces variations menues qui ne déforment ni ne rendent incompréhensible, d'autant que nul n'est tenu de pratiquer nombre d'entre elles, mais reste toujours libre de le faire.

Une des caractéristiques les plus fondamentales et les plus typiques de l'auv. et sans doute la plus chargée de signification de toute.

- **-eur, fém. -eurzà** : patoisage de la terminaison fr. -eur, -euse, sporadique notamment en Basse Auvergne orientale : talheur, talheurzà : tailleur, couturière.

- **Extension analogique régularisatrice des évolutions phonétiques.** Comme toute langue ayant évolué librement, l'auv. a tendance à se simplifier par des régularisations analogiques qui produisent des convergences à partir d'évolutions différentes. Deux exemples frappants :

1. -ia- issu par (éa) d'un (è) devant l ou r en syllabe tonique a pu s'étendre à des (é) de mots d'emprunt dans des syllabes où l'auv. aurait eu régulièrement (e) : biatîlhà : béquille.

2. -ar- issu d'èr + consonne originelle s'est étendu : soit à des mots ne comportant pas la seconde consonne : sementari : cimetière, à côté de sementéri ; soit à des mots ayant subi la métathèse de re- en -er- notamment en Limagne et AN : barnouz : merdeux (pour brenouz), barnazou (pauvre type, de brenazou), barlaud (pour brelaud), cf. le NF Barlaud.

Typique.

- **-ézà.** Terminaison vellave orientale. Correspond au fr. -euse : talhézà : couturière ("tailleuse") ; parfois à d'autres suffixes : lasséza : lassitude. **Dialectal.**

- **-ezâ** : forme assimilée, correspondant au fr. -iser et meilleure qu'-izâ/-ïzâ : rialezâ : réaliser, eurganezâ : fïdelezâ. Peut être contrariée par l'euphonie en cas de succession de e : sedemïzâ (pop. : chavîlhâ). Se répercute par contre dans les dérivés avec pour avantage d'abréger les mots longs, e disparaissant en diction rapide : eurganezasieu. **Typique.**

- **-ezî.** Terminaison médioromane présente dans la quasi-totalité de l'Auvergne, mais plus répandue au Nord, pour former des verbes de changement d'état dérivés d'adjectifs, décrivant un processus d'une certaine durée aboutissant à un résultat concret : redondezî : arrondir, neirezî : noircir, eigrezî : aigrir, moégrezî : maigrir. L'euphonie empêche son emploi dans les verbes à radical terminé par -s : greusî/grousî/venï gruos : grossir ; eidousî : adoucir ; mais non dans ceux terminés par z et j : reuzezî : rosir, tejezî : affermir. **Typique.**

- **-ezou** (var. ez<u>uo</u>, pl. ez<u>ua</u> ; ez<u>ue</u> : sans chuintement, u secondaire) : dérivation des verbes du groupe II (en -e) dans les mêmes conditions qu'-azou : noms concrets ou abstraits, actions, déroulements, processus : eichandezou : réchauffement, chauffage ; eicoudezou : battage ; batezou : rixe. V. aussi -izou. **Typique.**

- **fï** : ce groupe devient (çi) dans le secteur Billom/Saint-Dier, (ç) étant pron. comme le (ch) all. de "ich" : (çilhà) = fîlhà : fille, (çio) = fio : feu. Non enregistré par l'écriture, sauf description précise des parlers. **Dialectal.**

- **fl** : conservé en auv. méridional et médian, ainsi que dans les mots d'emprunt en auv. septentrional. Dans ce dernier, deux évolutions :

. clh dans la zone centro-occidentale : clhu : fleur, clhamà : flamme, clhamâ : flamber. **Typique.**

. flh, aujourd'hui pron. (fy) sur la bordure orientale : flhou, flhamà, flhamâ. **Dialectal.**

- **fre** : forme assimilée de fre en auv. sept., quasi-généralisée à l'atone, parfois étendue analogiquement à la tonique (cf. bre, cre, dre, gre, pre, tre, même évolution) : frezâ : friser, frôler ; frezà : il frise ; Frecà/Fricà : Afrique ; frejâ (mais aussi frilâ !) : frire. **Typique.**

- **-g-** : consonne euphonique anti-hiatus du Mauriacois, rare : go = zeu : le (neutre). Origine probable : l'article défini élidé affecté du traitement intervocalique de ce secteur. **Dialectal.**

- **guï, gü** (ou gui, gu) : ultipalatalisation issue de dï, dü en Marche, arverno-bourbonnais, Velay Central, Yssingelais, Plateau de Saint-Bonnet : guire : dire ; gürâ : durer. Tailhandier signale aussi cette pron. en Limagne au XVIIIe s. en donnant pour ex. Guiau : Dieu. Il semble donc que **guï**, gü, comme **quï, cü** représente ou a représenté une alternative à **dï, dü** (**tï, tü**) dans tout l'auv. septentrional et une partie de l'auv. médian. Sa conservation la meilleure est aux extrémités Ouest et Est, ce qui peut laisser croire à une bande ancienne disloquée en son centre par retour à la palatalisation initiale. L'évolution **gui, gu** est par contre dépalatalisante. Elle témoigne de la précédente dans des secteurs où prédominent de nos jours dï, dü, comme la haute Combraille ou la Limagne centrale : on y trouve sporadiquement Guieu, gurâ, ainsi que (pour les homologues tï, tü) : porcu : trou ; cujâ : tutoyer (ex. parler de Briffons pour ces deux derniers).

Le traitement **guï**, gü peut être considéré comme fondamental dans le type paulinois de l'auv. **Typique et historique.**

- **Habitants** (noms d') : v. les rubriques **-aire, -eiz, -ian/-io(n), -ou(n)** et nationalité et localité (noms de).

- **i-** auv. pour é- fr. à l'initiale de mots divers, emprunts, semi-cultismes, vocables cultivés abstraits et savants : i représente la forme assimilée des prototypes gréco-latins : inuorme : énorme ; iga(l)/igau : égal ; iquelejio : écologie ; iquenemio : économie. V. à ei- l'équivalence inverse : ei- pour i-. La correspondance existe aussi dans le corps des mots : dïmou(n) : démon, dïmouneir : démoniaque, avec mouillure au contact des consonnes palatalisables. **Typique.**

- **-i secondaire** est une voyelle simple issue par réduction de la diphtongue -ei, en syllabe atone, finale ou intérieure (mots longs), principalement en Limagne et dans l'Est. Cet -i ne mouille pas les consonnes précédentes mouillables (d, t, l, n ; b, f, m, p, v) et ne provoque pas le chuintement de s et z, sauf dans certains parlers limagnais très évolués : va Siro : Ceyrat (initialement : Seira(c)). **Dialectal.**

Ces raisons et l'équivalence rigoureuse avec -ei conservé dans de nombreux parlers surtout occidentaux poussent à préférer ei- dans l'usage graphique (il est d'ailleurs bien toléré par les ressortissants des parlers orientaux) et à réserver -i aux usages strictement locaux, aux descriptions de formes de langues particulières et bien localisées : lu omei = (lu omi) : les hommes ; teiradà = (tiradà) : haie, alignement ; et naturellement aux toponymes et patronymes.

- ĩ mouille **d, t** partout, mouille **l, n** presque partout sauf sur une bande sept. touchée par la francisation ; mouille **b, f, m, p, v** dans un fuseau vaste autour du Val d'Allier, au Nord comme au Sud ; dĩ et tĩ tendent à se pron. (dj) et (tch) dans le Nord-Est (Bois Noirs, secteurs de l'AB). Par suite, il y a en AB une 1ère pers. du prétérit en -dĩ (ei fadĩ : je fis, ei adĩ : j'eus) pron. (dji) pron. de la tonique, tandis qu'à l'atone dĩ et tĩ tendent à être pron. (dje, tche) ; dĩ, tĩ peuvent aussi être pron. guĩ, quĩ, autre degré de palatalisation et gui, qui, dze, tse, formes de dépalatalisation (v. ces rubriques). **Typique.**

- **i** provoque le chuintement de **s** et **z** en (ch) et (j) : ésir : tourmente, simà : cime, fezilhâ : fusiller. Le son (i) est bien conservé dans les syllabes toniques ; dans les syllabes atones, (i) est souvent absorbé par le chuintement et on pron. (che) et (je), surtout en syllabe finale : eigalasi : inondation, fuzi : fusil ; et en syllabe initiale lorsque celle-ci est suivie immédiatement de la syllabe tonique : zigâ : arranger, sigâ : accompagner. **Typique.**

- **ia** est l'évolution contemporaine d'un ancien (è) ouvert devant **-l** et **-r** en syllabe tonique (cp. -iar-/-ar-) : eitialà : étoile, eiviâ : hiver, via : neige, lĩbiarto : liberté, vialà : ville. Elle a pu s'étendre à l'atone dans diverses familles de mots : pialà : il pèle, pialâ : peler, pialalhà : pelure. Il existe une non diphtongaison discriminative (différenciative) : eitelà : buche, velà : mèche, voile. Le moyen auv. a connu éa, encore noté par les textes du XVIIe s., mais les corrélats versifiés (éau-iau) laissent penser que la pron. tendait déjà vers -ia. Les oeuvres yssingelaises de l'abbé Meiller (XIXe s.) ont encore les graphies ea, eau (mais de nos jours on pron. ia, iau). Th. de Félice atteste ea chez les Prot. du Velay, mais la transcription phonétique qu'il donne montre une pron. intermédiaire entre (ea) et (ya). L'évolution è + l, r > éa > ia semble bien avoir été générale en auv. et n'a été refoulée que par des intrusions étrangères fr. et méridionales sur les périphéries sauf peut-être au NO où L. Péroux-Beaulaton atteste eitélà : étoile. **Typique et historique.** A peu près commun sauf quelques périphéries.

- -ià, pl. -ia : terminaison féminine atone devenue rare et remplacée ordinairement par -io, -iâ toniques : letanià, letania : litanies, Italià : Italie (aujourd'hui on dit Italio car "Italĩ" ne peut être autre chose qu'un francisme). **Historique.**

- **-iâ** : terminaison à l'infinitif de verbes de changement d'état ou de déroulement de processus concrets. Issue d'**-eiâ** par réduction, et principalement localisée dans le Sud-Est (Ambertois, Velay). Correspond à -ejâ du Sud et du Sud-Ouest (v. cette rubrique) et, très souvent mais non intégralement, au type médioroman -ezî du Nord (v. cette rubrique). Peut être considéré comme forme **alternante typique.**

- **-iâ** : terminaison assimilée de verbes du "fonds culturel gréco-latin" dont la forme fr. est en -uer : destrebiâ : distribuer ; coutrebiâ : contribuer. -ia- se substitue aussi à -ua- dans le corps des mots : parsiadâ/prousiadâ : persuader. Procédé de formation des mots.

- **-ĩà** (f. sg.), **-ĩa** (f. pl.) : terminaison avec (i) tonique, d'où l'accent circonflexe : mĩà : amie, chérie, pl. mĩa. Initialement, la plupart des terminaisons (io) (ia) étaient accentuées ainsi. L'effort articulatoire nécessaire a presque complètement éliminé cette pron., aujourd'hui résiduelle et remplacée ordinairement par -io, -iâ (rarement par -ià, -ia atones). Historique.

- **-iau** : les mots fr. du "fonds cultivé gréco-latin" en -uel ont -iau pour corresp. auv. assimilé: caziau : casuel, eudieveziau : audiovisuel, televeziau : télévisuel. Le fém. est en -ialà. -iau est aussi l'équivalent d'-iel : artefeziau : artificiel, suparfeziau : superficiel. Pour -ial, on cherche à employer des expressions : de partï-prez : partial, sen partï-prez : impartial, diarouz : martial. On fait de même quand on le peut pour -iel : én varnï de surfassà : un vernis superficiel. L'emploi de ces mots étant rarissime dans la langue parlée, l'usage cultivé reste à établir cas par cas. Procédé de formation des mots.

- **-iau** : aboutissement moderne et contemporain (depuis le XVIIe s. au moins) de la triphtongue -eau, pluriel d'origine médioromane des mots en -ê issus d'-ellum : coutiau, mantiau, chapiau. En auv.-bourb., la proximité du fr. est plus grande, puisque ratïau = râteau, rateaux. V. les rubriques -ê, -eau. Correspondances auv. : -eî (Velay), -er (Cantal), invariables. Evolution **typique et dialectes.** -iau issu de éu < -ev- en V : liau : vite, souliau : dégoût.

- fr. **-ible** (possible, disponible, terrible) : un des problèmes principaux de formation des mots en auv. Le groupe -ibl- choque le sens de la langue des Auv. qui jugent que "c'est du fr.". Doniol (d'origine brivadoise) donne l'équivalent -ibel, très douteux à cause de la chute des consonnes finales. On dit couramment pousible (pron. poucheble) et tarible ou tareble, ce qui montre qu'-eble (eblhe à l'Est et au Nord) est une semi-assimilation. Il semblerait théoriquement que l'évolution auv. complète serait -ïve, mais pour l'instant nous n'en avons pas de preuve. Heureusement, les cas ne sont pas très nombreux, beaucoup de mots fr. en -ible correspondent à des déverbaux de vb. auv. en -â, ce qui rend -adîer possible (deimouvadîer : inamovible) et d'autres équivalences "naturelles" peuvent exister parfois (mauzigàd : incompatible ; deibridàd, sen bridà : incoercible), mais ce sont des approximations qui ne dispensent pas de poursuivre les recherches de mots exacts si l'on veut atteindre un registre d'expression complet de la langue auv. Le toponyme vellave Pédible (montagne et village près de Retournac, fém.) n'apporte rien, ayant une origine toute autre (Podium Ybie 1319, cf. J. Arsac). **A étudier.**

- **-idre** : terminaison d'origine composite conservée en toponymie et en patronymie : Puy Snidre (sinistrum cf. R. Becquevort : Arconsat et Chabreloche), Echavidre (excavitorem : pionnier, sapeur, manoeuvre éxécutant des fondations ou fileur, d'eichavï, rouet à filet le lin ou le chanvre entre autres). Formes issues du cas régime de la langue médiévale : cf. -adre (v. cette rubrique). **Historique.**

- **-iei** : désinence particulière à la P1 de l'imparfait 1 et 2 et du conditionnel dans le Nord-Ouest de la Planèze de Saint-Flour (Celles-Laveissière, K.H. Reichel, Bïzà Neirà n° 74) : z-aiei, z-ouriei, anaiei, sounaiei.

- **-ien** : francisation de -io(n) (v. cette rubrique) et -ian. Pour les noms d'habitants, v. aussi -eiz. Peut apparaître aussi comme évolution de la palatalisation -(r)ïe : deimarien : déblais ; (vé Luorvien) : Volvic.

- **-îer** (haute Combraille), îe (moy. Combraille occ.), î (Combraille du N, arv.-bourb.) : dérivés d'-arius, alternants occ. et sept. d'eî/-eir (v. cette rubrique). Pourrait être employé non plus

concurremment, mais discriminativement, à condition d'élaborer une règle, telle celle qui s'esquisse pour -adîer par rapport à -adeir (v. -adîer). L'emploi euphonique, lui, est déjà courant en littérature contemporaine. **Alternant typique.**

· **-ieu** : terminaison correspondant au fr. -if dans les adj. pop., f. -ïvà : tardieu : tardif ; abourieu : précoce ; reitieu : rétif ; pousieu ; poussif. Autrefois -iau (moy. auv. sept.), parfois conservé, notamment en arv.-bourb.). Formation des mots.

· **-ieu** : terminaison assimilée correspondant au fr. -ion, -éon : courdieu/aquerdieu : accordéon ; ieu : ion ; va Lieu : Lyon. Formation des mots.

· **-ieu** tonique, **-iu** atone : afesieu : ardeur, affection ; afesiunâ : aimer (qqch), affectionner ; condesieu : condition ; condesiunâ : conditionner ; mesieu : mission ; mesiunâ : donner une mission ; pousieu : portion ; pousiunâ : donner un remède. **Typique.**

· **-ieù** : pluriel discriminatif par diphtongaison secondaire d'**-ieu**, surtout dans le Centre et dans l'Ouest : rieù : ruisseaux ; tieù : derrières ; trieù : box. **Typique alternant.**

· **im-, in-** : préfixe privatif fr. Le fr. patoisé use sans vergogne de l'équivalent **em-, en-**, qui peut être admissible dans certains cas imposés par la fréquence d'utilisation (empousible ; empassable : impénétrable ; endeifenïd : indéfini), mais que l'usage cultivé doit écarter au maximum, car il laisse toujours une impression pénible d'étrangeté à tout arvernisant un peu conscient de sa langue. En général, on dit autrement :

. dans la langue familière, on utilise ordinairement l'adj. positif précédé de pa, ce qui laisse entière la question de terminaisons comme -able, elles aussi ressenties comme étrangères : pa batïssable : inconstructible ; pa deigoulable : indécrottable ; pa deifendable : indéfendable.

. Le génie de la langue, bien attesté par des ex. populaires certains, est d'employer le préfixe privatif auv. par excellence **dei-/de-** : deidïdàd : incontrôlé ; deicoutranhàd : incontesté; deicouvenensà : incongruité ; dezenguenàd : incohérent ; deicousulàd : inconsolé. Ce préfixe doit être systématiquement étendu dans la formation de mots nouveaux. Mais l'euphonie l'interdit dans les vocables commençant par dei- : endeipendent et non deideipendent !

. Certains mots sont assimilés autrement, mais le in- n'y est pas privatif : empourtansà ; antereî : intérêt ; anteressouz : intéressant ; endïcà : indication ; endïcâ : indiquer.

. Enfin l'auv. est suffisamment indépendant du fr. et de toute autre langue pour avoir ses propres solutions : pranseir : indécis ; ruste : indélicat ; deicouzid : indigent ; malatru (f. malatruà) : indisposé (santé) ; eirechinhàd : indisposé (caractère) ; touche : indistinct.

Problème de formation des mots. A **étudier** plus exhaustivement.

· **-ime/-ïme** : finale authentique des adj. numéraux ordinaux, correspondant au fr. -ième (dont usent les patois = parlers auv. francisés), en auv. sept. Equivalent au Sud : **-eime.** Cependant, l'emploi de l'ordinal est rare : v. lère partie, chap. VI, § 26.

Nota : Le mot du pays thiernois trézen : couteau de mauvaise qualité (littéralement : treizième) ne peut être invoqué pour nous aligner sur l'usage archaïsant-méridionalisant "occitan", car à la fois trop circonscrit et (surtout) trop détaché du sens originel. Il a dû d'ailleurs être fossilisé dans ce sens avant la fin du Moyen Age.

- **-in** : son semi-nasal (i + léger n) devenu rare. A la fin des mots, il est oralisé en -i/ï : vï : vin ; fï : fin ; pï : pin ; ou remplacé par -en. Quelques mots le maintiennent en position intérieure : pîntürâ : peindre ; pïncâ : dresser ; brintà : fane ; exceptionnel à la fin des mots : lïn : loin ; alïn : au loin ; selïn : terre compacte ; pamïn : pourtant, cependant ; mïn : moins (protection prolongée d'une cons. disparue tardivement). Evolutions phonétiques **typiques.**

- **-io** : terminaison tonique fém. fréquente : dans la plupart des noms de pays terminés par -ie en fr. : Bougario, Remanio, Rusio, Italio, Beulevio ; dans la plupart des noms savants en -ie : tepegrafio, eurenemio, tepenemio, iquenemio, fezielejio... Le plur. en est en -iâ lorsqu'il existe, y compris dans quelques mots du stock populaire et masc. : bourlio, bourliâ : flaques, trous d'eau. Se rattache au mode **typique** de formation des pluriels vocaliques.

- **-io** : évolution d'-arius au masc. en Margeride : poumio : pommier, fustio : charpentier. Le fém. est irrégulier : -iérà : fustiérà : femme du charpentier. Aboutissement probable d'un (iè) très ouvert par l'intermédiaire courant (ia) puis alignement sur un changement de timbre a-o.

- **-io(n)** : évolution autochtone de -ianum, correspondant du fr. -ien, apparue dès le Moyen Age et demeurant bien attestée : creitio(n) : chrétien (déplacement de sens péjoratif : crétin, au profit du fr. creitien). C'est un des aspects du passage de an à on, qui fut presque généralisé au Moyen Age avant de se replier vers le Sud. Le fém. est -ionà comme on a chabonà, varsonà. Il serait justifié de rétablir ansio(n) : ancien, mio(n) : moyen, etc... L'arverno-bourb. a gardé -ian, bien attesté en pays gannatois : ansian, creitian. C'est une solution de repli honorable, quoique non aussi typisante, si l'on recule devant la restauration d'-io(n). Il faut bien noter que les noms d'habitants fr. en -ien n'ont pas cet équivalent mais correspondent selon les cas à -eiz (nationalités), -aire, -ou(n) (villes), etc... (v. ces rubriques).

- **-ion** : correspond au -ium lat. entré en fr. : radion : radium, manezion : magnésium, sedion : sodium, eiridion : iridium, cademion : cadmiun... De la même façon -on correspond à -um : sebon : sébum.

- **iotacisme** : v. étacisme.

- **-ioud** : terminaison de part. passé en Limagne et dans certains secteurs de Basse Auv. orientale, pour le type courant -üd après consonne susceptible d'être mouillée par ü (d, l, n, t) : deifendioud, prendioud, parmetioud ; comparer : liounà = lünà, évolution analogue. A réserver à l'usage **dialectal.**

- **-itadà** correspond au fr. -ité en arv.-bourb. occidental : selebritadà : célébrité, charitadà : charité. De la même façon, -tadà équivaut à -té : bontadà : bonté, lïbertadà : liberté. Cf. aussi idadà : idée. Il est bien évident qu'il s'agit d'une fabrication spontanée sur la base de l'équiva-

lence courante bien connue des locuteurs entre le part. passé fr. en -ée et l'auv. en -adà. Néanmoins, elle est suffisamment caractérisée pour ne pas être rejetée sommairement de l'usage littéraire à tendance enracinée. La formation autochtone est en -essà dans la plupart des cas ou à défaut en -to/-tâ (v. ces rubriques).

- **-ive/-ïve**, fém. éventuel -ivà/-ïvà : correspondant du fr. -if dans les substantifs savants et le cas échéant leur utilisation adjectivale : datïve, jinetïve, ajimansadà jinetïvà : construction au génitif (génitive). Par contre, il n'y a pas lieu d'accepter -ive/-ïve comme équivalent d'-if dans les adj. où -ieu est bien attesté : reitieu : rétif, abourieu : précoce, tardieu : tardif, pousieu : poussif. Pour "massif", le NF Massis, d'extension suprarégionale, semble bien inclure l'Auvergne, ce qui donnerait Masi (pron. M<u>a</u>che) pour le substantif géographique, tandis qu'on emploie d'autres mots pour l'adj. (courpouràd, satïd, glatïd, clhapàd).

Il semble, d'après divers corrélats, que -ïve soit un équivalent assimilé possible de la terminaison savante -ible : tarive : terrible, despounïve : disponible, dont on a dit précédemment les difficultés de transposition (v. -ible), mais les attestations manquent : recherches à poursuivre dans toutes les directions possibles pour trouver un équivalent satisfaisant.

- **-izà** est une terminaison ordinairement péjorative de noms fém. de qualités : meichantïzà : méchanceté, nesizà : folie ; cp. l'auv. correct marchandio et le fr. patoisé marchandïzà.

- **-izou** (var. izuo pl. izua/izouà, pl. izoua, izue) : terminaison déverbale de substantifs féminins indiquant actions, déroulements, processus, changements d'état ou de qualité (cf. -azou, -ezou). Mots concrets ou abstraits issus des verbes en -î, y compris ceux en -ezî : eiplizou : éclosion ; sumïzou : suintement ; eibarizou : élevage ; riabouchizou : reboisement ; gourmourizou : sidération ; moégrezizou : processus d'amaigrissement. Les variantes diphtonguées -izuo et -izue sont respectivement occidentale (Combraille Méridionale et abords) et limagnaise (grande Limagne septentrionale). Noter dans la première la tendance à la formation d'un pluriel vocalique sensible après diphtongaison secondaire, deux procédés affectionnés par les parlers combraillais. Typique.

- **j**. Equivalent sonore de la palatale sourde **ch** : on renvoie donc au débat historique et aux indications géographiques exposées dans cette rubrique. J est une notation phonologique. La rationalité phonétique (dz y compris devant i et u du fait du chuintement) ne pourrait résulter que d'une unification littéraire et pédagogique (v. ch).

- **j - i**. Equivalence intra-auvergnate : 1) dans un certain nombre de mots d'origine étymologique variée, -j- au Sud-Ouest (Cantal, Margeride, Ouest du Brivadois, parfois Dore, Artense et Haute Combraille), -i- ailleurs : pleujà-ploià : pluie ; treujà-troià : truie ; braja-braia : pantalons ; plajà-plaià : plaie ;

2) dans les verbes fréquentatifs-intensifs exprimant une action répétée ou déterminante et définitive où alternent -ejâ et -eiâ devenu généralement -iâ (sauf exceptions locales ou de cas d'espèce ; même répartition géographique des deux avatars : broumejâ : écumer, eicondiâ : congédier, banejâ : hocher la tête, parejâ/apariâ : apparier. Ne pas confondre avec des formes convergentes ou semi-convergentes d'autres origines et significations : trejâ : hanter (Nord),

einïjâ : ennuyer. Alternance typique.

- l- est utilisé parfois comme consonne euphonique anti-hiatus, notamment en Limagne et sur ses bordures, surtout avec le verbe l-esse et quelques autres comme l-amâ : aimer.

- l redoublé n'existe pas, sauf dans un très petit nombre de mots du Mauriacois où l'on entend effectivement les deux l qui y sont le substitut d'autres groupes de consonnes d'origines étymologiques variées : ehpallà (pour : eipanlà/espanlà) : épaule. Ne s'écrit que dans la description des parlers.

- l - r sont interchangeables dans certains secteurs (Velay, Yssingelais, plateau de Saint-Bonnet, Dôme, Combraille) du fait de la proximité de son entre le r roulé liquide autochtone, très léger, en voie de disparition, et l : v'Eurbï : Olby (lieu), reneilà : ornière (après métathèse, sur le plateau de Saint-Bonnet). Le phénomène peut donc se produire aussi bien à l'initiale que dans le corps d'un mot entre voyelles comme entre voyelle et consonne. Il tend à converger avec le suivant dans les secteurs où rh est passé à r simple (Brivadois Occidental) et dans la mesure où l'ancien (r roulé) devient lui aussi un (r uvulaire) simple. Le (r apical) des langues d'oc méridionales ne se prête guère par contre à cette évolution (gascon, languedocien ; en provençal elle se produit, le (r) étant lui aussi liquide). On la retrouve en Italie du Nord. Par ex. lombard : var : vaut, varen : valant. Historique.

- l intervocalique se maintient dans toute l'Auv. du N et du SE, sauf transformation possible en r liquide (ci-dessus). Dans l'Auvergne médiane et dans l'Auvergne méridionale à l'O de l'Allier, il se transforme, dans les mots populaires autochtones seulement (emprunts et cultismes exclus : matalâ : matelas) après a, o, ou et devient :

. v en Auvergne Médiane de l'Artense au Velay Central et oriental en passant par Dore, Cézalier, Limagne du Sud, Brivadois Oriental : palà : pelle devient pavà.

. g en Mauriacois et dans le Gévaudan jusqu'au cours du Lot (pagà).

. rh en Sanflorain, Nord de la Margeride, Ouest du Brivadois (parhà) ; rh représente un (r) guttural nettement râclé en Sanflorain, mais est devenu semblable au (r) français en Brivadois occ. où l'écriture le conserve pour permettre l'identification sûre des mots : "Peirà, marhà, bourhà" : Pierre, mauvaise borne, titre d'un conte populaire brivadois, deviendrait autrement un rébus inintelligible.

. u (représentant le son w) en Aurillacois, d'où il déborde un peu sur le Salernois : pauà.

La géographie de détail du phénomène est plus compliquée : on note u au NO des Dore, v, g mélangés dans le secteur de Champeix, v pénètre à l'O de l'Allier dans la zone de rh où où un grand chemin ancien franchissait le cours d'eau, cf. Les Palioves, LD de Saint-Prejet-d'Allier. D'autre part la toponymie montre que :

. rh s'est développé aux dépens de l'ancienne continuité de g : cf. le Roc des Tiougues (tuiles) en Cézalier cantalien.

. g existait à la finale aussi, comme le rh actuel sanflorain : LD Pranadag sur le flanc du Plomb du Cantal.

. rh peut aussi avoir remplacé v en Brivadois occidental (à moins que des interférences entre les habitudes de scribes et le langage oral ne brouillent les choses, ce qui semble cependant peu probable) : Mauvagnat (Saint-Just-près-Brioude) se dit Mourhanhâ (cf. A. Massebeuf).

D'après Dauzat, deux évolutions rendraient compte de la situation :

. l vélaire devient (w) puis v,

. l vélaire > (w) puis g, (g affriqué), rh guttural.

Le mélange géographique semble cependant suggérer une seule filière et l'on peut douter, compte tenu de l'environnement dialectal et fr. d'un passage du g courant au g affriqué. Ne peut-on penser plus simplement qu'à partir d'un déplacement léger de l'articulation palatale (w) et (g affriqué) soient en même temps issus de l vélaire, le premier en position périphérique, le second dans un noyau central cantalo-gévaudanais, (g affriqué)donnant ensuite à la fois le g mauriacois actuel (qui est de type courant) et rh, tandis que (w) passait à v dans la plupart des lieux auv. et ne se conservait que par la fossilisation guyennaise en Aurillacois ?

La cristallisation des traitements dans deux zones géographiques distinctes doit tenir à l'environnement du "phonétisme de contact", car on ne saurait douter qu'il s'agit d'une "mécanique phonétique" liée à l'interférence de systèmes régionaux distincts. Mais l'hypothèse de la cristallisation localisée suivie d'une extension dans une zone de relations donnée semble meilleure que celle du simple mécanisme de contact sur tout l'espace concerné compte tenu de la disposition géographique des aires d'évolution et de celles qui les jouxtent (v, étendu au contact à la fois de l et de g ne peut pas résulter d'un phénomène interférentiel unique).

Il faut noter que cette transformation consonantique affecte beaucoup la physionomie et l'intelligibilité du mot : c'est pourquoi j'ai cherché à montrer (TLPR 1981) que la zone où elle se produit est un lieu de fracture majeure dû à l'enclavement, à l'écart des ensembles de relations du Nord comme du Sud. Elle est ancienne, peut-être même quasi-originelle et l'évolution -v- doit avoir été atteinte très tôt, sans doute dès le haut Moyen Age en Velay (cf. Nauton P. : Géog. phon. HL), peut-être ailleurs aussi. La zone de rh est à coup sûr apparue beaucoup plus tardivement, comme en témoignent les toponymes dialectaux bien reconnaissables avec g : peut-être seulement à l'époque moderne. Cet avènement tardif rend l'interprétation difficile : s'il s'était produit dans un Moyen Age assez reculé, il serait facile de la considérer comme un phénomène local sanflorain répandu par le parler directeur de la ville, alors importante et influente, dans un vaste rayon qui forme encore actuellement sa zone d'influence. Doit-on dès lors le considérer comme un phénomène de contact avec la Limagne ? Il reste encore à examiner sur la signification des espaces ainsi fixés, comme sur leur mécanisme de formation, qui est sans doute à rechercher dans des rapports phonétiques internes encore non analysés.

Exemples divers du phénomène : soule : soleil, suve, souguér, sourhér ; eulanhâ : noisette, ouvonhâ, ougonhâ, ourhonhâ ; eicolâ : école, scovâ, ehcogâ, ehcorhâ.

Au stade actuel, l'évolution -v- est caractéristique de l'auv. de type paulinois et médian, -rh du type sanflorain et -g- de l'auv. méridional périphérique (Mauriacois et Sud Lointain).

- -l final de la langue médiévale ne s'est maintenu que dans le Sud Lointain, sous l'influence

directe des langues d'oc méridionales voisines dans leur version conservatrice montagnarde (Vivarais méridional, Gévaudan, abords de la Maronne) : oustal : maison, escurol : écureuil, chapel : chapeau. Dans le Cantal auv. cet -l est devenu -r, guttural ou uvulaire simple : oustar, éhtüror, chaper. Dans le Sud-Est (Velay, Yssingelais), il tombe en toutes circonstances : trabâ : travail, estüro/escuro, chapê. La forme chapeî est issue d'une diphtongaison secondaire très récente, comme l'attestent un grand nombre de textes du XIXe s. et du début du XXe s. qui portent -ê, et non d'un hypothétique chapelh que les "Occitans" fabriquent pour justifier à tout prix l'écriture d'une consonne finale. Dans la majeure partie du domaine auv., deux traitements distincts :

. vocalisation de -l après a, o : chavau, eitüroù ;

. chute directe de -l, sans passage par -éu puis -eu à la manière limousine après -e- : v. ce qui est dit à la rubrique des démonstratifs de l'évolution qui a conduit à queu : chapê. Le son (é) est conservé dans les plurisyllabes, alors qu'il avait été assourdi en (e) dans queu à partir de qué (puis : que et queu), fait courant dans les monosyllabes.

Des traitements secondaires peuvent se greffer sur ces formes de base :

. En Yssingelais, -â sing., -au pluriel : trabâ, trabau.

. En haute Combraille, triphtongaison de où en uoù : eitüruoù.

Le cas de "travail" est particulier : trabalh est autant du fr. patoisé que travalh. Rien ne justifierait travai. Donc les seules formes autochtones conservées sont trabâ-trabau et trabar. Pour "maison" estau l'emporte dans tout le Sud-Est. **Historique et dialectal.**

- **-lejeir, -lejio** : correspondent au fr. -logue/-logiste, -logie : etïmelejeir (pl. -er), etïmelejio : étymologiste, étymologie ; pedelejeir (pl. -er) : podologue. **Formation des mots.**

- **-lezâ, -lezasieu** correspondent au fr. -iser, -yser, -isation : nalezâ : analyser, rialezâ : rialezasieu. Les formes en -izâ, -izasieu (-izasiou, etc...) sont incomplètement assimilées et donc moins recommandables pour l'usage cultivé et pédagogique. **Typique.**

- **lh** a gardé la prononciation (ly) de lier, lyophiliser dans quelques secteurs montagneux conservateurs : Combraille haute et moyenne, Dôme, portions de plus en plus rares du Velay, de l'Yssingelais, du Cantal. Il se prononce comme (y) de yack ailleurs : palhà : paille, talhâ : couper, tailler. Il correspond souvent au fr. -ill (paille, tailler) et s'emploie surtout devant a, e, o, ou ; quand il y a correspondance avec le fr. li (liâ : lier, lian : lien, lieure : libre) et presque toujours devant ï et ü (non secondaires) on écrit simplement l : lünà : lune, lïnâ : glaner.

Il faut abandonner -lh comme graphie finale (trabalh, rambalh, cousselh...), la prononciation n'était nulle part (lj) même dans les secteurs les plus conservateurs : trabâ, rambai, cousseî.

- **lh** correspond au fr. gl en Auvergne du Nord, dans une grande partie de l'Auvergne médiane et dans quelques secteurs du Sud : lhassà : glace, lha : verglas, lhan : gland, lheizà : église (= lïzà), lïnâ : glaner. **Typique.**

- **liaison** : J. Roy (ou l'inspirateur de ses publications B. Gonod) insistait déjà dans la préfa-

ce de ses oeuvres sur l'absence de liaison (z) dans le parler de Gelles, pourtant fort conservateur. Ce souvenir de l'ancien -s pluriel était en effet en recul constant (et définitif en Auvergne du Nord), mais il semblerait que l'influence scolaire fr. lui ait redonné (sans justification) une certaine vigueur. On recontre trois situations :

1. Sud et la plus grande partie de l'Auv. médiane : bonne conservation de la liaison : li z-aucha, loû z-ome/li z-ome.

2. Limagne et auv. sept.-oriental : plus aucune liaison : l'aucha/l'auchä, lu omi.

3. Auv. sept. occidental : la liaison (sauf réintroduction fr.) semble se conserver surtout avec des voyelles de même timbre : la z-aucha, leù z-eurenjê : les orangers ; et mieux après la qu'après leù : la z-eulanha, leù arganei : les horribles. Cependant, certains parlers de haute Combraille font un usage étendu de la liaison qui semble autochtone, car ils sont par ailleurs très conservateurs.

A la différence de l'usage scolaire et cultivé fr., la liaison n'intervient qu'après les mots-outils (queù z-eibeitîd : ces abrutis) et non entre des mots quelconques où, en cas de hiatus inacceptable, on élide plutôt une des voyelles concernées : ma petîta mîa : mes petites amies (ce qui restitue d'ailleurs la forme auv. authentique pour "amie", amîâ étant une intrusion fr., cf. FOA My/Myt).

La consonne euphonique anti-hiatus z- (v. cette rubrique) fut considérée comme indispensable à un certain stade de la langue. Elle perd des emplois dans la mesure où, à un stade ultérieur, le hiatus n'est plus aussi choquant pour l'Arvernophone, et demeure surtout comme élément de la conjugaison, principalement des verbes l-esse et vî. Evolutions auv. typiques.

- m s'écrit en dépit de la prononciation dans deux cas :

. préfixe em- devant b, m, p : embeitiâ : embêter ; emmantelâ : envelopper ; empeitâ : embarrasser. Il n'y a aucune résonance nasale du son (ê) et a fortiori pas (m). On a adopté cette graphie par habitude d'écriture des langues latines. Il est certain que la rationalité phonétique gagnerait à noter en-. Nombre de langues ne s'en privent pas (ex. le turc dans les emprunts au fr.). On peut croire que c'est un des points où l'écriture auv. pourrait évoluer sans grand inconvénient. Mais il faut réfléchir le temps nécessaire à toutes les conséquences éventuelles.

. désinence de la P4 des verbes. Forme de base : -em, variantes dialectales -am, -om, -oum (v. morphologie). La pron. est bien (én, an, on, oun). Il reste des vestiges de l'anc. pron. en -m aux deux extrémités lointaines du domaine auv. : cf. ALMC 35 Laurac (Vivarais méridional) et selon J. Audouze, confins marchois-limousins. Le vestige archaïsant n'a jamais servi de fondement à l'écriture auv. qui privilégie au contraire l'usage étendu. C'est une raison de démarcation fonctionnelle qui a fait adopter -m : les formes possibles à la P6 étant -en, -an, -on, -oun, -ou, le risque de confusion était trop grand en l'absence d'un usage pédagogique et cultivé général : il faut que le code vaille pour toute l'Auv. et c'est pourquoi cette graphie phonologique ne pourrait être remplacée par la rationalité phonétique qu'en cas d'unification, par ex. sur la base -en, -on. Ce n'est pas à l'ordre du jour, l'auv. devant s'accommoder de certains grands marqueurs de l'identité dialectale comme justement les particularités morphologiques des P4 et 6.

- **MOTS COMPOSES.** A l'instar de toutes les langues latines, l'auv. forme la plupart des mots nouveaux nécessaires par dérivation, d'où l'importance des suffixes. Les mots composés sont assez rares :

. parfois sur le même modèle qu'en fr. : panà-mo : essuie-mains ; panà-veitrà : essuie-glaces ;

. d'autres fois un peu plus largement : chabrà-louvà : grue (engin de levage) ; chauchà-brenchà : levier (automatique ou mécanique) ; vïrà-marion : gifle ; puortà-bejistre : funeste ; sarà-piastre : avare. Des formations de ce genre surgissent parfois d'une idée individuelle, bien comprise et adoptée si elle est bonne. Ces ex. montrent qu'avec de la prudence ce mode de formation des mots est susceptible de réactivation et d'un certain développement. **Formation des mots.**

- **MOUILLURES.** Ces palatalisations, traits de physionomie essentiels de l'auv., sont de deux sortes :

1. Représentées par **lh** et **ph** elles peuvent se produire devant n'importe quelle voyelle et ne sont pas spécifiquement auv. : palhà, lhocanhà : lucarne ; jounhe : lier au joug ; **lh** et **nh** peuvent être employés par l'écriture devant **i** et **u** si les formes ainsi notées sont les homologues d'autres formes exactement correspondantes, voire liées morphologiquement : bournhu : ruche, car bournhou: ruches, ruche dans certains parlers. Le fait est fréquent dans les dialectes limagnais et péri-limagnais à cause des "palatalisations supplémentaires" qui transforment en -lhu, -nhu les substantifs nombreux en -lhou, -nhou. Dans quelques cas, l'expectative demeure et sera réglée en son temps : junhï (en considération de jounhe tenu pour équivalent) ou junï (parce que jounhe est peu et de moins en moins usité). En cas d'indécision, appliquer les règles courantes (lï, lü, nï, nü).

2. **Mouillures conditionnées :** A. Devant ï et **ü** : **d**, l, n, t sont partout mouillés en bonne langue, les reculs locaux étant limités et dus à la francisation. Cette palatalisation aboutit aux pron. (dj) et (tch) pour **dï** et **tï** en AB (où l'on écrit donc : coutïau, ratïau...). On y observe aussi localement, ainsi qu'en Limagne orientale, une dépalatalisation en (dz) et (ts), non notée par l'écriture sauf description de parlers : dzere, tserä : dire, tirer.

B. Devant ï seulement : **b, f, m, p, v** (consonnes labiales). Cependant sur le haut Val d'Allier p et b peuvent être mouillés devant ü : pü : plus, büre : beurre. Extension un peu moindre que les précédentes, mais adoptées comme prédominantes par l'usage littéraire et pédagogique.

C. Succession de mouillures. Certains parlers (haute Combraille, la plus grande partie des Limagnes et de leurs bordures) mouillent sans inconvénient les consonnes de plusieurs syllabes successives. Mais beaucoup de parlers ne tolèrent pas ces successions et hiérarchisent le phénomène :

. **lh, nh,** mouillures "atypiques" se maintiennent toujours et l'emportent sur toutes les autres ;

. **dï, dü, tï, tü** se maintiennent (le plus souvent) ou non face à elle et l'emportent sur les autres ;

. lĩ, lü, nĩ, nü s'effacent devant les précédentes mais l'emportent sur la série suivante ;

. bĩ, fĩ, mĩ, pĩ, vĩ s'effacent donc au contact des autres ;

. à égalité dans la hiérarchie, les syllabes toniques, puis les syllabes initiales restent mouillées alors que les autres ne le sont pas ;

. certaines mouillures disparaissent dans les mots longs au profit de **e** qui disparaît de la pron., ce qui abrège le mot : cf. les mots en -ezâ, -ezasieu. Mais à la tonique, ĩ reparaît : dïmecratezâ, dïmecratïzà. De même pour les mots en -elhâ, -ilhà (ou elhà).

. Le **i** de la syllabe voisine d'une syllabe mouillée devient ordinairement e, de la même façon que le **i** de la syllabe chuintée devient **e** ou **u** (sumà pour simà : cime) : trasimâ : franchir, pron. (trachemâ) ou (trachumâ).

. Les parlers creusois, combraillais occidentaux, vellaves, yssingelais ont conservé la palatalisation **guĩ**, **gü**, **quĩ**, **cü** pour **dĩ**, **dü**, **tĩ**, **tü** : guïre, gürâ, quïrâ, cüâ. V. les rubriques guï, gü et quï, cü.

. La zone auv. centrale dit **dĩ**, **tĩ** pour le fr. gui, qui : dïzà : guise, tïlhà : quille.

Patrimoine **commun** essentiel de l'auv., les mouillures conditionnées doivent être défendues énergiquement et notées systématiquement.

- **n-** : consonne euphonique anti-hiatus, est employée sporadiquement dans le NE (Bois Noirs : Arconsat ; bordure orientale arverno-bourbonnaise), malgré la tendance accrue à l'acceptation du hiatus en auv. oriental. On ne peut donner aucune constante (à la différence de z et à un moindre degré de l et v), il semble que l'usage tienne à l'environnement vocalique particulier, au sens esthétique ou à la fantaisie du locuteur. L'origine doit être l'ancienne négation ne ou l'élision n' de nen : en ; i n-érem bravi ! : nous étions frais !

- **n** n'est redoublé par l'écriture que si l'on entend un double n, le premier étant l'assimilation au second d'une consonne ancienne différente (m, g) : fennà : femme ; channhâ : changer; sannâ : saigner, châtrer ; sinne : signe, symbole ; sinnâ : signer. Evolution auv. typique.

- **n**, prononciation après une voyelle : son semi-nasal, plus nasalisé que dans le midi et moins qu'en fr. ; **an**, **on** sont très proches du fr. (des régions centrales), alors que dans **en**, **in**, **oun**, **un**, on perçoit le son (n) comme une résonance légère.

- **n final** : v. à la rubrique "oralisation".

- **Noms-adjectifs de nationalité et de localité** :

A. **Nationalité** : face à l'usage fr. très varié (français, chinois, autrichien, roumain, bolivien, slave, russe, bulgare...), l'auv. simplifie beaucoup, sauf exceptions (alemand) : il est pratiquement **toujours** possible de former de nom et l'adj. en **-eiz**, pl. **-ez** : franseiz, chineiz, eutrecheiz, remaneiz, beulïveiz, selaveiz, russeiz, bougareiz), en notant que pour les pays se terminant en -io (Remanio, Bougario, Quelombio/Coulombio), le -i disparaît : remaneiz, bougareiz, quelombeiz/coulombeiz. A la différence du fr., il est inutile de mettre une majuscule au

substantif (dans cette question où les usages varient beaucoup selon les langues, nous pouvons suivre le plus courant : minuscule généralisée) : leù fransez, le boun po franseiz. Des formes importées directement du fr. à l'époque contemporaine n'ont pas de valeur : chinoez, prusien, eutrechien. Par contre, on peut admettre leurs correspondants en -ian lorsqu'ils se manifestent (prusian, eutrechian, rusian) dans la zone AB, ou bien la restauration -io(n), f. -ionà, pl. -ia(n) f. -iana : italio(n), rusio(n). Sont naturels et admissibles des mots tels que margache : malgache, bougare : bulgare, madiare : magyar (ougreiz : hongrois). Mais dans le cas de noms entrés récemment dans l'usage, préférer la solution simple : vianameiz : vietnamien (et antérieurement : anamîteiz, comme aziateiz : asiatique). Il n'y a aucune tradition solide, suivie et valable en faveur de meriquen, friquen, eusianien, donc préférer meriqueiz, frequeiz, eusianeiz. Pour des peuples exotiques dont le nom apparaît dans l'usage, le plus simple est également le meilleur : (a)mariqueiz : amharique, mardïveiz : habitant des Maldives, arjentïneiz : argentin, liameneiz : yéménite... Ceci s'étend aux petits peuples européens : seleuveneiz : slovène, sourabeiz : sorabe (leù Sourabei). Par contre, pour des tribus aux noms étranges ou compliqués, il vaut mieux garder le terme d'origine ou propagé en Europe avec au besoin une assimilation le rendant prononçable en auv. : papou, chiouchiei : Tchouktches (mais adj. chiouchieiz possible). Cela peut s'étendre à des entités : eunüzeiz : onusien comme eurepeiz.

B. **Localité** : le type clermontois de dénomination des habitants de localités est en **-aire** : clharmoudaire : clermontois, rouiadaire : royatois, d'où pareillement : loudounaire : londonien, mouscounaire : moscovite (à distinguer de mouscounîer : moscoutaire), nouiorcaire, barlînaire, soufiaire : sofiote, etc... Une dissimilation (-aire : agent ; **-ére** : habitant de lieu) signalée par M. Sarron (Prompsat) ne semble pas avoir assez de généralité pour s'imposer. Noter cependant que la pron. (ère) est courante et s'impose même au fém. où (ayro) est difficile à émettre, mais on sait qu'(é) est une des pron. alternante courante d'ai, c'est pourqu'oi il ne semble pas qu'il y ait lieu de modifier l'écriture (**à étudier** cependant). Un autre usage est bien attesté dans les montagnes, **-ou(n)** f. **-ounà** : sinjalou(n) : yssingelais, suirou(n) : issoirien, mouriacou(n) : mauriacois (dans la région clermontoise, on dit : mouriacaire). Il faut bien entendu le maintenir là où il existe mais, de plus, il peut être précieux lorsque -aire est difficile à prononcer, peu euphonique : buenozeirou(n) : buenos-airien et non buenozeiraire. L'usage pervers, mais ancré de certains mots peut être toléré avec réticence : parizien, mais il est possible de le corriger "au plus près" avec parizian qui existe bel et bien en AB, ou parizou(n) qui se comprend d'emblée (les noms en -ian souffrent toujours un peu de leur parenté phonétique avec la terminaison dépréciative -and). Dans certains cas, le surnom plaisant est si ancré qu'il est presque seul utilisé : babïe (pl. babiei, f. babià, babia) : riomois (en langue soutenue on doit admettre rianaire, de va Rian). Malgré sa popularité, tïernoez est un monstre fr. qui ne devrait pas sortir des conversations patoises.

Pour les noms de contrée, on peut préférer -eî à -eiz : le Brideî : le Brivadois (habitant : bridaire pour hab. de Brioude, brideiz ou bridou(n) pour hab. du Brivadois) ; Ourlhagueî : Aurillacois (én ourlhagaire : ville ; én ourlhagueiz : pays) ; Foureî : Forez (én fourinas : un Forézien).

- **Néologismes.** L'auv. populaire a créé des mots nouveaux par deux procédés :

. des formations expressives ; elles adjoignent un sens nouveau à celui d'origine : chandialà : gratte-ciel, immeuble-tour ; barà : bloc d'habitation ; ou bien elles évoquent le sens à

partir d'une base connue de tous : petarê : cyclomoteur (engin pétaradant) ; vïratelà : tourne-disque (engin qui tourne inlassablement) ; sangoulhà : machine à laver (qui agite l'eau) ; budelà : chambre à air (de budê : boyau)...

Les parlers limagnais, confrontés plus couramment aux nouveautés, sont les adeptes principaux de cette méthode.

. des composés périphrasiques réunissant des approximations. Sur le modèle ancien de vïrà-Marion : soufflet, se sont formées des expressions telles que : chabrà-louvà : grue (engin de levage), vïrà-mansà : rond-point.

Mais cela ne suffit plus du fait de l'apparition massive de notions nouvelles. Livrés à eux-mêmes, les parlers en voie de résorption se contentent de patoiser un mot français (sequï : ski), au mieux de calquer (machinà pà mouze : machine à traire) quand ils n'en profitent pas pour franciser des mots connus antérieurement sous une forme correcte ou moins mauvaise : razoé électrique (pour razadou letrique, deux mots existant bel et bien), emperateu : empereur (entendu en 1973 à Pont-du-Château dans la bouche d'un conteur) pour emperaire (attesté cf. GDFA : emperére). L'aboutissement du processus est de dire "machine à traire" au milieu d'un énoncé entièrement auv. (entendu à Prondines vers 1985). Cela ne saurait satisfaire. Or, en suivant le procédé préféré des langues latines et représenté dans la langue de façon à pouvoir contenter tous les besoins, la **suffixation**, on n'éprouve aucune difficulté à former avec naturel des mots aisés à reconnaître et à adopter : dans toutes les langues, les cultismes sont des formations intellectuelles apprises, on ne voit pas pourquoi l'auv. devrait se satisfaire d'approximations spontanées et souvent divergentes. Bien noter que l'auv. préfère le semi-cultisme assimilé aux habitudes phonétiques de la langue (type fr. : engendrer), au cultisme intellectualiste moderne rapproché artificiellement de l'étymologie (type fr. : générer). Dès lors, la formation réussie de mots nouveaux dépend de deux précautions indispensables :

. l'assimilation phonétique du mot de base,

. l'adjonction du suffixe approprié. Ex. : eurdenadou : ordinateur.

La liste présente recense tous les suffixes usuels et utilisables. V. notamment : -adà, -adeir, -adï, -adîer, -adou/ao, -aio, -azou, -eir, -eirà, -e, -ejâ/-eiâ/-iâ, -ejeir, -elhâ, -elà, etc...

Il est très important (observation pratique facile à faire) que le néologisme soit **le plus bref possible** et notamment qu'il ne dépasse pas (ou peu) le mot fr. équivalent : ceci à la fois pour respecter la concision naturelle de la langue et assurer le succès du mot.

- **nh** : prononcé comme gn de gagne. On rencontre quelques problèmes orthographiques pour rendre ce son, parfois représenté aussi par ni. Règles :

. l'usage peut être discriminatif (consulter le dictionnaire) : ganhà : il gagne, ganià : insecte ;

. en général, on a **nh** devant a, e, o, ou et n devant i et **u** : nïnhorlà : bruit discordant, nüd : nu. En cas d'incertitude, se reporter à cet emploi qui est le plus général ;

. lorsqu'il y a apparentement des mots fr. et auv., **nh** correspond au fr. gn et **ni** au fr. n + i: niâ/deiniâ : nier.

- **o.** Cette lettre recouvre généralement un (o) ouvert bref, sporadiquement (et très minoritairement) un (o) fermé plus long : drolà : fille. On écrit parfois draulà. Ce n'est pas recommandable car : le type bref ouvert existe aussi ; on crée ainsi une incertitude de pron., au représentant normalement une diphtongue. o note le son tonique final (o) par opposition à -à qui transcrit l'atone : courpo : corbeau (mots en général masc.), lheuvetà : alouette (mots en général fém.). Seuls les mots à fém. terminés par une consonne écrite sont orthographiés à (tonique dans ce cas) : chantàd, chàt, ràt, euvarnhàt (plur. : chantad, chat, rat, euvarnhat). Les mots en **-o** ont deux origines : ancien an, devenu on puis o au Moyen Age (po, mo, doumo) ; d'autres syllabes finales originellement fermées telles que -as (courpo, chabano) et -ac (so : sac et les noms de lieux nombreux tels va Rouio, va Sebazo, va Siro : Royat, Cébazat, Ceyrat, etc...).

- **o/ou.** L'alternance de (o) en syllabe tonique et (ou) en syllabe atone est une caractéristique d'un vaste ensemble sud-occidental dans la Romania (langues d'oc, catalan, portugais, la plus grande partie de l'Espagne mozarabe avant l'expansion du castillan). Elle a conservé aussi la majeure partie du domaine auv. où cependant la situation a maintenant évolué en se différenciant :

. L'alternance o-ou (portà, pourtâ, foursamen, forsà) s'est maintenue en AS, dans le Velay oriental (AM) et l'Yssingelais (AN), secteurs à vocalisme assez stable, et dans quelques portions méridionales de l'AN occidentale. Cependant, sa dégradation se marque de diverses façons : par la diphtongaison uo à la tonique (Velay du Sud, MV) ; par le grand affaiblissement, presque jusqu'au son (e) du -ou final cantalien (P6 : portou) ; par l'apparition de traitements différents à la finale (u, eu) dans le Sud-Ouest de l'AN (champanhu, condesieu : v. ci-après).

. Dans la majeure partie de l'AN, le Brivadois et ses abords montagneux, les versants Nord du Cézalier, des Dores, les plateaux vellaves du Nord et du Centre-Ouest, un processus de transformation parti de Limagne s'est réalisé plus ou moins complètement, aboutissant aux résultats suivants :

- A la finale tonique, passage de (ou) à (u) dans les mots populaires : cassu : motte ; va Cournu : Cournon ; quiriuz : curieux (cependant la finale adjectivale résiste mieux, cf. K.H. Reichel 1991). Puis la dérive se poursuit avec l'utilisation discriminative de -u et de -ou (v. § 22 le pluriel). Dans les cultismes ou mots d'origine cultivée, d'autres évolutions se produisent : **-siau, -sieu, -siâ, -sî, -ziau, -zieu, -ziâ, -zî** (issus de -atio, -asio latins).

- Dans les syllabes accentuées paroxytoniques, surtout dans l'Ouest, o se diphtongue en uo : fuorsà, puortà. De là cette diphtongaison peut s'étendre aux syllabes prétoniques (fuorsavà, fuorsadà) ou toniques finales -zou, devenu -zuo (pron. z<u>ou</u>o) avec pluriel discriminatif en -zua (déverbaux très nombreux en -azuo, -ezuo, -izuo).

- Dans les syllabes prétoniques, les parlers AB et du NE conservent (o) : portä ; ou le redéveloppent avec timbre fermé issu de la diphtongue (au) et représenté graphiquement par au- à l'initiale absolue : aucaziau. Ce dernier traitement concerne aussi la Marche. Il ne s'agit pas d'une intrusion fr. (cf. trobä : trouver). Ailleurs, l'initiale absolue partout diphtonguée en au- au Moyen Age (cf. le NF Haoudour et le maintien de cette diphtongue dans l'ilôt conservateur des Protestants du Velay) est devenue (eu-) : eufensâ. Dans les syllabes prétoniques initiales commençant par une consonne, (ou) se maintient (pourtau), sauf dans les mots longs où l'effort articulatoire est relaché par le passage à (e) : peuleneiz : polonais (et tous les mots

longs modernes du genre iquenemio, seusielejio, etc...

- Dans la conjugaison, où l'alternance o-ou était particulièrement fréquente, elle tend à disparaître : soit au profit de (o) sur les bordures N et NE (portavà) ; soit au profit de la diphtongaison (uo) à l'Ouest (fuorsaio) ; soit surtout (type limagnais extensif) au profit du timbre atone (ou) économe de l'effort articulatoire (pourtà). De la conjugaison, cette fixation du timbre tend à déborder sur les mots du système nominal (là pourtà).

- oa pron. (wa) est parfois d'origine fr. : soanhâ : soigner (préférer sennhâ), mais pas toujours : ricoalhà : réserve, stock ; boa : soucoupes. Noter oa : oui, en Yssingelais et Combraille centro-septentrionale, évolution intéressante du fr. oil à cp. avec oi et oui.

- oan pron. (wan), dialectal, résulte de la diphtongaison de on, du Livradois au Brivadois et au Velay Central : foan : source, poan : pont, loanj : long. La succession est : on-uon-oan. Dialectal.

- oé : un (w) s'interpose entre les consonnes labiales b, f, m, p, v et le son (é) issu de ai (avec en plus quelques extensions analogiques) dans un vaste secteur nord-est : poére : père, moére : mère, foére : faire, voé : il va, moeitre : maître. Ce traitement courant chez nos auteurs du XVIIe s. semble moins répandu de nos jours autour de Clermont : a-t-il été refoulé ou bien résultait-il d'un choix littéraire ? Il semble de provenance nord-orientale (bourguignonne) et s'est avancé jusqu'en grande Limagne méridionale et en Livradois. Résulte-t-il d'une avance pré-francisante "type Terracher" (le saintongeais a progressé comme éclaireur du fr. en zone limousine : de même le bourg a pu jouer ce rôle en Auv. à l'époque moderne) ou d'une introduction par des scribes bourbonnais entrée ensuite dans le langage parlé par suite du prestige des détenteurs de l'écrit ? Dans ce sens peut-être des NL comme Murouet à Briffons et Foueix à Laqueuille, zones où la pénétration se serait limitée à l'écrit ? Devenu typique de l'auv. cultivé.

- oei : (wé̲y). Cette triphtongue du Nord correspond à oui (wi) du Sud : boeissou : buisson, boeirâ : mélanger, foeire : piocher, oei : oui. Le phénomène s'avance jusqu'aux Dore à l'Ouest, beaucoup plus loin à l'Est où il atteint le bassin de Saint-Paulien : foeirâ (ALMC).

- oen : (wén). Semblable en apparence à oé (boen : bain, d'où va Boen : nom auv. du Mont-Dore), mais en fait beaucoup plus sporadique (cf. le maintien de mïn et pamï à côté de men et pamen), s'accole à des consonnes non-labiales (joen : jonc) et ne concerne que peu de mots authentiquement auv. Il faut naturellement mettre à part des francismes évidents comme soen : soin (la restauration de sen se heurterait à sen : sens), moendre, moendrâ (mïndre, mïndrâ sont attestés). Cependant oen est bien une pseudo-diphtongue autochtone ancienne, comme le montre le LD Chantoent mentionné à Beaumont aux XIIIe-XIVe s. (Decorps) et d'autres toponymes attestés anciennement sans correspondant fr. visible.

- oi pron. (oy) comme dans l'anglais boy. Son rare, apparaissant surtout en Velay : ploità : plainte, croità : crainte, croi : méchant, mauvais. Le plus grand développement est atteint autour de Saint-Paulien par substitution à ei : droit : droit, voire : voir, loujoirà : légère. Le "oui" vellave se dit oi. Cela suggère une introduction du son fr. au Moyen Age, puis une évolution autonome (loujoirà) et non pas seulement retardée (droit, voire) dans un secteur territorial

limité. Dialectal ou alternant typique.

- om, pron. comme on, note la désinence tonique de la P4 dans la conjugaison cantalienne. Trois explications possibles : intrusion fr. ; évolution parallèle à celle du fr. mais distincte ; traitement méridional de l'anc. désinence du gr. I (-am, puis an, d'où pron. on) étendue ensuite à toute la conjugaison : cette dernière est la plus vraisemblable, mais dans ce cas le disparate de cette terminaison par rapport aux autres pers. étonne. Un schéma un peu plus compliqué serait plus satisfaisant : passage de -em à -am (évolution de la phonétique brivadoise), transposition de -am en -om par influence et adaptation des parlers brivadois. Mais la propagation en Mauriacois fait problème. Alternant.

- on final dans les noms : correspond à -um dans des mots latins entrés en fr. : aron : arum, parabelon : parabellum, cramaterion : crématorium, funerarion : funerarium, élion : hélium, vanadion : vanadium (v. aussi -ion).

- on. Le développement de ce son en auv. pose des énigmes difficiles, non résolues et qu'on peut seulement exposer actuellement afin de déblayer le chemin :

1. Comme désinence atone de la P6 dans le système verbal, -on est la forme exclusive de tout l'auv. septentrional, d'une grande partie de l'auv. médian, et fortement implanté, mais dans une partie des temps, en auv. méridional. Ses équivalents possibles sont -an, -en, -ou, -oun (v. ces rubriques). C'est un fait médioroman extensif (poitevin, franco-provençal) inséparable des équivalents -an et -en compte tenu de l'entremêlement géographique et de l'interchangeabilité de ces voyelles à l'époque médiévale : d'où aussi l'intérêt des formes gallo-italiques telles lombard -en, ou rhéto-romanes telles ladin -an, frioulan -in pour comprendre le phénomène dans sa globalité. V. la discussion de -on et de ses correspondants auv. dans la partie morphologique § 54 : les interférences d'oc sont intéressantes pour une partie de ceux de l'auv. méridional.

2. Il est en effet rendu clair par le comportement historique des semi-nasales dans le système nominal auv. que le verbe, malgré ses particularités, ne peut être affranchi de ces corrélats d'ensemble. Or :

. on (ou o + n) pour an (ou a + n) semble remonter aux origines mêmes de la langue : cf. Doronia chez Grégoire de Tours, issu de Durania (forme fém. de Duranius employé par Ausone et Sidoine Apollinaire). C'est un des exemples de l'origine à très haute époque des traits auvergnats que l'on s'ingénie parfois à prétendre plus récents pour préserver à tout prix le mythe d'une langue d'oc unique dialectalisée par la suite sous l'influence du fr.

. Au Moyen Age, an et on furent interchangeables couramment. Il en reste des témoins en AN : endacan : quelque part, tïcan : quelque chose, voé Bilhan : Billom ; le témoignage actuel des parlers du bassin paulinois : fran : front ; de ceux du Brivadois , du Velay occ. et d'une partie du Livradois : foan : source, poan : pont. Inversement, des buttes-témoins (environs de Lezoux : cf. les premières oeuvres de Thaurin Saint-Roch, sincères ; portions du bassin durollien) de on pour an subsistent en AN et le traitement reste général au S d'une ligne Bort-Brioude-Tence dans les syllabes toniques : chontà : il chante, fon : faim, semonà : semaine.

. Ultérieurement (sans doute, malgré le manque d'attestations directes, dès l'époque

moderne : v. FOA Durand-Durin-Duron) une réaction défensive envers le fr. a favorisé le passage d'-an à -en sur des bases à coup sûr plus anciennes (cf. dei issu de den : dans en AB et Nord de l'AN : in a été partiellement englobé par le processus lorsqu'il était ramené à en ; l'oralisation dont témoigne dei est un phénomène médiéval). Historique.

3. on roman (dans le système nominal) a connu un sort différencié en auv. moderne et contemporain :

. en finale libre, il est devenu -ou (plansou : plant), qui a pu évoluer phonétiquement ou discriminativement (opposition sing.-plur.) à -u (champanhu : champignon ; v. IV, 22 : le pluriel). Le préfixe con- passe aussi normalement à cou- : v. la rubrique cou-/que- initial.

. en finale entravée, l'ancien "mont" (disparu de l'usage courant)se pron. mou, toujours et partout semble-t-il : Mou-Reunhouz : Montrognon, Virmoux (NF bourbonnais s'opposant à l'écriture archaïsante Virmont). D'autre part, la diphtongaison poan : pont avalise la légitimité de la pron. pon, largement dominante en auv. sept. et médian. Enfin, malgré la particularité de la conjugaison, l'existence des désinences P6 -on, -oun, -ou montre bien la tendance à l'unité de traitement phonétique latente sous les oppositions fonctionnelles qui ont pris la place dominante le plus souvent. La pron. lounj, poun aux extrémités du domaine (secteurs de haute Combraille, Yssingelais) guide elle aussi vers une même conclusion générale qu'on peut rapprocher du traitement de o-ou dans les verbes tels que troubâ, pourtâ : phonétiquement parlant, la coexistence d'on et oun est ancienne, résultat d'une différenciation où le Nord-Est surtout est resté fidèle à -on, tandis qu'ailleurs se développait -oun puis éventuellement -ou. Interfèrent avec cela -ce qui a brouillé le schéma régional- les différenciations fonctionnelles et, éventuellement l'intrusion fr. qui a pu jouer en faveur de l'extension de -on.

. devant b et p, (on)- écrit anciennement -om- comme en fr. est devenu et le plus souvent resté (oum) semi-nasal : toumbâ, oumbrà, poumpà.

. à l'initiale (y compris en cas de rajout très fréquent d'une consonne euphonique, l'évolution est (oun) : v-ountà, oundà.

. dans le corps du mot, le Sud dit (oun) : escoundre : cacher. Au Nord, il y a des traces du même traitement plus étendues que l'Ouest conservateur : cf. mounde (et l'évolution oralisée arverno-bourbonnaise moude, qui a débordé assez largement sur l'auv. sept.). Cependant (on), très largement répandu en AN et AM n'est peut-être pas pour autant une intrusion fr. pure et simple :

. cf. la résistance d'(o) à l'atone (trobà, trobä) notamment à l'Est. On peut avoir en certains lieux un traitement parallèle ;

. dans des cas tels que fondre, coufondre, tondre, les pron. (oun) sont actuellement devenues impensables dans la plus grande partie de l'Auvergne. Or, l'escamotage fréquent du (e) final en diction rapide et l'existence d'un groupe consonantique (dr) ramène en fait à la finale entravée (ci-dessus) : (on) serait alors un traitement auv. normal, comme incitent aussi à le croire des mots tels que reicondre, tracondre, sans correspondants fr. Historique et typique.

- **Oralisation** : remplacement de la voyelle semi-nasale (an, en, in, on, oun, un) par la voyelle

orale (a, é, i, o, ou, u) correspondante. Cette tendance spontanée de l'auv. est allé jusqu'à son terme dans le système nominal sur la bordure AB, ailleurs elle est incomplète et des re-nasalisations ont eu lieu sous l'influence du fr. :

. Syllabes finales ouvertes (cv) : an devenu on dès le Moyen Age réduit à o : gro : grain, doumo/demo : demain ; en-é : vê : il vient, tê : il tient ; in-i : vï : vin, pï : pin ; on était en fait dérivé de -an : soubro(n) : supérieur, soutro(n) : inférieur ; oun-ou : nou : non, liste innombrable des adj. en -ou(n) : bou(n) : bon ; un-u : dilü : lundi, cauquei z-u : quelques uns, deù z-u : certains (plur. discriminatifs).

. Syllabes finales fermées (cvc) en roman : la consonne romane a protégé la syllabe nasale assez longtemps avant de tomber pour que celle-ci se maintienne : -an : jou bran : jour ouvrable, grand : grand ; -en : adverbes de manière en -en, ten : temps, men : moment ; in : dĩn: dans ; -on, -oun : P6 des verbes : chanton, chantoun (mais cantalien chantou). Cependant moû : mont.

. Lorsqu'il y avait originellement -m (avant nasalisation), la nasale s'est maintenue : fan : faim ; P4 des verbes en -am, -em, -om, -oum, pron. (an, en, on, oun) ; lün : quinquet ; rien : raisin. Cependant, des alignements sur les formes oralisées dominantes se rencontrent : razî : raisin, nou : nom.

. Lorsque -n était mouillé(-nh) il s'est aussi maintenu : liun/lon : loin. Mais là aussi il y a des exceptions : bezoulh : besoin (Velay Sud-Est). Il est donc clair que malgré des phénomènes retardateurs, l'évolution spontanée de la langue la conduit à l'élimination des semi-nasales finales.

. Dans le corps des mots, la nasale/semi-nasale se maintient en général : chantâ ; rendre; brintà : fane ; mountâ : monter ; clondre : limpide (Cantal). Mais des évolutions oralisées tou-chant ou existent : moutrâ : montrer ; pouita : dentelles (litt. "pointes", Velay); moude : monde.

. Dans les préfixes, en (issu de in) se maintient en général, tandis que l'oralisation de con- apparaît dans de nombreux mots de grande fréquence : coufessâ : confesser, coutunhâ : continuer, coutrassâ : contrarier, coutranhâ : agacer, contraindre, couvïdâ : agacer (N), inviter (S). J'ai relevé en Limagne du Sud coufondre, forme autochtone normale par opposition à la forme francisée confondre.

Là encore, la tendance à l'oralisation se marque bien. Elle atteint son maximum dans la zone arverno-bourbonnaise où elle touche toutes les syllabes nasales dans toutes les positions par ex. à Arfeuilles (Gagnon) et au Louroux-de-Bouble (Ferrandon) : adverbes de manière en -mê ou -ma ; moude : gens, monde ; et surtout oralisation complète de la semi-nasale la plus répandue, en, à Arfeuilles : méjâ : manger, bié : bien, séblâ : sembler, tréblâ : trembler, vé : vent, s'érichî : s'enrichir, ré : rien, dessà : danse, rétrâ : rentrer, dei : dans (cette dernière forme déborde largement de l'AB sur l'AN). Le (é) peut être ouvert (è).

Ces faits d'une généralité sans équivoque impliquent que l'assimilation des mots nouveaux, notamment des composés avec le préfixe con- issu de cum, respectent la tendance invétérée de la langue à l'oralisation : coussartâ : concerter, coussarnâ : concerner, sauf lorsqu'une forme populaire semi-assimilée et bien établie existe en sens contraire : concuo/concou : concours.

- **ou**. Comme voyelle tonique :

. existe dans les mêmes conditions que dans l'ensemble des dialectes gallo-romans ou que dans ceux des régions centro-méridionales de la France : foule : tourbillon ; chalou : chaleur ; moude/mounde : monde.

. s'est développée indépendamment de tout autre langage dans des monosyllabes, principalement en Limagne et abords (étendus), ce qui est un des aspects du relachement de la tension articulatoire de l'auv. (o-ou) : coû : corps ; cou : ce ; mou(rt) : mort.

Comme voyelle atone :

. s'est développé aux dépens de (o) roman dans les mêmes conditions que dans les régions centro-méridionales de la France en AS et majeure partie de l'AM (sauf Centre et abords de l'AN).

. s'est heurté à la résistance de (o) fermé ou précédant -r dans une grande partie de l'AN (surtout centrale et orientale). V. aussi la rubrique o-ou.

. s'est développé secondairement aux dépens de u dans des syllabes ayant subi une métathèse de -r : bourlâ : brûler ; et derrière consonne palatalisable : v. la rubrique -ioud.

. existe comme substitut de **au-** puis **oû-**, puis cède à son tour la place à **eu-** à l'initiale : aufensâ, oùfensâ, oufensâ, eufensâ (toutes ces formes existent actuellement) ; de même pour la série d'eubledâ, eubeï, etc... et pour des noms tels qu'eubïrà : gelée blanche, eudou : odeur, etc...

. dans le corps des mots du fonds populaire on note les séries **ou-eu** : clhouvâ-clheuvâ : clouer (AN) , **ou-u-e** : clouvâ-cluvä-clevä (Paulinois), soupà-supà-sepà (Ambertois).

. dans le corps des mots longs du fonds savant, **ou** correspond à **o** fr. en AS, mais cède la place à **e** qui diminue l'effort articulatoire et abrège le mot par amuissement de syllabes intermédiaires en AN : iquenemio (S : écounoumio), iquelejio (S : écouloujio).

La finale fém. d'AN **-ou** (mots abstraits ou concrets indiquant une qualité) correspond à -our (parties de l'AM et de l'AS, v. -adour et -our) : chalou : chaleur, tafou : touffeur, freichou : fraîcheur, arblendou : splendeur (S : resplendour).

La correspondance auv. (ou)- fr. eur (cf. ci-dessus) est plus systématique en AB : menouz = menaire : conducteur. Commode, -ouz a gagné largement vers le Sud pour la formation de noms nouveaux de fonction : dïreitouz : directeur ; reitouz : recteur ; voir pour des noms-adj. (par infl. de ouz = eux, ci-dessous) : fonzouz : fonceur. Mais : traque : tracteur.

La correspondance auv. -ouz/-ou(n) fr. -eux est régulière, mais les noms et adj. auv. en -ouz/-ou(n) sont bien plus étendus que les mots fr. en -eux : eirouz : heureux, gazalhouz : plaisant, plaisantin, petïtou(n) : tout petit, petit enfant. Mais -eux non suffixe (gueux, freux) n'a pas de correspondants auv. directs.

En morphologie, il faut distinguer la P6 cantalienne en -ou de la P1 yssingelaise en **-ou** : parlou : ils parlent (C), je parle (Y). La P1 Y passe à -u sur le plateau de Saint-Bonnet (palatalisation). La P1 en -ou existe en AB pour les verbes à infinitifs en **-iâ/-iä** : ei enviou : j'envoie, ei pariou : je parie.

- où pron. (ow) se rencontre :

. au début des mots comme diphtongue de substitution à au- (issu d'un o étymologique) : oùblidâ : oublier (S, notamment Cantal). L'évolution peut aller jusqu'à ou : oublidâ. où-ou correspondent à au-eu de l'AN : aubledâ (avec pron. diphtonguée (aw) autrefois générale, cf. le NF Haoudour du Pays des Couzes, maintenue chez les Protestants du Velay ; réduite à (o) fermé au NE et sur la bordure N : AB, Marche) -eubledâ (du plateau d'Ussel à celui de La Chaise-Dieu).

. dans le corps des mots, à l'atone, comme substitut de au tonique, avec évolutions analogues à celles indiquées ci-dessus : sautâ : il saute ; soùtâ, soutâ, seutâ : sauter. V. aussi les rubriques au, eu, o-ou et alternances vocaliques des syllabes toniques et atones.

. comme finale tonique issue de -ol étymologique en AS et dans l'Ouest : peiroù : chaudron. Dans ce cas on a -or dans le Cantal, -o dans l'Est du Velay, -ou dans une partie des Limagnes et environs : peiror, peiro, peirou.

. comme désinence vocalique discriminative, pluriel du sing. o ou uo, pour des mots également issus de -ol, notamment en Yssingelais : eituro/eitüruo-eitüroù (l'Ouest de l'AN a la triphtongaison uoù sg. et pl. ou plur. seulement).

- **oue** : diphtongue descendante secondaire notamment en Limagne du N et dans une partie de l'Ouest, pour **ou** : elle sert à distinguer des monosyllabes toniques (coue : cours) ou peut former le pl. vocalique sensible de la diphtongue palatalisée -ue qui remplace -ou substantival simple dans les mêmes lieux : leissoue : leçons, meissoue : moissons, gaparoue : gaperons. Résultat d'un relâchement articulatoire par rapport au type gaparu-gaparou qui existe aussi. Dialectal.

- **-ou(n)** : terminaison d'adj. pouvant être substantivés. Forme alternante d'-ouz, courante en Basse Auvergne, répandue surtout dans le Centre et dans l'Est où elle tend à éliminer sa concurrente. Cependant, ne s'applique qu'aux adj. déverbaux : trementou(n) : turbulent, mais partout eirouz : heureux. Type médioroman évident : cf. les nombreux adj. de ce type (on, -oune/-one) dans les dial. de la France centrale (poitevin, berrichon, morvandiau, etc...) en franco-provençal, et avec extension, dans la zone gallo-italique (ex. lombard faccendonna : laborieuse). Cette terminaison productive doit être différenciée (malgré l'origine étymologique sans doute commune) des mots figés à forme variables tels que garsou(n), et du type diminutif récessif : jentou(n), bravou(n)... Son développement a pu commencer dès le Moyen Age aux limites de la zone franco-provençale si l'on en croit le témoignage des noms de famille nombreux de type Chouvelon, Chometon, etc... sur les Plateaux de Saint-Bonnet-le-Château, de Craponne et du Velay septentrional, voire en Ambertois. Phénomène alternant typique.

- **(oun)** : son relativement rare au Nord, où il n'est courant que par évolution de om : toumbâ. Son développement a été entravé par la résistance du timbre (o)- donc de -on- ; il a été contenu par la concurrence de -on (P6 verbale : -oun et -on dans les textes du XVIIe s., puis -on l'emporte) ; il a été refoulé par l'oralisation au profit d'ou (bou(n), moude) et sans doute par des évolutions francisantes en -on-. On le trouve plus souvent qu'ailleurs en Combraille et dans le Livradois et ses abords (Billomois). Il s'orthographie -oum à la P4 (de la Limagne orientale

au Velay méridional). Dans l'Auvergne médiane, la concurrence d'-on- est forte. En Auv. méridionale au contraire, il est l'aboutissement normal d'-on- et -om- atones, comme dans les langues d'oc méridionales.

- **our** : la pron. de -r est conservée dans le Sud, la plus grande partie de l'AM et quelques secteurs de l'Yssingelais et du Livradois méridional dans les noms fém. de qualité : tafour : chaleur étouffante, chalour/chavour/chagour/charhour. Par contre seuls de rares secteurs pron. -r des noms masc. : bufadou/boufadou : soufflet, cf. ALMC 767, et ventadou : tarare, ALMC 1015. V. la rubrique -r final.

- **-ouz**. Deux types de mots variables se terminent ainsi :

. Des adj. innombrables, bien plus fréquents que les correspondants fr. en -eux. V. à **-ou(n)** la forme alternante de ce type : eirouz, falatouz : fallacieux, griclhouz : grinçant. La plupart des adj. fr. à forme de participe présent en -ant correspondent à des adj. auv. en -ouz. Commun.

. Des noms d'agent correspondant au fr. -eur. La correspondance est régulière en AB. En AN, -ouz rencontre la concurrence d'**-aire** qui prédomine pour tous les mots traditionnels ou à sens concret palpable, tandis qu'**-ouz** s'applique davantage à des fonctions plus abstraites et plus récentes : direitouz : directeur, reitouz : recteur, pourfessouz : professeur. Le fém. est employé régulièrement : là dïretouzà : la directrice, nà pourfessouzà : une femme professeur. On dirait : Damà Reitouzà : Madame le Recteur.

- **PALATALISATIONS** : Les palatalisations auv., particulièrement riches et variées, appartiennent à trois catégories :

A. Palatalisations de consonnes devant n'importe quelle voyelle ou seulement devant -a :

1. Générales : **ch, j, lh, nh** ;

2. Limitées à l'Auvergne du Nord : **clh** issu de cl et de fl, **lh** issu de gl ;

3. Limitées à l'Est de l'AN : **blh, flh, plh.**

B. Palatalisations de consonnes devant **i** et **u** :

1. Chuintement de **s** et **z** devant **i** et **u** non secondaires (non issus de **ei** et **ou**), voire secondaires par extension ;

2. Mouillures de **d, l, n, t** devant ï et ü ; de **b, f, m, p, v** devant ï ; de r devant ï (AN, Centre-Est) ; de **b**, p devant ü (haut Allier).

C. Changement de timbre vocalique, notamment de **ou** à **u** (phénomène qui n'est plus uniquement phonétique, mais qui est devenu phonologique par l'utilisation discriminative **u** sg. **-ou** plur. ou l'inverse).

Les palatalisations, communes à toute l'auv., sont plus fréquentes et plus variées que dans la plupart des autres idiomes gallo-romans. C'est vraiment un phénomène ultra-typique de l'auv. V. le détail des cas et lieux aux différentes rubriques et lettres mentionnées ci-dessus.

Mais l'auv. moderne et contemporain pratiquement entier est atteint à des degrés divers par une **tendance dépalatalisante ou prépalatalisante** qui érode et dévie le système palatalisé hérité d'une histoire qui commence dès les origines de la langue : (ts) et (dz) issus de (tch) et (dj), (ts) issu de tï puis (tch), (dz) issu de dï puis (dj), évolutions en -iou- de l'Est pour -ü- etc... **Sans être d'origine fr. ni conduire à la francisation**, ce bouleversement est certainement en rapports médiats et complexes avec l'ébranlement des bases phonétiques de la langue au contact du système fr. comme le montrent l'extension et la diversification plus grandes des pron. nouvelles sur les bordures septentrionales et orientales.

- **PHONETIQUE GENERALE DE L'AUVERGNAT.** Ses traits principaux sont :

. **La faiblesse articulatoire**, d'où découle la réduction des groupes de consonnes à une seule (atà : acte) ; la chute des consonnes finales (généralisée au Nord, conservant partiellement **r** -à cause de sa pron. "légère", roulée linguale initialement- au Sud et parfois -s en morphosyntaxe : fin des mots plur. précédant un mot commençant par **c, ch, f, p, t** ; seul un canton du Mézenc pron. d'autres consonnes, notamment -t) ; le passage des diphtongues toniques à d'autres demandant un effort moindre à l'atone **(al-el, au-où)** ; le passage de diphtongues atones à une voyelle simple **(où-ou, ei-i, ei-é)** ; le développement de (e) sourd en remplacement de voyelles diverses (**ou, eu, u**...) etc...

. Comme toujours dans les langues à faible tension articulatoire (cf. russe, portugais) **seules les voyelles toniques ont un son franc.** Les autres sont toujours entre deux timbres (**a-o, é-e, é-i, ou-u, u-e**) ce qui rend la pron. auv. moins "claire" que celles du fr. ou des langues d'oc méridionales.

. **L'opposition très forte entre syllabes toniques et syllabes atones.** D'où l'impression modulée que laisse la pron. : en certains secteurs de Combrailles on a le sentiment d'être aux limites d'une langue à tons. D'où aussi -surtout dans l'Ouest- la tendance à la diphtongaison secondaire (**uo, eù**), voire à la triphtongaison (**uoù**) en syll. tonique.

. La chute des consonnes finales fait qu'en diction soignée **il n'y a plus que des syll. ouvertes** (consonne + voyelle ou diphtongue). Mais en diction rapide les voyelles atones faibles comme e et à (notamment s'il se pron. (a) bref) sont couramment "avalées" et il peut se reformer -comme en fr., mais sur un autre modèle- des groupes de consonnes qui abrègent la diction au prix d'un certain effort d'articulation localisé.

. **L'abondance des palatalisations** de toute sorte. Mais une **tendance dépalatalisante** a succédé dans certains parlers et dans certains cas à la tendance palatalisante (v. à palatalisation et ex. dans diverses rubriques).

. Par suite, comme il y a une tendance à la prédominance accrue des voyelles d'avant, le point d'articulation tend, lorsque les palatalisations "compensatoires" reculent au profit de sons prépalataux, à se déplacer vers l'avant de la bouche, notamment dans les parlers bas auvergnats et médians.

- On peut dire qu'il y a, dans une certaine mesure, une **phonétique nominale** et une **phonétique verbale** différant sur deux points essentiels :

. La phonétique verbale admet largement les nasales ou semi-nasales finales (-em/am,

-om, -oum ; -on/-an, -en, -oun) qui ont été presque entièrement éliminées du système nominal sauf lorsque la nasale maintenant finale a été protégée pendant un certain temps par une consonne terminale : ten : temps, fon (f.) : source, fon (m.) : fond. Mais ce vestige en voie d'effritement tient surtout dans des monosyllabes dont il protège l'individualité. Noter cependant que la conjugaison cantalienne, avec la P6 -ou (ancien -oun) montre que la frontière n'est pas absolue et qu'il ne s'agit pas d'une discrimination volontaire, mais d'un héritage historique, complexe d'ailleurs.

. Les règles **d'accentuation tonique du verbe** diffèrent de celles des noms (d'où des différences de traitement graphique, par ex. de (ei) final), malgré une tendance de l'auv. à régulariser l'accentuation par temps entiers, surtout en AN (cf. K.H. Reichel : Les parlers du PDD) dont les évolutions sont plus avancées : dernière syllabe à toutes les personnes du futur, de l'imparfait II, du conditionnel ; avant-dernière syllabe à toutes les personnes de l'imparfait I, du prétérit, du subjonctif imparfait ; le présent de l'ind. et du subj. à la P5 (nécessité de distinguer de la P2) et parfois à la P4, l'impératif résistent encore à la régularisation complète.

- **Quelques phénomènes dits "limousins"** sont marginaux sur les plateaux de l'Ouest (sporadiquement jusqu'à la ligne des Puys) et ne montrent pas de tendance au développement:

. Report de l'accent tonique sur la finale originellement atone des mots pluriels, notamment au fém. avec une tendance auxiliaire au changement de timbre de l'ancienne pénultième tonique : (chantăda) : chantées. Ce phénomène existe surtout en Creuse et aux abords immédiats.

. L'accent tonique se déplace vers le début du mot, notamment lorsqu'il tombait sur un (é) pénultième devenu (e) sourd : (verjetei) : balai.

Ces faits ne sont enregistrés par l'écriture que dans la description des parlers.

- **pĩ** : mouillure de **p** par i (cf. bĩ, fĩ, mĩ, vĩ), très répandue : pĩ : pin, pĩtâ : attendre, lapĩ : lapin. En Artense existe une pron. locale dépalatalisée (cf. bd et vl en d'autres endroits, issus de **bĩ** et **vĩ**) : (lapsi) : lapin. La mouillure par u est beaucoup plus circonscrite, tant par le nombre de mots concernés que par l'extension géographique (haut Allier) : pü : ne plus (cf. bü, même secteur).

- **plh** : mouillure du groupe pl dans l'Est et sur la bordure Nord : plhoumà : plume, plheure : pleuvoir. V. blh et flh. Type médioroman (cf. poitevin : piume, piatée) ayant des correspondants en rhéto-roman, gallo-italique et italien : c'est cette vaste parenté qui fait l'intérêt d'un traitement d'extension géographique limitée dans le domaine auv.

- **pre-** : équivalent autochtone ou assimilé du pri- fr. dans les syllabes atones et par extension dans les syllabes toniques de la conjugaison : prevâ : priver ; prevasieu : privation ; Pretaneĩ : Prytanée ; se prevà : il se prive. V. cre, dre, fre, gre, tre. Typique.

- PREFIXES. I, **MOTS COURANTS :**

A. Le langage populaire évite les préfixes et les remplace au besoin par un adverbe : pourtâ : porter, apporter ; pourtâ sai : apporter ; pourtâ lai : emporter ; pourtâ rĩer : remporter ;

de même la série menâ, menâ sai, menâ lai, menâ rîer. Elle use aussi de tournâ + infinitif pour les répétitifs concrets (fr. re-) : tournâ dï : redire.

B. Cependant, depuis le Moyen Age, de nombreux cultismes préfixés ont pénétré en auv. Ils y présentent soit des formes de fr. patoisé, étroitement calquées sur la langue nationale, soit des formes assimilées, principalement dans la zone limagnaise et adjacente. Voici les principales :

1. **"Adductifs"** : En Auv. du N a- est éliminé par aphérèse, sauf exception rare (avantâ : vanter). Il peut être suppléé par en- (entristezî : attrister) ou surtout ei- (eilounjâ, eitachâ, eibeitî : abrutir).

com-/con- a pour équivalent assimilé cou- : coufessâ, coutranhâ, coutrebiâ, coutrassâ, coufondre... A distinguer des mots où la conscience du préfixe n'existait pas : condesieu.

2. **Adversatifs et privatifs** : quelques mots semi-intégrés en em-, en- sont difficiles à expulser, quoiqu'ils soient remplacés par d'autres tournures fréquemment dans les conversations des arvernisants véritables : empousible : impossible, empassable : impénétrable, endeifenïd : indéfini (l'inclusif en-, em- de même : empourtant). Quitte à se servir d'un intrus fr., la langue familière préfère pa + adj. simple : pa batïssable : inconstructible, pa deigroulable : indécrottable (sens concret), pa deifendable : indéfendable ; ou bien de mau + infinitif : de mau batï, de mau deigroulâ, de mau parâ, de mau chantï : inconsommable.

Mais le préfixe adversatif et privatif auv. par excellence est dei- (dez- lorsque le mot préfixé commence par une voyelle : deidïdàd : incontrôlé ; deicoutranhàd : incontesté ; deicouvenensà: inconvenance, incongruité ; dezenguenàd : incohérent ; dezacourdaule : inconciliable, deicoussulàd : inconsolé. Le développement de dei- privatif est maximum en Basse Auvergne, à cause de la substitution de ei- à a- initial frappé par l'aphérèse (eilounjâ : allonger ; eilaiâ : épuiser) ; ei- y a donc perdu le sens d'exclusion qu'il tirait de son origine étymologique.

Il peut être utilisé dans la formation des mots nouveaux. Mais l'euphonie ne le tolère pas devant un mot commençant par dei-. Il faut alors recourir à em-/en- ou pa : de pa deiniâ : indéniable ; endeipendent. On peut aussi se servir de mau : de mau deichifrâ : indéchiffrable ; de mau deifreichî : indéfrichable.

Il faut aussi vérifier sur le dictionnaire, car l'auv. est suffisamment indépendant pour avoir assez souvent ses solutions propres : pranseir : indécis ; ruste : indélicat ; deicouzid : indigent; malatru : indisposé (santé) ; eirechinhàd : indisposé (caractère) ; touche : indistinct.

3. **Répétitifs.** Lorsque re- fr. est abstrait, lorsqu'il n'est pas intensif (sarâ mai : resserrer), il a pour équivalent les formes assimilées ra- ou ar-, qui se recommandent aussi par leur extension importante (auv. médian et méridional pour le premier, bordures septentrionales très élargies pour le second). On peut user de l'un ou de l'autre selon la règle fondamentale d'euphonie : artïrâ/ratïrâ : retirer.

Re- existe pour le fr. ra- en application d'une interversion fréquente (v. ci-dessous) : remassâ : ramasser , retrapâ : rattraper.

Ri- est l'équivalent assimilé de ré- : rianïmâ/rianemâ : réanimer.

Il ne manque pas aussi de mots dont la base diffère nettement du fr. et alors re- est possible : reboufâ, rechinhâ : repousser.

4. **Préfixes indiquant une origine, une tendance, un aboutissement** : les parlers limagnais ont assimilé les préfixes suivants par un décalage vocalique systématique accompagnée de métathèse :

Fr. par- .... auv. : por-, pour- : pourvenï : parvenir ; porfoére : parfaire
per- .... **par-** : parsounà, parfezieu : perfusion (**prou-** (Ouest) : proussounà)
pour- .... **prou-** : prouveî/prouveire : pourvoir
pré- .... **pri-** : priveî : prévoir ; priparâ, prizentâ, prifedürâ, primenï : prémunir
pro- .... **pour-** : pourfîtâ : profiter, pourgrame : programme.

Ces assimilations représentent un trésor précieux pour tout utilisateur pédagogique, littéraire, etc... qui a conscience de sa langue. Par ailleurs, il existe des mots entièrement différents, l'auv. ne pouvant se réduire à un calque transformé du fr. : eiparmenâ : promener, eiparlounjâ : prolonger. D'où aussi des tournures fort différentes : én coeije de van l'estorià : un gisement préhistorique ; van l'estorià en Euvarnhà : préhistoire de l'Auvergne ; entran l'estorià: la proto-histoire, etc...

II, **MOTS SAVANTS RECENTS OU JARGONNANTS :**

Dans un certain nombre de mots, des préfixes, notamment grecs (cata-, épi-, péri-) ne peuvent subir, en cas de besoin, qu'une arvernisation superficielle, surtout si l'on veut employer le terme dans son acception scientifique précise. Pour les utilisations approximatives et extensives, fréquentes de nos jours, d'autres solutions peuvent exister : v. le dictionnaire.

- **(ps)** : v. à pï. **Dialectal.**

- **pü** : v. à pï. **Dialectal.**

- **qu** : concession partielle aux habitudes d'écriture des langues latines, représente le son (k) devant **e** et **i**, mais n'est jamais employé devant a, o, ou, u : carteî : quartier ; cand : quand ; cant : combien ; co : ceci. Peut servir comme lettre euphonique anti-hiatus : dïn-qu-én : dans un. La palatalisation de qui en **tï** couvre tout le domaine auv. : tï : ici ; tïtâ : quitter. Inversement, l'évolution de **tï** en **quï**, signalée par Tailhandier pour la Limagne au XVIIIe s. est encore bien représentée en Creuse (cf. notamment Queyrat : Chavanat) dans le Velay Central(Achard: Rosières, in Bïzà Neirà) et sporadiquement dans l'espace intermédiaire : quïrâ : tïrer.

- **r** : n'est jamais redoublé par l'orthographe : barà : barre ; tarà/tèrà : terre ; farâ : ferrer ; queiràd : carré. Autrefois roulé lingual (léger, bien différent du r apical languedocien ou gascon, plus proche du r italien que de l'espagnol) ce qui subsiste dans le Bassin Durollien, le Sud du Velay, la Planèze. En AB existe le r roulé plus fortement de type bourguignon, par ex. dans les campagnes montluçonnaises. Au voisinage des Dôme, on note une inversion curieuse : (r) simple roulé lingual, (r) autrefois double devenu uvulaire. Ce sont des vestiges qui ne justifient aucune écriture archaïsante. La pron. roulée linguale a entraîné la confusion, l'interversion ou la coexistence de l et de r en divers lieux (Dôme, Combraille, Velay, plateau de Saint-Bonnet) : chadalî/chadarî : épouvantail, v'Eurbï : Olby (lieu). Un des refuges relatifs de la pron. roulée se trouve dans les groupes br, cr, dr, fr, gr, pr, tr et à l'initiale.

Rh est un (r) râclé spécifiquement cantalien, notamment en Sanflorain. Il remplace l entre

voyelle, après a, o, ou dans les mots populaires indigènes : parhà : pelle ; tarhà : table. On peut l'entendre aussi à la finale (écrit r simple) : trabar : travail. Il existe, des coteaux riomois aux abords de Gelles un r prosthétique (rajouté) après a, o, ou et devant l : sourle : soleil ; bourlà : limite ; sarlà : salle ; cuorlä : couler. R, marque ancienne de l'infinitif s'est maintenue dans l'ilôt protestant très conservateur du Velay Oriental (de Félice). Dans les conditionnels des groupes I et II il a disparu de la majeure partie de la zone auv., sauf dans le Sud lointain et quelques secteurs conservateurs du Sud, notamment en Velay méridional: -ario,-irio au lieu des formes très dominantes -aio, -iio. Dans les verbes du groupe II et un certain nombre d'irréguliers, cet -r- de la désinence cond. s'est conservé un peu plus largement dans le Sud, une partie de l'AM, voire sporadiquement dans le SE de l'auv. sept. Même évolution dans les noms issus d'-aria (fr. -erie) : aio, pl. aia très largement dominant, -ario dans certains secteurs méridionaux (triphtongue accentuée toniquement sur la finale sans accent écrit).

R final pron. est conservé :

. chez les Protestants du Velay y compris dans les infinitifs : chantar.

. Dans les monosyllabes, en AS et AM : lar : lard, quer : coeur, tor : tort.

. En place de l, voire d'autres lettres dans le Cantal : trabar, manter, bastour/bahtour : bâton.

. Dans les mots fém. en -our en AM, AS, voire quelques secteurs du SE de l'AN (Livradois méridional) : freichour : fraîcheur, chalour : chaleur.

. En haute Combraille, r subsiste en fait comme un coup de glotte délimitant la fin du mot dans des monosyllabes (sér : soir) ou comme vestige, d'ailleurs en voie d'effacement (cf. enquêtes de K.H. Reichel) dans des terminaisons issues d'-arius : dezabardîer : insouciant, parîer : pareil. L'effacement de (r) devra entraîner le changement d'orthographe : dezabardï(r), pari(r).

. En arverno-bourbonnais, le r roulé actuel est une réintroduction à partir des parlers de la France centrale. En effet, divers parlers (canton de Marcillat par ex.) amuissent -r- intervocalique (surtout après a- et o-), dernier stade de l'affaiblissement du son roulé lingual typique de l'auv. autrefois : mo-â : rester, demeurer. Ce traitement existe aussi sporadiquement ailleurs (Aurières, cf. K.H. Reichel, Bïzà Neirà n° 73).

- **Finale -ra** : au contact de l'auv. sept. et médian, une bande discontinue allant des Dore au Livradois pron. (ra) la finale atone -re précédée d'une consonne. Cela n'est noté que dans la description précise des parlers : vendra, pardra, entra : entre, cadra. Rarement étendu à -re précédé de voyelle ou diphtongue : veira : voir. **Dialectal.**

- **r + consonne + r** : en AN, le premier r tend à tomber : padre : perdre ; odre : ordre ; muodre : mordre. Il reparaît cependant lorsque le second s'efface dans la conjugaison : parde : je perds ; muordon : ils mordent. Ce traitement est diamétralement opposé à la tendance du fr. pop. de la moitié nord (perde, orde, morde). **Typique.**

- **r épenthétique** (rajouté) devant -l à l'intérieur des mots, après a, o, ou : cuorlä : couler, sourle : soleil ; sourle(t) : seul, isolé. Phénomène expansif à partir des coteaux riomois(Teilhè-

de, etc...) jusque vers Gelles sur le plateau combraillais.

- **Re-, préfixe français** : il a trois équivalents bien distincts :

. Dans les verbes marquant une **action concrète**, tournâ précède le verbe simple : tournâ vīrâ : retourner (mais : se travīrâ : se retourner) ; se tournéton coeijâ : ils se recouchèrent ; ne tournarem veî : nous nous reverrons. Noter que tournâ, employé adverbialement, invariable, signifie : à nouveau. Il se place après le verbe conjugué : qu'ei tournâ se ! : c'est à nouveau lui ! ; charchon tournâ de froudâ : ils cherchent à nouveau à s'insinuer.

. Dans le **sens intensif**, on se sert du verbe simple suivi de mai : sarâ mai : resserrer. Le substantif correspondant est le déverbal simple : saramen : resserrement. Si l'on veut faire ressortir le sens intensif, on construit autrement, notamment avec le verbe : fau tà fuorsà sarâ mai l'eitachà de l'iquenemio : le resserrement des boulons de l'économie devient absolument nécessaire. L'auv. introduit des nuances intéressantes par l'usage de **tournâ** et de **mai** : tournâ lejî : relire (lire une seconde fois) ; lejî mai : relire (pratiquer une relecture attentive dans un but donné) ; le tournéton eilejî : on le réélut (on l'élut une seconde fois) ; l'eilejisséton mai : on le réélut(en dépit de toutes les manoeuvres contraires) ; tournâ izamenâ : réexaminer (nécessité d'un nouvel examen) ; izamenâ mai : reprendre en considération.

. Dans les autres mots, re- a pour équivalents ra- (Limagnes du S, haut Allier, AM, AS) ou ar- (AB, plateaux de l'Ouest). Au contact des deux zones, on fait un usage euphonique distinct des deux types qui mérite d'être systématisé par la langue littéraire et pédagogique : ar- prédominant, ra- pour éviter notamment les accumulations de consonnes : ragourlâ : raccommoder, racourchâ : raccrocher. Par contre des mots comme ardreissâ, arprene passent sans difficulté chez les locuteurs. **Procédés de formation des mots.**

- **Re- préfixe** auv. pour ra- fr. (exact contraire de **ra-** pour re-, ci-dessus ; cp. aussi **ei-** pour **i-** et **i-** pour é-) : remassâ : ramasser (insistance : massâ suffit ordinairement) ; rejounezî : rajeunir ; refīnâ : raffiner ; rebatre : rabattre ; rebufâ : rabrouer. Quand re- et ra- ne sont pas préfixes, cette équivalence ne s'applique pas : rasinâ : prendre racine ; ratelâ/rastelâ : râteler ; ransiunâ : rationner. De même dans des mots dont le sens indigène diffère nettement du fr. : rechinhâ : repousser, rejeter (et non : rechigner). **Typique.**

- **-re** final de l'infinitif : a) devient -ra dans une bande médiane (v. cette rubrique) ; b) tombe dans une série de verbes irréguliers très usités, à l'Ouest de la Basse Auvergne et dans les prolongements creusois et en partie corréziens : faî : faire, jaî : gésir, être couché ; traî : jeter ; veî : voir ; creî : croire. On remarque que la désinence infinitive suivait une diphtongue et qu'elle s'est effacée malgré la présence d'un -e de soutien originel : indication claire de la force de la tendance à l'élimination totale des consonnes finales, jusqu'à la plus discrète (et encore protégée !) r.

- **Réfections de la conjugaison.** Elles expriment la tendance invétérée de l'auv. à régulariser et à simplifier. Procédés et résultats principaux :

A. Changements de groupe aboutissant à une conjugaison plus facile :

- Extension du groupe I (-â). Les verbes du langage cultivé issu du lat. -ere, devenus

-ere/-ir dans diverses langues latines sont en -â en auv. comme en fr. -er : prizidâ : présider. Même s'il y a influence fr., elle est ici en accord avec le génie de l'auv. Il n'y a aucune raison d'admettre les reconstructions en -i(r) des langues d'oc méridionales et de l'"occitan" déjà plus que sujettes à caution dans le midi.

- Extension du gr. III (-ï) aux dépens du groupe II : eichandre (XVIIe s., survivances éparses) = eichandï (forme courante de nos jours) : chauffer, réchauffer.

- Remplacement exceptionnel d'un verbe irrégulier fréquent par une forme entièrement régularisées, avec il est vrai dissimilation corrélative du sens : ségre : suivre, segâ : accompagner.

- Faisant transition entre cette catégorie et la suivante : la généralisation de l'imparfait 1 en AB : ei prenave, ei fazave.

B. Réfections internes à la conjugaison puis extension analogique :

- D'après l'imparfait : faze : je fais ; puis vaze : je vais.

- D'après l'imparfait et une racine convergente du subj. présent irrégulier : prenhe : je prends, tenhe : je tiens, j'ai, venhe : je viens, nanhe : je vais (surtout à l'Est).

- Par apocope du radical au thème du prétérit du groupe II en Velay : responguére (pour respondeguère) : je répondis.

- **Ri-** auv. pour ré- fr. : riantegrâ : réintégrer ; lâ Riantegrandâ : la Restauration (période politique) ; rializâ : réaliser ; ricoufuo : réconfort ; riapourveziunâ : réapprovisionner ; riapareisse : réapparaître ; riamoénajâ : réaménager. **Mais** : semblâ, reunï : réunir ; nâ rïer : régresser ; ratüperâ : récupérer ; repetâ (ou ripetâ) : répéter. L'auv. est en effet une langue indépendante et a souvent ses propres solutions sans équivalence automatique (cp. dans des cas voisins : retïrâ : ressembler ; reguenelâ : ratatiner ; menâ mai : ramener ; pourtâ mai : rapporter ; sarâ mai : resserrer ; menâ rïer, menâ lai : reconduire, emmener. V. notamment les rubriques : re, préfixe fr. et : ra-, préfixe auv. **Procédés typiques de formation des mots.**

- **Ria-** pour réa- fr. : riaprene : réapprendre ; riabounâ : réabonner (ou : tournâ abounâ, ou : abounâ mai, selon la nuance) ; riadatâ : réadapter ; riasieu : réaction ; riarjï : réagir ; rialenhâ : réaligner. Pour la versification : ria- forme une seule syllabe. Typique.

- **s prosthétique** (rajouté, non étymologique) : peut apparaître dans certains mots dans quelques secteurs d'Auvergne du Nord et Médiane : austre : autre ; moustou : mouton ; endespendensâ : indépendance (probablement : Mestas NF : de meta : limite ?). Parfois il s'agit de l'élargissement analogique d'un préfixe fréquent (endespendensâ en AM). D'autres, surtout en AN, semblent résulter de transfert jusque dans le langage, par affectation, du -s- étymologique (ou non !) maintenu dans l'orthographe fr. jusqu'au début du XIXe s. Curiosité sans intérêt linguistique réel, sinon pour stimuler la méfiance envers des réfections pseudo-étymologiques fantaisistes (cf. les "Baisles" (sic !) des fêtes locales ou, analogue, le château d'Aulteribe !!). **Historique.**

- **s** écrit a toujours le son (s) sourd, jamais celui de -s- sonore fr. toujours représenté par z :

rozâ : rose ; chauzâ : chose ; peuzâ : poser. Cependant, pour éviter les fautes de lecture dues à l'influence des habitudes de lecture fr., on le redouble graphiquement entre voyelles : passâ : passer. Lorsqu'il n'est pas redoublé c'est que, placé devant i et u il est chuinté (pron. comme ch fr.), ce qui est de règle devant ces voyelles : eisublâ : oublier ; eisirpâ : extirper ; suque : colline rocheuse ; sinaclhe : simagrée. Le groupe su est pron. (chu). Le groupe **si** évolue souvent vers (che) à l'atone (rarement à l'initiale cependant, plutôt dans le corps du mot) et parfois vers (chu) à la tonique, surtout dans l'Ouest : sumà : cime. La tendance au déchuintement des bordures N et NE résulte d'une influence fr. Elle est plus marquée pour su (sucre) que pour **si** (simà). Attention ! si- secondaire issu de sei- et su- secondaire issu de sou-, courants en Limagne et dans les Massifs de l'Est ne sont souvent pas chuintés : va Siro : Ceyrat, sune : sonnet, suve : soleil (AM). Cela ne pose qu'un problème de lecture insignifiant. En effet : entre voyelles on redouble ss, ce qui indique le non chuintement et la pron. ordinaire de (s) : cassu : motte de terre, assiràd : renforcé d'acier. D'autre part, l'évolution va inévitablement vers le chuintement, comme l'attestent des pron. telles que (va Chiro) et (chu) : sous. On n'a donc pas ressenti le besoin d'une notation courante particulière. En cas de nécessité (description de parler), user d'une signe diacritique (v) ou d'une convention annexe (h). D'autre part, s cantalien, intervocalique dans certains parlers, en toutes positions dans d'autres, tend à se pron. comme le s espagnol avec la langue touchant les dents jointes. Pour les besoins descriptifs précis, employer s.

- **s final** est la lettre muette caractéristique de la P2 du verbe, à tous les temps, modes et conjugaisons : nïras : tu iras ; feuleis : tu vocifères ; faias : tu ferais. L'usage de cet indicateur orthographique ne résulte pas d'un choix étymologique ni de l'imitation du fr., mais de ce que certains parlers du Sud lointain, du Sud-Est et du Cantal pron. résiduellement -s (parfois cependant sonorisé en (z) en vertu des règles de phonétique syntactique exposées à la rubrique suivante).

Cet -s est aussi la terminaison de la P3 des verbes du groupe III (-ī/-ï) où il fait partie de l'augment **-is(s)-** caractéristique de cette conjugaison : garis : il guérit, rapïs : il grimpe.

Il est aussi écrit dans des mots variables où sa pron. reparaît au fém. : gras, gruos, dous. Dans ce cas, conformément à la règle du redoublement entre voyelles, le fém. est écrit grassà, gruossà, doussà.

- **s final pluriel.** L'auv. fait naturellement partie du groupe roman occidental où -s issu de l'acc. plur. latin fut la marque générale du pluriel. Il réunit encore sous nos yeux toutes les phases de son élimination graduelle et en définitive totale, inscrite dans la logique évolutive de la sous-famille gallo-romane. En outre, bien avant sa disparition, -s a été en quelque sorte "banalisé" puisque son traitement ne se distingue pas de celui du (s) phonétique devant consonne ou entre voyelles à l'intérieur du mot : dans tous les parlers méridionaux, même au Sud lointain, il ne subsiste que devant les consonnes sourdes c, ch, f, p, t ou à la pause. Devant une consonne sonore, il disparaît après **a**, **o**, **ou**, **u** et se vocalise en -i- après e : eibïrou : vrille. Cette vocalisation se produit aussi devant les sourdes en AN : eitialà : étoile ; eipiâ : regarder, eifarbelâ : effranger, eichampâ : jeter, eicartâ : écarter. Le recul et la disparition de -s s'ordonnent en auréoles du Sud au Nord :

. Dans le Sud lointain et dans le conservatoire du Massif du Mézenc s'observe le maintien

le plus large : à toutes les pauses, mêmes brèves en plus de la position devant c, ch, f, p, t, voire exceptionnellement dans tous les pluriels (cf. les études de Th. de Félice et les oeuvres d'E. Brun et P. Dessalces). Devant voyelle, -s est en général sonorisé en (z).

. En AM et dans le Cantal, seule la position devant c, ch, f, p, t maintient la pron. de -s ; la sonorisation en (z) devant voyelle est générale. Mais alors qu'en AM le (s) reste très fermement articulé, dans le Cantal il passe à (h) en diction courante, affaiblissement préalable à la disparition que l'on voit se dessiner en débit rapide par ex. dans la vallée de l'Alagnon : lis petiotas poulas piourhon/lih petiotah poulah piourhon/li petiota poula piourhon.

. En AN, tous les -s devant consonne ont disparu ou ont été vocalisés après e-. En liaison syntactique devant voyelle, la sonorisation en (z) ne se maintient que dans les parlers les plus conservateurs notamment à l'Ouest, tandis que les parlers orientaux acceptent le hiatus : lu omi : les hommes face à leù z-omei. Le z- de liaison se maintient le mieux au fém. (après la) et devant a- : leù z-A : les Arts, la z-auva : les bluettes, la z-oula : les marmites. Il est devenu dans l'esprit des sujets parlants une consonne euphonique liée au mot suivant et sans rapport avec l'article ou le mot outil dont il a été détaché : cf. nà zilà : une île. C'est pourquoi on peut considérer que tout souvenir du -s du pluriel est maintenant aboli dans la conscience linguistique non seulement de ceux qui acceptent le hiatus, mais aussi de ceux qui usent de z-. Historique.

- -sieu : terminaison correspondant partiellement au -sion/-tion du fr. Forme d'une bande allant du plateau d'Ussel à celui de La Chaise-Dieu/Craponne et comprenant la région clermontoise, d'où son emploi littéraire et pédagogique. Très polymorphe : -sî (Brivadois), -siâ (Combraille Centrale), -siau (AB, Creuse ; autrefois dans tout l'Ouest et la région clermontoise : -sieu en est l'évolution phonétique), -siou (variante répandue dans tout le Sud), -siu (portions de la Limagne et des Massifs de l'Est). On remarquera (comme dans maints autres cas) la coordination du timbre avec les formes de l'art. défini masc. plur. dans les formes les plus évoluées : -siau, -sieu, -sî, -siu. Typique et alternances dialectales. -sieu est l'avatar des terminaisons latines -sio(nem)/-tio(nem), mais il est moins répandu que les correspondants fr. -sion/-tion : les déverbaux directs sont rendus par les terminaisons courantes de l'auv. (abrivamen : accélération, tendazou : tension), les mots en -sieu visiblement dérivés de verbes connus sont sentis comme des intrusions fr. La finale -sieu a en fait deux champs d'application : 1) un certain nombre de mots où la perception verbale est faible ou absente : tensieu : attention (mais : garà ! : attention !), pousieu : potion ; 2) des cultismes déverbaux où -sieu est perçu comme exprimant le résultat d'une action : eidesieu : édition, criasieu : création (objet créé). Il s'oppose alors à -zou/-zuo, déverbal actif décrivant un processus. La toponymie et les textes (deigoulasieu : décollation, décapitation, deigasieu : dédicace) nous font comprendre ce second usage : -sieu est originellement un cultisme médiéval indépendant du fr., mais proche, marginalisé et spécialisé sous la pression de formations populaires plus robustes qu'en fr., notamment -men et -zou/-zuo.

- -ss- équivaut au -x- du fr. et à -cc- dans les mots cultivés d'origine gréco-latine : assen : accent, taussà : taxe. Le chuintement conduit à écrire -s- devant i : tasî : taxi, flusieu : fluxion. Mais souvent les mots auv. ont une forme toute différente : d'outre : extrême ; de fuorà : extérieur, etc...

- t. N'est jamais redoublé, même lorsqu'il remplace un groupe de consonnes assimilées :

adatâ : adapter, prefeitürâ : préfecture, cataratâ : cataracte (maladie des yeux).

. Il peut servir de consonne euphonique anti-hiatus : dĩn-t-én : dans un.

. Il est la finale sensible (perceptible à l'oreille) de la P5 des verbes dans un secteur du Sud du Velay : faret : vous ferez (ailleurs : farez).

. Il est la consonne finale "universelle" de substitution, sensible, dans le Sud-Est du Velay : non seulement il remplace le son (k) mais aussi d'autres occlusives et il peut même être postiche : rot : roc, siruot : sirop, quert : coeur (v. notamment les oeuvres de Pierre Dessalces).

. Il est la finale muette des participes présents, ordinairement employés comme adjectifs variables : venent f. venentâ ; couvenent, couvenentâ ; prenent, prenentâ. Il se rencontre aussi dans d'autres mots variables : participes passés irréguliers comme fait/foet et dì, substantifs, adjectifs : petiot : petit ; goufele(t) : gonflant ; Boune(t) : Bonnet, prénom. Noter que ces derniers mots ont quatre formes : goufele(t), goufeletâ, goufelei, goufeleta, Boune(t), Bounetâ, leù Bounei : les Bonnets, la Bouneta : les femmes de la famille Bonnet. Comme dans le cas de substantifs tels boune, bounei, pounhe, pounhei : poignets, ces formes montrent l'attentat à la langue que constituent les graphies "occitanes" bonet, bonets, ponhet, ponhets, gofelet, gofeleta, gofelets, gofeletas ! Il s'agit tout simplement de l'assimilation à des mots étrangers. Historique.

- t mouillé par ĩ et ü est pron. (tyi, tyu) dans la plus grande partie de la zone auvergnate. La prononciation (kyi, kyu) est attestée par Taillandier pour la Limagne Centrale au XVIIIe s. Elle reste largement répandue en Creuse et dans le Centre du Velay, plus isolément ailleurs (par ex. en haute Combraille) avec parfois une dépalatalisation : cujâ : tutoyer, porcu : trou à côté de cüjâ, porcü et des formes de base tüjâ, partü. Inversement à quĩrâ issu de tĩrâ on rencontre, dans les zones concernées le traitement tĩ issu de qui : betielhâ : béquille (autour de Saint-Paulien). Ces mouillures conditionnées ont des correspondants médioromans nombreux en Limousin comme en Poitou-Saintonge et en Berry. Elles n'ont pas atteint toutes les périphéries méridionales. Sur celle du Nord, c'est la pron. à la française qui tend à les effacer. Du Bourbonnais central auvergnat à la Limagne orientale (Chantelle-Moissat) s'observe plus ou moins continûment ou sporadiquement une dépalatalisation en (ts) : (tsirâ, tsüâ) : tirer, tuer. On ne la note que dans la description des parlers. Typique et alternances dialectales.

- Timbre(oppositions de). L'auv. fait grand usage des oppositions de timbre vocalique : cf. les pluriels vocaliques sensibles et les personnes du verbe. Mais par ailleurs il a aussi évolué d'une façon entièrement autonome dans d'autres champs d'application de ce phénomène :

. Voyelles claires dans la syllabe tonique, voyelles assourdies, de timbre intermédiaire souvent variable et assez indistinct dans les syllabes atones : a-(a), ä, é ; é-e ; o-eu, e(ou au Sud).

. Diphtongues différentes à la tonique (pron. ferme) et à l'atone (pron. moins nette), voire réduction de la diphtongue à une voyelle simple : ai-é ; au-eu (où et ou au Sud) ; ei-i, é (iy) au Sud).

D'autres évolutions du même ordre ont pris une valeur discriminative, par ex. :

. P2 (-ei) = **-eis** et P5 (-é) = **ez** dans la conjugaison.

. Diphtongaison secondaire plurielle : **eu-eù**, **ou-où**, voire triphtongaison : **-où**-uoù.

. Suppression à partir de la Limagne centrale de l'opposition phonétique ancienne (o tonique - ou atone), fixation d'un seul timbre pour un mot donné quelles que soient ses formes lorsque le phonème n'est pas en position de discriminer : par ex. poudeî, poude : pouvoir, je peux ; pourtâ, pourte, portä, porte, puortâ, puorte : porte, je porte.

Ainsi se confirme ici aussi la tendance fonctionnelle et rationalisante de l'auv. qui tend à économiser les oppositions non discriminantes en éliminant celles dont il a hérité et à créer des oppositions discriminantes clarifiant le discours. Phénomène naturellement plus avancé dans la zone centrale et au Nord que sur les périphéries et au Sud. Typique.

- **Timbres vocaliques intermédiaires.** Langue à tension articulatoire faible, l'auv. regorge de timbres intermédiaires entres les voyelles "classiques" des langues à énoncé clair tel le fr., surtout à l'atone mais quelquefois jusqu'en syllabe tonique, principalement dans les variétés limagnaises et péri-limagnaises : a est écartelé entre a et ä, é entre e et i, e entre a et u, i entre u, e et é, o entre e et ou, ou entre e et u, u entre eu et ou, etc... (les nasales et semi-nasales sont plus stables). C'est une cause importante de polymorphisme et de dérive phonétique des mots. Lorsqu'on cherche à expliquer une évolution phonétique, il faut avoir à l'esprit la facilité de "basculement" d'un son vers l'autre puis de dérive vers d'autres encore à partir de celui-ci, y compris par diphtongaison secondaire affaiblissante.

- **to**, plur. **-tâ** dans une bande allant de la Creuse à l'Yssingelais, mais interrompue en Livradois et secteurs adjacents, est l'équivalent du fr. -té dans un certain nombre de noms abstraits fém. : lîbiarto : liberté ; charito : charité ; igaleto : égalité. Mais la correspondance n'est pas automatique, beaucoup de mots fr. en -té ayant un équivalent auv. en -essȧ : freiressȧ : fraternité. D'autre part, sur les bordures Nord-Est et Est et dans le Sud, on n'a qu'une seule forme en **-tâ** valable pour le sg. et le plur. Sur les bordures Nord-Ouest, du Nord de la Creuse à la Forêt des Colettes et jusqu'au secteur de Pionsat, on trouve des formes en -tadȧ, pl. **-tada/-tadä** refaites d'après la correspondance des participes passés auv. **-ȧd**, fr. **-é** : lîbertadȧ, charitadȧ.

- **Tonique-atone.** Une caractéristique fondamentale de l'auv. est d'opposer une diphtongue tonique à une autre plus facile à émettre à l'atone, et celle-ci peut être réduite ensuite à une voyelle simple. Equivalences principales :

Tonique	Atone
-ai/aé : aigȧ, aigre	**ei** : eigâ : niveler, eigrezî : aigrir (> (i) dans l'Est, enregistré seulement partiellement par l'écriture : v. dï et i.
-au : au : or	**éù** eu (Nord) : eureir : aurifère, deurȧd : doré ou ou (Sud) : oureir, dourad
-où : peiroù : chaudron	**ou** : peirouleir : chaudronnier

Les monosyllabes, mêmes toniques, suivent le plus souvent l'évolution de l'atone : chau-choù-chou : il faut.

En sens inverse, les parlers du Nord-Ouest et arverno-bourbonnais produisent des diphtongues secondaires, soit par relâchement articulatoire (phénomène phonétique sans signification autre que dialectale), soit par volonté discriminative (phénomène phonologique très riche) :

-eu : bureu : bureau	eù : bureù : bureaux
-ou : eitürou : écureuil	où : eitüroù : écureuils

Alternances **typiques** de l'auv.

· **Toponymes et patronymes. I. Témoignages de l'originalité des conceptions et des usages.** NL et NP sont des véritables fossiles d'une conception du monde et d'une civilisation auv. aujourd'hui presque englouties. L'emploi systématique d'une préposition apparemment vide de sens devant le NL (va/vé/voé, è) ne doit pas être pris pour une tendance à l'imprécision : il signifie que non seulement le lieu bâti, mais tout son finage, son environnement, ses dépendances sont dans l'esprit de celui qui parle : priorité du sol, affirmation de l'inaliénabilité du lien privilégié entre l'Auvergnat et sa terre. La féminisation des NP, l'article placé devant ne sont nullement un signe de condescendance, mais une forme particulière de politesse au sein d'une communauté qui préférait élaborer ses propres modèles plutôt que les emprunter ailleurs (illa, pron. emphatique, cp. italien).

II. Enseignements de la leçon auv. des noms propres. Une pron. auv. telle que (va Brifon) garantit que la seconde partie de ce toponyme vient de fon : source, malgré la graphie française. Saint-Jean-Saint-Gervais s'appelle différemment en auv. : Sant Juan Dégoulasieu. Le nom auv. est parfois si différent du nom fr. qu'il peut orienter différemment la recherche de l'origine d'un NL : Sent Ale : Saint-Eloy(-les-Mines), va Gué : Youx, Chardagou : Roche d'Agoux. Ce n'est pas seulement une différence de mots, mais de conception des choses comme le montre la comparaison de Chardagou (référence au terrain de parcours) et de Roche d'Agoux (référence à un lieu fortifié). Pour les NF, il faut insister sur le fait qu'ils étaient prononcés à l'auv. : si un scribe de l'Ain a pu transcrire "Giraud" le nom du scieur de long Chirol décédé en émigration, c'est parce que ses compagnons firent la déclaration de Chiruoù, forme du nom en Haute Combraille.

III. Enseignements sur la langue. NL et NP sont le gisement le plus vaste et relativement le plus fiable de l'histoire de notre langue à l'époque médiévale. Certains NL, pourvus de suffixes disparus de l'usage par la suite (tel -ol, -oles) peuvent être rapportés au haut Moyen Age et renseigner sur l'époque "romane" (proto-auvergnat) pratiquement dépourvue d'autres sources. Mauvagnat (aujourd'hui Mourhanhâ), le Roc des Tiougues (Cézalier, la phonétique actuelle est Tiourhe), Pranadag (LD du Plomb du Cantal, serait en dialecte actuel Pranadar : "pré noël") et tant d'autres renseignent sur l'évolution des aires dialectales. Même si nos NF ne se sont pas toujours fixés dès le XIIIe s., mais plus tard aussi, ils attestent l'ancienneté de nombreux traitements présents en auv. moderne et ruinent l'argument de guerre psychologique dit de la "surévolution contemporaine" (sous l'influence du fr., nos parlers auraient évolué plus vite, se détachant ainsi tardivement et condamnablement des modèles méridionaux : tout ce que l'on sait de l'évolution fort lente de l'auv. aux époques moderne et contemporaine va d'ailleurs à l'encontre de cette fable visant à intimider et à paralyser la défense de l'auv. face aux tentatives d'"occitanisation") : Sourlet ("seulet" ou "soleil") du pays Biran montre le -r- prosthétique entre voyelle d'arrière et l, Ivars (Bois-Noirs) atteste l'ancienneté de l'évolution -er-ar-, Mazuer et Chansert garantissent le passage pan-auvergnat de -l final à -r au Moyen Age, etc...

D'après toutes les données disponibles, il est évident que l'auv., comme toute langue, a changé aux époques moderne et contemporaine : progrès des palatalisations, puis recul par développement de la pré-palatalisation, effacement des consonnes finales de plus en plus poussé jusqu'à être généralisé, modifications de timbres vocaliques. Mais rien de plus spectaculaire qu'ailleurs : l'onomastique l'assure et permettra d'établir avec de plus en plus de précision l'évolution de l'auv. en tant qu'être unique né directement du latin et ensuite transformé pour l'essentiel de façon autonome.

- **Tra**, préposition restée fidèle au sens du latin trans : au-delà de (ex. Tralaigâ : Tralaigue, "au-delà de l'eau") d'où "à travers", a aussi les significations de "très (fr. de même étymologie), excessivement, extrêmement" : tra-liun : extrêmement loin ; trabou(n) : excellent ; leù pai de tra-delai : les pays exotiques (très éloignés). Son emploi est commode pour intensifier le sens d'un verbe : trasségre : poursuivre sans relâche, jusqu'à épuisement du poursuivi ; tra-coursâ : harceler jusqu'à reddition, etc... Elle peut servir à former des mots nouveaux correspondant alors au fr. "ultra, super, sur, supra, hyper" : alà tra-grand : hypermarché. Elle correspond également souvent à omni- + substantif ou adj. : trapoudent, trapoudensà : omnipotent, omnipotence ; traprizent, traprizensà : omniprésent, omniprésence ; trasabent, trasabensà : omniscient, omniscience.

- **tre** courant en auv., surtout en syllabe atone à dans les formes conjuguées en syllabe tonique, pour le fr. tri (v. aussi bre, cre, dre, fre, gre, pre) : trechâ : tricher, eutrechio(n)/ eutrechien (fr.) : autrichien. Peut aussi figurer en syll. tonique : qu'ei de là trechà ! : c'est de la triche ; trecà : trique (en général lorsqu'il existe un mot répandu avec atone tre : trechâ, trecâ : donner des coups de trique, fig. "bander", sexuel, en vertu de la tendance à l'unification du timbre par mot ou série de mots relevée à la rubrique : timbre). **Typique.**

- **(ts)** représente la dépalatalisation de t + ĭ, ü en Limagne orientale et Bourbonnais centro-méridional : (tsirâ) : tirer, (tsuarà) : terre, (tsuâ) : tuer. Evolution enregistrée par l'écriture seulement dans la description de parlers et la notation d'échantillons de textes à fins purement locales. **Historique et dialectal.**

- **u** : remplace couramment **-ou** en fin de mot ou de syllabe (devenue) ouverte, surtout au contact de **d, l, n, t, r**, dans la Limagne et le Val d'Allier brivadois ainsi que leurs abords : canu, trubâ, eiruz, tut, Jandune : Jeannot, là Catune : Catherinette. Cette évolution phonétique peut se combiner avec une alternance discriminative qui la dépasse en étendue et lui fait perdre son conditionnement de voisinage consonne-voyelle, notamment sur les plateaux de l'Ouest : champanhu, champanhou, jeujelhu, jeujelhou : champignon(s), ajonc(s) :

. Dans le Nord-Ouest, -u sg., -ou plur. (v. ci-dessus).

. Dans l'Est de la Limagne et une partie du Livradois : -ou sg., -u pluriel : ubradou, ubradu : atelier(s).

La première, lorsqu'elle existe, est très solide, c'est pourquoi elle est souvent enregistrée par la langue littéraire et pédagogique ; la seconde est bien plus sporadique, -ou étant rongé par la tendance palatalisante ci-dessus. D'où sa notation seulement descriptive.

Comme le **i** secondaire issu de **ei** (va Siro : Ceyrat), le u secondaire issu de **ou** ne mouille pas d, **l**, n, **t** et ne provoque pas le chuintement de s et de z au début du processus (représenté encore par de nombreux parlers). Mais les parlers évolués de Limagne tendent à aligner ces cas sur la normale (bezunhà, issu de bezounhà, pron. (bejugno)), phénomène simplificateur que l'usage pédagogique prend à son compte : de toutes façons, sa généralisation est inévitable. **Historique** et **supra-dialectal** alternant.

- u est l'aboutissement du uei médiéval en AB central et en Ambertois : pu : puy, nü : nuit ; v. aussi les correspondants à **-eu**, **-ei**, **-ué**. Alternance **typique**.

- **u** : désinence de la P1 des verbes dans certains parlers du plateau de Saint-Bonnet-le-Château. Equivalent palatalisé du -ou de l'Yssingelais d'outre-Loire : chantu : je chante. **Dialectal.**

- **ü** : représente la mouillure de d, **l**, **n**, **t** par u, pratiquement générale. Il s'y ajoute celle de b et p dans l'axe du haut Allier : pardüd : perdu ; le lü : le lundi ; deinüd : nu ; tüâ : tuer ; büre : beurre ; pü : ne... plus. **Commun.**

- **ü/u** : équivalent du fr. -us dans les emprunts latins directs ou les mots de jargons scientifiques utilisant cette terminaison : radiu : radius : tübìtü : cubitus ; enfartü : infarctus. **Formation des mots.**

- **ue** : diphtongue du Nord-Ouest de la Limagne, formée à partir de **-u** issu de **-ou** palatalisé, et correspondant à **uo** issu de **-ou**. Ne provoque pas le chuintement, tout comme **uo** (il faut comprendre ces graphies comme représentant ẅe et wo) : veirazue : changement de couleur, vé Vartezue : Vertaizon. **Dialectal.**

- **ué** : représentant le plus conservateur des avatars du uei médiéval, subsistant en AB et ici ou là sur les plateaux de l'Ouest, notamment en haute Combraille : ué/vué : huit ; uélhà : brebis ; pué : puy (AB) ; nué : nuit (AB). **Historique et dialectal.**

Il ne faut pas confondre avec **ué**, équivalent du fr. oi en fr. patoisé : razué : rasoir ; sué : soie (pour : razadou/razao/razor et sedà) ; cette intrusion sans justification ne peut être admise par la langue littéraire et pédagogique.

- **uel** (fr.) a pour correspondant **-iau** dans les adj. auv., lorsqu'ils n'ont pas de concurrent plus valable : caziau : casuel (préférer uzansouz à vuziau pour : usuel). Utile dans le cas possible de **formation** ultérieure **de mots** nouveaux.

- **uer** (fr.) a pour correspondant **-iâ** dans les verbes tels sitiâ : situer, destrebiâ : distribuer, coutrebiâ : contribuer, entrebiâ : attribuer.

- **un** : semi-nasale (u) résiduelle dans quelques mots : vun : 1 (chiffre); fun : fumet, relent; brume légère ; lün : lumignon ; charun : cambouis : freichun : odeur de viande peu fraîche...

- **uo** = (wo). 1) Diphtongue secondaire issue de (o) dans le corps du mot ou dans les mono-

syllabes, répandue en Haute Combraille, Velay central et méridional, Montagne Vivaroise, etc... Se développe derrière labiale (b, f, m, p, v) mais aussi derrière une liquide (l, n, r), voire s (dans ce cas sans chuintement conditionné : le u est purement graphique) : buo, fuo(rt), muo(rt), puo: m. porc, f. planche, vuo : voeux, luo : lot, nuotà, roc : roc, suo : sabot.

2) Diphtongue secondaire issue de (ou) dans les substantifs déverbaux innombrables en -azou/-azuo, -izou/-izuo et plus rares en -ezou/-ezuo : fenazuo : fenaison, sumïzuo : suintement, eicoudezuo : battage. Surtout dans l'Ouest, où la pron. tend vers (azouo, izouo, ezouo) avec plur. (azoua, izoua, ezoua) ce qui justifierait l'écriture -azouà, izouà, ezouà, -azoua, izoua, ezoua. Cependant :

a) Cette tendance n'est pas générale dans les secteurs connaissant la diphtongaison.

b) Il y existe aussi la tendance à pron. (bouo, pouo, vouo, etc...).

c) Cette écriture est lourde et sépare davantage des zones où se maintiennent -azou, -ezou, -izou.

C'est pourquoi, tout en laissant la question ouverte, on maintient actuellement l'écriture **-azuo, -izuo, -ezuo**, pl. **-azua, -izua, -ezua** (sans chabrou sur -a final, inutile du fait de l'absence de diphtongue semblable accentuée différemment). Phénomène alternant **typique** sur de vastes aires supra-dialectales.

- **-uogue** : une des deux assimilations possibles avec **-egue** de la terminaison savante issue du grec -ogos et correspondant au fr. -ogue : preluogue/prelegue, dialuogue/dialegue. Noter que les noms de professions terminés en fr. par -ogue ou -ogiste ont pour correspondant auv. -ejeir : sitelelejeir : cytologue/-ogiste, v. **-lejeir. Formation des mots.**

- **uoi** : diphtongue paulinoise centrale (bassin de Saint-Paulien) : uoi : oui, cuoifà : coiffe. Peut se retrouver isolément ailleurs en Velay et abords (cf. la graphie des oeuvres de Cl. Javelle, d'Apinac). Type **dialectal** ou **alternant.**

- **-ure**, finale de l'infinitif de verbes irréguliers cantaliens : agure : avoir ; pougure : pouvoir ; vougure (bougure) : vouloir ; vogure (bogure) : valoir ; sagure/sougure/sabegure : savoir. D'après K.H. Reichel (Bïzà Neirà n° 74), elle est formée sur le participe passé en -u(d) auquel s'ajoute la terminaison infinitive -re du groupe II.

- **v** : se pron. comme en fr., sauf dans la majeure partie du Cantal, le Pays Saugain, le Gévaudan où l'on pron. (b). Cette dernière pron. a pénétré isolément en Velay du Sud aux abords de la Lozère. Dans l'usage littéraire et pédagogique, où chaque dialecte est amené à faire quelques sacrifices supportables en faveur de l'intercompréhension, on préfère écrire v, d'autant que les parlers cantaliens de bordure N et E (Condat, Massiac, Nord de la Sumène) pron. (v). La gêne -dont s'accommodent des centaines de millions d'hispanisants- ne semble pas insurmontable, puisqu'elle se limite à quelques confusions comme travar et n'a jamais été mise sur le tapis par nos enseignants cantaliens. Naturellement, dans la description des parlers et dans les échantillons "ethnographiques" à usage local, on note b. **Dialectal.**

- **v** est aussi une lettre euphonique anti-hiatus. On peut la trouver partout (ex. vounje : onze, vuze : usé, v-ou : ou bien, dou v-an : deux ans). Mais elle est particulièrement répandue dans

tout l'Est : vou : le = cela (zeu dans l'Ouest), vo l'arma ! : oh mon Dieu ! Typique et alternant.

- **v** : tend à disparaître entre voyelles après a, o, ou : goarnâ : gouverner, Bounâ larjà : Sainte Vierge, soen : souvent. Ce phénomène typiquement médioroman est répandu dans les régions centrales de la France. Son aire n'est pas sans rappeler celle de j = (H) (aspiration forte) qui, peut-être un peu plus vaste, s'étend de la Charente à la Lorraine. De tels phénomènes semblent marquer une perturbation due au contact, voire à la concurrence de deux phonétiques dissemblables.

Inversement, l'auv. tend à insérer un v anti-hiatus dans le corps de mots tels que nüvansà : nuance, louvanjâ : louanger. **Typique.**

- **v-b** : la pron. de v en (b, courant et non bilabial), issue de l'aire de substrat "aquitain-pyrénéen" (cf. basque et castillan) a pénétré en Aurillacois d'abord (sans doute au Moyen Age), puis plus tardivement sur les plateaux cantaliens de l'aire auv. au fur et à mesure du développement du système économique de la montagne d'estive, qui représente une satellisation en position subordonnée au Midi aquitain, génératrice habituelle de telles intrusions. D'après divers toponymes du Mauriacois et de Xaintrie, de type dialectal banal (Les Vizis = les voisins) on peut penser que la pénétration de (b) dans le domaine auv. ne doit pas être antérieur au XVIIe s. ; (b) a fini par déborder sur le versant nord du Massif Cantalien (plateaux du Limons, de Trizac), sans éliminer totalement (v) : cf. ALMC, Menet (point 14). La pron. (v) subsiste dans les cantons de Champs, Saignes, Allanche, Massiac et parties de Riom, jusqu'au pied de La Fageole à l'Est. La pron. (b), en provenance du Gévaudan a également recouvert le pays saugain, mais tardivement (P. Nauton a démontré, Géog. phon. HL p. 138-139, que la pron. en (v) est conservée et non fr. intruse au bourg de Saugues et que le passage à (b) dans les campagnes environnantes est une réaction erronée à la francisation, de toute évidence récente). J'ai eu quelques témoignages de métastases de (b) à l'Est du cours de l'Allier (Devès méridional) dans quelques mots isolés des parlers actuels : amorti, le mouvement se poursuit dont, sans doute poussé en avant par une immigration de fermiers gévaudanais. Pour toutes les raisons ci-dessus (présence de (v) dans les zones cantalienne et saugaine, caractère récent de l'introduction de (b)), nous préconisons l'écriture de v sauf naturellement dans la description des parlers.

Par ailleurs, pour les mots où le **b** auv. est l'héritier du p latin (type ribà, rabà), l'Auvergne est à la charnière de deux zones : cf. avïe/abïe : lignée, savïe/sabïe : sage (et les NF Savy et Saby). Le type en -v-, de provenance berrichonne probable (il semble y avoir des restes toponymiques de -b- jusqu'en Berry du Sud) a recouvert l'AB, selon l'"effet Terracher" ou non et pénétré assez largement en Limagne et en Combraille. Il ne peut s'agir de faits de francisation directe, mais l'action indirecte du fr. -même sans "effet Terracher"- est possible à partir de mots courants comme arivâ : il est prudent de ne pas conclure hâtivement dans ce sens lorsqu'on voit des topon. tels que La Rivale ou Le Rivalet, des mots indigènes tels que rivau où le modèle fr. n'existe pas et où, compte tenu du sens, le rapprochement avec le fr. "rive" ne s'imposait pas aisément à l'esprit des locuteurs. Phénomènes **typiques** de la langue-charnière qu'est l'auv.

- **Verbes à particules séparées.** Certains verbes auv. ne peuvent être complétés par des particules (**lai, mai, rîer, sai, van**) qui en modifient le sens. Cela rappelle -d'une manière toute

extérieure- les verbes à particules séparées germaniques. Or, on a pu faire valoir qu'en franco-provençal de tels verbes sont fréquents dans la zone de contact avec les germanophones et plus ou moins calqués sur leurs usages. En auv. c'est peu probable, mais pas totalement impossible et dans cette éventualité ce pourrait être un de ces vestiges wisigothiques dont on a signalé précédemment quelques autres : vansâ mai : progresser, bussâ van : pousser en avant/ devant soi ; pourtâ sai/lai/mai/rîer : apporter, emporter, rapporter, remporter ; menâ sai, lai, mai, rîer : amener, emmener, ramener, remmener. A étudier plus exhaustivement.

- **vî** : ce groupe subit diverses modifications en plusieurs secteurs géographiques :

. il devient **î** (yi) entre Billom et le Livradois Central : î : vin ; îre : voir,

. il devient **zi**, sans chuintement (z secondaire) sur le versant Sud des Dore : zi : vin ; zire: voir ; ziavaje : village,

. il devient **vl** dans certains mots en quelques secteurs de la Combraille, notamment au NE (Menat...) : nuvlau pour nuviau : nouveau.

Modifications notées seulement dans la description des parlers et les échantillons locaux de textes ethnographiques. Exemples parfaits d'évolutions redoutables pour la fonction fondamentale de compréhension que toute langue doit assumer. Dialectal.

- **z.** 1) Rappel : le son (z) est toujours représenté par z et jamais par s : rozà : rose ; pauzà : pause, replat ; mezà : mise ; frezà : fraise (habit) ; eirouzà : heureuse.

2) Il est le correspondant autochtone de c + e, i et de ti latins : varzelà : peuplier d'Italie; pouze : pouce ; sarvîze : service. Un NF nord-cantalien comme Plaze, qui ne peut dériver phonétiquement de plazê est un avatar du latin platea/platia : place et montre quelle a pu être la force de cette tendance (Plazanet/Plazenet peuvent aussi en être des dérivés, plutôt que de plazent comme le suggère le DNFF. La pression fr., surtout dans les mots cultivés, a introduit s à tort dans les parlers (atensieu, rassà, ispassà, ispessà), seuls les mots en -ansà/-ensà relèvent d'une tradition cultivée indigène depuis le Moyen Ange. La langue littéraire et pédagogique se rallie évidemment à l'authenticité autochtone et ne tolère les intrus francisés que dans les cas où une situation irréversible a été créée (ex. ci-dessus).

3) **z** est naturellement chuinté en (ž) devant **i** et **u** non secondaires (et extensivement secondaires dans les parlers limagnais évolués) ; notamment dans les terminaisons en **-ezî** (verbes indiquant un processus) et **-zieu** (issu du latin -sio(nem) ; variantes -ziau, -ziu, -zî, -ziâ, -ziou) : viardezî : verdir ; eucazieu, dîrazieu, vezieu. Mais également dans toute situation où la combinaison se présente : mezurà : mesure, zigâ : arranger. Le chuintement affecte tout le domaine auv., sauf des dégradations périphériques insignifiantes, affectant plus le groupe zu que le groupe **zi** (même chose pour si-su). Typique.

4) **z** subit dans le Cantal un chuintement plus général, devant toute voyelle et en toute position (non finale) dans certains parlers. Tantôt il a atteint le stade de (ž), tantôt il est resté au stade cacuminal de (ź), c'est-à-dire le bout de la langue touchant les dents jointes, proche du (z) grec moderne, espagnol et de certains dialectes d'Italie. Non enregistré par l'écriture courante, il peut être figuré ź dans les études descriptives et les échantillons ethnographiques. Dialectal.

5) En Yssingelais et abords (Plateau de Saint-Bonnet, secteur du Velay), z cède souvent la place à (dz) écrit **j** : caje = cazi : presque ; oùjê = euzê : oiseau. Dialectal.

6) **z**- est la lettre euphonique anti-hiatus la plus importante de l'auv., notamment à cause de sa place dans la conjugaison des deux verbes les plus usités d-esse et vî (mais aussi beaucoup d'autres : z-amâ, z-amétre, etc...). Dans le Sud et les secteurs les plus conservateurs du Nord (haute Combraille) z- apparaît toujours en liaison d'un mot outil pluriel avec un mot suivant commençant pas une voyelle : leù z-abrei : les arbres ; la z-eitiala : les étoiles; leù z-omei: les hommes ; la z-oumbra : les ombres ; deù z-u : certains. De fait, ce z euphonique est issu de l'ancien -s du pluriel. Mais sa représentation par -s, outre qu'elle enfreint le code auv. (s = (s), **z** = (z)), irait contre le génie évolutif de la langue car :

. La liaison a complètement disparu des parlers orientaux. Même dans les parlers occidentaux les plus conservateurs, la liaison se dégrade et le hiatus s'introduit : la liaison z- se maintient le mieux pour éviter la rencontre de voyelles de même timbre : la z-a, leù z-eu... Dans ces cas-là, l'Est peut soit accepter le hiatus, même s'il est pénible à surmonter (lu ubradu : les ateliers), soit élider le mot-outil même au pluriel (l'ubradu ; l'auvä : les étincelles).

. Dans le Cantal, il est possible que le passage de l'ancien -s du pluriel à (h) atteigne le z- de liaison, mais très souvent ce z- se maintient tel quel (z) ce qui montre que, dans l'esprit de ceux qui parlent, il est détaché du -s pluriel et n'a plus rien de commun avec lui.

. D'autre part, il est ressenti par les locuteurs comme faisant corps avec le mot suivant: d'où la graphie **z**-, le tiret maintenant une séparation qui a pour but de rappeler que dans certains parlers de l'Est, et notamment dans la conjugaison, le **z**- euphonique ne s'emploie pas (z-ai/ai, z-ei/ei). Il faut par ailleurs prêter une grande attention à la note de Jean Roy qui, pour la lecture de ses oeuvres, précisait qu'il n'y avait aucune liaison au pluriel. Or, il s'agit du secteur de Gelles où, de nos jours, elle est courante : ce qui incite à penser que le maintien ou le retour de la liaison z- peut être épaulée par le dressage scolaire français et que par conséquent la voie autochtone doit aboutir en fin de tout compte à une situation très voisine de celle de l'Est, à l'exception des conjugaisons de d-esse et vî et de certains mots-outils (deù z-u, cauquei z-u) où z- fait corps complètement avec le mot dans l'esprit des sujets parlants.

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE ET RAISONNEE

N.B. : Quoique déjà fournie, cette bibliographie est bien loin de réunir tous les ouvrages qui ont été utilisés, en particulier les textes, dont beaucoup sont regroupés sous un titre unique, tels la revue Bïzà Neirà, tribune de pratiquement tous les écrivains auv. actuels ou les Textes populaires clermontois du XIXe siècle en auvergnat.

D'autre part, loin de se limiter à l'Auvergne, elle comprend des publications nombreuses ayant apporté des idées ou des occasions de réflexion.

L'utilité des livres signalés est très diverse, allant d'une notation fugitive à une importance de premier plan (en général signalée).

● Alibert L. : Dictionnaire occitan-français d'arès les parlers languedociens, Toulouse, 1965.

● Anglade J. : Grammaire de l'ancien provençal, Paris, 1921 (éd. de 1969).

● Armagna de Sant Tsiève, Saint-Etienne, avant 1939, passim : spécimens nombreux de textes en fr. pr. forézien.

● Arquint J.C. : Vierv ladin, grammatica elementara dal rumantsch d'Engiadina bassa, Lia Rumantscha, Cuoira, 1964 (grammaire, exercices, textes).

● Arsac J. : Toponymie du Velay, Le Puy, 1991.

● Badia Margrit A. : Gramatica historica catalana, Barcelona, 1951.

● Barounta (lou père) (Duplay P.) : Lou panorama de vais San-Tchiève, Saint-Etienne, 1882 (texte en vers très riche sur le parler stéphanois).

• Barthès H. : Etudes historiques sur la "langue occitane", Saint-Geniès-de-Fontédit, 1987 (examen critique d'une importance capitale).

• Bartran T. (Bertrand A.) : Contes brivadois, rééd. Brioude 1989.

• Battaglia S., Pernicone V. : La grammatica italiana, Torino, 1980.

• Bayle L. : Grammaire du provençal moderne, L'Astrado, Toulon, 1982. Bon ouvrage de conception littéraire et pédagogique sur la base du legs mistralien.

• Bec P. : La langue occitane, Paris 1963 (exemple peu commun de cynisme niveleur et d'élimination sans vergogne des réalités qui contredisent une idéologie).

• Becquevort R. : Le parler d'Arconsat (PDD), recherches sur un lexique des confins arverno-foréziens, CTA, Clermont, sd.

• Bïzà Neirà, revue auvergnate bilingue, Cercle Terre d'Auvergne, Clermont-Ferrand, depuis 1974. Textes nombreux, tant locaux que littéraires, de toutes les parties de l'Auvergne. Tous les écrivains auv. actuels s'y trouvent réunis.

• Bloch O., von Wartburg W. : Dictionnaire étymologique de la langue française, Paris, éd. de 1968.

• Bonin M. :

- Le patois de Langy et de la Forterre, Moulins, 1981.
- Dictionnaire général des patois bourbonnais, Moulins, 1984.

• Bonnaud P. :

- En lisant Emil Lévy, Cercle Terre d'Auvergne Clermont-Fd sd. (1973) (arvernismes dans les textes médiévaux).

- Fichier Onomastique de l'Auvergne (FOA), depuis 1974, CRDP de Clermont-Fd (toponymes et patronymes sous l'angle double du dialecte et du contexte géohistorique).

- Grand dictionnaire français-auvergnat (GDFA), 3 vol., CTA Clermont-Ferrand, 1978-1980.

- Structures régionales et milieux culturels en Brivadois et sur le haut Allier, Borvo, CRDP de Clermont-Fd, 1980.

- Terres et langages, peuples et régions (TLPR), 2 vol., thèse de doctorat ès lettres, CTA, Clermont-Ferrand, 1981.

- Le dialecte de la Montagne Bourbonnaise (grammaire), les Amis de la Montagne Bourbonnaise, Le Mayet-de-Montagne, 1982.

- Témoignages onomastiques de l'évolution linguistique et de son contexte humain en Auvergne et aux environs, in Actes du Colloque "L'onomastique, témoin des langues dispa-

rues", Dijon, 1982.

- Le Velay : spécificité et influences de l'environnement, in Borvo, CRDP de Clermont-Fd, 1982.

- Milieux, espaces et courants de relations en Auvergne occidentale, in Actes du Colloque sur la vie de relations en Auvergne occidentale, Clermont-Ferrand, 1982.

- Ecrire l'auvergnat, Clermont-Ferrand, Cercle Terre d'Auvergne, 1982.

- Sur le fonctionnement de la conjugaison auvergnate in Mélanges offerts à Raymond Sindou, t. II, sl, 1986.

- Témoignages onomastiques de re, ancienne forme de l'article sujet en auvergnat, Bïzà Neirà n° 50, 1986-2.

- Le concept de Médioromanie, synthèse de l'originalité de la France Médiane, essai de mise au point, Bïzà Neirà n° 51, 1986-3.

- Bonnaud P., Gouguet M.F., Reichel K.H. : Abrégé de grammaire des parlers du Nord-Est de l'Auvergne, Clermont-Fd, 1987.

- Recherches géotoponymiques médioromanes en Bourbonnais et en Berry, Bïzà Neirà n° 55, 1987-3.

- Esquisse géohistorique du Nord et de l'Est de la Creuse, d'après les noms de lieux habités, in Auvergne-Marche : des liens traditionnels à la prospective des relations, journée d'études d'Aubusson du 24.8.1988, CTA, Clermont-Ferrand, 1988.

- Précis de grammaire auvergnate, CRDP Clermont-Ferrand, 1989.

● Bouzet J. : Grammaire espagnole, Paris, 1986.

● Brero C. : Gramàtica piemontèisa, Turin, 1969.

● Brun E. (pseudonyme : Mile Touénabrus) :

- Cauques dous Clapas e d'alentour, Le Puy, 1978.

- L'adiéusiat, Le Puy, 1980.

- Coumedias vellavas de passat tems, Le Puy, 1983.

- Puta de vida !, Le Puy, 1987.

- Parabolàs é faribolàs, in Bïzà Neirà depuis le n° 59, 1988-2.

(Textes combinant une grande fiabilité dialectale à un souci élevé de la valeur de la langue et à une haute tenue littéraire.)

● Bulletin de la Confédération des Associations Culturelles et Enseignantes d'Oc (CACEO), sl. (Clermont-Ferrand), sd. (1974-1979). Les questions essentielles touchant à la conception des langues de l'aire dite d'oc y sont étudiées.

● Camproux Ch. : Etude syntaxique des parlers gévaudanais, Paris, 1958.

● Camugli S. : Précis de grammaire italienne, Paris (éd. de 1942).

● Canard J. : Le parler de Saint-Romain-d'Urfé (Loire), CTA, Clermont-Fd sd. (parler franco-provençal au contact de l'auvergnat).

● Cantel R. : Précis de grammaire portugaise, Paris, 1973 (6e éd.).

● Cazacu B., Chiosa Cl. G., Caragiu-Marioţeanu M., Guţu Romalo V., Bercescu S. : Cours de langue roumaine, Bucureşti, 1981.

● Chabaneau C. : Grammaire limousine, Montpellier, 1876.

● Chanial L. : Le patois de Cayres, mémoire de DES, Grenoble, 1970, inédit.

● Charbonnier P. : Guillaume de Murol, Clermont-Ferrand, 1973 (mots et formes du Moyen Age).

● Darms G. : Pledari rumantsch grischun-tudestg, tudestg-rumantsch grischun e grammatica elementara dal rumantsch grischun, Cuira, 1985 (avancée tardive vers un romanche commun).

● Dauzat A. :

- Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France, Paris, 3e éd. (DNFF).
- Phonétique historique du patois de Vinzelles, Paris, 1897.
- Morphologie du patois de Vinzelles, Paris, 1899.
- Les parlers auvergnats anciens et modernes, bibliographie critique (jusqu'en 1927), RLR 1928.
- Géographie phonétique de la Basse-Auvergne, Paris, 1938.

● Dauzat A., Rostaing Ch. : Dictionnaire étymologique des noms de lieux de France, Paris, 1963 (DNLF).

● Decorps B. : Beaumont aux XIIIe et XIVe s., mémoire de maîtrise inédit, Univ. de Clermont (NL et NP de la région clermontoise dans leur forme écrite médiévale).

● Doniol H. : Notes grammaticales sur les patois auvergnats, in Les patois de la Basse-Auvergne, 1877.

● Dorna L., Lyotard E. : Le parler gaga, Saint-Etienne, 1988, 4e éd. (nombreux mots et tournures provenant du parler forézien et semblables à ceux de l'Auvergne).

● Doussinet R. : Grammaire saintongeaise, La Rochelle, 1971 (malgré sa présentation familière et sans prétention, cet ouvrage est riche en éléments médioromans de comparaison).

● Drouot L. : Recueil des actes des premiers seigneurs d'Olliergues et de Meymont (1064-1330), Clermont-Ferrand 1979 (NL et NP dans leur forme médiévale écrite des massifs orientaux).

• Dubuisson P. : Atlas linguistique et ethnographique du Centre, Paris, 1971-1976.

• Duraffour A. : Glossaire des patois franco-provençaux, Paris, 1969 (Glanes ; parlers fpr. orientaux moins importants pour notre sujet que ceux du Forez).

• Ernout A., Meillet A. : Dictionnaire étymologique de la langue latine, histoire des mots, Paris, 1985.

• Escoffier S. : La rencontre de la langue d'oc, de la langue d'oïl et du franco-provençal entre Loire et Allier. Limites phonétiques et morphologiques, Paris, 1958.

• Etudes Foréziennes, t. VI, ouvrage collectif sur : Le Forez linguistique. Etudes de Durr R. (Saint-Pal-de-Mons), Martin J.B. (Yssingeaux), Gardette P. (plateau de Saint-Bonnet-le-Château), Saint-Etienne, 1973.

• Fabra P. : Grammaire catalane, Paris, 1964 (l'oeuvre mémorable qui a entraîné le catalan sur la pente désastreuse de la graphomanie et de l'esperanto ibérique).

• Falc'hun F. (avec la collaborationde Tanguy B.) :

- Les noms de lieux celtiques, Rennes, 2 vol., 1966-1970.
- Perspectives nouvelles sur l'histoire de la langue bretonne, Paris, 1981 (2e éd.).

Quoique parfois casse-cou, cet auteur intéresse par ses conceptions générales et son courage lorsqu'il met en lumière les arrière-plans politico-idéologique des théories scientifiques.

• de Félice Th. :

- Eléments de grammaire du parler de l'enclave protestante du Velay oriental, Clermont-Ferrand, 1973.
- Le patois de la zone d'implantation protestante du nord-est de la Haute-Loire, Paris-Genève, 1983.
- Nouvelles recherches sur le patois de la zone d'implantation protestante du nord-est de la Haute-Loire accompagnées des textes de ce dialecte, Paris-Genève, 1989.

• Gaffiot F. : Dictionnaire illustré latin-français, Paris, éd. de 1934.

• Gagnon C.: Le folklore bourbonnais, IV Les parlers, Moulins, 1972 (matériaux d'une importance considérable).

• Gardette P. (sous la direction de) : Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais, 5 vol., Paris, 1967-1976.

• Girard A.M. : Grammaire vellave, Le Puy, 1925 (sur la base des parlers méridionaux du Velay).

● Grévisse M. : Le bon usage (français), nb. éditions (11e, 1980).

● Guillermou A. : Manuel de langue roumaine, Paris, 1953.

● Guiraud P. : Le français populaire, Paris, 1969.

● Hadjadj D. : Parlers en contact aux confins de l'Auvergne et du Forez, étude socio-linguistique, Clermont-Ferrand, 1983.

● Harrieta J. : La lingua arpitana, Romano Canavese, 1976 (il s'agit d'une tentative de Koinè franco-provençale sur la base des parlers du Val d'Aoste. Il faut dépasser le ridicule d'affirmations révolutionnaires dans le style soixante-huitard le plus pur, car par ailleurs cet essai n'est pas dépourvu d'intelligence et de sens de la langue.).

● Herman J. : Le latin vulgaire, Paris, 1967.

● Ineichen G. : Les langues romanes, Encyclopaedia Universalis t. 14, 1968.

● Jaffeux M. : Glossaire de Moissat, Clermont-Fd, CTA, (1986).

● Janelle P. : De l'enseignement de la langue auvergnate, in l'Auvergne littéraire, juillet 1953 (l'auteur se prononce pour un idiome-type, écrit phonétiquement et fondé sur les parlers de "la région montagneuse située à l'Ouest d'Issoire").

● Jarsaillon J. : Oeuvres poétiques en patois d'Auvergne publiées par J. Coudert et E. Petiot, Paris, 1929 (outre sa valeur comme dramaturge, J.J. présente un cas très intéressant de langue négligée dans son vocabulaire, mais profondément juste et idiomatique dans ses tournures).

● Javelle C. : Lous poémes daoü païsan, Mâcon, 1938.

● Lanly A. : Enquête linguistique sur le plateau d'Ussel, Paris, 1962 (ce livre a mis hors de toute discussion l'extension ancienne de l'auv. jusqu'à la Luzège et le maintien de caractères auv. prédominants jusqu'à la Triouzoune).

● Levadoux L. : Glossaire des oeuvres d'Arsène Vermenouze en dialecte aurillacois, in Bïzà Neirà à partir du n° 65.

● Marchetti G. : Lineamenti di grammatica friulana, Udine, 1967.

● Marvà J. : Curs superior de gramàtica catalana, Barcelona, 1968.

● Massebeuf A. : Pe Bride (à travers Brioude), Brioude, 1985 (contes écrits dans un dialecte brivadois particulièrement soigné et riche en idiomatismes).

• Mercier L. : Les contes de Jean-Pierre, 2 vol., Roanne, 1972, rééd. de Roanne, 1928 (dialecte fr. pr. excellent du Roannais, éléments de comparaison morphologiques et stylistiques nombreux).

• Meyer-Luebke : Grammatica storica della lingua italiana e di dialetti toscani, Torino, 2e éd. 1979.

• Michalias R. :

- Glossaire des mots particuliers du dialecte d'oc de la commune d'Ambert (PDD), Paris, 1912.

- Grammaire auvergnate (en fait grammaire, d'ailleurs intéressante, du dialecte ambertois).

• Mineau R. : Les vieux parlers poitevins : histoire, phonétique, grammaire, Poitiers, 1982 (tous les esprits indépendants auront intérêt à méditer sérieusement la série très riche de correspondances de première importance que cet ouvrage offre avec notre langue).

• Miremont P. : La syntaxe occitane du Périgord, Aurillac, 1976 (on mesurera d'après cet ouvrage d'un "occitaniste hérétique", bon connaisseur des parlers du Sarladais, les différences considérables entre l'auv. et les langues d'oc méridionales).

• Mistral F. : Lou Tresor dou Felibrige, 2 vol., éd. d'Aix (Ramoun Berenguié), 1968.

• Müller B. :

- La structure linguistique de la France et la romanisation, Trav. de Ling. et litt. publ. par le Centre de Philol. et de litt. rom. de l'Université de Strasbourg, XII, 1, 1974.

- La bipartition linguistique de la France, R.Li.R. 1971.

(Ce grand romaniste allemand a eu le bon esprit de rappeler une chose qui devrait être évidente : bien avant les questions de substrat, superstrat et adstrat, ce sont les conditions de la romanisation qui sont essentielles dans la formation de langues issues du latin !)

• Nauton P. :

- Atlas linguistique du Massif Central, 4 vol., Paris 1957-1963 (en dépit du titre, c'est l'Auvergne méridionale qui est concernée par cet ouvrage : Haute-Loire, Cantal, Sud lointain).

- Géographie phonétique de la Haute-Loire (ouvrage posthume publié par J.B. Martin), Paris, 1974 (important !).

- Le patois de Saugues, Clermont-Ferrand, 1948.

• Peer O. : Dicziunari rumantsch ladin-tudais-ch, Cuoira 1962 (contient des tableaux de morphologie verbale fort intéressants).

• Péroux-Beaulaton L. : Les parlers populaires en le Centre de la France, Montluçon sd.

(vers 1907). (Ouvrage important : témoignage sur les parlers auv. de la région montluçonnaise aujourd'hui disparus ou altérés, avec un essai de grammaire et l'exposé de conceptions culturelles intéressantes.)

• Pignon J. : L'évolution phonétique des parlers du Poitou (Vienne et Deux-Sèvres), Paris, 1957.

• Pinton P. : O la veilla/à la veillée, Firminy 1975 (recueil de contes dans le parler de Saint-Marcellin-en-Forez, qui contient des formes de transition du plus haut intérêt entre auv. et forézien).

• Piquand (Docteur) : Le parler bourbonnais slnd. (Montluçon entre les deux guerres). Injustement dénigré pour son indépendance d'esprit, le Docteur Piquand fournit ici des données inestimables sur les parlers bourbonnais, témoignant par les faits de l'arvernité ancienne de la province : ouvrage de grande importance dont toute vérification montre la fiabilité générale, malgré des erreurs de détail montées en épingle pour en ruiner l'influence.

• Potte J.C. : Atlas linguistique et ethnographique de l'Auvergne et du Limousin, depuis 1975, 2 vol. parus.

• Pougnard G. : Le parler "franco-provençal" d'Aiript, commune de Romans, canton de Saint-Maixent, Deux-Sèvres, La Rochelle 1952 (un procès malintentionné a été fait à Pougnard en s'appuyant sur la dénomination de "franco-provençal". Tout esprit honnête comprend cependant qu'en mettant cette expression entre guillemets, l'auteur a voulu recourir à une approximation signifiant l'existence de traits de transition entre "langue d'oc" et "langue d'oïl").

• Raynaud de Lage G. : Introduction à l'ancien français, Paris, 1975 (bref, mais clair).

• Reichel K.H. : Les parlers du Puy-de-Dôme et parlers voisins au NO et à l'E, Clermont-Ferrand, Cercle Terre d'Auvergne 1971 (ouvrage d'une importance absolument hors pair, qui a multiplié par 10 la densité des points d'enquête de ses prédécesseurs. J'ai aussi eu l'avantage de consulter une trentaine de brochures inédites où ce chercheur d'un talent et d'une capacité de travail exceptionnels a consigné une partie de ses résultats sur les parlers locaux étudiés.)

• Remize F. : Contes du Gévaudan, 2 vol., Rome, 1966, publiés par F. Buffière (langue de la Terre de Peyre).

• Rivière-Bertrand M. : Muereglie (trad. de Mireio de F. Mistral en parler dauphinois de Saint-Maurice-de-l'Exil), Montpellier, 1881.

• Rizzolati P. : Radiografia del dialetto cembrano in Aneggi A. : Dizionario Cembrano (Trentino), San Michele al Adige, 1984 (considérations dialectologiques profitables).

• Rohlfs G. : Le gascon, étude de philologie pyrénéenne, Pau, 1970 (cette étude remarquable a provoqué la fureur des occitanistes car, se fondant sur les traits originaux du gascon, elle est naturellement fort éloignée de la mixture troubadouresque qu'ils veulent imposer à la Gascogne).

• Ronjat J. : Grammaire historique des parlers provençaux modernes, Genève-Marseille, 1980, reprint de la célèbre "Grammaire istorique" de 1930-1937 (fort pauvre d'ailleurs sur l'auvergnat).

• Roques Gabriel : Grammaire gasconne, dialecte de l'Agenais, Marseille, 1977, reprint de l'éd. de Bordeaux de 1913 (l'auteur mélange allègrement les parlers guyennais et gascons de l'Agenais. Mais les données sont sincères).

• Royet J. : Lo tou et lo bons mots do Tchen sInd (petite plaquette précieuse en parler de Sussat, témoignage récent -vers 1980).

• Santoro C. : Proverbi Milanesi, Milano 1968 (étant donné le rôle capital du centre directeur de la romanité cisalpine à laquelle l'Auvergne doit beaucoup, je regrette d'avoir dû me contenter des données de ce livre, malgré mes efforts pour trouver mieux. Il y a une voie de recherche très importante pour la compréhension de notre langue à explorer dans cette direction).

• Sarron M. : Monographie du patois de Prompsat, thèse d'université (Paris-Sorbonne), inédite. La substance doit paraître dans Bïzà Neirà.

• Spallicci Aldo : Proverbi romagnoli, Milano, 1967.

• Tailhandier J.B.J. : Essai d'un discours à prononcer... (Cette "défense et illustration de la langue auvergnate -XVIIIe s.- d'une ampleur de vue et d'une souplesse d'esprit remarquable a été publiée avec un appareil complet de notes par le Cercle Terre d'Auvergne, Clermont-Ferrand, 1963. Elle contient en outre des vues intéressantes sur la langue et sur l'écriture.)

• Tardieu A. : Grand dictionnaire historique du département du Puy-de-Dôme, Moulins 187, Marseille (reprint) 1976 : formes anciennes de toponymes auvergnats.

• Terracher A.L. : Les aires morphologiques dans les parlers populaires du Nord-Ouest de l'Angoumois (1800-1900), Paris, 1914 (premier ouvrage à démontrer que les dialectes francisés -ici le saintongeais- sont aux avants-postes de la subversion d'autres idiomes -ici le limousin).

• Textes populaires clermontois du XIXe siècle en auvergnat, CTA, Clermont-Ferrand, sd. (réunion commode, mais prendre garde à un certain nombre d'erreurs et coquilles).

• Tixier V. : Etudes bourbonnaises (réunions d'articles parus dans le Journal de Gannat), 1872 (témoignage capital sur la langue de la contrée de confluence entre Sioule et Allier en même temps qu'oeuvre ethnographique de premier plan).

● Tixier V. : Lexique patois bourbonnais comparé aux langues anciennes et modernes de l'Europe occidentale, 1842-1872 (manuscrit).

● Väänänen V. : Introduction au latin vulgaire, Paris, 1963.

● Von Wartburg W. : Les origines des peuples romans, Paris, 1941.

● Xuriguera J.B. : Els verbs catalans conjugats, Barcelona, 1987.

LISTE D'HOMONYMES, QUASI-HOMONYMES ET MOTS A DISTINGUER

- â (ar) : art ; are : air, atmosphère ; arë : bélier
- aĩ : haïr ; (cuo) d'aĩ : effort, coup de reins
- au : or ; au : toison ; cp. o/uo, or/uo(r)
- be : bien , bë : bien, possession ; beu = biau : beau ; beù = biau : boeufs ; beu = bioù : il boit
- bé : bec ; bei : avec ; bé(l) = bei : grand
- biau : peut-être ; biau : beau(x) ; v. beu
- ca : cas ; câ : quart, part d'héritage ; ca : ça (ca i ei : ça y est)
- can : camp ; cand : quand ; cant : combien
- canou : canon ; (droit) canon ; caneton
- cau : qui, lequel ; cau (AB) : ces ; cau f. : murette
- chabrà : chèvre ; chabro : chabrot ; chabrou : chevreau ; chabroù : chevreuil
- cha : bout (Sud) ; cha : chez ; châ (char) : viande, chair ; cha(r) : cher
- chan f. : terrain de parcours du bétail ; chant : chant
- chau : il faut ; chau f. : plateau volcanique ; chau = cheu : chou (pl. cheù)
- clhau m. : clos ; clhau f. : clé
- co/cou : ce, cela ; cô/cuo : coup, fois ;
- cou : corps ; coei : cou ; coù : cour ; coue : cours
- coulâ : collier ; coulâ : filtrer, couler
- coutâ : appuyer, coûter ; coutâ : côté
- crei : il croit ; creĩ : croire ; creis : il croĩt
- cro/cruo : creux sm. ; crou : croix
- da m. : dé ; da : des (AB) ; dâ   : faux
- de : de ; dë : doigt, pl. dei ; dei : du (S)
- dra : drap (tissu) ; Dra : esprit malin
- ei = z-ei : est ; ei : je (AB)
- en : en ; en (issu d'embeĩ) : avec ; ent = ente: où
- fâ (dial.) : faire ; fa (dial.) : il fait ; fa : fa, note de musique
- fai = foé : il fait ; faĩ = faire, foère : faire
- fau : il faut ; fau : hêtre ; faus : faux, adj.
- fë : foi ; feu pl. feù : feu (Ouest) ; feu (dial.) : hêtre
- fĩ : fin ; fĩ(n) : intelligent, fin
- fiau = fia : fil ; fia : fiel ; fia = fa(r) : fer ; fio : feu
- foé : il fait ; foé : faix, charge ; foei = dia : fouet
- fon f. : source ; fon m. : fond, fonds

- gâ : gars ; go pl. ga : gué ; go : le (neutre, Mauriacois)
- gras : gras ; gra pl. de gro : grains ; gruos/grous : gros
- jeu f. : joie ; jeu m. = jo : jeu ; jau : coq
- jou : jour ; ju : jour (Est) ; ju : joug (jivà, jime : jus)
- la : les (fém.) ; la : la (note de musique) ; la : lac ; la : lait (dial.) ; lâ (lar) : lard ; las : filet, rets ; lat : côté, versant; lasse : las
- gatà : poche ; gatà : fatiguée ;gatà : il abîme ; gate : fatigué ; gate : qu'il abîme
- lai/laé : là ; lait = laite : lait ; lei (S) : les ; lei : lit
- leu pl. leù : lieu ; leù : les ; léu (SL) : vite, tôt
- lhà : elle ; io : il ; lio = leu : lieu ; lhau : abats ; liau (V.) : vite, tôt
- lha : elles ; lha : verglas ; liâ : lier
- lhau : abats ; liau : vite, tôt (SE)
- li : les ; lï : lin ; lï : li (mesure chinoise) ; lîer : lit (Ouest) ; lïn = liun : loin
- lian : lien ; lian : loin ; lhan = alhan : gland
- lieu : lion ; va Lieu : Lyon
- lou (S) : le ; loû (E) : les ; lou(rd) : atteint de tournis ; loun/lon (S) : loin ; lounj/lonj : long ; loub : loup
- Louvan = Jou : Est ; louvan : levain (syn. : Levan, levan)
- ma : mes ; ma : mère, maman ; mâ : mais, ne... que, seulement
- mà : ma ; mo : comme ; mo pl. ma : mains
- mai : plus ; mai = maire : mère
- mau : mal ; mau (AB) : mes
- me : me, mon, moi ; më f. : mer ; më m. : maire
- mei : mi- ; mei = mîer : mieux ; mei (E) = mai : plus ; mei (S) = mi : mes ; mei : maie ; mei f. pl. : mers ; mei : mois
- mi (AM, S) : mes ; mï : mi (note de musique); mïn = men : moins
- mou : mot ; mou (dial.) : mes ; moû (topon.) : mont
- mouvâ : mouvoir ; mouvaz (= moaz) : mauvais
- nadà : année ; nadà : il nage ; nadà : allée (part. passé)
- ne : nous ; ne : en ; ne : négation en Mauriacois
- neu = nieu = noù : neuf (chiffre et adj.)
- névà : neige ; névà : il neige ; névà = niévà = novà : neuve, nouvelle
- nï : ni ; nï : nid (Sud : niou m. : nid ; f. neige)
- nieu : même ; nieu : neuf (adj. et nb.) ; nieu : néon
- nou : non ; nou m. : nom, noeud ; nou f. : noix; noù : neuf (chiffre et adj.) ; nous : nous
- o = uo : os ; or = uo(r) : jardin
- ou = v-ou : ou bien ; ou (AB) : le, neutre
- pa : ne... pas ; pa : pas, col (géogr.) ; pa : papa, père ; pa pl. de po : pains ; pâ m. : parc ; pâ f. : part
- pau : peu ; pau f. : peur ; pau m. : levier, piquet
- pe : poids ; pe (dial.) : par, pour ; peu pl. peù : puy ; peù : puis ; peu = piau, pl. peù (Ouest) : cheveu ; peulh : pou ; pé : pied
- pei = pîer : pire ; pei = peù : puy ; pei pl. de pe : poids ; pei = poé : paix ; pei : pis
- pï : pin ; pï : pic, oiseau ; pï : pic, outil
- plan sm : plan (dessiné, imaginé) ; plan adj. : plan ; plant : haie ; plo : plan (de travail, surface plane concrète)
- po : pain ; pô = puo : porc ; pô : port ; pà : par, pour ; pod = poud, puod : il peut ; pot : contenance de 15 l
- poé (dial. limagnais) : ne... pas ; poei = pei : paix
- pon m. : pont ; pon = puon f. : pomme ; poun m. : point
- pou : puits ; poud = puod = pod : il peut
- puo = pô : porc ; puod = pod = poud : il peut ; puo f. : planche, étagère

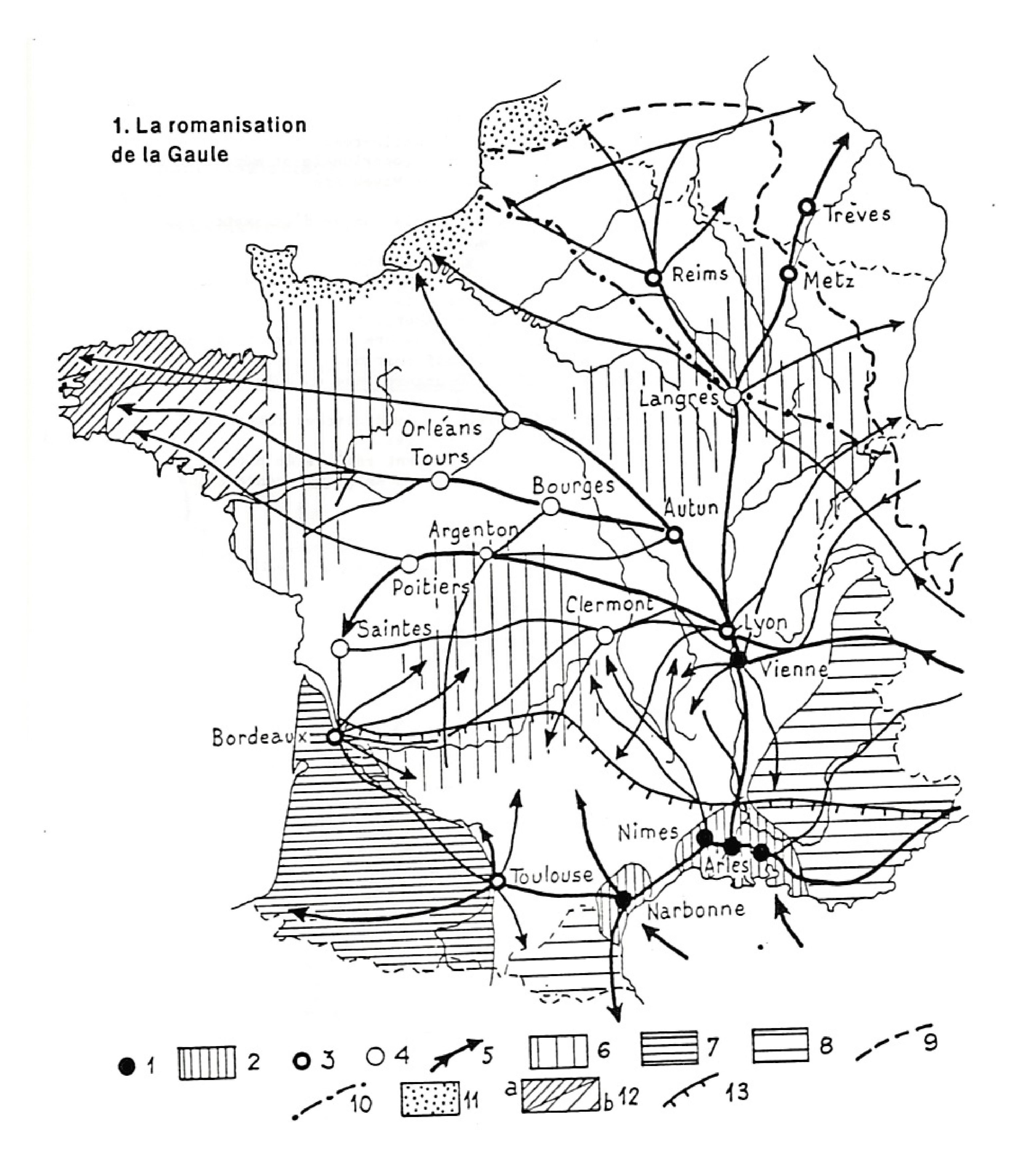
- prei : prix ; prei = prix = pri : après ; prê : il prend
- pri = prîer : après
- prond : profond ; pront = pronte : raide, abrupt
- queu : coeur ; queu : cuir ; queu pl. queleù/ queù : ces
- ré : ré, note de musique ; rê : crête montagneuse ; rei : roi ; 'rei = vrei : vrai
- ri : ruisseau (dial., AB, E) ; rîer : arrière, ancêtre
- rouzàd : arrosé ; rouzàd = reuzàd : rosé
- så : sa ; so, plur. sa : sac ; sâ : sapin ; sau f. : sel ; sau m. : saut ; sau : ses m.
- sa : ses f. ; sa : sacs
- se : son, se, soi, lui ; së : soif
- sê : cens ; sei : saindoux ; sei f. pl. : soifs ; sei (dial.) : six ; sei : je suis ; sai (dial., V.) : ses
- selhà : seau ; selhà = silhà : seigle
- sen : sens ; sen : cent ; sen : sans ; sent : Saint
- seu : sureau ; seu : sou, argent ; seu : sous (prépos.) ; seù : ses ; seù : sureaux ; seù : sous, argent ; sou(rd) : sourd
- sia f. : serpent ; sia m. : cerf ; sia, dial., Est : ciel
- so, pl. sa : sac ; sô : sort
- soulâ : soulier ; soulâ : réconfort ; soulâ : jeter les bases
- tà : ta ; tà : tout, tous ; to : tant, autant
- ta : tes ; ta : tous, toutes ; ta (dial., E) : tant : tâ : tard (S : tar) ; tar (sanflorain) : tel
- talh : chantier ; taé : blaireau ; tai (V) : tes
- tar (S) : tard ; tar (sanflorain) : tel
- tau : tel ; tau (AB) : tes m.
- te : ton, te, toi, tout, tous ; të = ton : ton ; té : tiens ! ; tê : il tient ; té : thé ; tei : toit, étable (pl. tê) ; tîer : tesson
- teine : rapide ; tene : tenir, avoir ; tenne : tendre (adj.)
- teu pl. teù : 1 taon ; 2 if ; teu = tuo, tô, tei : tôt
- tï = atï : ici ; ti (AM, Cantal) : tes m. et f.
- tou (dial.) : tes m. ; tout : tout, tous ; tou : tour
- tra : buron ; tra : au-delà de ; tra : trop
- trai = traé : il jette ; traî = traire : jeter ; trei = tri : trois ; trei : étau
- trau : trou ; tro : trop ; truo de = tro de : espèce de ...!
- tu : interrogatif ; tu = tou : tour f. ; tut = tout : tout, tous ; tü : toi
- va = vé, voé : vers ; va : tombeau
- vale, valeis, valem, valez, valon, présent de valâ : avaler et de valeî : valoir
- vei = veu : il voit ; veî = veire : voir ; vé = va, voé : vers ; vé(lh) = vu : vieux ; vê : il vient
- via : neige ; via : voies, chemins, fois ; viau : sentier ; viauz (V.) : mauvais ; vià : voie, chemin, fois sg.
- vien (dial.) : un (chiffre) ; vîn : vingt ; vï : vin
- vo : vol ; voù = vo : il veut
- v-ou : ou bien ; vou (E, SE) : le, neutre ; vous : vous

CARTES

Nota : Extraites de la thèse de l'auteur, Terres et langages, peuples et régions (1981). Diffèrent par quelques détails non déterminants des points de vue exposés dans ce livre. Pour la justification des rubriques, se reporter à l'ouvrage cité.

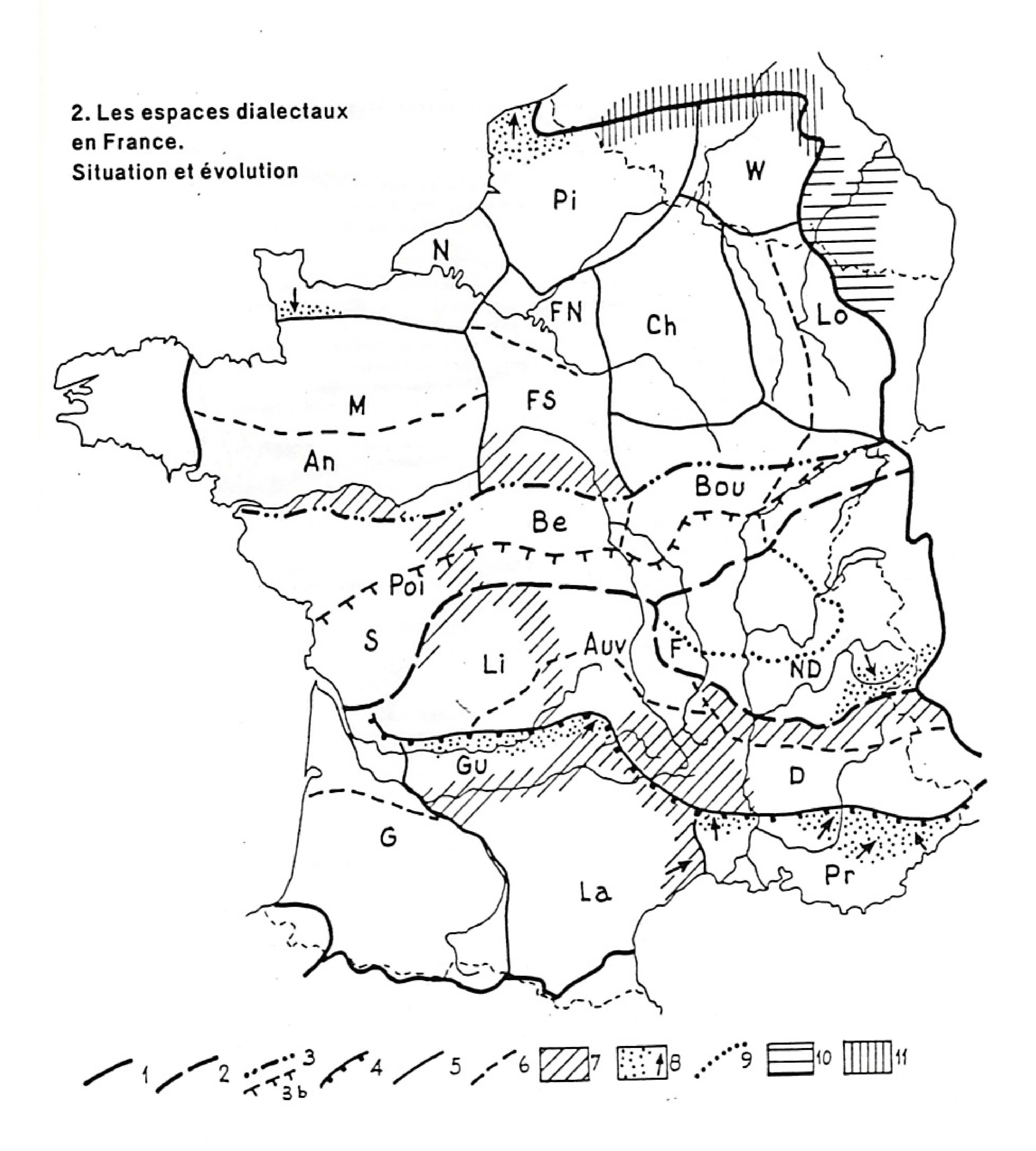
Carte 1 - LEGENDE

1 - Principaux relais urbains de la romanisation initiale.
2 - Zones-relais initiales de la romanisation (Basse Provence, Bas Rhône, Narbonnais).
3 - Grands centres-relais de la romanisation générale (Lyon, Autun, Toulouse, Bordeaux, Reims, Metz, Trèves).
4 - Centres régionaux importants de romanisation (Saintes, Poitiers, Clermont, Bourges, Orléans, Tours, Langres).
5 - Grands cheminements de la romanisation.
6 - Zones où l'achèvement de la romanisation paraît avoir été très tardif (jusqu'aux VIIIe-Xe siècles). Y joindre l'Aquitaine et la Bretagne.
7 - Substrat "aquitain" (paléo-basque).
8 - Substrats divers, difficilement précisables (Ligures, Ibères, etc...) dans le Sud-Est. Ailleurs le substrat celtique est partout prédominant. Dans les deux ensembles ci-dessus même, il est présent aux côtés des Aquitains, Ligures, Ibères, etc...).
9 - Limite des régions germanisées entre le IVe et le Xe siècles (IVe - VIIe siècles pour l'essentiel).
10 - Région où le peuplement germanique a atteint une certaine importance dans la première moitié du haut Moyen Age (10 à 20 % de la population ?) au Nord de cette ligne.
11 - Régions d'alluvionnements germaniques successifs (Saxons, Frisons, Vikings) au haut Moyen Age.
12 - Apports de population néo-celtique ("Bretons") au haut Moyen Age.
13 - Limite Sud des palatalisations consonantiques gallo-romanes (il y a des palatalisations vocaliques spécifiques partout).


1. La romanisation
de la Gaule
Trèves
Reims
Metz
Langres
Orléans
Tours
Bourges
Autun
Argenton
Poitiers
Clermont
Saintes
Lyon
Vienne
Bordeaux
Nîmes
Arles
Toulouse
Narbonne
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
a
b
12
13

Carte 2 - LEGENDE

1 - Limite du gallo-roman et des langues allogènes.
2 - Limite entre les trois avatars actuels du gallo-roman.
3 - Limite approximative entre les variétés septentrionale et méridionale (extensive) du gallo-roman à la fin du haut Moyen Age.
3 bis - Même limite au XIIIe siècle.
4 - Limite entre la langue d'oc méridionale et la langue d'oc septentrionale, ou branche médioromane méridionale.
5 - Limites approximatives des dialectes gallo-romans.
6 - Limites sous-dialectales importantes (se confond parfois avec des limites intradialectales et interdialectales à la fois).
7 - Secteurs de transition particulièrement importants.
8 - Secteurs de changements linguistiques, en dehors de la francisation. Les flèches indiquent le sens de la transformation.
9 - Zone de pré-francisation "lyonnaise" (bourguignonne en Roannais) dans l'aire franco-provençale.
10 - Témoignages toponymiques de la persistance de dialectes romans dans la zone germanisée jusqu'aux VIIIe-XIe siècles.
11 - Zone de bilinguisme et d'ilôts progressivement réduits de part et d'autre de la limite linguistique actuelle en Belgique, pendant une partie du haut Moyen Age.


2. Les espaces dialectaux
en France.
Situation et évolution
Pi
W
N
FN
Ch
Lo
M
FS
An
Bou
Be
Poi
S
Li
Auv
F
ND
Gu
D
G
La
Pr
1
2
3
3b
4
5
6
7
8
9
10
11

Carte 3 - LEGENDE

I. - Langues gallo-romanes

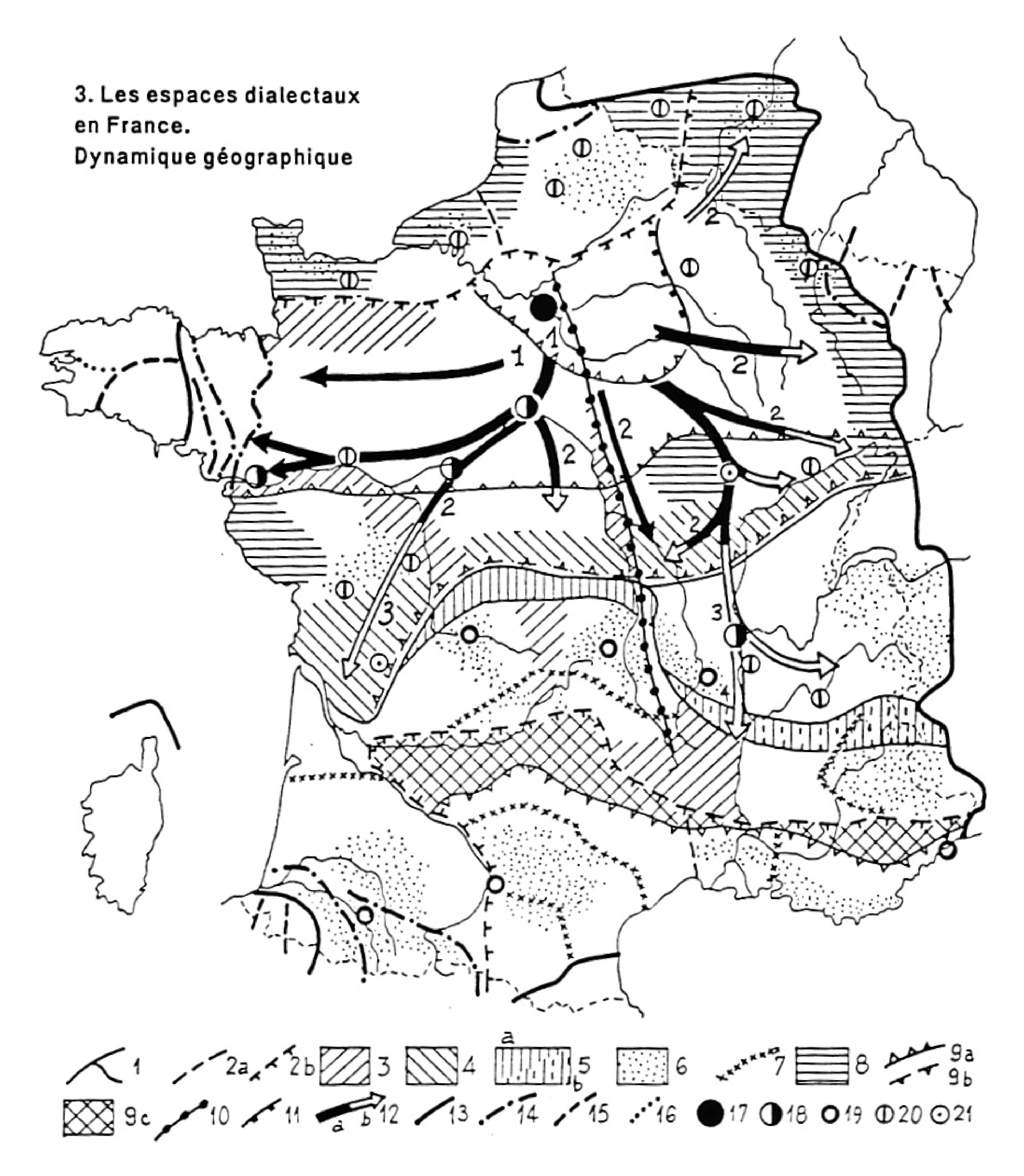
1 - Limites actuellement reconnues des territoires linguistiques en France.
2a - Limites des dialectes.
2b - Limites supra-dialectales.
3 - Régions de transition faisant l'objet d'attributions diverses sur les cartes et dans les travaux de dialectologie.
4 - Régions de changements linguistiques de la fin du Moyen Age et de l'Epoque moderne.
5 a b - Le "croissant" (a) et "l'amphizone" (b).
6 - Noyaux linguistiques et culturels fondamentaux des langues régionales, lorsqu'ils sont repérables (la densité du pointillé croît avec leur importance et leur rôle significatif).
7 - Limites internes importantes d'un territoire dialectal.
8 - Région de conservation d'un dialecte véritablement caractérisé en pays "d'oïl".
9a - Limites externes (successives au Nord) de l'espace médioroman.
9b - Limite interne de l'espace médioroman.
9c - Retranchements subis par la bande médioromane sous la pression des langues d'oc méridionales.
10 - Ligne de fracture méridienne transdialectale entre les variantes orientale et occidentale des zones linguistiques gallo-romanes.
11 - Traits morphologiques et lexicaux de "conservatisme" et de méridionalismes dans le Nord-Est.
12 - Principaux axes d'expansion du français officiel et de destructuration des dialectes. Le chiffre indique l'ordre chronologique relatif de fonctionnement. Les parties des flèches en noir (a) la première avance de la francisation, les parties en blanc la deuxième phase (b).

II. - Langues allogènes

13 - Limites actuelles admises des langues allogènes.
14 - Anciennes limites (successives éventuellement) de ces langues.
15 - Divisions internes importantes.
16 - Eventuelles variations de ces divisions.

III. - Rôle des centres urbains dans l'évolution linguistique

17 - Paris.
18 - Relais de Paris les plus actifs dans la dénaturation des langues régionales et dans la francisation du pays alentour.
19 - Centres ayant joué un rôle important et constant dans l'évolution de leur région linguistique.
20 - Centre ayant joué un rôle important pendant une période donnée, puis ayant perdu tout ou la plus grande partie de leur influence.
21 - Villes notables situées sur ou aux abords immédiats des limites linguistiques importantes et n'ayant donc joué aucun rôle dans l'évolution de la langue régionale.



3. Les espaces dialectaux en France. Dynamique géographique

Carte 4 - LEGENDE

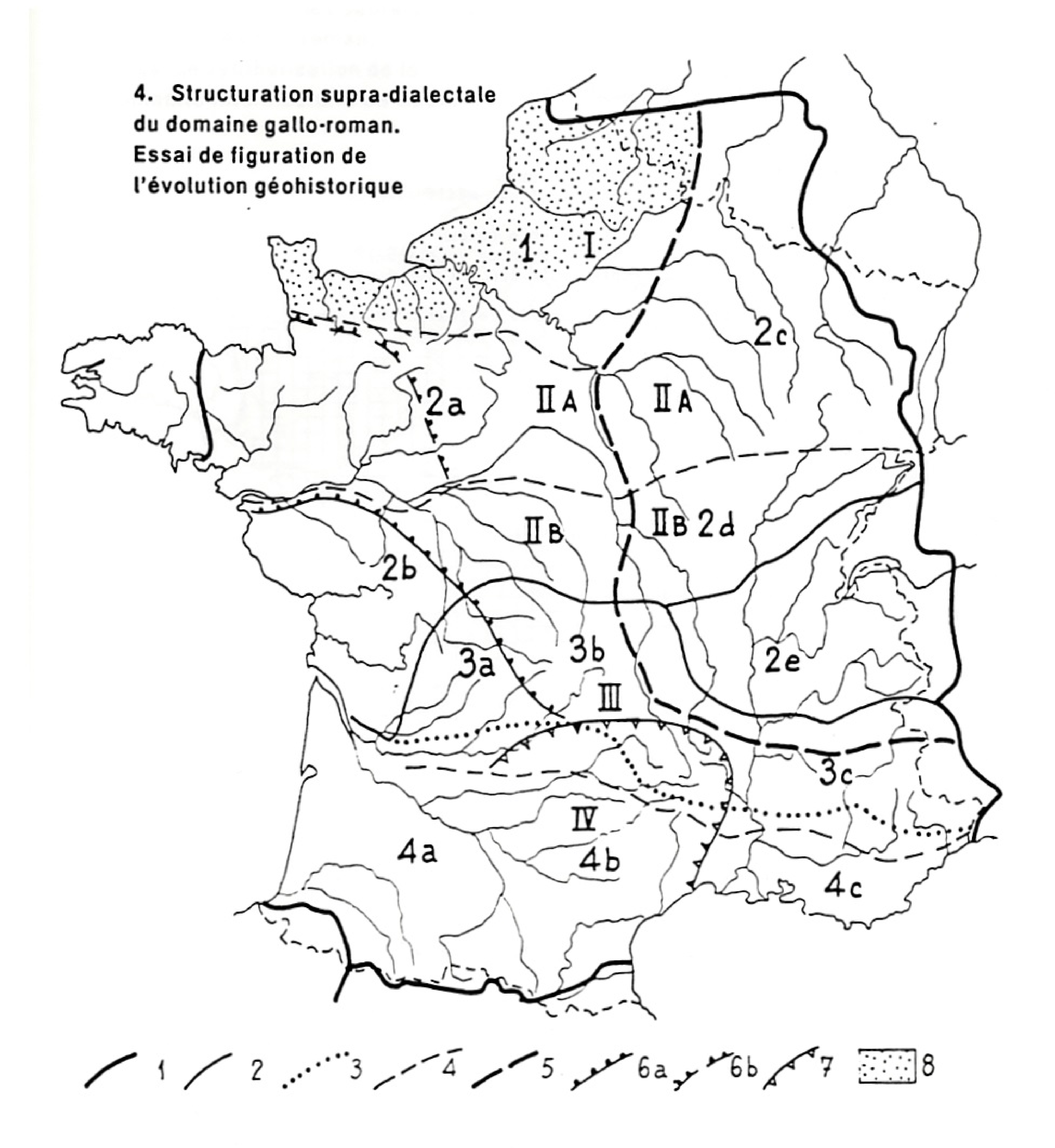
1 - Limites actuelles de l'ensemble gallo-roman.
2 - Limites actuellement reconnues des divisions entre les branches d'oc, d'oïl et franco-provençale.
3 - Limite méridionale actuelle des palatalisations classiques (cha, ja) dans la zone d'oc.
4 - Limites approximatives anciennes des bandes médioromanes aujourd'hui francisées ou méridionalisées.
5 - Limite approximative du fuseau interzonal de la "Romania" nord-orientale de la Gaule.
6a - Limite Nord des faibles palatalisations vocaliques et de la conservation relative du système vocalique étymologique.
6b - Autre limite Nord de conservation relative du système de voyelles.
7 - Limite Sud de la chute généralisée ou étendue des consonnes finales et des réfections morphologiques consécutives.
8 - Normano-picard, non-palatalisation de ca et ga dans le domaine d'oïl.

Chiffres arabes :

1/ Conglomérat "neustrien" originel : francien, normand, picard.
2/ Divisions de la Médioromanie septentrionale. Les lettres de a à d indiquent les étapes de francisation.
2e/représente le franco-provençal survivant de cet ensemble.
3/ Divisions de la Médioromanie méridionale.
a) : limousin b) : auvergnat c) : dauphinois.
4/ Divisions de la Terre d'Oc proprement dite (langues d'oc méridionales) a) : gascon b) : languedocien c) : provençal.

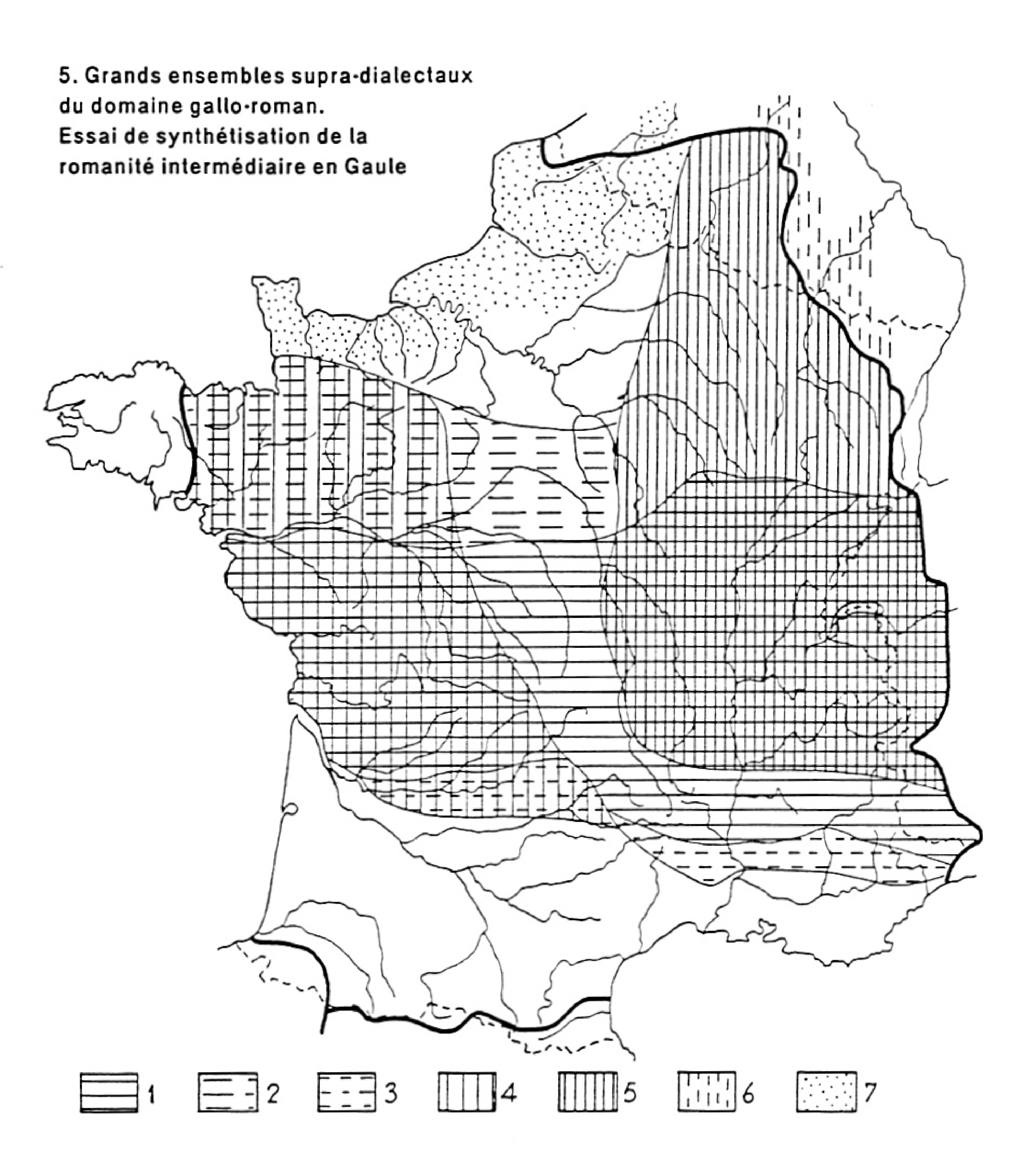
Chiffres romains :

I - Ensemble français initial.
IIA-Zone médioromane francisée au haut Moyen Age (sauf à l'Est).
IIB-Zone médioromane francisée au Moyen Age.
III - Zone médioromane méridionale, formant à l'heure actuelle la bande septentrionale du conglomérat linguistique dit "langue d'oc".
IV - Zone d'oc méridionale. En excluant l'irréductible gascon occidental et méridional, on aurait un domaine d'oc cohérent et signifiant quelque chose.


4. Structuration supra-dialectale du domaine gallo-roman. Essai de figuration de l'évolution géohistorique
1
I
2c
2a
II A
II A
II B
II B 2d
2b
3a
3b
2e
III
3c
IV
4a
4b
4c
1
2
3
4
5
6a
6b
7
8

Carte 5 - LEGENDE

1 - Bande médioromane au début du Moyen Age .
2 - Extension septentrionale antérieure (haut médiévale) de cette bande.
3 - Ancienne extension méridionale de cette bande.
4 - Fuseau occidental (conservation du système vocalique).
5 - Fuseau Nord-oriental qui semble avoir été influencé par une variété cisalpine de latin.
6 - Prolongements hauts médiévaux connus de ce fuseau (secteurs ensuite germanisés).
7 - Normano-picard.



5. Grands ensembles supra-dialectaux du domaine gallo-roman. Essai de synthétisation de la romanité intermédiaire en Gaule

Carte 6 - LEGENDE

I. - Faits généraux et interférences interrégionales

1 - Principaux axes de la romanisation (schématisés).

2 - Bande médioromane IIb, francisée. Il subsiste un vocabulaire original et les vestiges d'une morphologie méridionale. Le toponymie montre l'existence d'une ancienne phonétique spécifique.

3 - Territoire anciennement méridionalisé, où il ne reste que des vestiges marginaux de l'auvergnat (palatalisations résiduelles bordières).

4 - Gévaudan septentrional (au Nord du Lot). Une ancienne forme d'auvergnat méridional a conservé les palatalisations auvergnates, mais a été fortement méridionalisée à partir du Bas Languedoc (faits phonétiques, morphologiques et lexicaux). Caractéristique phonétique autochtone : g intervocalique pour l : *souguel* = soleil

5 - Zone de transition entre l'auvergnat et le dauphinois, rattachable à ce dernier dialecte du fait d'un vocabulaire de type Sud rhodanien très prédominant. Méridionalisation sensible à partir de la Provence rhodanienne.

6 - Auvergnat méridional ayant subi une subméridionalisation terminale et partielle (A l'Est : Montagne Vivaroise et extrême Sud-Est du Velay ; à l'Ouest : bande méridionale du Cantal du Nord).

7 - Vocabulaire spécifique duranien (= de l'axe de la Dordogne).

8 - Limite Sud des principaux apports de la bande médioromane moyenne en bas auvergnat.

9a - Limite Sud des faits de pré-oïlisation septentrionaux et orientaux, de la Combraille du Nord au plateau de la Chaise-Dieu.

9b - Au Sud de cette ligne, ces faits sont restreints, assimilés et combinés avec une pré-méridionalisation due aux relations Sud-rhodaniennes (Livradois et Forez méridionaux).

10 - Limite Sud de l'auvergnat septentrional (maintien de s devant c, ch, p, t, f au Sud).

11 - Limite Sud de l'auvergnat médian (au Sud, l'article lou se substitue à le).

12 - Limite occidentale des traits franco-provençaux caractéristiques et cohérents.

13 - Limite occidentale des pluriels de mots-outils formés sur le pluriel de le (queleu/quelu/aquelou, lhurou...).

II. - Dynamique régionale interne.

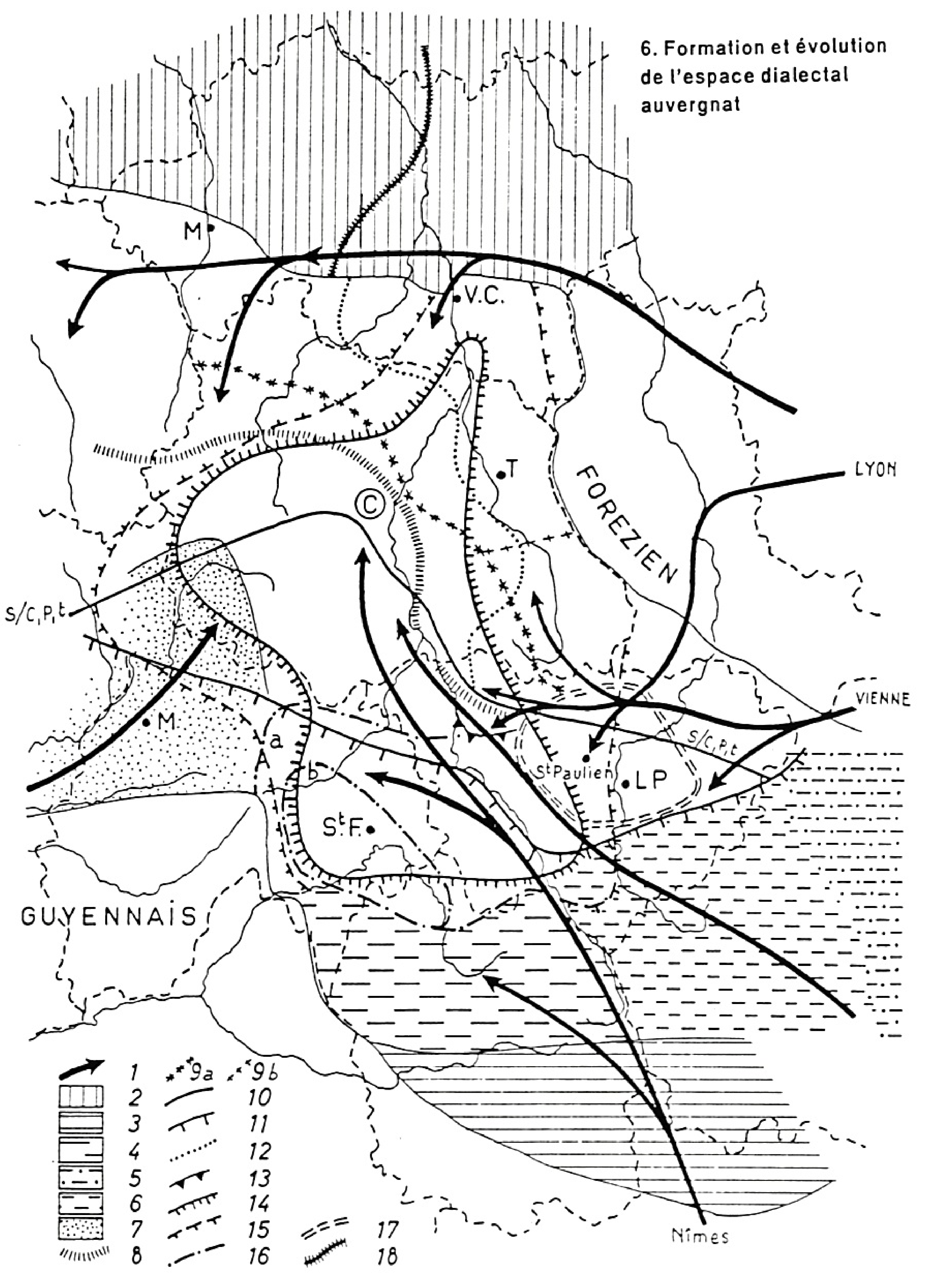
14 - Limite de la zone d'expansion principale des faits auvergnats centraux (clermontois). Les innovations clermontoises ont développé une spécificité évolutive cohérente au sein de l'auvergnat.

15 - Limite extensive de ces mêmes faits.

16 - Auvergnat centro-méridional. La courbe extérieure (a) délimite -rh- intervocalique, la courbe intérieure (b) le territoire restreint du sous-dialecte sanflorain (au sens strict de zone d'influence directe de la ville).

17 - Aire du vellave spécifique (originellement constituée autour de Ruessio/Saint-Paulien).

18 - Limite approximative de l'arverno-nivernais et de l'arverno-berrichon, d'après les indications toponymiques et dialectales. Au Sud, quelques faits avancent encore plus loin vers Montluçon (cf F O A Les Aberaux).


6. Formation et évolution de l'espace dialectal auvergnat
M
V.C.
T
LYON
FOREZIEN
C
S/C,P,t
VIENNE
S/C,P,t
M
a
A
b
St Paulien
LP
St F.
GUYENNAIS
Nîmes
1
2
3
4
5
6
7
8
9a
9b
10
11
12
13
14
15
16
17
18

Carte 7 - LEGENDE

1 - Limite des grands ensembles supra-dialectaux auvergnats :
- Occidental délimité par I.
- Oriental délimité par I et II.
- Médian délimité par II et III.
- Méridional délimité par III.

I - Limite synthétique de l'ensemble occidental

II - Limite Nord de la conservation de s devant c, p, t (*escovà* = école ; *espīngâ* = gambader *l-estre* = être)

III - Limite Sud de l'article défini masculin singulier le.

2 - Limite Sud du Croissant.

3 - Limite Sud de la prononciation francisée de ch = (s) et j =(z) : *chabrà* = chèvre, *jau* = coq.

4 - Limite cumulative des franco-provençalismes.

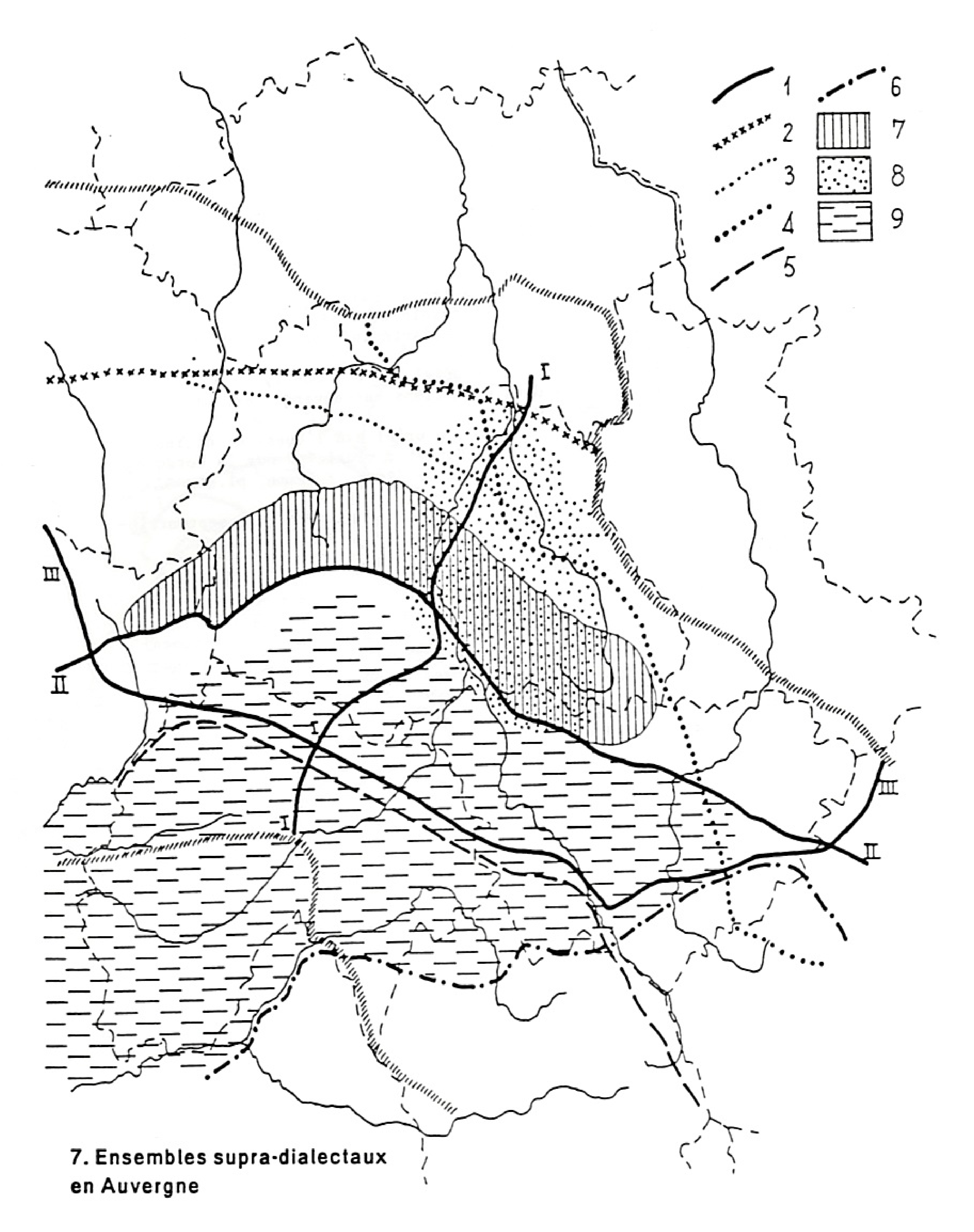
5 - Limite Nord de la prononciation Sud Occidentale de v en (b) : *vioure* (bioure)=vivre.

6 - Le pluriel -s demeure sensible au Sud de cette ligne (notamment à la pause) en dehors des faits de morphosyntaxe de l'auvergnat méridional et médian.

7 - Extension dans les parlers de *leū* (héritier de *lō* et de *lau*), article défini masculin pluriel du bas auvergnat littéraire.

8 - *Lu* article défini masculin pluriel limagnais en expansion, héritier de *leū* et de *loū*.

9 - Zone d'évolution de l'article défini pluriel vers un type unique pour les deux genres (*les/lei* , puis *lis/li*). Forme finale : *li*.



7. Ensembles supra-dialectaux en Auvergne

Carte 8 - LEGENDE

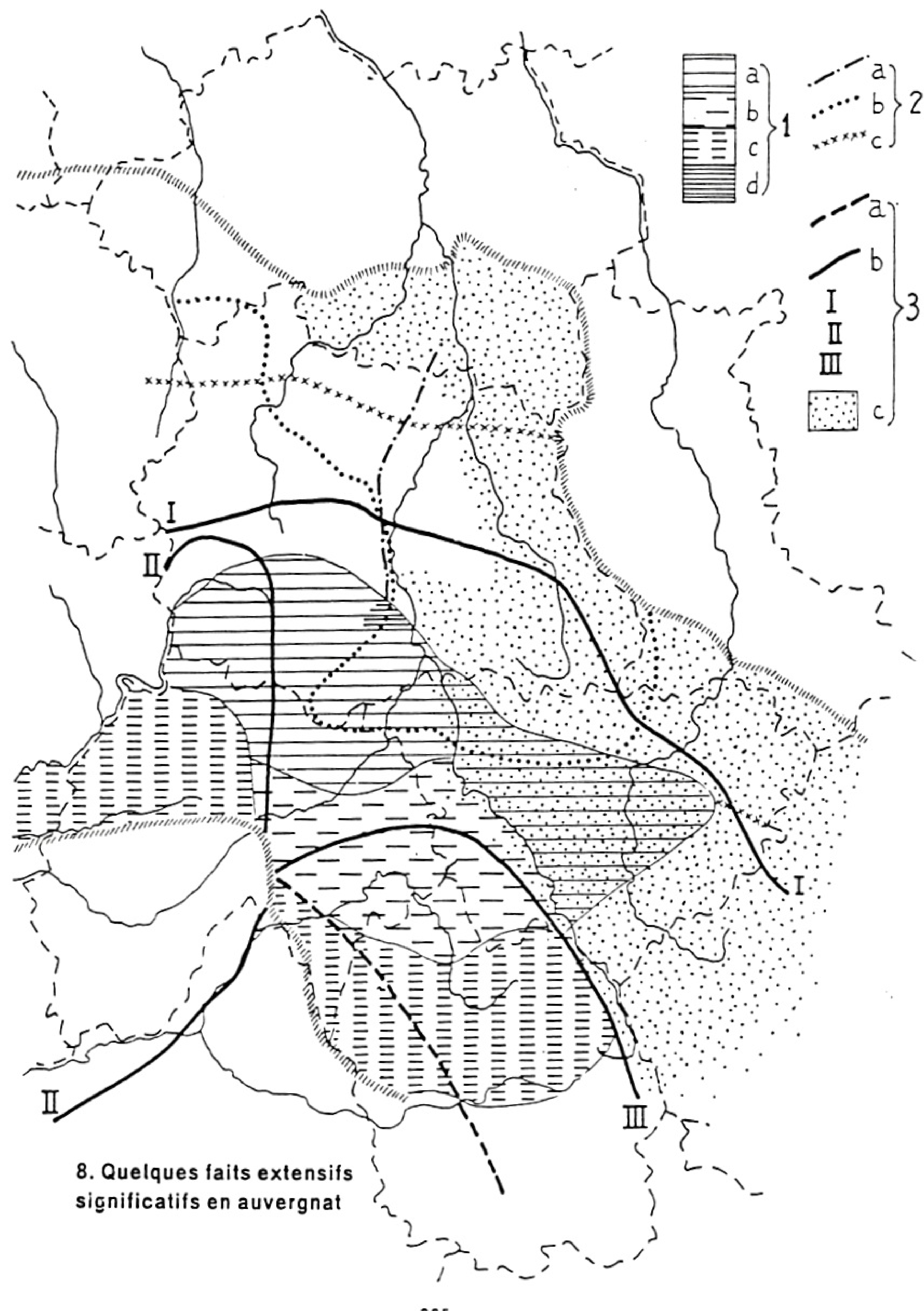
1 - Phonétique. Mutation de -l- intervocalique dans le Sud
  a - en -v- : *pavà* = pelle, *escovà* école.
  b - en -rh-
  c - en -g
  d - Région de Champeix où les trois traitements se trouvent juxtaposées sur une très faible étendue.

2 - Morphologie. Pluriels sensibles, caractérisés par la modification du timbre vocalique, dans le Nord.
  a - masculin singulier -e, pluriel -ei à l'Ouest, -i à l'Est, limite entre les deux évolutions bas-auvergnates. *Ome* = homme, pl. *omei*, *omi*.
  b - féminin singulier à = (o), pluriel a à l'Ouest et en Yssingelais - Plâteau de Saint-Bonnet ; pluriel ä sur la bordure Nord et dans la poche dorienne. *fennà* : femme, pl. *fenna*, *fennä*.
  c - -iau, pluriel de -ê issu de -ellum, en auvergnat septentrional. *mantê* : manteau, pl. *mantiau*.

3 - Vocabulaire
  a - Limite occidentale approximative du vocabulaire rhodanien
  b - Autres limites : I - Sud du stock médioroman moyen
    II - Nord et Est du stock duranien
    III - Nord du stock sub-aquitain oriental et conservateur autochtone du Sud du Massif Central.

N.B. Ces limites ne sont qu'approximatives, elles sont dépassées par des mots "éclaireurs" surtout la I.

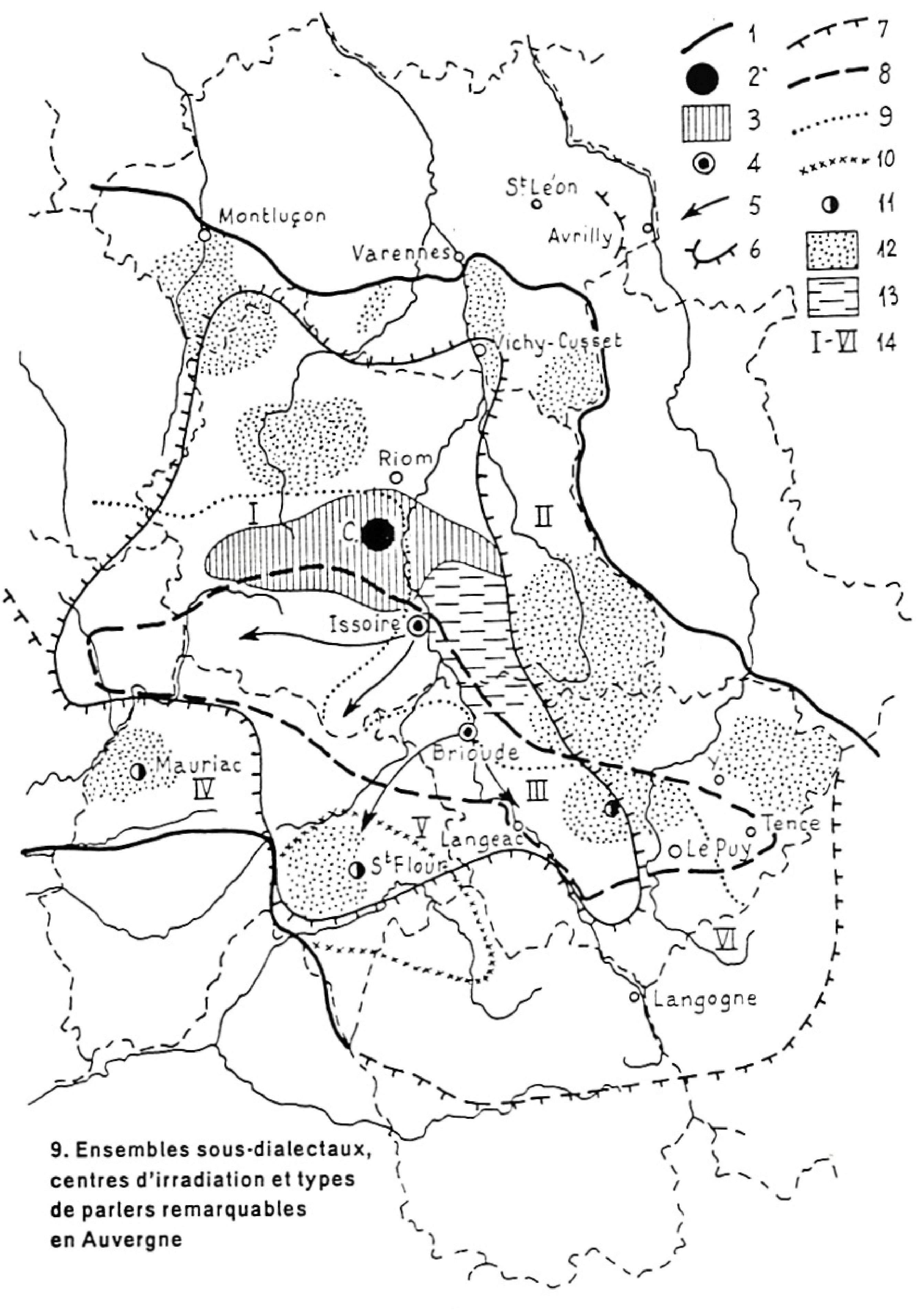
  c - Zone de prépondérance maxima des rhodanismes lexicaux.



8. Quelques faits extensifs significatifs en auvergnat

Carte 9 - LEGENDE

1 - Limites nettes de l'auvergnat, au Nord avec le français, au Sud avec le Guyennais.
2 - Centre directeur de l'évolution générale de l'auvergnat.
3 - "Zone métropolitaine clermontoise" réunissant le maximum de caractères auvergnats spécifiques.
4 - Centre-relais dans l'expansion des arvernismes clermontois.
5 - Direction d'action de ces relais.
6 - Aire d'extension fondamentale des arvernismes d'origine clermontoise
7 - Extension maxima de traits auvergnats généraux (article le) ou méridionaux (-g- intervocalique en Gévaudan, traits divers en Haut Vivarais).
8 - Limites de la bande interférentielle d'Auvergne médiane.
9 - Extension maxima cumulée des faits nord-orientaux.
10 - Aire dépendante de centres directeurs secondaires.
11 - Centres directeurs secondaires.
12 - Noyaux de cristallisation de particularités sous-dialectales.
13 - Combinaisons interférentielles originales.
14 - De I à VI : Principaux domaines sous-dialectaux.



9. Ensembles sous-dialectaux, centres d'irradiation et types de parlers remarquables en Auvergne

TABLE DES MATIERES